This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Span
547
30A

Harvard College
Library

FROM THE BEQUEST OF

Mary Osgood

OF MEDFORD, MASSACHUSETTS

3313
Bulletin 120

DÉPÊCHES

DE

M. DE FOURQUEVAUX

AMBASSADEUR DU ROI CHARLES IX EN ESPAGNE

1565-1572

PUBLIÉES PAR

MGR DOUAIS

ÉVÊQUE DE BEAUVAIS

TOME TROISIÈME

APPENDICES

ET TABLE ANALYTIQUE

PARIS

LIBRAIRIE PLON

PLON-NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

8, RUE GARANCIÈRE — 6e

1904

DÉPÊCHES

DE

M. DE FOURQUEVAUX

DÉPÊCHES

DE

M. DE FOURQUEVAUX

AMBASSADEUR DU ROI CHARLES IX EN ESPAGNE

1565-1572

PUBLIÉES PAR

MGR DOUAIS

ÉVÊQUE DE BEAUVAIS

TOME TROISIÈME

APPENDICES

ET TABLE ANALYTIQUE

PARIS

LIBRAIRIE PLON

PLON-NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

8, RUE GARANCIÈRE — 6e

1904

Spanish 5417.30
A

HARVARD COLLEGE
SEP 17 1929
LIBRARY

Lyman Spaed fund

DISSERTATION PRÉLIMINAIRE

Les *Dépêches de M. de Fourquevaux* ne devaient tout d'abord comprendre que deux volumes. C'est le plan qui avait été arrêté il y aura bientôt huit ans. Il ne l'avait pas été sans quelques regrets; car pour arriver à ne donner que deux volumes ne dépassant pas les proportions ordinaires, il avait fallu s'imposer des retranchements. Ils avaient été opérés sur les *Dépêches* adressées à Catherine de Médicis. Je m'en suis alors expliqué (1).

Depuis, ce plan a paru étroit. C'est le public compétent qui a amené l'éditeur à l'étendre. Le tome Ier, qui a paru en 1896 et compte cent quarante-six *Dépêches* allant du 14 juillet au 3 octobre 1568, a été accueilli avec faveur par ceux que l'histoire de nos relations extérieures intéresse et plus particulièrement par les membres de la Société d'histoire diplomatique. Le tome II, paru en 1901, et donnant deux cent soixante-dix *Dépêches* du 15 octobre 1568 au 17 avril 1572, a été de même apprécié. On a bien voulu m'exprimer l'étonnement produit par les retranchements faits à la première heure; ils ne s'expliquent que par la nécessité où chacun est de ne pas abuser d'un titre : deux volumes, cela paraissait déjà beaucoup.

Personne maintenant ne regrettera, je l'espère, ce qui fut alors arrêté. Autrement, on se fût borné à charger les deux volumes de soixante-treize *Dépêches* de l'ambassadeur à la Reine Mère. Et cependant, il restait un nombre de pièces qui, sans émaner directement de l'ambassadeur, projettent des lumières sur les affaires dont il fut l'acteur ou le témoin. Il ne fallait pas les négliger. Elles fournissaient la matière d'*Appendices* intéressants. On avait de quoi former un troi-

(1) Tome Ier, *Introduction*, p. XXXVII.

sième volume avec l'avant-propos, la table analytique et la table chronologique. Il n'y avait pas à hésiter. Ce fut le sentiment du conseil de la Société d'histoire diplomatique. C'est ainsi qu'avec ce tome III se termine la publication des *Dépêches de M. de Fourquevaux*.

On attend sans doute de moi que je donne une appréciation sur l'ensemble de ces *Dépêches*, leur importance et leur valeur. J'y ai touché dans l'*Introduction* (1). Il sera peut-être utile d'y revenir.

Mais auparavant je dois faire connaître le contenu du tome III; je le ferai le plus sommairement possible.

I

CONTENU DU TOME III

Le tome III comprend quatre *Appendices*.

Appendice I : DÉPÊCHES DE M. DE FOURQUEVAUX A LA REINE. — C'est assez improprement que ces *Dépêches* sont présentées sous la rubrique d'un Appendice. Elles appartiennent en principe au corps de l'ouvrage. J'ai dit plus haut comment et pourquoi elles en ont été d'abord distraites. Pour ne pas rompre l'harmonie de l'ouvrage, il a fallu leur donner ce caractère et cette place.

Il me semble que leur contenu répond assez à l'idée que nous nous faisons d'un Appendice. Les retranchements imposés à la première heure avaient porté tout naturellement sur les *Dépêches* qui avaient paru moins importantes. Tout le monde comprendra que pour un tel choix il n'y ait pas de criterium absolu. Une dépêche parle de plusieurs affaires, donne de multiples nouvelles, touche à divers incidents ou même les raconte. L'état de santé de la reine d'Espagne, fille de Catherine de Médicis, a paru intéresser plus directement la mère que la reine. Mais Catherine de Médicis le connaissait assez par d'autres *Dépêches;* sans prendre dans ces nouvelles une règle pour opérer des exclusions, elles avaient paru une indication suffisante. Quant aux *Dépêches* postérieures à la mort d'Élisabeth, elles sont seulement au nombre de huit dans l'*Appendice*. On s'était inspiré des mêmes idées, ou à peu près, pour les rejeter, car il y est souvent question de la « feue Reine » et de « Mesdames les Infantes. »

[1] Tome Ier, *Introduction*, pp. VIII-XXXIII.

Ainsi ces soixante-treize *Dépêches* qui, envoyées par M. de Fourquevaux, font logiquement corps avec l'ouvrage, ont dans les *Appendices* une place qu'un premier plan explique et que leur importance relative justifie.

Mais j'ajoute qu'utiles, elles le sont; si j'avais dû les garder encore en portefeuille, je l'aurais sincèrement regretté.

On a reproché aux hommes du seizième siècle une prolixité qui, ne répondant pas à notre état d'esprit, nous étonne. Ils écrivaient moins souvent que nous; quand ils prenaient la plume, ils ne se faisaient pas faute de la garder longtemps. Leur bavardage nous intéresse. Il dit tant de choses! Sans prétendre qu'il faut n'en rien négliger, je dis qu'il est bon d'entendre M. de Fourquevaux, quand il écrit de Madrid à Catherine de Médicis, même si la lettre ou dépêche est la troisième dans le même courrier. Au fond, il ne se répète jamais. S'il revient à une affaire, à une nouvelle, à une demande anciennes, c'est pour préciser le renseignement, caractériser le fait, passer à autre chose. Qui voudra analyser les soixante-treize *Dépêches* de *l'Appendice I* y trouvera d'amples et utiles informations. J'espère le montrer en les utilisant plus bas.

Appendice II : M. DE FOURQUEVAUX AU ROI ET A DIVERS PERSONNAGES DE LA COUR. — Cet *Appendice* contient cinq pièces destinées au Roi, deux lettres, un « Advis », un « Discours » et un « Certificat ». Ces pièces n'avaient point pris place dans les deux volumes des minutes. Je les donne d'après les autographes (Bibl. nat., ms. fr. 16103). Il est vrai de dire que l'ambassadeur faisait les minutes des *Dépêches* et les gardait pour s'en servir au besoin. Il est inutile d'insister sur ce fait; puisque ces minutes remplissent deux volumes, aujourd'hui placés dans la galerie du château de Fourquevaux. Mais en même temps il ne faut pas perdre de vue que quelques oublis peuvent avoir été faits; les recherches auxquelles je me suis livré l'ont démontré. Quelques autographes conservés ajoutent un complément utile à la collection des minutes. Il n'était pas permis de les négliger, pour un double motif : le signataire, qui est M. de Fourquevaux; le destinataire, qui est le Roi.

En outre, cet *Appendice* contient quelques autres lettres empruntées au même fonds (Bibl. nat., ms. fr. 16103) : trois lettres de M. de Fourquevaux à M. de l'Aubépine; sept lettres du même à M. de Villeroi; une lettre de M. de Gragnague à la Reine; une lettre de Ludovico Gonzalès à M. de Fourquevaux; une lettre au même, de M. de l'Aubépine, simple secrétaire et fils du précédent.

Claude de l'Aubépine, membre du Conseil privé du Roi et « intendant des finances, » jouait son petit rôle : il avait son crédit, il pouvait peser sur les résolutions de la Cour. En tout cas, il fallait le ménager; et les convenances faisaient à M. de Fourquevaux le devoir de ne pas le tenir à l'écart des affaires dont il entretenait le Roi et la Reine Mère. Vraisemblablement, les lettres qu'il lui adressa pendant cette période de sept ans ne nous sont pas toutes parvenues. Il s'en sera perdu. Celles que je publie ici, bien qu'en petit nombre, sont suggestives d'une conduite qu'il est bon de noter. M. de Fourquevaux pouvait légitimement espérer que ses réponses lui fourniraient des indications dont il était quelquefois privé; car le Roi et la Reine, tout en ayant confiance en lui, se réservaient, ne lui disaient pas tout, passaient sous silence bien des choses, qui, sues par l'ambassadeur, lui eussent permis de prendre en toute occasion l'air et l'attitude d'un homme bien informé. Claude de l'Aubépine mourut la veille de la bataille de Saint-Denis (1567). Fourquevaux l'ignorait à la date de sa dernière lettre (13 novembre 1567). Aussi l'ayant su, il se mit aussitôt en relation avec son successeur, M. de Villeroi.

Ces observations, qui expliquent la correspondance de l'ambassadeur avec les personnes de l'entourage du Roi et de la Reine Mère, ont une application plus directe encore à M. de Villeroi.

Nicolas de Neufville de Villeroi, qui avait épousé la fille de Claude de l'Aubépine (17 juin 1559), fut pourvu de la charge de secrétaire d'État à la mort de son beau-père (11 novembre 1567). Il était plus jeune et plus actif. Si M. de l'Aubépine fut le premier à recevoir le titre de secrétaire d'Etat au lieu de celui de secrétaire des finances, cet arrangement fut consacré avec Villeroi; et M. de Fourquevaux, unissant les deux titres d'une même fonction, le qualifiait de « Conseiller du Roy, secretaire d'estat et des finances ». Il sentait donc combien il pouvait avoir besoin de lui pour les affaires de son ambassade autant que pour son intérêt personnel. Les trop rares lettres que nous avons de lui montrent qu'il chercha plus d'une fois à le mettre en mouvement; il sut utiliser son influence.

Appendice III : M. DE FOURQUEVAUX ET LES FRÈRES DU ROI. — Les frères du Roi Charles IX qui ont eu des relations avec l'ambassadeur comme tel sont le duc d'Alençon et le duc d'Anjou. Encore ne trouvons-nous pendant cette période qu'une seule lettre du duc d'Alençon, ce prince bizarre, qui, après bien des fautes et des traverses, devait mourir le 10 juin 1584 sans postérité et ainsi faire revenir Alençon à la couronne.

Quant au duc d'Anjou, le futur Henri III, il ne cessa de montrer à M. de Fourquevaux une vraie et sincère confiance. M. de Fourquevaux, à son tour, discerna les ressources et les moyens qu'offraient cette nature riche, cet esprit intelligent, ce caractère entreprenant. C'est avec raison qu'il faisait fonds sur lui bien plus que sur le duc d'Alençon, dont le moindre défaut était de manquer d'esprit de suite. Il éprouvait un certain plaisir à correspondre avec le duc d'Anjou. Le plaisir était partagé. Le duc d'Anjou le provoquait même; il était heureux d'avoir par lui des nouvelles d'Espagne. « Vous ferez chose qui me contentera bien fort, lui écrivait-il, que de me donner souvant advis de ce qui se passe en Grenade[1]. » En retour, il lui donnait promesse de nouvelles de France : « Nous espérons, lui disait-il, vous advertir plus particulièrement de tout ce qui se passe par deça pour respondre aux lettres que nous a apportées led. Lasalle[2]. » Par moments même, il parle comme s'il avait l'autorité royale[3]. Il est vrai qu'il s'était bien montré contre les Huguenots et que la Reine, sa mère, l'aimait tendrement. Cette correspondance, qui ne comprend que dix-huit petits billets, jette quelque jour sur l'intérieur de la Cour.

Appendice IV : La mission du cardinal de Guise. — Élisabeth de Valois, reine d'Espagne, était morte le 3 octobre 1568 ; peu de temps après, fut décidé le voyage du cardinal de Guise en Espagne ; à cette occasion il reçut une mission. Les *Dépêches de M. de Fourquevaux* y font plus d'un allusion ; mais si elles fournissent quelques indications utiles, elles sont trop maigres; réduits à ces *Dépêches*, il nous serait à peu près impossible de la décrire ou même d'en dire l'objet. Heureusement le manuscrit français 16103 de la Bibliothèque Nationale nous fournit vingt-trois pièces (16 novembre 1568-12 avril 1569) ayant directement trait à ce voyage et à cette mission. Une lettre séparée du cardinal de Guise à M. de Fourquevaux, du mois de janvier 1570, s'y rapporte aussi. Il m'a paru que je devais la joindre à ces pièces, pour former ensemble un appendice vraiment utile, puisqu'il complète les *Dépêches*.

Catherine de Médicis, écrivant à cette occasion à l'évêque de Cuença, lui disait porter avec « ung regret infini » « la mort de la feue Royne[4] ». Jamais elle ne fut plus sincère. Élisabeth était sa fille aimée; sa mort pouvait avoir cette conséquence de troubler tous

[1] P. 145.
[2] P. 144.
[3] Voir la lettre du 20 janvier 1572, p. 149.
[4] Plus bas, p. 155.

ses plans politiques. Il fallait aviser ; elle n'y mit aucun retard.

Louis de Lorraine, cardinal de Guise, frère du cardinal de Lorraine, archevêque de Sens, n'avait que quarante-quatre ans [1], quand il fut choisi pour ce voyage et cette mission en Espagne. Il avait « un esprit fort subtil »; il parlait très bien de « toutes choses »; il entendait « les affaires de la France ». Il pouvait beaucoup; l'intérêt de sa famille se décidait à certains égards à Madrid; c'est lui qui lors de son entrevue avec le cardinal de Granvelle à Péronne (1558) avait, dix ans auparavant, jeté les fondements de l'alliance des Guise et de la maison d'Espagne. Catherine de Médicis était en droit d'espérer qu'il serait agréable à Philippe II, que même il serait écouté. Pour lui, il voyait dans ce voyage une honorable rentrée aux affaires, qui lui permettrait de travailler pour les siens et pour lui-même.

M. de la Trémouille avait été, peu avant la mort de la Reine, « depesché devers le Roy Catholique se condolloir avec luy de la mort du prince son filz [2] ». Comme au mois de novembre de cette année (1568) la Cour n'avait reçu aucune nouvelle de lui et qu'elle doutait qu'il fût « encores arrivé par della », elle lui expédia un contre-ordre. Le cardinal de Guise eut la charge, « laquelle je vous prye d'accepter, lui écrivit Charles IX, et, faisant les dolleances de la mort de madite seur, fere aussi celles dud. Prince, faisant entendre à icelluy Sr Roy l'extresme regret que j'en ay, pour la perte que non seulement luy a faicte en son particullier, mais aussi toute la chrestienté en general [3] ».

Il devait cependant s'occuper de maintenir « l'amitié, » qui importait grandement à Catherine de Médicis, et aussi de moyenner le mariage de Charles IX, son maître ; et de ce mariage il est beaucoup question dans les *Dépêches de M. de Fourquevaux*. C'était même le point principal. Le cardinal avait débarqué à Capdegais, pour de là se rendre à Barcelone; mais le mauvais temps, l'hiver et un rhume l'obligèrent à passer à Montserrat les fêtes de Noël ; il ne put arriver à Madrid que le 28 janvier suivant (1569). C'était déjà un grand retard. Le cardinal en souffrait; il savait la Reine extrêmement désireuse d'avoir des nouvelles; et quand enfin il put lui écrire le 5 février, dix jours après son arrivée, ce fut pour l'exhorter à la patience : il avait eu deux audiences ; la réponse avait été remise à trois ou quatre jours;

[1] Il était né à Joinville, le 17 février 1524.

[2] Charles IX au cardinal de Guise, plus bas, p. 157. Voy. l'*Instruction pour M. de la Trémouille*, dans *Lettres de Charles IX à M. de Fourquevaux*, p. 389.

[3] Plus bas, p. 159.

mais elle n'arrivait pas. « Je ne fauldré, disait le cardinal, à vous despecher ung courrier incontinent apprès avoyr receu les dictes responses avec le discours de toulte ma negociation. Et vous assure que l'on ne faict pas icy tout ce que l'on veult ; car toultes choses ce manie avec tant de longueurs qu'il n'est possible au monde de plus[1]. » Enfin un mémoire fut rédigé et partit. Les condoléances faites, le cardinal parla affaires. La principale fut le mariage du roi Charles IX. Déjà il avait été question pour lui de la princesse Anne, fille aînée de l'Empereur Maximilien. Ce mariage avait été et restait subordonné à l'agrément de Philippe II. Le cardinal avait charge de le lui demander. Philippe II renvoya la réponse, gagna du temps, se déroba ; car il voulait se réserver. Il faut avouer que la mort de son épouse Élisabeth, en le mettant dans l'obligation de contracter un nouveau mariage, qui serait le troisième, pouvait modifier les premiers projets. Le cardinal n'obtint aucune promesse ; les mariages furent cependant négociés : Philippe II épousa la princesse Anne, fille aînée de l'Empereur, et Charles IX la princesse Isabeau, sa fille cadette. Quant au mariage de Marguerite, fille de Catherine de Médicis, le cardinal en parla peut-être. Rentré en France, il écrivait à M. de Fourquevaux, désireux de revenir, qu'il n'y songeât pas qu'il n'eût « achevé de conclure le mariage de Madame[2] », projet longtemps caressé par la reine Catherine de Médicis, le Roi, ses frères et leur entourage ; mais vain projet, le « petit roy de Portugal » faisant toujours « le renchéri[3] ». Tout le monde sait que la princesse Marguerite finit par épouser le prince de Bourbon, Henri de Béarn, le futur Henri IV.

La mission du cardinal de Guise eut cependant un résultat : celui d'amoindrir le fâcheux effet de la modification qui fut apportée aux projets de mariage et de maintenir sous cette forme l'amitié.

Il parla d'autres affaires, de l'entente contre les Huguenots et « des « mauvaises volontés » d'Élisabeth, reine d'Angleterre, contre la France[4]. Philippe II, d'une part, promit de nouveau son concours : car la cause était commune ; d'autre part, il fut mis un peu en garde contre Élisabeth ; « l'indignité dont elle usoit envers la Royne d'Escosse, seur de Sa Majesté », était évidente : elle s'était « confederée avec les Roys de Danemarc et de Suede » ; elle s'entendait « avec les princes protestants[5] ».

[1] Plus bas, p. 159.
[2] Plus bas, p. 195.
[3] Plus bas, pp. 194, 195.
[4] Plus bas, p. 177.
[5] Plus bas, pp. 177, 178.

On avait espéré plus de cette mission. C'était cependant quelque chose. Pour l'étudier et mieux la connaître, l'*Appendice IV* sera utilement consulté.

Ce dessin des *Appendices* est très sommaire; cependant il en montre suffisamment l'intérêt et l'utilité. Ils contiennent ensemble cent trente-trois pièces, lettres ou mémoires; ce qui porte à quatre cent cinquante le total des pièces composant l'ouvrage entier. C'est assez pour apprécier l'ouvrier et l'œuvre.

II

L'OUVRIER ET L'ŒUVRE

J'ai déjà présenté l'ouvrier au public dans la notice que j'ai faite de noble Raymond de Rouer, sieur de Fourquevaux [1]. Je n'y reviendrai que pour faire remarquer, avec M. de Fourquevaux, combien sa situation financière y fut et y resta précaire. Il s'est plaint à plusieurs reprises de la gêne dont il souffrait à la suite de l'incurie de la Cour, toujours disposée à négliger ses promesses. Il s'était vu dans l'obligation d'emprunter. Cela est confirmé par un document qui m'a été signalé depuis. C'est un règlement de compte entre Pierre d'Assezat, grand marchand de Toulouse bien connu [2], et Sancho d'Abaurrea, marchand de Pampelune, pour une somme de 35,557 livres 12 sols 6 deniers fournie, tant à M. de Fourquevaux, ambassadeur du Roi de France en Espagne, qu'au seigneur de Momor [3]. Les plaintes de l'ambassadeur n'étaient que trop fondées.

[1] T. I, *Introduction*. pp. I-VIII.

[2] Voy. mon travail *L'art à Toulouse*. In-8°, Paris, Picard, 1904.

[3] Tholose. — Panpalone. *Deute*

Notum sit que lo jorn de hoey cincquiesme de novembre mil cincq centz seixante oeyt, en presentie et testimonis juus escriutz, constituitz personnallementz en lors proprcs persones Pierro Assezat, senhor de Ducede et borgees de Tholose, et lo senhor Sancho d'Abaurrea, marchant et borgees de la ville de Panpalone, reaume de Navarre, losquoalz an confessat et arcordat haber arrestatz et calculatz lors comptes de totz los afferes et trafficques que an agut ensemble entro aud. jorn et per lord. compte an trobat que lod. d'Assezat habe recebut deud. senhor Sancho d'Abaurrea, despuixs lo vingt et cinq de septembre mil v^c seixante sieys la some de trente cincq mille quoate centz cincquoante sept liures dodze sols sieys diners th. en plushors et diverses vegades qui lod. d'Abaurrea a vahlat et liurat aud. Assezat o a sons factors en servidors tant en diners condantz que en lanes

Quant à l'œuvre, je puis dire qu'elle est dans son ensemble un document de premier ordre pour les années 1565-1572. Si l'on veut bien

d'Espanhe o argent comptant fornit à M. de Forquesbaus, embachador per lo rey de France en Espanhe que à Monsr de Anticamarette, senhor de Momore en lod. reaulme d'Espanhe, laquoalle some de trente cinq mille quoate centz cincquoante sept liures dodze s. sieys d. th. lod. d'Abaurrea a fornide et pagade aud. senhor d'Assezat o a son nom per se acquictar de la some de sedze mille liures que lod. d'Abaurrea debe et ere tengut pagar aud. senhor d'Assezat per vendition de cincq centz cargues grosses de sept cabas la cargue de pastel que lod. d'Abaurrea a confessat haver recebut en Espanhe et au port de Vilbau lo mees d'octobre deud. an mil cinq centz seixante cinq lod. pastel en la quantitat susd. montant lad. some de sedze mille liures th. de laquoalle lod. senhor d'Assezat se thien per comptent et pagat et lord. compte claus et arrestat se es trobat que lod. senhor d'Abaurrea a fornit aud. senhor d'Assezat pluus que lad. some de sedze mille liures à luy degudes per lod. pastel la some de detz et nau mille quoate centz cincquoante sept liures dodze s. sieys d. th. suus la quantitat de mille cargues grosses de pastel que lod. d'Assezat debe tremeter et far portar aud. d'Abaurrea aud. port de Vilbau o senct Sebastian de la ley et bontat de quoarante et tres a quoarante floriis en say de Tholose et per lo pretz et some de trente liures cargue ab las estrenes de dus per cent et quictis de totes avaries et fretz. Las quoalles mille cargues pastel lod. senhor Assezat debe render aud. port lo mees de nobembre darrer passat mil cincq centz seixante sept, so que lod. Assezat no a produt far obstantz los trobles survengutz en France à cause de que et per haver pagament de lad. some lod. d'Abaurrea es estat constrect venir en la present ville de Pau per far lod. compte ab. lod senhor Assezat domandant estar repparat deus dampnadges et interes et lod. Assezat remostrant aud. d'Abaurrea no deber losd. interes d'autant que luy have crompades lasd. cargues de pastel, mes que aqueres no aure podut tremecter aud. port à cause deusd. trobles et d'autant que luy est estat pilhat d'une partide deud. pastel à cause de que lasd. partides se son arcordatz per evitar proces et different en la forme que s'en secq :

Sçaver es que lod. senhor Assezat a confessat et confesse deber dar et pagar aud. Sancho d'Abaurrea lad. some de detz et nau mille quoate cent cincquoante sept liures dodze s. sieys d. th. de reste de lasd. trente cincq mille quoate centz cincquoante sept liures dodze s. sieys d. th., laquoalle some a prometut pagar fentz sieys mes prochan venentz en pastel de la susd. ley o en autres marchandises de France au pretz qui sera arcordat inter lor et affaute que no se podere arcordaa deud. pretz chascun de lor podera eslegir ung marchant per estimar lo pretz deud. pastel que autres marchandises au judyament deusquoalz lasd. partides demoraran respectivement et au caas que los dus marchantz eslegitz ne se poderen arcordar deud. pretz, poderan eslegir ung tertz per judyar lod. pretz. Et pareilhamentz est estat arcordat enter lasd. partides que lod. d'Abaurrea a acquitat et quicte losd. interes par luy demandatz bien et degudament certifficquat deusd. trobles et de la crompe qui ere estade feyte deud. pastel et passatz lods. sieys mees et a-ffaute que lad. senhor Assezat no aure pagat aud. d'Abaurrea en argent, pastel o autres marchandises de France lad. some de detz et nau mille quoate centz cincquoante sept liures dodze s. sieys d. th. a promectut pagar aud. d'Abaurrea l'interetz de lad. some a rason de oeyt et tertz per cent per chascun an, seguien las ordenances deu present pays, Et per tot so dessuus far et complir, lasd. partides et l'une vers l'autre respectivement, ainxi que los tocque et apperthien, pot tocquar et apperthenir, obligan totz et sengles lors biens et causes mobles scedentz, presentz et futurs, losquoalz sosmeton au destrect regor, constrenthes de totes senhories spirituaus et temporans la part ond tals d. biens seran attenhtz et trobatz et per confessar etc. constituin procuraires et advocatz qui

rapprocher ces *Dépêches* des *Lettres de Charles IX à M. de Fourquevaux* que j'ai eu l'honneur de publier en 1897 [1] et où l'on trouvera deux cent treize pièces d'une incontestable valeur et les *Lettres de Catherine de Médicis*, oubliées par M. le comte de la Ferrière et que pourra ajouter M. le comte Baguenault de Puchesse dans la grande publication des *Documents inédits* qu'il termine avec tant de compétence, on conviendra qu'il ne sera plus malaisé de décrire les rapports diplomatiques de la France et de l'Espagne pendant cette période. J'ai déjà touché à plusieurs points ou affaires : le massacre des Français à la Floride [2], les négociations pour le mariage de Charles IX [3], les Huguenots et la guerre civile [4], la liberté de la navigation [5]. Pour y revenir, il faudrait nécessairement me répéter : tout ce que je pourrais faire serait d'ajouter quelques témoignages à ceux qui déjà ont été produits en preuve.

Il suffira que je parle ici de la révolte des Morisques, du projet d'expédition en Irlande, des Pays-Bas et de la très regrettée reine Elisabeth de Valois.

1°. — LA RÉVOLTE DES MORISQUES

Les Maures d'Espagne s'étaient élevés à une certaine civilisation, remarquable à plus d'un titre; à preuve les monuments qui existent encore et leur influence sur la langue espagnole. Mais il était fort difficile, d'une part qu'ils ne se laissassent pas aller à de vastes espoirs; d'autre part, qu'ils fussent indéfiniment supportés et tolérés; car sans parler de la rivalité séculaire existant entre les Espagnols et les Maures ennemis de la civilisation chrétienne, ils semblaient former à Grenade une sorte d'État dans l'État. Quelques historiens ont fait remonter la cause de leur révolte aux mesures prises contre eux et notamment aux « Pragmatiques » édictées par le Roi au mois de novembre 1566 sous la double influence d'Espinosa et de Pedro Desa [6]. Peu après, Espinosa, président du Conseil royal, créé Inquisiteur général [7], aurait

son et seran en lasd. cortz et chascun de lor in solidum renontian, etc., juran, etc., autreyan in forma, etc.

Actum a Pau l'an et jorn que dessuus, testimonis Arnaud Deu aur d'Anoye, manechal, havitant à Pau, Johan deu Planter, de Vilhère, Bernad de Haza, de Morlaas, havitant à Pau, et Mte Arnaud d'Abbadie, notayre de Pau, etc.

(Arch. des Basses-Pyrénées, E 2000, f° 32 v°.)

[1] In-8°, Paris, Picard.

[2] T. I, *Introduction*, p. xv.

[3] *Ibid.*, p. xxii; *Lettres de Charles IX*, Introduction, p. xvii.

[4] *Lettres de Charles IX*, Introduction, p. ix.

[5] *Ibid.*, p. ii.

[6] Forneron, *Histoire de Philippe II*, II, p. 155. In-8°, Plon, 1887 (3e édition).

[7] Décembre 1566.

profité des pouvoirs que cette charge lui conférait pour assurer l'exécution de dispositions cruelles et exaspérantes. C'est peut-être aller un peu loin, ou en tout cas méconnaître la situation d'alors. Les mesures prises dans ces circonstances, de nature à nous étonner aujourd'hui, étaient dans les choses plus encore que dans les volontés, bien qu'il ait dépendu de quelques-uns qu'elles aient été arrêtées et exécutées. A entendre M. de Fourquevaux, la nomination d'Espinosa à la charge d'Inquisiteur général n'eut aucunement ce caractère. Philippe II préparait un voyage dans les Flandres révoltées, qui ne se fit pas; en son absence, il fallait confier à un autre la présidence du Conseil Royal; Espinosa fut donc créé Inquisiteur général [1]; et c'est tout. Il est vrai que les Morisques se soulevèrent deux ans après seulement; ce n'est pas la religion musulmane qui fut poursuivie en eux. Ici le témoignage de l'ambassadeur concorde avec tout ce que nous savons de cette affaire. Le 14 janvier 1569, il écrivait au Roi : « La plus sonante nouvelle qu'on ait ici à present, c'est du tumulte des nouveaulx chrestiens du royaume de Granade qu'on appelle Morisçois; lesquelz sont si desesperez de leur avoir esté défendu de vestir et de parler morisque qu'ils ayment mieulx morir que vivre [2]. »

Tel fut le vrai motif, disons le prétexte de la révolte; elle était préméditée depuis longtemps, puisque ses chefs avaient reçu du roi d'Alger et des Turcs des promesses de secours et que des secours leur furent envoyés [3]. Du premier coup, les Morisques « saccageant les lieux des chrestiens, tuant prebtres et moynes, bruslant eglises et comectant tous autres actes d'hostilité [4] », se portèrent à des violences outrées. Elles étaient un vrai tort; l'alarme en fut « très chaulde » dans toute l'Espagne. Philippe II envoya aussitôt des secours en hommes et en argent. Le principal « ordre et remede » pris à la première heure fut de « mander » trente galères sur la côte de Grenade pour empêcher les secours d'arriver [5].

C'est à Metz que Charles IX reçut la dépêche de l'ambassadeur l'informant des troubles de Grenade. Elle faisait entrevoir une issue favorable aux armes de Philippe II. Charles IX se réjouit que les Morisques eussent été « bien chastiez de leur desobeissance [6] ». Mais ces nouvelles étaient graves; la Cour du Louvre hésita entre des pensées contraires. Ces nouveaux armements affaiblissaient l'Espagne, c'est vrai; mais

[1] *Dépêches*, I, p. 153.
[2] *Ibid.*, II, p. 45.
[3] *Ibid.*
[4] *Ibid.*
[5] *Ibid.*
[6] *Lettres de Charles IX à M. de Fourquevaux*, p. 206.

aussi, les secours tant de fois promis par Philippe II seraient retardés; et, conséquence plus préoccupante, les Pays-Bas révoltés allaient, s'ils l'emportaient, créer un vrai péril pour le Royaume. L'ambassadeur fut supplié d'avertir « comme a passé la révolte des Moresques [1] ». Il n'attendit pas de tels ordres : et son « Advis » du mois de mars suivant, tout en laissant l'avantage aux armes de Philippe II, ne cachait pas les « maux » causés par les révoltés et parlait de résolutions extrêmes. Les Morisques avaient laissé leurs femmes et leurs enfants « à la mercy de fortune »; ils s'étaient retirés dans les montagnes; ils avaient des vivres; sobres de leur naturel, ils pouvaient y attendre « la fin de la guerre [2] ». Ils parurent « bien forts dans ces montagnes [3] ». Les quatre cents soldats envoyés par l'archevêque de Cordoue avaient été tués de nuit par les Maures du village où ils s'étaient logés [4]; ce qui prouvait la complicité des habitants. Si bien que le Roi, malgré des conseils opposés, envoya à Grenade le meilleur de ses capitaines, don Juan d'Autriche. Celui-ci partit le 2 avril (1569). Il avait avec lui « quinze enseignes d'infanterie, oultre ce qui est desja aud. païs, écrit M. de Fourquevaux; et luy arriveront trois mil hommes de pied d'Italie sur les gallères qu'on attend. Aussi le vont accompaigner tout plain de sieurs et cavailliers des trois ordres et autres et les bonnes villes leur envoyeront telles forces à cheval et à pied que son conseil demanrera[5] ». Ce n'était pas de trop; car le chef de l'insurrection, proclamé roi de Grenade et de Cordoue sous le nom de Mohamed Aben Humeya, avait, pendant l'été (1567), reconquis la montagne et la plaine. Ces victoires l'amollirent, c'est vrai. Mais il en paya la peine par une mort sanglante que lui infligèrent ses propres compagnons; et à sa place fut proclamé Aben Abo, leur complice et son propre cousin, qui était réputé fort capable. C'est ainsi que cet événement tragique, qui devait affaiblir l'ennemi divisé contre lui-même, lui donna une nouvelle confiance. « Ung turc, Sire, écrivait l'ambassadeur, a tué ce petit roi des Morisques rebelles de Grannade à cause qu'il avoit fait mourir ung aultre turc pour crime. Ilz ont esleu ung oncle [6] aud. roi petit pour leur roy, lequel est bien plus suffisant pour commander que n'estoit sond. nepveu[7]. » Si bien que Charles IX, écrivant à son ambassadeur, priait la bonté divine de donner la victoire au Roi d'Espagne

[1] *Lettres de Charles IX à M. de Fourquevaux*, p. 209.
[2] *Dépêches*, II, p. 62.
[3] *Ibid.*, p. 66.
[4] *Ibid.*
[5] *Ibid.*
[6] Un cousin.
[7] *Dépêches*, II, p. 134.

sur les Morisques de Grenade « avant que cest hyver (1569-1570) soit passé[1] ».

La victoire devait un jour ou l'autre rester à Philippe II. Ce n'était qu'une question de temps. Cependant il faisait chaque jour de nouvelles levées de troupes[2]; ce qui élevait considérablement le chiffre de ses effectifs. Peut-être n'était-il pas autrement contrarié de voir la révolte se prolonger; car ainsi il avait l'occasion et le moyen couvert d'armer soit contre la France soit contre les Turcs. La dépêche de M. de Fourquevaux, que prit le courrier du 29 novembre (1569), dut provoquer plus d'une réflexion au Louvre; elle est importante pour nous. « Ceste levée, disait-il, se fait sans toucher aucunement Aragon, Valence ny Catheloigne; et tous ces commandeurs et chevaliers de Sainct Jacques, Calatrava et Alcantara sont mandez semblablement pour aller à lad. guerre de Grannade et les Continnos qui sont six cens homes d'armes; et toute la gendarmerie d'ordonnance se tient preste ayant faict provision d'ung million et demy d'or, auquel il ne se touche point : ce qui est signe que Sa Majesté pense *avoir des affaires pour plus que d'envoyer contre les Mores rebelles;* desquelz neantmoins il espere avoir la fin dans deux mois et se tenir armé contre tout ce qui luy pourroit après survenir *soit du cousté des Turcz ou de Barbarie et de devers France; qui est à mon opinion l'endroit qu'il doute le plus*[3]. » C'est possible : mais crainte tout à fait vaine, si elle a vraiment traversé l'esprit de Philippe II, à moins qu'il n'eût des soupçons du côté du Béarn qui était soutenu par la reine d'Angleterre. Quant à Charles IX, à cette heure la révolte de Grenade n'eut pour lui d'autre conséquence que de le priver d'un secours de quatre mille hommes, que Philippe II lui avait promis[4]. Le danger vrai était du côté des Turcs, aidant et soutenant la guerre à l'intérieur. Il n'y avait pas que Grenade qui eût des Morisques; ils étaient aussi à Cordoue, à Valence, sur toute la côte sud et sud-est et même en Aragon. Les Morisques de Valence et ceux d'Aragon « sont nombre infiniz, dit M. de Fourquevaux: et estime t'on que de trois tiers d'Espaigne les deux sont Morisques ou descendants d'iceulx et des Juifs[5] ». N'allaient-ils pas se lever et faire cause commune avec les révoltés de Grenade? Philippe II devait le prévoir. Cela n'échappa point à M. de

[1] *Lettres de Charles IX*, p. 256.
[2] *Dépêches*, II, pp. 134, 148.
[3] *Ibid.*, p. 148.
[4] *Lettres de Charles IX*, p. 256. Quelques mois plus tard, cette promesse fut renouvelée conditionnellement et un plus grand secours fut promis après la fin de la guerre de Grenade. *Dépêches*, II, pp. 169, 216.
[5] *Dépêches*, II, 166.

Fourquevaux : le Roi « ne se fie pas, écrit-il, des Morisques de Valence, qui sont dix huict mil maisons ou familles, d'où sortiront plus de cinquante mil hommes avec armes offensives; ains tient pour rezollu qu'ils feront comme ceulx dud. Grennade, si l'armée turquesque abordera en leur cousté[1] ».

Il fallait en finir. Pour prévenir un tel danger, Philippe II résolut de s'approcher lui-même de l'ennemi pour donner du cœur au « tiers » composant ses bons sujets sans attache ni parenté avec les Morisques et les Juifs. Il décida de tenir les Cours à Cordoue[2] : il « donnera chaleur à son camp de Grannade, estant si prez », écrit l'ambassadeur[3]. Le 13 janvier suivant (1570), il partit donc pour Cordoue. A cette date, Orgiva, petite place fortifiée par les Morisques, avait été prise[4]. Quatre-vingts d'entre eux environ avaient péri; les survivants avaient gagné la montagne. Mais déjà l'on disait que les rebelles étaient « à la fain extreme[5] ». Et Charles IX renouvelait à l'ambassadeur son désir d'être informé de cette rébellion : « Je vous prie continuer semblablement de m'escrire quel succez prendra cette guerre des Mores, comme chose que j'auray à bien grand plaisir d'entendre.[6] »

Les Morisques à bout de ressources voulaient demander « mercy » dans l'espoir qu'il leur serait permis de quitter l'Espagne et « de passer en Barbarie ». Philippe II ne voulut point y consentir, soit qu'il n'eût d'autre pensée, comme l'a cru Fourquevaux, que « d'en faire une punition qui serve d'exemple[7] », soit qu'il craignît, en leur permettant de se rendre en « Barbarie », de donner de nouvelles forces à l'ennemi séculaire. Au mois d'avril, il était encore à Cordoue[8], malgré l'insalubrité de l'air[9]. Il espérait alors être bientôt « au-dessus » des Morisques[10]; il paraissait disposé à l'indulgence; les monts Alpujarras leur restaient malgré la défaite et la misère. Il avait déjà dépensé des millions dans cette guerre[11], sans parler des sacrifices d'hommes. C'était un revirement inattendu. M. de Fourquevaux en confia la nouvelle à son courrier du 22 mai suivant (1570). « L'opinion commune, écrivait-il, est qu'il leur donnera la paix et les

[1] *Dépêches*, II, pp. 148, 149.
[2] *Ibid.*, pp. 154, 170
[3] *Ibid.*, p. 154.
[4] *Ibid.*, p. 171.
[5] *Ibid.*
[6] *Lettres de Charles IX*, p. 286.
[7] *Dépêches*, II, p. 171.
[8] *Ibid.*, p. 219.
[9] *Ibid.*, p. 210.
[10] *Ibid.*, p. 220.
[11] *Ibid.*, p. 229.

laissera parler algarabic et vestir à la moresque; leur fera rendre femmes et enfans; et toutz prisonniers se rendront d'une part et d'autre et remis en leurs possessions comme devant, soubz certaines modifications qu'on ne scait encore ny cela que par discours. On dict que la paix se fait, ajoutait l'ambassadeur, afin de sortir de ce travail qui consume et brusle l'Espaigne à petit feu, et pouvoir plus seurement resister au Turc et aux François, s'ilz vouldroient entreprendre sur ce Païs Bas ou ailleurs après que votre Royaume sera pacifflé, ne pouvant croire que les armes se laissent incontinent sans donner ung eschec en quelque lieu. [1] »

Il faut noter, en passant, ce dernier trait : Philippe disait toujours qu'il lui déplaisait fort que le Roi de France traitât avec les Huguenots, ses sujets rebelles. Il pensait plus à lui qu'à la religion, dont il mettait sans cesse en avant l'intérêt : la France demeurant en guerre avec elle-même, il n'avait rien à craindre d'elle; il gardait sa pleine liberté d'action. Ce n'est pas sans quelque satisfaction pour son amour-propre ni sans ironie que Charles IX écrivait à son ambassadeur : « Il est temps que je pense de conserver ce qui m'est demouré de reste; car je scay bien qu'il n'y a gueres de gens si charitables qu'ilz me voulsissent rendre ce que je pourrois perdre, continuant la guerre dedans mon Royaulme, et moings m'ayder à en recouvrer ailleurs. Ce sont, il me semble, des raisons assez vifves pour fere croire à celluy qui y a le principal interest combien il luy est necessaire de pourvoir à ses affaires. Je vous ay encore voullu dire cecy pour vous fere cognoistre le peu d'occasion que le Roy Catholicque, mon frere, aymant le bien de mon Royaulme, comme il dict, a de trouver maulvaise une chose qui m'importe tant. Je debvrais à plus forte raison trouver estrange l'accord qu'il faict, comme j'ay sceu, avec les Morisces, estant si foibles comme le duc d'Alve dict publicquement qu'ilz sont et si près de leur fin [2]. »

C'est un assez joli morceau.

Philippe II traita, en effet, avec les rebelles et cependant tous les avantages étaient pour lui. « Le Rey Juclo qu'ils appellent, écrit l'ambassadeur, s'est rendu au Roy d'Espaigne, ensemble huict mil hommes qu'il avoit de combat et toute la terre, lieux et villages qui sont au long de la riviere d'Almansor ont rendu les armes et sont retournez à l'obeissance dud. Sr Roy [3]. »

Les conditions faites aux Morisques ne furent pas mauvaises, loin

[1] *Dépêches*, II, p. 222.
[2] *Lettres de Charles IX*, p. 289, 290.
[3] *Dépêches*, II, p. 228.

de là. M. de Fourquevaux s'empressa de les mettre sous les yeux du Roi et de la Reine Mère. Il écrivait au Roi :

Le Roi « les remect en leurs biens et maisons, promettant que le Pape les absouldra et recevra pour penitentz; et remis à l'Église, pourront recouvrer les captifz soubz ung certain prix le plus moderé qu'il sera possible, parleront et vestiront à leur fantasie, mais ilz professeront la loy et religion chrestienne catholique [1] ».

Il écrivait à la Reine :

« Les conditions que j'ay peu savoir sont : que le Roy Catholique les fera accomoder d'aucuns lieux, comme Gadix et Baça en la plaine et autres lieux, où ilz se puissent retirer et vivre loing de la marine.

« Lad. Majesté fera establir garnison dans les lieux forts de la montagne et de la plaine, prennant les Morisques rendus soubz sa protection antienne comme bons subjects. Lesquelz rendront et consigneront toutes les armes aux depputez dud. Sr Roy. Et pour ce qu'elles leur ont cousté beaucoup, il commandera leur estre faicte quelque gratieuse recompense en deniers ou en bleds.

« Que les Morisques, hommes, femmes et enfans, qui sont esté prins et faictz esclaves, seront rachaptables par leurs gens pour certain honneste priz, selon leur disposition et eage.

« Les Turcs et Mores en nombre d'environ six cens qui ont aydé aux rebelles repasseront librement avec leurs biens en Alger et leurs seront delivrés deux navires et autres barques.

« Et Sad. Majesté fera office envers le Pape qu'ils soient pardonnez pour l'erreur auquel ils ont vescu, et ne soient puniz par la Saincte Inquisition.

« Madame, ce sont les articles de la capitullation accordée aux rebelles [2]. »

Charles IX se montra « bon frère ». « Ayant esté bien ayse d'entendre par vostre lettre du seize de juing, écrivit-il à l'ambassadeur, que le Roy, mond. bon frere, ait accordé avecques une partie des Morisques; esperant que les autres prendront exemple sur leurs compaignons et qu'il demeurera en repoz de ce costé là. Vous vous en réjouirez de ma part avecques luy, luy disant que je particippe au contentement qu'il a, quant ses affaires preignent le bon chemin qu'il desire, non moins que ci c'estoit aux miennes propres [3]. »

Tous les rebelles n'étaient pas réduits, en effet. Il en restait envi-

[1] *Dépêches*, II, p. 228.
[2] *Ibid.*, p. 231.
[3] *Lettres de Charles IX*, pp. 297, 298.

ron quinze cents : don Juan d'Autriche devait les ramener [1]. Ils ne pouvaient pas être un obstacle sérieux à la pacification. La reprise des hostilités dans la seconde quinzaine de juillet [2] ne l'entrava pas. De part et d'autre, l'action avait été chaude et l'émotion très grande. Philippe II ne se montra pas inhumain, bien que plusieurs historiens aient écrit le contraire. Les *Dépêches de M. de Fourquevaux* sont là pour l'attester. On ne peut mettre à sa charge la mesure qu'il prit de faire « sortir tous les Morisques et les despartir parmy l'Espaigne [3] ». Car c'était assurer la paix en réduisant les Morisques à l'impuissance par un moyen que la civilisation ne réprouve pas. M. de Fourquevaux nous montre même le gouvernement de Philippe II plus doux que n'avaient été les gouvernements précédents. Ceux-ci n'envoyaient pas des forces en campagne; les garnisons suffisaient; rassemblées elles entraient dans le pays des Maures « pour donner le gast aux bledz et leur coupper vignes et arbres fruitiers pour les reduire à la faim ». Ainsi avaient fait les rois de Castille [4]. Philippe II ne commit pas cette cruauté.

2°. — LE PROJET D'EXPÉDITION EN IRLANDE.

M. de Fourquevaux, rapporteur fidèle de tout ce qu'il voit, sait et entend à Madrid, parle à plusieurs reprises du projet de Philippe II d'envoyer des troupes en Irlande, d'y faire une descente ou même d'en entreprendre l'expédition [5]. Avec Stuely il croit facile cette expédition. « Je suis de son opinion, dit-il, selon quelque cognoissance que j'ay de lad. ysle [6]. »

Pour comprendre un tel projet et ce langage, il faut revenir à vingt ans en arrière et parler de l'Irlande de 1550.

L'Irlande, donnée par le pape Adrien IV au roi d'Angleterre Henri II (1155), nominalement soumise par celui-ci (1171), révoltée grâce à l'appui de l'Écosse avec Robert Bruce (1318), avait vu la main de l'Angleterre s'étendre d'abord partiellement sur elle, puis définitivement sur toute l'étendue du territoire après le mariage du duc de Clarence fils d'Édouard III avec l'héritière de ses rois (1361). Placée depuis deux siècles sous sa pleine domination, elle n'avait jamais aimé le vain-

[1] Voy. son « Bando ». *Dépêches*, II, 226.
[2] *Dépêches*, II, 244. Cependant elle n'était pas complètement rétablie au mois de janvier suivant. *Lettres de Charles IX*, p. 316.
[3] *Dépêches*, II, p. 296.
[4] *Ibid.*, p. 296.
[5] *Ibid.*, pp. 279, 288, 282, 283, 294.
[6] *Ibid.*, p. 294.

queur. Persécutée dans sa foi, elle le détesta. Elle goûta peu le présent d'Henri VIII qui l'érigea en royaume (1542)[1]; car c'était pour l'unir plus étroitement à l'Angleterre. Si elle eut d'abord moins à souffrir que celle-ci de la persécution religieuse, elle comprit quel sort l'attendait. Le règne de Marie Tudor (1547), qui s'annonçait sous d'assez favorables auspices, ne la rassura point. Le fait est que cette même année (1547), Henri II étant monté sur le trône de France, elle se mit aussitôt en devoir de prendre ses sûretés et ses moyens pour atteindre le but qu'elle poursuivait depuis des siècles : se soustraire à la souveraineté de l'Angleterre. Trop petite pour se suffire, engager la lutte et triompher, elle voulut se donner à Henri II, prince jeune, puissant, opposé au protestantisme. Ce projet sourit à ce roi ambitieux. D'ailleurs les Guise portaient son attention sur l'Écosse; la reine Marie, veuve de Jacques V (1542) et régente au nom de sa jeune fille Marie Stuart, avait besoin de son secours et de son appui. L'année qui suivit son avènement au trône, il dépêcha donc en Écosse ses commissaires ou ambassadeurs, qui furent M. de Fourquevaux et de M. de Visque[2]. Cette commission reste étrangère à mon sujet. Je la signale, parce qu'à cette occasion M. de Fourquevaux fut envoyé en Irlande avec mission d'étudier les dispositions des habitants, d'en faire connaître l'état et de voir si le projet des Irlandais était vraiment pratique. M. de Monluc, le futur évêque de Valence, accompagna l'envoyé français. Ils y restèrent environ trois mois pendant l'hiver (1548-1549)[3]. Je signale la commission d'Écosse aussi et surtout parce que l'occupation de l'Irlande par la France l'eût singulièrement aidée et fortifiée. Nos deux commissaires, je veux dire M. de Fourquevaux et M. de Visque, furent porteurs d' « Instructions et memoires » pour le Roi. Ils existent au château du Fourquevaux. Il y fut beaucoup question de l'Écosse et un peu de l'Irlande. Le comte d'Argyll se montra le partisan convaincu de la France. C'était le salut et de l'Irlande et de l'Écosse. Il écrivit une lettre pour le Roi. Je lis dans ces « Instructions : »

[1] Voyez la *Correspondance politique d'Odet de Selve*, p. 61. In-8°, Paris, Alcan, 1888.

[2] *Memoire au roi*. Fonds de Fourquevaux, au château de Fourquevaux. M. de Fourquevaux eut le titre de gouverneur de Humes. Ce fut le prétexte.

[3] Je donne ici une attestation du maréchal de Termes, datée du 23 août 1571, certifiant que M. de Fourquevaux avait, en 1549, fait le voyage d'Irlande avec M. de Monluc, depuis évêque de Valence, sans avoir été depuis défrayé :

« Nous Paule seigneur de Termes, marechal de France, certifions à tous qu'il appartiendra que dès l'année M. V^c. XLIX, Nous estant lieutenant general pour le Roy en Escosse, il pleust à Sa Majesté envoyer au Royaulme d'Hyrlande par devers les princes et seigneurs Hyrlandois et pour choses concernantes son service, Monsieur le prothenotaire de Montluc, aujourd'hui evesque de Valence,

« Du conte Darguil

« Fault presenter au Roy sa lettre et ly faire entendre comment ledict conte regrette bien qu'il n'ayt la commodité de ly faire service avec ses forces et Escossois saulvages en la frontiere de Gedouart et pays loingtains dont desireroit il bien qu'il pleust à Sa Majesté l'employer du costé d'Irlande, car la conté Darguil est distante d'ung petit bras de mer, lequel se passe facilement en huict heures; et s'asseure qu'il ly fera du service de ce costé là, s'il ly est commandé.

« Mesmement que desja il a guerroyé souvent ledict pays et y a trouvé pratique et pour ce que ledict pays d'Irlande s'osteroit voluntiers de l'obeyssance d'Angleterre et se donneroit au Roy y voyant des Françoys qui ne maltraitassent point le peuple, car cesdictz Anglois leur font beaucoup d'oultrages et de maulx.

« Le dict conte Darguil a en son pays grand nombre de navires longz qui vont à voyle et à rame et pourroit charger dessus grand nombre de ses subjectz pour descendre audict Irlande et le fera avec les conditions qu'il envoye demander par ses memoires, dont la teneur sensuyt. »

Cette « Instruction » était suivie d'un « Mémoire », en effet. Il contient des explications utiles, des indications aussi et un exposé curieux. Il ne paraît pas que la situation de l'Irlande fut autre en 1570, au moment où elle demanda l'intervention de l'Espagne. En tout cas, il sera bon de la connaître d'après le comte d'Argyll, qui devait quelques années plus tard jouer un rôle si étrange à l'égard de Marie Stuart. Je n'hésite pas à le donner.

Memoyres de ce que M. le conte de Visque et M. de Forquevaulx declareront au Roy touchant l'entreprinse d'Irlande de la part du conte Darguil.

« Premierement, après que les très humbles recommandations seront faictes au Roy, ly diront qu'il me trouvera tousjours loyal sub-

estant lors près de la Royne douairière defuncte et nous; et par mesme moien Sadite Majesté deputa le s^r de Fourquevaulx, lors cappitaine et gouverneur de Hymes place dudit Escosse, pour aller de compagnye avec ledit s^r prothenotaire; ce qu'ilz feirent durant l'hyver, et demeurarent à faire ledit voyaige tant à aller sejourner que retourner environ trois mois, sans ce que Sadite Majesté ou nous, eussions audit de Fourquevaulx ordonné aucuns deniers pour sa despense et deffray durant ledit voyaige ne que nous ayons entendu luy en avoir esté paravant ou depuis faict aucun remboursement, ainsi que nous le certifions par la presente signée de notre main et scellée du scel de nos armes. A Saint Germain en Laye, le xxiij^e jour d'aoust, l'an M. V^c. LXI.

Paule DE TERMES *signé.*

Sceau.

DUBOYS *signé.*

ject à la Royne ma souveraine et son très humble et très obeissant serviteur, priant d'employer ma persone, biens, parens et amys, pour luy faire agreable service à toutes heures et endroitz où il ly plaira me commander moyennant qu'il ly plaise de me donner ayde comme s'ensuyt.

« Secondement, pour l'advertir de la part dudict conte Darguil pour myeulx achever l'entreprinse touchant Hirlande, que ledict conte fournira cinq mile homes pour ung mois après leur descente en Hirlande advittaillez et embarquez à ses despendz et au cas qu'il faulsit demeurer plus de temps en Hirlande pour mettre en avant leur intention, qu'il soit le plaisir du Roy de parfournir le surplus du temps ainsi comme il appartiendra et qu'il ly plaise envoyer avec ses capitaines commissaires et tresoriers pour en faire le payement et pour contenter les seigneurs d'Hirlande qui vouldroyent venir soubz l'obeyssance dudict conte au nom dudict Roy et pour remunerer les capitaines et gentilzhomes Escossois suyvant leur service.

« Tiercement, ledict conte demande qu'il plaise au Roy pour les supporter ly envoyer deux mile cinq cens hommes, c'est à dire mile harquebusiers et mile v^e^ piquiers avecques ung double cannon et deux simples cannons, deux bastardes, deux moyenes, deux doubefaulcons et quatre faulconneaulx, avecques poudres, boulletz, munitions et cannoniers suffisamment fournys avecques pales, pioches et autres manœuvres et pics et pionniers.

« *Item*, ledict conte demande quatre galères avecque ung suffisant nombre de navires bien fournis et accoustrez à la guerre pour porter lesdictz gens et capitaines Francoys et pour demeurer après l'armée qui descendra à terre et pour garder que nulz Anglois eschappent par mer et pareillement que nul Anglois vienne au secours des susditz d'Irlande et que lesdictz navires soient parfourniz de vivres et de pain pour estre venduz audict camp pour leur argent.

« *Item*, qu'il plaise au Roy envoyer une commission de lieutenant general audict conte Darguille de toute l'armée au nom du Roy et pour luy donner ung honeste estat comme il appartiendra durant ladicte entreprinse, avec puissance au nom du Roy de promettre aux s^rs^ d'Hirlande des dons et pour maintenir ceulx qui rendront audict conte au nom dudict Roy leur oblige ou pleiges.

« *Item*, ledict conte demande que le jeune conte de Guildor soit envoyé avec les secours desusdicts pour se joindre avecque luy pour mieux servir le Roy.

« *Item*, que ledict support de navires et gallères arrive premierement à l'isle de la Mellache près l'isle d'Aray et après que le conte Dar-

guile soit adverty par le Roy ung mois avant leur arrivée. Et trouve bon que l'arivée commence au chasteau et village de Cracsergue et à la ville de Cordil où lesdictz navires et galères peuvent approcher et estre en seureté en bons havres et rades, pour autant que ces deux fortz sont les plus prochains d'Escosse et estans prins sera occasion de mettre beaucoup des terres d'Hirlande en obeyssance et par espetial les plus prochaines du Royaume d'Escosse, Darguille, etc.

« Or, avons nous à remonstrer au Roy, par l'advis de M. Doysel son ambassadeur touchant la coleur quil auroit de faire ceste entreprinse, que Hirlande a esté de toute ancieneté de l'eglise et Sainct Siege apostolique et donne par icelle aux Roys d'Angleterre par condition que où ilz violeroyent et contreviendroyent aucunement aux droictz et authorites de ladicte eglise, ledict Royaulme retourneroit à son obeyssance et subjection.

« Du depuis est advenu par deux fois que lesdictz Roys d'Angleterre sans ceste dernière se sont allienez de ladicte obeissance; toutefois finallement leur a esté ledict Royaulme confirmé par ledict Saint Siege apostolique avecques la susdicte condition et encores plus expresse. Laquelle ayant aujourdhuy enfraincte comme checun scayt, il est à croire que les gens dudict pays d'Hirlande servans à leur prince plus par force et tirannie que de bonne volunté estantz deulx mesmes et de leur naturel devotz et fideles chrestiens, que là où cela seroit bien vivement et expressement remonstré par ung legat de Nostre Sainct Pere le Pape qui seroit envoyé audict pays quant et l'armée avecq les persuasions requises pour cest effect, que cela donneroit grand cueur au peuple et luy seroit occasion de se despartir avecques raison de l'obeyssance de celluy qui le tient ou veult tenir en infidelité.

« Cedict advertissement estant donné à la Royne Douayriere d'Escosse et audict ambassadeur par le susdict conte Darguile comme chose veritable, ladicte Dame nous en a faictz advertir par ledict s^r^ ambassadeur, affin que estans arrivez à la court nous en puissions faire rapport au Roy pour avoyr tousjours plus de moyens de faciliter son entreprinse, s'il ly plaist la drecer de ce cousté là.

« Laquelle chose ly est aysée par les raisons susdictes.

« Et que les Anglois ny sont en grand nombre, car il n'en y a sinon en quelques garnisons de chasteaulx.

« Davantage les dicts Anglois y sont fort hays pour cause de leurs insolences.

« *Item*, le peuple d'Hirlande est mal armé.

« *Item*, leur cavallerie porte une javelline à lancer et est desarmée come les Escossois.

« *Item*, porte grand devotion au conte Quildor et au grand prieur d'Hirlande, lesquelz sont de present en Avignon, de sorte que à leur adveu et persuasion ilz chasseront voluntiers les Anglois.

« *Item*, c'est ung peuple qui craingt estrangement l'artillerie et harquebuserie, de sorte que scachant y en avoyr contre eulx, n'y aura forteresse qui ne se rende incontinent.

« Mesmement ilz n'ont forteresse pour attendre le canon; et quant à Dublin, ce n'est que simple et vieille muraille, ne Wastreforde non plus, et mal fournies d'artillerie et de munitions; lesquelles deux villes sont les meilleures devers l'Angleterre et pourroient servir d'echele pour ceulx qui feroient la routte de Doubertay. Pour le moins ce seroit une grand retraicte aux nostres qui feroient guerre aux Anglois et très bon moyen d'affoiblir l'enemy des homes, tributz et commodités qu'il leve dudict Hirlande.

« Et pour autant que la conté de Quildor est prochaine de Wastreforde, ce pourroit estre la première descente affin de la fortifier et que le conte Darguile s'employat de son quartier par Cragforgues pour departir la force des Anglois estantz audict pays. Puis en après tandis que ladicte ville se feroit forte, l'armée de mer avec son equippage courroit la coste de Galles et à ung besoin feroit descente en l'isle de May ou en autre port propice pour y dresser ung fort.

« Quoy qu'il en soit, la Royne desireroit voluntiers veoyr la guerre en divers lieux contre l'Anglois afin de ly divertir ses forces et le mettre en despense plus grande, ce qui adviendra s'il est assailly de plusieurs coustez et à l'infester dudict quartier suffira d'ung nombre de navires et quatre ou cinq gallères portantz deux mile homes de pied et quelque chevaulx s'il est possible et qu'il y ait un bon nombre de pionniers s'il plaist au Roy que quelque port soit prins et gardé.

« Si est ce que ung seigneur beaufils du conte Darguil m'a promys à Lislebourg, si le Roy entreprend contre les Anglois en Hirlande, de le venir servir à la descente des François avec cinq cens chevaulx Hirlandois, lequel capitaine ha souvent guerre dedans ledict pays et affirme que ledict pays se revoltera incontinent contre les Anglois, pourveu que les François se gourvernent honestement à l'endroit de ceulx qui se donneront au Roy. »

Le comte d'Argyll semblait se préoccuper de lui-même et chercher un intérêt personnel dans cette affaire. Cependant, il faut convenir qu'il offrait de sérieuses ressources. Henri II pouvait sans imprudence entreprendre une telle expédition. L'Angleterre n'était pas en état de résister. Elle aurait succombé. M. de Fourquevaux regardait l'expé-

dition comme utile, pratique et opportune [1]. Il ne se fit pas faute de le dire. La reine d'Angleterre, Marie Tudor, fut-elle informée du projet? Agit-elle pour le faire avorter? Henri II répugna-t-il à rompre la paix? Le 30 mars suivant (1549), le connétable Anne de Montmorency adressa à M. de Fourquevaux, encore en Irlande, le billet suivant :

A Monsieur de Fourquevaulx.

« Monsieur de Fourquevaulx, Le Roy envoie presentement par delà le s^r de Fumet, present porteur, pour l'occasion que vous entendrez. Qui vous dira aussi le contantement qu'il a du service que luy avez faict par delà. Presentement nous avons sceu que le s^r de Montluc est arrivé à Brest, par lequel nous actendons à savoir ce que vous aurez fait par ensemble au voyage d'Irlande ; chose qu'il ne sera besoing poursuivre, estant en paix avecques les Anglois comme nous sommes. Qui sera la fin; priant Dieu, Monsieur de Fourquevaulx, vous donner ce que vous desirez. De Paris, le xxxe jour de mars 1550.

« Le tout antyerement vostre

« MONTMORENCY. »

Le projet était donc abandonné, tout au moins remis.

Mais l'Irlande ne renonça point à l'espoir de se détacher un jour de l'Angleterre ; elle en garda même la volonté. Le gouvernement d'Élisabeth, appelée au trône le 17 novembre 1558, ne pouvait guère l'apaiser et se la concilier; au contraire, puisqu'elle persécuta les catholiques jusqu'au sang. Mais l'Irlande ne se tourna plus du côté de la France. La mort dramatique d'Henri II avait été un vrai malheur ; il laissait des enfants en bas âge et le Royaume à la merci des factions jalouses. Catherine de Médicis prit le pouvoir avec François II et le garda sous Charles IX; mais pour la réduire, on lui opposa une guerre civile et religieuse. La France ne fut plus en état d'engager une grande action en Europe. Quelque idée avantageuse que l'on se fasse de son habileté, de son esprit de suite, de la fécondité de ses combinaisons, il faut bien convenir que la France perdit alors beaucoup de ses forces vives. Le malheur public affligeait Fourquevaux; à l'égard des « querelleurs », il n'éprouvait qu'un sentiment :

[1] Nous lisons dans sa dépêche du 11 octobre 1570, où il parle de l'expédition probable des Espagnols en Irlande : « Et ne tint que au feu Roy de glorieuse memoire votre père de s'en faire Roy, lorsque Monsieur de Vallence et moi fusmes envoyés de sa part vers lesd princes [d'Hirlande]. » *Dépêches*, II, 279.

la réprobation; dans ses *Dépêches* il parlait d'eux avec indignation et colère. L'Espagne était la première à profiter des divisions intestines et de l'affaiblissement du pouvoir royal; c'est elle qui en recueillait le principal bénéfice. Philippe II, même indécis d'esprit, bizarre, dépourvu des grandes vues et des fortes résolutions, parut être le maître de l'Europe. La conduite des Irlandais le prouve à sa manière. A défaut du Roi de France, c'est à lui qu'ils s'adressèrent.

M. de Fourquevaux, aux aguets de toutes les nouvelles, ne manqua pas d'en informer la Cour du Louvre : la chose en valait la peine. Maurice Gibbon, archevêque de Cassel, et Richard Stuely étaient venus prier Philippe II[1]. Il ne doutait pas que l'expédition ait lieu; il croyait à son succès : « Me tennant bien asseuré, Sire, écrivait-il au Roi, que si aud. Hirlande descendront quatre mil hommes de guerre, que toute l'isle s'eslevera tout aussitost contre les Anglois, car les princes du païs leur sont ennemys[2]. » Un mois après, il y revenait, faisant réflexion que le Pape Pie V avait cette année même excommunié la reine d'Angleterre[3]; et il insistait. « Il faut considerer, sur ce propoz, disait-il, que la bulle du Pape tant aigre contre la royne d'Angleterre n'estoist pas sous mistere ny pour moins que du sceu de decà, afin de disposer Anglois et Hirois à une rebellion; car il est vraisemblable que dès l'heure que l'isle Hirlande sera envahie par armes estrangeres pour la religion et querelle du Siege Apostolique, lequel tend en estre souverain par tiltres authentiques, et assistez desd. princes Hiroys, que le feu d'icelle isle saultera en Angleterre, de façon que lad. Dame royne ne fust de sa vie en plus grand hazard[4]. » Il pensait que l'expédition contre Groningue dans la Frise révoltée n'était qu'un prétexte ou une occasion; c'est contre elle « qu'on feindra voulloir employer » l'armée déjà prête. Trois mois après, les préparatifs semblaient terminés; et M. de Fourquevaux écrivait : « L'embarquement sera au port de Viveros aud. Galice, où il y a cinq navires à luy (au Roi) et dix autres qu'il faict fretter en Biscaye; donnant entendre à ses gens qu'il trouvera trente mil Hirois qui l'attendent aud. Hirlande pour se joindre avec luy à sa descente[5]. »

Mais la reine d'Angleterre, voyant le danger, fut assez adroite pour le conjurer, grâce aux hésitations et aux lenteurs de Philippe II. On lit dans un « Advis » rédigé par M. de Fourquevaux à la fin du mois

[1] *Dépêches*, II, p. 279.
[2] *Ibid.* Dépêche du 11 octobre 1570.
[3] 25 février 1570.
[4] *Dépêches*, II, pp. 294-295. Dépêche du 9 novembre 1570.
[5] *Ibid.*, pp. 325-326. Dépêche du 14 février 1571.

de mars (1571) : « Richard Stuely anglois estoit party de Madrid devant caresme [1] accompaigné de trois capitaines espaignolz, pour aller en Hirlande scavoir au vray si les princes dud. païs perseverent en l'offre qu'ils envoyerent faire à Sa Majesté Catholique par led. anglois et par l'archevêque de Cassel; et à son retour seroit deliberé des forces qu'on y vouldroit emploier. Il est retourné en led. lieu le xxiij^me^ du present, ayant esté contremandé pour ce que l'on espere venir en accord avec la royne d'Angleterre [2] ». Cette fois, c'était la faute des princes irlandais. Il est permis de le regretter pour l'Irlande et pour l'Espagne. En fait d'Espagnols, les vertes plages de l'Irlande ne reçurent seize ans après que des naufragés, malheureuses épaves de l'invincible Armada.

3°. — LES PAYS-BAS.

Il y aura aussi un véritable intérêt à suivre du point de vue de M. de Fourquevaux les affaires des Pays-Bas. Elles occupent une grande place dans ses *Dépêches*. Ce n'est pas qu'il eût à en traiter; mais l'Europe toute entière y était attentive; la Cour du Louvre sentait que la partie qui s'y jouait avait une capitale importance. Donc il l'informait, disant ce qui lui paraissait probable ou juste.

C'est le 4 octobre 1565 que M. de Fourquevaux arriva à Ségovie, et le 20 de ce même mois il envoyait au Roi sa première dépêche d'Espagne [3]. Le 9 avril suivant, son courrier apportait les nouvelles les plus graves : les Pays-Bas étaient « en trouble et esmotion »; le prince d'Orange traitait du secours qu'il fallait « à ceulx desd. Païs Bas »; le comte d'Egmont cependant était accouru pour le « divertir et le dissuader de ce propoz [4] ». L'avis commun était que pour remédier à un tel « trouble », il fallait ou que le Roi allât en personne dans les Pays-Bas ou qu'il y envoyât de grandes forces [5].

En parlant ainsi l'ambassadeur n'était que l'écho de l'opinion espagnole. Le courrier de la duchesse de Parme, gouvernante des Pays-Bas, arrivé le 4 avril (1566), alarmé et inquiet, demandait un tel « remède ».

Tout le monde connaît l'occasion ou le motif de ces troubles. Philippe II avait, contrairement à l'avis de la gouvernante, imposé l'Inquisition aux Pays-Bas; ils la refusaient [6]. La noblesse protesta

[1] Les Cendres tombèrent le 28 février cette année 1571.
[2] *Dépêches*, II, p. 344.
[3] *Ibid.*, I, p. 3.
[4] *Ibid.*, p. 68.
[5] *Ibid.*, pp. 68, 82.
[6] *Ibid.*, p. 68.

par acte écrit en français[1], d'accord avec l'opinion commune. On était du « party des remonstrants », à la fois contre l'Inquisition et contre le Roi[2]; à telles enseignes, que ces nouvelles alarmantes retardaient la guérison du Roi sous le coup de « cinq grands accès de fièvre[3] ».

La question paraissait, en effet, très grave, non seulement au point de vue du fait actuel des Pays-Bas et de l'Espagne, mais encore et surtout au point de vue du principe. Depuis le treizième siècle, l'Inquisition avait apparu comme une institution nécessaire à l'Église ou même liée au sort de la conscience chrétienne. Les Huguenots, redoutant le fameux tribunal qui les gênait dans leurs prêches, avaient allégué la liberté de conscience. Les Gueux l'alléguaient encore; leur triomphe ne pouvait que se tourner contre le catholicisme lui-même. A cette date, Philippe II ne se considérait pas encore comme son champion et défenseur; mais, prétendant « régler les mouvements de l'Europe, diriger la papauté et faire de la puissance espagnole le principal moteur du monde chrétien[4] », il ne pouvait qu'être préoccupé. En réalité, il fut grandement inquiet. M. de Fourquevaux ne donna pas son avis sur le fond de la question engagée; il faut noter cette réserve, car elle augmente l'intérêt de ses *Dépêches* : l'opinion, l'état d'esprit, les conseils des Espagnols s'y reflètent.

Il y avait beaucoup à faire : tout le monde en était d'accord. Mais que faire? Sans doute la voie des armes paraissait s'imposer; le dernier mot devait rester à l'autorité royale, tout le monde en convenait. C'est une des raisons qui décidèrent la démarche du comte d'Egmont auprès du prince d'Orange, à la première heure; le Roi ne pouvait sacrifier son pouvoir; les Pays-Bas ne devaient point se déclarer ouvertement contre; car, grâce à la duchesse de Parme, il n'était pas dit qu'on n'obtînt satisfaction sur le point essentiel : l'Inquisition.

On sait que la duchesse de Parme voulait la tolérance. Opposée à l'établissement de ce tribunal, elle estimait qu'on pouvait encore trouver un heureux moyen pour tout arranger. En attendant une solution définitive, elle suspendit momentanément l'exercice de l'Inquisition[5]; il en résulta un peu de calme. Philippe II alla même plus

[1] *Dépêches*, I, p. 82.
[2] *Ibid.*, p. 92.
[3] *Ibid.*, III, p. 23.
[4] M. Mariéjol : *L'œuvre de Philippe II*, dans l'*Histoire générale* de MM. Lavisse et Rambaud, V, p. 490. Paris, Colin, 1895.
[5] *Dépêches*, I, p. 92.

loin. Le courrier du 6 novembre suivant (1566) contenait une *Responce* où l'on lit:

« La licence que les Flamengs ont prinse de prescher est receue en très mauvaize part en Espaigne, encore que ce qui leur a esté permis de prescher hors les villes et l'abollition des placards et pardon du passé vienne de ce Roy, qui l'a faict soubz le nom de Madame de Parme, laquelle n'eust ozé permectre chozes tant contreres à l'Inquisition d'Espaigne sans expresse permission dud. Sr Roy, qui en a esté conseillé par les principaux sieurs de son Conseil, en attendant de pouvoir assembler les Estatz de Flandres et des Païs Bas, qui vault aultant comme d'attendre le temps et opportunité de pourvoir aux desordres desd. Païs et de reprimer lad. licence par les meilleurs moyens que led. Roy pourra [1] ».

C'était donc la tolérance; c'était donc aussi la pacification; les États de Flandre et des Pays-Bas, appelés, allaient apaiser les esprits et réconcilier l'opinion.

La duchesse de Parme avait officiellement pris cette mesure, qui était un pas en arrière. Mais M. de Fourquevaux s'était exactement rendu compte que le Roi l'avait voulue. On peut se demander s'il fut alors sincère. Peut-être avait-il en vue de gagner du temps pour prendre de nouveaux conseils. On le croirait. Il n'aimait pas les Pays-Bas, bien qu'il y fût né; il lui coûtait d'y aller, et cependant il ne cessa de dire et de faire dire qu'il s'y rendrait bientôt en personne. Au moment où par la duchesse de Parme il faisait prévaloir la tolérance, il faisait savoir qu'il agirait vigoureusement et qu'il mettrait en ligne de grandes forces [2]. Il est vrai qu'il s'attacha à faire une distinction essentielle, tout en s'excusant d'engager la lutte armée. Il avait épuisé les moyens de conciliation; il fallait maintenant « mieux que parolles et remontrances [3] ». Mais il n'est plus « question de religion en cela ». Les rebelles à son autorité seront les seuls qu'il poursuivra. La dépense a été supputée [4]. On la fera; il restera encore quinze cent mille écus [5].

Ce fut donc la guerre. Les rebelles battus à Valenciennes se soumirent et acceptèrent l'Inquisition [6]. Puis le duc d'Albe se rendit dans les Pays-Bas. Avec lui, c'était la répression à outrance. La

[1] *Dépêches*, I, p. 139.
[2] *Ibid.*, pp. 147-149.
[3] *Ibid.*, p. 147.
[4] *Ibid.*, p. 152-153.
[5] *Ibid.*, p. 153.
[6] *Ibid.*, pp. 177, 183, 488.

duchesse de Parme prit « fort asprement et à merveilleux crevecœur l'autorité et commission » que le Roi lui donna [1]. C'est le Roi qu'on lui avait fait espérer; mais c'est l'homme le plus intolérant qu'on envoyait en Flandre. La liberté de conscience était réclamée avec instance [2]. Que pouvait-on attendre du duc d'Albe? L'arrestation des comtes d'Egmont et de Horn fut sa réponse; elle mit la duchesse dans un état de mécontentement presque violent. Elle demanda « de se pouvoir retirer vers son mary [3] ». Son départ eût été un désastre à cette heure. On lui fit de nouveau espérer la venue du Roi; on la pria même d'attendre jusque-là [4]. Elle attendit; et comme le Roi ne sut se décider à se rendre dans les Pays-Bas pour les pacifier, elle en fut réduite à s'éloigner. M. de Fourquevaux se borna à signaler le fait. « Madame de Parme, écrivait-il le 26 décembre suivant (1567), a son congé et assignation de vingt mil escuz de rente sur telle nature de denier que elle voudra choisir rachetable pour cent cinquante mil escuz. Mais la citadelle de Plaisance lui est reffusée et le recouvrement de Novarre est encore sur le bureau pour le luy rendre ou de commuer sa valleur ailleurs [5]. »

Le congé accordé dans ces conditions ne témoigne pas d'un parfait contentement du côté du Roi.

La répression rigoureuse l'avait donc emporté. Elle ne s'exerça qu'au prix de plusieurs millions comme dépense [6] et d'incessantes difficultés : refus réitéré de recevoir l'Inquisition [7], ligue des princes allemands [8], ruine du commerce au profit de Cologne [9]. Philippe II ne regardait à rien, ce semble. Les Huguenots d'Allemagne et de France, conjurés, conservaient un grand espoir; liberté de conscience, refus de l'Inquisition; admission de la confession d'Augsbourg, il leur paraissait qu'ils avaient bien choisi et exactement délimité le terrain pour vaincre. Ils furent vaincus. Un « Advis » daté du mois de mars 1569 et envoyé par l'ambassadeur au Louvre disait : ·

« C'est ung poing arresté que la confession augustane n'aura cours èsd. Païs Bas, ny ès terres de l'Empereur qui l'ont demandée [10]. »

[1] *Dépêches*, I, pp. 258, 111, 55, 56.
[2] *Ibid.*, pp. 219, 220.
[3] *Ibid.*, p. 272.
[4] *Ibid.*, p. 439.
[5] *Ibid.*, p. 312.
[6] *Ibid.*, II, p. 46.
[7] *Ibid.*, I, p. 304.
[8] *Ibid.*, pp. 255, 310.
[9] *Ibid.*, p. 273.
[10] *Ibid.*, II, p. 62.

Quant aux comtes d'Egmont et de Horn, arrêtés comme nous l'avons déjà dit, ils furent jugés, condamnés et exécutés [1].

Montigny, frère du comte de Horn, avait, dès le début, accepté la commission délicate de se faire auprès de Philippe II l'avocat des revendications des Pays-Bas. Pour se recommander, il avait passé par la maison du connétable; mais ce fut peine perdue; car cette nation est « soupçonneuse » [2]. En vain exposa-t-il les moyens d'apaiser « grandement les troubles [3] » Il ne fut pas cru. Le marquis de Berghes se joignit à lui, mais inutilement. Ils ne purent obtenir leur congé pour rentrer en Flandre. Fourquevaux vit très nettement qu'ils étaient joués. « Le marquis de Berghes, dit-il, a esté toujours mallade et n'est point encore bien sain. Le s^r de Montigny a supplié trois ou quatre fois ledit Sr Roy pour tous deux, qu'il luy pleust leur donner congé de s'en retourner. Mais Sa Majesté a tousjours uzé de defaictes; et à peine s'ilz l'auront devant qu'il y aille en personne, car il les doubte moins icy que là [4]. »

Le congé vint à la fin, mais trop tard pour le marquis de Berghes. Que de récriminations aurait soulevées dans les Pays-Bas ce passage de la dépêche de M. de Fourquevaux au Roi datée du 21 mai 1567 :

« Le pauvre susd. marquis de Berghes est trespassé ce matin; lequel, à ce qui m'a esté rapporté, a dict clairement que le Roy Catholique est cause de sa mort, pour ce qu'il l'a detenu si long temps par force et avec grand detriment de sa reputation, comme s'il fut suspect de sa loyaulté. Il fut si marry de quoy cette Majesté s'en alla d'icy dernierement sans luy donner son congé, qu'il se coucha au lict dont il n'est jamais rellevé; et encore que le Sr Roy lui ait envoyé le congé deux jours après son partement et à nom du s^r de Montigny, toutesfois la passion du marquis fut si grande que la license de s'en aller ne luy a de rien proffité; ains il fit respondre à celluy qui la luy portoit que c'estoit trop tard envoyer ce remède de son mal [5]. »

Pour quel motif Montigny ne profita-t-il pas du « congé », si tant il est vrai qu'il l'ait reçu? Je ne sais. Le fait est que le jour même de l'arrestation des comtes d'Egmont, d'Horn et d'Ordrast dans les Pays-Bas, comme « faulteurs des seditieux, » il fut lui-même arrêté en même temps que le comte de Lalain, à Madrid [6]. Lalain fut « délivré inconti-

[1] *Dépêches*, II, p. 23.
[2] *Ibid.*, I, p. 171.
[3] *Ibid.*, p. 96; III, p. 11.
[4] *Ibid.*, p. 146. Cf. I, p. 171.
[5] *Ibid.*, p. 214.
[6] *Ibid.*, p. 270.

nent »; pour lui, il fut interné au château de Ségovie[1]. C'est à la demande du duc d'Albe et « à lettre veue », qu'il avait été mis en prison [2]. Il ne paraît pas que Philippe II ait eu d'abord la pensée de le faire juger en Espagne; au contraire, il fut question de l'envoyer en Flandre « pour luy faire son procès comme aux aultres[3] ». Mais il resta dans le château de Ségovie, pour prison. Trois ou quatre de ses gens le servaient, tandis que Vardenez, son valet de chambre, était au fond d'une tour; il était prévenu d'avoir donné au comte d'Egmont avis des affaires du Roi[4]. Ainsi Montigny fut considéré comme un espion. La détention devint plus étroite quelques mois plus tard [5]. Bientôt des bruits sinistres coururent : Vardenez s'était tué dans la prison et Montigny, allait être conduit à Madrid pour y « prendre la fin du conte de Hornes, son père[6] ». En réalité, il resta à Ségovie. Le 4 juillet 1568, M. de Fourquevaux écrivait au Roi :

« Ung alcade ou prevost de ceste court nommé Sallezard est allé à Segovie, le XIII du present, pour informer contre les coupables, pour ce que ung petit page du s^r de Montigny agé de unze ans, luy ayant porté ung pain mal cuyt pour son disner, led. pain à esté ouvert par celluy qui a led. Montigny en garde et y a trouvé une lettre en chiffre. Cella pourrait accellerer la mort du pauvre gentilhomme, avec ce que j'ay entendu qu'il est plus chargé par les procès qui sont esté portés de Flandres que n'estoient les feus comtes d'Agamont et de Hornes [7]. »

Désormais, les *Dépêches* font le silence sur Montigny. Pour réduire les Pays-Bas, Philippe II avait été amené à décimer l'aristocratie, mise à mort ou proscrite.

4°. — ÉLISABETH DE VALOIS, REINE D'ESPAGNE, ET M. DE FOURQUEVAUX.

Élisabeth de Valois passe pour avoir été l'idole de son peuple. Elle faisait, à Madrid, l'accueil le plus aimable et le plus loyal aux Français; mais peu aimée de Philippe II, son époux, qui, à la rigueur, eût pu être son père, elle aurait cherché et trouvé des consolations auprès de l'infant don Carlos, auquel elle avait été d'abord destinée.

[1] *Dépêches*, I, p. 271.
[2] *Ibid.*, p. 273.
[3] *Ibid.*, II, pp. 439-440.
[4] *Ibid.*, I, pp. 282, 304, 329-330.
[5] *Ibid.*, p. 356.
[6] *Ibid.*, p. 367.
[7] *Ibid.*, pp. 370-371.

Sa mort, en effet, plongea le peuple espagnol dans une sorte de stupeur morne; et de cette douleur profonde je n'ai rien à dire ici, sinon qu'elle honora la noble Espagne. Mais les amours de la Reine et de don Carlos, son beau-fils, doivent être reléguées dans la boîte aux légendes. Et c'est vraiment manquer de justice que de se borner à dire d'Élisabeth de Valois qu'elle n'oublia jamais la France; la vérité est que, toujours exacte à remplir ses devoirs de Reine d'Espagne, elle servit très efficacement les intérêts de sa patrie d'origine, à partir du jour surtout où, sortie de l'adolescence et devenue mère, il lui fut possible de se faire écouter [1]. Il se trouve que cette période, trop courte, répond aux trois premières années de l'ambassade de M. de Fourquevaux en Espagne (1565-1568) et aussi aux dernières de sa vie si tôt tranchée. Le rôle de la Reine dans les affaires de la France et de l'Espagne l'amena à écrire assez souvent à l'ambassadeur et il n'y a pour ainsi dire pas une seule dépêche de M. de Fourquevaux à la cour de France où il ne soit question d'elle. Nous possédons, en outre, quarante et une lettres de la Reine d'Espagne à l'ambassadeur français. Ce sont ces dépêches et ces lettres qui vont me servir de guide pour décrire le rôle heureux de la grande Française; ce sont aussi ces dépêches, ces lettres surtout, qui nous permettront de pénétrer les vrais sentiments de la Reine à l'égard du trop malheureux prince d'Espagne; peut-être disent-elles le dernier mot de ce tragique épisode, le plus sombre de tout le seizième siècle.

I. — *Dispositions d'Élisabeth de Valois à l'égard de la France.*

Élisabeth, née au château de Fontainebleau le 2 avril 1545, avait exactement quatorze ans deux mois et deux jours le 22 juin 1559, jour où, en vertu du traité de Cateau-Cambrésis, elle fut mariée au roi d'Espagne, Philippe II, représenté par le duc d'Albe, dans l'église Notre-Dame de Paris [2]. Le 30 janvier suivant, Philippe II rejoignit son épouse à Guadalajara. Elle n'était qu'une enfant. Mais le Roi, âgé de trente-deux ans et déjà deux fois veuf, éprouva de ce mariage,

[1] M. le baron de Ruble, parlant des débuts d'Élisabeth de Valois en Espagne, a déjà fait remarquer que son « influence se faisait sentir dans les affaires d'Espagne plus qu'on n'aurait pu l'espérer de son inexpérience. » — *Antoine de Bourbon et Jeanne d'Albret*, t. III, p. 280. In-8°, Paris, Labitte, 1885.

[2] D'après la copie qui est conservée au château de Fourquevaux.

tout politique cependant, une véritable satisfaction. Il trouvait dans Élisabeth « une femme innocente, docile jusqu'à la servitude, la compagne soumise qu'il avait rêvée [1] ». Il fit parvenir à Catherine de Médicis, qu'il se mit dès lors à appeler « ma mère », le témoignage non équivoque « de son infini contentement [2] ». Et après un an de séjour à Madrid, Élisabeth lui écrivait : « Je vous dirés comme je suis la plus heureuse fame du monde [3]. » Le Roi se montra affectueux, prévenant, assidu. Les nouvelles arrivées en France en témoignaient avec une touchante unanimité. Elles reviennent à peu près à cette information de Claude de Valpergue, dame française de la chambre d'Élisabeth : la Reine « sopa très bien et dormit tote la nuit avec le roy son mari, qui n'i faut jamés, sans grande occasion [4] ». Cependant, ce n'est qu'au mois de janvier de l'année 1566 que les premiers signes de la maternité se manifestèrent. M. de Fourquevaux, ambassadeur depuis six mois, en envoya la nouvelle à Catherine de Médicis, assurant que tout le monde en Espagne, « du plus grand au plus petit », s'en réjouissait grandement [5]. On remarqua du côté du Roi un redoublement d'amitié pour la jeune mère [6]. Rien n'était plus naturel La Reine avait atteint sa vingtième et unième année. Sans être une beauté absolument unique, elle avait des grâces attirantes avec de la vertu. La rivalité de François Ier et de Charles-Quint, le ferment de discordes persistant depuis entre les Français et les Espagnols, n'y faisaient rien; estimée de son peuple, elle était alors, on peut le dire, une puissance.

Or, M. de Fourquevaux, arrivé à Madrid, n'avait pas tardé de lui faire entendre ce que Catherine de Médicis l'avait chargé de lui dire de sa part, « comme de mère à fille ». C'était de profiter de leurs « privaultez » pour pénétrer les projets de son époux, s'il se brassait quelque chose qui pût intéresser le Roi de France, son frère, ayant « tousjours devant ses yeux la memoire du lieu et sang dont elle sortoit ». Et la Reine avait donné l'assurance la plus formelle que jamais « l'affection et amour qu'elle devoit avoir et porter à Leurs Majestés et à Messeigneurs ses frères ne se refroidiroit pour chose qui advint »; de sorte, ajoutait l'ambassadeur, qu'elle n'est « pour

[1] M. le baron de Ruble : *Le traité de Cateau-Cambrésis*, pp. 236 et suiv. In-8°, Paris, Labitte, 1889.
[2] M. le baron de Ruble, *ibid.*, p. 277.
[3] Paris, *Négociations sous François II*, pp. 297, 333. *Documents inédits.*
[4] Cf. Paris, *Négociations sous François II*, p. 460.
[5] *Dépêches*, I, p. 45. Le Roi donna des fêtes à cette occasion. *Ibid*, p. 49.
[6] *Dépêches*, I, p. 51.

oublier ni obmectre en sa vie rien de ce qui concernera le bien et le service de son sang [1]. »

« Le bien et service » : c'étaient les mariages en vue, notamment le mariage de Marguerite de Valois avec don Carlos et le mariage de Charles IX avec la princesse Anne, fille aînée de l'empereur. L'entrevue de Bayonne, qui remontait seulement au mois de mai dernier, avait eu cette affaire pour objet principal; car les armements contre le Turc, dont il y fut encore question, n'entraient en ce moment que d'une manière très éloignée dans la politique extérieure de la France.

La sollicitude d'Élisabeth de Valois s'étend cependant à toute affaire intéressant la France. Elle éclate dans les relations journalières qu'elle entretient avec l'ambassadeur . Le 21 novembre 1565, deux semaines après la communication précédente, elle lui écrit : « Je ne vous ay jusques astheure renvoyé les lettres que m'envoyastes, parce que je fus hier dehors, comme vostre homme vous aura dict, et ne les ay peu monstrer au Roy, à cause de son partement; mais je luy dis ce que j'en scavois; de quoy il est fort satisfaict. » Le 9 avril 1566, elle lui écrit encore : « Je vous renvoye ici vostre lettre, laquelle, si j'eusse eu congé de vous, je l'eusse envoyée au Roy avec la mienne, qui dict le mesme, combien que ce n'est si particulierement. » Ce qui veut dire, en termes généraux, qu'elle est disposée à ne rien négliger de ce qui touche au bien de la France. Il convient de reconnaître que c'est sans ombrage, ou même avec satisfaction, que Philippe II permet et voit les visites fréquentes de l'ambassadeur français à la Reine, espérant sans doute y trouver à son tour pour sa politique des indices utiles.

Donc, M. de Fourquevaux saisit toutes les occasions pour aller lui « faire reverance ». Il prend chaque fois ce que j'appellerais l'air du palais; il laisse après lui quelque chose de l'air du Louvre, car il apporte des nouvelles de la France, ce qui le fait toujours désirer. Il communique à la Reine les lettres qu'il a reçues, même avant d'en entretenir le Roi auprès duquel il est accrédité. Il met sous ses yeux les dépêches qu'il adresse lui-même à la Cour du Louvre; et la Reine ne se borne pas à lui montrer la plupart des siennes, puisque le 21 janvier 1566, elle lui écrit : « Monsieur de Fourquevauls, je vous envoye ceste lettre, afin que vous voyez si j'ay rien oublié; et vous me fairez grand plaisir de me le mander et de me la renvoyer promptement afin que je la ferme. » Pourtant, à cette date, il y avait

[1] *Dépêches*, I, pp. 50, 51.

quatre mois seulement que M. de Fourquevaux se trouvait à Madrid. Dès son arrivée, il avait gagné la confiance et l'ouverture. Il sut les conserver, grâce à son tact toujours averti; on peut même dire qu'il se fit un asile sûr dans le cœur d'Élisabeth. Avant de se rendre à l'audience du Roi, il entrait chez la Reine; au sortir de l'audience, il passait de nouveau chez elle. C'était toujours, ou bien pour lui parler des affaires dont il traitait et pour l'y intéresser, ou bien pour avoir par elle telle indication dont il sentait le besoin et le prix [1]. Invariablement encouragé par l'accueil le plus aimable, c'est avec une vraie liberté qu'il venait l'interroger pour savoir, par exemple, si telle chose se ferait ou non, si tel projet tenait encore ou était abandonné, si le Roi persistait dans telle résolution ou s'en départait [2].

S'il avait vu un ministre tout-puissant, par exemple Ruy Gomez, qui s'occupa plus spécialement des mariages, il la voyait après [3]. Ou même, elle l'envoyait chercher pour lui dire qu'un autre ministre non moins puissant, le duc d'Albe, avait reçu du Roi telle mission délicate auprès de lui, par exemple la charge de lui dire qu'il ne fallait aucunement songer au mariage du duc d'Anjou avec la sœur de Philippe II [4]. Ainsi il y était préparé. Et tout le monde sait qu'un ambassadeur prévenu garde tout au moins ses avantages, si même il ne profite de l'avis pour trouver un point d'appui heureux ou imaginer une combinaison opportune, paraissant d'autant plus naturelle et acceptable qu'elle semble plus spontanée et moins cherchée.

La Reine s'attriste ou se réjouit, toujours sincèrement, des nouvelles qui arrivent de France, selon qu'elles sont mauvaises ou bonnes. Parmi les bonnes, elle met l'état de santé de Leurs Majestés, l'apaisement de la guerre civile, la fausseté des mauvais bruits mis en circulation qui piquaient si au vif Catherine de Médicis. Là il n'y a rien qui dépasse le dévouement naturel à la femme. Élisabeth de Valois faisait davantage, en effet, puisqu'elle entrait dans la plupart des vues du Louvre. Comme exemples à l'appui, on peut citer son entremise auprès de Philippe II pour que l'Espagne ne prononçât pas l'exclusion à l'égard du cardinal de Ferrare, candidat de la France à la papauté dans le conclave qui élut saint Pie V [5]; ses remontrances réitérées pour obtenir une juste réparation du massacre des Français

[1] *Dépêches*, I, p. 5.
[2] *Ibid.*, pp. 15, 29, 50, 51, 67, 68, 69, 75, 76, 87, 98, 106, 120, 136, 173, 191, 197, 230, 234, 236, 247, 248, 324, 349, 364.
[3] *Ibid.*, I, pp. 29, 20.
[4] *Ibid.*, p. 30.
[5] *Ibid.*, pp. 45, 46, 47.

à la Floride [1]; ses démarches pour faire attribuer l'évêché de Malte au grand prieur de Saint-Jean parce qu'il était Français [2].

Elle donne son avis, qui est souvent le bon, sur l'opportunité des démarches[3]; elle trace la conduite à tenir à l'égard du Roi, son seigneur et mari, qu'il faut gagner ou dont il importe de ménager l'amour-propre [4]; d'une main discrète, elle soulève le voile qui dérobe encore à la vue les projets vers lesquels il incline [5]; elle laisse entrevoir les impressions reçues et signale les opinions courantes [6]; et si elle se tait sur un point, c'est qu'elle « n'y a peu penetrer peu ne prou [7] ».

Elle communique ses peines comme ses joies [8].

Elle n'hésite pas à dire ce qu'elle sait de la réalisation du voyage des Flandres toujours retardé [9].

Elle fait connaître les sentiments du Roi à l'occasion de choses d'importance, comme l'agitation des huguenots et les insolences de la reine de Navarre [10].

Pénétrant au fond du génie de Philippe II, elle parle de sa politique d'expédients et au jour le jour, ne croyant sans doute pas si bien la caractériser, mais rassurant du même coup M. de Fourquevaux. Et c'est parmi les angoisses de ses premières couches [11] qu'elle écrit elle-même à M. de Fourquevaux : « Quant à l'ambassadeur de Portugal, je n'ay peu entendre qu'il soit venu pour autre affaire que don Antonio [12]; mais que venez icy, nous en parlerons plus au long [13]. »

Elle écoute avec une extrême attention, non seulement les relations, mais encore la moindre parole de M. de Fourquevaux, circonspect autant qu'ouvert; elle porte à tout un sincère intérêt; elle montre un dévouement qui dans sa pensée ne saurait avoir de bornes; elle est toujours également disposée. Que l'ambassadeur ait à faire à Philippe II une communication de nature à impressionner son esprit ombrageux, par exemple la levée de six mille mille Suisses au compte

[1] *Dépêches*, I, pp, 69. 76.
[2] *Ibid.*, II, p. 37.
[3] *Ibid.*, I, p. 99.
[4] *Ibid.*, p. 44.
[5] *Ibid.*, pp. 51, 68, 78.
[6] *Ibid.*, pp. 75, 173.
[7] *Ibid.*, p. 99.
[8] *Ibid.*, p. 355.
[9] *Ibid.*, pp. 356, 368. Voy. plus haut, p. xxvi et suiv.
[10] *Ibid.*, III, p. 63.
[11] *Ibid.*, I, pp. 113, 144, 115.
[12] Bâtard de Portugal.
[13] Lettre du 17 août 1566.

du Roi de France, il n'hésite pas à la prendre comme première messagère de la nouvelle [1]; comme aussi par elle, et c'est justice, il s'empresse de communiquer les mesures agréables et désirées, comme l'ordonnance de Charles IX contre les étrangers [2], qui, aux yeux de Philippe II, étaient une menace pour les Pays-Bas en révolte, puisque les Flamands avaient toute faculté de se retirer en France. C'est le plus naturellement du monde qu'elle s'acquitte de cette double mission, douce ou délicate; car les lettres du Roi de France et de la Reine régente pour Élisabeth, sœur de l'un et fille de l'autre, arrivent par le même courier que les dépêches adressées à l'ambassadeur. Et celui-ci s'empresse d'aller les remettre en mains propres. C'est convenable; il s'en estime heureux, en habile homme qu'il est; car s'il a toujours quelque chose à dire, il apprend aussi chaque fois quelque chose; sans compter qu'à son tour Élisabeth lui confie toute sa correspondance pour le Louvre avec le soin de la faire parvenir. Quelle occasion meilleure de parler des affaires de France et d'intéresser la Reine à sa grandeur, de lui être agréable en l'entretenant dans son inclination naturelle?

Au besoin, Catherine de Médicis l'eût rappelée au devoir. Quand le voyage du Roi d'Espagne dans les Flandres, travaillées par les huguenots, paraissant certain il fut question de donner la régence à la Reine, son épouse, la terrible mère ne se fit pas faute de lui tracer la conduite à suivre. Le 24 août 1567, M. de Fourquevaux lui écrivait : « Madame, j'ay faict veoir à la Royne, votre fille, l'escript de votre main du xviij de juillet, pour l'instruire de ce qu'elle debvroit fere demourant regente, comme elle seroit si le Roy, son mary, sortoit d'Espagne. » Il ajoutait : « Lad. Dame m'a dict l'avoir bien entendu et ne l'obliera poinct, soit ceste fois ou autre que lad. charge luy soit donnée [3]. » Impossible de montrer un esprit plus docile. Et c'est toute justice que pendant les absences du Roi qui se trouve à Aranjuez, au Bosc de Ségovie ou à l'Escurial, il donne « bon compte » à elle la première des dépêches de la Cour du Louvre [4] : les intérêts français n'y perdent rien. Si, retenu dans sa chambre par un peu de goutte ou une sciatique, le Roi ne consent pas que M. de Fourquevaux le voie « couché ny boiteux », il s'y résigne aisément, car il sait déjà par la Reine ce que l'ambassadeur devait lui dire [5].

[1] *Dépêches*, I, p. 237.
[2] *Ibid.*, III, p. 38.
[3] *Ibid.*, I, pp. 253, 254.
[4] *Ibid.*, pp. 312, 313, 373.
[5] *Ibid.*, p. 368.

En un mot, elle est toujours debout quand il s'agit de la France, dont elle a, avec le souvenir le plus tendre, la plus haute idée. Je ne veux pour preuve de ce dernier point que la conviction si entière de ses droits à la régence, dont je parlais à l'instant. La régence ne pouvait que lui revenir. Cependant, dans l'entourage de Philippe II, on cherchait à la priver de ce droit pour écarter une influence trop exclusivement française; et dans le cas d'insuccès, on pensait à un moyen efficace d'amoindrir cette influence. C'était de faire nommer régente la sœur du Roi, ou de lui assurer une part importante dans le gouvernement. M. de Fourquevaux s'était inquiété de cette éventualité. Le 2 novembre 1566, il écrivait à Catherine de Médicis : « Si est ce, Madame, que la Princesse et ceulx de son party, duquel nombre est Ruy Gommès, faisoient des pratiques secrettes afin de persuader led. Sr Roy de laisser sad. seur pour regente. Et pource que j'en avois esté adverty, je n'ay volu faillir de remonstrer à lad. Dame Royne le tort que elle se feroit et à la Couronne de France, demeurant en Espaigne, de souffrir lad. princesse pour plus grande que elle, ne pour sa compaigne au gouvernement. Elle me respondit en avoir desja parlé au Roy, son mary, et en avoir eu telle response que elle desiroit, comme j'ay dict cy dessus[1]. »

Elle avait, avec le sang vif de Henri II, son père, le juste sentiment de son honneur et de ses droits de Reine, et aussi des devoirs si doux qui s'attachaient à sa naissance : Reine d'Espagne, elle resta sincèrement française.

II. — *Quelques faits particuliers.*

Mais nous ne saurions nous borner à ce dessin général des dispositions d'Élisabeth à l'égard de sa chère maison de Valois. Relevons, puisque nous en avons le moyen, quelques faits particuliers.

La réparation du massacre des Français à la Floride doit être comptée parmi les affaires les plus épineuses de l'ambassade de M. de Fourquevaux. Je ne reviens pas sur ce que j'en ai déjà dit[2]; je me borne à rappeler que cette négociation, où M. de Fourquevaux garda toute la dignité et les avantages du droit et de la justice, présenta des difficultés spéciales, extrêmes même, puisque la Cour du Louvre s'y heurta jusqu'à la fin à la mauvaise volonté de Philipe II. La Reine eût mon-

[1] *Dépêches*, III, p. 25.
[2] *Ibid.*, I, Introduction, pp. XV-XXI.

tré l'esprit le plus chimérique en espérant le faire revenir sur une détermination prise dès le début de l'affaire. Quoique jeune et quoique femme, elle avait une portée pratique considérable et le sens du possible qui la préserva des démarches précipitées ou imprudentes. Il s'agissait de Français massacrés indignement, c'est vrai ; mais Philippe II voyait dans la possession de la Floride l'assiette de sa puissance dans le nouveau monde. Le droit des gens avait été violé, c'est encore vrai, la Reine le comprenait; mais lui revenait-il de creuser le problème de l'antinomie des droits? C'est affaire aux philosophes. Il lui convenait moins encore de pénétrer au fond d'un conflit international dont la solution raisonnée et personnelle eût mis, en l'obligeant à prendre un parti, son cœur à une trop rude épreuve entre ses devoirs de Reine d'Espagne et son propre sang. Elle trouva le secret de concilier des devoirs en apparenee opposés, en donnant à la France la preuve et des gages non équivoques de sa bonne volonté.

D'abord, dès le début, elle instruisit pleinement l'ambassadeur des pensées de Philippe II. Le 3 novembre 1565, celui-ci écrivait à Catherine de Médicis : « J'ay apprins de la Royne, votre fille, ce que je vous escripts de la Floride par mon autre lettre, comment ce Roy ne veult souffrir que les François nichent si près de ses conquestes[1]. » Tout le monde sait que l'action de la diplomatie a pour fil conducteur les dispositions certaines de l'autre partie. L'avis, si bon, de la Reine domina toute la suite des négociations, qui furent longues, complexes et tortueuses.

Cette violation du droit des gens, en effet, avait engagé plusieurs questions graves, celle entre autres de la liberté de la navigation et du commerce; car en aucune hypothèse les victimes, Ribaut et ses soldats, n'avaient pu légitimement être considérés comme des corsaires. La Cour du Louvre prit pied sur ce terrain résistant[2] pour obtenir une réparation exigible. La Reine d'Espagne l'appuya en reconnaissant et en faisant reconnaître le principe de la liberté des mers qu'il eût été, à la vérité, difficile de nier.

Enfin, Philippe II, pressé par l'ambassadeur et embarrassé, souleva la question de religion. Ribaut n'avait, en tout cas, montré que des lettres de « M. l'Amiral ». Lui et les siens n'étaient donc que des huguenots dignes de toute répression, d'autant qu'ils appartenaient à l'engeance des rebelles sujets du Roi Très-Chrétien.

[1] *Dépêches*, I, p. 6.
[2] *Lettres de Charles IX à M. de Fourquevaux*, Introduction, II-VIII.

Élisabeth de Valois ne manqua pas de servir d'appui à l'ambassadeur : elle confirma son dire, en témoignant qu'elle avait toujours vu en France M. de Coligny honoré, estimé pour ses mérites; qu'il était le chef de l'amirauté française et en paix avec son Roi.

Dans les circonstances actuelles, il y avait quelque courage à parler de la sorte.

La Reine d'Espagne craignit un moment pour la paix; ce fut quand elle apprit que l'ambassadeur espagnol avait reçu commandement de parler « de haulte game du faict de la Floride[1] ». L'émotion qu'elle éprouva à cette nouvelle montre de quel côté elle penchait, car la couronne d'Espagne était, à cette heure, la plus puissante de l'Europe, et depuis de longs mois déjà Philippe II faisait à grands frais des armements formidables; personne ne pouvait dire contre qui. Dans ces circonstances, la France, affaiblie et divisée par les guerres de religion, devait tout appréhender. Élisabeth de Valois trembla pour elle; l'histoire ne saurait l'oublier.

Les négociations furent difficiles en un autre point : la délivrance des prisonniers français détenus sur les galères de Jean-André Doria. Ces prisonniers présentaient un cas qui nous étonne, parce qu'il ne répond en rien à nos mœurs maritimes; mais il n'était pas rare en ce temps, car les nations civilisées n'étaient pas encore parvenues à mettre de l'ordre dans l'empire des mers. La piraterie, mal ancien, persistait; elle compromettait la liberté de la navigation et du commerce, car elle permettait de considérer comme suspect tout vaisseau marchand; la délimitation n'était pas faite et les garanties au fond n'étaient des garanties que tout autant qu'on voulait bien les accepter. De telle façon que les vaisseaux les plus forts pouvaient seuls se flatter d'une sécurité certaine. Jean-André Doria, commandant la flotte espagnole, avait par là même la garde des côtes; il pouvait à son gré faire la police de la Méditerrannée. Il ne la fit que trop au préjudice des Français qui trafiquaient en Afrique, en « Barbarie », comme l'on disait alors. Il se montra revêche à toute demande de mise en liberté. La Cour de Madrid affecta d'abord de ne voir dans les prisonniers que des pirates. Puis elle sembla nier qu'ils fussent français, car la Cour du Louvre ne pouvait produire leurs noms. Mais au printemps de 1567, la flotte de Jean-André Doria passant près de Marseille, ils avaient été reconnus et leurs noms, au nombre de quarante, recueillis avec soin, furent mis sous les yeux du duc d'Albe ébahi, réduit à prétendre que les prisonniers ne pouvaient être délivrés « pour la

[1] *Dépêches*, I, p. 34.

faulte que lesdits hommes feroient ». Philippe II était en ce moment à Aranjuez. M. de Fourquevaux écrivit donc à Charles IX : « Je n'eusse fally de le remonstrer vifvemenf audict Sr Roy s'il fust esté icy, et volois aller devers luy pour l'en supplier. Toutesfois, lad. Dame Royne a vollu que je lui en laissasse fere à elle, et luy a escript la priere que luy en a faict Votre Majesté [1]. » Philippe II donna un ordre de délivrance.

Mais la partie n'était pas gagnée. Ne se mit-on pas à alléguer que ces forçats avaient été achetés à des capitaines français? On disait même qu'on les avait payés 100 écus chacun; s'ils étaient délivrés, il faudrait d'une part que les capitaines français en rendissent compte aux parlements et autres cours, des mains desquels il les avaient reçus; d'autre part, que Jean-André Doria fût remboursé ou que le Roi de France lui fournît autant d'hommes qu'il en délivrerait [2]. Ces prétentions étaient nouvelles, mais elles venaient à point. « Lad. Dame Royne, écrivait l'ambassadeur au Roi, continuera de fere bon office pour vosd. pouvres forçatz, nonobstant les remonstrances desd. amys d'Andreict, et s'il viendra en ceste court, j'ai esperance qu'il se rangera au debvoir [3]. » Jean-André Doria, en effet, ne tarda pas longtemps, après cette lettre, à venir à la cour de Philippe II. M. de Fourquevaux écrivit alors : « J'ay fort exhortée et suppliée lad. Dame Royne de remonstrer au Roy, son mary, la pitié des pouvres forçatz François et l'injure qu'il fait à sa foy obligée par le traicté de paix. Lad. Dame Royne m'a promis d'y fere tout le plus chault office que elle scaura, afin que ceci s'acheve avant que Jehan André s'en retourne [4]. »

Cela ne s'acheva qu'après la mort de la Reine; mais alors on accomplit un de ses désirs les plus chers.

La main de la Reine ne se fit pas moins sentir dans les négociations pour les mariages. Aujourd'hui, il est généralement admis que si, pendant l'entrevue de Bayonne, il fut question d'une action à combiner contre le Turc [5] et même de la candidature du cardinal de Fer-

[1] *Dépêches*, I, p. 197. — Déjà, en 1566, elle avait fait une démarche dans ce sens. « M. de Fourquevauls, écrivait-elle à l'ambassadeur, encore queje dis hier à mon maistre qu'il vous dit que j'avois parlé au Roy et qu'il m'avoit assuré d'avoir commandé au duc de faire delivrer les forçats, je ne veus laisser de vous le dire par ceste lettre... »

[2] *Dépêches*, I, pp. 235, 246.

[3] *Ibid.*, p. 236.

[4] *Ibid.*, p. 248.

[5] *Ibid.*, p. 204.

rare à la papauté, à la première vacance du siège apostolique [1]; cependant son objet principal fut les prochains mariages. C'est Catherine de Médicis qui avait mis en avant l'idée de cette entrevue : le sujet convenait à la fille et à la mère. Par le mariage d'Élisabeth de Valois avec Philippe II, la Cour du Louvre avait en quelque sorte pris possession du trône d'Espagne. Mais ce n'était pas assez pour sa politique; elle se portait aux combinaisons les plus savantes. A l'arrivée de M. de Fourquevaux à Madrid, elle désirait pour Charles IX la princesse Anne, fille aînée de l'empereur; pour Marguerite, don Carlos, infant d'Espagne, ou, à son défaut, le roi de Portugal; pour Henri d'Anjou, la sœur de Philippe II. Seulement on savait que ces projets n'étaient point partagés par Philippe II et Maximilien, assez d'accord pour donner la princesse Anne à Don Carlos. Dans ce cas, Marguerite épouserait le roi de Portugal et Charles IX la princesse Isabeau, fille cadette de l'Empereur. Du moins tel était le désir de la Cour du Louvre, traversé ici par le Portugal, qui voulait Isabeau.

La Reine d'Espagne entra pleinement dans les vues de sa mère, qui revenaient à ceci : non seulement procurer par les mariages l'honneur, mais encore assurer la puissance de la maison de Valois. Il semblait que le succès dépendait d'elle en quelque sorte, car Philippe II tenait entre ses mains tous les fils de cette négociation délicate et à tout instant brouillée; or, elle pouvait beaucoup sur le cœur de son mari; et M. de Fourquevaux, au cours de ses nombreux entretiens, la ramenait sans cesse vers cet objet. Mais, tout d'abord, Philippe II se laissa peu pénétrer. Elisabeth, loin de se montrer impatiente de la solution, comprit qu'elle devait tenir la ligne de la circonspection la plus exacte; tout en promettant qu'elle l'en entretiendrait, elle fit suffisamment entendre qu'elle ne le ferait que tout autant que le Roi l'en voudrait « mectre en termes » [2]. Il fallait l'attendre venir, avec raison et pleine justice; car, puisqu'il s'agissait du mariage de don Carlos, Philippe II était regardé comme le principal intéressé; il était le maître de la situation; il disposait ou à peu près du sort des princes et des princesses des maisons de France, de Portugal et d'Allemagne. Ces combinaisons si laborieusement échafaudées ne tardèrent pas, on le sait, à recevoir une brèche profonde avec l'impuissance constatée de don Carlos pour le mariage; et sa triste mort déjoua définitivement les calculs de la politique. Alors

[1] *Dépêches*, I, p. 47.
[2] *Ibid.*, p. 30.

Élisabeth de Valois se félicita pour elle et pour sa sœur de l'attitude expectante qu'elle avait prise et gardée au sujet du mariage de don Carlos avec Marguerite. On peut le dire, cette union eût été un malheur, même si le prince d'Espagne eût vécu. Élisabeth n'avait plus aucune illusion, comme nous le verrons bientôt.

Cependant la réserve à laquelle elle s'était regardée comme obligée n'était pas tellement étroite ; elle put plus d'une fois entretenir son mari des projets caressés par la Cour du Louvre [1]. Et même elle jeta dans la balance tout le poids de son aimable insistance. Le mariage le plus important était celui de Charles IX; le parti le plus convenable qui se présentait était celui de la princesse Anne, qui ne pouvait plus être réservée à don Carlos. Or, la princesse de Portugal, propre sœur de Philippe II, insistait pour être donnée au roi de Portugal. Philippe II restait impénétrable. Quant à Élisabeth, elle n'hésita plus; elle se prononça pour le parti d'Allemagne [2], e les négociations eurent tout l'intérêt d'une lutte. Elle triompha, en attendant que sa mort, survenue inopinément, changeât tout. Mais de son vivant, elle avait fait agréer le projet de son mariage avec la princesse Anne ; elle avait écarté le roi de Portugal. Le roi de Portugal resta définitivement écarté. Nous avons dit plus haut que Philippe II, devenu veuf pour la troisième fois, épousa en quatrièmes noces la princesse Anne, et que Charles IX épousa la princesse Isabeau, sa sœur. Ce parti était sans aucun doute, après les derniers malheurs, le plus avantageux pour la France. Les deux familles royales, que tant de rivalités sur les continents et dans l'empire des mers poussaient aux armes, restaient alliées.

Parmi les causes de conflit, j'ai nommé déjà la liberté de la navigation; il y en avait une autre, la question huguenote.

J'ai dit ailleurs [3] quels soins étonnants la Cour du Louvre se donna pour retenir la fougue catholique de Philippe et empêcher un éclat, que la révolte des huguenots en France, entretenue en quelque sorte par les combinaisons et les habiletés de la politique, provoquait journellement et pouvait amener à la fin [4]. On se demande même par

[1] *Dépêches*, I, p. 24.
[2] *Ibid.*, p. 276.
[3] *Les Dépêches de Charles IX à M. de Fourquevaux*, Introduction,
[4] Peu de temps après la reprise des hostilités, M. de l'Aubépine, secrétaire d'Etat, adressait à M. de Fourquevaux la petite lettre suivante. dont la première partie me paraît significative. Je la donne ici tout entière :
« Monsieur, Je ne scaurois vous fere longue lettre, car il n'y a nouvelle d'icy

quelle providence il ne se produisit pas. Je ne dirai pas qu'Élisabeth de Valois fut cette intelligente providence; je ne lui attribuerai pas tout l'honneur d'une paix souvent menacée, mais toujours maintenue, grâce, sans aucun doute, à l'esprit de conciliation de la Cour du Louvre[1]. Mais elle n'y fut pas étrangère.

D'abord, on savait qu'elle restait résolument attachée à la France, et personne ne songeait à lui reprocher cette pente de son cœur filial; ensuite, elle ne voilait pas ses sentiments à l'égard des huguenots, qui ne troublaient que trop le repos public : dès son arrivée à Madrid, elle avait vu en eux un danger pour l'Espagne et pour la Flandre[2]. La nouvelle de la victoire des armes du Roi de France à

à escripre que fascheuse, nous ayant Nostre Seigneur renvoyé visiter des troubles du passé, que ce porteur a trouvez arrivant par deçà. Dieu vueille qu'ilz ne puissent pas durer longuement. Nous attendons bientost nouvelles de l'accouchement de la Royne d'Espaigne. Si elle faisoyt ung beau filz, le Roy et la Royne en auroyent singulier plaisir. Qui est tout ce que je puis vous escripre pour le present; me recommandant bien humblement à vostre bonne grace. Priant Dieu, Monsieur, vous donner santé. De Paris, le IXe octobre 1567.

Vostre bien humble serviteur,

DE L'AUBESPINE.

Original. Château de Fourquevaux.

[1] *Dépêches*, III, p. 37.

[2] Voici la lettre à Catherine de Médicis au sujet d'Antoine de Bourbon :

Lettre d'Élisabeth de Valois à Catherine de Médicis, lui disant qu'elle a supplié pour le roi de Navarre, l'engageant à résister fortement aux huguenots et lui offrant les forces espagnoles.

A LA ROYNE,

[Madrid, septembre 1561.]

Madame, Monssieur d'Osensse[1] est arrivé en si movaise heure en cette court que j'avois grand peur qu'il n'auroit pas si bonne odiensse comme je desirois : car il estoit enbouchés de tout se qui s'estoit passé en France qu'on leur avoit beau prescher du contraire, car ils ne vouloit rien croire de chose qu'on leur dit et estoit si escandalisés de l'asamblée des Evesques et du congé que l'on avoit donné aux Luteriens, que je penssois qu'ils deusset ressevoir se porteur avec portes serrées sans le vouloir ouïr. Mais votre commandemant a tant de puissence à l'endroit du Roy Monseigneur, qu'ancores qu'il panssat qu'il vint plus tost anonsser guerre que paix, il luy a fait si bon visage qu'il me samble estre bien contant et avec raison. Si vous dires ce bien, Madame, que sens les ofisses que Monsieur l'Ambassadeur et moy avons faits, je ne say s'il eut eu si bon visage. Quant à se que vous me commandies, que je suppliasse au Roy Monseigneur de votre part pour le Roy, mon oncle[2], le commandemant que vous aves sur moi est si grant que, encores que je ne luy portisse point la voulonté que je fois, c'estoit asés pour m'an faire parler avec telle affection, comme vous poves pensser; mais outre votre commandement, Madame, je desire tant qu'il connoyse combien je desire faire pour luy

[1] Jacques de Montberon, sieur d'Auzance, envoyé en Espagne pour les affaires du roi de Navarre. — *Négociations sous François II*, p. 851; M. le comte de la Ferrière, *Lettres de Catherine de Médicis*, tome Ier, pp. 213-215; M. le baron de Ruble, *Antoine de Bourbon et Jeanne d'Albret*, III, pp. 281 et suiv.

[2] Antoine de Bourbon, roi de Navarre.

Saint-Denis apporta une joie véritable à sa religion et à son patriotisme. Elle fut même l'occasion, pour la Cour d'Espagne, d'une dé-

que j'en suplie le Roy Monseigneur avec toute l'instansse qu'il m'a esté possible, comme M. d'Ossense vous poura tesmoygner, et à luy aussy, et de la reponce qu'il luy a faite qui est que vous aves tant de puissence sur luy, que alant la religion comme elle doit et vivans tous comme bons catoliques, vous ne sauries rien demande qui ne nous soit refuser, et qu'il vous suplie de ne vouloir dissimuler, ins chatier les mechans tres instanmant; et que s'il vous aves peur pour estre trop grande cantité, combien qu'ils sachet bien que la plus grand partie des prinsses, chevaliers de l'ordre gentishommes sont bons cretiens, que vous nous employes; car nous vous baillerons tout notre bien, nos gens et se que nous avons pour soutenir la religion; ou que, si vous ne les punisses, vous ne trouveres point movais que ceux qui demanderont secours audit Roy Monseygneur pour guarder la foy, il leur donne; car il luy est obligé. Et daventage il luy touche autant qu'à perssonne; car estant France luterien, Flandres et Espagne n'en seront pas loin. Et quant au roy, mon oncle, nous savons bien qu'il vit comme bon crestien. Mais aussy savons nous qu'il croit etre auprès de luy beaucoup de gens qu'ils ne valet guiere, et sela, je croy, luy fait fort grand tort; car l'on pansse par dessa qu'il soit conssantant à beaucoup de preschemans et autres choses qui se font ordinesrement en la mesme cour; qui me fait vous suplier de ne les soufrir, ins faire chatier quiconque fera prescher et faire tant en son endroit qu'il face connoitre que luy mesme les veut chastier et ne le veut soufrir; car, s'il ne suit se chemain, je ne puis rien esperer de bien. Mais il faut que se soit d'euvres aussi bien comme de paroles; car issy nous ne croyons que se que nous voyons; vous assurant, Madame, que il a fort mal fait de ne suivre le premier chemain; car il leur a samblé issy qu'il les vouloit menasser par bravades, mais ils ne s'estonnet pas pour sela. Il est vray que, s'il suit seluy que je vous ay dit, de montrer qui vous veut ayder à punir les luteriens, il pourra rabiller se qu'il avoit guasté. Et quant à vous, Madame, si asteures vous ne commansses, je ne say plus que je dois dire par dessa; car le duc d'Albe m'a fort bien dit et tous, que asteures que vous estes du tout au gouvernemant, que je ne puis plus treuver d'escuses; se que je leur ay promis. Je vous suplie de me faire manteuse, puisque c'est une chose qui convient au service de Dieu, du Roy mon frere et de la cretienté; et mesmant ayant plus de moyen de les chatier que jamais, vous ofrant le Roy Monseigneur toutes ses forces, cet si vous temporisés il y aura tousjours plus de mechans. Car ils savet bien Dieu issy que du tamps du feu Roy Monseigneur et pere que l'on les chatioit qu'il n'y en avait point; et que quant ils commanssiret a vouloir commancer du tans du feu Roy mon frere qu'an commanasant à les chatier il ne s'an parloit plus, qui vous peut faire voir cleremant que, si l'on les chatioit asteures, aussy il n'oseroit non plus lever le nes. Mais comme on leur lesse faire, ils ont rayson de faire les braves. Je prans la hardiesse de vous dire tout sessy, m'assurant que vous ne le treuvesres movais, sachent que se que j'en dis est pour l'afection que j'ay à votre cervice et pour votre commandemant, et aussy que, outre l'honneur que j'ay d'estre votre fille, j'ay tant d'autres obliguassions que je ne ferois mon devoir si je ne vous escrivois tout se que j'oy, et que je pance et me samble. Je vous suplie tres humblement de me pardonner, s'il y a trop de hardiesse. Je ne veux oublier aussy à vous dire comme ils pansset par dessa que beaucoup de lettres que vous aves escrites est, par la perssuasion d'aucuns et quelque chose que nous disions que non nous diset, que ils savet bien que vous aymes tant le Roy Monseigneur, que si se n'estoit pour l'amour d'autres vous n'escriries point ses lettres. Se porteur le vous dira encores plus au long, lequel a si bien fait son devoir et de si bons ofisses, qui merite bien que vous le reconnoissies; se que je vous suplie tres humblemant, et que en se qu'il luy touchera vous luy donnies à connoitre que je vous ay donné tesmoygnage du bon devoir qu'il a fait. Et pour ne vous

monstration à laquelle elle dut être fort sensible puisqu'on vit l'Espagne s'incliner devant sa rivale. M. de Fourquevaux écrivait à Charles IX, le 2 décembre 1567 : « Ayant receu celle qu'il a pleu à Votre Majesté m'escrire, je n'ay failli, Sire, d'aller au lever de lad. Dame luy porter la très heureuze nouvelle de la victoire qu'il a pleu à Dieu vous donner. Son aize a esté incroyable, et de tout le monde, grandz et petitz, en ont fait grand signe de joye, avec tant de louange de l'honnorable et glorieuze mort de feu Monsieur le Connestable, qu'il n'y a celluy que ne loue infiniment; et tous le plaignent pour vous avoir failly en temps si necessiteux pour votre service, ayant bien changé après sa mort du langage qu'on en tenoit luy vivant. Le Prebtre [1] a veu la procession qui s'en est faicte au Palais. Lad. Dame Royne a eu le baisement de la Princesse, du Prince, des Princes de Boheme, de don Juan d'Austrie et de tous les principaux et moyens, s'allegrans de lad. victoire avec elle. Veritablement, continuait l'ambassadeur, je ne scaurois dire sinon que les Espagnols sont très affectionnez à votre bonheur s'ils ne sont les plus grands dissimulateurs de la terre [2]. »

Cette réflexion prouve combien grande fut l'importance de la victoire de Saint-Denis au point de vue international. Pour l'heure, toute crainte s'évanouissait. N'est-il pas juste de remarquer aussi d'abord qu'Élisabeth, l'oreille sans cesse tendue du côté des Pyrénées, veillait; ensuite qu'elle pouvait utilement parler, car persistant dans sa répulsion ancienne pour les huguenots, elle échappait à tout soupçon de faiblesse et d'indulgence. Le 18 décembre 1567, elle écrivait à l'ambassadeur : « Vous avez fort bien fait d'escrire au viconte d'Orte; et ce que le Roy est d'advis qu'escriviez en luy louant ce qu'il a fait pour deffendre l'entrée à la Royne de Navarre, laquelle, pour ma parente qu'elle soit, est bien assez folle pour troubler quelque choze, et pour ce, faites bien de despecher incontinent; et s'il vous semble que je luy doive escrire, mandez le moy. » On n'ignorait pas le thème ordinaire de ses entretiens avec l'ambassadeur, que la question huguenote embarrassa plus d'une fois. Elle conseillait l'action vigoureuse, la répression sans merci; elle exprimait même le désir formel que la Cour du Louvre refusât de traiter avec les rebelles [3]. Elle ne cessait

inportuner de si longue lettre, me remettant à luy et à l'ambassadeur, je prires Dieu qui vous doint en santé tres heureuse et longue vie.

Votre tres humble et tres obeissante fille,

ELIZABET.

(Original, Bibl. Nat., fonds fr., vol. 3902, f. 76.)

[1] Envoyé spécial de la France.
[2] *Dépêches*, I, p. 306.
[3] *Ibid.*, p. 291.

de trembler cependant. Le 23 décembre 1567, elle adressait à M. de Fourquevaux un court billet, où je lis : « Je suis bien aise qu'ils se tiennent si près comme la Royne vous mande. Dieu veuille que ce soit pour faire mieux que par cy devant, et qu'il soit vray que Monsieur de Tavanes tienne assiegé le prince de Condé. » Cette crainte servait la paix entre les deux couronnes, car, justement parce que la Reine partageait sincèrement les idées du Roi, son mari, elle pouvait efficacement l'exhorter à la patience ou obtenir de lui plus que l'expression platonique de l'intérêt qu'il disait sans cesse porter au Roi Très-Chrétien. Elle fut chargée de le pressentir au sujet de secours à obtenir de lui. Et dans sa lettre à l'ambassadeur du 18 février 1568, elle eut le courage de justifier les hésitations de Philippe II; comme aussi, lui écrivant encore le 6 avril 1568, elle ne se fit pas faute de dire que la paix avec les huguenots « estoit entierement contre le service de Dieu et du Roy ». La Cour du Louvre se résolut donc à l'action. Philippe II donna ordre au duc d'Albe, alors dans les Flandres, de secourir le Roi de France en tout ce qu'il lui demanderait; et Élisabeth en fut si sincèrement contente, qu'on est tenté d'y reconnaître sa main; elle y vit une sorte de succès personnel. Elle avait exercé une influence qu'elle était en droit de regarder comme heureuse. Par son mariage avec Philippe II, Catherine de Médicis avait voulu qu'elle servît de trait d'union entre les deux couronnes. On peut dire qu'elle ne manqua pas à cette tâche doublement patriotique.

Élisabeth de Valois rendit bien d'autres services; je n'ai nullement la prétention de les compter. Du moins il me sera permis d'en relever deux ou trois, mais simplement et sans y insister.

J'ai noté plus haut que Philippe II dit et fit dire qu'un voyage dans les Flandres était résolu, sa présence y étant nécessaire pour étouffer la révolte dans l'œuf. Puisqu'il devait venir si près de Leurs Majestés, il fut question d'une entrevue; je crois même que l'idée partit de Fourquevaux. Cette entrevue paraissait d'autant plus opportune que l'Empereur et le Pape, le Pape surtout, désiraient se ménager une rencontre avec Philippe II dans le Milanais au cours de son voyage. On en parla longtemps et beaucoup. Un moment même, la question de ces rencontres royales absorba les hauts conseils. Si nous en croyons le duc d'Albe, et pourquoi ne pas l'en croire? Élisabeth, qui « n'abandonnoit de veue le Roy, son mary », aurait obtenu son adhésion au projet d'une entrevue avec le Roi Très-Chrétien et la Reine régente. Au lieu du Roi ce fut le duc d'Albe qui passa dans les Flandres, je l'ai signalé aussi plus haut. Du moins la Reine d'Espagne avait,

comme toujours, agi dans le sens des intérêts français, d'après la propre pensée de l'ambassadeur, porte-voix de la Cour du Louvre. Et d'ailleurs cela me rappelle que le duc d'Albe proposa, tout en semblant le retirer, un déguisement pour être admis à traverser la France. On dut en rire à Paris. Heureusement pour le duc d'Albe, il prit le chemin des Alpes. Le travestissement l'eût couvert de ridicule[1].

Élisabeth fut soutenue dans son penchant pour la France par sa piété filiale à propos d'un incident assez grave. Dom Francès d'Alava, ambassadeur de Philippe II, avait manqué de respect à l'égard de la Reine régente. Il y avait eu plus qu'un défaut de tact. Venu au Louvre à une heure indue, il avait tenu un langage plein de colère et de violence, parce que, disait-il, on avait ouvert ses paquets, laissant entendre qu'il croyait à la complicité de Catherine. Il avait fait une scène. M. de Fourquevaux aussitôt prévenu, et il le fut sans retard, courut chez la Reine Catholique qui, ainsi que le Roi, ignorait tout encore. Grande fut l'émotion. Il n'est pas douteux qu'elle ait, dans cette pénible occurrence, tenu au Roi le langage qui convenait à une fille de France aussi dévouée à sa mère. Elle mit Fourquevaux au courant des dispositions du Roi avec un détail qui ne laisse pas d'être touchant[2].

Je ne citerai plus qu'un autre fait.

La levée de boucliers du Corse San-Pietro avait causé plus que de l'inquiétude à Gênes. C'était de l'effroi. Le duc de Florence feignit l'indignation, et bientôt les bruits les plus calomnieux pour la France furent pitoyablement mis en circulation. La Cour du Louvre, disait-on, soutenait San-Pietro avec l'arrière-pensée de faire venir en Corse les armées du Grand-Seigneur, son allié. Il paraît même que la mort de San-Pietro connue à Gênes ne ralentissait pas la marche de la calomnie; les Génois, qui ne s'embarrassaient pas de si peu, parlaient toujours. M. de Fourquevaux s'indignait de leur ingratitude, car les traités de commerce stipulés sous François Ier leur avaient apporté du profit. Mais ils croyaient avoir besoin, ainsi que Florence, d'une brouille entre le Roi Catholique et le Roi Très-Chrétien. M. de Fourquevaux écrivait le 13 février 1567 : « Ils feront à jamais leurs effortz de nourrir soubspeçon et deffiance entre les couronnes de France et d'Espagne[3]. » Au mois d'avril suivant, l'intrigue se laissa découvrir.

[1] *Dépêches*, III, p. 28.
[2] *Ibid.*, p. 74.
[3] Dépêche de M. de Fourquevaux à Catherine de Médicis, du 13 février 1567, *Dépêches*, III, p. 35. — Cette dépêche fait connaître leurs propos ambigus et malveillants.

C'était le duc de Florence lui-même qui avait soutenu San-Pietro, le poussant à la révolte contre Gênes, tandis qu'il présentait à Philippe II une requête « de trouver bon que les Corses se donnent à luy [1]. » Le prince d'Espagne le dit à la Reine, et la Reine, non pas le Roi, le dit à Fourquevaux, ajoutant cependant que le Roi en « sentoit en toutes sortes très mauvais gré aud. duc [2] ». On le croit sans peine, car le duc, vu leur amitié, le compromettait. Il n'y a pas à s'y tromper : à la Cour de Madrid, il n'y avait qu'un seul cœur qui fût sincèrement ami de la Cour du Louvre, c'était Élisabeth de Valois.

M. de Fourquevaux, à peine arrivé à Madrid, sentit de quel secours elle serait pour le succès de son ambassade, et dès lors s'établit entre eux une amitié — je n'ai pas d'autre expression — véritable et parfois touchante, qui jette un grand jour sur la correspondance diplomatique de l'ambassadeur. Il convient de nous y arrêter un moment.

III. — *Amitié d'Élisabeth de Valois pour M. de Fourquevaux.*

Les personnes disposées à croire au bonheur d'Élisabeth de Valois à Madrid, comme épouse et comme reine, ne se rencontrent généralement pas. Le roman et le drame lui ont fait la réputation d'une recluse, étouffant dans l'atmosphère énervante d'un palais « plein de démons », où l'intrigue engendrait chaque jour la lassitude. On ne songe pas qu'arrivée à la vingtième-et-unième année, qui marqua le début de sa carrière maternelle, elle eut une fortune bien rare ; elle vit les yeux de toute l'Europe fixés sur elle. Objet, pour les amis de l'Espagne, des vœux les plus ardents, elle symbolisa leurs plus chères espérances qui, pensaient-ils, ne pouvaient se réaliser que par elle. Parmi les partisans de la monarchie espagnole, encore enivrés de la gloire de Charles-Quint, plusieurs assurément ne voulaient aucun bien à la France, sa rivale, contre laquelle ils menaient l'intrigue européenne. Cependant, la nation très chrétienne comptait, à l'encontre, bien des fidélités; tous ceux qui marchaient dans son orbite désiraient autant que qui que ce fût en Espagne le succès de la politique des alliances. Or, cette politique ne pouvait être mieux pré-

[1] Le duc de Florence avait encore travaillé à détacher les Suisses de la France. — Dépêche de M. de Fourquevaux à Catherine de Médicis, du 17 juillet 1567. *Dépêches*, III, p. 46.

[2] *Dépêches*, I, p. 198.

parée, assurée même et garantie à cette heure, que par la fécondité d'Élisabeth. Au premier jour de son ambassade, M. de Fourquevaux écrivait déjà à Catherine de Médicis : « A qui qu'en doibve desplaire, il seroit bon que Sa Majesté devint mère d'un beau filz [1]. » Le 10 octobre 1567, après les secondes couches de la Reine d'Espagne, qui cependant n'avait eu que des filles, il écrivait toujours à Catherine : « Et suis esté si bien fortuné que j'ay veu la Royne, votre fille, ençaincte et heureuzement delivrée deux fois. Au moyen de quoy, votre alliance est mieulz que devant ratifiée et renforcée [2]. » L'ambassadeur n'avait pas manqué de voir que là était le grand moyen. Que la Reine eût de nombreux enfants, et l'on ferait de la très bonne diplomatie. Après ses premières couches, en août 1566, il rendait ainsi compte à Catherine de la visite qu'il avait mis le plus joyeux empressement à lui faire : « Après luy avoir dict de la bonne santé de Vos Majestez, écrivait-il, et l'avoir exhortée de mectre peyne à recouvrer la sienne, afin que tout le monde se resjouyt de son heur, je luy diz trois belles paroles de la joye que Vos Majestez sentirent et toute la France, pour la grace que Dieu lui a faicte de lui avoir donné une très belle fille, *après laquelle viendront des enfants la maison pleine.* » — « Lad. Dame Royne, continue-t-il, me demanda si je ne serois pas au baptesme. Je luy respondiz que plutost je m'y traisnerois à quatre pieds [3]. » — « Ainsi je m'y suis trouvé et nul autre ambassadeur [4]. » Faveur très particulière, mais honneur en quelque sorte dû.

M. de Fourquevaux avait, en arrivant à Madrid, montré à l'égard de la Reine un dévouement qu'il sut relever par le tact le plus exquis et un zèle sans cesse enflammé par les soins de la cause qu'il représentait : l'alliance jusqu'à l'intimité des maisons de France et d'Espagne, reposant sur une fécondité, qui se déclara presque aussitôt. « Le principal qui se offre astheur cy, écrivait-il à Catherine de Médicis le 29 mars 1566, est de la bonne santé et disposition de lad. Dame Royne; laquelle ne se porta en sa vie si bien et devient plus blanche et plus belle tous les jours. Et aux enseignes que la comtesse d'Uraigne y cognoit, elle promect à Votre Majesté que mad. Dame porte ung beau petit prince [5]. » Sur ce point, il ne tarda pas à s'apercevoir qu'il se trouvait pleinement d'accord avec l'entourage du Roi Catholique.

[1] *Dépêches*, I, p. 14.
[2] *Ibid.*, III, p. 57.
[3] *Ibid.*, I, p. 112.
[4] Dépêche à Catherine de Médicis, du 26 août 1566.
[5] *Dépêches*, III, p. 4.

Voici le propos que le tout-puissant duc d'Albe lui tint en juin 1567, la Reine étant grosse pour la seconde fois : « Voyez vous ce prince d'Espaigne? lui dit-il [1]. Nous considerons et prevoyons bien qu'il n'aura jamais enfans, ou ce seroit grand miracle, pour les defaultz secretz qui sont en sa personne, ains que le prince qui naistra de la Royne Catholique, ceste fois ou autre, sera roy et heritier de toutz ces royaumes, et que de lad. Dame Royne seront procreez une douzaine d'enfants et filles; lesquelz seront si proches parants du Roy Très Chrestien et de Messieurs ses frères qui en sortiront, qu'il fault penser de belle heure à fere les peres aussi uniz de cœur et de volunté comme ilz sont desja d'alliance [2]. »

Il est donc bien naturel que la santé de la mère ait toujours préoccupé M. de Fourquevaux. Dans ses *Dépêches* il en parle sans cesse; il avait promis d'abord à Catherine de Médicis de l'en informer tous les quinze jours; le courrier partait assez régulièrement, en effet, deux fois par mois. Puis il en prit des nouvelles chaque semaine. Il n'écrivait sans doute pas chaque fois qu'il eût eu quelque chose à en dire; mais on sent, à sa manière de parler, qu'il s'en informait le plus souvent possible; et même, en août 1566, la Reine, alors au Bosc, ayant été prise par les fièvres, tous les jours, du matin au soir, un des siens ne bougea du Bosc pour savoir comment Sa Majesté se portait [3]. Il attachait à sa santé un prix sans égal; il lui semblait que si la mère autorisait les longs espoirs, la Cour du Louvre avait de quoi parer à tout événement, si bien qu'avec les secondes couches il regarda sa mission comme terminée [4]. Il n'en fut rien heureusement et il mérita l'honneur de recevoir la confidence de l'espoir où elle était d'être entrée dans sa troisième grossesse [5].

D'ailleurs, la femme lui plaisait. Il lui trouvait la parole « bonne »; elle était accueillante et douce. Elle recevait toujours le sourire aux lèvres, un sourire aimable, franc, spirituel, qui était une invitation. Il se plaisait à la visiter; et qu'il l'eût vue en audience solennelle, dans son cabinet ou dans sa chambre d'accouchée, il traçait d'elle à Catherine de Médicis un croquis enlevé. Il n'était indifférent à rien de ce

[1] Don Carlos.
[2] *Dépeches*, I, pp. 225, 226.
[3] *Ibid.*, III, p. 10.
[4] *Ibid.*, p. 57.
[5] Le 20 decembre 1567, il écrivait à Catherine de Médicis : « Ne voulant faillir de vous dire, Madame, que la Royne, votre fille, est en soubspeçon d'estre de rechef grosse, mais ne me l'a encores volu asseurer. Ce sera pour ma prochaine depesche. » En réalité, elle ne se trouva grosse qu'au mois de mai suivant.

qui pouvait la toucher; au contraire, tout l'intéressait, ses sorties, ses dévotions et même son entretien, et c'est sans doute la haute idée qu'il avait d'elle qui le porta à parler du peu d'ordre qu'on mettait à lui fournir le nécessaire « pour la despence de son hôtel, gaiges de ses domestiques et jusques aux habillemens de sa personne [1] ». Il ne revint pas d'ailleurs sur cette douleur, bien que, à son avis, pour une princesse de ce rang et de ces mérites, on ne pût jamais assez faire. Il lui reconnaît toutes les vertus de la femme, l'égalité d'humeur, la patience, le support. C'est avec un visage plein de grâces qu'avant les premières couches elle fit son testament, au grand étonnement de l'ambassadeur, qu'elle se donna le soin de tranquilliser, lui expliquant que tel était l'usage espagnol et justifiant toute la première cet article de l'étiquette royale en apparence quelque peu barbare [2].

Il ne faudrait pas croire, aussi bien, qu'Élisabeth de Valois se laissât absorber par les soucis de la maternité ou les pratiques de la dévotion, encore moins que la femme effaçât la Reine ou la fît oublier. Je ne veux pas dire simplement qu'elle savait s'entremettre à propos, parler avec prudence, engager même auprès du Roi une action vigoureuse pour faire triompher une politique chère à la France. Cela, l'épouse pouvait l'obtenir dans ses « privaultez » avec lui. Il y avait davantage, au moins dans la pensée de M. de Fourquevaux; et je reviens à un point auquel j'ai touché deux fois déjà. On parla beaucoup, en Europe et principalement au Louvre, du voyage projeté de Philippe II dans les Flandres. On en recherchait le but, on s'inquiétait de la route qui serait suivie, on en pesait déjà les conséquences. A Madrid et à Paris on se demandait avec une curiosité anxieuse à qui, pendant l'absence du Roi, seraient laissées les rênes du gouvernement. Beaucoup se croyaient en droit de le savoir et de formuler des espérances. Le nom de la Reine fut d'ordinaire mis en avant. Un tel honneur lui revenait, bien qu'elle éprouvât la plus vive peine à se séparer de son mari, et Philippe II, qui n'avait pas l'habitude de prendre à l'avance des engagements, était allé jusqu'à lui promettre de la laisser régente. La nouvelle en arriva tout de suite au Louvre [3]. Si elle était en elle-même agréable; si Catherine de Médicis, avec son besoin de domination, devait s'en réjouir plus que personne, elle ne laissa pas de trembler. La jeune Reine serait-elle à la hauteur de la tâche, même facilitée par un conseil éclairé? On pouvait se le demander, car enfin l'Espagne

[1] *Dépêches*, III, p. 30.
[2] *Ibid.*, I, p. 99.
[3] Dépêche à Catherine de Médicis du 2 novembre 1566. *Dépêches*, III, p. 24.

formait le royaume le plus étendu de l'Europe; tout y était complexe, les hommes l'étaient plus encore que les choses; le gouvernement absolu avait semblé tout simplifier, et d'une certaine façon avait supprimé les difficultés qui provenaient des régimes antérieurs, mais pour en créer d'autres. La Reine, jeune et au cœur droit, qui s'était tenue à l'écart des intrigues, les ignorait peut-être. Parviendrait-elle à assouplir la susceptibilité espagnole? Pourrait-elle même continuer une compression qui, en faisant plier toutes les volontés, les préparait mal au gouvernement d'une main naturellement légère? Comment se ferait-elle obéir? Sans doute un peu par le train des choses et l'habitude, beaucoup par les grâces de sa personne. Au Louvre, on la savait adorée et l'on se faisait tous ces raisonnements. Mais restait une inquiétude : M. de Fourquevaux fort à propos la dissipa ou du moins crut la dissiper. Je « ne vous compteray rien de nouveau, écrivit-il à Catherine de Médicis, de vous asseurer que Sa Majesté me semble très digne de lad. regence, car elle est douée d'un très bon esprit et jugement de mesme. Mais il est vray, Madame, que elle scait faire la Royne et la maistresse quand il le fault, que autre que vous ne luy en scauroit rien enseigner [1] ». Faisons la part de l'exagération due soit aux convenances diplomatiques, soit au culte de l'ambassadeur pour la Reine qu'il voyait souvent; il reste qu'il appréciait fort ses qualités d'esprit, qu'il la croyait capable de gouverner un royaume immense et difficile. Elle était sa Reine.

Élisabeth de Valois, à son tour, aimait en lui un homme dévoué, un de ces serviteurs fidèles sur lesquels on se repose toujours et qui, par la force des choses, entrent en part dans nos affections. Ils inspirent une confiance absolue et la confiance entraîne le cœur. M. de Fourquevaux aimait peu l'Espagne; elle lui déplaisait même. D'ailleurs, il dépensa beaucoup à Madrid et il y fut malade. La Reine se fit un point d'honneur, j'allais dire d'amour-propre, de lui en adoucir le séjour. Il faut rendre cette justice à Philippe II qu'il reçut toujours avec un égal plaisir M. de Fourquevaux, qui plus qu'aucun autre ambassadeur, même le nonce du Pape, avait ses libres entrées au palais. Il était même prévenu dans ses désirs. Ce dut lui être une grande joie que d'être admis à voir la Reine avant et après ses couches, le jour du baptême des infants [2]; à les voir eux-mêmes dans leur

[1] *Dépêches*, I, p. 254.
[2] *Ibid.*, pp. 106, 111, 118, 281.

berceau, où il fut conduit par le Roi en personne. Alors c'était, pour ainsi dire, l'intimité de la famille, ou du moins le voile qui cachait à tous les yeux la famille royale se levait pour lui à cette heure de bonheur si entier. La Reine au surplus, quand elle avait l'occasion de lui écrire, ne manquait pas de faire ses « recommandations à Madame de Forquevauls ». Elle les invita même l'un et l'autre à venir jouir avec elle des incomparables jardins d'Aranjuez, et une fois que l'ambassadeur empêché avait dépêché au palais son propre fils, elle eut la bonne grâce de lui écrire qu'il n'eût pu lui envoyer un messager plus agréable ni plus habile [1]. Une autre fois, elle voulut spontanément excuser auprès du Roi l'ambassadeur retenu par la maladie [2]. Elle l'admit par une faveur très particulière à son dîner; il est vrai que c'était le jour de la Saint-Michel [3]. N'importe, la distinction était flatteuse autant pour M. de Fourquevaux que pour l'ambassadeur.

Enfin, M. de Fourquevaux, ayant eu deux enfants, fut comblé de bontés par la Reine, si jalouse de lui faire plaisir. « Madame, écrivait-il le 4 février 1567 à Catherine de Médicis, le jour d'hyer la Royne, votre fille, m'a faict tant d'honneur de tenir ung mien filz à baptesme et a daigné prendre sa collation en mon logis, accompaignée du Prince d'Espagne, que Sa Majesté a choisy parrain dud. enfant. Madame la princesse de Portugal y a assisté avec autre belle compagnye des grands et des dames [4]. » C'était toute l'Espagne faisant cortège à la Reine. La bonne Élisabeth de Valois! A la naissance de l'autre enfant, c'était une fille : « Je la tiens pour mienne et vous prie qu'elle le soit [5] », écrivit-elle au père; c'était treize jours avant le coup vraiment terrible qui l'enleva à l'Espagne et à la France.

Précédemment, elle lui avait donné deux autres témoignages de confiance et d'amitié. De conserve avec le Roi et en l'y poussant elle-même, elle avait fortement insisté auprès de la Cour du Louvre, en priant et suppliant même pour que M. de Fourquevaux fût maintenu dans sa place [6] contrairement à tous les usages, car il était arrivé à la fin de son « trienne »; et elle réussit. Puis, chose plus touchante, elle n'avait pas craint de lui écrire sa douleur à la mort de don Carlos;

[1] Lettre du 27 août 1568.
[2] *Dépêches*, I, p. 102.
[3] *Ibid*, p. 275.
[4] *Ibid.*, III, p. 33.
[5] Lettre du 20 septembre 1568.
[6] *Dépêches*, III, p. 98.

et ainsi il reçut la confidence de ses sentiments à l'égard du malheureux prince que les historiens s'étonnent, pour ne pas dire davantage, de trouver parmi les héros du roman et du drame.

IV. — *Élisabeth de Valois et Philippe II.*

L'auteur du roman n'est autre que Saint-Réal [1]. *Don Carlos, nouvelle historique,* a des prétentions à l'érudition. En réalité, on ne peut y voir qu'une œuvre artificielle. Les historiens, d'ailleurs mal informés, viennent là tout juste pour alimenter le roman. Les parties en sont mal liées par un fil ténu créé tout exprès d'après un procédé presque enfantin. L'excuse de ce morceau fantaisiste, c'est que personne ne peut s'y méprendre. Cependant Schiller en Allemagne [2], M.-J. Chénier en France [3], Alfieri en Italie [4], pour me borner à ces exemples, s'en sont inspirés dans leurs tragédies avec une servilité toute écolière, le premier surtout, se bornant tous les trois à ajouter au roman des situations en harmonie avec la tragédie. Mais ces intrigues du palais royal, ces rêveries inquiètes d'un prince et d'une reine déçus, cette cruauté sauvage d'un père qui n'est qu'un monstre, ces jalousies basses; ces rôles d'un moine hanté par des pensées diaboliques, d'une dame de haut rang à peine au niveau d'une basse couturière, d'un cardinal inquisiteur, vieillard nonagénaire qui a dépouillé toute humanité; cette condamnation sommaire de don Carlos, ce poison qui l'étouffe, cette exaltation amoureuse d'Elisabeth de Valois, ces meurtres accumulés, tout cela : cadre général, faits particuliers, sentiment des personnages, répond mal ou même ne répond point du tout à la vérité historique [5]. Les *Dépêches* de Fourquevaux, les lettres qu'il reçut et conserva d'Élisabeth de Valois donnent de l'intérieur du palais de Madrid une idée toute différente et nous instruisent en détail, les premières du moins, des malheurs et des derniers jours de l'infant.

D'abord, que Philippe II ait eu pour Élisabeth de Valois un cœur d'époux, cela se sent à travers cette correspondance curieuse ; nulle

[1] *Don Carlos. Nouvelle historique.* Œuvres, III, pp. 343 et suiv. In-12, Paris, Le Mercier, 1745.

[2] *Don Carlos, infant d'Espagne.*

[3] *Philippe II. Œuvres,* II, pp. 277 et suiv. In-8°, Paris, 1818.

[4] *Filippo.* Tragedie di Vittorio Alfieri, pp. 9 et suiv. Grand in-8°, Milan.

[5] En tout cas, don Carlos, laid et fou, se prête mal à l'action dramatique. Sainte-Beuve n'a pas hésité à voir dans la tragédie de Schiller une erreur. *Don Carlos et Philippe II,* dans *Nouveaux Lundis,* V, pp. 281-307.

part on ne surprend un oubli du devoir; partout on rencontre des prévenances, des égards, des soins, les mouvements de l'affection maritale. Les manifestations de l'amour conjugal ne peuvent être ici une feinte. car elles se produisent pendant les trois grossesses de la Reine. La dissimulation ne va pas jusqu'à cet abîme. Le père, au moment où il se sait père, ne sépare pas dans son cœur l'enfant et la mère. Le 7 août 1566, la Reine donna une alerte qui dura neuf heures; le Roi alla la voir jusqu'à cinq fois [1]. Le 15, elle accoucha, et Fourquevaux écrivait, le 18, à Catherine de Médicis : « Je fuz vendredy dernier xvj^me^ de ce mois, feliciter la naissance de l'Infante à Leurs Majestés Catholiques, et eulx (*sic*) les propos avec le Roy Catholique telz en somme que j'escris au Roy. Ne voulant passer, Madame, plus avant sans dire à Vostre Majesté et l'asseurer qu'il s'est monstré le plus affectionné mary qu'on eust sceu dezirer, car en la nuict des doleurs et de l'enfantement, jamais il ne quicta l'une des mains de lad. Dame, la confortant et lui donnant couraige du mieulx qu'il sçavoit et pouvoit. Et peu de temps devant les plus grandz coups, il lui donna de sa main le breuvaige que vous, Madame, aviés ordonné; lequel eust telle force que lad. Dame se delivra tantost après, sans sentir comme rien de peyne, tellement que elle eust à dire que : « A « Dieu graces [2]. » Le cœur de Philippe II, à n'en pas douter, appartenait tout entier à la Reine; peu de jours après, le 31 août, il se rendit à la Chartreuse del Pilar, en intention d'accomplir le vœu qu'il avait fait pour sa délivrance [3]. Il est vrai que Dieu lui donna une fille; il n'attendait pas un héritier, il en avait un dans la personne de don Carlos, jeune homme de vingt et un ans, à ce moment valide et affectionné à son père. Cependant la mère s'en inquiéta ; mais le père eut la délicatesse de la rassurer, disant et répétant qu'il était aussi heureux que s'il avait eu un « fils ». Elle sentit tout le prix de ces paroles, qui lui furent un cordial.

A l'époque des secondes couches, la « rancueur » de don Carlos à l'égard de son père commençait à se déclarer. Toutefois, la naissance encore d'une fille ne modifia en rien les sentiments du Roi. Il s'estimait trop heureux d'avoir uue épouse féconde, espérait-il, à avoir bientôt « la maison pleine ». Et pendant sa troisième grossesse, la Reine était si affectionnée « qu'il seroit impossible de plus [4] ».

C'est le 25 juin 1568 que M. de Fourquevaux envoyait à la Cour du

[1] *Dépêches*, III, p. 10.
[2] *Ibid.*, I, p. 111.
[3] *Ibid.*, p. 121.
[4] *Ibid.*, III, p. 91.

Louvre ce témoignage ferme de l'union intime du Roi et de la Reine Catholique. Pourtant à cette date, don Carlos était interné; il n'y avait plus d'illusion à se faire ; le malheur était déjà entré dans la famille royale. Dans sa tristesse, Philippe II retrouvait auprès d'Élisabeth de Valois le confort dont il avait besoin ; auprès d'elle, son cœur s'ouvrait à l'espérance [1].

De fait, la Reine lui était tendrement attachée. Tout le monde à la cour la savait honnête et vertueuse ; ce sont les propres expressions dont on se servait. Après sa mort, la louange fut unanime. Nous avons vu qu'elle faisait de son mieux pour contenter la Cour du Louvre ; elle fut souvent écoutée. Mais il ne faudrait pas croire que devenue Reine d'Espagne elle n'ait éprouvé que du chagrin d'avoir quitté la France. Madrid, Aranjuez, le Bosc lui plaisaient ; et si plusieurs fois la lassitude la saisit dans quelqu'une des résidences royales, somptueuses et fraîches, c'est parce que le Roi en était absent ; là où il n'était pas, elle sentait un vide immense. N'éprouva-t-elle pas un véritable bonheur à dire à M. de Fourquevaux que le Roi lui avait assuré qu'il « la meneroit avecques luy en quelque part qu'il allast? » Pourtant, elle était alors dans son sixième mois, et il s'agissait du voyage des Flandres par mer et par l'Italie : « La Royne ne craingt nul danger, écrivait Fourquevaux, mais que elle puisse estre en la compagnye du Roy, son mary [2] ».

Si elle avait une piété haute, si elle se plaisait dans les exercices. d'une religion sainte et honorée, elle n'avait pas besoin de faire appel à sa vertu pour rester dévouée au Roi. C'était le cri de la conscience, c'était aussi le besoin du cœur. Ses neuvaines et ses dévotions allaient droit à l'âme de Philippe II; car elle ne fréquentait d'autres sanctuaires que ses sanctuaires de prédilection. C'est devant les autels où il se plaisait à répandre ses prières qu'elle venait porter ses vœux, ses désirs, ses actions de grâces; elle y retrouvait le souvenir et la pensée du Roi et se perdait dans le double amour de Dieu et de Sa Majesté, un seul et même amour dans le devoir simplement accompli et le lien des âmes fortifié tous les jours par le commerce assidu, la confiance réciproque et le don de soi. Que l'on parcoure la correspondance des deux Cours, on n'y surprendra pas l'ombre d'un nuage.

[1] M. Mariéjol a écrit : « Élisabeth de Valois, cette aimable fille de France, élevée dans la cour la plus élégante et la plus polie de l'Europe, charma par sa grâce et sa bonté la nation la plus réfractaire aux séductions étrangères. Il semble même que sa jeunesse, sa distinction, sa réserve aient inspiré à son mari les plus vives sympathies. » (*Histoire générale*, par MM. Lavisse et Rambaud, V, p. 90.) Elle lui inspira même de l'affection.

[2] Dépêche à Catherine de Médicis du 24 mars 1567.

Pourtant, Catherine de Médicis pensait sans cesse à sa fille, la Reine d'Espagne; elle lui écrivait souvent; Élisabeth lui répondait toujours; elle lui écrivait aussi la première; car elle aimait profondément sa mère, le Roi, ses frères, ses sœurs, toute cette famille des Valois qui était son propre sang et d'ailleurs si spirituelle et charmante. Sans doute, nous ne connaissons que quelques rares lettres d'Élisabeth à sa mère. Mais nous avons celles de Catherine; une seule inquiétude y perce : la santé de la chère Reine. Pendant cette période, les envoyés spéciaux dépêchés en Espagne furent assez nombreux : Villeroi, Saint-Sulpice, L'Aubépine, Le Prêtre, Gragnague. Chacun d'eux vit longuement Fourquevaux, qui à leur départ leur remettait un mémoire pour le Roi et la Reine en les chargeant d'informations orales qu'ils devaient transmettre. Ils avaient vu par eux-mêmes. A coup sûr, la Cour du Louvre connaissait les moindres secrets du palais de Madrid, et principalement la vie intime du Roi et de la Reine Catholiques; légitime curiosité d'une mère comme Catherine de Médicis, cette femme omnipotente, avisée et toujours sur l'œil; et aussi intérêt de la politique, car ses savantes combinaisons tant pour les mariages que pour le maintien des relations internationales ne pouvaient réussir que par Philippe II, qu'il fallait à la fois aiguillonner et endormir. Élisabeth était le seul instrument possible de cette politique par insinuation et l'amour conjugal le premier des moyens. Si les cœurs se fussent aigris, divisés ou simplement ennuyés, Fourquevaux l'eût-il ignoré [1]? Leurs Majestés n'en eussent-elles pas été instruites? N'en eût-il rien percé? Les cours ne sont pas secrètes à ce point. Encore un coup, la correspondance si active entre Madrid et Paris ne laisse rien à craindre pour le bonheur du Roi et de la Reine Catholiques. La joie ouvre les cœurs. On s'aime.

Un noir chagrin cependant, un vrai malheur, une de ces catastrophes qui affligent pour toujours, allaient s'abattre sur la famille royale d'Espagne.

Le moment est venu de parler de don Carlos.

V. — *Don Carlos, sa captivité, sa mort.*

Don Carlos, infant d'Espagne, fils de Philippe II et de Marie de Portugal, sa première femme, avait perdu sa mère trois jours après

[1] Il savait tout. Par exemple, il était mis au courant des longues mélancolies du Roi. — Dépêche à Catherine de Médicis, du 21 juillet 1568. *Dépêches*, III, p. 92.

sa naissance (1545). Délicat de tempérament et affreusement contrefait, il fut, à dix-sept ans, gravement malade à Alcala de Henares, où il étudiait; son père bouleversé demanda des prières. On fit des processions partout. Le corps de fray Diego, religieux du couvent de Saint-François d'Alcala, mort en odeur de sainteté, fut porté dans la chambre du malade qui, l'ayant touché, se trouva bientôt guéri (1562). Les années suivantes, ils vécurent comme père et fils; il fut même question de « faire jurer le prince », c'est-à-dire de le faire reconnaître par les grands comme l'héritier et successeur de Philippe II; il se montrait disposé à aller en personne réprimer la révolte des Pays-Bas. Mais des symptômes inquiétants ne tardèrent pas à se produire. Le Roi se mit à ne pas croire à la « capacité et suffizance » du prince, son fils, « pour le debvoir laisser Roy et heritier de tant d'estatz ». Au mois d'avril 1567, on remarqua qu'il était « ung peu desobeissant[1] ». Le 30 juin, une querelle se produisit entre le père et le fils pour ses désordres. Il y avait plus encore. Montguion, médecin de la Reine, dit à Fourquevaux que « nonobstant les receptes que ces trois medecins luy avoient faict uzer pour le rendre habille d'espouzer femme, c'estoit temps perdu d'en esperer lignée[2] ». Et l'ambassadeur qui connaissait le désir de l'empereur d'en faire son gendre au préjudice de la France, de tranquilliser aussitôt la Cour du Louvre. « Dieu, écrivit-il à la Reine, a esté de votre part en cella, pource que c'estoit vous allier à ung homme mort et à une harpie qui ne peut rien de soy, ains eust consummé les hommes et les finances de vostre Royaume, pour se defendre du Turc ou perpetuer l'empire en sa maison[3]. » Le portrait, comme on le voit, n'était pas flatté. Il paraît certain que, vers cette époque, le prince, malgré son état physique pitoyable, conçut de grands projets. Il avait cent mille écus par an « pour son estat »; cependant il essaya d'obtenir de Ruy Gomez qu'il lui fît prêter deux cent mille écus à l'insu du Roi; ce qui fit beaucoup baisser la faveur dont le prince d'Eboli avait joui jusqu'à ce moment: il y avait à craindre qu'il s'enfuît, pour aller en Portugal ou ailleurs. Il faisait bien « d'aultres jeunesses ». Le Roi en ressentit un grand ennui, et on commençait à dire, mais tout bas encore, « que si ce n'estoit pour le parler du monde », le Roi « logeroit led. prince dans une tour[4] ». C'était au mois d'août. Le mois suivant, Fourquevaux pouvait dire qu'on ne faisait plus « estat » de lui, car on espérait que

[1] *Dépêches*, I, p. 200.
[2] Dépêche à Catherine de Médicis du 30 juin 1567. *Dépêches*, III, p. 44.
[3] *Ibid.*
[4] *Dépêches*, I, p. 257.

la Reine, alors dans son huitième mois, donnerait un fils et un héritier à Sa Majesté Catholique; et déjà bien des projets de mariage s'élaboraient dans le cerveau des intéressés[1]. Elle accoucha d'une fille le 6 octobre. Il y eut un moment d'accalmie. Mais déjà le prince « ne pouvoit couvrir la rancueur qu'il portoit à sond. père, ains en parloit indiscrètement; et des cinq personnes à qui il dizoit vouloir mal extremement, led. Sr Roy estoit le premier, après Ruy Gommès, auquel il imputoit tout ce qui luy succedoit contre son dezir[2] ». A Noël, il ne trouva point de prêtre qui consentît à l'absoudre et l'on remarqua qu'il ne fit point « ses pasques[3] ». C'était inouï et scandaleux; on allait jusqu'à dire qu'il avait délibéré de « faire ung mauvais tour à son père ». D'autres parlaient de jalousie à l'égard de don Juan, de secrets que celui-ci aurait livrés au Roi; quelques-uns chuchotaient une entente avec les Flamans. Philippe II se trouvait à l'Escurial, où don Juan alla le rejoindre le 17 décembre. Les jours suivants, on le vit inquiet et plus sombre que de coutume, sous le coup d'une pensée obsédante; il demanda des prières en vue d'une résolution à prendre. Le samedi 17 janvier, il rentra au palais et don Juan alla chez le Roi « en compagnie dud. prince, comme de coutume ». Mais le soir même il s'éloigna[4]. Dans la nuit du 18 au 19, le Roi pénétra dans la chambre du prince et trouva « une pistolle bendée sous le lict »; il se saisit de lui et le remit aux mains de Ruy Gomez, du duc de Feria, du prieur don Anthonio et de Luis Quijada, « leur deffendant très expressement qu'il ne puisse parler à creature vivant[e] qu'ils ne l'entendent et oyent[5] ». Des papiers secrets instruisirent le Roi de ses desseins; on trouva de l'argent, un diamant valant vingt-cinq mille écus, et autres « bagues[6] ». Tout fut emporté.

Quel événement toutefois! La Cour et la ville, également surprises, ne parlaient que de la détention du prince. Le Roi voulut d'abord que son arrestation ne se divulguât pas de sitôt. Mais comment la tenir longtemps cachée? Le 27 janvier, il chargea Ruy Gomez de faire connaître à M. de Fourquevaux les motifs qui l'avaient fait agir avec cette rigueur. Il y avait plus de trois ans qu'il s'était aperçu que le prince « estoit encore plus mal composé de son cerveau que de sa personne ». L'âge n'avait pas amené « sens et discrétion » : au contraire. De telle

[1] Dépêche à Catherine de Médicis du 23 septembre 1567. *Dépêches*, III, p. 53.
[2] *Dépêches*, I, pp. 314, 315.
[3] C'est-à-dire qu'il ne communia point. *Dépêches*, I, p. 315.
[4] *Dépêches*, I, p. 315.
[5] *Ibid.*
[6] *Ibid.*, pp. 318, 322.

sorte qu'il avait perdu l'espoir qu'il « devienne jamais sage ny digne de la succession de ses royaumes et estats ». C'est pourquoi il l'avait fait enfermer « en une bonne chambre d'une grosse tour » du palais [1].

Cet exposé était plein de réticences voulues et trop évidentes. M. de Fourquevaux en apprit bien plus long : « J'ai sceu d'ailleurs », dit-il. Il sut donc que le prince avait formé le projet de se rendre à Gênes, dans l'espoir de trouver en Italie un nombre de gens disposés à l'aider pour obtenir de Philippe II « certains articles ». Il avait demandé à don Juan « qu'il volut estre le premier à se signer au rolle des sieurs qui promettroient de suivre, favorizer et soubtenir son pays ». C'était le mal connaître. Don Juan refusa d'entrer dans une aventure plus que dangereuse, puisqu'elle était coupable; et même pour échapper aux importunités de don Carlos, il s'était retiré auprès du Roi, à l'Escurial, pendant les fêtes de Noël. Le prince en avait ressenti une jalousie étrange, ou peut-être une peur cruelle. Don Juan n'avait-il pas instruit de tout le Roi déjà mal disposé? Le soir du jour où il rentra au palais, le 17 janvier, il trouva moyen de l'attirer « en ung certain endroit du quartier de son logis passant par unze portes, que led. prince ferma après eulx »; et aussitôt qu'ils furent seuls, il essaya de le tuer « avec une pistolle ». Mais don Juan réussit, sans trop grande peine sans doute, à la lui enlever et se retira auprès du Roi. Il paraît qu'un des hommes du prince, nommé Leroux, était caché derrière la tapisserie d'une pièce voisine avec une arquebuse pour l'achever. Mais M. de Fourquevaux assurait que le prince n'avait jamais voulu attenter à la vie du Roi ni de la Reine Catholique, comme le bruit en avait couru [2]. C'était déjà trop que de s'en être pris ainsi à don Juan, qui ne fit que son devoir en dénonçant cette odieuse tentative d'assassinat.

On croira ici M. de Fourquevaux. Apparemment, il avait tout appris de la bouche de la Reine. Si don Carlos ne se fût pas porté à une telle extrémité, son père se fût contenté de le faire garder à vue, pour l'empêcher de sortir d'Espagne; non seulement il le fit enfermer, mais encore il prit, pour la prison, des précautions vraiment étranges, si elles ne sont la preuve d'inquiétudes plus graves encore. Au premier moment, le prince n'eut point les fers; il fut même servi comme

[1] *Dépêches*, I, p. 321. — Philipe II, dans sa lettre au pape saint Pie V, s'en était tenu à ces motifs et à ces précautions. De même dans ses lettres au cours de l'Europe. — Gachard, *Don Carlos et Philippe II*, II, p. 484 et suiv., p. 643 et suiv.

[2] *Dépêches*, I, p. 322.

[3] *Ibid.*, p. 318.

auparavant. Mais, arrêté pendant la nuit du 18 au 19 janvier, il vit sa maison « cassée » le 26; ses gens n'eurent « espée ne dague »; la viande lui fut servie en morceaux; on ne lui laissa pas même un petit couteau pour couper son pain; les serviteurs furent souvent changés; il n'eut « pour tout son logis » qu'une chambre « et la fenestre bien grillée de fer [1] ». Il fut donc considéré comme dément; pis encore, comme un fou dangereux capable des pires actions. Et il fut question de procéder contre lui par voie de justice pour le faire déclarer « inhabille à succeder [2] ».

On devine sans peine l'émotion produite en Europe par un événement aussi extraordinaire qu'imprévu. Du coup la Floride, Madère, la Corse, le Turc, les Bays-Bas, le prince d'Orange, les huguenots, les affaires les plus graves, hier préoccupation dominante de toutes les Cours, rois et ministres, passèrent au second plan et même se virent négligés. La détention du prince faisait s'écrouler tant d'espérances! Le Portugal perdait un appui très cher; l'Empereur et la France devaient renoncer à un mariage caressé depuis longtemps, ambitionné même, dont les négociations paraissaient avancer chaque jour. A défaut de don Carlos, la couronne d'Espagne passèrait donc, un jour, au fils d'une Valois! Les ennemis de la France baissaient la tête tandis que ses serviteurs, comme M. de Fourquevaux, se faisaient un plaisir de montrer leur joie [3]. Les huguenots riaient ferme, puisque leur ennemi, le Roi Catholique, était dans la peine; les Pays-Bas se partageaient, les uns craignant le succès de la révolte, les autres le désirant; et le Turc remerciait Mahomet. Les grands d'Espagne attendaient avec impatience une explication nécessaire, et l'on se demandait avec angoisse si l'emprisonnement du prince n'annonçait pas des années sanglantes.

La première émotion passée, on se ressouvint que le prisonnier était le propre fils du Roi; c'était affaire entre père et fils. Tout pouvait, devait même s'arranger. Il n'y avait donc qu'à attendre. A l'étonnement plein de trouble succéda l'espérance.

Le prince, au commencement de sa détention, se montra intraitable; mais bientôt il s'apaisa. Il eut alors un de ces accès de mélancolie qui avaient dévoré même son enfance; il refusa toute nourriture jusques à tant que son père l'alla visiter « ung matin, deux heures, avant le jour ». Le 9 mars, M. de Fourquevaux écrivait : « Il se porte bien à present et a liberté d'ouvrir les fenestres de sa chambre et de veoir la cam-

[1] *Dépêches*, I, p. 322.
[2] Dépêche à Catherine de Médicis du 5 février 1568.
[3] *Ibid.*

paigne et les passantz; aussi les medecins le voient aucunes fois, et son confesseur fort souvent; et est devenu plus traictable et patient[1]. » Cependant, un grand mystère régnait sur lui. Le Roi ordonnait le secret le plus absolu; la Reine ne sut bientôt que ce que son mari voulut bien lui dire. M. de Fourquevaux dut s'en rapporter à des informations souvent contradictoires. Toutefois, il certifia que le prince, continuant ses folies, avait avalé une bague avec diamant, qu'il rendit le dix-septième jour; que le Roi ne dépassait pas la chambre de Ruy Gomez, d'où il pouvait l'entendre et le voir « par une separation de bois ». A la fin de mars, sa santé était satisfaisante, bien qu'il eût jauni beaucoup. Mais il ne cessait de mal parler du Roi, son père; il paraissait bien fou[2].

Pendant le carême, cependant, il s'amenda, jeûnant, se confessant, demandant l'absolution jusqu'à quatre fois; si bien qu'aux yeux de ses amis, Dieu y avait mis la main. Il attendait la communion pour le jour de Pâques; son confesseur ne voulut pas la lui donner sans avoir consulté le Roi, et on fut d'avis d'attendre. Ce retard ne fit qu'enflammer sa religion; on le vit pleurer, gémir, disant que la solennité n'était point requise et demandant à être traité comme un simple particulier. Son confesseur ému finit par accéder à ses prières; il fut même fort touché de sa déclaration que, sans le congé de son père, il ne quitterait point sa chambre, où il reçut, en effet, la communion avec force marques de piété; et il se retrouva « doux et humain ».

Rien ne pouvait plus fort émouvoir la catholique Espagne. Un fou ne fait pas si simplement une chose si grande; ses serviteurs se mirent à dire qu'il n'avait pas « la faulte de jugement et discretion » que le Roi, son père, et autres prétendaient. En mai, sa délivrance semblait prochaine; elle ne pouvait tarder[3]; quelques-uns parlaient d'une condition peu vraisemblable : qu'il consentît à épouser la princesse sa tante, afin de satisfaire au serment des Espagnols qui l'avaient « juré héritier et successeur » du royaume[4].

Mais le 21 juillet, Fourquevaux, annonçait que le prince « ne sçauroit estre en vie d'icy à trois jours[5] ». Il était alors tombé dans un état de maigreur extrême. Depuis quelque temps déjà, il se servait à lui-même de bourreau. « Il estoit souvent, dit l'ambassadeur, trois et quatre jours sans manger, et puis il mangeoit tant à une fois qu'il n'en pouvoit plus, et tousjours beuvoit de l'eau avecq la neige en

[1] *Dépêches*, I, p. 335.
[2] *Ibid.*, pp. 341, 342.
[3] *Ibid.*, pp. 349, 350.
[4] *Ibid.*, p. 361.
[5] Dépêche à Catherine de Médicis du 21 juillet 1568.

grande abondance, se couchoit nud sur les carreaulx et faisoit encore d'autres desordres; et pour le dernier, il a demeuré sept ou huict jours sans vouloir manger sinon des prunes crues, et tousjours beuvoit l'eau avecq neige, qui l'a rendu si foible, que, quand il a voullu manger, il n'a peu [1]. » Il mourut le 24 juillet, entre minuit et une heure, « ayant faict une fin de fort bon chrestien catholique ». — « Je luy ay veu le vizage, dit M. de Fourquevaux, quand on deppositoit son corpz aux Religieuses de Saint Domingo le Réal, lequel n'estoit aucunement deffaict de la malladye, sinon qu'il estoit un peu jaulne [2]. »

Pour les Espagnols, un seul rayon avait adouci l'horreur de cette longue nuit : les Pâques et la fin chrétienne du malheureux prince. Ce fut toute leur consolation; ils s'y montrèrent d'autant plus sensibles. Cependant, au palais de Madrid, il se trouvait un cœur qui saignait. Il n'est que temps de revenir à Élisabeth de Valois.

Ruy Gomez avait dit à M. de Fourquevaux que les premiers symptômes de l'état sous lequel le prince finit par succomber remontaient au moins à trois ans ou même au delà. Il s'était toujours montré indiscipliné, mutin, bizarre jusqu'à l'étrangeté. Si nous en croyons l'ambassadeur, il n'y avait que la Reine qui eût quelque autorité sur lui; elle seule pouvait le gouverner quelque peu et de la sorte elle lui faisait du bien. Il semble même qu'il se plaisait auprès d'elle; l'ambassadeur les avait plus d'une fois trouvés ensemble. Ce tête-à-tête ne l'avait point surpris, pas plus qu'il n'avait mis de la gêne entre la Reine et l'infant. Naturellement, M. de Fourquevaux en profitait pour recueillir des informations désirées, et si, par exemple, au cours de sa visite du 20 août 1567, il ne parvint pas à savoir au sûr que le Roi Catholique dût aller en Flandre, il vit bien que le prince tenait fort à ce voyage; que, loin de désirer Madrid, il ne demandait qu'à suivre son père; il se plaignait même qu'il ne se fît pas, impuissant d'ailleurs de réprimer son intempérance de langue [3], au grand déplaisir du Roi. Déjà le père et le fils ne s'entendaient plus. Philippe II ne voyait plus dans don Carlos son héritier; les médecins l'avaient ainsi dit, et don Carlos comprenait qu'il était menacé de perdre le trône uniquement par le fait, pensait-il, de la haine de son père. Tout naturellement, il se tourna vers la Reine comme vers une mère et un appui; il n'avait jamais trouvé auprès d'elle que bon accueil, sympathie, intérêt.

Il faut avouer que les assiduités du prince étaient de nature à

[1] *Dépêches*, I, p. 372.
[2] *Ibid.*, p. 371.
[3] *Ibid.*, p. 248.

mettre la Reine dans une situation délicate, difficile ou même périlleuse; mais il me semble que les passions qu'il est du métier des romanciers d'exploiter n'y furent pour rien. Élisabeth de Valois avait trop le sentiment de son honneur de femme et l'amour du devoir. On ne voit pas que Philippe II ait jamais conçu un soupçon sur sa vertu. Mais tout le monde sait que sur le point de son autorité royale il était exigeant, susceptible, facilement irritable; il se justifiait à lui-même cette surveillance active où il voyait une vertu royale; c'est le pouvoir absolu qui avait été remis entre ses mains, et le pouvoir absolu ne supporte pas plus la critique que la contradiction ou la désobéissance, surtout de la part de ceux qui, nés tout près du trône, doivent être les premiers à donner l'exemple du respect, sinon de la confiance et de l'abandon. Là, dans l'état de brouille du père et du fils, était tout le danger pour la Reine; car, à n'en pas douter, l'infant ne venait l'entretenir si souvent que pour défendre son droit et accuser son père. La Reine, fidèle à son rôle qui était de pacifier non d'irriter les cœurs, et d'ailleurs instruite de l'état pitoyable du prince, expliquait, atténuait, justifiait aussi la conduite du Roi et ramenait à la raison calme le prince courroucé. Où est la femme vertueuse qui n'a pas un baume pour la plaie? Si nous en croyons M. de Fourquevaux — il mérite d'être cru — Élisabeth se tira merveilleusement de ce pas difficile. « Madame, écrivit-il à Catherine de Médicis le 12 septembre 1567, en lui annonçant la brouille de Philippe II et de don Carlos, Madame, vous pouvez croire qu'il y a une merveilleuze indignation et malle satisfaction entre le Roy Catholique et le prince, son filz, et si le père le hait, sond. filz n'en faict pas moins: de sorte que, si Dieu n'y remédie, il en pourra survenir un grand malheur. Mais de tant que led. filz hait sond. père, de tant augmente son affection vers la Royne, sa belle mère, car c'est à elle qu'il a tout son recours; Sa Majesté est si saige que elle se gouverne discrètement au gré du mary et du beau filz [1]. » Pour tenir si bien la balance, elle n'avait qu'à obéir aux inspirations de sa nature généreuse et droite. Philippe II n'ignorait donc pas l'inclination du prince, puisque Fourquevaux la connaissait. Peut-être même désirait-il qu'il fît à la Reine de fréquentes visites. C'était un moyen, vraiment heureux, de connaître au jour le jour son état mental, de prévenir peut-être un éclat, de lui épargner plus d'une de ces folies de jeunesse qu'on lui reprochait. L'honneur de la Reine est ici hors de cause; personne ne trouvait le plus léger mal dans ces relations de famille, qui, à la

[1] *Dépêches*, I, p. 266.

vérité, étaient bien capables de l'émouvoir. S'il en eût été autrement, l'histoire aurait le droit de ne pas comprendre. Elle lui doit, au contraire, un bon témoignage : elle se consacra à une tâche singulièrement ingrate. Elle ne se laissa pas rebuter par ce prince repoussé par son père, contrefait de corps, une sorte de monstre au physique et au moral [1]. Le malheur du petit-fils de Jeanne la Folle la toucha; elle eût voulu l'adoucir. Il lui parut qu'elle le pouvait, puisque le prince s'ouvrait si doucement à elle. C'était dévouement et vertu. Don Carlos le sentit; dans son infortune et l'abandon où il se trouvait, n'eût-ce été que pour manifester plus fortement « sa rancueur » à l'égard de son père, il s'attacha à cette amie, qui était après tout une mère. Personne ne s'étonnera que M. de Fourquevaux ait écrit à Catherine de Médicis qu'il l'aimait « merveilleusement [2] ». S'il y eût eu quelque chose à reprendre, le prudent ambassadeur eût évité ces expressions.

L'arrestation du prince, dont elle ignora d'abord les motifs, la bouleversa. Le Roi eut assurément tort de ne pas les lui faire connaître sur-le-champ; il manqua de tact et de prudence; c'était ne pas ménager une épouse qui pouvait craindre d'y être pour quelque chose, alors qu'elle n'y était pour rien. Aussitôt l'arrestation connue, le 19 janvier 1568, au milieu du trouble général, Fourquevaux écrivait à la mère de la Reine, vraiment malheureuse ce jour-là : « L'arrestation faicte par le Roy Catholique sur la personne du prince, son filz, est une doleur et deffortune domestique bien pitoyable, puisque c'est entre père et filz. L'occasion ne se peult encore scavoir au vray, car ilz ne sont pas dix qui la scachent, ny la mesme Royne, qui s'en passionne toutesfois et en pleure pour l'amour de tous deux; car aussi le prince l'ayme merveilleusement [3] ». L'ambassadeur avait vu juste : Élisabeth de Valois, placée entre le père et le fils, se sentait comme doublement frappée par le terrible événement. Trois jours après, elle lui adressait ce petit mot d'une sincérité absolue : « Monsieur de Forquevauls, je vous ay voulu, à ce matin, escrire ce qui se passoit au faict du prince; mais l'obligation que je luy ay et la peine en laquelle est le Roy pour avoir esté contraint de le tenir et mettre comme il le tient, m'ont tenue de façon que j'ay craint de ne vous le scavoir conter, comme j'eusse voulu, vous asseurant que je ne ressents moins son infortune que s'il estoit mon propre fils, car si je le desirois, c'estoit

[1] « Avec une épaule trop haute, une jambe trop courte, sa figure blême et son corps grelottant la fièvre, il n'était fait pour inspirer que de la pitié. » — M. Mariéjol, l'*Œuvre de Philippe II* dans l'*Histoire générale* de MM. Lavisse et Rambaud, V, p. 63.

[2] Dépêche du 25 juin 1568.

[3] Dépêche à Catherine de Médicis du 19 janvier 1568.

pour luy faire service, en recompense de l'amitié qu'il me porte. Dieu a voulu qu'il est declairé ce qu'il est, à mon grand regret. » L'attentat sur la personne sympathique de don Juan avait été la preuve de la folie. On ne pourrait sans cruauté lui reprocher les larmes qu'elle a versées, car elles étaient sincères et bonnes; nous en avons le témoignage de M. de Fourquevaux. « Combien, dit-il, que le dommage dud. prince soit si profitable à mad. Dame et aux siens (parce que maintenant l'héritier devait naître d'elle), elle neantmoins est si sage qu'elle n'en monstre aucun semblant de joy, sinon de se conformer à la volonté du Roy, son seigneur; et jusques à ce qu'il luy a defendu les pleurs, lad. Dame a pleuré deux jours la disgrace de sond. beau filz [1]. »

Cependant la douleur ne resta pas à cet état de vivacité usante; la Reine, enceinte pour la troisième fois, devait se ménager. Le Roi en avait assez vite pris son parti; c'était une preuve d'affection et d'intérêt que d'en prendre de même son parti. Au besoin, la raison, la réflexion aidant, l'eût emporté sur le sentiment. Annonçant à l'ambassadeur la mort de don Carlos, elle lui disait : Il « a rendu l'ame à une heure après minuict, si bon chrestien, que je loue Dieu de la grace qu'il luy a faicte, et à moy aussi entre nous deux. »

La dépouille du prince reçut tous les honneurs possibles. La Reine dit à l'ambassadeur dans quel costume il devait paraître aux funérailles; la Cour prit le deuil pour un an, et la ville de Madrid, hommes et femmes, pour neuf jours. La Cour de France, répondant à un désir d'Élisabeth, fit « une apparente demonstration de dueil [2] ». M. de la Trémouille avait été envoyé pour se « condoloir » avec Leurs Majestés. Hélas! un malheur plus grand encore allait frapper cette fois les deux maisons d'Espagne et de France.

VI. — *Mort d'Élisabeth de Valois.*

Je l'ai dit plus haut, le seul point noir dans la vie d'Élisabeth de Valois aux yeux de ses proches, de la Cour et de son peuple était sa santé. Elle n'avait eu que de rares bonnes journées. Cependant elle avait victorieusement franchi l'épreuve de deux couches à quatorze mois d'intervalle. Une troisième grossesse sembla se déclarer le 10 ou le 12 novembre 1567; et pour les médecins et les sages-femmes les faiblesses qu'elle éprouva dans la suite étaient l'aimable et douce

[1] Dépêche à Catherine de Médicis du 5 février 1568.
[2] *Dépêches*, I, pp. 373, 374.

preuve que, cette fois, c'était l'héritier qu'elle portait dans son sein. L'arrestation du prince ne l'aida point, au contraire. Dix jours après, le 28 janvier, elle traversa une crise d'un caractère que les sages-femmes essayèrent de dire rassurant. Elle eut « une pezanteur endormie au bras gauche, des fleurs en abondance », qui lui durèrent quatre ou cinq jours, le visage et les yeux enflés [1]. Au mois de mai suivant, la grossesse fut certaine. Dans les premiers jours d'août, elle eut un premier évanouissement qui dura une heure. Les médecins la trouvèrent deux fois sans pouls; un second évanouissement dura une heure et demie, avec une suffocation qui la tenait à la gorge et l'étranglait [2].

Au mois de septembre, ayant appris une maladie grave de Charles IX, elle passa tout un jour en pleurs; elle avait toujours aimé ce frère, de cinq ans plus jeune qu'elle.

Le 20 de ce mois, elle écrivait à M. de Fourquevaux : « Pardonnez moy si j'ay tant retenu voz lettres; mais j'ay esté de façon, ces jours icy, que je ne vous ay peu escripre à cause des vomissements. » Mais en cela il n'y avait rien que n'éprouvent les femmes en travail d'enfant; et M. de Fourquevaux, d'ailleurs tout à la joie d'une fille qui venait de naître, ne se rendit pas au palais.

Le 30 septembre, le 1er et le 2 octobre, les faiblesses et les vomissemenis redoublèrent. Le 3, entre cinq et six heures du matin, M. de Fourquevaux fut appelé au palais, où il se rendit avec M. de Lignerolles, arrivé depuis peu pour les affaires de la Cour de France.

« Lad. Dame, raconte M. de Fourquevaux, nous a soudain recogneuz et m'a dict ; « Monsr l'Ambassadeur, vous me voyez au chemin de desloger bientost de ce miserable monde pour aller à ung autre royaume plus agreable, où j'espere estre, auprès de mon Dieu, en gloire qui n'aura jamais fin. Je vous prie dire à la Royne, ma mère, et au Roy, mon frère, que je les supplie prendre patiament ma fin et se contenter de ce que me contente le plus que feist oncq bien n'y prosperité que j'ay gousté en ce monde, c'est de m'en aller vers mon createur, où j'espere avoir meilleur moyen de leur fere service. Et je prieray Dieu pour eulz et pour mes frères et sœur, qu'il les garde et maintienne très longuement en sa très saincte protection. Et les priez de ma part qu'ils pourvoient à leur Royaume, afinque les heresies qui y sont prenent fin; et de mon cousté, je prie et prieray Dieu qu'il

[1] Dépêche de M. de Fourquevaux à Catherine de Médicis du 6 février 1568.
[2] *Ibid.* du 10 septembre 1568

leur en donne le moyen, et qu'ils prenent ma mort patiament et croient que je suis bien heureuse. »

« Je luy ay respondu que je m'asseurois, avec la grace de Dieu, que Sa Majesté vivroit assez longuement pour veoir de son temps le bon ordre que Voz Majestez sont après à mectre et donner, afinque, selon son dezir, Dieu soit servi en France.

« Elle m'a faict response : « Non, non, Mons' l'Ambassadeur, je desire bien qu'il soit ainsi, mais non de le veoir ; car j'ayme mieulx aller veoir ce que j'espere et croy de veoir bientost. »

« Je lui ay voullu donner courage le moins mal que j'ay sceu. Elle m'a respondu que je verrois tantost comme elle tendroit à sa fin sans remede, d'une telle assurance parmy la grace que Dieu lui donnoit de mesprizer le monde et ses grandeurs, et d'avoir en luy et en Jhesus Christ toute son esperance que jamais choze ne luy feist moindre souci que de morir [1]. »

Avant le jour, Élisabeth avait eu la visite de Philippe II, auquel elle avait fait ses adieux « en très sage et très chrestienne princesse » ; elle luy avait dit des paroles « pour fere fendre le cueur d'un bon mary ». Déjà elle avait fait son testament ; après s'être confessée, elle avait reçu le « Saint Sacrement et la Saincte Unction », qu'elle avait demandés ; et elle ne songea plus qu'au moment suprême, vers lequel elle marcha à grands pas, mais avec la sérénité céleste qu'on vient de voir, exhortée par son confesseur et répondant à ses prières. Vers onze heures et demie, elle commença à être travaillée « d'un travail repozé », qui l'emmena si doucement qu'on ne put dire à quel moment elle rendit l'âme : elle expira sur le point de midy, après avoir avorté d'une fille d'environ cinq mois, qui « eust baptesme ». M. de Fourquevaux resta auprès d'elle jusqu'à son dernier souffle. A ce moment, elle ouvrit « ses yeux clairs et luysants », et « me sembloient, dit-il, qu'ilz commandoient encore quelque chose, car ils étoient tournés droict à moy [2] ».

Suprême récompense pour ce loyal cœur qu'était M. de Fourquevaux !

Il laissa tout le palais en pleurs ; les foules accoururent autour de la dépouille de la « princesse de la Paix », comme le peuple l'appelait : ce furent des processions sans fin. Il n'y eut grand ni petit qui n'en pleurât ; tous la regrettèrent « pour la meilleure Royne qu'ilz eûrent jamais ny sçauroient avoir ».

[1] *Dépêches*, III, pp. 106, 107.
[2] *Ibid.*, I, pp. 386, 387.

M. de Fourquevaux se regarda comme personnellement frappé; il n'avait plus rien à faire à Madrid; la dépêche qui apporta l'affreuse nouvelle à la Cour du Louvre renouvelait sa demande de rappel. « Touchant au successeur qui me viendra lever le siège, disait-il en finissant, vueillez qu'il ne soit tel qui ne viennent point fere icy son coup d'essay, car votre service s'en pourroit porter fort mal, pour ce que ceste ambassade s'en va estre la plus difficile et de plus grande consequence, puisque le moyen qui la souloit rendre aisée n'y est plus. »

Il ne songeait pas qu'en parlant de la sorte il se désignait lui-même. Il fut maintenu dans l'ambassade d'Espagne, où il resta encore quatre ans, dans le deuil de sa Reine.

III

ÉDITION DU TOME III

Le principe dont s'inspire tout éditeur de textes est simple : c'est le texte le meilleur qui doit être suivi. S'il s'agit d'œuvres proprement dites, il recherche la version la plus pure par l'étude des manuscrits; s'il s'agit de documents : chartes, lettres, actes notariés, baux etc., il suit les originaux d'abord, autographes ou non, les minutes ensuite, les copies enfin, à la condition de ne faire des copies qu'un usage discret.

Telle est la règle que l'éditeur s'est imposée pour établir ce tome III.

Pour les *Dépêches* de M. de Fourquevaux à Catherine de Médicis, il a suivi les minutes émanant du cabinet de l'ambassadeur et qu'il retint pour s'en servir au besoin. Ainsi elles se recommandent elles-mêmes. Cependant je n'ai pas négligé de rechercher les expéditions originales. Je n'ai trouvé que onze originaux : numéros 36, 39, 43, 47, 48, 49, 50, 52, 53, 64 et 65. Ils ont été préférés aux minutes ; c'est ainsi que la *Depêche* du 3 octobre 1568, annonçant la mort de la Reine, donnée dans le tome Ier d'après la minute, a été rééditée ; de même précédemment, me conformant à cette règle, j'avais réédité les numéros 104, 107, 127, 128, 129 et 143 du tome Ier [1]. Dans le tome II, j'avais de même suivi les originaux retrouvés, pour les numéros 147, 151,

[1] Appendice du tome II, pp. 438-448.

152, 158, 160, 161, 165, 166, 167, 168, 169, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 185, 192, 193, 199, 200, 202, 210, 216, 217, 218, 219, 220, 227, 230, 232, 233, 240, 241, 245, 246, 247, 248, 251, 252, 269, 273, 282, 283, 284, 285, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316 et 317. Ainsi, sur un total de quatre cent cinquante pièces : Dépêches, Avis ou Mémoires, qui sont ici publiés, c'est quatre-vingt trois originaux qui ont été suivis; quarante-huit sont autographes [1]. Ces originaux accréditent les minutes, dont la fidélité dans leur ensemble se trouve établie par eux.

Voilà pour les *Dépêches* proprement dites de M. de Fourquevaux : tome Ier, tome II, tome III, Appendice I.

Ce même principe a été appliqué en chacun des trois Appendices du tome III, qui n'ont pas pour objet les *Dépêches* de l'Ambassadeur à la Cour du Louvre. Ici d'ailleurs peu de minutes : l'*Appendice II* : LETTRES DE M. DE FOURQUEVAUX AU ROI ET A DIVERS PERSONNAGES DE LA COUR, reproduit sur dix-huit pièces, treize autographes et cinq originaux; l'*Appendice III* : MONSIEUR DE FOURQUEVAUX ET LES FRÈRES DU ROI, reproduit sur dix-huit pièces aussi, deux autographes, quatorze originaux et deux copies; l'*Appendice IV* : LA MISSION DU CARDINAL DE GUISE, reproduit sur vingt-quatre pièces, trois autographes, dix originaux, huit minutes originales et trois copies, dont deux émanent directement du cabinet du cardinal. L'éditeur s'est fait un devoir d'indiquer la source à laquelle chacune de ces pièces a été empruntée. Toute personne pourra en faire la collation. Ce n'est pas à l'éditeur qu'il appartient de dire s'il s'est bien acquitté de sa tâche, qui était de reproduire fidèlement ce bel ensemble de pièces, non seulement d'après leur physionomie générale, mais encore avec leur caractère particulier.

Les notes ont été exclues systématiquement. On s'en étonnera peut-être, non pas cependant à la réflexion. Les *Dépêches* de M. de Fourquevaux, même dépourvues de notes, remplissent trois volumes. C'est déjà une œuvre. Je remercie de nouveau la Société d'histoire diplomatique qui n'a pas craint de la mettre à sa charge. Entreprendre d'annoter des pièces d'une telle richesse d'information, c'était se condamner à se répéter, sans savoir où s'arrêter. L'*Introduction* du tome Ier, la *Dissertation préliminaire* du tome III, l'*Index alphabétique* surtout suppléeront en partie les notes, et à certains égards avantageusement, parce que le lecteur y trouvera des indications ayant un carac-

[1] Nos 104, 107, 127, 128, 129, 143 (II, pp. 438-448), 151, 165, 166, 167, 168, 169, 171, 172, 176, 185, 199, 200, 202, 210, 216, 217, 218, 219, 220, 230, 246, 247, 251, 269, 273, 284, 285, 291, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 310, 311, 312, 313, 315 et 317.

tère plus général. L'*Index alphabétique* identifie les personnages; donne la suite, en les notant, des faits se rapportant aux principaux d'entre eux, à ceux qui occupent la grande scène. Chaque article, dans ce cas, présente un exposé historique dans l'ordre même des dates; le lecteur est ainsi mis à même de tout suivre. Il sera, aussi bien, indulgent pour cet *Index,* travail nécessaire, important, plus difficile qu'on ne pense et toujours ingrat. Il est dû à M. l'abbé Galabert, curé d'Aucamville (Tarn-et-Garonne), fort connu dans le Sud-Ouest, et qui apporte un grand soin aux publications d'érudition locale. Tous ceux qui consulteront les *Dépêches* le remercieront; car l'*Index* sera pour eux un guide utile.

La *Table chronologique* des pièces contenues dans les trois volumes a de même paru utile; car celles du tome III chevauchant sur celles des tomes I et II, pour les raisons que j'ai exposées au début de cette *Dissertation*, il m'a paru bon qu'un tableau d'ensemble les présente chacune à sa date. La *Table chronologique* fait donc suite à l'*Index analytique*. Ainsi le lecteur pourra suivre d'un coup d'œil tout le mouvement de cette correspondance diplomatique abondante, instructive et nécessaire désormais, je me plais au moins à le penser, à quiconque étudiera les rapports de Philippe II, roi d'Espagne, avec la France.

Beauvais, le 15 novembre 1903.

DÉPÊCHES DE M. DE FOURQUEVAUX

AMBASSADEUR DU ROI CHARLES IX EN ESPAGNE

1565-1572

APPENDICES

APPENDICE I

DÉPÊCHES DE M. DE FOURQUEVAUX A LA REINE

---

1. — A la Royne.

Ségovie, 20 octobre 1565.

Madame, Votre Majesté entendra par la depesche de Monsr de Sainct Suplice mon arrivée devers luy et ma reception à l'endroict du Roy et Royne Catholiques, qui a esté autant favorable que j'eusse sceu desirer. Aussi, Madame, j'ay veu et entendu par la communiquation des depesches et memoires dud. s^r de Sainct Suplice en quelle sorte les affaires de sa charge ont passé du commancement à la fin; car il ne m'en a rien volu celer ne de tout ce qui peult avancer le service de Voz Majestez; de sorte que je puis dire qu'il m'a aprins d'aller parler, negotier et vivre parmy les Roys, Princes, Seigneurs et personnes de tous estatz de ceste nation; dont je luy en demeure obligé grandement, et ne luy veulx desrober ceste honneur, Madame, que je ne die qu'il est ung très digne ministre pour traicter avec toutes nations, principalement avec ceste cy, de laquelle il est tenu en fort bonne estime si s^r François l'a esté longtemps a, et s'en part avec les bonnes graces de Leurs Majestez et des allezes[1], au semblant

[1] Côtés, entourage, ministres.

que j'en ay veu; lesquelles et toute ceste court ont regret de changer d'ambassadeur. Il reste, Madame, que je face tant par mes journées, s'il me sera possible, que ma negotiation puisse satisfaire à Vos Majestez et profficter à leur service, suivant ce qu'il leur a pleu me commander et comme je desire sur tous les biens que je demande à Dieu en ce monde. N'ayant par ceste première depesche à dire chose à Votre Majesté, de laquelle led. s^r de Sainct Suplice ne sache mieulx respondre que moy, comme aussi des propos qu'il a pleu à la Royne, sa fille, nous tenir. Et touchant la couppe et ventailz, Madame, ilz lui sont esté si agreables que Sa Majesté les a volu veoir tantost après avoir sceu que je les luy portoys de votre part. Je ne fauldray, Madame, de rementevoir par memoires au Roy votre beau filz, qu'il luy plaise mectre ordre à certains differendz qui restent à remedier; car Sa Majesté m'a commandé le luy bailler, ainsi que led. s^r de Sainct Suplice vous dira plus amplement.

Madame, je prie Dieu qu'il vous veuille conserver et maintenir très longuement en très acomplie et parfaicte felicité et santé. De Segovye, le xxme d'octobre 1565.

De Votre Majesté son très humble, très obeyssant, très obligé vassal, subject et serviteur.

F.

2. — A la Royne.

Madrid, 21 novembre 1565.

Madame, La Royne, votre fille, estant requise et priée, à ce qu'elle m'a dict, du prince et princesse d'Evoly et d'autres dignes personnages de vouloir escrire à Votre Majesté en faveur de don Francés Pereres, ambassadeur en ceste court pour le Roy de Portugal, lequel don Francés et sa femme luy en ont faicte maintes fois très instante requeste, lad. Dame Royne, votre fille, m'a bien volu prier (qui me peult commander) de faire semblable office vers Votre Majesté. C'est, Madame, de vous suplier très humblement qu'il vous plaise avoir souvenance de la perte que feit led. ambassadeur passant par France en poste soubz le sauf conduict du feu Roy Henry de très glorieuse memoire, qu'on luy osta huict mil escuz en or, et pour environ quatre mil escuz en

bagues, dont il luy semble à luy que led. Sr Roy demeuroit oultragé et offensé à cause de sad. destrousse advenue en son Royaume soubz sa protection, comme il s'asseure que Sa Majesté l'en eust recompensé s'il eust pleu à Dieu luy prester plus longue vie. Il remonstre, Madame, beaucoup de raisons et allegations sur ce faict, qui seroient longues à escrire. Mais la plus forte consiste en ce que led. prince d'Evoly, lequel est son nepveu, le poursuict comme sa cause propre; duquel le Roy et vous, Madame, pourrez tirer telz bons services avec le temps, dont le moindre vauldra trop mieux que lad. somme ne monte. Mesme que led. ambassadeur se contentera d'en estre payé en une ou deux années; et croy qu'il en prendroit voluntiers dix mil escuz. Votre Majesté me fera grace de me commander ce qu'il luy plaira que je réponde là dessus à lad. Majesté Catholique et aud. prince d'Evoly et ambassadeur. Car aussi Monsr de Sainct Estienne, aumosnier de mad. Dame, a lettre à Votre Majesté et charge d'elle bien expresse pour vous en suplier.

Madame, on parle icy des affaires d'Ecosse, qu'il y a grosse guerre civille et que les Anglois y sont meslez. Il vous plaira commander que j'en aye quelque advis pour en scavoir respondre et des autres particularitez d'importance qui s'offriront à la journée, afin, si l'on m'en demande, que j'en scache donner compte et les raisonner s'il y aura lieu. Car icy s'effarouchent et scandalizent de tout ce qui advient en France contre leur appetit. Comme ilz ont trouvé estrange le testament que feu Monsr le prince de la Roche sur Ion a faict, s'il est vray ce qu'on leur a escript de dela, pour ce que Monsr le prince de Condé y est advantaigé et non Monsr le duc de Montpensier ou les siens. Qui est neantmoins à ces gens icy une fantazie et curyosité trop grande se charger pensement du faict d'aultruy et d'entre princes proches parens. Madame, je prie Dieu, qu'il vous doinct une parfaicte santé, très heureuse et très longue vie. De Madrid, le xxjme de novembre 1565.

3. — A la Royne.

Madrid, 29 mars 1566.

Madame, Si la Royne votre fille vous escript en la sorte qu'il luy a pleu me dire, elle prend sur le Roy Catholique et sur elle

mesme tout le retardement de Monsr de Villeroy, comme il est vray qu'il ne nous a esté possible à luy ne à moy d'arracher la depesche de Leurs Majestez plustost que hier. Et si Votre Majesté a tardé d'en scavoir nouvelles, la faulte ne vient poinct de nous. Aussi est ce, Madame, que quand il se fut offert choze d'importance, je n'eusse fally de depescher promptement sans atendre ce retour, faisant pareillement mon compte que ce que j'ay escript à Voz Majestez du xxij et xxvme de fevrier leur sera esté rendu environ le xij^me^ du present. Le principal, Madame, qui se offre asteurcy est de la bonne santé et disposition de lad. Dame Royne; laquelle ne se porta en sa vie si bien et devient plus blanche et plus belle tous les jours. Et aux enseignes que la comtesse d'Uraigne y cognoist, elle promect à Votre Majesté que mad. Dame porte ung beau petit prince. Ce que semblablement esperent Me Vincens son medicin et Baubusse son appoticaire, pour lesquelz Sa Majesté m'a commandé et prié d'escrire à Votre Majesté, afin qu'il vous plaize, Madame, leur faire du bien. Led. Me Vincens dezire fort quelque benefice de douze cens livres par an, pour avoir moyen de s'entretenir en ce service, y estant autant dilligent que necessaire. Et quand aud. appoticaire, il dict lui estre impossible de vivre par deça; car il y a desja consumé partie de son bien; et dezire que Votre Majesté trouve bon qu'il se retire vers elle, puisqu'il a esté rayé de l'estat de clerc d'office à quatre cens livres par an, qu'il avoit pleu à Votre Majesté luy promectre et autres pensions pour luy et sa femme, dont il se passeroit, puisque le retranchement est general. Mais lesd. quatre cens livres d'estat de clerc d'office le contenteroient, s'il plaira à Votre Majesté les luy fere donner. Et j'ay oppinion, Madame, qu'il les merite bien pour les services qu'il a faictz et pourra faire à mad. Dame. Et dezire Sa Majesté qu'il vous plaise favoriser son brodeur à l'endroict de la Royne de Navarre pour le mariage de l'heretiere qu'il demande. Et qu'il soit le bon plaisir de Votre Majesté en escrire à Monsr de Monluc. Je scay, Madame, que vous le connoissez pour une bonne personne. Et je puis bien dire qu'il n'y a François par deça plus prompt à s'employer pour les François voz serviteurs, qu'il est. Encore m'a elle prié de supplier Votre Majesté pour le remboursement de l'ambassadeur de Portugal, et l'a recommandé bien exprès aud s^r de Villeroy

en ma presence; c'est au porchas de Ruy Gommés, son nepveu, qui prend ce faict comme sien. Et ne puis fallir au s^r Almede de supplier très humblement Votre Majesté pour sa pension; car il a moyen de scavoir assez de choses en ceste court et de vous y faire service. C'est à la peine de lad. pension qui tumbe sur l'evesque de Commenge[1] et non sur voz finances et de la luy continuer à votre plaisir tant qu'il servira fidellement. Il m'a nommé ung don Christoval de Mores, gentilhomme de la bouche du Prince d'Espaigne et creature de la princesse, lequel j'ai veu partir à cinq chevaulx de poste ce jourduy et va en Portugal soubz couleur du faict de don Anthoine, bastard dud. Portugal, lequel est party de là malcontent du cardinal et s'est retiré icy en intention de quicter ses beneffices, ensemble la robe longue, pour aller à Malte veoir la guerre. Mais led. de Mores y va pareillement pour resouldre du mariage du Roy dud. Portugal avec la seconde fille de l'Empereur, afin de renvoyer le courrier qui est venu dud. Allemaigne avec la conclusion dud. mariaige. L'ambassadeur dud. Empereur m'a dict que ced. courrier est venu tant pour donner advis à ced. Sr Roy des preparatifz qui se font d'un cousté et d'autre pour la guerre de Hongrie, que aussi en intention d'avoir son conseil touchant led. mariage avec le Roy; car led. Empereur a prins terme de trois mois pour respondre à Monsr de Rhenes[2]. Il ne m'en a sceu ou volu dire plus avant. Celluy de Mantue m'a dict savoir de bon lieu que ce sera pour le Roy et non pour Portugal. Et parlent icy que si la Royne votre fille fera une fille, led. Sr Roy de Portugal la pourra bien attendre. Et de moi, Madame, je escoute touz les propoz sans faire semblant qu'on s'en soucye en France. Au reste, Madame, led. s^r de Villeroy a charge du Prince aisné de Boheme de presenter ses très humbles recommandations à Voz Majestez acompaignées du dezir qu'il a d'estre si heureux de vous pouvoir faire service, et n'a oblié à luy parler de Madame pour estre recommandé à sa bonne grace et luy dire et asseurer qu'il y a toute son affection de la servir tant qu'il vivra. Mais il a tins ce langaige de la meilleure grace du monde,

[1] Pierre d'Albret, évêque de Comminges (1561-1568).
[2] Rheves?

comme il est en toutes choses très acomply selon son aage.

Madame, je ne feray faulte d'acomplir ce qu'il a pleu à Voz Majestez me commander par leurs depesches du xxiij de fevrier, vj, xiij et xvij du present que je receuz hier; dont je ne fauldray de respondre par La Cousture, lequel pourra partir dens dix ou douze jours. Le marquis d'Aguillar s'achemina hier pour Rome à quinzé chevaulx de poste. Il plaira à Votre Majesté entendre le surplus par led. s^r de Villeroy.

De Madrid, le xxixme de mars 1566

4. — A la Royne.

Madrid, 12 juin 1566.

Madame, Pour donner quelque contentement à la Royne votre fille qui passe peine, à faulte que elle n'a receu y a longtemps aucunes nouvelles de France, j'ai advisé de luy envoyer les lettres qu'il a pleu à Voz Majestez m'escrire du xxvj de may, en attendant que Laguian arrive avec plus ample depesche, duquel je n'ay autre advis que le contenu en la lettre du Roy. Et afin, Madame, qu'il vous appere du languissement de lad. Dame Royne, j'envoye presentement à Votre Majesté une lettre que Sa Majesté m'a daigné escrire par ung de ses paiges allant par la poste vers le Roy Catholique à Aranchois, lequel paige repassa hier par icy prendre mond. paquet; et m'a asseuré, comme je le scay aussi tous les jours par autres, que mad. Dame se porte si bien qu'il n'est possible de mieulx. Je ne feray faulte, Madame, de vous tenir avertie de quinze en quinze jours de son estat; et à ces fins, m'en irai tenir à Segovye pour en pouvoir escrire plus au vray. Il m'est neantmoings force de attendre led. Laguian pour satisfaire à ce qu'il aura pleu à Voz Majestez me commander par sa depesche, s'il sera besoing de parler aud. Sr Roy de voz partz. Il arriva her soir dud. Aranchois pour faire le sacre en ceste ville, et trois ou quatre jours après, s'en yra au Parde et à Escurial passer la Sainct Jehan; puis s'en yront rendre, luy, la princesse, le Prince d'Espaigne et les Princes de Bohesme, au Bosc, ainsi que le prince d'Evoly me dict hier; auquel je fuz dire le bon pro[1]

[1] Pour profit.

du mariage qu'il a accordé de sa fille aisnée aagée de six ans avec le duc de Medine Sidonnie, qui en a neuf ou dix; et lui ay dict que, scachant le grand aise que Voz Majestez recevront d'entendre led. mariage pour le bien qu'elles luy veullent et à tous ceulx qui luy appertiennent, je n'ay voulu fallir de m'en resjouyr avec son Excellence et avec Madame la princesse, sa femme, de voz partz, comme pareillement je ne ferois faulte d'en advertir Voz Majestez. Il m'a respondu en somme que je luy feroys ung singulier plaisir de le vous escrire et comment il et sa maison sont dediez à votre service pour s'y emploïer, et à l'entretenement de l'amytié de voz couronnes de France et d'Espaigne par tous les meilleurs moyens qu'il peult et pourra penser, estant cella le plus grand heur qu'il dezire en ce monde. Je luy ay, Madame, par mesme moyen, faict entendre sur quelle occasion ung nombre incroyable de la noblesse françoize s'estoit assemblée dernierement à votre arrivée à Paris, et qu'il appert de la bonne paciffication et unyon de voz subjectz, veu qu'en telle multitude n'y a eu mauvaize parolle dicte, ny une seule querelle entre ceulx d'une religion et de l'autre, combien qu'ilz fussent tous meslez; et ayant discoru là dessus aud. prince la substance de la lettre du Roy, il a trouvé cella digne de grande admiration et signe de bonne esperance que Sa Majesté devenant plus homme qu'il n'est pourra reduire sans viollence la diversité des oppinions des gens de son Royaume à suivre la sienne. Pleust à Dieu, Madame, fussent tous les autres ministres de ce Roy de l'humeur et bonté dud. Ruy Gommés; car il m'a semblé qu'il prend les chozes par le bon endroict qu'il les fault prendre, veu l'estat de votred. Royaume.

De Madrid, le xijme de juin 1566.

5. — A la Royne.

Ségovie, 21 juillet 1566.

Madame, Lacousture fut icy le cinquieme de juillet, et à l'instant je faisois partir ung messagier pour Bayonne, qui me garda de respondre à la depesche qu'il a pleu à Voz Majestez me faire par luy. Je rendz compte au Roy de l'occasion qui me contrainct de differer encore ung peu de faire lad. response, gardant le lict

depuis cinq jours. J'espere en Dieu d'aller à l'audience dans cinq ou six jours pour le plustard, et deux jours après faire nouvelle depesche à Votre Majesté, pour ne fallir tous les huict jours ou plus souvent de la tenir advertie, ainsi qu'il a esté votre bon plaisir me commander. Et pour le present, la Royne votre fille se porte le mieulx du monde, excepté qu'elle est ung peu maisgre et blesme. Le docteur Montguyon, son medicin, prend cella en très bonne part. Et ne veulx fallir, Madame, de supplier très humblement Votre Majesté qu'il luy plaize luy faire du bien; car il prend une grand peyne auprès de Sa Majesté. Lad. Dame Royne a receu votre quaisse; et croy qu'elle en remercie Votre Majesté; car elle a eu tout ce qu'estoit leans fort agreable, ainsi que je veulx bien croyre qu'elle en faict mention par ses lectres. Lacousture, qui parle souvent plus qu'il ne debvroit, luy avoit faict entendre qu'elle y trouveroit ung fort beau pavillon à luy servir quant elle se baigneroit durant ses couches, et eust esté Sa Majesté fort aize qu'il se fut trouvé veritable. L'on s'atendoit que la duchesse d'Alve deubt venir servir de camariere mayor en ses couches. J'entendz qu'elle n'y vient point, pource qu'on ne luy a voulu donner logis dans le Bosc digne d'elle, elle est à cella près de venir ou de demeurer. Il ne se scait encore qui fera led. office. Il est vray qu'il est desja arresté que Madame la princesse de Portugal, la femme de Don Juhan Manrrique, Dona Elvira Carrilla, et les gardes mayor et menor seront presentes à l'enfantement, et sa grosse sage femme, sans nulle autre ny la princesse d'Evoly, pource qu'elle est enceincte. Les medicins du Roy Catholique et les siens sont estez occupez et y vacquent encores à choizir quelque bonne norrice entre une cinquantaine qui en sont venues de divers endroictz, toutes de lieu assez honneste, et surtout que leurs ancestres ne soient esté juifs ne mores; et y avoit grand presse; car chacune deziroit ce bien et honneur. Je feray entendre au s^r de Savonnières, lequel est demeuré à Madrid, ce que Votre Majesté m'a respondu par sa dernière; et ne luy avois pas desja flatté ce que j'en esperois; car il me semble que Loches ne l'a rien faict devenir plus sage par les parolles mal sonnantes de sa femme, laquelle feroit bien de lui donner quelque entretennement convenable par deça ou ailleurs loing d'elle; car ilz ne s'accorderont jamais. La Royne votre fille, Madame, a receu

le previliège pour les livres du docteur Navarre, et a esté bien aise qu'il soit esté gratiffié en cella pour la bonne oppinion qu'on a de luy en Espagne. Madamoyselle de Santenac fiance cejourduy le marquis de Castillon de Lestivere et feront les nopces au retour desd. Majestez à Madrid. Touchant, Madame, à ce qu'il vous plaist me commander pour l'affaire de Monsr le conte del Fiesc, je n'y feroy poinct de faulte, au moins mal qu'il me sera possible. Son antremisseur l'ambassadeur de l'Empereur se demeure à Madrid bien mallade, et à peine procedera il à l'examen de tesmoins de quelque mois, pendant lequel j'auray loisir de l'advertir de la procuration que led. s^r conte m'a envoyé.

De Segovye, le xxme juillet 1566.

6. — A la Royne.

Ségovie, 29 juillet 1566.

Madame, Depuis ma depesche du xxj est advenu que la Royne votre fille, le mecredy au soir, veille de Sainct Jacques, eust sentiment de quelques doleurs en son ventre, qui la feirent incontinent coucher en son lict, et fut toute la nuict en assez bon repoz. Tout le monde estoit desja en alarme au Bosc, pensant que ce deubt estre son terme et que Sa Majesté et ses medicins se fussent trompez en la calculation du temps. Ce qui fut poursuivy par nouvelles doleurs qui la reprindrent lendemain matin jour dud. Sainct Jacques. Mais Dieu mercy, Madame, ce n'a esté rien; et led. mesme jour elle sortit au jardin; et depuis faict autant bonne chere comme Votre Majesté scauroit souhaiter. La saige femme dict que c'est à cause qu'elle entra ce jour là en son neufiesme mois contre l'oppinion des Espaignolz. Je n'ay voulu fallir d'en donner advis à Votre Majesté, n'estant peu partir encore du lict pour aller aud. Bosc satisfaire à voz commandemens. Aussi, Madame, j'ai receu le xxv de ce mois la lettre qu'il a pleu à Votre Majesté m'escrire du xvme; je ne feray faulte de faire tous les offices à la fois. Lesd. Majestez tindrent le vendredy xxvj^me^ de ced. mois à baptesme en la chappelle dud. Bosc Lelbrien de Montalchuz que Votre Majesté me commanda le recommander à lad. Dame Royne votre fille; et combien que la choze soit esté de quelque longueur, il a toutesfois esté baptisé fort honnorablement

comme il deziroit. Je ne scay autre choze de nouveau, Madame, pour le present. Les fiansailles de Santenac se feirent hier seulement, pource qu'elle a esté mallade.

De Segovye, le xxixme juillet 1566.

7. — A la Royne.

Ségovie, 11 août 1566.

Madame, Lundy dernier cinquiesme de ce mois, la Royne votre fille eust une petite fiebvre l'après disnée. Mais après avoir dormy, elle se trouva fort bien, souppa et fut lendemain et jusques au mecredy après disner aussi joyeuze qu'on l'eust veue trois mois paravant et ne pensoit on que ce deubt estre rien plus. Toutesfois, Madame, led. mecredy vij^me^, sur l'une heure après midy, le froid la print, qui luy dura une heure, luy feit vomir son disner, et le chault la tint jusques à dix heures de nuict. Pendant lequel accez le Roy son mary la fut veoir cinq fois. Qui est le jour que votre gros paquet adreçant à Montguyon me fut rendu; lequel je ne feiz faulte d'envoyer incontinent; et me manda le jeudy matin lad. Dame que elle vouloit respondre à votre lettre; mais que j'eusse patience pour veoir si la fiebvre la reprendroit le tiers accez, afin de pouvoir mieulx escrire au vray à Votre Majesté l'estat ouquel elle se trouvoit. A quoy je ne voluz fallir; et tous les jours du matin au soir ung des miens ne bouge du Bosc pour scavoir comment Sa Majesté se porte. Il est advenu que le vendredy son tiers accez la print à neuf heures de matin et l'avoit on faicte disner aux six. C'est bon signe de quoy lad. fiebvre se change, si est ce que elle la tint jusques aux dix heures du soir. Et en la mesme heure me manda prier que je ne depeschasse poinct à Votre Majesté; car elle vous vouloit escrire de sa main, estant en son bon jour qui fut hier; ce que elle a faict; et Votre Majesté trouvera la lettre de Sa Majesté cy encloze, ensemble dud. docteur Montguyon, et celle qu'il escript à Monsr Castellanus. La nouvelle du voiage de Mous[s]on continue et de là en Flandres. Mais l'on a oppinion que le prieur Don Anthoine de Tolledo, grand escuyer de ce Roy, yra premierement vers Madame de Parme pour veoir à l'oeil les affaires dud. païs, afin d'entendre son rapport, deliberer l'aller ou demeurer; car le s^r^ de

Montigny dict une fois que si ced. Sr Roy y va foible, qu'il n'y fera rien; et s'il y va fort, qu'il y trouvera tout le monde en armes pour luy resister; tellement que ce conseil le trouve fort perplex et confuz, excepté qu'il dict librement que ceulx de l'une et l'autre religion mourront plustost qu'endurer l'inquisition.

De Segovye, le xj^me d'aoust 1566.

8. — A la Royne.

Ségovie, 26 août 1566.

Madame, Hier qui fut dimenche xxvme du present et à trois heures après midy a esté baptizée Madame l'Infante d'Espaigne par le nonce du Pape. Le Prince a esté parrain et la Princesse marraine; mais don Jehan d'Austrie l'a toujours portée, et en la baptisant la tennoit sous les esselles, à faulte que led. Prince n'a force sinon à ses dentz. Lad. Dame Infante a eu trois noms en son baptesme : Ysabel, Cla[i]re, Eugenie. La Royne votre fille pria le Roy Catholique de vouloir que je fusse appellé ausd. baptisa[i]lles; et ainsi je m'y suis trouvé et nul autre ambassadeur. Elles sont esté honnorables, mais sans grande ceremonie. Il n'y avoit triumphe que pour les dames, car elles estoient fort bien en ordre d'acoustrement, perles et pierreries, lad. Princesse en son noir, sans avoir oblié le collier et scainture de geyete que Votre Majesté luy envoya. Et me sembla bien lad. dame fort belle et plus jeune que les autres fois et sans aucun fard, monstrant ung vizage joyeulx au possible, du contentement disoient les dames que elle avoit de l'amendement de la malladye de lad. Dame Royne et desd. baptisailles. Aussi led. Prince et toutes la compagnie en monstroit avoir joye. Le Roy veist par une fenestre secrete faire led. baptesme en sa chappelle. Et je puis dire à Votre Majesté que lad. Infante est bien nourrye et que elle promect une grande beaulté. Elle avoit le vizage ung peu jaulne et me deirent les dames que depuis je ne l'avois veue l'autre jour elle l'avoit bien heu plus jaulne; mais que cella s'en alloit. Lesd. Prince et Princesse et led. don Jehan d'Austrie qui portoient lad. Infante la rapporterent en la chambre de lad. Dame Royne où ils l'avoient prinse. Le Roy y estoit assiz auprès du chevet de lad. Dame. Lesd. parrain et maraine luy deirent deux belles parolles et moy après. Et

estant appellé de mad. Dame, je luy deiz le semblable et luy demandiz de sa santé. Sa Majesté me feist respondre qu'elle n'avoit senty aucun accroissement de sa fiebvre depuis trois jours. Il est vray que tousjours elle sentoit ung peu de fiebvre et que elle s'en alloit en diminuant et n'estoit poinct comme rien alterée de sa bouche et trouvoit appetit en son manger et dormoit raisonnablement. De sorte qu'elle espere d'estre bientost guerye, car son laict s'en estoit allé, et la mère ne la faschoit plus ne son fluz de ventre. Je luy veis dire là dessus : Puis donc, Madame, que Votre Majesté se trouve tant allegre et en si bonne voye de son entière et prochaine guerizon, lui plairoit il que je le feisse scavoir à Leurs Majestez en France. — Ouy, faict elle ; je vous en prie, et n'oubliés pas mes plus humbles recommandations ne à leur escrire que j'ay beaucoup souffert de mal depuis ma delivrance. Et s'enquist de moy en quel jour Voz Majestez en avoient sceu les nouvelles. Je luy ay assuré que le xxme au plus tard, car Laguian me l'avoit promis. Et ainsi, Madame, de propoz en propoz, bien que je deisse à Sa Majesté que le parler par aventure lui nuisoit et elle que non, je luy deiz : Madame, je voy votre santé si bien acheminée que je ne feroy difficulté de dire à Votre Majesté ce que j'ai apprins de nouveau, car elle y a interest. C'est qu'on m'a dict que le Roy votre mary s'en va en bref temps en Flandres ; et ce sera bon, si Votre Majesté dezire luy faire compagnie, que elle commence de bonne heure à pratiquer le negoce avec led. Sr Roy. Mais, faict elle : Savez vous cela de certain? — Madame, repondz je, le bruict en est tant commun parmy tous ceulx et celles de votre court ; et je scay qu'il l'a dict et confessé à ung personnage de quallité — Vrayement, se faict elle, s'il est ainsi, je seroys très fort marrye de demeurer par deça après luy et feray tout ce qu'il me sera possible qu'il ne m'y laissera poinct — Je passe oultre pour la persuader de supplier led. Sr Roy de la laisser passer par France, tant pour fuyr les perilz et ennuy de la mer que pour sa commodité ; et surtout afin de veoir Voz Majestez. Car faisant led. chemin par terre et que led. S^r^ passe par Savoye et la Franche Conté, elle luy seroit au devant en Bourgogne là où se pourroit moyenner ung grand bien pour la chrestienté et très grand pour celluy de leurs Royaumes, mais plus encore pour l'augmentation de l'amytié

et unyon de toutes Voz Majestez par ung abouchement qui semblast estre faict à l'improvisa, lequel fut concerté de bonne heure le plus secretement qu'il seroit possible. Et quand le mesme dict Sr Roy vouldroit faire led. chemin par votre Royaume, qu'il y seroit receu, honnoré et servy comme la personne du Roy mon Seigneur, et pareillement mad. Dame, n'y ayant lieu de craindre le danger de la pistollade ne de nul huguenot, dont Sa Majesté m'avoit autrefois parlé à Madrid; car à tout cela s'y donneroit tel ordre qu'il n'en pourroit advenir inconvenient de nulle sorte. Il m'estoit advis que Sa Majesté escoultoit mon dire de fort bon cueur; et me respondit que en tout ce que je disois n'y avoit que tout bien et verité tant de votre passage pour veoir Voz Majestez que dud. abouchement. Toutesfois que d'y faire passer le Roy son mary ne failloit esperer; car il n'y passeroit pour choze du monde, et que elle voulloit penser à le trouver à propoz pour lui entasmer led. passage d'elle et dud. abouchement. — Madame, fais je, ce que j'en parle à Votre Majesté c'est de moy mesme qui cognois que Leurs Majestez recevront ung contentement incomparable de la revoir en France et luy faire faire bonne chere par tout son chemin. Et touchant à lad. veue de toutes Voz Majestez, c'est de moy seul que tel faict est propozé pour l'opinion que j'ay qu'il en sortiroit tout le bien du monde. Et veulx croire, Madame, que tantost qu'il sera sceu de Voz Majestez que led. Sr Roy veult faire led. voiage, il vous plaira me commander de luy offrir le passage par votre Royaume, et semblablement à lad. Dame Royne; laquelle print en très bonne part mon dire et que elle ne fauldra pas d'en parler.

Et me declaira l'occasion pourquoy l'Infante sa fille avoit lesd. trois noms, afin que je le face entendre à Votre Majesté. Le premier, Madame, qui est Yzabel, c'est en memoire de la Royne doñe Ysabel, mère de la mère de l'Empereur Charles, et pour l'imperatriz du jourduy. Je luy respondis que je pençois que ce fut pour estre le nom de la mesme dame Royne; elle m'asseura que non. Et touchant à Claire, c'estoit pour avoir enfanté au jour de Saincte Clere. Quant à Eugenie, lad. Dame fut le xiiij^me de novembre à ung village nommé Setaffe distant deux lieues de Madrid, veoir le corps de Ste Eugenie qui passoit led. jour; auquel elle voua de faire porter son nom au premier fruict que Dieu luy

donneroit et le requerant d'en faire priere aud. Sr Dieu; tellement que lad. Dame Royne pence avoir conceu lad. Infante la nuict ensuivant ou environ led. jour; car elle fut de retour led. soir vers le Roy son mary; et dict hier à ma femme qu'il luy estoit venu de ses fleurs blanches depuis deux jours et sa parolle est aussi ferme et son regard aussi bon qu'ilz furent onc et le soulris acoustumé et ne me semble poinct amaisgrie depuis mon autre vizite du xvj^me de ced. mois, jaçoit que ses plus grands maulx soient estez depuis le xixme. Elle souppa hier soir de bon appetit et demanda des poulcins les plus petitz qu'on scauroit trouver et a bien dormy et repozé ceste nuict passée. Elle a prins sur le jour ung sirop provocatif de ses purgations, et ceste nuict en prendra ung autre et le troisiesme après demain pour après luy donner un peu de rheubarbe pour luy oster lad. fiebvre nectement, si elle ne s'en va plustost, laquelle à ce qu'on me vient d'escrire du Bosc, a encore diminué depuis hier et tousjours s'en va amoindrissant; lad. Dame Royne a mangé desd. poulcins à son disner et en mangera encore à son souper, car elle les trouve appetissantz. Et est digne d'observation ce que je diray à Votre Majesté pour choze admirable, que à semblable jour, heure et mois que lad. Dame acoucha mal il y a deux ans, elle a heureuzement acouché maintenant, et à semblable jour qu'elle perdist lors la fiebvre et fut hors de danger, scavoir est le jour St Barthelemy, à mesme jour l'accroissement de sa fiebvre a cessé de retourner astheurcy. C'estoit hier son xiiij^me et veu que lad. fiebvre en lieu de croistre est allée en affoiblissant et tousjours diminue, les medicins se promectent la luy oster du tout avec lad. medicine. Et cella faict, ils esperent que dens trois semaines ou ung mois elle pourra voiager. Lacousture pourra porter la nouvelle à Voz Majestez de l'entière convalescence. Ils s'atendent icy qu'il viendra icy bientost quelcun de voz partz, Madame, pour se resjouyr avec Leurs Majestez Catholiques pour la naissance de lad. Infante. Et ne se parle plus de vous envoyer don Diego de Cordoue ne autre pour faire led. office, ains se sont radvisez qu'il suffit d'en avoir faict advertir Voz Majestez par leur ambassadeur là rezident. Madame, j'ay advisé de faire une autre lettre à Votre Majesté et couvrir ceste cy du nom de Monsr de l'Aubespine, car possible Votre Majesté ne veult pas que led. propoz du passage de lad.

Dame Royne par France soit sceu de beaucoup de personnes et moins celluy de lad. entreveue. M'asseurant que lad. Dame tiendra secret l'un et l'autre, qu'il ne l'entendra que led. Sr Roy et le prince d'Evoly, à qui j'en ay [parlé] par manière de discours vennant de moy sans commandement de Voz Majestez. De sorte, Madame, que si lad. ouverture vous est desagreable, il n'y aura rien de gasté; car je m'en retireray bien comme je y suis entré.

De Segovye, le xxvj^me aoust 1566.

9. — A la Royne.

Ségovie, 3 septembre 1566.

Madame, Ce courrier arriva icy samedy dernier d'aoust avec les lettres qu'il a pleu à Voz Majestez m'escrire du xx et xxij^me dud. mois. Il a veu la Royne votre fille et parlé longuement à elle led. jour; car je voluz satisfaire à votre commandement au plustost, qui est de le redespescher; et si lad. Dame n'a escript une longue lettre, c'est pour luy avoir esté defendu par les medicins, afin de ne travailler son esprit; car quand à pouvoir escrire, Sa Majesté n'est pas si foible que elle ne peult, s'il estoit besoing; à ces enseignes que elle se doibt commencer ce jourduy à lever et dedans quinze jours ne lui paroistra plus sa malladie. Surquoy je ne seray prolixe à Votre Majesté, me remectant à ce qui luy est escript par Monsr de Sainct Etienne et le medicin Me Vincens. Et quand au voiaige de Flandres, Madame, les chozes sont comme paravant, sans y avoir moyen plus clair que de ce que Votre Majesté a entendu par mes lettres, du xxiij et xxvij dud. aoust. La Royne votre fille n'ayant pas oblié l'advis que je luy en donnay le jour du baptesme de Madame l'Infante, a demandé au Roy Catholique s'il feroit led. voiaige. Il ne luy en a volu rien asseurer; bien luy a respondu estre pressé et contrainct de le faire; mais il luy faschoit merveilleusement. Lad. Dame se tient certaine, s'il y yra, que ce ne sera poinct sans elle. Tout homme a opinion que sa malladie retardera les preparatifz dud. voiaige, comme feroit à dire de convoquer les grandz de Castille. Je ne scaurois pareillement affirmer si l'alarme donnée par l'armée Turquesque au royaume de Naples l'aura retardé, et de nouveau que Don Garssie a

embarqué les Espaignolz qu'il avoit descenduz à Malte et mis sur ses gallères pour suivre lad. armée; jaçoit qu'il luy fut esté mandé de n'entreprendre choze du monde deça que led. Malte fut en deffence et qu'il eust ramené cinq mil Espaignolz et sept ou huict mil Italliens en Lombardie pour l'entreprize dud. Flandres. Le bruict est par deça qu'il faict lad. poursuite par l'advis et à la requeste du Pape. Bien à mon advis qu'il ne l'approchera poinct de trop près, si est ce qu'on faict jugement que à son occasion led. Sr Roy ne scauroit partir d'Espaigne plustost que du printemps. Le marquis de Verghes est tombé mallade de fiebvres vendredy xxxme dud. mois passé. Je travaille pour entendre de sa negotiation; mais il me fauldra attendre jusques à Madrid.

Quant à ce qu'il plaist à Votre Majesté me commander luy donner advis toutes les sepmaines de la santé de lad. Dame Royne jusques que elle soit relevée et par courrier exprès, il n'y aura poiut de faulte; et si je ne l'ay faict, c'estoit pour suivre l'ordre et commandement, Madame, qu'il vous avoit pleu me donner de vous tenir advertie par la voye de messager exprès d'icy à Bayonne. Ced. courrier a veu aussy lad. Dame Infante et m'a semblé embellie depuis son baptesme et son visage n'est plus si jaulne qu'il estoit lors; ains lad. couleur s'en va. Je luy ay trouvé la bouche plus petite et fort bien faicte; mais j'avois par mad. lettre du xxvij prinse l'Imperatriz vivant pour la mère de ce Roy, laquelle s'appeloit Ysabel; et c'est en souvenance d'elle et de la Royne donne Ysabel que lad. Dame Infante porte ced. nom.

Madame, comme je poursuivois d'achever la presente pour faire partir le courrier hier matin qui estoit lundy devant jour, je receuz lettre de l'appoticaire de la Royne votre fille, m'advisant que le dimenche premier de ce mois ayant Sa Majesté bien reposé la nuict et après avoir disné à son heure acoustuméede neuf heures à dix heures du matin, il luy estoit venu ung peu de froid lent environ deux heures après midy; et une heure après cella luy veint une petite chaleur qui la tint jusques à huict heures du soir. On la feit souper à neuf heures d'ung peu de racine *linguae bovis* en conserve et ung potaige de far. Elle n'eust guere bon repoz lad. nuict, mais led. lundy, cinq heures du ma-

tin, elle a prins quelque tablete avec certaine decoction apperitive et s'est endormye bien doulcement jusques à neuf heures; Sa Majesté a disné à dix; et à une heure après midy, on l'a levée et couchée sur des matelas pour refaire son lict; auquel on l'a remize tantost après et elle a volu de neuf estre levée sur lesd. matelaz; ce qui a esté faict afin de la resjouir; puis sur les quatre heures, à ce que le docteur Montguyon m'escript, luy est retourné le froid, toutesfois si petit que rien et a esté passé incontinent de sorte que..... n'en a poinct faict mention. Pareillement led. medicin asseure que led. froid signiffie que la fiebvre retournera double tierce, de laquelle et les autres docteurs et luy ne faict point de cas; et leur deplaizoit beaucoup davantage la petite fiebvre lente et continue de Sad. Majesté; et de faict elle est tierce double, fort faible, qu'il n'en fault craindre sinon que elle n'y pourra durer quelque temps. On l'a faicte disner d'ung orge munde à sept heures ce matin et le froid luy est venu à semblable heure comme celuy d'hier, non toutesfois si grand. Parquoy lad. fiebvre par l'opinion de tous lesd. medicins ne sera si vehemente à beaucoup près comme estoit l'autre. Et la presence du Roy son mary luy a grandement allegé son mal et quasi elle ne l'a poinct senty; car il a faict porter lad. Dame Infante en la chambre de lad. Dame Royne, où il luy a tenu longue compagnie pour luy faire passer le temps et l'a visitée deux fois ceste après disnée.

Sa Majesté fut hier soir de retour de lad. Chartreuze; et ne se parle plus qu'il doibve aller à Escurial, ne a payne s'il y va que lad. fiebvre ne s'en soit allée entièrement.

Lesd. advis, Madame, m'ont fait retenir led. courrier jusques à present pour veoir quel chemin prendroit lad. fiebvre, afin d'en pouvoir escrire à Votre Majesté au vray sans desguizement; ce que j'ay prié led. Montguyon de faire. Il y a pour perdre son escrime en lad. Dame Royne, car ores elle se porte bien et tantost mal. Je n'avois volu fallir d'advertir Votre Majesté du xxix d'aoust par ung courrier du Roy Catholique, le bon estat où lad. Dame estoit pour lors Il m'est fort amer qu'il me faille maintenant escrire la survenue dud. changement de fiebvre, car je la tennois pour bien guerie dans huict jours. Toutesfois, Madame, les medicins qui l'ont en charge ne font compte desd.

fiebvres non plus que de rien, n'estant merveilles, dizent ilz, que une personne mallade et nagueres acouchée sente diverses mutations et alterations en sa malladie. Ne voulant oblier de dire à Votre Majesté que lad. Infante a perdu nectement la jaulnisse de son vizage depuis que je la veiz samedy dernier.

De Segovye, le iij^me^ de septembre 1566.

10. — A la Royne.

Ségovie, 11 septembre 1566.

Madame, Pour ne faillir de satisfaire à votre commandement, je n'ay volu laisser passer la sepmaine entière depuis le partement du dernier courrier qui partist avec ma depesche d'icy le quatriesme de ce mois, sans depescher le s^r^ de Tregoyn, present porteur, afin que Voz Majestez scachent l'estat auquel ces Majestez Catholiques se trouvent. Et suis, Madame, très fort marry que je n'en puis escrire à Votre Majesté si bonne nouvelle comme elle le dezireroit bien. Toutesfois ceste année est grandement dispozée par deça aux fiebvres. Et croy que le palaix du Bosc sera descrié doresenavant d'y venir passer l'esté. Car tous ceulx de leans ont esté mallades ou le sont et deviennent tous les jours. Ce bien y a que personne n'en meurt ne en ceste ville. Duquel nombre de mallades aud. Bosc le Roy Catholique en est depuis le mecredy quatriesme de ced. mois d'une fiebvre tierce. L'on dict qu'il print son mal à la Chartreuze du Paullar, auquel lieu il alla le dernier d'aoust, comme j'ay dernierement escript à Votre Majesté; et fut de retour aud. Bosc le lundy ensuivant. Il sentoit lendemain doleur à la teste et aux espaules, comme de morfondement. La fiebvre le print la nuict; et les medicins luy ont tiré en deux fois dix huict onces de sang; n'obliant rien de leur art ne de ce qui peult valloir à sa guerison. Si est ce que lad. fiebvre ne s'en veult aller. Ains ceste nuict a heu bien rudement le froid, et le chault le tennoit encores à midy sans monstrer declination. Ses medicins sont de diverse oppinion; car les ungs le vouldroient saigner demain matin une autre fois, et les autres luy donnent une medicine purgative, et de cest advis est Montguyon.

On a oppinion que lad. malladie avec celle de la Royne le pourroit retenir en Espaigne cest hiver, bien qu'il n'y a ordre de

descouvrir ses intentions quant aud. voiage [de Flandres]. Le duc d'Alve est tout estonné depuis l'arrivée d'ung courrier de Madame de Parme qui veint dimenche, lequel leur a porté d'estranges nouvelles de Flandres; et non seulement s'en estonne led. duc, mais aussi tous les Espaignolz en sont esbahiz. Je croy qu'il m'en dira quelque choze la première fois que je le verray, qui sera dans deux ou trois jours pour le soliciter de respondre aux articles que j'ay presentez. Il dizoit à quelcun ces jours passez qu'il ne pourroit estre que le Roy Très Chrestien ne feit offrir son secours et forces pour assister au Roy Catholique en ceste revolte de Flandres, tout ainsi que ced. Roy avoit faict envers lad. Majesté pour les troubles de France. Ilz sont bien si glorieux par deça d'attendre que cella leur soit offert.

Madame, j'avoys deliberé ne faire faulte de retourner visiter ce dimenche passé la Royne, votre fille. Mais elle me manda le samedy par ma femme, qui luy estoit allée faire reverence, que ce seroit pour le lundy que je pourrois y aller; car Sa Majesté debvoit prendre des pilulles led. sabmedy de nuict et ne se lairroit veoir de lendemain pour n'empescher leur operation. Lad. Dame de rechef me feit dire led. dimenche par l'abbé de Sainct Estienne que lesd. pilulles l'avoient tant tourmentée que elle me prioyt attendre jusques à hier mardy que Sad. Majesté me feit escrire par led. docteur Montguyon que je tinsse excuzée pour led. jour à cause que tout le lundy et la nuict suivant elle avoit esté travaillée de doleur de l'amarriz [1] et de mal d'estomac; tellement que elle estoit contraincte de vomir tout ce que elle mangeoit et beuvoit.

Ainsi, Madame, je n'ay veu la Royne, votre fille, depuis le dernier d'aoust, bien que je dezirois la veoir et l'advertir de ceste depesche, afin que Votre Majesté fut mieulx informée de son estat. Lad. Dame m'a envoyé commander ses très humbles recommandations aux bonnes graces du Roy et vostres, et que estant en meilleure disposition, Voz Majestez auroient de ses lettres bien longues et amples. Sond. medicin, Madame, m'escript et son appoticaire, que lad. Dame est grandement mieulx de sa fiebvre que elle n'estoit, ainsi que led. docteur en rend compte

[1] Matrice.

par sa lettre à Votre Majesté. Laquelle fiebvre n'est tierce ne double ains continue croissant et descroissant, selon que sad. amarriz ou son estomac la vexent ou la laissent; et cessant du tout lesd. doleurs, l'on pense que lad. fiebvre cessera aussi. Mais quoy que les medicins scachent alleguer, lad. Dame Royne se portoit samedy assez bien et estoit joyeuze, prenant plaisir à devizer avec ses dames; et se feit porter Madame l'Infante que elle teint une espace de temps entre ses bras. La princesse de Portugal y estoit; et s'en prometoient lesd. dames la santé de là à peu de jours. Neantmoins lesd. pillules que elle print contre lad. fiebvre luy ont irrité et emeu lad. mere et luy causent led. vomissement. Cella, Madame, a esté à la peyne de ces trois ou quatre jours, à ce que lesd. docteurs respondent; de sorte que cy après Sa Majesté amendera en toutes sortes. L'on m'a dict que lesd. pilulles estoient composées d'agarie et aggregatif; elles l'ont bien vexée pour led. temps, car elle rendist lundy tout ce que elle avoit disné et au soupper ne peult menger de la chair et print seullement une couple d'oeufs que elle garda; et dormit passablement bien la nuict jusques à trois heures après la mynuict qu'on lui feit prendre une decoction de racines apperitives et une tablette. Sur les sept heures hier matin elle disna seulement d'une substance de chappon et ne volut menger aultre choze, pource que sond. estomac s'eslevoit pour vomir et lui donnoit travail. Après cella elle cracha des flegmes, puis s'endormist jusques entre neuf et dix heures. On luy feit hier prendre sur les unze heures une substance de chappon avec du juz d'ung gigot de mothon qu'elle garda sans le vomir, jaçoit que son estomac en eust grande volunté. Sur les quatre heures du soir, elle print de rechef de lad. substance et huma deux oeufz sans les rendre. Elle fut après à ses affaires et se sentit beaucoup allegre de sond. estomac. On luy a donné ceste nuict environ les onze heures une substance de chappon et a bien repposé sans vomir; et ce matin, à six heures et demye a prins une dragme et demye de pouldre de ierre simple en du boillon et ne l'a point rejetée. Sur le midy Sa Majesté a disné d'ung petit poullet avec du boillon. Tout son mal à present, Madame, consiste en lad. petite fiebvre lente sans vomissement ne doleur d'estomac, sinon que s'estant assemblées quelques humeurs en jourduy, sond. estomac les veult mectre par

la bouche. C'est tout l'ahan et travail de lad. Dame, dont procede en s'efforceant pour les expulser hors du corps que son amarriz monte. Mais Dieu graces, c'est beaucoup moins que elle ne faisoit ces jours passez. Ils croyent que lad. pouldre d'ierre luy aydera grandement à digerer lesd. humeurs que tombent en sond. estomac. Son visaige et ses yeulx sont ung peu enflez du tourment que le vomissement luy a donné. Au reste, Sa Majesté, Madame, a le cœur fort bon et la parolle ferme. Je me tiens asseuré, Dieu aydant, que ma première depesche dira à Votre Majesté meilleures nouvelles que ne faict cestecy et que cesd. deux Majestez Catholiques seront en certaine et apparente voye de guerison.

De Segovye, le xj^me^ de septembre 1566.

11. — A la Royne.

Ségovie, 13 septembre 1566.

Madame, Comme le s^r^ de Tregoyn, present porteur, estoit prest à partir avant her soir avec mes lectres du xj de ce mois, est arrivé du Bosc l'Abbé de Sainct Estienne; lequel m'a dict de par la Royne d'Espaigne que je pourrois l'aller viziter quand je vouldrois, car elle se portoit assez bien et auroit plaizir que ce fut lendemain; mais il failloit que je menasse le s^r^ de Savonnières, car elle le vouloit oyr devizer des refveries qu'il raconte. Il m'a semblé, Madame, qu'il valloit mieulx attendre encore ung jour à depescher led. courrier porteur, afin de donner nouvelle certaine à Votre Majesté de l'estat de lad. Dame Royne. Et à ceste cause, je fuz hier veoir Sa Majesté l'après disnée sans oblier de luy menèr led. Savonnières; lequel l'a faicte rire par trois fois faisant ses discours touchant sa femme et de la prison de Loches, avec autres fantazies qu'il a en son cerveau toutes hors d'apparence de verité. Ainsi, Madame, Votre Majesté se peult assurer que lad. Dame Royne a le cueur sain, aussi a elle sa parolle. Et m'a commandé vous escrire, Madame, que elle n'a sinon si petit de fiebvre lente qu'on scauroit dire et bien peu de doleur d'estomac que le vomir que elle a faict luy a causé en façon que ses yeulx luy en sont enflez; mais son amarriz ne la tourmente pas depuis deux jours. Elle a les yeulx enflez, ne les pouvant ouvrir

si à son aize comme elle faisoit. Il luy deplaist, Madame, d'avoir perdu le goust de la chair, car n'y a ordre que elle en menge ne sinon de la gellée et des oeufs molletz et des substances de chappon. Se sent aussi bien foible, mais en recompense elle a recouvré le dormir et est sans inquietude de nuict et de jour. Vous suppliant, Madame, ne vous donner soucy pour sa malladie, car elle s'asseure, avec l'ayde de Dieu, d'estre guerie en bref. Je luy ay dict qu'il ne tardera guere à venir quelque s^r de France pour viziter Leurs Majestez Catholiques et leur feliciter la naissance de Madame l'Infante sa fille; lequel luy portera toutes bonnes nouvelles de Voz Majestez. Elle m'a demandé si ne seroit pas Monsieur le Mareschal de Dampville. Je luy ay respondu que je ne scavois point lequel ce seroit. A cella m'a dict lad. Dame que je feisse scavoir à Votre Majesté que ayant entendu que ce seroit Mond. s^r le Mareschal qui viendroit, elle s'en estoit extremement resjouye.

Au regard de lad. Dame Infante, je l'ay veue et se porte de bien en mieulx, belle comme le beau jour, sans nulle jaulnisse.

D'autres nouvelles, Madame, je pensois parler hier au duc d'Alve, tant pour luy demander la responce des doleances, que afin de traicter avec luy d'autres negoces contenuz ès lettres qu'il a pleu à Voz Majestez m'escrire depuis quelque temps. Mais il avait prins medicine, à cause de la goutte qui l'a reprins. L'on m'a respondu aussi qu'il dormoit. Et je voy bien au peu de semblant qu'ilz feict de depescher lad. responce, que je n'advanceray rien avec luy durant la malladie de ced. Sr Roy, ains me renvoyera à sa guerison. Je protesterois voluntiers comme de reffuz de faire la raison qu'ilz doibvent, si Voz Majestez ne le debvoient trouver mauvais.

La princesse d'Evolly s'est acouchée depuis deux jours d'une fille. Je suis certain au surplus, Madame, que le docteur Montguyon escript à Votre Majesté en quelle disposition lad. Dame Royne estoit hier quand je prins congé de Sa Majesté. Lequel docteur ne s'espargne point de ce qu'il peult et je croy qu'il scait plus que tous ces docteurs espaignolz.

Quant au Roy Catholique, ses medicins le vouloient saigner hier matin pour la tierce fois. Mais ilz ont advisé de le purger.

Laquelle medicine avoit faict bonne operation hier sur le tard quand je partiz dud. Bosc. Ce sont cinq grands accez de fiebvre qu'il a eus. Il fault croire que les nouvelles qu'il reçoit de jour en jour du cousté des Païs Bas ne serviroient pas grandement pour la luy faire perdre. Je ne feray faulte, Madame, d'advertir Votre Majesté dans huict ou dix jours du succez de la malladie desd. Srs Roy et Royne. N'ayant pour ceste heure à dire aultre chose que je scache.

De Segovye, le xiij de septembre 1566.

12. — A la Royne.

Ségovie, 27 septembre 1566.

Madame, Je feiz une depesche à Votre Majesté par ung homme de pied le xvij de ce mois, luy donnant advis que la Royne d'Espaigne votre fille estoit sans fiebvre et sans sentir aucune doleur; et commençoit à cheminer et aller jusques aux chambres du Roy son mary et de Madame l'Infante. Et n'estant survenu choze depuis mad. depesche qui soit de guere grande importance, ceste cy yra par mesme voye de la susd. depesche d'icy à Bayonne pour ne faillir à ce qu'il a esté votre bon plaisir me commander la tenir advertie tous les huict jours de l'estat auquel seroit lad. Dame Royne. Qui est tel, Dieu mercy, comme j'ay escript dud. jour. Sa Majesté donna audience au s^r de Sainct Suplice le xxiij du present et monstra d'estre fort aize de le veoir; me commandant d'asseurer à Votre Majesté par la première lettre que je luy escrirois que elle se porte bien, toutesfois encore bien foible. Elle menge de bon appetit et dort bien.

Au surplus, Madame, led. Sr Roy me sembla led. jour de notre audience plus beau, plus frais et plus jeune qu'il n'estoit devant qu'il fut mallade; si est ce que lendemain il fut à la messe et la fiebvre le reprint qui luy dura jusques au lendemain. Il s'en va à Escuryal et de là à Madrid. Lad. Royne s'y acheminera lundy prochain, dernier de ce mois; et led. s^r de Sainct Suplice et moy la suyvrons deux ou trois jours après, vous asseurant, Madame, qu'il a esté très bien veu, receu et escoutté desd. Majestez qu'il n'eust sceu mieulx dezirer. Nous aprendrons luy et moy de plus

fraisches nouvelles à Madrid que celles que nous avons aprinses icy, desquelles il sera luy mesme le porteur. Il m'a communiqué son instruction que je suis esté bien aize de veoir, afin de n'entreprendre à l'encontre, pensant bien faire; car je me doubte bien par cella que Votre Majesté n'aura pas trouvé bon ce que je luy ay escript du xxvj d'aoust, ce toutesfois qui n'a poinct passé plus oultre; car onc puis il ne s'en est parlé.

De Segovye, le xxvij septembre 1566.

13. — A la Royne.

Madrid, 20 octobre 1566.

Madame, Il n'y aura point lieu de blasmer ma prolixité par ceste lettre, car elle sera bien brefve. Aussi ne scay je veoir occasion de la debvoir faire plus longue, s'en retournant Monsr de Sainct Suplice vers Voz Majestez, lequel respondra s'il luy plaist pour luy et pour moy. J'ay seulement à vous dire, Madame, qu'il ne vous a esté faict aucune mention de passer par France ne d'aller en Flandres; ains led. voiage est encore incertain, bien qu'il en soit grand bruict en ceste court. Aussi peu est il besoing que je tesmoigne à Votre Majesté combien sagement et dextrement led. s^r de Sainct Suplice s'est acquicté de sa charge. Car l'experience qu'il a donnée de sa grande suffizance en tous autres importantz negoces a faitct assés cognoistre qu'il rendra tousjours bon compte de ce qui luy sera commandé; que aussi heureux fussé je de pouvoir satisfaire au debvoir de l'estat que je faiz. Car au contraire je perds l'esperance de faire cy après service à Voz Majestez qui leur soit agreable, puisque mes meilleures intentions me succedent au rebours.

De Madrid, le xxme d'octobre 1566.

14. — A la Royne.

Madrid, 2 novembre 1566.

Madame, Comme j'escriptz au Roy, les Majestez Catholiques sont, graces à Dieu, en très bonne santé, et Madame l'Infante. Je ne feiz faulte de porter à la Royne votre fille les lectres et ventailz de Votre Majesté, le xxiiij d'octobre, que les avois receuz; et croy

que elle vous en remercie par les siennes. Elle ne m'a sceu dire au vray si le Roy son mary passera en Flandres, ne aucune particularité touchant son voiage. Bien m'a dict qu'il luy a promis sa foy de la mener, s'il yra, ou, au cas qu'il fut contrainct la laisser par deça pour bons respectz, elle demeurera regente avec l'assistance acoustumée des grandz et conseil royal. Si est ce, Madame, que la princesse et ceulx de son party, duquel nombre est Ruy Gommés, faisoient des pratiques secrettes afin de persuader led. Sr Roy de laisser sad. seur pour regente. Et pour ce que j'en avois esté adverty, je n'ay volu faillir de remonstrer à lad. Dame Royne le tort que elle se feroit et à la couronne de France demourant en Espaigne de souffrir lad. princesse pour plus grande que elle ne est pour sa compaigne au gouvernement. Elle me respondit en avoir desja parlé au Roy son mary et en avoir eu telle response que elle desiroit, comme j'ay dict cy dessus. Il pourra bien estre que le Prince d'Espaigne demeurera avec lad. charge; car on conseille au Roy son père de le laisser pour plusieurs bonnes considerations. Et lad. Dame Royne accompaignera led. Roy où le suivra tantost après. Les autres nouvelles particulières, Votre Majesté sera servie de les veoir par la response que je faiz au memoire qui m'a esté commandé respondre. Et je puis dire après autres que le Roy Catholique n'a pas tous les contentements qu'il dezireroit; car en neuf jours qu'il a esté en ceste ville, il ne s'est point laissé veoir sinon à l'entrée de son palais quand il veint et à son partement le xxxme du passé. Il n'avoit que trois chevaulx en sa compagnye, ne mesme il n'est poinct sorty jusques à sa chapelle oyr messe, ains l'a tousjours ouye de la salle par des treilliz qui voyent en lad. chappelle. Et des requestes et petitions infinies qu'on luy avoit à presenter, il les a faictes prendre par ses varletz de chambre et envoyé sans les veoir aux s^rs^ de son conseil, et ne s'en est volu mesler. Il prïnt toutesfois de ma main une requeste que je luy presentiz au nom du s^r^ Paulo Anthonio Soderiny, en faveur duquel il a pleu à Votre Majesté m'escrire. J'entendz que led. Sr Roy est mal satisfaict de l'Empereur pour avoir esté reffuzé de quelques choses dont il le requerit, nommeement de son assistance et secours pour l'entreprinse de Flandres, pour laquelle led. Empereur ne s'ozeroit estre declaré cependant qu'il aura le

Turc près de ses pays en armes; car les princes protestants et les villes de leur ligue l'abandonneront aussitost et luy seront ennemys. Et ne seroit pas impossible que led. Empereur ne soit bien aize de troubles aud. Flandres, afin que ced. Roy aye besoing de luy; et le seroit davantage si led. païs se donnoit à luy, ou que la duché de Milan luy peult demeurer sur le marché, qui est cause qu'il s'en dissimulle et passe assez legèrement.

Madame, je vous remercie très humblement du don des mil escuz qu'il a pleu à Votre Majesté me faire avoir du Roy, et la supplie aussi très humblement qu'il luy plaise me faire rembourcer des parties et fornitures extraordinaires que j'ay faictes en la presente année pour votre service, comme pareillement de mes postes depuis estre party de Narbonne jusque en ceste court; car je ne doibz estre plus mal traicté que les autres ambassadeurs, et en ay plus à faire que nul qui soyt.

A Madrid, le deux^me^ de novembre 1566.

15 — A la Royne.

Madrid, 10 novembre 1566.

Madame, Le docteur qui promect de descouvrir tant de secretz a esté le plus marry du monde de la maisgre response que je luy ay faicte, car il est assez fin pour cognoistre que c'est une defaicte, et dict, Madame, qu'il vous a faict telz services vivant le Roy de Navarre qui meritent l'estat et la pension qu'il demanda, et s'estonne que Votre Majesté ait oublié l'avis qu'il luy donna quand Monsr de Nemours voulut enlever Monseigneur d'Anjou, et du gentilhomme que feu Monsr de Burye retint à Bourdeaulx, lequel gentilhomme alloit avec un maistre d'hotel de Madame de Lorrhaine, et de ce qu'il est hay du duc d'Alve et de don Francés d'Alava despuis Bayonne, à cause que led. docteur s'estoit gardé d'eulx touchant ce qu'il debvoit venir traicter en ceste court par votre commandement l'ayant entendu d'ailleurs. Ilz luy sont ennemys depuis en çà. Aussi dict il que Votre Majesté receut d'autres bons advis de luy en ce qui concernoit le particullier dud. Roy de Navarre, lequel Roy se perdit pour n'avoir sceu se gouverner saigement et de faire son prof-

fict de ce que led. docteur luy conseilloit, et jaçoit que les services fussent dignes de l'avoir bien traicté. Il est neantmoins demeuré en blanc et vouldroit qu'il pleust au Roy et à vous, Madame, y avoir esgard, sans voulloir faire peu de compte de ce qu'il promect; et a moyen de vous advertir cy après tant aud. faict de Portugal que autres occasions que se offriront toutz les jours; car il ne fault poinct vous promectre si fort ung bon succez dud. mariage qu'il ne vous puisse estre travercé par ce Roy et par la princesse sa soeur, lesquelz y font comme ilz feroient leurs effectz d'empescher et rompre les dessains du plus grand ennemy qu'ilz ayent au monde. Et il vous importe, à ce qu'il dict, merveilleusement au bien et service de voz Majestez que vous scachiez les secretz qu'il scait. Mais il ne les dira que premierement il ne voye la promesse desd. estats et pension entre mes mains; ne voullant qu'elle ait lieu si Voz Majestez ne se contentent de son service. Ce que je n'ay voullu faillir vous faire entendre et vous dire, Madame, que led. personnage a telle part chez le prince d'Evoly et autres que s'il vouldra bien servir, il pourra descouvrir et scavoir beaucoup de chozes; et quoyque l'on ait voullu mal ediffier à Votre Majesté la fidellité d'icelluy et [le] luy rendre suspect, il me semble n'y avoir lieu, et je ne cuyde poinct aussi estre si lourdault que en xiiij mois qu'il y a que led. docteur me frequente, je n'aye sceu m'a[pe]rcevoir de quelle foy il procede à l'endroict de votred. service, et l'ay cogneu veritable en tout ce qu'il m'a dict. Votre Majesté y pensera, s'il luy plaist, et m'en fera response. Et n'ayez doubte, Madame, qu'il scache rien de moy; mais il en fault scavoir de luy qui se faict fort qu'il n'y a rien de faict jusques à present dont il ne soit bien averty et se promet l'estre de tout ce qui s'y traictera cy après. Je plaings bien qu'il soit allé hors ceste ville pour quelques jours, car il m'eust sceu dire tout ce que l'on delibere contre le capitaine Monluc et autres qui sont descenduz à la Madere. Quant au courrier de Monseigneur de Nemours, il fut vray que ung des miens nommé Tregoyn que je depeschiz vers Voz Majestez le xiij de septembre, le rencontra entre Bayonne et Bourdeaulx et luy dict qu'il venoit à Burgos. Je m'enquis s'il avoit esté veu au Bosc et à Segovye, car c'estoit dud. temps; mais je n'en puis scavoir nouvelles. Je mectray peine, Madame, d'en scavoir la

verité pour vous en advertir et fault croire qu'il se teint chez le duc d'Alve, s'il veint en ceste court.

De Madrid, le dix^me^ de novembre 1566.

16. — A la Royne.

Madrid, 9 décembre 1566.

Madame, Oultre les propoz contenuz en la lettre que j'escriptz au Roy, le duc d'Alve m'a dict par grand secret que le Roy Catholique luy a donné la charge d'aller recevoir et faire sa masse à Luxembourg; lequel lieu il m'a nommé en confessant, comme si je n'euse adverty pieçà Voz Majestez de l'un et de l'autre. A ceste cause, il dezireroit fort de pouvoir passer seurement par France, tirant son chemin en Flandres. Et s'il n'estoit subject aux goutes, il scauroit bien coupper sa barbe ou se desguizer et prevenir par la poste la nouvelle de son voiaige et de nuict aller baizer les mains du Roy et vostres en passant. Mais lad. malladie qui le reprend souvent et l'a assez affebli, le garde qu'il ne peult aller en poste ne autrement que à ses journées; car la mer est grandement contraire à sa malladie. Et demandoit mon advis s'il pourroit passer seurement, me priant aussi faire entendre à Votre Majesté sond. dezir. Je luy ay ramenteu ce qui fut faict à feu Monsieur de Guize au milieu d'ung camp. Toutesfois je ne fauldrois, Madame, à vous advertir du tout par ce courrier exprez. Il m'a dict que ne pouvant aller par terre, il prendra la mer jusques à Nisse; et puis par les terres de Monsieur de Savoye fera ou suivra la trace de la fanterie Espaignole.

Madame, led. Duc m'a asseuré que la Royne votre fille n'abandonnera de vue le Roy, son mary, et a ferme oppinion qu'estant arrivez en Flandres, il se pourra moyenner une entreveue et parlement de toutes voz quatre Majestez, au très grand advantaige, grandeur et proffict non seulement de voz couronnes, mais de toute chrestienté, avec telle asseurance que en redondera à toutes les parties qu'il n'y pourra survenir de la vie des vivantz deffiance ne soupçon. Et combien que l'entreveue dont il fut parlé à Vailledolit, ne peult lors avoir lieu pour certains respectz, il se promect neantmoins que Voz Majestez se verront devant que lesd. Majestez Catholiques repassent en Espaigne. Sur ce propoz, Madame,

qu'il m'a nommé Vailledolit, je ne scay s'il l'auroit prins pour Bayonne, car je ne luy en ay point demandé plus ample declaration, ny ay faict semblant d'y respondre ne d'y avoir affection. Et est d'avis, Madame, que le remede ainsi qu'il m'avoit dict la derniere fois que je parliz à luy qui sera mis par led. Roy en ses affaires de Flandres, servira merveilleuzement au bien de votre Royaulme pour obvier qu'il n'y puisse avoir jamais ne survenir partialitez ne sedition entre voz subjectz. Au moins le Roy et vous, Madame, serez au choiz de vous prevaloir dud. remede ou de le laisser.

Au surplus, je suis adverty que Don Francés d'Alava a escript aud. Sr Roy son maistre que le Roy et vous, Madame, estes fort affectionnez et de bonne volunté envers Sa Majesté pour l'assister en son entreprinze de Flandres de ce qui sera en votre puissance. De quoy led. Sr Roy est bien resjouy; mais le Duc ne autre ne m'a faict semblant d'avoir entendu que led. ambassadeur aye rien escript du docteur Junius, qu'il vouloit faire emprisonner. Bien ay sceu qu'il a donné grand contentement aud. Sr Roy de quelque propoz contenu en la depesche qu'il bailla dernierement à mon courrier à porter par deça. Je n'ozerais dire que ce fut pour avoir si impudement volu reprendre Voz Majestez pour le tiltre d'ambassadeur que elles permectent estre uzé par les delleguez des princes estrangers, car telles parolles mal advancées par ung oultrecuide ministre donnent aucunes fois plus de reputation aud. ministre et d'aize à son maistre que s'il s'estoit contenu ès termes et langaige d'homme discret. A toutes fins, Madame, la lettre qu'il a pleu à Votre Majesté m'escrire du viij^me de novembre touchant cella, je l'ay faicte veoir à la Royne Catholique, qui est bien de votre advis. Et ce pourroit estre une ruze dud. don Francés pour se faire donner par sond. maistre tiltre d'ambassadeur, lequel il n'a encore peu obtenir par le passé, selon qu'on dict icy. Et je vous supplie, Madame, très humblement qu'il vous plaise faire en sorte que led. don Francés n'entende rien ny par semblant des advis que je donne à Voz Majestez soit par reproche ne aultrement contre son maistre ne contre luy, car cella pourroit faire descouvrir deux bons serviteurs de Voz Majestez qui me dizent ce qu'ilz entendent de bons lieux; lesquelz meritent meilleur traicte-

ment qu'ilz n'ont encore receu de moy. Et le docteur n'est pas l'ung d'iceulx,ains il faict son office à part. Et n'est besoing pour choze du monde qu'il soit nommé ny que advis venu de luy soyt redict; car on soupçonneroit tantost d'où les propoz seroient sortiz et en semblable desd. deux serviteurs secretz. Ce Roy et la Royne se portent le mieulx du monde; aussi faict Madame l'Infante.

De Madrid, le ixme decembre 1566.

17. — A la Royne.

Madrid, 5 janvier 1567.

Madame, J'adjousteray seullement deux parolles par ceste lettre à la mienne d'hier, comment la Royne votre fille s'est trouvée ung petit faschée de la migraine, à cause du froid que elle print, oyant la messe de mynuict à Noel; mais elle se porte maintenant si bien qu'il n'est possible de mieulx. Aussi faict Madame l'Infante. Je croy, Madame, que Sa Majesté vous escrira bien au long de ses nouvelles. Je me doubte qu'il m'eschapera ung jour de vous escrire le peu d'ordre qu'on donne à la secourir de ce que luy est neccessaire pour la despence de son hostel, gaiges de ses domestiques et jusques aux habillemens de sa personne. Car c'est une honte trop grande, comme l'on s'en passe legerement icy. Mais j'attendray encore à veoir si le Roy, son mary, ordonnera quelque bonne provision là dessus. Il sera votre bon plaisir, Madame, de me faire renvoyer les s^rs^ de Laguian et de Montmore avec ce qui me faict besoing pour continuer le service de Voz Majestez à mon debvoir et à votre satisfaction.

De Madrid, le vme de janvier 1567.

18. — A la Royne.

Madrid, 5 janvier 1567.

Madame, J'ai sceu par Almede que le Roy votre beau filz a envoyé depuis Noel proposer quelques fort honnestes conditions au conseil de Portugal, s'il vouldra entendre au mariage du Roy dud. Portugal avec la fille de l'Empereur. Et entre autres il parle des isles Mollusques, qui est la choze aujourduy que les Portugois ont la plus chere. Led. gentilhomme travaille ce qu'il peut

pour descouvrir les particullaritez. Mais il n'y a remede jusques au retour du courrier qui est allé porter lad. depesche. Votre Majesté doibt toutesfois croire que led. Sr Roy Catholique et la princesse de Portugal sa seur font et feront tous leurs effortz pour empescher que led. jeune Roy ne s'allie de France. Au contraire, tout le royaume dud. Portugal, excepté la Royne douayriere et le cardinal, ne veult poinct d'allemande, ne sinon Madame votre fille. C'est une commune voix et le cueur des grandz et des petitz ainsi que j'ay entendu de plusieurs personnes. Le jeune s^r d'Arbousse me l'a confirmé pour l'avoir oy dire publiquement aud. Lisbone et autres lieux dud. païs, dont il ne faitct que de venir; lequel est bien de bon esprit et m'a conté ceste nouvelle sans que je luy aye faict semblant de rien. Au demourant, Madame, j'entendz que cinq ou six courriers portantz l'escusson du Roy, habitans de Lion, qui courent parfois pour l'ordinaire de Rome, s'advouent estre à Monsieur de Nemours quand ilz courent. C'est afin d'avoir meilleur traictement des maistres des postes et prennent à porter argent et depesches des banquiers de toutes nations et en trois païs, ainsi que m'a conté ung desd. courriers venu en dilligence ces jours passez vers les Gennevois suivantz ceste court leur porter des lettres d'autres banquiers Gennevois rezidentz aud. Lion; qui me faict croire, Madame, que celluy duquel Votre Majesté m'escrivit avoir esté caché deux jours en cested. court estoit dud. nombre, non qu'il soit esté icy mais à Burgos, comme il dict à mon homme qui l'encontra prez de Bayonne. Parquoy, Madame, celluy qui vous rapporta que ledit. courrier se tint caché deux jours pour n'estre veu de Monsr de Sainct Supplice ny de moy, advança cella du sien. Si je le scavois autrement, je ne vous le celerois, Madame, ny vous desguizeray jamais la verité de ce qui touchera le service du Roy et votre. Au reste, Madame, don Jehan Manrrique garde encore la chambre : mais le duc d'Alve faict voluntiers l'office de grand maistre pour luy, car il est tant amoureux de doñe Marie Manrrique, dame de la Royne votre fille, qu'il n'a heure de repoz sinon quand il la voyt, qui est le plus souvent qu'il luy est possible. Il a trouvé mauvais que don Federic son filz se soit coiffé de doñe Maddalene de Gusman, jusques à luy avoir promis mariage après le deccez de sa derniere femme.

A occasion de quoy, led. don Federic fut menné prisonnier à Medine del Camp et lad. damoyselle enserrée dans une chambre au palais. L'on attend les publication d'ung bannissement pour luy de deux ans et que elle sera confinée en ung monastère pour la faulte par eulx commise d'avoir ozé traicter de mariage sans porter respect au lieu où lad. dame servoit, car icy l'on a de coustume de faire terribles demonstrations quand semblables faultes y adviennent. Led. don Federic ira passer sond. desterrement à la suite de sond. père au voiage qu'il entreprend; car de plus il n'y veult aux charges que ceulx de sa parenté ou ses grandz amys.

De Madrid, le vme janvier 1567.

19. — A la Royne.

Madrid, 4 février 1567.

Madame, Ceste derniere fois que j'ay parlé au duc d'Alve, comme j'escriptz au Roy, il m'a dict beaucoup de choses touchant la raison que le Roy d'Espaigne a de se promectre que led. Sr Roy son bon frère et vous, Madame, qu'il tient pour sa très bonne mère, l'accomoderez du passaige pour ses Espaignolz par votre Royaume en default que tout autre chemin asseuré luy deffaille. Et pour ne redire tous ses propoz, led. Duc m'a dict que Voz Majestez doibvent avoir devant les yeulx que si Flandres ne sera reduict à entière obeissance, la France comme elle est desja divisée de religion et d'opinions, elle se divisera davantage, tant soubz led. pretexte que autres occasions qui pourront naistre à la journée, comme fera pareillement led. Flandres, si bien qu'il n'y aura faulte de chefz ny de suyte pour troubler vosd. estatz aussi souvent que une mouche leur passera devant le nez. Par consequent Voz Majestez et ce Roy vivrez en soucy et danger toute votre vie. A ceste cause, il fault pour y remedier que Vosd. Majestez s'embracent estroictement d'un bon cueur et entier pour reduire vosd. peuples au premier estat; car ainsi le requierent et la neccessité du temps et l'estroicte alliance qui est entre Vosd. Majestez. Et ces parolles, Madame, m'a il reppliquées trois fois par grande vehemence et affection, et que Votre Majesté doibt tenir pour tout certain que le Roy Catholique son maistre veult et desire de

tout son cueur que l'authorité du Roy votre filz et la votre, Madame, auprès de luy soit maintenue et continuée. Je luy eusse volontiers reproché là dessus les traverses dont on a uzé et dont on uze pour empescher et rompre voz intentions, afin qu'ilz ne se reputent plus si grandz qu'ilz ne doibvent respecter ceulx qui leur peuvent nuyre et ayder. Tant y a, Madame, que je luy respondiz froidement que de votre part il y avoit toujours heu et auroit telle correspondance d'amytié comme lad. alliance requiert. Et croy que je luy ay respondu à tous sesd. propoz et assez d'autres, comme je suis tenu, et selon la verité, si bien qu'il n'en a rien emporté du mien. Depuis en çà, Madame, le s^r Francisco di Barra, commissaire general des vivres et des guerres en Itallie, conseiller du Conseil de guerre, m'est venu veoir de la part dud. duc; et discourant du passage des Espaignolz pour Flandres, il desiroit scavoir de moy si quand il passeroit près des limites de votre Royaume, il plaira à Voz Majestez avoir commandé leur apporter des vivres en payant. Je luy ay respondu que les racoltes n'ont guiere vallu ces années passées, et que je ne scaurois dire aultre choze là dessus, n'en ayant aucune charge, sinon que Vozd. Majestez sont si amyes de ceste Majesté qu'il en doibt esperer tout ce qui sera en votre puissance. Par tous ces discours, Madame, il m'a esté advis que ced. Sr Roy et son conseil sont en extreme soucy pour led. Flandres et voyent bien au clair combien leur peult valloir et est utille votre amytié, s'ilz en sauront faire leur proffict.

Madame, le jour d'hier la Royne votre fille m'a faict tant d'honneur de tenir ung mien filz à baptesme et a daigné prendre sa collation en mon logis accompagnée du Prince d'Espagne, que Sa Majesté a choisy pour parrain dud. enfant. Madame la princesse de Portugal y a assisté avec autre belle compagnye des grandz et des dames. J'ay advertie Sa Majesté de ma presente depesche et elle m'a commandé atendre une sienne lettre. Et ne veulx fallir à vous donner, Madame, ceste bonne nouvelle que lad. Dame Royne ne peult plus nyer d'estre grosse; et c'est depuis le xme de janvier. Dieu lui en doint heureuze delivrance et que ce soit ung beau prince. Chascun a opinion par cela que mad. Dame ne bougera d'Espaigne si le Roy son mary passe en Itallie, qui sera ung merveilleuz regret. Mais elle se tient asseurée

de la promesse dud. Sr Roy qu'il ne la lairra point. Et puis, Madame, qu'il ne me reste pour le present autre chose à faire entendre à Votre Majesté, je parleray de l'execution que la generalle d'Albene a faict faire sur mes biens, le xvj^me dud. janvier pour quinze cens escuz, que feu Monsieur le Duc de Ferrare donna commission au feu general d'Albene desja en l'année mv^c cinquante cinq de payer au cap^ne Mus pour partie de la rançon que j'avoys esté contraint de faire, afin de sortir des prisons du duc de Ferrare; et m'a faict semblablement appeller à Paris pour me veoir condamner aux interestz de lad. somme d'unze années. Parquoy, Madame, j'ai mon seul refuge à la bonté du Roy et votre; laquelle je supplie très humblement me vouloir faire rembourcer de tant que monte mad. taille; car le feu Roy Henry de très glorieuze memoire me la debvoit et me l'avoit promise en recompense du s^r Hercole de la Penne, qu'il feit delivrer, lequel estoit prisonnier de feu Monsr le Mareschal Strossy; et il me l'avoit donné pour mon rembourcement. Toutes Voz Majestez de père en filz et vous, Madame, m'avez promis cent fois que j'en seroys satisfaict. Pour l'honneur de Dieu faictes le et que je sorte des papiers de mond. s^r le duc et de lad. generalle; bien que je m'asseurois qu'il ne m'en deubt estre jamais rien demandé, car il m'avoit donné lad. somme pour me gratiffier de plusieurs voiages que je feiz vers Son Excellence en l'année [mvc] lvj par commande dud. S^r feu Roy, et autres services precedens. Et ne permectez, Madame, que mes pauvres enfans portent la peine des pertes du père; car une bonne liberalité de Voz Majestez ne scauroit estre mieulx employée que à faire du bien à ung votre serviteur vieil, pouvre et chargé d'enfans, ausquelz Dieu fera la grace de continuer en la fidellité dont j'ay servy votre couronne desja quarante trois ans et ay bon voloir de continuer jusques à ma fin.

Madame, Francisco di Barra s'en va dans quatre ou cinq jours en poste porter lettres du Roy votre beau filz au Pape et à tous les potentatz d'Itallie. Je feroy mon effort de scavoir sur quelle occasion. Et après, va vers Monsr le duc de Lorrhaine. J'entendz que ceste Majesté ne tardera point plus d'ung mois à partir d'icy après le partement du duc d'Alve, lequel partira sur la fin de ce mois. Led. Sr Roy ne s'arrestera à Mousson pour les

cours, sinon pour faire jurer le Prince son filz pour heritier d'Aragon, Valence et Cathelogne. Quelques capitaines de la fanterie que se faict ne peuvent entendre où ilz vont et soubsonnent encore que c'est pour Alger.

De Madrid, le iiij^me de febvrier 1567.

20. — A la Royne.

Madrid, 13 février 1567.

Madame, Le neufieme du present veint un courrier de Gennes porter la nouvelle de la mort de Sanct Petro, Corsso, de laquelle on a eu grand plaisir pour la peur qu'on avoit qu'il feit venir l'armée turquesque en Corsegue; choze qu'ils ne craignent plus, puisque led. colonnel est mort; mais les Gennevois coustumiers d'inventer faulcetez et calumpnies contre la couronne de France, ont envoyé par deça une lectre qu'ilz disent avoir esté escripte par led. feu Sanct Petro, peu de jours avant sa fin et vous l'envoyoit, Madame, par trois ambassadeurs, (ilz leur donnent ce tiltre par mocquerie), lesquelz sont esté prins et la lettre interceptée, dizant en substance qu'il n'avoit pas assez de l'ayde et secours que Votre Majesté lui avoit faict, ains luy en failloit bien davantage pour se defendre, prenant fondement lesd. Gennevois sur lad. lettre que le Roy èt vous, Madame, avez tousjours soubtenu et fomenté leurd. rebelle et qu'ilz scavent au vray que Voz Majestez luy donnoient six mil escuz chacun mois. Je n'ay pas faulte de response pour rabatre une si sotte calumpnie, et quand ces gens icy ne seroient aveuglez de leur fantezie comme ilz sont, il verroient que le Roy a d'autres moyens pour nuyre ausd. Gennevois, s'il en avoit volunté, sans y employer les Corsses ny le coste[r]au [1]; car ne fauldroit sinon defendre à vos subjectz tout commerce et trafficque avec eulx et punir en crimineulx de leze Majesté quiconque vestiroit ny useroit draps de soye ny aultre espece de marchandize Gennevoise, ou la recevroit ou luy donneroit accez et passage ny ausd. Gennevois en votre Royaume, defendant en oultre à ceulx de Provence et Languedoc le mesme commerce, ensemble la traicte des bledz et

[1] Brigand.

vins; car ce sont lesd. païs qui nourrissent Gennes et sa riviere, ainsi que le Roy François premier avoit très bien advisé et ordonné, pour se venger d'infiniz mauvais tours que lesd. Gennevois luy avoient faictz; et les eust destruictz ou contraintz de recourir à sa clemence, si ses edictz là dessus fussent esté fidellement et dilligement executez; mais il fut très mal servy. Sur le faict de laquelle calumpnie controuvée par lesd. Gennevois, fault, Madame, faire ceste conclusion qu'ilz feront à jamais leurs effortz de nourrir soubspeçon et deffiance entre les couronnes de France et d'Espaigne. Toutesfois, Madame, il y a des Gennevois quelques ungs qui sont gens de bien, ausquelz desplait d'entendre telz langages, qui viennent et sont mandez de leur cité; et nommeement le s^r Nycolo Grimaldo en est marry; en faveur duquel j'ay escript et supplié à Votre Majesté, n'a que quatre ou cinq jours.

Au reste, Madame, je fuz hier visiter la Royne votre fille; laquelle et Madame l'Infante se portent bien. Lad. Dame Royne me deist que le Roy Catholique luy avoit donné la duchesse d'Alve pour sa cameriere major; et croy, Madame, que elle vous en escript; car je luy ay faict scavoir que à mon retour du palais estoit arrivé vers moy ung des gens de Monsr de Sauzay, par lequel je faizois une depesche à Voz Majestez. Je desirois scavoir de lad. Majesté s'il estoit rien de certain du partement du Roy son mary pour Mousson. Elle m'a respondu que elle n'en scait rien au vray; et aussi la charté est si grande en Aragon qu'il y fera très mauvais aller devant les fruictz nouveaulx. Quant au duc d'Alve, elle n'en scavoit dire aultre chose, excepté le bruyt qu'il faict luy mesme de vouloir partir à la fin de ce mois, qui pourroit bien estre differé jusques dans mars; et croy avec d'autres que s'il yra en Itallie, ou soit à Milan, que ce sera afin que la nouvelle en aille en Flandres pour intimider les Flamengs et les faire condescendre aux conditions qui leur seront ordonnées par ced. Sr Roy pour demeurer en paix.

De Madrid, le xiij^me de fevrier 1567.

21. — A la Royne.

Madrid, 15 février 1567.

Madame, Tout mon soucy et mon dezir tendent à descouvrir quel est le dessain du Roy d'Espaigne, afin de satisfaire au commandement du Roy et vostre; et ne cesseray d'y travailler à mon loyal debvoir. Vous advisant, Madame, que ceste Majesté a desja envoyé nommer l'Espagnol au Pape pour evesque de Malte. La Royne votre fille s'est employée en faveur du grand prieur de l'eglise de Sainct Jehan, et je l'en avois fort suppliée. Mais il n'y a eu remede. Led. Sr Roy a respondu que l'evesque trespassé estoit de ceste nation et fault que ses successeurs le soyent; qui me faict dire qu'il debvroit aussi defendre Malte avec sesd. Espagnolz; et que les François qui tirent leur bien de votre Royaume servissent à la defense d'icelluy et leur donnent place à Tolon ou autre part pour resister aux courssaires. J'escriptz au Roy tout ce que j'ay aprins depuis mes dernieres.

De Madrid, le xvme de febvrier 1567.

22. — A la Royne.

Madrid, 23 février 1567.

Madame, Ce que j'ay peu scavoir par la Royne d'Espaigne de l'occasion qui a faict venir le docteur par deça n'est aultre chose sinon qu'il est venu pour affaires particulières de l'ambassadeur, et croy que mad. Dame l'escript par sa lettre à Votre Majesté; vous asseurant, Madame, que j'ay faict et faicz ce que je puis pour descouvrir quels offices led. Docteur aura faict; et n'ay peu penetrer plus avant que du contenu en la lettre que j'escriptz au Roy. Ne touchant au dessain qu'on peult avoir de ce cousté, je ne trouve qu'il soit aultre que pour passer en Flandres, si est ce qu'il y a de quoy demeurer perplex, voyant quatre regimentz d'Espaignolz vieulx soldatz sur la duché de Milan et que quatre regimentz d'Allemans y doibvent descendre au premier jour, lesquelz sont prestz y a longtemps sur le païs du Tirol; et a esté mandé de Milan, n'a guere de jours, par deux courriers, l'ung après l'aultre, au conte Alberic de Lodron, lequel estoit à Vienne

et est le principal colonnel d'iceulx, qu'il face lever et marcher lesd. regimentz en Itallie. Mon dizeur asseure que c'est pour les mectre dens les villes d'où lesd. vieulx soldatz sont sortiz. Oultre cela, Madame, je suis adverty qu'il faict ou doibt faire une levée de huict mil italliens; ce que Voz Majestez scauront plus certainement du cousté d'Italie et desd. Allemans s'il est vray ou non. Au regard, Madame, du partement du Roy d'Espaigne, quoy qu'on die, il est incertain, mesme qu'il ne faict encore paier sa maison ny vestir ses gardes et paiges qui est ung un precedent de deux ou trois mois devant qu'il entreprenne seulement ung voiage jusques à Mousson, et d'appercevoir si court que tout homme soit prest à jour determiné; tant y a que je donne à Voz Majestez les adviz telz que je les puis avoir, estant bien fort marry qu'il me faille vivre si confuz et si perplex en iceulx comme je suis, et non moy seul, ains toute ceste court, excepté ceulx du conseil plus estroict; desquelz encores les aucuns ne scavent où ilz en sont, à cause que ceste Majesté ne declare ses intentions que au plustard qu'il peult. Au demeurant, Madame, je n'ay point receu aucunes jonchées pour presenter à la Royne votre fille. Mais j'atendz en bonne devotion mon courrier qui les pourra porter.

Madame, j'ay dict à la Royne, ausd. ambassadeurs et aultres l'ordre du xvij^me^ de janvier que le Roy a faict publier contre les estrangers, qui se sont retirez depuis ung temps en votre Royaume; et ay adjousté que voz subjectz la trouvent estrange et trop rigoreuze pour estre contraire aux franchises d'icelluy, veu que Turcs, Mores et esclaves, s'ilz y entrent, sont faicts libres; et leur estant à eulx la France si debonnaire, le debvroit estre davantage à ses voisins avec lesquelz vosd. subjectz ont commencé communication et trafficque de tout jamais sinon en temps de guerre, laquelle n'y est point à present. Parquoy ilz en parlent diversement et tant lad. Dame Royne que les aultres susd. louent grandement les bonnes demonstrations dont Voz Majestés uzent pour favorizer les affaires du Roy votre beau fils et pleust à Dieu, le print tout le monde en aussi bonne part, comme la raison vouldroit bien. Toutes les gallères, Madame, seront au premier jour à Rozes et à Barcelonne, exepté celles de Florence et de Malte; car don Garssie n'atendoit que le bon

temps à partir de Gennes. L'on verra bientost si c'est pour aller en Barbarie ou aultre part.

Du xxiijme febvrier 1567.

23. — A la Royne.

Madrid, 4 mars 1567.

Madame, Le sr du Lis a esté delivré des prisons de Madrid par commandement du Roy d'Espaigne, qui n'en a point faicte difficulté, que aussi promptz fussent ses ministres à faire ce qu'il leur remect des requestes concernantz le service du Roy ou le bien de ses subjectz. Led. du Lis, Madame, scaura très bien respondre à Voz Majestez des chozes qu'il a veues. Le pouvre gentilhomme a beaucoup souffert en son voiage; et s'il sera recogneu en partie comme il merite, cella donnera cueur à d'aultres à bien esperer de votre bonté quand ilz se trouveront en semblables hazards et devant que se embarquer. Ne scachant aultre nouvelle pour ceste heure, car encore avant hier est party ung paquet mien que j'ay depesché à Vos Majestez du xxiij de febvrier et deuxiesme du present, excepté que ung gentilhomme de Madame de Parme arriva vers ceste Majesté, n'a pas que deux jours, lequel vient querir de l'argent pour paier les gens de guerre que lad. Dame a levez pour reduire les Païs Bas et luy est echappé de dire que les affaires n'y sont pas en si bons termes comme l'on disoit.

De Madrid, le iiijme de mars 1567.

24. — A la Royne.

Madrid, 24 mars 1567.

Madame, Avant faire ma presente depesche, je n'ay volu fallir de viziter la Royne d'Espaigne et l'advertir s'il luy plairoit escrire à Voz Majestez; ce qu'elle m'a dict voloir faire et vont ses letres enclozes en ceste depesche. Je dezirois, Madame, scavoir de Sa Majesté quelle intention le Roy Catholique luy donnait d'aller ou de demeurer, puis qu'il a declairé le temps qu'il pretend s'acheminer pour Flandres, et si ce sera par mer ou par terre. Elle m'a respondu que le Roy son mary l'a asseurée encore depuis lad.

declaration qu'il la menera avecques luy à quelque part qu'il aille, et que ce sera par mer sur une grande gallère octirreme qui a esté faicte exprès à Barcelonne pour leur passage, dizant n'y avoir danger du monde de sa groisse, car yront avec bon temps et terre à terre descendre à Gennes et puis à Milan faire ses couches. Et n'est aucune mention que lad. Dame doybve passer par France. Ains pour rendre son voiage par mer moins difficille, nonobstant que elle soit ençainte, on allegue que l'Imperatrice seur de ced. Sr Roy estoit preste d'acoucher de don Rodolphe son filz aisné, quand elle s'embarqua pour Itallie, et si elle n'acoucha point sur la mer, ce fut bientost après sa descente en terre. Somme, Madame, que la Royne votre fille ne craingt nul danger, mais que elle puisse estre en la compagnye du Roy son mary; lequel a departy une partie des benefices et commanderies vaccantz sans appeller led. duc d'Alve, Ruy Gommés, ne aultre à la consulte; de quoy ilz demeurent toutz honteulx. Et entre aultres il a donné la commanderie de Sainte Croix, ordre de Calatrave à don Francés d'Alava, vaillant trois mil cinq cens escuz de bonne rente, avec huict mil escuz d'arrerages en deniers contentz. La première nouvelle et la depesche vont par ce courrier. Il sera fort joyeulx de l'avoir.

Au regard de son docteur, Madame, il a parlé à moy n'a que trois jours, et n'ay peu scavoir en aucune manière qu'il ait faict mauvais office, ny puis comprendre par ses parolles qu'il l'ait faict. Ains se loue infiniment de Voz Majestez. Il est marié à Brucelles, et pour cela il va plus voluntiers aud. Flandres pour auditeur. Non que je l'aye sceu de luy, mais par ung sien familier. Aussi, Madame, je fuz hier visiter Monsieur le Duc d'Alve et le conjuray de telle sorte à me dire la verité de son voiage, qu'il me la dict sur tout le serment qu'il pouvoit, qu'il va aud. Flandres faire aux rebelles du Roy son maistre tout le mal qu'il sera en sa puissance. Laquelle Majesté partira d'icy en juing, s'embarquera à Barcelonne, ensemble la Royne, descendront à Gennes, yront à Milan, verront le Pape en quelque lieu de Lombardie et passeront par Trente pour s'entrevoir avec l'Empereur et Imperatriz à Hisprug, et de là par Bavière descendront aux Païs Bas accompagnez des forces que led. Empereur baillera à ce Roy s'il en aura besoing. M'asseurant led.

s^r duc que l'intention et affection de lad. Majesté envers Voz Majestez ne pourroient estre plus saintes ny meilleures, et que le Roy et vous, Madame, avez très grande occasion d'aymer led. Sr Roy; car il vous ayme de tout son cœur, qu'il seroit impossible de plus. Quant aux aultres particularitez, Madame, j'escriptz au Roy ce que j'en ay aprins. J'entendz qu'on doibt faire ung nombre d'autres enseignes de nouvelle fanterie en ce Royaume. Mais pour estre une choze que je ne puis scavoir au vray, je la remectray pour une aultre fois; suppliant très humblement Votre Majesté qu'il luy plaize me faire donner honneste moyen de suyvre cesd. Roy et Royne au long tour qu'ilz vont faire; et soit votre bon plaisir, Madame, de favorizer de votre authorité la requeste que je faiz là dessus au Roy, qui est la faire presenter à Votre Majesté qui a toute puissance.

De Madrid, le xxiiij de mars 1567.

25. — A la Royne.

Madrid, 24 avril 1567.

Madame, Le retour du Roy Catholique a esté le xviij du present. La Royne estoit toute melancolique pour si longue absence. Mais depuis sa venue elle me semble et à maintz autres estre embellie de la moytié et si joyeuze qu'on voyt à son vizage qu'elle est fort contente. J'ay parlé à mad. Dame au partir de l'audience dud. Sr Roy, affin de la supplier de rementevoir la recharge qu'il me venoit de prometre pour la liberté des forceatz François, et scavoir si elle avoit rien aprins de nouveau touchant son voiage. A cella, Madame, ne m'a Sa Majesté dict aultre choze sinon que elle a mieulx opinion de faire ses couches en ce lieu que plus loing. Toutesfois ses lettres parloient possible à Votre Majesté d'autre sorte; lesquelles vont avec ceste depesche par ung homme de pied de Bayonne qui m'a aporté celle que le Roy m'a commandé envoyer à l'Infante de Portugal. Ce que j'ay faict le xxij^me de ce mois par ung marchant qui m'a promis de soliciter la response; et au vray, Madame, il est impossible de scavoir juger encores dud. voiage qu'on ne soit plus avant et que le duc d'Alve ne soit en Itallie. Bien m'a volu asseurer ung qui ne bouge de la chambre de ce Roy que son maistre ira en Flandres indubitablement et

passera par la mer de ponent; car ceste voye est sans comparaizon plus aisée et moins coutteuze pour luy et pour sa court que par l'Itallie; et que de l'entreveue du Pape, c'est une fable; car ceste Majesté n'en a jamais eu envye quelque semblant qu'il en ayt faict. Adjoustant encore ce mot que la Royne fera ses couches en Espaigne et après entrera par Bayonne et passera par France le droict grand chemin de Flandres, où elle yra trouver led. Roy son mary. Ainsi, Madame, les advis de mes depesches ne s'entresuivent point bien, ains se changent toutz les huict jours selon le changement et diversité des opinions qui courent en ced. lieu. Et n'y a meilleur remede que d'atendre le temps assigné du deslogement s'il aura effect ou non. Et quant aud. passage de ponent, j'entendz que le s^r Mendibil qui partit desja en mars par la poste pour controlleur general, a charge de faire venir quelques bons navires à Laredo ou à la Courogne bien equippez, oultre la flotte dud. païs et des Ostalins, qui vient toutes les années ausd. portz et à Seville; de laquelle flote led. personnage de la Chambre m'a dict que sond. maistre faict estat certain et que à sa descente, où que elle soit, se porteront cinq cens chariotz pour conduire sa court et toutes les hardes fort commodement.

De Madrid, le xxiiij^me d'avril 1567.

26. — A la Royne.

Madrid, 7 mai 1567.

Madame, J'escriptz au Roy ce que j'ay aprins depuis mes dernières du xxiiij du passé. On est icy en grand joye de la pacifficaction de Flandres, et d'avoir sceu que le Turc soit sy empesché du cousté du Sophy et d'aultres ennemys, qu'il sera tout aise de pouvoir demeurer en repoz du cousté des chrestiens. Aussi, est ce, Madame, que le premier baschia faict rechercher l'Empereur au nom dud. grand Seigneur de faire paix ou trefve. Et est venu advis semblablement de Constantinople que led. Turc a depesché son grand drogman vers le Roy et vous, Madame, afin de prier Vos Majestés de moyenner une trefve avec le Roy Catholique; et va premierement led. drogman sur les galliotes du roy d'Alger jusques aud. Alger; et de là il yra descendre à Marseille et après

vers Voz Majestez. Quant aud. Flandres, Madame, ils esperent mectre telle bride aux Flamengz qu'ils n'auront moyen une aultre fois de faire les foulz; car quelques occasions qu'il y ait de soubspeçonner de Gennes et de Genneve, il fault tenir pour certain que le duc d'Alve va auxd. Flandres avec la vieille fanterie espagnolle. Et s'il y aura danger de rencontrer des Suysses en son chemin, il menera des Allemans pour passer maulgré eulx. Et m'a esté rapporté que ced. Sr Roy estoit conseillé de revoquer led. duc et ne l'envoyer point aux Flandres, puisque ses affaires s'y portent à souhait, ou bien qu'il aille luy mesme en personne aud. païs, car sa presence remediera au passé et à l'advenir mieulx que nul aultre. Je ne puis encore bien scavoir ce que Sa Majesté fera. Il faict neantmoins arrester le compte de ses domestiques et officiers pour les paier de ce qui leur est deu jusques au dernier dud. mois passé, qui est signe evident qu'il veult voiager.

Ces Majestez, Madame, ensemble le Prince et la Princesse et les Princes de Boheme ont hier chargé le dueil pour avoir entendu le trespas d'une seur de l'Empereur, qui morut il y a deux mois; et tous sont en bonne santé et Madame l'Infante semblablement. Ilz sont en soucy pour ce qu'ils n'ont sceu nouvelles dud. duc d'Alve depuis qu'il feit voile. Les ungs dizent qu'il a prins la route de Gennes et autres celle de Rozes. Il ne peult tarder que la certaineté n'en vienne. Mais doresnavant Voz Majestez seront plus au vray et plus souvent adverties de son progrez par voye d'Itallie que de ce cousté.

De Madrid, le vijme de may 1567.

27. — A la Royne.

Madrid, 30 mai 1567.

Madame, J'ay escript à Voz Majestez du xxj de ce moys par le conte de Migarol. Votre Majesté aura ceste cy par le docteur Lembege, me rezervant à faire plus ample depesche par le sr de l'Aubespine, lequel est allé jusques à Tollede achepter quelques petites besoignes en attendant le retour du Roy d'Espaigne. Mais il sera icy ce soir et eust escript si led. docteur ne fut si tost party. Il vous pourra dire, Madame, toutes nouvelles de ceste court, car il s'i est tenu longuement, et mesme d'une petite fiebvre

dont Madame l'Infante a esté travaillée quelques jours. C'estoit à mon advis pour estre trop en bon poinct. Mais elle se porte mieulx et ne sera rien.

Chiffre.

Le duc d'Alve est si odieux aux Flamengz que le conseil parle de le revocquer. Mais soit qu'il y aille ou non, le Roy Catholique y veult arrriver aussitost que ses forces.

Dud. xxxme de may.

28. — A la Royne.

Madrid, 30 juin 1567.

Madame, Les deux memoires que j'ay baillez au jeune s^r^ de l'Aubespine sont si copieux qu'il n'y a lieu de vous faire longue lettre, et sa suffizance supplera à mes faultes; car il a veu et entendu toutes chozes comme moy. N'ayant autre nouvelle pour y adjouster que ce qui nous a esté compté par le medicin de la Royne Catholique qu'il y a eu quelque prinse entre le Roy Catholique et le Prince d'Espaigne son filz, pour les desordres qu'il continue à faire assez mal à propoz; et nous a dict que, non obstant les receptes que ses trois medicins luy ont faict uzer pour le rendre habille d'espouzer femme, c'est temps perdu d'en esperer lignée; car jamais il n'aura enfant, et qu'il le scait très bien. Cella s'accorde au dire du prince d'Evoly qui m'en a quelque fois dict aultant. Il ne peult que bien aller pour la couronne de France s'il succedera mal en la propre maison de l'Empereur; car il n'a sceu cognoistre son bien, et Dieu a esté de votre part en cella, pource que c'estoit vous allier à ung homme mort et à une harpie qui ne peult rien de soy, ains eust consummé les hommes et les finances de votre Royaume pour se defendre du Turc ou perpetuer l'empire en sad. maison. La responce, Madame, des articles par vous presentez pendra encore au crocq, car Erasse qui en a la charge est mallade de la goutte, lequel est de soy mesme assez negligent. Touchant au legat de Madame de Mendosse, elle ne m'a point mandé la clause du testament ny le nom du notaire qui l'a receu, de sorte que je ne voy goutte en son faict.

De Madrid, le dernier jour de juin 1567.

29. — A la Royne.

Madrid, 16 juillet 1567.

Madame, En si peu de jours qu'il y a que j'ay faict à Voz Majestez une très longue depesche ne m'est demeuré ny s'est depuis offert novelle à vous ecripre qui ne soit contenue en la lettre que j'escriptz au Roy. Et touchant à ce qu'il a pleu à Voz Majestez me commander de poursuivre la delivrance des forçatz François, je n'y feroy point de faulte. Mais il vous plaira, Madame, me pardonner de quoy je ne vous ay remercié par mad. depesche pour le passeport du s^r^ Nycolo Grimaldi; car cella demeura au bout de ma plume, bien lassé d'avoir escript très prolixement. Toutefois je ne veulx faillir de vous en remercier très humblement par ceste lectre. Et vouldrois avoir occasion d'y adjouster les grandz mercys pour quelque abbaye qui fut esté donnée à ung de trois petitz enfans que j'ay, s'il eust pleu à Vos Majestez avoir souvenance de moy en la distribution de huict ou dix eveschez ou abbayes qui ont vaqué depuis qu'il vous pleust m'envoyer le brefvet du don de quatre mil livres de pension sur les premières qui viendront à vacquer, vous asseurant, Madame, que je suis esté si importun demandeur en quarante trois ans qu'il y a que je sertz de quelque chose à votre couronne que jamais je n'ay rien demandé, ny rien ne m'a esté donné pour mes enfans ni pour ma maison, excepté une petite abbaye de Villelongue, qu'il a esté le bon plaisir de vous, Madame, de la faire donner, il y a quatre ans, à mon filz aisné, laquelle est de telle valleur que après avoir norry les religieux et paié les deniers et charges ordinaires, si elle rend quatre cens livres par an à l'abbé, c'est tout le monde; et là dessus fault que mond. filz defende l'abbaye au grand conseil à l'encontre d'ung querelant et poursuivre ung procès en court de Rome, à cause d'une piece annexe à lad. abbaye que ung espaignol tient occupée; car lad. piece est assize en Cathelogne; lesquelz procès me coustent beaucoup. Encores pour m'ayder mieulx, le Roy a donné l'année passée une place monacale sur lad. abbaye à ung nommé Lagrange, qui se dict avoir esté estroppié au service de Sa Majesté, en lieu que Sad. Majesté me la debvoit deschargée et me faire aultre plus

grand bien pour moy ou pour ung de mesd. aultres enfans.

Aussi ne veulx je oblier, Madame, de vous dire que don Diego de Courdoa, premier escuyer, s'atend que Votre Majesté envoyera ung passeport general pour la grande escurye dud. Sr Roy Catholique et pour tous ceulx de son hostel qui vouldront faire leur chemin par votre Royaume; lequel passeport se debvoit demander par don Francés d'Alava; et si cella est ainsi, le susd. Ruy Gommés m'auroit desguizé l'intention du Roy son maistre, m'ayant donné entendre qu'il ne veult mener grandz chevaulx ny cortaultz aux Flandres. Je viens d'estre adverty que lad. Majesté commanda de sa bouche hier au Prince son filz qu'il se mecte en ordre pour led. voiage au plustost que luy sera possible. Led. Ruy Gommés va en sa compagnie et sa femme ne l'abandonnera point.

De Madrid, le xvj^e de juillet 1567.

30. — A la Royne.

Madrid, 17 juillet 1567.

Madame, La lettre du jour present que la Royne d'Espaigne vous escript en responce des votres que elle receust hier est cause d'avoir faict retarder ce porteur tout ced. jour; car aussi Sa Majesté a volu donner loizir de faire la depesche du Roy son mary, qui va pour mesme moyen à son ambassadeur, où y a des lettres de la duchesse d'Alve pour le duc son mary. Pendant lequel temps, Madame, je n'ay volu fallir de respondre à la lettre du Roy et à celle de Votre Majesté, et vous asseurer, Madame, que je vous ay escript oultre celle du vme de juin, aussi du xviij^me, par ung courrier du feu marquis de Verghes. Et n'a tenu au s^r de l'Aubespine ny à moy qu'il ne soit plustost party d'icy qu'il n'est, comme Voz Majestez auront peu veoir par ma depesche rendant compte de notre negotiation jour pour jour; vous remerciant, Madame, très humblement de quoy il vous a pleu m'informer ainsi particulièrement des propoz de don Francés estant allé à votre audience; duquel je ne diray aultre choze pour ceste heure, me remectant à mad. depesche. Mais voyez, Madame, par quel artiffice ces gens veulent s'ingerer et fourrer dans le sein et cueur des Suysses voz confederez pour vous les suborner et soubstraire subtillement petit à petit. Il vous y fault bien obvier, Madame,

quoy qu'il couste et par toutz moyens possibles, qu'il n'en aille ung seul au secours d'autre prince que du Roy, car il n'est pas jusques au duc de Florence qui n'y vueille avoir part. Je laisse le Pape qui se promect beaucoup des haultz quantons; de sorte, Madame, qu'il me semble que Voz Majestez ne pouvoient faire mieulx que elles ont faict d'en soldoyer six mil. Car, oultre que c'est une belliqueuse nation qui vous a bien serviz au besoing, c'est ung grand contentement à toutes les ligues de les emploier et entretenir. Et croy qu'il seroit bon, puisqu'en tout temps il vous fault avoir des gens en garnison en voz frontières, qu'il y eust pareillement quelques bandes desd. Suysses entrectenues, et traicter avec eulx d'abaisser, s'il seroit possible, quelque choze de leur solde et appoinctementz, car ilz excedent ung petit la raison quand les vivres sont à honneste pris.

Touchant aux Gennevois, Madame, ilz se sont gloriffiez, n'a guère de jours, pour quelques soldatz gascons qu'ilz se ventent avoir esté tuez par leurs gens en Corssegue; et pour ce qu'ilz sons soubz la protection du Roy Catholique, il leur est advis d'estre exemptz d'acomplir ce à quoy ilz sont tenuz par les articles de la pàix qu'ilz n'observent point, estant si oultrageux et mal embouchez, selon que j'entendz, qu'ilz ozent dire assez de mauvaises parolles en mespriz et dedain de Voz Majestez; une deffence bien gardée en voz païs de Prouvence et de Languedoc de ne leur porter aucune commodité leur aprendroit à parler plus correct. Et de ce, Madame, que led. ambassadeur a volu dire qu'il va journellement de voz subjectz aud. Corssegue, c'est ung propoz qu'on m'a dict icy. A quoy j'ay respondu que plusieurs François s'estoient mariez aud. païs durant qu'il estoit en votre obeissance; lesquelz ou y estoient demeurez, ou y alloient veoir leurs femmes et alliez sans votre sceu, comme il seroit mal aizé de fermer l'issue de votre Royaume à quelques ungz de vosd. subjectz entre tantz de millions de François. Si l'on me parle dud. faict, ilz ne s'en retourneront pas sans responce ny des courssaires. Et l'ung de ces jours je presenteray aud. Sr Roy les lettres qui parlent de sond. ambassadeur.

De Madrid, le xvij^me de juillet 1567.

31. — A la Royne.

Madrid, 21 août 1567.

Madame, J'escriptz au Roy le discours de l'audience que j'euz le xij^me^ du present, dont je n'aurois failly de rendre compte à Voz Majestez par ung ou autre des courriers qu'on a depeschez d'icy pour France et Flandres depuis peu de jours, si le secretaire Cayas m'eust tenu promesse, qui est de m'en advertir comme je faiz luy ung ou deux jours devant que je depesche, et comme je scay qu'il en est uzé envers leur ambassadeur par dela; lequel n'aura failly, ce croy je, de donner advis à Voz Majestez que le Roy son maistre ne part point encore. Je faiz tenir prest mon courrier pour, sur l'heure du partement dud. S^r^, s'en aller volant vous en advertir. Et ceste cy va par ung homme de pied d'icy à Bayonne avec les nouvelles que j'ay peu entendre, vous advisant, Madame, que j'avois deliberé d'aller visiter Ruy Gommés pour le consoller d'une fille d'un an qui luy est morte ces jours passez; et sur cela me veint la lettre que Votre Majesté lui a escripte par le s^r^ de Laguian, laquelle je feuz luy porter plus voluntiérs, afin d'aprendre sur ceste occasion quelque choze de luy. Et suis esté le dixiesme de ced. mois le trouver en ung logis de ceste ville que Gonçallo Peres lui laissa par testament, car led. Ruy Gommés et sa femme ne logent point au palaiz depuis y avoir perdu lad. fille. Il m'a semblé plus froid encore que je ne l'avois veu; oncq aussi se sentoit il mal. L'office susd. de consollation faict et lad. lettre donnée, de laquelle il me deist avoir receu grand contentement, et qu'il continuera toute sa vie les services qu'il doibt à toutes Voz Majestez, je feiz tomber à propoz de le prier me vouloir dire s'il estoit vray que le voiage de Flandres soit rompu ainsi qu'on dizoit. Ce que led. Ruy Gommés ne m'a point volu confesser pour rompu qu'il scache; bien se doubtoit qu'il seroit differé à cause qu'on est desja sur le mois de septembre que les meilleurs mariniers font dificulté de conseiller au Roy son maistre, ains luy dissuadent de prendre la mer. Toutesfois il pençoit que ce pourroit bien estre pour octobre ou pour le printemps; car comment que soit, il est contrainct d'aller aud. Flandres le plustost qu'il pourra. Je luy ay dict que, à ma dernière audience,

j'avois supplié Sa Majesté me vouloir dire pour quand seroit son partement; ce qu'il ne volut faire; mais me promist de m'en adviser quand il seroit temps; et d'entendre que led. S' Roy avoit si tost changé de volunté comme du jour à lendemain, ce ne pouvoit estre sans grande raison : car ce fut le propre jour qu'il partist pour Escuryal que ce bruyt est esventé. Led. Ruy Gommés m'a respondu que Sad. Majesté avoit receu lettres de Malque le mesme soir de mad. audience qu'il n'estoit possible aux navires qui avoient chargé les biscuytz aud. Malque pour toute l'armée de faire voile pour passer l'estroit, ains avoient relasché par force du vent contraire, de façon qu'ilz ne se remectroient si promptement que tousjours ne soit trop tard pour arriver à Sainct Andrest, car de bon vent lesd. navires ne scauroient arriver deça la fin de ced. mois; et de s'embarquer ced. Roy en septembre seroit naviguer en homme desesperé qui se veult perdre et faire perdre les siens. Je luy ay lors demandé si lad. Majesté à present qu'il a payé sa maison et ses gardes et qu'ilz seront vestuz de neuf, il vouldra aller tenir ses cours d'Aragon, ainsi qu'il avoit une fois deliberé devant qu'il se monstrat si chault de passer en Flandres; il ne m'en a sceu ou volu respondre autre choze, excepté qu'il m'a dict que si led. voiage de Flandres sera rompu ou differé comme l'on parle, ilz auront perdu leur cresdit envers le monde, car personne ne les croira doresenavant de rien qu'ilz promectent ou disent; et oultre ce, sond. maistre n'en sera quicte pour trois cens cinquante mil escuz que les preparatifz pour l'embarquement luy coustent en une sorte ou autre, qu'il n'en retirera sinon petite somme. Et aussi, Madame, led. Ruy Gommés m'a semblé estre marry dud' retardement, et n'en ay peu arracher autre response. Je luy ay parlé de la traicte des trois cens mil escuz doubz à certains marchans vos subjectz. Il m'en a respondu, selon sa coustume de riche financier, qu'ilz sont à sec en ce Royaume en matiere de deniers. Il m'avoit promis, longtemps a, de faire rembourser les marchantz brettons d'environ dix mil escuz qui leur sont deuz, et les ont menez et menent de foire en foire pour les destruyre. J'en ay parlé aud. S' Roy encore à mad. audience, qui m'a asseuré qu'il commanderoit les satisfaire aux premiers paiementz; et led. prince d'Evolly me l'a promis semblablement ceste fois que je l'ay visité. Lad. foire se tiendra bientost à Medine

del Camp, puisque la flotte de la Neufve Espaigne est arrivée à Seville avec trois millions d'or selon qu'on dict.

Au demeurant, Madame, le docteur Montguion, medicin de la Royne votre fille, s'est laissé morir le troiziesme de ced. mois d'une fiebvre continue. On luy a trouvé des lettres de banque sur les Gennevois pour sept mil escus. Il a laissé sa mère heritière. Le Roy Catholique luy avoit assigné, quatre ou cinq jours devant sa fin, une pension sur Naples de cinq cens escus sa vie durant.

Madame, toute ceste court demeure confuze touchant le voiage de Flandres, veu que les provisions et appareilz de toutes sortes se continuent tousjours, et besoigne l'on aussi à faire tout plein de bandieres de damas cramoysi avec la croix Sainct André pour les navires du Roy Catholique, du Prince son filz et des Princes de Boheme. D'autre part, il n'y a guere que Sa Majesté a baillé par ung billet de sa main quelz chappellains de sa chappelle doibvent l'accompaigner, afin qu'ilz se tiennent prestz, faisant ce qu'il peult pour faire croire qu'il veult aller aud. Flandres. Neantmoins, Madame, il n'y a femme, ne filz, ne nul, ce croy je, dans son privé, qui scache le temps ny le jour de son partement; ains croyent qu'il ne bougera d'Espaigne de tout cest hiver. J'auray à toutes fins ung courrier prest pour donner advis à Voz Majestez de sa determination après l'avoir sceue, et ne fauldray d'accomplir ce qu'il vous a pleu me faire entendre par la depesche que Tregoyn m'a portée du dernier de juillet, tant d'attendre icy quelques jours après que led. Sr Roy en sera deslogé que d'envoyer veoir son embarquement à Sainct André par homme exprès qui vous en ira advertir en dilligence.

Madame, ceste lettre escripte, j'ay sceu par ung homme que l'alcalde Salazar a depesché de Sainct Andrest par la poste, et vient querir argent et advertir le Roy Catholique comment les navires qui avoient chargé les biscuytz et vivres à Malque sont arrivez à Laredo, et que la flotte sera tantost preste qu'il n'y fault grandes provisions davantage pour estre preste à faire voile. Je scay, Madame, que led. Sr Roy Catholique eust à dire en secret au nonce du Pape, devant que Sa Majesté partist pour Escuryal, qu'il sachemineroit vers son embarquement à l'instant qu'il seroit adverty

que lesd. navires et vivres seroient arrivez aud. port. Reste à veoir ce qu'il fera, puisqu'ilz y sont.

De Madrid, le xxj^me^ d'aoust 1567.

32. — A la Royne.

Madrid, 12 septembre 1567.

Madame, Votre Majesté me pardonne, il n'y avoit poinct lieu de penser si la Royne votre fille se feust trouvée mal quand je depeschiz du deuxiesme d'aoust que je vous l'eusse tenu caché; car je scay qu'il vous plaist que je vous escrive la verité. Aussi ayme je de la dire et l'escrire, et me fie que par ma depesche du xxvij dud. mois sont allées des lettres qui avoient tesmoigné que jamais Sa Majesté ne se porta mieulx que elle se portoit lors du deuxiesme et a faict tousjours depuis. Et veu que, par l'opinion de ses femmes, lad. Dame Royne est entrée au neufviesme mois, son exercisse, par l'advis des medicins, est ung petit peu plus possible qu'il n'estoit, estant bien deliberé d'en suivre et croire entierement le regime que Votre Majesté luy a drecé; et se tient à dict que son terme d'acoucher entrera peu de jours dans octobre. Je ne feroy faulte, Madame, d'advertir Voz Majestez de sa santé tous les huict ou dix jours, jusques à ce que Sa Majesté soit delivrée; mais ce sera, comme je croy, par courriers à cheval, car par messagers à pied d'icy à Bayonne et après par estaffete, c'est une diligence trop lente. Aussi ne m'a semblé bezoing de retenir davantage ce courrier qui arriva en ce lieu le quatriesme de ce mois avec ce qu'il a pleu à Votre Majesté m'escrire du xxvj du passé, car il y a desja quinze jours de mad. depesche dernière. Leurs Majestez ont ordonné desja du logis de Madame l'Infante et du fruict qu'ilz attendent, et les logeront au quartier que Ruy Gommés soloit tenir soubz la salle de lad. Dame Royne, car il loge tousjours en la ville; mais la porte qui va au quartier du Prince qui est tout joignant elle, sera condemnée et descendra l'on vers lesd. enfantz par le logis de mad. Dame, et y commencent ung escallier, afin que personne n'y puisse entrer dud. cousté. Led. Sr Roy est party le dixiesme de ce mois pour le Pardo, Escuryal et Bosc de Segovye. Il n'a garde de faillir à se trouver ausd. couches.

De Madrid, le xij^me^ septembre 1567.

33. — A la Royne.

Madrid, 23 septembre 1567.

Madame, La lettre que la Royne d'Espaigne rescript à Votre Majesté respondra aussi pour moy à ce qu'il vous a pleu me commander lui faire trouver bon que ung medicin luy soit envoyé de votre part pour la secourir, si bezoing sera, durant ses couches, non pour plus de temps, et avec condition qu'il seroit catholique; car je croy bien que Sa Majesté dira par sa lettre ce qu'elle m'a dict de bouche, qu'il n'y a lieu d'envoyer led. medicin tant pour ce qu'il ne pourroit arriver assez à temps pour l'heure de sa delivrance, et aussi pour aultant que les autres medicins espaignolz seroient jalouz et contraires à son opinion en toutes chozes. qu'il n'y auroit jamais accord entre eulx, ne sinon envye et despit. Je n'eusse failly, Madame, de le remonstrer au Roy Catholique, s'il fut icy, combien que ce seroit esté en vain, car il n'ozeroit desplaire à Jehan Gutierres, son premier medicin, qui veult cest honneur pour soy, et lad. Dame l'estime le plus suffizant de soubz le ciel. J'en ay parlé au prince d'Evolly qui m'a respondu les mesmes dictes raisons. Lad. Dame envoya au Roy son mary, le quinziesme du present, la lettre que Votre Majesté lui escrivoit. Ne voullant faillir de vous dire, Madame, que lad. Dame Royne commença une novayne le xvme de ced. mois, et va tous les matins oyr messe à Notre Dame de Toche, excepté le xxme que la duchesse d'Alve y a esté pour elle, occasion de quelques trench[é]es de ventre que Sad. Majesté a senties le xviij et xixme, qui luy ont passé aussitost, qui a esté cause qu'elle m'a commandé retarder ceste depesche ces deux ou trois jours, afin de veoir s'il luy surviendroit autre choze, car elle ne scait bonnement jour ne terme, ne si elle acouchera dans ce mois ou en octobre, bien que je croy, Madame, que nous serons environ le vij ou viij^me^ dud. octobre pour le plustost devant que lad. Dame Royne s'acouche; car comptant du xxij de decembre que le Roy son mary partit d'icy pour aller passer Noel à Escuryal, si elle eust conceu dud. temps, son terme seroit desja venu; mais puisque elle est ençainte du retour qui fut le ixme de janvier, elle ira jusques aud. vij ou viij^me^ jour du mois qui vient, si ce ne sera plus loing. Et les tranchées

que Sa Majesté a senty procedent de froid, car les matinées se sont rafreschies depuis ung nombre de jours; mais cella ne sera rien. Elle est travaillée astheurcy d'une dent qui luy meine douleur. Au demeurant, elle se porte fort bien et se moque du docteur Menié qui l'avoit jugée estre à terme d'enfanter, il y a deux jours. Son Gutierres est plus rezollu en telz negoces que luy.

Madame, ma depesche estoit toute preste du xxj, s'il eut pleu à la Royne Catholique m'envoyer ses lettres comme elle m'avoit promis; mais la doleur des dentz qui l'a travaillée ces deux ou trois jours après que les trenchées du ventre l'ont laissée, la gardée d'escrire jusques à ce jourd'huy que j'ay receu sesd. lettres, vous asseurant, Madame, que lad. Dame Royne est sans doleur, sauf qu'elle a ung peu la joue et gensives enflés et se promeyne par le palaix pour faire exercisse. La duchesse d'Alve a, ce matin, achevé la novayne de Toche pour sa Majesté, et par l'opinion de la sage femme et d'aucunes de ses dames les couches ne seroient deça le viij ou ixme du mois prochain.

Ne voulant oblier à vous dire, Madame, que Ruy Gommés me dict hier soir que aucuns des navires qui portoient vivres pour l'embarquement à Laredo, sont arrivez seullement à Lisbonne à cause des ventz contraires, et je croy quand à moy que ce a esté de propoz deliberé, afin de mieulx et plus promptement debiter lesd. vivres en Portugal qu'ilz n'eussent faict en Biscaye; car c'estoient vivres subjects à se gaster; qui me faict penser qu'ilz songent à faire led. voiage l'année qui vient comme ilz l'ont faict à present; car aussi l'armée Turquesque leur donnera en quoy s'occuper ailleurs vers La Golette ou Sicille, si elle n'approche jusques en Corsegue, comme ces Gennevois soubspeçonnent et en ont belle peur.

De Madrid, le xxiij^me septembre 1567.

34. — A la Royne.

Madrid, 23 septembre 1567.

Madame, Après avoir eu parlé au prince d'Evolly touchant le medicin que Votre Majesté deziroit envoyer par deça, comme j'escriptz en mon autre lettre, nous avons discoru de plusieurs affaires ainsi que de coustume assez famillierement. Et respon-

dant à certaine remonstrance que je luy venois de faire des bons tours et plaisirs que le Roy d'Espaigne a receuz de Voz Majestez mal recogneuz par luy en aucunes sortes, led. Ruy Gommés m'a dict que Dieu est si bon qu'il meet au cueur des Roys de faire par eulx beaucoup de chozes qu'il veult estre faictes en ce monde, et ce qu'ilz font est pour le mieulx, jaçoit que de prime face l'opinion et jugement des hommes estime le contraire; qu'il s'asseuroit que telles chozes se pourront encore drecer et acheminer dont Voz Majestez demeureront très contentes, et que je laissasse venir les couches et delivrance de la Royne Catholique, car selon le fruict que Dieu luy donnera on prendra rezollution et party, et que le Roy son maistre n'est moins affectionné au Roy Très Chrestien que s'il estoit son frère propre et à vous, Madame, comme si vous l'aviés porté en votre ventre, de maniere qu'il faut esperer de luy oeuvres et offices, tant qu'il vivra, de bon frère et bon filz. Lesd. propoz, Madame, me font songer s'il vouldroit point entendre que si la Royne votre fille fera ung fils, ilz aient icy pensé de donner au Roy la fille aisnée de l'Empereur, laissant le Prince d'Espaigne en blanc; car aussi dict on qu'il n'est pour avoir generation; ou bien, ce que je croy mieulx, de traicter du mariage de Madame l'Infante nonobstant son bas eage, estant croyable que led. Roy Catholique aura trop plus cher d'attirer le Roy à son alliance et le faire tout sien que d'en faire part aud. Empereur. Car s'il aura ung fils de cested. Dame Royne pour heriter ses Royaumes defaillant led. Prince duquel on ne faict estat, led. Sr Roy ne fera difficulté de donner, ou pour le moins promectre lad. Infante au Roy mon seigneur et maistre; et vouldront par mesme accord Madame Marguerite pour dom Ridolfo, filz aisné dud. Sr Empereur, m'ayant lad. Dame Royne declaré en devisant avec Sa Majesté n'a pas fort longtemps, que mad. Dame l'Infante n'est poinct née pour led. don Ridolfo, mais que se pourroit bien estre mad. Dame sa seur. Tout seroit, Madame, que ce Roy voulsit porter une patience de dix ans ou de douze et faire sacrifice de sa plus verte jeunesse, en attendant que cested. belle petite princesse soit d'eage competant. Et puisque led. prince d'Evolly uze d'une si courte remission que d'icy ausd. couches il fauldra veoir ce qu'il veult signisfier par ses parolles, n'y ayant plus lieu, Madame, de s'atendre à la fille

seconde dud. Empereur; car j'attendz que pour la seur elle est accordée au Roy de Portugal et les pactes de mariage portez à ced. Sr Roy qui les a envoyés au conseil dud. Portugal pour scavoir s'il s'en contentera. Je n'en puis descouvrir le contenu, excepté que led. Empereur, puisqu'il s'est contenté de preferer l'alliance dud. Portugal tant differente à la votre, que c'est sans aucune comparaison et ne le faict pour autre regard sinon seullement pour complaire à ced. Roy Catholique. Il veult aussi et demande par lesd. pactes de sad. fille que ced. Roy embrace ses affaires et soit tenu le secourir de sa puissance toutes les fois que led. Empereur en aura besoing. Je ne scaurois respondre si ced. Roy se vouldra obliger ny quelle response luy et ced. conseil de Portugal feront sur lesd. pactes; mais je mectray peine d'en escumer quelque choze; vous advisant, Madame, que led. Ruy Gommés ne m'a voullu confesser d'avoir rien entendu de la conspiration qu'on a publié d'estre descouverte à la prinse de Gatte et en faict l'innocent; je ne scay pourquoy, car cella est tout connu en ceste court et que les articles d'icelle fussent simulez ou veritables ont esté envoyez par led. Empereur aud. Roy Catholique et leuz en sa presence, comme j'ay ci devant escript à Voz Majestez par une mienne depesche. Bien m'a avoué y avoir de la malle satisfaction du cousté des duc et duchesse de Parme, à cause de la commission du duc d'Alve, et luy a esté escript de Flandres que lad. dame se veult retirer vers sond. mary. Ilz meritent l'ung et l'autre led. traictement pour punition du pauvre tour qu'ilz feirent au feu Roy Henry de très glorieuze memoire et Dieu permectra qu'ilz s'en repentiront encores à plus fortes enseignes. N'estant mention à present icy que de la reputation acquise par led. duc d'Alve, sans y nommer en rien ny pour rien lad. duchesse de Parme, pour la prinse des contes d'Agamont, Hornes, Horstad et autres s^rs Flamengz; car on estime cella pour un acte fort heroïque. C'est en recompense des deux victoires acquises à ce Roy par la valleur dud. conte d'Agamont et de quoy les Païs Bas se sont portez de tout temps pour naturelz ennemys de votre couronne, les ungz en pourroient perdre le corps et les biens et lesd. païs la liberté, faisant estat les Espagnolz de brider les villes de Flandres avec des citadelles et perpetuelles garnizons; mais ilz desarment plustost le peuple et quasi toute la noblesse et

parlent d'y voloir planter des colonies de ceste nation comme aux Terres Neufves. En ces entrefaictes, Madame, je ne scay si, de craingte qu'ils ont d'estre empeschez de leurs dessains par le Roy, car autre que luy Sa Majesté n'y peult mectre empeschement d'importance, on vouldra essayer de vous donner bonnes parolles et belles esperances, car ilz en sont les maistres, comme seroit à dire du susd. mariage d'une fille d'un an avec le Roy qui aura tantost besoing d'une femme qui le fasse père de tout plain de beaulx enfans. Lequeld. mariage, quelque condition et obligation qu'on y sache oppozer et mectre sera tousjours en liberté d'estre observé et accomply ou deffaict et dissollu durant le bas eage de lad. Dame Infante, et jusques à ce que elle puisse prester son consentement, ainsi qu'il est advenu du cousté de France en Madame Marguerite de Flandres et du cousté d'Espaigne en la Royne Claude, grand mère du Roy; et l'une et l'autre avoient esté promises en leur enfance, dont les promesses et mariages n'eurent effect. Votre Majesté, Madame, me veuille pardonner si je parle de ce faict ung peu librement. car c'est pour le dezir que j'ay de vous adviser qu'il ne fault trop esperer ny s'asseurer sur les parolles de ceulx qui compectent et disputent du premier lieu d'honneur avec la coronne de France, les pères desquelz se sont agrandiz et enrichiz avec les despoilles, royaumes, duchez et païs de voz ancestres. Il vous plaira aussi consulter que led. Flandres s'en va convertir et transformer en une autre Espaigne pour vous copper tout espoir de jamais plus pouvoir de ce cousté là estendre les bornes de votre Royaume; et sont icy avec leur Pierre Menendés pour adviser les moyens d'obvier que voz limites ne s'advancent par la mer ny que voz subjects naviguent que par leur mercy et des Portugallois, comme j'ay desja escript à Voz Majestez; en quoy n'espagneront choze du monde pour en venir à bout; car ilz sont coustumiers de poursuivre à bon escient ce qu'ilz ont une fois entreprins et commencé. Je prie Dieu qu'il vous conseille ce qui est le meilleur pour la grandeur et repoz de votre Royaume.

Du xxiij^me^ septembre 1567.

35. — A la Royne.

Madrid, 10 octobre 1567.

Madame, Il y a deux ans passez qu'il fut le bon plaisir du Roy et votre me choizir pour votre ambassadeur à rezider en Espaigne. L'honneur que j'ay receu en cella est beaucoup plus grand que je ne le merite; mais ce qui le faict estimer le plus est que Voz Majestez m'appelèrent à ced. honneur sans que je y eusse pensé, qui est signe d'une bonne opinion qu'il vous pleust avoir de si petite creature et indigne serviteur votre que je suis. Le debvoir, Madame, que j'ay rendu en ceste charge n'est tel comme elle requeroit ny à mon contentement; car je ne scaurois jamais si bien faire votre service qu'il me puisse sembler de l'avoir faict à demy comme il apartient. J'ay neantmoins heu ce bonheur en ceste ambassade qu'il n'est rien advenu de travers ny aucune alteration d'amytié entre Voz Majestez; mercy à votre très advisée prudence; et suis esté si bien fortuné que j'ay veu la Royne votre fille ençaincte et heureuzement delivrée deux fois. Au moyen de quoy votre alliance est mieulx que devant ratiffiée et renforcée. Il reste, Madame, pour le comble de mond. bonheur qu'il vous plaize me pardonner si je n'ay faict cested. charge comme je suis tenu. Et soit votre bon plaizir pour mes estraines de la bonne nouvelle que je vous envoye de cest enfantement et couches de la Royne Catholique me vouloir revocquer et m'oster d'icy; car tout personnaige qui succedera en mon lieu s'aquictera trop mieulx de cest office d'ambassadeur que je n'ay faict et s'accomodera à l'humeur de la nation espaignolle et à leurs ceremonies de meilleure sorte que je ne puis, n'estant possible, Madame, qu'il ne se presentent des occasions chacun jour en votre Royaume pour vous y servir en divers estatz soit pour paix ou guerre, s'il vous plaira m'y employer; et je m'en retourneray vous garder votre bonne ville de Narbonne; lequel advantage je ne vouldrois donner à nul de ma condition en assez d'autres bonnes occasions d'importance qui se peuvent offrir chacun jour en votre Royaume pour votre service; car j'ay faict l'experience et scay ce que je puis scavoir et valloir, car j'ay faict experience des charges et commissions dont on faict le plus de cas, et rendu bon

compte de toutes selon ma portée. Qui est cause que j'en oze parler et m'en venter par ceste lettre à Votre Majesté; et pource aussi, Madame, que je n'ay sieur ny amy qui voulsit avoir faict ce bon office pour moy auprez de Voz Majestez, je suis contraint me louer et prizer moy mesme.

Madame, oultre l'advis que j'ay envoyé à Votre Majesté du quatriesme de ce mois selon l'advertissement de l'homme d'Eglize portugois, la Royne d'Espaigne qui m'avoit adverty des pactes de mariage dont j'ay escript à Votre Majesté le mois passé, m'a dict le vj^me^ de ced. mois que l'Empereur demande que le Roy Catholique s'oblige de le secorir d'un certain et exprès nombre de gens soldoyez et d'autre bonne somme d'argent toutes et quantes fois qu'il en aura besoin. Ausquelz secours limitez ced. Sr Roy ne veult s'astraindre ne s'obliger, car penceroit s'estre rendu son tributaire. Toutesfois l'ayde qu'il fera aud. Empereur sera telle qu'il aura raison de s'en contenter. M'a dict semblablement lad. Dame Royne estre vray qu'il y a dissention entre les s^rs^ de Portugal, car les plusieurs veulent que leur Roy se marye en France, et par dessus les advantages qu'ilz en esperent en general pour utilité du Royaume, ils remonstrent que Madame Marguerite a quatre cens mil escuz de dot, et la fille dud. Sr Empereur n'en a que soixante mil. Autre lumiere, Madame, je n'ay peu avoir de ced. traicté de mariage; mais je croy bien que led. Sr Roy n'y espargnera rien pour venir à son dessain.

De Madrid, le xme octobre 1567.

36. — A la Royne [1].

Madrid, 10 octobre 1567.

Madame, La Royne Catholique vostre fille s'est acouchée d'une fille ce jourd'huy dixiesme, entre dix et unze heures. Les doleurs ne luy ont duré qu'environ trois heures et mère et fille se portent fort bien. Je luy envoyeray demain voz letres et quaisse pour Madame l'Infante, que j'ay receu ce matin à ix heures. Quant aux contes d'Agamont et de Hornes, ilz ne sortiront pas facillement de prizon. Mais, Madame, j'entendz qu'ilz n'auront point mal de

[1] Autographe, Bibl. Nat., Ms. fr. 16103, f° 321.

leurs persones. Le sr de Montigny est dens le chasteau de Segovye et Vandenez. On espere bien d'avoir grand proffit pour les confiscations de beaucoup de srs de Flandres et de gens de toutz estatz; et, car je vous ay escript, Madame, ce que j'avoys aprins en septembre par deux courriers et par deux aultres depesches du deux et vjme du present, je feray fin, ne voulant faillir de vous envoyer lad. delivrance par le sr de Laguian; lequel n'est pas seul des marriz que ce ne soit d'un masle. Il n'y a grand ne petit qui ne le desirast, excepté par aventure le Prince, lequel ne s'en celoit pas à la mesme Dame, ains le luy a dict souvent. J'en ay touchant à moy les bras couppez et les jambes; car on m'estoit venu demander Albrices pour ung filz et je le croyais; dont il m'a semblé qu'on m'arrachast le cueur entendant le contraire. Je ne scay que vouldra maintenant dire Ruy Gommés sur le discours que j'ay escript à Votre Majesté le mois passé puisque c'est une fille, jaçoit que pour ce Royaulme est de mesme filles comme filz pour la succession. Je metray peine d'entendre quelle rezolution prendra le temporizeur du maryage dud. Prince, puisqu'ilz sont rezolluz dud. enfantement.

Madame, je prie Dieu qu'il vous conserve très longues années en très accomplie felicité. De Madrid, le xme d'octobre 1567.

Madame, led. Prince faisoit garnir le lict pour Mad. Dame lors de ses doleurs et se montroit fort solliciteux de sa delivrance. Les plus grandes doleurs ne luy ont comme rien duré; car le Roy estoit present qui l'a beaucoup allegée.

Vostre très humble, très obeyssant et très subgect, vassal et serviteur.

FORQUEVAULX.

37. — A la Royne.

Madrid, 17 octobre 1567.

Madame, Mes lettres vont par ung courrier depesché pour Flandres et Allemaigne; lequel porte une depesche qui veint, deux jours a, de Portugal; ensemble lettre du Roy d'Espaigne qui l'adresse à Loys Vanegas et non au sr de Chantonay. Le contenu, Madame, je ne l'ay peu descouvrir; mais en somme la responce dud. Portugal qui est en lad. depesche n'est point agreable

ne au goust de ced. Sr Roy. Aussi j'ay entendu que don Juhan Pereres, leur ambassadeur rezident près de Voz Majestez, avoit demandé plusieurs fois congé de se retirer à Sa Majesté, qui luy a esté denyé, voulant le Roy son maistre et le conseil qu'il continue sa charge; et luy ont augmenté son estat et donné quelque bien plus qu'il n'avoit. Quant à la santé de la Royne votre fille, Madame, elle est en très bon estat sans mal ny doleur, et eust escript. Mais les medicins luy ont conseillé de laisser passer le neufviesme jour. Le baptesme ne se fera si tost; car led. Sr Roy ne sera de retour que jeudy prochain, qu'il est allé jusques à Aranchois. La duchesse d'Alve donne advis à Votre Majesté du bon estat et disposition de lad. Dame Royne. Ne voulant oblier, Madame, que presque toutes les gallères vont hiverner en Sicille pour estre prestes au printemps si l'armée turquesque viendra comme l'on dict. Ceulx de Malte en sont en craincte et ung commandeur est descendu avec deux gallères à Barcelonne, qui sera icy dans quatre ou cinq jours requerir secours. Il est françois, mais je ne scay point son nom. Il y a ung nombre de jours qu'il n'est venu nouvelles d'Allemaigne depuis celles qui portoient que l'Empereur estoit ung peu mallade. L'on attend scavoir au premier jour ce que l'evesque d'Agria aura negotié pour la trefve avec le Turc. Mesdames les Infantes se portent très bien.

De Madrid, le xvij^me d'octobre 1567.

Madame, j'adjousteray à ma depesche presente comment cejourduy le baptesme de Madame la petite Infante s'est faict à heure de Vespres; parrain le prince don Ridolfo; marraine Madame la princesse sa tante; don Juhan d'Austrie la portoit Son nom est Catherine pour l'amour de Votre Majesté et ne s'appelle Francisque, ne sinon seullement Catherine. Led. baptesme, Madame, a esté hors du chasteau en l'eglize Sainct Gilles avec grande solennité; et promect ladite Infante d'estre quelque jour une très belle princesse. La Royne sa mère a commencé de se lever ung petit par sa chambre et n'a mal ny doleur quelconque, et s'en va son laict en diminuant en fiebvre. Le Roy Catholique est encore à Aranchois. Il a faict provision de trois cens mil escuz pour envoyer en Flandres et feront jusques à trois ou quatre mil Espaignolz qu'ilz envoyeront au duc d'Alve par l'occean, car il les a demandez se doubtant bien d'avoir des affaires; vous

advisant, Madame, que d'heure à autre les nouvelles arrivent en ceste court qu'il y commence avoir grandz troubles en votre Royaume par les Huguenotz, ainsi que j'ay seu par doubles de lettres que le Roy a escriptes. Et ne fust esté que bon qu'il vous eust pleu me commander aussi ce que j'ay à faire et à dire par deça. La plus grand peur qu'on a par deça, c'est que telle tempeste aille tomber sur Flandres. Je me repute malheureux de quoi je ne suis en France pour vous y faire service; car tout autre feroit mieulx ceste charge que moy; et je scay bien que je vous servirois de plusieurs chozes par dela et mesme pour la conservation de l'authorité et obeissance du Roy en Languedoc et pour y faire une levée de dix mil hommes pour vous aller servir ou ayder à vos ministres des autres provinces. Et bien, Madame, que Voz Majestez n'ayent faulte de grands s^rs et notables personnages en ce temps turbulent, elles n'en scauroient avoir assez, encore qu'on ne scait de qui se fier trop certainement, tant vos subjectz sont bigarrez aujourd'huy et remplis de diverses passions. Je scay en ma conscience que je n'en ay nulle que pour votre service.

38. — A la Royne.

Madrid, 5 décembre 1567.

Madame, En atendant que le portraict de Madame l'Infante Yzabeau feust achevé, j'ay aprins de bon lieu que le Roy Catholique pourroit aller faire Pasques en Aragon; car il est importuné et supplié dud. Royaume et de Vallence et Catheloigne d'aller tenir ses cours à Mouçon. Ce que je suis adverty qu'il fera pour en tirer premierement les six cens mil escuz ordinaires; item, pour mectre en possession de la charge de ses gallères don Juhan d'Austrie son viccaire general sur mer; item, pour accompaigner les Princes de Boheme, qui s'embarqueront sur lesd gallères pour Itallie, car l'Empereur faict instance de les ravoir et luy sont esté promis pour mars qui vient. C'est davantage pour faire jurer le Prince son filz et afin de mectre ordre à beaucoup de negoces desd. Royaumes, lesquelz peuples luy offrent, s'il y va, de lui esquipper et payer ordinairement vingt gallères de celles qui sont faictes de neuf à Barcelonne. Ce, Madame, que je n'ay voullu faillir de faire entendre à Votre Majesté, car il me semble que

ceste aproche du Sr Roy Catholique vers France donnera chaleur et faveur à voz affaires contre les rebelles; et pource que la Royne votre fille l'accompagnera en son voiage, je pense, s'il vous plaira le trouver bon, qu'il viendra bien à propoz de pratiquer une entreveue de toutes Voz Majestez, si les troubles de votre Royaume ne vous en gardent; de laquelle nous avons parlé Ruy Gommés et moy plusieurs fois. Et si pour votre dignité vous trouvez bon, Madame, que ce nonce du Pape soit le mediateur dud. abouchement, je scay qu'il a charge de son maistre de le procurer; lequel nonce a propozé quelque fois ceste entreveue à ce Roy; lequel luy a respondu qu'il y entendroit voluntiers; mais il n'en estoit point recherché de voz partz. Et cecy m'a dict led. nonce par grand secret; à quoy, Madame, il vous plaira adviser. Et touchant à mon petit advis, je dirois qu'il n'y auroit nul mal si Votre Majesté cognoit que de vous entrevoir puisse succeder aucun grand advantage à votre Royaume que vous, Madame, en feissiez entamer le propoz la première et en rechercher led. Sr Roy; car vous estes mère et comme telle il n'est pas inconvenient, ains le plus naturel et convenable du monde, que Votre Majesté dezire veoir ung Roy votre beau filz, lequel vous n'avez veu; cella ne derrogera en rien à l'authorité et dignité du Roy ny du Royaume de France. Et ceulx qui vouldroient vous dissuader telles chozes sont en armes contre vous, s'ilz ne sont mortz Votre bon plaisir sera, Madame, de m'en commander votre volunté.

Mais je vouldrois traicter de ces chozes concernans ma charge, comment maistre Hugonnis se ventoit d'avoir esté envoyé par Votre Majesté à lad. fin et ce après me l'avoir une fois commandé par l'instruction que m'apporte le s^r de l'Aubespine; car je cuyde estre suffizant pour negotier cela, ce qui deppend de mad. charge aussi bien que serviteur de Voz Majestez, quel qu'il soit, qui pourroit venir pour le traicter. Me tennant fort asseuré, Madame, qu'il se presentera quelque ambitieux importun pour me venir enseigner ma leçon; auquel cas, il vous plaira lui donner commission aussi de me lever le siege; car j'aymerois aultant morir comme de recevoir telle honte. Aussi, Madame, ay je sceu que l'ambassadeur de Gennes qui est ici rezident faict instance que le Roy Catholique mande au duc d'Albuqueque à Milan qu'il envoye aud. Gennes ung surnommé de Dorye, lequel est aud. Milan,

pource que passant le duc d'Alve en Lombardie allant en Flandres, on dict que Monseigneur de Savoye et le s^r de la Trinité luy adrecerent led. Dorie, auquel led. duc d'Alve donna trois mil escuz pour luy avoir descouvert certaine pratique qu'il menoit avec aucuns gentilzhommes Gennevois de la part de Voz Majestez affin de vous donner led. Gennes, et affirme avoir porté lettres du Roy et des s^rs Biragues ausd. gentilzhommes et des leurs à Sa Majesté et ausd. de Birague; ce que la seigneurie de Gennes veult esclaircir pour verifïier si c'est verité ou calumpnie. Au regard, Madame, de la response que ced. Roy Catholique a faicte aud. duc en novembre qu'il menera les deux mil Espagnolz avec soy en Flandres, il pensoit lors y aller en personne; mais il s'est radvisé depuis qu'il tiendra lesd. cours; et envoyera neantmoins lesd. soldatz après l'hiver. Et pourroit bien estre que Madame la Princesse sa soeur passeroit avec lad. flotte pour aller gouvernante aud. païs, ainsi que j'ay desja advertie Votre Majesté.

De Madrid, le vme decembre 1567.

39. — A la Royne [1].

Madrid, 20 décembre 1567.

Madame, Le porteur Gode s'en retourne avec les lettres que les Roy et Royne d'Espaigne rescrivent à Voz Majestez, qui vous asseureront de leur bon parlement. Ilz dezirent veoir arriver autre bonne nouvelle de l'entière victoire contre voz rebelles, estant ced. Sr Roy en la mesme volunté selon ses parolles qu'il a dict de vous vouloir assister de tout ce qui sera en sa puissance. Il est parti ce matin pour Escuryal et ne sera de retour jusques après les Roys. Lad. Dame Royne m'a dict ce mesme jour que ced. porteur s'en pouvoit bien retourner à ce que led. Sr Roy son mary luy avoit donné charge me fere entendre, mais qu'il laissat par record les enseignes et merques des deux hommes dont il est question pour les remerquer s'ilz viendront par deça; ce que ced. porteur a faict. Aussi, Madame, pource que le gouverneur de Fonterrabie a escript que la Royne de Navarre fait instance

[1] Original, Bibl. Nat., Ms. fr. 16103, f° 337.

d'estre receue dans Bayonne pour y fere sa demeure, si bon luy semble, ce qui m'est dur à croire, lad. Dame Royne vostre fille m'a dict que led. Sr Roy son mary trouve lad. demande fort impertinente en ce temps et que je le face scavoir à Voz Majestez, ayant led. Sr Roy mandé aud. gouverneur qu'il secoure Monsr le viconte d'Orte de tout ce de quoy il sera requis pour vostre service à la deffence dud. Bayonne et que j'en advertisse led. viconte, ce que je faiz, bien qu'il est bon et sage pour scavoir garder lad. ville des ungz et des autres qu'il n'y recevra personne qui vous soit suspect. J'entendz qu'ilz ont renforcé les garnizons dud. Fonterrabie, et des autres places de frontiere tant du cousté de Guienne que de Languedoc, et depescheront des capitaines après ces festes pour fere quatre mil Espaignols. La moytié passera en Flandres et les autres sur les gallères en Naples et Sicille; mesme le duc d'Alve a envoyé les capitaines qu'il dezire estre pourveuz des deux mil pour led. Flandres Au demeurant, Madame, ung courrier du duc de Florence est arrivé, le xiij du present, pour scavoir si ce Roy auroit agreable qu'il secoure Voz Majestez d'une grosse somme d'argent que elles luy ont demandé en prest. Le courrier part cejourduy avec responce à son maistre qu'il luy est permis de vous secourir d'argent et de gens, comme il vouldra. L'on dict que les Venitiens ont faict les froidz en semblable demande. J'entendz qu'ilz sont bien marris de la bonne volunté que le Grand Seigneur porte au Roy et croy qu'il ne plaist pas trop mieulx à ceste nation, car ilz ne s'en peuvent taire, ny de certaine vaisselle que Voz Majestez luy ont envoyé presenter, laquelle luy a esté fort agreable et tout ce qui va vers luy de vostre part est le très bien venu; mais ungz et autres n'en parlent que par envye et de peur.

Madame, je prie Dieu qu'il vous vueille maintenir et conserver très longues années et très acomplie santé et felicité.

De Madrid, le xxme jour de decembre 1567.

De sa main :

Madame, il est venu nouvelle de Constantinople ou soit de Venize au Roy d'Espaigne que Vostre Majesté fait negotier vers le Grand Seigneur des Turcz qu'il vueille laisser la Transsilvanie libre, ensemble certaines places de Hongrie au Transsilvan; lequel attend davantage la succession du Roy de Polonie, son

oncle, qui n'a nulz enfantz ny esperance d'en avoir ; et cela faisant, Vostre Majesté luy donnera Madame seur du Roi en maryage. Ne voulant faillir de vous dire, Madame, que la Royne votre fille est en quelque soubspeçon d'estre de rechef grosse; mais ne me l'a volu encores asseurer. Ce sera par ma première depesche.

Madame, s'il eust pleu à lad. Dame Royne, ceste depesche seroit bien avant. Mais elle m'a contraint d'atendre que celle qu'il a pleu à Voz Majestez m'escrire du vij^me^ de ced. mois soit arrivée, à laquelle je respondray par ced. courrier nouveau venu et non pour ceste heure, veu que ce Roy est absent pour d'icy après les Roys. Aussy ne m'est il rien commandé par lesd. letres que de luy donner les grands mercys de son secours; ce que j'ay desja faict, et cela ne merite quasi de l'en remercier estant si peu de forces et tard arrivées. Bien feray ung extraict de l'estat auquel estoyent voz affaires lors dud. vij^me^ et le donneray à ceste Majesté, qui le luy envoyera, comme elle m'a asseuré qu'il n'y fault aultre choze jusques à sond. retour. Et m'a confessé que elle est ençainte sans le povoir plus nier ny en doubter. Madame l'Infante Izabeau a ung peu de fiebvre à cause des dents qui luy sortent. Madame l'Infante Catherine se porte fort bien. Sa Majesté m'a dict que elle obeyra à vostre letre en ses premières couches de garder plus longuement le lict que elle n'a faict. Aussy, Madame, j'ai sceu que l'occasion principalle de la venue du susd. courrier du duc de Florence a esté pour persuader à ce Roy qu'il soit content que le filz de St Pietro et les Corsses de la ligue se mectent soubz sa protection, comme ilz l'en importunent checun jour; car aultrement ilz sont rezolluz d'apeller les Turcz, comme led. duc a souvent adverty ced. Sr Roy par aultres depesches; lequel Roy neantmoins a faict responce à la costumée; c'est qu'il ne scauroit treuver bon en sorte du monde que led. duc s'empesche desd. Corsses et Corsegue, ny d'aspirer et pretendre à choze aulcune des Gennevois dont il est protecteur; car il aura soucy de remedier au tout sans que led. duc s'en mesle. En oultre, Madame, on dict que Monsr de Nevers estoit passé en Piemont non tant pour prendre possession de son gouvernement comme pour s'emparer du Montferrat et que les Suysses qu'il vous a menez y debvoyent

estre employez. Discourent pareillement et les Italiens et les Espaignols trop speculatifs que led. s^r duc n'en quicte pas sa part, ains fera lad. entreprinse avec partie des forces qui sont aujourd'huy assemblées pour Vos Majestés après la paciffication des troubles de vostre Royaulme, qui ne peult guere plus tarder selon les advis qui sont envoyez de France que la paix s'y traictoit bien chauldement. Je n'ay pas faulte de raisons pour confuter ces opinions fondées en l'air. Que sont, Madame, les nouvelles que je scay pour le present jour xxvj^me de decembre 1567.

Touchant au voyage d'Aragon, il continue de plus en plus; et m'a quelcun volu dire que les deux Princesses de Boheme pourront venir par deça environ l'autompne par Gennes.

Vostre très humble, très obeyssant et très obligé subgect, vassal et serviteur.

FORQUEVAULX.

40. — A la Royne.

Madrid, 26 décembre 1567.

Madame, S'il eust pleu à la Dame Royne, ceste depesche seroit desja bien avant; mais elle m'a contraint d'atendre que celle qu'il vous a pleu me faire du vij de ce mois soit arrivée; à laquelle je ne feray autre response par ceste cy, car le Roy est à Escuryal pour d'icy aux Roys. Aussi ne m'est il rien commandé par lesd. lettres que de luy donner des grandz mercis de son secours; ce que j'ay desja faict et le ferois de meilleur cueur, s'il fut tel et si grand comme je l'esperois, car si petit qu'il est, il ne vault trop bien les grandz mercis. Bien feray ung extraict de l'estat auquel estoient voz affaires le vij de ce mois, que je donneray à mad. Dame Royne qui le luy envoyera, comme elle m'a asseuré qu'il n'y fault autre choze jusques à sond. retour; et m'a confessé d'estre enscainte.

J'ay davantage entendu, Madame, que l'occasion principalle de la depesche du duc de Florence est pour persuader à ce Roy qu'il soit content que le fils de St Petro, Corsse, et ceulx de son party se mectent soubz sa protection; car autrement ilz sont rezolluz se donner aud. Grand Seigneur, comme par autres

depesches led. duc a souvent adverty ceste Majesté, laquelle neantmoins a faict la response acoustumée qu'il ne scauroit trouver bon que led. duc s'empesche desd. Corsses, ny d'embracer choze aucune des Gennevois dont il est protecteur, car il aura soucy de remedier au tout, sans que led. duc s'en mesle. Au reste, Madame, on dict que Monsieur le duc de Nevers estoit en Piemont pour s'emparer de Montferrat, et que les Suysses qu'il vous a menez devoient estre employez comme ilz seront et partie des forces assemblées pour le Roy, après que les troubles de votre Royaume seront paciffiez, qui ne peult guere tarder, selon les advis qu'ilz ont de France que la paix se traictoit bien chauldement. Je n'ay faulte de raisons pour confuter ces opinions fondées en l'air. Qui sont, Madame, les nouvelles que je scay pour le present jour.

Du xxvjme decembre 1567.

41. — A la Royne.

Madrid, 19 janvier 1568.

Madame, Si j'eusse pensé que le Roy d'Espaigne eust deu tant sejourner à Escuryal comme il a faict, je serois esté vers luy dès devant les Roys, ou j'aurois plustost renvoyé le premier courrier vers Vos Majestez avec si peu de nouvelles que je me trouvois avoir; mais on l'atendoit de jour à autre depuis passez lesd. Roys; et la Royne Catholique a volu que j'aye differé ma depesche jusques à present que j'ai parlé aud. sr hier qu'estoit dimenche, estant arrivé le samedy xvijme; lequel jour je suis esté monstrer à mad. Dame les lettres qu'il a pleu à Voz Majestez m'escrire du deuxiesme du present, que j'ay receues par le dernier courrier le xvjme de nuict. Le contenu d'icelles luy a bien pleu pour l'heureux succez de voz affaires; mais son pensement est grand d'avoir veu que Votre Majesté est allée au camp, pour la craingte qu'elle a qu'il vous survienne quelque desastre par les chemins, ainsi que je croy que Sa Majesté vous escript. Tout homme pense bien, Madame, que votre voiage est pour très grande occasion; mais ilz doubtent icy que ce soit pour faire une paix. J'ay dict que Votre Majesté n'a rien moins en sa fantasie et que le Roy et vous, Madame, avez tenu bon et

tennez contre ceulx qui vous la veullent persuader, de sorte que Voz Majestez feront et tenteront toutes chozes dignes de votre grandeur devant que condescendre à la faire; et verra le monde qu'il ne vous fut esté possible ny seroit à nul autre grand Roy mieulx faire contre leurs rebelles que vous aurez faict pour chastier les vostres; mais comme ce faict est commun à tant de princes et potentatz chrestiens, qu'il est necessaire aussi que tous vous aydent et secourent gaillardement sans dissimullation; et que je m'asseurois que Votre Majesté alloit aud. camp pour l'animer de plus en plus par une determination de donner la bataille; à ces fins me sembloit que la personne de Monseigneur d'Anjou seroit mieulx auprès du Roy, ensemble Monsieur de Montpensier et donner le commandement et charge de voz forces aux plus experimentez qui ne soient du sang royal, qu'on parloit de Monsieur d'Aumalle; laquelle choze ne se pouvoit accommoder par autre que vous, Madame, et non par lettre, ains en propre personne; car davantage, s'il y avoit des seigneurs à demy suspectz, il seroit bon les oster de là par honeste moyen et laisser votre camp net de soubspeçon et d'envye pour luy recommander et fier l'importance du combat dont deppend le bien ou le mal de toute chrestienté et surtout celluy de la couronne de France. Cecy a esté trouvé fort bon desd. Roy et Royne. Je me doubte neantmoins qu'on a par deça petite joye d'entendre que la masse desd. enemys et de leur secours s'assemble sur les limites des Païs Bas, et moins si la paix se faisoit; car il est bruyt que le prince d'Orenge descend avec grandes forces sur Flandres, parce que facillement les François s'accosteront à luy, qui seroit une manifeste ruyne pour led. estat; auquel cas, tout le monde ne scauroit oster l'opinion à ces gens qu'il n'y ayt pas eu de la collusion; car nonobstant les demonstrations très apparentes qu'ilz ont peu veoir au contraire, ilz neantmoins ont parlé souvent et discoru que la fin de votre guerre tumberoit et s'acheveroit sur lesd. Païs; qui sera cause que ce Roy hastera les provisions qu'il y vouloit envoyer de quatre mil Espaignolz; et le duc d'Alve est fourny d'ung milion d'or. J'ai volu scavoir du prince d'Evolly, encore n'a pas quatre jours, si ce S^r iroit aud. Flandres ou à Mousson. Il m'a respondu qu'il se parle de l'un et de l'autre; mais que la rezollution se scaura dans la my

fevrier, bien que son maistre veult qu'on pense qu'il ira aud. Flandres; et ne peult led. prince d'Evolly juger pour le present s'il y passera ou non, se offrant beaucoup de raisons de faire l'un et l'autre voiage. Il continue en son dezir qu'il avoit que de toutes Voz Majestez ce soient un cueur et une ame. Au surplus, Madame, j'escriptz au Roy ce que j'ay peu aprendre de nouveau, principallement l'arrestation faicte par le Roy Catholique sur la personne du Prince, son filz, qui est une doleur et deffortune domestique bien pitoyable, puisque c'est entre père et filz. L'occasion ne se peult encore scavoir au vray; car ilz ne sont pas six qui le scachent, n'y la mesme Royne qui s'en passionne toutesfois et en pleure pour l'amour de tous deux; car aussi led. Prince l'ayme merveilleuzement. Ceste nouvelle volera bientost par le monde, et pour ce, je voulois la vous escrire veritable.

Au reste, Madame, on a escript de Venise que si ceulx qui ont negotié pour le Roy que la Seigneurie luy prestast de l'argent, eussent procedé plus dextrement et à loisir, ilz eussent obtenu leur demande. La Seigneurie a envoyé par deça ce qu'elle leur a respondu, afin de faire trouver bonne l'escuze à ce Roy, qui seroit bien esté content que lesd. Venitiens vous eussent accordé led. prest; et ung personnage, comme pourroit estre Ruy Gommés, a dict à l'ambassadeur de Venize qu'ilz ont eu tort de vous dire de non; car tous les princes chrestiens vous debvroient secourir en une si sainte querelle; et ne soit que pour vous oster l'escuze, si vous ferez la paix, que vous l'aurez faicte par contrainte et à faulte d'argent; de sorte que je croy, si les Venitiens estoient recherchez une autre foys, qu'ilz satisferont à votre volunté et mesme qu'ilz n'ont point tant de peur que le Turc entreprenne sur l'isle de Chipre comme ilz ont eu; je croy neantmoins, Madame, que vosd. ministres y ont procedé mieulx que les Venitiens n'escrivent; mais ilz ont honte de vous avoir reffuzé et vouldroient donner la coulpe au s^r de Rucellay qu'il fut trop pressant de scavoir le bon mot ou le mauvais.

Madame, Leonard Benavente que Votre Majesté cognoist est puis peu de jours retourné de Portugal; et m'est venu dire beaucoup de chozes du grand dezir qu'il a et bons moyens qu'il scait de faire merveilles pour le bien et service du Roy, s'il plaira Vos Majestez entendre aux partis qu'il vous propozera; ce qu'il

asseure se pouvoir acomplir sans charge de conscience, ny offencer ou endommaiger voz subjectz, ains à leur commodité et proffict, de maniere qu'il n'y a homme, pour adversaire qu'il soit des estrangers et de leurs inventions, qui puisse justement blasmer lesd. partiz; car, au contraire, tous vos subjectz de quelque condition qu'ilz soient les auront pour bons et agreables, me priant vous vouloir advertir de son affection; laquelle il vous escript par une lettre qui va avec la presente. A quoy, Madame, je n'ay volu faillir et me semble qu'il n'y aura sinon tout bien de l'escouter, car n'y a conqueste si belle et riche près de votre Royaume qui vous peult tant valoir et à si peu de coust et de hazard que cella fera, si le dict Benavente accomplira ce qu'il promet; mais il luy debvroit suffire le cinquantiesme du proffict qu'il demande et avoir honte de demander de dix ung comme il faict.

De Madrid, le xixme de janvier 1568.

42. — A la Royne.

Madrid, 5 février 1568.

Madame, Le xxviij du mois passé veint à la Royne Catholique une pezanteur endormye à son bras gaulche causée des voynes dud. bras, qui s'enflerent de sang bien plus que de costume; les medicins y applicquèrent certaine unction pour divertir led. sang, car n'ozerent la saigner à cause de sa groisse; le xxix du matin estant au lict, elle commença avoir de ses fleurs en abondance qui luy ont duré quatre ou cinq jours; aussi luy enfla le visage et les yeulx, et le tout sans doleur de son corps ny de la mere; lesd. medicins et la sage femme ont dict que c'estoit surabondance de sang et d'humeurs, que cella est venu pour sa sancté et du fruict que sa Majesté porte, car elle est ençaincte d'environ le dix ou douziesme de novembre. J'eusse plustost depesché vers Voz Majestez; mais lad. Dame Royne me faisoit prier chacun jour d'atendre que les yeulx luy desenflassent; car durant l'enflaison les medicins luy avoient defendu d'escrire. Or, Dieu graces, Madame, elle se leva hier après disner toute saine. Je luy fuz baizer les mains, afin de vous en pouvoir escrire la santé, dont il ne vous fault doubter aucunement, ainsi que Votre Majesté pourra veoir escript de sa main et de Madame la duchesse d'Alve,

qui me dist que elle vous en asseureroit aussi par sa lettre; et toutes deux m'ont asseuré pareillement que l'enfant ou fille que Sa Majesté porte ne cesse de fretiller et sautiller par son ventre. Mesdames les Infantes se portent bien aussi, comme ce porteur, horlogier du Roy Catholique et votre subject, vous scaura tesmogner; auquel, Madame, j'ay devisé une mode de lances accompaignées de deux pistolles qui seroient bien à propoz à votre gendarmerie contre les reitres, puisqu'ilz sont retournez faire la guerre au Roy. Laquelle invention j'ay faict mectre en model par ced. porteur qui a inventé une nouvelle façon de rouetz bien propre pour servir ausd. lances. Et pour ce qu'il deziroit de long temps ung voiage pour aller baizer les piedz de Voz Majestés, je le luy ay donné avec lad. occasion; car oultre cela, il m'a dict et promis qu'il descouvrira à Voz Majestés une nouvelle maniere de fortiffier plus seure et plus aizée et à moindre despence qu'on n'en uze aujourduy, ne s'en estant point volu venter à ceste nation; car il reserve led. secret pour le Roy son prince naturel. Aussi n'est pas bezoing pour luy que les Espaignolz l'entendent. Il n'y a toutesfois eu ordre de desguizer honnestement l'occasion de sond. voiage, ains pour avoir son congé du Roy Catholique; je ne luy ay peu celler lad. façon de lances qui a bien pleu à Sa Majesté, et a prins plaisir que sond. horlogier vous la soit allé porter pour vous en servir deux ou trois mois, si la choze vous sera agreable. Et afin de l'envoyer en dilligence, je l'ay accompagné de mon courrier, car il ne courut jamais poste.

Au demourant, Madame, il sera procedé contre le Prince d'Espaigne par voye de justice pour le faire declairer inhabille à succeder; parquoy les enfantz de la Royne votre fille, Dieu aydant, succederont. Lequel seul respect, quand n'y auroit autre raison, doibt perpetuer l'amytié et bonne intelligence qui est entre Voz Majestez. Et combien que le dommage dud. Prince soit si proffitable à mad. Dame et aux siens, elle neantmoins est si sage qu'elle n'en monstre aucun semblant de joye, sinon de se conformer à la volunté du Roy, son seigneur; et jusques à ce qu'il luy a defendu les pleurs, lad. Dame a pleuré deux jours de disgrace de sond. beau filz. Tout est pour le mieulx, Madame, et Dieu pour vous de conduire les affaires par meilleur chemyn que Votre Majesté n'esperoit.

Madame, je prie Dieu qu'il vous maintienne et conserve très longues années en très acomplie santé et felicité.

De Madrid, le vme jour de fevrier 1568.

De sa main : Madame, ceste depesche estoit preste à partir, quand celle qu'il a pleu à Voz Majestés me faire du xxij de janvier est arrivée ce mesme jour; laquelle je dechiffreray pour satisfaire au contenu et ne fauldray pas de dire à la Royne Catholique de quelle impudence don Francés a parlé à Votre Majesté; qui n'est la première fois. Je m'asseure que lad. Dame en sera fort marrie. Je ne seaurois le promestre du Roy son mary; car son ambassadeur l'a enchanté. Vostre doulceur, Madame, nous faict devenir insolentz ungz et aultres abuzantz de vostre benignité. Parquoy il vous fault contrefaire la descourtoize et respondre mal gratieusement quand on vous en donne occasion, nommeement aud. biscayn qui en abuze trop souvent. Je vais envoyer à lad. Dame Royne la letre que Votre Majesté luy escript; et demain je luy iray porter des nouvelles de Voz Majestés, selon que le deschiffre me le commandera.

Vostre très humble, très obeyssant et très obligé subgect, vassal et serviteur.

FORQUEVAULX.

43. — A la Royne [1].

Madrid, 5 février 1568.

Madame, Le prince Ruy Gommés (mais il ne veult point estre nommé) après m'avoir eu dict ce que j'escriptz au Roy, il a esté d'advis que je face entendre à Vostre Majesté que sur le propoz du maryage qui fut du commencement mys en termes par vous, Madame, pour donner au Roy la princesse de Boheme, fille aisnée de l'Empereur, il ne vous peut lors estre respondu par le Roy Catholique selon vostre dezir; ce qui luy estoit impossible de faire s'il n'eust volu gaster et manifester la deliberation qu'il avoit sur son cueur, atendant l'opportunité de faire la rezolution qu'il a prinse ces jours passez d'enserrer le Prince d'Espagne, son filz, en perpetuelle detention de sa persone, comme il a faict.

[1] Autographe, Bibl. Nat., Ms. fr. 16103, f° 357.

Car s'il s'en fut descouvert pour lors dud. propoz entamé de maryage par la moindre conjecture du monde, son dessain se seroit rompu, dont fussent sortiz plusieurs inconvenientz. Mais l'intention dud. Sr Roy, son maistre, a toujours esté de vous rendre contente, ensemble le Roy, son frère, nonobstant les responses et deffaictes dont il s'est couvert envers Voz Majestés; et qu'il me debvoit souvenir de la bonne esperance que led. Ruy Gommés m'a souventes fois donnée soubz parolles couvertes, disant que les chozes succederoyent avec le tempz à vostre satisfaction et qu'il vous verroit un jour alliez si estroictement les unes Majestés aux aultres que ce ne seroit que un cueur et une volunté Or, Madame, led. Ruy Gommés est d'opinion que vous et ced. Sr Roy debvez avoir dors en avant trés estroicte correspondance l'un avec l'aultre, afin que le Roy soit maryé par vous deux, car il dict que vous estant lad. Majesté si proche à vous, Madame, et au Roy son frère, qu'il doibt et merite avoir sa part en l'honeur et bon gré du maryage que Dieu luy donnera; et de tant qu'il est plus vieulx que le Roy, qu'il est bien decent aussy et raisonnable que cest advantage luy soit defferé de vous conseiller de luy en ce faict de si grande importance, comme s'il tenoit lieu de père à Sa Majesté; car d'amour et affection ced. Sr Roy Catholique luy en porte aultant comme s'il l'avoit engendré. A ceste cause, Madame. led. Ruy Gommés vous conseille en très affectionné serviteur et luy semble qu'il est tempz que Vostre Majesté commence escrire au Roy vostre beau filz sur ced. maryage, le priant que voz deux Majestés ayez l'honeur de maryer le Roy, son frère, monstrant que vous avez parfaicte fiance en luy, qu'il conseillera et procurera tout ce qu'il cognoistra digne et convenable pour le Roy, sond. frère, en la mesme maniere que s'il estoit son propre filz. Madame, je n'ay volu faillir de faire entendre ced. propoz à Vostre Majesté par ceste letre à part, mais je ne vouldrois pas jurer que led. prince Ruy Gommés me l'ayt tenu de soy mesme sans le sceu et commandement de ceste Majesté; ainsi je croy qu'il le scait et que l'Empereur y consent; lequel n'accordera que à grand peine lad. Princesse sa fille que par advis et communication de ced. Sr Roy Catholique, estant vraysemblable que Loys Vanegues avoit charge de dire et faire trouver bonne aud. Sr Empereur la determination prinse par cested. Majesté contre led.

Prince, son filz; car jamais telle choze ne se seroit executée sans le consentement d'icelluy; et qu'il ne lui ait promys la collocquer aussy bien et myeulx pour le contentement de lad. fille; de sorte, Madame, qu'ilz peuvent avoir desja traicté et convenu entre eulx et l'imperatris de vous donner lad. Princesse la leur faisant demander; et demanderont par mesme moyen Madame soeur du Roy pour le Prince don Ridolfe, que seroit vous allier et confirmer vostre amytié inseparablement et pour jamais. Touchant la seconde, elle est vouée au Roy de Portugal. Et celluy qui peult le plus gaigner en vosd. maryages, c'est l'Empereur, en se fortiffiant de vostre alliance contre les princes de Germanie, qu'on dict avoir conspiré encontre de luy; et que à ces fins ilz sont dix sept princes et grandz s^rs qui ont indicté une diete à Francford où ilz s'assemblent avec grand apparat de gens de guerre pour eslire ung Roy des Romains; et l'ont signifiée aud. Sr Empereur, qui a respondu ne s'y povoir trouver. Il se parle fort icy de lad. diete pour les desordres qui en pourront venir et n'espargnent pas de discourir diversement sur le voyage que Vostre Majesté est allée faire au camp de Cranite que ce soit pour en remener une paix; et hier veindrent letres du duc d'Alve et aussy de don Francés d'Alava, qui escript de vostre retour et que le traicté de lad. paix estoit fort en avant. Soit ainsy ou non, il ne peult tarder à venir courrier de vostre part, Madame, qui en portera la verité.

Madame, je prie Dieu qu'il vous vueille conserver par très longues années et vous donner très accomplie santé et prosperité.

De Madrid, le vme de febvrier 1568.

Vostre très humble, très obeyssant et très obligé subgect, vassal et serviteur.

FORQUEVAULX.

44. — A la Royne.

Madrid, 18 février 1568.

Madame, Je fuz, le vj du present, monstrer à la Royne Catholique le deschiffre du memoire du Roy et de votre lettre du xix et xxij^me de janvier, que elle print patience de lire elle mesme, ensemble toutz les articles qu'il vous a pleu m'envoyer touchant ce qui s'est traictté de la paix. Lad. Dame Royne fut fort aise

d'entendre la bonne santé de Voz Majestez et de quoy lad. paix n'estoit point faicte, comme il s'en faisoit grand bruyt par deça: mais il luy a despleu en extreme du peu de respect que l'ambassadeur a uzé envers Votre Majesté; ce qui m'a semblé que lad. Dame Royne, votre fille, prenoit à cueur pour le faire sentir au Roy Catholique comme la raison veult, m'asseurant qu'il n'estoit encore rien venu dud. don Francés de si fraische datte que les susd. lettres. Parquoy il n'avoit point gaigné le devant. Je pense bien que je n'obmiz ung poil de mon debvoir de la remonstrance que j'estois tenu de faire sur ce faict, afin que Sa Majesté le feit tant plus sonner aux oreilles du Sr Roy Catholique qui me donna audience le vij^me^; en laquelle fut dict et respondu ce que j'escripts presentement au Roy. Et au partir de là, j'allay rendre compte à lad. Dame Royne de la response que j'avois eue sur led. memoire; et me dict qu'il pouvoit avoir deux heures que une depesche dud. ambassadeur du xixme estoit arrivée. Toutesfois le secretaire Cayes les estoit allé deschiffrer. Je luy deiz que ce debvoit estre sur led. propoz; et l'ayant priée me dire de quelle sorte led. Sr Roy l'avoit prins, quand elle luy en avoit parlé, Sa Majesté me va respondre que de très bonne sorte; toutesfois qu'il vouloit veoir si led. don Francés en feroit quelque mention par sa première depesche, puis luy en diroit son advis. Ce qu'elle a voulu scavoir depuis en çà, mais n'y a eu ordre ny de vouloir confesser que led. don Francés luy en ayt escript ung seul mot. Ainsi me l'a asseuré lad. Dame Royne, le xvme de ce mois, que je suis retourné devers elle pour la prier de rescrire, dizant n'avoir encore peu tirer aucune chose de bouche de lad. Majesté, sinon que je ne luy en avois point parlé lors de mad. audience. Ce qu'il dict vray, Madame, pour ce que Votre Majesté m'a commandé de le faire entendre seullement à lad. Dame Royne, qui est bien d'oppinion que led. ambassadeur en oyra une leçon qui le rendra plus sobre de son langage envers Votre Majesté pour l'advenir; et croy, Madame, si vous le ferez revoquer de sa charge, qu'il en recevra grand contentement, puis qu'il a une bonne commanderie de trois mil v^c^ escuz de rente pour sa retraicte. Il ne m'a esté possible durant toutz ces jours de descouvrir ce qu'il peult avoir escript sur les parolles dont il uza assez indiscrettement en votre endroit; et fauldra que cella se descouvre à loizir, selon qu'il eschappera

quelque parolle aud. Cayes ou bien au mesme Roy Catholique, sauf s'il en avoit dict quelque chose à lad. Dame despuis ma derniere visite, comme peult estre vous l'escript elle par ses lettres.

Touchant à sa santé, Madame jamais ne se porta mieulx ny Mesdames les Infantes, lesquesllles j'ay veu encore le xvme dernier. La duchesse d'Alve a gardé le lict cinq ou six jours pour morfondement et ne sort point de sa chambre. Au demourant, Madame, le Prince d'Espaigne est tousjours encloz et gardé dans une chambre; il mange bien peu et à regret et dort moins que rien; qui n'est point pour luy amender son entendement. Il devient maisgre et sec à veue d'oeil et les yeux enfoncez en la teste; on luy donne parfois quelques boillons substantieulx et des presses de chappon avec de l'ambre et autres pouldres cordialles destrempées parmy, afin qu'il ne s'affoiblisse et deseche du tout; lesd. potaiges se font secretement en la chambre de Ruy Gommés, qui loge tout tennant la susd. et y entre par la sienne. Mais led. Prince d'Espaigne demeure continuellement enserré sans sortir ny pouvoir seulement mectre la teste à la fenestre.

Le Roy, son père, fera partir au premier jour le conte de Buendra ou autre personnage de quallité pour aller en Portugal se conjoyr avec le Roy dud. Portugal de quoy il a maintenant le gouvernement de son royaume. Lequel conte luy declairera, comme aussi à la vieille Royne grandmère dud. Prince et au conseil, les raisons dud. enserrement; laquelle Dame Royne a nagueres escript aud. Sr Roy son beau filz que elle viendra voluntiers le veoir pour le consoler et servir comme sa propre mère en la tristesse qu'il porte à cause dud. Prince son filz. J'entends qu'on se passera bien de sa venue et visite. Il m'a pareillement esté dict que certains depputez d'Aragon, Valence et Cathelogne doibvent arriver pour scavoir l'occasion de lad. prinse et supplier pour sa liberté; et que ceste Majesté trouve fort mauvaise telle legation. Je ne scaurois, Madame, proffetizer s'il y aura des gens si curieux de nouveaulté qui veuillent ung jour brouiller la tranquillité de ce Royaume soubz coleur de lad. delivrance. Mais à quelque occasion que ce soit, il fauldra que l'Espaigne sente ung jour sa part des revolutions et esmotions qui travaillent aujourduy le monde. L'on parle que le connestable de Castille a desgorgé quelques propoz sur lad. prinse, dizant qu'il y debvoit et doibt estre appellé

comme le premier des grands qui ont juré led. Prince pour heritier et sucesseur de ced. Royaume. Assez de chozes semblables se vont dizant; desquelles je croy que ced. Sr Roy faict peu d'estime; car tant que Voz Majestez et couronnes serez de bon accord, il ne luy pourra survenir trouble dont il ne vienne à bout. Je ne scay si quelcun le viendra visiter de la part de Voz Majestez pour le consoller de l'ennuy qu'il sent pour sond. filz; tant y a qu'il n'en monstre ung seul semblant de melencollie. Leonard Benavent, Madame, desire qu'il plaize à Votre Majesté vous servir de ses inventions en toute brefveté pour le grand proffict que le Roy y aura sans charge de conscience ni aucun destriment de ses subjectz et attend devotement ce qu'il vous plaira respondre à sa lettre.

Madame, la Royne vostre fille m'a escript ceste après dignée que le Roy Catholique ayant sceu par le menu les parolles dont vous a uzé don Francés, a esté fort marry de ce qu'il s'est ainsi entremeslé envers Votre Majesté, choze que luy mesme n'eust voulu faire ny seullement penser; et ainsi luy a donné charge à elle de vous l'escrire et qu'il escrira aud. don Francés la façon dont il doibt traicter avecques vous, Madame, et combien il a trouvé mauvais ce qu'il vous a dict, estant fasché extremement de l'arrogance dud. don Francés, lequel jaçoit qu'il ayt commandement dud. Sr Roy son maistre de vous remonstrer ce qu'il luy a semblé bon pour son service, il entend neantmoins que ce soit comme la raison requiert et avec tout digne respect.

Du xviij^me fevrier 1568.

45. — A la Royne.

Madrid, 19 février 1568.

Madame, Le Roy Catholique est party cejourduy pour le Pardo, où il sera quatre ou cinq jours. Je suis adverty contre la commune oppinion que l'emprisonnement du Prince son fils n'empeschera point qu'il ne passe en Flandres cest avril ou may prochain; car en laissant la Royne bien accompagnée, ce sera aultant que s'il y demeuroit pour cinq ou six mois qu'il pourra estre absent, veu la devotion que toute l'Espaigne porte à lad. Dame et l'esperance de veoir sortir ung prince digne de succeder, de ceste

groisse ou autre. Lequel passaige semble si urgent et necessaire à ced. Roy et à ses plus privez conseillers pour beaucoup de raisons qu'il le fera sans doubte. Et si je ne me trompe trop lourdement, j'ay oppinion, Madame, qu'il dezire autant votre repoz et la pacification de votre Royaume comme Voz Majestés; car le sien ny ses estats ne scauroient estre exemptz de trouble à present ou pour l'advenir, si vostred. Royaume ne demeure en paix dans soy. J'espere aussi qu'il plaira à Dieu que devant le retour de ceste Majesté, votre amytié [se] fortiffiera davantage par alliance nouvelle, car il y a dequoy, ainsi que j'ay escript dernierement à Votre Majesté.

Du xixme febvrier 1568.

46. — A la Royne.

Madrid, 9 mars 1568.

Madame, Le Roy Catholique m'a faict retarder ma depesche jusques à ce soir pour attendre la sienne qu'il me doibt envoyer du Pardo, où il s'en alla hier; et ira jusques à Escuryal. Il m'a envoyé sur son partement ung advis qu'il a receu de Fonterravie, dizant que, le viij^me^ de fevrier, la paix s'estoit publiée dans Paris et le dixiesme avoit esté revoquée, et que le Roy s'en alloit en personne combatre les ennemys, me mandant led. Sr Roy Catholique dire de bouche que je pouvois considerer par led. advis ung bien prompt et souldain changement comme du jour à lendemain de votre bonne rezollution declairée par le memoire que je luy avois leu le vij^me^ dud. fevrier, mais qu'il loue Dieu de quoy led. accord a esté revoqué tantost après; qu'on peult juger par la contrarieté desd. actes l'estrif continuel qui est entre Dieu et Sathan, dont il espere que le maistre demeurera victorieux et le Roy son bon frère avec la victoire sur ses mauvais subjectz. J'ay respondu, Madame, qu'il est impossible que la publication soit veritable; bien pourroit avoir esté publié de rechef ung pardon general à ceulx desd. ennemys qui se retiroient dans certain jour afin d'affoiblir leur force; et veu que led. advis porte, comme il est croyable, que le Roy mon maistre les alloit combatre, que c'est monstrer evidentement à tout le monde le zelle que Sa Majesté porte à la querelle de Dieu et à sa propre reputation; ce qu'il ne

pourroit à meilleurs enseignes qu'en adventurant sa vie et sa couronne. Le Sr Roy Catholique sera de retour dans quatre jours; et s'il est ainsi que vous aiez consenty que le Roy aille luymesme contre les ennemys, vous l'aurez faict avec très grande occasion. Aussi m'a semblé bien que celluy qui ne l'ira servir en telle journée, s'il le peult faire, sera malheureux; et lesd. ennemys meriteront toutz les vitupereux tiltres des plus meschantz hommes qui furent oncq et la punition de mesme, s'ilz ne se viendront humilier et rendre incontinent aux piedz de Sa Majesté comme à leur souverain seigneur.

Dud. ixme mars 1568.

47. — A la Royne [1].

Madrid, 17 mars 1568.

Madame, Ceste depesche va pour satisfaire à ce que le Roy Catholique m'a faict dire par Saye[s], qu'il dezire fort qu'il plaise au Roy et à vous luy accorder traicte de bledz de vostre Royaulme pour subvenir à ses subgectz qui sont à la faim. A quoy, Madame, je n'ay vollu faillir de supplier très humblement qu'il soit le bon plaisir de Voz Majestés gratiffier et contenter ced. Sr Roy de telle quantité de bledz qu'il sera possible sans incommoder voz subgectz aussy. Car aussy bien avez vous beau deffendre qu'ilz ne transportent les bledz de vostre Royaulme soit de Bretaigne ou d'ailleurs, pour ce que tousjours y en a il qui trouvent moyen d'en tirer pour en secourir voz voizins, dont ils ne peuvent après jouyr de leur argent s'ilz ne le convertissent en aultres marchandises; auquel compte les bledz sortent de France par ung moyen ou aultre et n'y rentre pas un escu estranger, comme il fera par cested. permission reciprocque : car il sera donné congé aux marchantz Espaignolz qui l'iront achepter de tirer d'Espaigne les deniers à eux necessaires pour led. achapt et aux François qui le porteront par deça d'en rapporter le prix en or ou en argent, ainsy qu'ils vouldront après avoir debité leursd. bledz. Ce, Madame, que l'ambassadeur de ced. Sr Roy vous representera plus expressement, car son maistre le luy escript; et croy que pareil-

[1] Autographe, Bibl. Nat., Ms. fr. 16103, f° 372.

lement il en prie Voz Majestés par lettres particullières selon le dire dud. Sayes.

Madame, lendemain que mon secretaire partist d'icy avec ma derniere depesche, arriva le courrier de l'ambassadeur de Portugal qui me donna celles qu'il a pleu à Voz Majestés me faire du xiij et xxiij^me^ de febvrier. Je fuz l'onzieme du present vers la Royne Catholique luy porter celles qui s'adreçoyent à elle : par où Sa Majesté a peu veoir qu'il se parloit de donner bientost une bataille et non de faire la paix. Et ce qui m'a bien pleu, Madame, c'est d'avoir veu que le Roy n'iroit point hazarder sa persone en lad. journée comme l'on asseuroit avoir esté crié publiquement dans Paris le xme dud. febvrier, choze que je ne pouvois croire que Vostre Majesté eust consenty sans très grande occasion, ny de donner lad. bataille, que ce soit à l'extrémité ou avec toutz les advantages que voz bons chefz scauroient dezirer. Et vous puis, Madame, temoigner que lad. Dame Royne se porte fort bien de sa groisse. Elle a esté ce jourd'huy au monastère de la Princesse où elles ont disné; et la portent deux home[s] par la ville sur une chaire ou quand elle va s'esbatre; et ne va plus en lictiere. Mesdames les Infantes sont en bonne santé semblablement. Au reste, Madame, led. Sr Roy Catholique sera demain de retour d'Escuryal, à ce que led. Sayes m'a dict. Mais que j'aye parlé à luy je ne la ferai trop longue sans vous depescher ung des miens avec ce que je pourray apprendre de nouveau en ced. retour, ne volant oblier à vous dire que led. Sayes m'a confirmé par jurement que pour tout certain le Roy son maistre faict estat de passer en Flandres ce may prochain; ce qu'il fera declarer aux ambassadeurs et aultres qu'il ne tardera longz jours, et menera beaucoup de sa noblesse en bon equippage de guerre, mais non plus de trois mil homes de pied que le duc d'Alve luy a demandez.

Je prie Dieu qu'il vous maintienne et conserve par très longues années en très accomplie santé et prosperité. De Madrid, le xvij^me^ de mars 1568.

Vostre très humble, très obeyssant et très obligé subject, vassal et serviteur.

FORQUEVAULX.

48. — A la Royne[1].

Madrid, 26 mars 1568.

Madame, Voz Majestés auront receu de ceste heure ou recevront bientost ce que je leur ay escript du xvij de ce mois, accompaignant les lettres du Roi d'Espaigne qui vous prie luy accorder une traicte de bledz pour des subgectz qui sont à la faim; et puisque j'ay veu que Vostre Majesté ne donne credit à ce que je vous ay escript de la santé de la Royne Catholique, je faiz partir ung des miens avec ceste depesche, qui vous en certiffiera myeulx. Mais j'ay, Madame, à me plaindre de quoy il ne m'est respondu à ce que Benavent offre de vous faire toutz d'or; lequel me demande souvent si j'ay eu responce de ses letres pour savoir si son dire vous plaist ou non; car s'il ne passe en France, il est demandé du Pape qui le veult retirer à Rome, comme j'ay veu par letres qu'on luy a escript. Je vous en ay donné advis par deux fois; et ne se perdroit beaucoup de temps à commander me faire entendre votre volunté; et d'aultres chozes scay je vous avoir escriptes concernantz vostre service dont je n'ay peu avoir mot de responce; qui me donne à pencer que mes propoz ne vous plaisent guere, et moy possible moins; qui est trop grand malheur pour moy; car je fais ce que je scay et puis de vous bien servir. Quant aux nouvelles qu'on dict en ceste court, Madame, les aulcuns plus prochains de ceste Majesté Catholique parlent d'aller en Flandres, si l'armée turquesque ne sortira point et que le Roy d'Alger n'aille sur Oran, ce pourroit bien estre comme du semblant de l'année passée qu'il donna la baie à tout le monde. Le restant va par la letre du Roy, en atendant de vous povoir faire plus ample depesche selon les advis qui viendront de vostre cousté, Madame, et d'ailleurs.

Madame, je prie Dieu qu'il vous doint très heureuze, très contente et très longue vie. De Madrid, le xxvj^me^ de mars 1568.

Vostre très humble, très obeyssant et très obligé subgect, vassal et serviteur.

FORQUEVAULX.

[1] Autographe, Bibl. Nat., Ms. fr. 16103, f° 377.

49. — A la Royne [1].

Madrid, 7 avril 1568.

Madame, Si le s^r de Montmorin eust tardé encore ung jour à venir, je faisois partir ung de mes gens avec une depesche du xxvj de mars; mais il est arrivé le xxvij^me dud. mois. Nous fusmes lendemain chez la Royne et ne peusmes avoir l'audience du Roy d'Espaigne jusques au deuxieme du present. Il vous scaura, Madame, très bien redire les propoz qui sont esté dictz et responduz. Je tesmoigneray seullement qu'il s'est acquicté si bien à l'endroit de ces Majestés Catholiques qu'il n'eust esté possible de myeulx. Aussi a il veu lad. Dame Royne toutz les jours, qui a prins grand plaisir d'entendre de luy beaucoup de particularités et mesme de la santé du Roy et vostre. Et se luy et moy fussions esté creuz, il seroit bien avant de son retour. Tant y a que à cause d'une sciatique qui est venue à la main droicte du Roy vostre beau filz, il a esté retardé; car Sa Majesté a esté saigné et n'eust peu escrire ne signer ses letres; de sorte qu'il sera escuzé envers Vostre Majesté s'il n'escript de sa main pour ceste fois. J'entendz, Madame, qu'il a donné ordre que le duc d'Alve n'aura point faulte d'argent; car Sa Majesté luy a faict provision de deux millions d'or par banque sur la foire passée et prochaine de Medine del Camp, dont en fault deduyre cent cinquante mil escus que les gens du conte Palatin ont retenuz aux facteurs de Lutien Centurion et de Constantin Gentil, lesquelz pour frauder les daces [2] du passage par la terre dud. Palatin avoyent caché lad. somme dens des quaisses pleines de velours, qui tombe toutesfois sur les coffres desd. Gennevois et non de ced. Sr Roy.

Madame, je prie Dieu qu'il vous vueille conserver très longues années en très acomplie santé et prosperité. De Madrid, le vij^me d'avril 1568.

Vostre très humble, très obeyssant et très obligé subgect, vassal et serviteur.

FORQUEVAULX.

[1] Autographe, Bibl. Nat., Ms. fr. 16103. f° 381.
[2] Impôt, tribut, droit de passage.

50. — A la Royne [1].

Madrid, 20 avril 1568.

Madame, Ung marchant morisco, natif et habitant de la ville de Grannade, avoit faict forger quatre cens grandz costeaulx d'un pied et demy de long, larges, poinctus et trenchantz, qu'il n'y manquoit rien, et tous pour estre emmanchez d'une hante comme pertuzanes, disant qu'il les voulloit vendre à ceulx qui ont des arbres fruictiers dont led. Royaulme abonde pour coupper les branches superflues en bons mesnagers; lesquels costeaulx eussent servy comme demy espée et les porter à couvert soulz la cappe. L'artizan, Madame, qui est espagnol et chrestien, estoit sollicité et pressé dud. marchant de luy faire aultre plus grand nombre desd. cousteaulx à toute dilligence; laquelle presse et quantité luy ouvrirent les yeulx de soubspeçonner qu'il y avoit quelque maulvais dessain, car de plus environ deux mil moriscos des villages circunvoizins ou davantage s'estoyent retirez en lad. ville à douze et vingt à la fois, alleguant qu'ilz ne povoyent souffrir les insolences qui leur estoyent faictes en leurs maisons par les soldatz qui attendoient de s'embarquer à Malgue, et aultres gens d'ordonnance; lesquelz villageois se logeoient chez les aultres morisques habitantz dud. Grannade; et ne restoit que lesd. ferrementz pour executer leur entreprinse en ceste Sepmaine Saincte, quand led. coustellier espaignol fut denoncer au corregidor de lad. ville, qui est comme bailly ou seneschal, sond. soubspeçon; lequel corregidor feist apeller led. marchant morisco et l'examiner si curieusement qu'il a confessé que bien douze ou xv mil morisques dud. païs avoyent conjuré de s'eslever par armes et saisir toutes les villes et places qu'ilz eussent peu, et mesme s'emparer d'une partie de lad. ville qui est forte et s'apelle Albayzin, et tuer toutz les chrestiens pour s'esquipper de leurs armes et demeurer les maistres jusques à l'arrivée du secours que le Roy d'Alger leur debvoit envoyer sur trente deux galliotes au port d'Almerie, qui n'est que à douze ou quinze lieues dud. Grannade; lequel Roy d'Alger, pour couvrir son dessain, faisoit

[1] Autographe, Bibl. Nat., Ms. fr. 16103, f° 387.

semblant de voulloir aller assaillir la ville de Oran; mais on cognoist que ses apprestz tendoyent à passer aud. païs de Grannade avec l'ayde desd. morisques et de ceulx de Valence mectre la guerre dens ce Royaulme où toute la Morisme de Barbarie eust accorue et le Turc leur eust aydé. Dieu a faict tant de grace au Roy Catholique de rendre vaine lad. conspiration, dont l'advis luy veint le xij du present; et lendemain le marquis de Mondeze, visroy dud. Grannade, s'y en alla par la poste, car il se trouvoit en ceste court; et l'on s'asseure bien qu'il y remediera facillement, mesme pour deffaire et prendre les conspirateurs qui se voyant descouvertz ont gaigné la montaigne, et n'ont sinon peu d'arbalestes ny d'aultres armes, car on les a tenuz subgectz de tout tempz de peur de rebellion et payeront richement la poursuyte et la follie, car il y a parmy eulx beaucoup de bons marchantz. Ce, Madame, que je n'ay vollu faillir de faire entendre presentement à Voz Majestés par ung courrier qui va en Flandres. Bien je vous escriptz l'histoire pour telle qu'on me l'a donnée.

Au reste, le courrier qui fut envoyé en janvier à l'Empereur pour l'advertir de l'enserrement du Prince d'Espaigne, est de retour depuis le xiiij^me^ de ced. mois. Il s'est laissé entendre que lad. nouvelle a esté fort aygre aud. Sr Empereur, à l'Imperatriz et à toutz les aultres de lad. court. Si je pourray scavoir davantage de ce faict, Vostre Majesté le scaura par ma première depesche. Je m'asseure aussy que la Royne vostre fille vous escript de ses bonnes nouvelles par ced. courrier et la duchesse d'Alve. Lad. Dame Royne a des deffailliments et esvanouyssementz de deux en deux jours, qui est preuve manifeste de sa groisse. Le Roy son mary sera de retour d'Escuryal le xxiiij du present. Ilz font estat d'aller passer une partie du mois de may à Aranchoiz. Je n'escriptz point au Roy par ceste depesche, ne scachant rien de nouveau. Le marquis de Pesquaire s'acheminera lendemain de Quasimodo pour aller par mer à Gennes et de là en Lombardie prendre sa feme qu'il menera en Sicille. Don Diego de Mendoce partira en bref pour Laredo et la Coroigne licentier ou retenir la flotte; et jusques alors ne sera possible d'entendre si le voyage de Flandres se fera ou non; lequel neantmoins ceste Majesté veult qu'on tienne pour cer-

tain. Aussy font le prince d'Evolly et aultres de son conseil.

Madame, je prie Dieu qu'il vous vueille conserver et maintenir très longues années en très acomplie santé et felicité. De Madrid, le xxme d'avril 1568.

Vostre très humble, très obeyssant et très obligé subgect, vassal et serviteur.

FORQUEVAULX.

51. — A la Royne.

Madrid, 24 mai 1568.

Madame, S'il n'y a que les grandz et riches seigneurs qui soient dignes de voz charges honnorables, je n'ay que faire d'y aspirer, car je suis des petitz et pouvres. Mais si Voz Majestez les donnent pour honnorer et recognoistre une longue servitude et en intention d'en estre serviz bien et fidellement, j'ay raison d'y pretendre; car j'ay desja servy quarante trois ans passez et faicte experience de ma fidellité, par ce que toutz les estaz et offices convenables à homme de ma robe, soit pour la guerre, ambassades et finances ou autres dignes commissions, je y suis esté employé avec honnorables conditions et rendu bon compte de toutes, comme je m'oze venter que, moyennant l'ayde de Dieu, je m'acquicteray encore mieulx de celle que je dezire à present, s'il plaira à Votre Majesté me la faire donner : c'est, Madame, la charge et lieutenance de Languedoc, s'il est ainsi que Monsr de Joyeuze la remect ès mains du Roy, comme je suis esté adverty depuis ma derniere depesche du xxj de ce mois; car il est vray, Madame, qu'en l'année mil cinq cens cinquante sept, estans Voz Majestez à Rheims, qu'il pleust au feu Roy Henry votre seigneur m'envoyer aud. Languedoc pour gouverneur de Narbonne par l'advis et moyen de feu Monseigneur le connestable, Sa Majesté et mon dict s^r^ m'asseurèrent de bouche que je succedois à la mesme charge en lad. ville et aud. gouvernement de Languedoc, comme l'avoit mon predeccesseur père dud. s^r^ de Joyeuze, lequel commandoit comme lieutenant de Sa Majesté en absence de Monsr le conte de Villars. Laquelle parolle n'eust effect à cause de l'aliance que ced. s^r^ de Joyeuze print tost après; et il en avoit, incontinent après avoir perdu sond. père, faict mectre le propoz en avant par

le feu bailly Berthereau à mon dict s^r le conte de Villars, ainsi qu'il s'en peult souvenir, pour par ce mariage obtenir les honneurs et faveurs qu'il a receu; de quoy je ne suis ennuyeulx ne marry. Toutesfois, Madame, puisque l'occasion se presente de pouvoir acomplir la dicte promesse et m'obliger de plus en plus à votre service, je vous supplie très humblement me favorizer tant que lad. lieutenance me soit donnée, voullant bien croire que Monsr le mareschal de Dampville le trouvera fort bon, s'il cognoist que Votre Majesté l'ayt agreable; car je suis de ses humbles serviteurs; et il l'est tant de Voz Majestez qu'il preferera votre service à l'affection qu'il pourroit avoir vers quelcun autre de plus grandz biens et merites que moy; toutesfois je ne luy en escris point.

Madame, j'asseureray à Votre Majesté pour fin de la presente que la Royne votre fille se porte fort bien, ainsi que je viens de scavoir par son appoticaire; et depuis que elle partit d'icy, n'a eu esvanouissement mais Sa Majesté ne peult vivre sans veoir les Infantes, qui sera cause que elle partira d'Aranchoix d'aujourduy en huict jours pour arriver le premier du prochain en ce lieu. Au reste elle se gouverne tousjours en femme grosse; Dieu veuille qu'elle le soit et d'un beau filz. Le Roy Catholique deslogera led. jour aussi pour s'en aller à Escuryal faire la Penthecoste devant que venir à Madrid J'ay sceu que la principale occasion que ait le duc d'Alve de faire instance pour son congé est que de ce cousté luy a esté retrenché une bonne somme de l'estat qu'il avoit en Flandres, ce qu'il ne peult souffrir patiement et ses amys en donnent le tort au susd. cardinal et à Ruy Gommés qui luy ont presté lad. charité; car ilz sont une mesme choze contre la maison d'Alve.

De Madrid, le xxiiij^me de may 1568.

52. — A la Royne[1].

Madrid, 30 mai 1568.

Madame, Combien que la Royne, vostre fille, ne vous escrive point par ceste depesche, je ne veulx toutesfois faillir de vous

[1] Autographe, Bibl. Nat., Ms. fr. 16103, f° 404.

asseurer de son bon portement par le rapport que j'en ay chacun jour; et m'a escript d'hier que elle sera de retour en ce lieu le premier de juin, faisant estat de venir demain au giste à demy chemin d'Aranxois et d'icy. Le Roy Catholique arrivera lendemain. La princesse y fera quelque sejour avec les Princes de Boheme, pource que don Hernest qui avoit gardé quatre ou cinq jours la fiebvre quarte l'a perdue aud. Aranxois, et n'en bougeront qu'il ne soit bien confirmé. Mesdames les Infantes scay je que elles se portent bien, car je les envoye visiter souvent. Mais lad. Dame Royne est en merveilleux travail de son esprit pour la malladie de Vostre Majesté, qu'il n'y a remede de l'asseurer de vostre convalescence si elle ne voit de voz letres; et m'a commandé et prié de vous depescher ce courrier vollant, afin de scavoir au vray l'estat de vostre santé. A quoy, Madame, ne m'a semblé que je deusse desobeyr, et le fais en bonne esperance qu'il aura pleu à Dieu de faire la grace à toutz les bons de vous restituer en aussy ferme santé devant l'arrivée de ced. porteur par della comme Vostre Majesté fut oncq.

Madame, je supplie devotement à sa divine bonté que ainsy soit et de vous donner très longue vie. De Madrid, le trentieme de may 1568.

Vostre très humble, très obeyssant et très obligé subgect, vassal et serviteur.

FORQUEVAULX.

53. — A la Royne [1]

Madrid, 3 juin 1568.

Madame, Ce porteur n'attendoit que la depesche du Roy d'Espaigne par le secretaire Cayes pour partir avec la mienne, quand le courrier du sr don Francés d'Alava veint le trentiesme du passé ; lequel asseura qu'il portoit une lettre de vostre main à la Royne, vostre fille, l'asseurant de vostre santé, qui nous a esté, Madame, une très dezirée nouvelle ; et m'a fait retarder ma depesche jusques au retour de lad. Dame, à qui je fuz hier baizer les mains; laquelle m'a dict que vostre lettre l'avoit remise de

[1] Original, Bibl. Nat., ms. fr. 16103, fo 409.

mort à vie; neantmoins qu'il ne luy suffist point d'une seulle lettre, ains m'a commandé et prié vous envoyer incontinent mond. courrier avec ses lettres, afin d'avoir assurance plus certaine de vostre entiere guerison. A ceste cause, Madame, je faiz partir ced. courrier à toute dilligence, priant Dieu de tout mon cueur qu'il trouve et vueille longuement conserver Vostre Majesté en aussi bonne disposition que voz bons serviteurs dezirent et leur faict bien bezoin, nommement à moy pour ung. Lad. Dame Royne me dizoit hier que vous, Madame, luy avez escript que elle n'est point grosse. Toutefois elle scait bien que ceulx qui vous l'ont donné entendre s'abuzent; car elle l'est certainement; et m'allegua que après avoir disné, le mesme jour, elle estoit demourée esvanouye plus d'une heure; et sent remuer son enfant fort souvent, ainsi que je croy qu'il vous sera respondu par sad. lettre; de sorte, Madame, qu'il ne fault plus mectre en doubte ce qui est si evident; car medicins et ses dames le tesmoignent. Sa Majesté m'a dict aussi qu'il n'est venu de lettre de l'Empereur il y a plusieurs jours; les Princes ses enfants ne bougent encore d'Aranxoix d'avec la Princesse leur tante. Le Roy Catholique fera la Penthecoste au monastaire d'Esperance, puis s'en viendra icy.

Madame, je prie Dieu qu'il vous vueille maintenir et conserver très longues années en très accomplie santé et felicité. De Madrid, le troisiesme jour de jung 1568.

Vostre très humble, très obeyssant et très obligé subgect, vassal et serviteur.

FORQUEVAULX.

54. — A la Royne.

Madrid, 25 juin 1568.

Madame, Il vous plaira entendre par les lettres de Monsr de Graignague son arrivée en ce lieu, qui fut le xv du present; et m'avoit communiqué sa creance; nous fusmes le xvj^me baizer les mains à la Royne et lendemain du sacre à l'audience du Roy Catholique. J'escriptz au Roi l'honneur qui a esté faict au s^r de Graignague à l'aller et au retour. Votre Majesté sera servie de faire uzer de quelque honneste traictement à Monsr de Chelles,

lieutenant de la garde flamande et parent, comme je croy, du feu conte de Hornes; lequel va de la part de ced. Sr Roy viziter Voz Majestez et en special à vous, Madame, pour le grand contentement qu'il a et toute sa court pour votre santé. Je ne diray rien de lad. Dame Royne, car Votre Majesté le croyt assez et ny est bezoin que je die l'occasion que j'ay d'en louer Dieu. Mais il est vrai, Madame, que vous estes tout mon bien; car je sertz ung maistre qui ne m'a quasi jamais veu; aussi ay je perdu presque tous les s^rs qui me portoient bon voulloir et qui de certaine science pouvoient rementevoir et tesmoigner à Sa Majesté des services que j'ay faictz aux Roys de glorieuze memoire ses ayeul et père; de sorte qu'en Vostre Majesté consiste tout ce que je puis esperer du passé et de l'advenir.

Ne voullant faillir, Madame, à vous dire que mon courrier qu'il a pleu à Votre Majesté me renvoyer a été icy le xxj^me. J'ay donné lendemain vos lettres à la Royne votre fille et croy que Sa Majesté vous y faict response par led. s^r de Chelles. Le Roy Catholique partit le xixme pour Escuryal y translater ung bras de Saint Laurens que Monsieur de Savoye luy a envoyé; de retour qu'il soit, je luy feray entendre la bonne volunté que le Roy porte au bien de ses affaires, suivant qu'il a pleu à Sa Majesté me commander du xiij^me; et vous asseureray de nouveau que lad. Dame est grosse; mais ce n'est pas de si long temps comme elle cuydoit; il s'en pourra faillir deux ou trois mois. Et ne veulx oublier que le dict Sr Roy Catholique fut à la procession le jour de la Feste Dieu, qui dura plus de deux heures, et tousjours teste nue, quelque fort soleil qu'il feist; il avoit le cardinal Spinoza à sa main gaulche demy pas plus arrière que Sa Majesté. Le nonce du Pape, moy, les ambassadeurs de Portugal et de Venize fusmes appelez pour nous y trouver, ce que je n'avois encore veu; et marchasmes après led. Sr Roy tous quatre d'un renc. Le s^r de Polonie, qui est venu traicter pour son roy du recouvrement du duché de Bar en Naples et des arrerages, n'y fut point, ne celluy d'Angleterre; auquel ambassadeur d'Angleterre fut commandé il y a quelques mois se retirer à ung village nommé Varages, à dix lieues d'icy, pour ce qu'il luy est imputé d'avoir mal parlé du Pape et croy qu'il s'en retournera vers sa maistresse. Toutesfois elle envoyera ung autre en son lieu. Et dans quatre jours ou cinq partira d'icy

don Guirault d'Espes, gentilhomme cathelan de l'ordre de Calatrave, pour aller rezider ambassadeur au dict Angleterre: qui est un docte et vertueux gentilhomme, selon que j'ai entendu. Je ne scaurois dire si celluy qui est là maintenant sera envoyé à Venize comme l'on dict. Au demeurant j'ay baillé à la Royne, votre fille, la lettre que vous escrivez à la duchesse d'Alve, qui doibt arriver icy ce jour present; et ne debvez doubter que vos conseilz ne soient ensuiviz et observez pour le regard de la groisse de lad. Dame Royne, quand il sera temps; et cependant elle se gouverne saigement le possible. Madame l'Infante Yzabeau s'est trouvée mal d'une fiebvre et fleuz de ventre; on lui a rendu le laict et depuis en çà elle n'a nul mal.

Madame, aussi bien me pourroit donner le Roy quelques offices de conseiller au parlement de Tholose pour me satisfaire de ce que Sa Majesté me doibt, comme il en a donné à d'autres, à qui Sa Majesté ne debvoit rien. Je vous supplie très humblement, Madame, aquicter votre promesse de si long temps; car il me fault satisfaire mes crediteurs de ce qui m'est deu. Pour l'honneur de Dieu, faictes y mectre une bonne fin et qu'il ne me soit plus uzé de longueur; car je suis meilleur serviteur de Voz Majestez que celluy ou ceulx qui empeschent que je ne sois satisfait.

De Madrid, le xxvme juin 1568.

55. — A la Royne.

Madrid, 25 juin 1568.

Madame, Nous fusmes Monsr de Graignague et moy, le xx du present, vizite^r^ le prince Ruy Gommés de la part de Voz Majestez; et entre autres propoz, il nous respondit n'y avoir lieu de prier le Roy Catholique son maistre d'envoyer un gentilhomme vers l'Empereur pour tenter du mariage; car entre eulx negocient par lettre de leur main quelque grand negoce qui se offre; et seullement par le courrier qu'ilz envoient y a une petite lettre à leur ambassadeur, luy mandant de presenter leur depesche et soliciter la response. Par quoy ce Sr Roy n'a que faire d'envoyer aucun gentilhomme, comme le s^r^ de Graignague demandoit; et nous a reppliqué ce que je vous ay remonstré par ma lettre secrete du

xiij d'avril, qui je pense vous fut donnée par le s^r de Montmorin; c'est, Madame, de ne debvoir depescher de votre part vers l'Empereur, car led. Ruy Gommés vous conseilloit et est encore d'oppinion qu'il le fault negotier de ce cousté sans vous en adrecer ailleurs, pource que luy et l'Imperatrix qui peult beaucoup en ce faict et le dict Sr Roy Catholique parlent d'une bouche; et ne doubtez, Madame, que l'Empereur n'escrive par deça les propoz que Votre Majesté luy aura faict ou fera tenir; de sorte qu'il ne fault que vous faictes scavoir à l'ung sinon ce qu'il vous plaira estre sceu des deux ou des trois; par ainsi il me semble que Votre Majesté doibt tenir ceste voye de deça où vous avez la Royne si affectionnée qu'il seroit impossible de plus; et par cent considerations le Roy son seigneur doibt aultant dezirer que ce mariage s'effectue comme Voz Majestez; et le dezire, comme je croy; me remectant du surplus sur ce que led. de Graignague en escript et dira plus amplement à son retour, qui sera après le retour du courrier qui fut depesché tantost après que j'escriviz à Votre Majesté du viij de may; car lad. Dame Royne a esté d'avis et moy aussi d'atendre led courrier, afin d'en porter une bonne rezolution à Voz Majestez; et je seray fort trompé si ced. Sr Roy ne passera en aoust en Flandres où il aura meilleure commodité et Voz Majestez semblablement de proceder et passer oultre en ce traicté que de si loing. Il est vray que lad. Dame Royne vous y fera grand faulte; car elle ne bougera d'Espaigne. Ne voullant oblier à vous advertir, Madame, que le Roy votre beau filz a demandé à lad. Dame et Sa Majesté à nous, pour quelle raison led. de Graignague ne luy avoit parlé d'escrire à l'Empereur par mesme moyen pour le party de Madame soeur du Roy avec le Prince don Ridolfe, veu qu'il s'en est traicté d'autres fois. Nous nous sommes escuzés sur l'obly à cause de votre malladye; mais il n'y auroit heu sinon tout bien qu'il eut pleu à Votre Majesté me respondre et commander s'il y avoit lieu de s'en dissimuller ou d'en poursuivre le propoz; car la Royne, votre fille, dict vous avoir escript deux fois et moy en deux lettres secrettes, par lesquelles, de son commandement, je vous ay donné advis que ced. Sr Roy deziroit et voulloit traicter des deux mariages susdicts par mesme moyen; et j'ay opinion qu'il en aura escript à l'Empereur; par quoy ayant veu que led. de Graignague n'avoit commission

de luy en parler, sera esté assez pour luy donner à penser que vous ne voullez de don Ridolfe, ains du Roy de Portugal; qui est une choze, je m'en asseure, que ceste Majesté ne vouldroit pas; car il veult la seconde dud. Sr Empereur pour le Roy de Portugal. Aussi est ce que de vous monstrer trop affectionnée aud. mariage pour le Roy pourra estre cause qu'on vous demendera des conditions desraisonables. Quant à remercier le prince Ruy Gommés pour les bons offices qu'il a faictz, comme il a pleu à Votre Majesté me commander du xiij de ce mois par la lettre de votre main, je n'y feray faulte, et sera de moy à luy sans autre adjoint; car je dezire scavoir de luy si son maistre passera en Flandres; et de moy, il me le semble; de tant plus que je voy qu'il s'en dissimulle et qu'il faict ce qu'il peult pour en oster l'opinion au monde si ce voiage se faict.

Vous scavez, Madame, que je suis à la fin de mon trienne; et puis qu'il ne vous a pleu me fier la poursuite entière de ced. mariage du Roy auprès de ceste Majesté, je n'y suis point neccessaire. Je loueray bien Dieu toutefois de quoy j'en ay mis le premier le propoz en termes par sa saincte inspiration, et loue aussi de ce que Votre Majesté m'a cogneu veritable par les lettres que don Francés d'Alava vous a données : vous asseurant que son maistre avoit depesché vers l'Empereur, ainsi que je vous avois escript. Estant donc l'amytié de toutes Voz Majestez si bien enracinée et en chemin de durer à jamais entre vous et les votres, il est temps qu'il plaize au Roy et à vous, Madame, me renvoyer à Narbonne y achever le reste de mes jours.

De Madrid, le xxvme jour de juin 1568.

56. — A la Royne.

Madrid, 21 juillet 1568.

Madame, Si j'ay escript à Votre Majesté du deux de ce mois qu'il y avoit des apparences pour donner à penser que le Roy Catholique passeroit en Flandres, je changeray de langage par ceste cy; et diray que luy estant arrivé en ce lieu le xiij du present avec la goutte à ung pied, tout led. bruict s'est esvanouy; et tient on qu'il ne bougera de Madrid de tout le mois d'aoust. Sa Majesté uze de grand regime et de fomentations pour desseicher lad.

goutte, laquelle l'a laissé et n'en sent point de doleur. Si est ce qu'il demeure tout le jour sur une chaize sesjournant sond. pied, et ne s'est laissé veoir à nul ambassadeur depuis son retour. Nous aurons l'audience Monsr de Gragnague et moy quand il sera bien guery; et ce retardement est cause que je n'ay depesché plustost vers Voz Majestez, car le s^r de Gragnague attendoit son congé de jour en jour, ainsi, Madame, qu'il vous escript. Ce sera doncq pour après le retour du courrier d'Allemaigne qui ne peult tarder à venir, dans quinze jours au plus loing; et cependant je n'ay voullu faillir de faire entendre à Voz Majestez par mon courrier ce retardement et l'estat de la santé de ces Majestez icy. Vous advisant, Madame, qu'il m'a esté dict que ce Roy demeure fort triste et melancolique et tout chagrin. On ne scait si lad. goutte en est cause de peur que l'Empereur son père la luy ait laissée pour heritage, ou si c'est que ses affaires vont autrement qu'il ne vouldroit; m'ayant dict davantage celluy qui m'a descouvert sa tristesse, qu'il pense que une bonne occasion en soit qu'il se veoit pressé de votre cousté de declarer quelle est son intention touchant le mariage de sa niepce avec le Roy. Ce qu'il faict à grand regret et son corpz defendant, car seroit content de temporizer ung an ou deux en ces traictez, pour faire ses affaires. Je ne scaurois quand à moy deviner ses intentions; mais à grand peine m'en eust parlé le prince d'Evoly, sans le sceu de son maistre ny son maistre lui en auroit donné charge s'il n'y eust cognu son advantage; toutesfois à la response qu'il vous fera par led. de Graignague se pourra comprendre de quelle volunté il va en ce faict. Au reste, Madame, le bruict est tout commun en ceste court que led. s^r de Gragnague attend la rezollution que le courrier portera; et aucuns des ambassadeurs m'ont demandé s'il estoit venu par deça pour traicter dud. mariage; je leur ay respondu que non, et qu'il n'atend icy sinon que led. Sr Roy nous donne audience pour prendre congé de luy. Et debvez scavoir, Madame, qu'il n'est pas content du cardinal de Portugal, qui veult gouverner les affaires du royaume soubz l'autorité du Roy son nepveu qui le veult ainsi, sans que la Royne sa grandmère puisse entrer au conseil ny entendre les negoces qui se traictent où Castille a interest; et j'entendz que tout Portugal dezire votre alliance et non celle d'Allemagne; desquelles chozes

le Roy votred. beau filz a grand travail en son esprit, ne pouvant venir à bout de ses dessains. Et serois d'oppinion, Madame, quoyque led. Ruy Gommés conseille, comme j'ay escript à Votre Majesté du xxvme de juin, de ne vous arrester pas tant du tout aux moyens de ced. Sr Roy, si vous cognoistrez par sa response qu'il vueille alleguer la conclusion, que Votre Majesté ne le face negotier et traicter envers le mesme Empereur, lequel, à mon advis, ne se sera tant rendu subject ny aura vollu se geter si fort ès bras ny en l'arbitre de ced. Sr Roy qu'il n'ayt reservé à soy quelque puissance et liberté pour vous gratiffier et faire cognoistre sa bonne volunté, et qu'il se doibt estimer heureux d'acquerir ung si grand Roy pour son amy; estant d'aultre part à conter en consideration que si le Prince d'Espaigne mouroit, comme en ceste propre heure il n'en est pas beaucoup loing, led. Empereur et Roy Catholique seront contraintz de vous rechercher et prier pour led. mariage; car il n'y a party pour lad. Dame si convenable que celluy du Roy; et elle qui a desja dix neuf ans, perdra de sa beaulté; ce que led. s^r^ Empereur a souvent remonstré à ced. Sr Roy Catholique, afin de venir à l'effect des nopces du Prince d'Espaigne devant son emprisonnement.

De Madrid, le xxj^me^ juillet 1568.

57. — A la Royne.

Madrid, 21 juillet 1568.

Madame, J'avois esperance qu'il plairoit au Roy Catholique, à son retour d'Escuryal, que Monsr de Gragnague print congé de luy; et n'eussions pas attendu son retour, si la Royne votre fille eust trouvé bon que fussions allés aud. Escuryal; ce qu'elle a tousjours dissuadé, car scait elle bien que la dicte Majesté ne prend point plaisir que les estrangers l'aillent veoir aux champs. Son retour, Madame, a esté le xiij de ce mois, comme j'escriptz au Roy, et croy que lad. Dame Royne vous escript que elle a esté d'advis que led. s^r^ de Graignague attende le courrier qui fut depesché desja en may vers l'Empereur; ce que je suis esté pareillement d'opinion, puisqu'il a tant attendu; car led. courrier ne scauroit tarder au pis plus de quinze jours. Et si plustost eussions sceu ceste leur deliberation, j'eusse depesché plustost ce courrier vers Voz Majestez les

advertir en quel poinct se trouve lad. Dame Royne qui est subjecte aux desvoyementz, lesquelz luy viennent au commencement par une tristesse qui la contraint de pleurer sans scavoir pourquoy et cella luy est advenu quelques fois; qui est grand signe qu'elle est enscainte d'un filz, selon le dire des femmes qui s'y entendent; car en ses autres groisses elle ne faisoit pas ainsi; mais Sa Majesté ne scait respondre de quel temps elle l'est encore; qu'on pense bien que c'est pour le moins du vjme de may en çà. J'ay donné charge à son apoticaire de vous faire ung discours de l'estat auquel se trouve lad. Dame, puisque les medicins du Roy Catholique et les siens sont mortz ou en cela qu'il n'en a plus qui guere vaille. Je luy ay demandé si elle seroit contente que Votre Majesté luy en feist venir ung francois; ce qu'elle ne veult entendre nullement, bien asseurée qu'il n'y en a point faulte en Espagne; et la duchesse d'Alve lui en faict venir ung qui a nom Jehan Maldonado, lequel demeure aud. Albe, qu'on estime fort suffizant. Lad. Dame m'a mandé ce matin qu'elle a eu la migraine ceste nuict et ne pourra escrire que cella ne l'ayt laissée, me priant de retenir mon courrier jusques à ce qu'elle m'en advertisse; à quoy j'obeiray. Mais je m'asseure que ce commandement vient du Roy son mary, qui ne veult pas que la nouvelle courre du pouvre estat où le Prince son filz est, lequel s'en va mourant et ne scauroit estre en vie d'icy à trois jours; parquoy je voy que ceste depesche ne partira sitost comme je pensois.

De Madrid, le xxjme juillet 1568.

59. — A la Royne.

Madrid, 26 juillet 1568.

Madame, Il y a seize ans qu'il pleust au feu roy Henry votre seigneur me mectre de sa chambre de son propre mouvement pour recognoistre qu'il avoit agreable le service que je luy faisois à Parme et en Itallie; et tousjours de son temps je fuz payé à douze cens livres. Il est advenu depuis cinq ans je ne scay pourquoy, que voz trezoriers ne m'ont plus en leurs papiers, et ne me veulx faire ce tort de penser que Voz Majestez le scachent; car il me semble n'avoir point merité d'en estre osté ny de m'avoir retran-

ché les gages, encore que je ne soye du nombre des chambellans, parmy lesquelz n'en y a guère de si antiens aud. estat de la chambre que je suis. Qui me contraint de vous dire, Madame, que c'est bien loing de la recompense que j'atendz de ma longue servitude, s'il fault que je perde le bien qui me fut faict par mon dict bon maistre, il y a tant de temps; et vous supplie très humblement me faire response digne du Roy et de Votre Majesté.

De Madrid, le xxvme juillet 1568.

59. — A la Royne.

Madrid, 29 juillet 1568.

Madame, Ce present porteur le s^r^ Pedro de Arcanty a servy quelques ans de secretaire à don Francés d'Alava en votre court, qui le calumpnia envers le Roy Catholique de vous avoir vendu son chiffre. Il va presentement en Flandres par la poste pour controlleur avec le s^r^ Juhan Issunce, provedidor general des gallères, qui a charge d'asseoir par estat les rentes qui proviendront des biens incorporez au fisc des Païs Bas, qu'on estime monteront huict cens mil escuz chascun an plus que de l'ordinaire. Lequel d. Pedro Arcanty, Madame, m'a promis de donner la presente en voz propres mains et vous dira les mauvais offices que led. ambassadeur a faictz et est coustumier de faire contre Votre Majesté. Mais il est neccessaire qu'il vous plaise tenir secret ce qu'il vous en dira et que creature vivant, qui qu'elle soit, n'en scaiche rien; car je le luy ay promis ainsi. Et s'il voulloit, Madame, il vous pourroit descouvrir qui est ung personnage de votred. court lequel sert d'advertisseur et espion aud. ambassadeur; car ced. Arcanty m'a dict quelquefois que si n'estoit led. personnage, led. don Francés ne scauroit escrire ne donner ung seul advis par deça, et que c'est il qui forge et dicte les lettres aud. ambassadeur; perdant lequel espion, il demeureroit le plus confuz du monde et se monstreroit l'ignorance dont il est plain. J'ay souvent prié ledit Arcanty de me le vouloir nommer ou au moins m'en donner quelques indices pour le cognoistre; ce qu'il ne m'a point voullu dire. Je croy, Madame, si Votre Majesté l'en presse et l'asseure de le tenir secret, qu'il ne le scaura reffuzer à Votre Majesté; et c'est pourquoy je vous ay escript et supplié

par aucunes de mes lettres qu'il vous pleust faire avoir l'oeil de jour et de nuict quelz hommes hantent led. ambassadeur; car en luy faisant le guet soigneusement dix ou quinze jours, il seroit impossible qu'il ne fut descouvert. Et scachez, Madame, que de là procedent toutes les calumpnies et faulcetez qu'on escript au Roy votre beau filz contre Voz Majestez.

Du xxixme juillet 1568.

60. — A la Royne.

Madrid, 17 août 1568.

Madame, J'envoye au Roy et à Votre Majesté par Monsr de Graignague dupplicata des lettres que Mathurin Giraudeau mon courrier vous portoit, qui a esté tué en chemin, auquel le petit Montagne qui est à la Royne votre fille avoit presté six vingtz escuz pour faire son voiage, en condition qu'il les rendroit incontinent en Paris au père dud. Montagne. Il sera votre bon plaisir, Madame, que lesd. six vingt escuz soient promptement paiez, afin d'entretenir le credit de votre ambassadeur, et s'il sera possible de veriffier qui a faict led. meurtre et du courrier du Roy d'Espaigne; il y a bien occasion de commander estre faicte une exemplaire punition des voleurs et de quiconques y aura tins la main. Cest assassinement, Madame, est icy trouvé fort estrange, ainsi que don Francés d'Alava n'a garde de le dissimuler. Ilz ont sceu par Tregoyn et du capitaine espagnol qui a porté la victoire de Frize, qu'il ne fut rien touché de la valize dud. courrier d'Espaigne. Et fault croire que le gouverneur de la province où lad. vollerie advint aura donné ordre de l'envoyer aud. ambassadeur. Il y avoit leans des paquetz pour l'Empereur touchant le trespas du Prince; et y avoit semblablement des petites bezognes que Madame la Princesse envoyoyt à l'Empereur.

Madame, led. Tregoyn m'a donné, le viij de ce mois, les lettres qu'il a pleu à Voz Majestez m'escrire du xxix de juillet. par où il m'est commandé ce que j'eusse deu faire si le Roy Catholique fut passé en Flandres si promptement que l'on disoit, mais cela ne sera de ceste année; et quand ce seroit, je supplierois très humblement Votre Majesté de m'exempter d'une si longue corvée, car j'auray fourny mon trienne à la fin de ce mois, et ne me voulloir

point commander que au partir de ce lieu et charge, j'aille adventurer ma vie à la mercy de telz bourreaulx comme sont ceulx qui ont meurtry lesd. courriers; ains, Madame, il plaise à Voz Majestez trouver bon que je me retire à Narbonne vous y servir comme paravant. Et quand à ce, Madame, qu'il vous plaist me promectre par vosd. lettres qu'estant arrivé vers Voz Majestez je seray recompensé des services que je vous ay faictz, je vous remercie très humblement de votre bonne volunté et vous respondz avec très humble soubmission que si Voz Majestez ont deliberé me faire de l'honneur et du bien, qu'il ne fault poinct attendre jusques au jour que je pourray estre à voz piedz; car ung bienfaict est tousjours bon et de mise en quelque païs et lieu qu'il soit donné ou envoyé.

Madame, je ne scay que dire sur ce que la Royne Catholique m'a dict plusieurs fois que le Roy son seigneur et elle dezirent que Voz Majestez me continuent en ceste ambassade et que lad. Dame vous en a escript et suppliée fort affectueusement et vous en a escript et supplié de nouveau. Madame, vouz scavez que je ne vous ay poinct demandé ceste charge, ains fut votre bon plaisir de m'y appeller de votre propre mouvement lorsque Voz Majestez estoient à St Jehan de Luz et moy à Narbonne, il y a trois ans ce mois dernier de juillet passé. Je vous supplie très humblement, Madame, ne penser point ny voulloir soupçonner que lad. instance de la Royne votre fille procede de moy en sorte que ce soit; car je l'ay suppliée du contraire; et m'en pensant retourner aud. Narbonne à la fin de ce mois qui est la fin du trienne, j'en ay renvoyé ma femme et partie de mes meubles en may dernier, pource que j'ay des affaires qui me contraignent d'y aller mectre ordre. Et si votre service ne doibt estre retardé, Votre Majesté me fera beaucoup de bien de m'envoyer le successeur, afin que j'aye l'honneur et l'heur de me retirer avec la bonne grace de toutes voz quatre Majestez; ce possible que je n'auray pas y demeurant davantage. Et mesme que l'eage m'endurcit et faict devenir pesant, que je cognois bien n'avoir plus la promptitude neccessaire à m'aquicter deuement de ceste charge. Toutefois Voz Majestez sont remplies de tant de bonté qu'il leur plaira escuzer mes imperfections, comme je les en supplie en toute humilité.

Madame, m'estant trouvé sans un liard en ces mois icy qu'il

m'a fallu vestir de dueil moy et ma famille, je suis esté contrainct emprunter douze mil realz de l'homme du s^r don Francés d'Alava; lesquelz je supplie très humblement Votre Majesté me faire donner pour ayde de coste comme les deux années passées, et commander qu'ilz soient incontinent paiez et renduz aud. s^r ambassadeur. Et je prieray de tant meilleur cueur, Madame, etc.

Du xvij aoust 1568.

61. — A la Royne.

Madrid, 17 août 1568.

Madame, Le prince d'Evolly m'asseuroit encore le quatre du present que le Roy son maistre chemine de la meilleure volunté du monde au faict du mariage pour le Roy et se promect le semblable de l'Empereur; de sorte qu'il croit pour certain que le courrier tant deziré portera le consentement dud. Sr Empereur et entière puissance aud. Sr Roy de le traicter, comme s'il estoit le propre père. L'ambassadeur don Dietristain m'en a dict aultant et que son dict maistre ayme l'Infante Anne plus que tous ses aultres enfans et filles. Son eage, Madame, si vous ne le scavez, est qu'elle nasquit l'an V^c quarante neuf et le premier jour de novembre douze heures après midy à Vailledolit. Ils attendent que Loys Vanegues porte la conclusion du mariage à la seconde Infante pour le Roy de Portugal, que led. Ruy Gommés tient pour arresté, ainsi qu'il m'a dict en mad. visite. Et je me doubte que cella retarda ledit courrier ou bien que led. Vanegues viendra depesché pour les deux mariages, jaçoit que led. Ruy Gommés m'a asseuré que led. Vanegues ne portera ny s'est meslé que de celluy du Portugal. Bien suis d'opinion, Madame, ne scay si je me trompe, qu'ilz vouldront par le second article de voz pactes que le Prince don Ridolfe espouze Madame seur du Roy, car ilz ne la veullent poinct Royne de Portugal, ny que les Portugois soient alliez des François.

Au regard du voiage de Flandres, Madame, j'ay veu, par ce qu'il a pleu à Votre Majesté m'escrire de votre main, que votre opinion est conforme à celle que les plus speculatifs discoureurs de ceste court disoient que le Roy votre beau fils s'en iroit embarquer sans faire aucun bruict. Toutesfois la Royne votre fille ne l'a jamais voullu croire et moins le pense à present que jamais. J'ay prié

led. prince d'Evolly de m'en dire la verité; car il m'avoit tousjours asseuré led. passage. Il m'a respondu froidement que sond. maistre a tant d'occasions d'y debvoir passer qu'il n'ozerait me dire qu'il n'y aille, mais ne savoit dire quand. Si est ce, Madame, que j'ay sceu que des trente navires qui estoient retournez prestz à Laredo, les douze ont chargé les quatre bendes d'infanterie que passe en Flandres; et ont commencé de licentier les autres dix huict navires et de vendre les vivres. Et quant aux huict compagnies qu'on faict lever, c'est si lentement qu'il semble que elles ne se leveront poinct pour marcher; joinct aussi que les capitaines ne peuvent trouver soldatz qui veullent aller en Flandres, trop bien en trouveroient pour Itallie. Led. Sr Roy est party pour le Pardo, le xv du present sur la nuict; et ira à Escuryal. Il fault drecer une nouvelle garde de cent harquebuziers à cheval qui l'accompaignera où que Sa Majesté aille aux champs et qu'il ne soloit point mener ny plus de dix ou douze chevaulx quand il partoit. Il est si couvert en ses conseilz et si tardif en ses determinations, qu'il est comme impossible de scavoir ses entreprinses. Bien croit on astheurcy qu'il ne fera de ces six mois plus long chemin que jusques au Bosc de Segovye et lad. Dame Royne tiendra bon en ce lieu. Et que je n'oblie ce que le prince d'Evolly nous a dict le xiiij du present en prenant congé de luy, c'est que la derniere depesche que son maistre a receu de Vienne porte que l'Empereur estoit après pour redespecher sond. courrier. Qui est signe, Madame, que le Roy Catholique scait desja en partie ou du tout quelle response lui fera lad. Majesté. Laquelle estant venue ou led. courrier ou Vanegues, je ne feray faulte de soliciter qu'il vous soit respondu clairement sans uzer de longueur, et en supplieray lad. Dame Royne, et de scavoir le faict ou failly comme il me semble qu'il fault tenir ce langage, s'il sera ainsi qu'on vueille uzer de deguizement et temporizement; ce qui sera facille à comprendre par lad. response; car touchant au mariage, Votre Majesté le peult tenir pour faict, veu qu'ilz n'ont roy en ce monde avec qui Madame l'Infante Anne sceut jamais estre si bien que avecq le Roy, et le mesme Ruy Gommés le confesse et tient qu'il est très convenable, ains neccessaire à toutes les parties, tant pour le contentement des personnes que pour perpetuer l'amytié de vos maisons. Sur quoy led. s^r de Gragnague et moy avons

assez discouru et me semble, Madame, qu'il fault attendre quelle response vous sera faicte de ce cousté, ainsi qu'il vous plaira entendre de luy plus amplement.

Du xvij^me^ aoust 1568.

62. — A la Royne.

Madrid, 23 août 1568.

Madame, Monsr de Graignague a rencontré le courrier d'Allemaigne près de Bourgues [1] et m'a renvoyé ung des siens pour scavoir de la Royne votre fille si Sa Majesté trouveroit bon qu'il reveint par deça, afin de scavoir la responce de l'Empereur. Je suis esté parler à lad. Dame ausd. fins et pour la supplier de faire trouver bon au Roy Catholique que je luy peusse aller baizer la main à Escuryal pour entendre l'intention dud. Sr Empereur. Lad. Dame Royne a escript du tout aud. Sr Roy son seigneur; lequel luy a respondu, ce matin, n'y avoir lieu que led. de Graignague interrompe son voiage que d'aller vers luy; car aussi bien, il ne me scauroit dire aultre chose sinon ce qu'il a escript à lad. Dame Royne, qui est seullement que led. Sr Empereur luy a faict response qu'il envoye par deça l'archiduc Charles son frère exprès pour traicter led. mariage; et croit lad. Dame Royne que c'est pour escuzer tant d'allées et venues; laquelle choze entendue par moy, je n'ay voullu faillir d'en renvoyer led. gentilhomme pour rataindre led. s^r^ de Graignague et luy porter les lettres de lad. Dame Royne pour Voz Majestez, que j'ay accompagnées de ceste cy, et si elle scavoit quel chemin led. archiduc tiendra et quand sera son passage, je n'eusse faict faulte d'en donner advis à Voz Majestez : ce que led. Sr Roy ne luy a point mandé. Toutesfois je croy qu'il s'embarquera à Gennes ou à Villefranche pour venir descendre à Barcelonne sans passer par votre Royaume; et si je le pourray mieulx scavoir et en quel temps, je depescheray à l'instant un courrier exprès pour vous en advertir.

Les foiblesses continuent à la Royne; elle est à la Case del Camp, le Roy à Escurial; les huict compagnies vont à la fille s'embarquer à Laredo pour Flandres. Le duc d'Alve a escript au

[1] Burgos.

Roy Catholique de mieulx se garder allant aux champs. C'est pourquoy il faict les cent harqubuziers Espagnolz à cheval. J'entendz qu'il casse la garde des Bourguignons et Flamengz pour le peu qu'il s'en fie. Il a couru ung bruict que le Marquis de Pesquaire a esté faict prisonnier par le gouverneur de Milan et l'on parle de l'avoir faict morir.

Au regard, Madame, de la venue dud. Archiduc, je m'en donne très bon signe et meilleur que si l'Empereur eust seullement redepesché led. courrier ou envoyé ung simple gentilhomme; car puisque ung tel prince vient vers ceste Majesté, le traicté n'aura point long trainct et Votre Majesté peult adviser de bonne heure quel prince pourra venir par deça; car j'ay opinion que la conclusion se prendra icy et la femme en Allemagne. La venue toutesfois duquel prince ou autre grand seigneur se pourra determiner lorsque le personnage qui viendra de voz partz viziter cesd. Majestez Catholiques pour la mort dudit feu Prince sera arrivé, sinon que led. Archiduc veïnt si tost qu'il ne faulsit atendre tant, ou bien qu'il ne voulsit faire long sejour en ceste court, et mieulx encore s'il s'en retournoit par Voz Majestez vous dire ce qu'il auroit concluz, avec ceste cy; qui est ung propoz, Madame, que j'advance de moy mesme et dont je ne fauldray de donner advis à Votre Majesté, si j'entendray qu'il s'en parle; car de moy je n'ay garde de proposer telle choze sans votre commandement, et ne scaurois dire si l'Empereur seroit homme d'envoyer sa seconde fille par luy au Roy de Portugal; mais cella me va par l'entendement, afin de vous en oster l'esperance et quasi vous forcer de marier Madame soeur du Roy au Prince don Ridolfe, suivant les premiers propoz. Madame, je prie Dieu qu'il veuille conduire tousjours vos intentions à votre satisfaction et vous donner très longue vye en parfaite santé.

De Madrid, le xxiij^me^ d'aoust 1568.

63. — A la Royne.

Madrid, 10 septembre 1568.

Madame, Si Monsr de Graignague n'aura heu empeschement par les chemins, il doibt dès ceste heure estre arrivé vers Voz Majestez, qui auront sceu par luy et ma depesche qu'il porte ce

que Mathurin portoit; car je luy en ay baillé le dupplicata. La Royne votre fille m'avoit dict que le Roy son seigneur luy avoit escript d'Escuryal que l'Empereur luy escrivoit qu'il feroit response au propoz du mariage du Roy par l'archiduc Charles et à toutes autres particullaritez. Mais j'ay sceu depuis qu'il venoit principallement en intention de procurer et moyenner la delivrance du Prince ou bien les nopces et declairer au Roy Catholique que led. Sr Empereur et l'Imperatriz ne vouloient entendre à nul autre party sinon dud. Prince, encore que l'infante Anne leur fille le deubt accompagner toute sa vie en sa prison. Il fault croire, Madame, qu'il avoit autre seconde instruction s'il eust veu ne pouvoir obtenir lad. delivrance ny les nopces pour led. feu Prince et qu'il avoit parlé de vous la donner, comme n'y a lieu de mectre en doubte à present qu'ilz scavent led. empeschement osté que led. Empereur et Imperatriz n'ayent aussi grand dezir que vous, Madame, que leur fille soit Royne de France; et soit led. archiduc qui vienne par deça ou autre grand personnage, ce sera pour le traicter avec ces Majestez Catholiques. Led. Archiduc debvoit partir de Vienne le quatre de ce mois, n'y estant encore arrivé la nouvelle du trespas dud. Prince le douziesme d'aoust. On doubte à present s'il viendra, car moindre que luy suffiroit pour se venir condoloir. Si est ce que le Roy Catholique pense qu'il viendra. Ce qui se scaura par le premier courrier qui est attendu de jour en jour. Lad. Dame Royne votre fille demeure en son opinion et le prince d'Evoly que led. mariage se doibt traicter par le Roy son mary; car aussi bien l'Empereur ne fera rien sans son conseil et consentement.

De Madrid, le xme septembre 1568.

64. — A la Royne [1].

Madrid, 10 septembre 1568.

Madame, C'est sans point de doubte que la Royne, vostre fille, est grosse depuis le mois de may et son ventre enfle et se faict cognoistre, ainsi que le sr de Tregoyn pourra tesmoigner. Elle eust au commencement d'aoust un esvanouissement qui la tint

[1] Original, Bibl. Nat., Ms. fr. 16103, fo 432.

une heure et la trouverent deux fois les medicins sans poulx; et ung tempz après luy en veint un autre d'une heure et demye avec une suffocation qui la tennoit à la gorge et l'estrangloit, dont lesdits medicins eurent belle peur que le fruict en valust moins; car c'estoit assez pour le suffocquer. Il y a, Madame, ung nombre de jours que Sa Majesté ne sent plus ces alarmes. Je m'asseure que elle respond à Vostre Majesté sur le reffuz des lettres que don Francés d'Alava a faict, estant le Roy Catholique tout persuadé et certain que ses paquetz ne sont point esté ouvertz de vostre sceu; mais il en donne la coulpe à voz ministres et en est fort marry, trouvant merveilleuzement estranges telles façons de fere que après que les volleurs avoient pardonné à la malle et depesches de son courrier, il soit esté possible que voz ministres les ayent crochetez et vollé ce que Madame la Princesse envoyoit à l'Imperatriz. Ilz ont sceu par le capitaine Salezard que lad. malle n'avoit point esté ouverte par lesd. volleurs et le secretaire Çayes m'a donné sa depposition par escript, laquelle va cy encloze. La duchesse d'Alve se plaingt de ce qu'on a veu les siennes et qu'entre enemys les lettres de la femme au mary sont respectées. Je ne fauldray, Madame, à la première audience après le retour dud. Sr Roy, de luy oster en mon pouvoir le scrupul qui luy pourroit avoir demeuré au cueur, s'il avoit soupçonné que Voz Majestez le sceussent. Mais il fauldroit aussi que le gouverneur ou lieutenant du païs où cella s'est faict uzast meilleur dilligence de trouver la verité et fere autres demonstrations contre les suspectz, qu'il n'a pas faictes; car on a icy quelque vent que les chozes que lad. Princesse envoyoit et les perles sont tumbées ès mains des Catholiques et non des huguenotz, et qu'il en a esté faict des presantz. Et je scay que le cossinet de Mathurin estoit remply de gantz, de fleurs et chaussetes de soye en lieu de bourre; lequel cossinet n'aura pas echappé aux postillons qui guydoient lesd. courriers; estant commune voix icy que l'information qui m'a esté envoyée repugne à la verité du faict et que lesd. postillons eussent bien deppozé autrement qui leur eust serré les poulces.

Au retour, Madame, du Roy Catholique, je luy diray les forces ordinaires que Voz Majestez ont pour resister au prince d'Orenge ou autre qui vouldroit troubler vostre Royaume; et croy que cela

et davantaige vous faict bien besoin seullement pour temporiser; car le nombre des seditieux croyt journellement.

Madame, je prie Dieu qu'il vous vueille maintenir et conserver très longues années en très accomplie santé et felicité. De Madrid, le xme jour de septembre 1568.

Vostre très humble, très obeyssant et très obligé subgect, vassal et serviteur.

FORQUEVAULX

65. — A la Royne [1].

Madrid, 3 octobre 1568.

Madame, Pleust à Nostre Seigneur que la très mauvaise nouvelle qu'il m'est force vous escrire ne fut point advenue, encore que ce fut au priz de ma propre vie, ou bien que autre de voz serviteurs que moy tint ce lieu pour vous la fere entendre. Il est doncq ainsi, Madame, que l'opinion qu'on a heue, il y a quelques mois, de la faulce groisse de la Royne, vostre fille, luy feit uzer d'infiniz remedes pour retenir, qui luy retint si malheureusement ses purgations que, quand elle a esté veritablement enscainte, jamais son corps n'a heu huict jours d'entière santé sans avoir foiblesse de cueur, esvanouissementz et vomissementz; et Vostre Majesté l'en avoit assez advertie devant et après, ainsi que j'ay veu, car Sa Majesté me faisoit l'honneur et faveur de me communiquer toutes voz lettres Il est advenu, Madame, que cesd. foiblesses et vomissementz l'ont si estrangement pressée, ces trois jours, que elas! voicy la doleur qu'il a pleu à Dieu prendre lad. Dame Royne cejourduy sur le point de midy après avoir une heure plustost avorté d'une fillete d'environ cinq mois bien formée, laquelle a heu baptesme; et si le lict fut peu sortir du corps de lad. pouvre Dame, comme avoit faict lad. fillete, Sa Majesté n'en eust point vallu moins. Le Roy, son mary, l'avoit visitté ce matin devant jour, auquel lad. Dame parlant en très sage et très chrestienne princesse et prenant congé de luy pour jamais en ceste vie en langage que Royne ne parla oncq,

[1] Original, Bibl. Nat., Ms. fr. 16103, f° 444. Lettre rééditée [1].

[1] T. Ier, p. 383.

de meilleurs sens ny plus sainctement, luy recommandant en après Mesdames ses filles, l'amytié de Voz Majestez, la paix de voz Royaumes et ses dames, avec autres parolles dignes d'admiration et pour fere fendre le cueur d'un bon mary comme estoit led. Sr Roy. Lequel respondit de mesme constance, ne pouvant croire que elle fut si prez de sa fin et luy accorda et promist toutes ses requestes et demandes. Puis s'est retiré en sa chambre fort angoisseux et triste, selon qu'on m'a dict. Lad. Dame s'estoit confessée ceste nuict et avoit faict son testement; et ced. bon matin luy ont administré le sainct sacrement de l'Extreme Unction, car elle les a demandez; et m'ayant don Juhan Manrrique faict scavoir ceste extremité seullement entre cinq et six heures, nous sommes allez vers elle incontinent Mons' de Lignerolles et moy. Lad. Dame nous a soudain recogneuz et m'a dict : « Monsieur l'ambassadeur, vous me voyez au chemyn de desloger bientost de ce miserable monde pour aller à un autre Royaume plus agreable, où j'espere estre auprez de mon Dieu en gloire qui n'aura jamais fin. Je vous prie dire à la Royne, ma mère, et au Roy, mon frère, que je les supplie prendre patiement ma fin et se contenter de ce qui me contente le plus que feist oncques bien ny prosperité que j'aye goustées en ce monde; c'est de m'en aller vers mon createur où j'espere avoir meilleur moyen de leur fere service et de prier Dieu pour eulx et pour mes frères et seur, qu'il les garde et maintienne très longuement en sa très saincte protection; et les priez de ma part qu'ilz pourvoient à leur Royaume, afin que les heresies qui y sont prennent fin; et de mon cousté, je prie et prieray Dieu qu'il leur en donne le moyen et qu'ilz prennent ma mort patiement et croyent que je suis bien heureuze. » Je luy ay respondu que je m'asseure avecq la grace de Dieu que Sa Majesté vivroit assez longuement pour veoir de son temps le bon ordre que Voz Majestés sont après à mectre et donner, afin que selon son dezir Dieu soit servy en France. Elle m'a respondu : « Non, Mons' l'ambassadeur, je dezire bien qu'il en soit ainsi, mais non de le veoir, car j'ayme trop mieulx aller veoir ce que j'espere et croy aller veoir bientost. » Je luy ay, Madame, voullu donner couraige le moins mal que j'ay sceu. Elle m'a respondu que verrois bientost comme elle tendroit à sa fin sans remede d'une telle asseurance parmy la grace que Dieu luy

donneroit de mesprizer le monde et ses grandeurs et d'avoir en luy et en Jhesu Christ toute son esperance que jamais chose ne luy feist moindre soucy que de mourir. Au bout d'une piece, je luy ay demandé s'il luy souvenoit de me commander de vous fere entendre quelque particularité. Elle m'a respondu que non, que de vous supplier de sa part, au nom de Dieu, de ne vous contrister point pour sa perte, car elle s'en alloit avec les bienheureux, qui est tout le mieulx que Vostre Majesté et ceulx qui l'ayment luy pouvoient dezirer; auquel lieu elle vous atendra pour lors que Dieu sera servy vous appeller après vous avoir voulu tirer hors des miseres et travaulx que Vostre Majesté porte pour le bien du Roy et de ses bons subjectz; me commandant escrire au Roy que elle le supplie de se monstrer Roy et maistre, car il doibt cela à son Royaume et aux siens, vous recommandant mesd. Dames les Infantes à toutz deux, et autres parolles, Madame, que je n'ay sceu retenir d'extreme angoisse que je sentois, et qui avois par maniere de dire plus grand besoing de consolation que moyen de la donner à mad. Dame. Laquelle a semblement parlé aud. s^r de Lignerolles autres semblables motz qui luy perçoient le cueur et les entrailles comme les susd. à moy. Et ainsi, Madame, estant exhortée de son confesseur assez chrestiennement et elle dizant chozes de très devote et religieuze chrestienne et en parfaicte cognoissance de son salut, elle a tousjours parlé et respondu aux exhortations et prieres devotes dud. confesseur jusques à moins de demy quart d'heure de son trespas que elle a commencé de travailler d'un travail reposé qui l'en a menée si doulcement que l'on n'a sceu juger du moment que elle a rendu son esprit, excepté que a ouvert ses yeulx clairs et luysantz; et me sembloit qu'ilz me commandoient encore quelque choze, car ilz estoient tournez droict à moy. Cela faict, Madame, nous nous sommes retirez bientost après laissant tout le palaiz en pleurs, ensemble les processions et peuple de ceste ville qu'il n'y a grand ny petit qu'il n'en pleure; et tous la regrettent pour la meilleur Royne qu'ilz eurent jamais ny scauroient avoir. Le Roy, son mary, s'en est allé retirer au monastaire St Jheronime.

Madame, pource que led. s^r de Lignerolles est arrivé le dernier du passé qu'il n'y a heu ordre d'avoir audience de lad. Dame Royne à cause de son indisposition et qu'il n'y avoit lieu ny

raison d'aller plustost à celle du Roy Catholique, nous sommes encore au mesme estat que comme led. s^r de Lignerolles veint. Je suis après pour avoir audience secrette de nuict aud. monastaire, afin que tantost après led. s^r de Lignerolles s'en retourne vers Voz Majestez, qui vous rapportera, Madame, tout ce que nous aurons aprins de nouveau et des discours qui se feront sur ced. trespas, car il y a de quoy parler et discourir en faict de mariaige mesmement et de la paix si l'on pensera que elle doibve durer ou non soit de vostre endroit ou d'estuicy.

Madame, je prie Dieu qu'il vous vueille maintenir et conserver très longues années en très accomplie santé et felicité. De Madrid, le troisiesme jour d'octobre 1568.

De sa main : Madame, je le supplie très devotement aussy qu'il luy plaise se contenter de vous avoir osté et apellé à soy ung si pretieux prest qu'il lui avoit pleu vous faire sans en reprendre d'aultre de ces cinquante ans, et vous vueille consoller et fortiffier contre toute adversité comme dezirent tous voz bons subgectz, et

Vostre très humble, très obeyssant et très obligé subject, vassal et serviteur.

FORQUEVAULX.

66. — A la Royne.

Madrid, 29 octobre 1568.

Madame, J'ay visité le prince d'Evolly le xxiiij^me du present, afin d'aprendre quelque chose de luy qui fut digne vous estre escripte; et parlant de la venue de Monsr de la Trimoille, j'ay veu la chose à propoz pour luy dire qu'on tient pour certain en ceste court qu'il va en France non seullement pour se condouloir avec Vos Majestez au nom du Roy, son maistre, mais aussy en intention de traicter autres grandz negoces, mesmes du mariage de Madame, seur du Roy, avec ced. Sr Roy Catholique, et l'Infante Anne de Boheme pour le Roy mon seigneur donnant la seconde au Roy de Portugal. Il m'a respondu que assez d'autres amys siens le luy ont dict comme moy; tant y a qu'il ne sçait point encore, quand à luy, de devoir faire led voiage. Toutesfois, si cella estoit, je pouvois bien croyre que je serois le premier à qui il s'en

descouvriroit; et ne sçauroit nier que led. Sr Roy Catholique n'ayt deliberé par tous les meilleurs moyens et liens, à luy possibles, de confirmer et fortifier de nouveau l'amytié qui a esté jusques à present entre les deux Roys et leurs Royaumes; et que c'est son plus grand dézir et soucy; bien est d'advis que la plus eagée des seurs viendra plus à propoz au plus eagé des beaulx frères, et la seconde au plus jeune; et que mad. Dame Marguerite soit pour Portugal. Ce qui me semble, Madame, m'avoir esté dict par led. prince d'Evolly, si froidement, que je soubspeçonne qu'il y a autre dessain; je veux dire qu'ilz pensent au party de Madame, comme j'ay dict que le bruit en est tout commun; mais ilz le vouldront conduire dextrement, afin de vous le faire trouver meilleur. Et m'a encore esté dict par ung autre personnage qui le sçait de bon lieu que jamais ce Roy ne se remariera sinon par votre bon advis, congé et conseil. Cella est conforme au dire de la duchesse d'Alve, qui m'en a dict l'autre jour aultant. Et j'ai sceu, Madame, que ce Cardinal dizoit, ces jours passez, à ung des seigneurs du conseil royal, que, depuis le trespas de la feue Royne, homme qui soit n'avoit ozé parler à Sa Majesté de reprendre femme. Il est vray qu'ung nombre de seigneurs s'estoient adventurez de le luy remonstrer par escript, ce qu'ils avoient faict en termes generaulx, dezirant que l'Espagne aye ung prince espagnol et ne tumber jamais plus en mains d'estranger; et il leur avoit respondu de mesme, par escript, qu'il fera ce qui tournera à l'honneur de Dieu et proffict de son Royaume; et de plus a dict le mesme Cardinal aud. conseiller que ced. Sr Roy monstre avoir plus d'affection à Madame votre fille que à nulle autre princesse; lequel propoz m'a confirmé pareillement ung personnage principal, n'a pas trois jours; qui dict scavoir de bonne part que le Roy Catholique empeschera que France et Portugal ne facent alliance; et, à ces fins, il fera donner la seconde Infante de Boheme au Roy dud. Portugal, l'aisnée au Roy Très Chrestien, et il demandera Madame pour soy; car infiniz bons respectz le luy persuadent et l'inclination qu'il entend que ses subjects y ont. On attend quelle despesche rapportera le courrier qui partist d'ici le quatriesme de ce mois vers l'Empereur; et là dessus se determinera quelque chose desd. mariages, ensemble si led. Ruy Gommés ira vers Vos Majestez ou quel autre de ces sei-

gneurs. Je n'ay, Madame, voullu faillir cependant de vous advertir des susd. propoz par le s^r de Parizot, frère du s^r de Graignague; et vous supplie très humblement que le sieur don Francés d'Alava soit rembourcé des douze mil realz que son homme m'a fournys par deça, suivant le don qu'il a pleu à Vos Majestés m'en faire pour ayde de coste, et commander que mon estat de Narbonne pour l'an present me soit envoyé, car je suis aux empruntz. Vous advisant, Madame, que vous pourrez dire au Roy qu'il aura six beaulx chevaulx d'Espagne du Roy Catholique son frère, car la feu Royne avoit negotié ce present à ma requeste. Ce sera le baron de Bornezel qui les conduira et luy seront consignez de retour qu'il soit d'Andelozie, d'où je l'attendz de jour en jour avec six chevaulx qu'il a achetez pour Sa Majesté.

Du xxix d'octobre 1568.

67. — A la Royne.

Madrid, 15 mai 1569

Madame, Au partir de Monseigneur le Cardinal de Guise de ceste court, qui fut le quatre de ce mois, il faisoit estat de vous despescher ung courrier, arrivé qu'il seroit à Vallence, s'il ne le despeschoit plustost; par lequel ira ce que j'ai escript dud. jour à Vos Majestez. Et s'estant offerte ceste commodité du present courrier de Monsr l'ambassadeur d'Espaigne, je n'ay vollu faillir, Madame, de vous escrire que le Roy Catholique a esté de retour du Pardo en ce lieu le cinquiesme et je suis allé à l'audience le vij^me luy donner une lettre du Roy que Monsieur le baron de La Garde m'a envoyée, afin de prier ced. Sr Roy de donner une lettre de commandement à toutz ses ports où les gallères de France aborderont en leur navigation de ponent, afin qu'il leur soit faict bon traictement; ce que ceste Majesté m'avoit accordé paravant, comme j'ay respondu à Voz Majestez par mad. depesche; mais il ne pensoit point que led. s^r baron demandast avoir lad. commission en son pouvoir, ains qu'il deust suffire de l'envoyer commander en toutz les portz et havres de ce Royaume; mais puisqu'il la veult, il l'aura; car je la luy envoye en datte du xj^me de ce mois d'Aranxois, où ced. Sr Roy est despuis le neufiesme qu'il partit d'icy. Dieu doint meilleur voiage à vosd. gallères que les

xxiiij d'Espagne n'ont heu au partir de Marseille; car il ne se scait encore nouvelles que de treize d'icelles que la tourmente a fort mal traictées; duquel nombre est celle du grand commandeur de St Jaques, qui se plaingt de quoy les capitaines desd. gallères ne le voulurent suivre; car ilz se fussent sauvez comme il a faict; non toutesfois que sa gallère puisse servir de cest esté, ny les susd. Vous aurez sceu, Madame, comment sur lesd. xxiiij gallères venoit le tiers de Naples pour l'employer à la guerre de Granade. Ce seroit dommage qu'ils fussent noyés avec les unze dont on ne scait encores nouvelles, mais des quatre est on bien adverty que elles sont perdues. Lad. perte donnera cueur et alaine aux Mores dud. Granade de tenir encore bon et seront plus facillement secorus de vivres et munitions d'Alger; lequel Alger a perdu aussi en la coste dud. Granade durant la tourmente une galleote qui estoit chargée de munitions qu'elle et une gallère portoient ausd. rebelles; laquelle gallère gecta en mer ce que elle portoit et ainsi se saulva du danger avec grande difficulté. On faict mil harquebusiers en Cathelogne et deux mil en Navarre et Biscaye pour les envoyer à don Juhan d'Austrie, qui est avec cinq mil hommes aud. Granade; et le marquis de Veles en a quatre mil devers la marine; mais avec tout cella ilz ne sont encore entrez dans les montagnes; et n'est pas entreprinse facille; ains ilz ont nagueres deffaict trois cens soldatz et ceulx dud. marquis, lesquels estoient allez recognoistre ung passage desd. montagnes. Don Alvaro de Vassan est mandé venir avec les gallères de Naples et Jean André avec les siennes; car craignent le secours dud. Alger. Et pour fin de lettre je faiz bon à Votre Majesté, Madame, que Mesdames les petites Princesses sont en bonne santé et n'est plus mention de les transporter à Alcala ny hors du pallais, comme le bruict a coru; mais on continue à parler des cours de Mousson pour aoust ou septembre.

De Madrid, le xvme de may 1569.

68. — A la Royne.

Madrid, 27 juillet 1570.

Madame, Le secretaire Çayes m'a faict dire à ce matin qu'il feroit partir ung courrier pour France dedans deux heures; si je

voulois escrire à Voz Majestez, qu'il falloit que ce fust incontinent; sur quoy je luy ay respondu mon advis, car ce n'est pas ainsi que je le traicte quand je depesche mes courriers; il s'escuze que her soir à neuf heures il n'en scavoit rien, mais il est survenu quelque occasion au Roy son maistre de debvoir depescher ainsi promptement; et je croy que c'est sur l'advis qui luy vint her soir, des forces que Mr de Monluc dresse pour entrer en Bearn, dont la coppie du pouvoir que le Roy luy a donné du xvj de juin à Argentan, a esté envoyée à Sa Majesté Catholique; mais puis, Madame, que je n'ay loisir de faire longue lettre à Vos Majestés par ce porteur, ce sera par ung homme des miens que je vous feray entendre ce que a esté respondu à don Loys de Torres touchant le mariage de Madame, suivant ce qu'il me dit à Seville que le Pape luy avoit commandé d'en parler au Roy de Portugal et à son conseil; led. de Torres en est de retour depuis trois jours; et ce jourd'huy je l'iray visiter; et y feusse allé plustost, si je ne me fusse trouvé mal ces jours passés et ne suis pas guere mieulx du present.

De Madrid, le xxvijme juillet 1570.

69. — A la Royne.

Madrid, 11 et 19 octobre 1570.

Madame, Estant prest de cacheter ceste lettre, m'a esté donnée celle qu'il a pleu à Votre Majesté m'escrire du premier de ce mois touchant le partement de la duchesse d'Alve, dont je pence que le brodeur et Vallue vous auront satisfaict à ce qu'il vous plaist en scavoir et de l'occasion. J'entendz, Madame, qu'on dit en public que c'est pour aultant que par les loix de Castille inviolablement gardées, une femme maryée ne peut estre camariere mayor et à moins ny avec autre tiltre n'eust elle voullu servir la nouvelle Royne; et combien qu'elle fust maryée du vivant de la feu Royne, neantmoins son mary estoit party d'icy devant que l'introduire aud. estat; mais le duc resident en lad. cour ny en Espagne lad. duchesse ne pouvoit estre camarere mayor, ains est ung estat affecté aux vefves. Autre raison plus secrete en aura entendu Votre Majesté par quelcune de mes lettres, c'est Madame, que l'Imperatriz a expressement faict

intimer au Roy Catholique son frère qu'elle ne voulloit poinct qu'il y eust de gouvernante auprez de la Royne sa fille comme la duchesse estoit auprez de la feu Royne; et pour luy complaire, elle s'est retirée à Alve, en atendant le duc son mary qui sera par deça en fevrier. M'a esté dict aussy que ced. Sr Roy a donné à lad. duchesse quarante mil escus d'ayde de coste et par son advis a fait camarere mayor la marquise de Formeste, et doña Marye Charon gouvernante des petites Princesses, ausquelles ne manque rien d'estre bien et dignement servies. Quand à viziter la nouvelle Royne de la part du Roy et votre, Madame, je n'y feray faulte, mais j'eusse mieulx aymé vous aller faire la reverence que faire cest office.

Du xjme octobre 1570.

Ce porteur, Madame, a veu encores hier Mesdames les Infantes; il vous dira de leur santé et de leurs baizemains; mais la petite vous prie de la venir veoir ou luy envoyer des bringuilles pour passer son temps. Elles sont à St Iheronime jusques à la venue de la nouvelle Royne leur belle mère, car Sa Majesté Catholique faict nouvelle reparation de son palais. La princesse de Portugal partira le xxiij du present pour Segovie où elle atendra et recevra lad. Royne et fera la feste durant quatre jours à ses despens aux maryez; les Princes de Boheme prendront la poste aussi lundy prochain pour aller au devant de la Royne leur soeur comme elle debvra entrer à Vaildolit et courent à quarante chevaulx.

Du xixme octobre 1570.

70. — A la Royne, mère de Sa Majesté[1].

Madrid, 30 janvier 1571.

Madame, Estant esleu le conte d'Ollivares par le Roy Catholique pour aller visiter Voz Majestés, je n'ay voullu faillir de vous faire par luy ceste petite lettre, en atendant de vous en faire une aultre plus longue par ung des miens, que je fais compte partira le cinquiesme du mois prochain. Et n'eusse tant differé, ne fust que j'atendois de jour à aultre quelque depesche de voz partz, en

[1] De la main de M. de Fourquevaux.

responce des miennes, que je vous ay faictes durant peu moins de quatre mois; et me vienne lad. responce ou non, je ne ferai faulte de depescher mond. home dans sept jours; lequel j'espere rataindra ced. conte par les chemins; qui me garde de faire plus long discours à Votre Majesté, sinon de l'asseurer que Mesdames les Infantes sont, graces à Dieu, en très bonne santé. Madame la princesse de Portugal est depuis hier de retour du Pardo bien guerie; je luy porteray ung de ces jours les lettres que Monsr de Malicorne me laissa; et touchant la santé de Leurs Majestés Catholiques, led. conte vous en certifiera myeulx que je ne scaurois.

Madame, je prie Dieu qu'il vous maintienne et conserve très longuement en trés parfaicte felicité et santé.

De Madrid, le xxxme de ja nvier1571.

17. — A la Royne.

Madrid, 8 février 1571.

Madame, Après avoir bien au long adverty le Roy de ce qu'on dict en ceste court, je ne veulx faillir de dire à Votre Majesté que je fuz moy mesme, le troisiesme de ce mois, donner la lettre que la Royne votre fille escrivoit à la Royne d'Espaigne sa soeur, qui fust fort aize de lad. lettre et d'entendre que Sa Majesté estoit guerie du catharre qui luy estoit tumbé sur une jambe; car luy avoit on dict que c'estoit sur la moytié du corpz. Je ne failliz aussi d'aller viziter Mesdames les Infantes et meniz le s^r de l'Aubespine leur baizer les mains et presenter votre lettre à Madame la Princesse Yzabeau, qui en fut toute fiere, la voullant pour elle, dont la petite Madame Catherine demeure toute honteuze de n'en avoir une particulliere. Je luy deiz que Son Alteze l'eust heue si elle vous eust escript comme son aisnée. Touchant aux estuys et peignes, ma femme a voullu avoir l'honneur de les leur presenter; ce que elle a faict, le vij^me de ced. mois; lesquelz leur sont esté très agreables. Leur gouvernante a gardé le lict environ ung mois pour une fiebvre tierce qui l'a laissée; la charge de mesd. Dames estoit demourée cependant à Madamoiselle de Chassincourt, laquelle s'en est très bien acquictée et les sert tousjours bien soigneuzement. Elle m'a dict que toutes chozes y vont dignement comme pour la mesme Royne; laquelle est instruicte

par la princesse sa tante comme il fault caresser lesd. belles filles. Ce qu'elle luy monstre par son exemple bien dextrement; et à la bonne chere que leurd. tante leur faict, elle donne à cognoistre d'avoir aymé la mère. Je fuz vers elle, le troisiesme de ce mois, pour luy donner une lettre du Roy et autre lettre que Monsr de Malicorne m'avoit laissées; me suis resjouy avec elle pour sa convalescence. Son Alteze monstre avoir esté bien mallade. Elle estoit assise bas sur ung lict à terre où elle demeure couchée le plus du jour de foiblesse, et me feist asseoir sur ung escabeau s'enquestant de moy, de la santé de Voz Majestez; dont je l'ay asseurée et de la Royne votre belle fille, suivant ce que led. s^r de l'Aubespine m'en avoit certifié; qui luy a donné grand contentement. Et feist respondre à ce que je luy avois dict de voz parts, que elle baize les mains de tout son coeur à Voz Majestés, tant pour vosd. lettres que pour les honnestes propoz que je luy avois tenuz en votre nom; que elle vous rescriroit aussi en responce desd. lettres; et pouvez, Madame, croire que elle est tant opillée que elle n'en peult plus et se plaingt d'avoir perdu l'appetit.

Madame, en cest endroict iront les très humbles mercys que je rendz à Votre Majesté pour l'honneur qu'il vous a pleu nous faire à ma femme et à moy de la retenir pour une de voz dames. Elle et moi prierons Dieu de nous faire la grace de servir Votre Majesté, comme nous sommes tenuz pour tant de graces que nous vous debvons et que j'espere vous debvoir de plus en plus, car Votre Majesté ne se lasse jamais de faire et procurer du bien et advancement à qui a son appuy et esperance en votre bonté comme j'ay.

De Madrid, le viij^me jour dud. fevrier 1571.

72. — A la Royne.

Madrid, 13 avril 1571.

Madame, Il n'y a heu remede de pouvoir recouvrer les godamacilz de Cordoue pour vous les envoyer suivant ce qu'il vous a pleu me commander plustost que à present. Lesquelz godamacilz sont de quatre sortes differentes chacune de seze draps ou tapisseries et vont en six charges. J'essayerois, Madame, d'escuzer la

charté d'iceulx cuyrs, s'ilz estoient faictz pour autre que pour une si grande Royne, à laquelle rien qui plaist ne doibt sembler cher. Toutesfois il n'a esté possible les avoir à meilleur pris ny pour moins que de unze mil trois cens quatre vingtz seze realz et huict maravedis, monnoye d'Espaigne, qu'ilz coustent, toutes chozes comprinses, rendues en Paris. J'excepte le voiage d'ung de mes gens nommé Jehan Bodie que j'envoye exprès avecques lesd. charges, afin que, estant le chemin si long, il n'en advienne faulte ne inconuement par la negligence et descuydo des mulletiers. Et pource, Madame, que je donneray advis de cecy à Votre Majesté par ma première depesche, laquelle devancera ced. porteur, je ne feray la presente plus longue.

De Madrid, le xiij^me^ d'avril 1571.

73. — A la Royne [1].

Madrid, 15 août 1571.

Madame, Ce pouvre prebstre ethioppien ou abissin, nommé don Samuel, s'en va recourir aux piedz du Roy et de Votre Majesté, pour implorer leur mercy, afin qu'il vous plaise commander la delivrance de Abeyte Comano aussy ethioppien comme luy et son parent, detenu despuis cinq ans en la ville de Marseille sans cause, comme il pretend. C'est oeuvre charitable d'uzer charité aux pouvres, mais aux pouvres estrangiers de si très longue distance comme l'Ethiopie est esloignée de France, c'est encore une oeuvre plus charitable. A ceste cause, Madame, led. don Samuel m'ayant monstré lettres de faveur que les Roys et Roynes d'Espaigne et de Portugal escrivent par luy à Voz Majestez, et estant prié d'aulcuns bons et graves personages de ceste court de voulloir tesmoigner à Votre Majesté que led. Abeit prisonnier aud. Marseille est Ethiopien, chrestien et de condition libre, ce qu'ilz m'ont dict et asseuré, je n'ay voullu faillir, Madame, de faire la presente à Votre Majesté, et de la supplier très humblement qu'il luy plaize avoir pitié desd. pouvres estrangers.

De Madrid, le xx d'aoust 1571.

[1] De la main de M. de Fourquevaux.

APPENDICE II

MONSIEUR DE FOURQUEVAUX AU ROI ET A DIVERS PERSONNAGES DE LA COUR

1. — A M. de l'Aubespine [1].

Madrid, 30 septembre 1567.

A Monsieur, Monsieur de l'Aubespine consellier du Roy en son privé conseil et intendant des finances.

Monsieur, La presente depesche que je fais à Leurs Majestés est pour les tenir adverties de la bonne santé des Roy et Royne Catholiques, pour ne laisser passer la huytaine sans leur escrire; car il m'est ainsy commandé. Les courriers venuz de Flandres puis ung temps ont semé par deça que ceulx de la nouvelle religion en France avoyent quelque tracté sur la persone du Roy, et qu'ilz arment en intention de recommencer les malheurs passez ou pour aller secourir les Flamengz. Dizent aussy que Sa Majesté a fait commandement à qui vouldra vivre soubz aultre religion que la sienne, qu'il vuyde de belle heure; et neanmoins a cassé ses six mil Suysses; qui sont des nouvelles descozeues qui ne s'entretiennent d'aulcune raison apparente. C'est pourquoy je ne les croy poinct du tout, vous priant, Monsieur, me voloir faire part de celles qui passent tant d'Angleterre que d'Escosse et dud. Flandres, car il est bien raizonnable, si je dezire scavoir de ces s^rs ambassadeurs ce qu'ilz ont de nouveau, que je leur en raconte aussy; oultre que cela me donnera ouverture des affaires de deça, aulcunement mesme de celles qui en pourront dependre, que je descouvriray par adventure à moindre difficulté.

Monsieur, je me recommande bien humblement à vostre bonne grace, priant Dieu qu'il vous doint très heureuse et longue vie.

De Madrid, le dernier de septembre 1567.

Vostre bien humble et très affectionné amy et serviteur.

FORQUEVAULX.

[1] Autographe, Bibl. Nat., Ms. fr. 16103, f° 316.

2. — Au Roy [1].

Madrid, 10 octobre 1567.

Sire, J'ay escript à Vostre Majesté du xij et xxiij de septembre par deux courriers, et du deux et vj^me^ du present. Ceste cy est, Sire, pour vous donner la nouvelle de l'acouchement de la Royne, vostre seur, qui a faict ce jourd'huy, sur les unzes heures, une belle fille; et en est eschappée à bon marché; car les doleurs ne luy ont point duré trois heures. Mère et fille se portent fort bien. Tout le monde deziroit que ce fut ung filz et le Roy Catholique plus que toutz; mais il aura patience pour ceste fois. Je ne feray faulte de luy en aller dire le bon pro de vostre part ung de ces jours et m'en resjouyr avec Sa Majesté. Il n'y a nouvelle pour ceste heure d'aultre choze en ce lieu que de quelque trouble survenu par les huguenotz en Languedoc; Dieu vueille qu'il ne soit de mesme ès aultres provinces de vostre Royaulme et que cela soit desja appaizé. J'entendz au surplus, Sire, que le duc d'Alve demande trois mil Espagnolz de renfort, car il n'en a pas assés pour fournir aux places fortes et retenir ung neuf pour la compaignie s'il sera bezoin.

Sire, je prie Dieu qu'il vous doint très heureuze, très contente et très longue vie.

De Madrid, le dix^me^ d'octobre 1567.

Vostre très humble, très obeyssant et très obligé subjet et serviteur.

FORQUEVAULX.

3. — A M. de l'Aubespine [2].

Madrid, 15 octobre 1567.

A Monsieur, Monsieur de l'Aubespine consellier du Roy en son conseil privé et intendant des finances.

Monsieur, J'escriptz à Leurs Majestés la bonne santé de la Royne d'Espaigne qui me semble plus belle en ses couches que

[1] Autographe, Bibl. Nat., Ms. fr. 16103, f° 319

[2] Autographe, Bibl. Nat., Ms. fr. 16103, f° 325.

je ne l'avois encore veue. Elle est la digne pour faire des enfans, puisqu'il luy couste si peu à s'en delivrer; et mesme que ceste derniere Infante sera une très belle princesse n'y a mal, mais que ce n'est ung filz, car tout le monde le deziroit. On ne parle au demeurant en ceste court sinon des seditions qui se recomencent en France par ceulx de la nouvelle religion, ainsy, Monsieur, que je vous pense avoir escript par le sr de Laguian; et chacun jour viennent nouvelles de Perpignan et Barcelonne qu'il faict dangereux passer par Languedoc pour les Espagnolz, soient courriers ou aultres, car la guerre y est. Dizent aussy qu'il y a du trouble en Guienne et que les huguenots avoient quelque pratique dens Bayonne pour la surprendre. Je ne scay si je doibz croire tout ou partie de telles chozes, bien que du cousté de Languedoc ne seroit pas impossible qu'il y ait eu du desordre, car je cognois assés de persones de l'un et de l'autre party qui ne dezireroient pas myeulx. Mais j'ose bien dire que si le Roy ne faict demonstration et ressentement contre les seditieux, quelz qu'ilz soient, Sa Majesté en aura journellement des alarmes et avec le tempz son service s'en pourroit fort mal porter.

Monsieur, je me recomande bien humblement à vostre bonne grace, priant Dieu qu'il vous doint très heureuze et longue vie.

De Madrid, le xvme d'octobre 1567.

Vostre bien humble et très affectionné amy et serviteur.

FORQUEVAULX.

4. — Advis au Roy en France [1].

Madrid, 13 novembre 1567.

Encore que les advis de Flandres se scachent myeulx et semblablement d'Allemaigne, je ne veulx faillir d'en escrire ce que le courrier dernier venu en a rapporté.

Le xijme d'octobre furent envoyez à Anvers Chappin Vitel, Gabriel Crivel et Llagennier Pachot, que j'ay veu au duc de Parme. Ilz y sont allez dissaigner ung chasteau qui se debvoit commencer et faire à extreme diligence.

[1] Autographe, Bibl. Nat., Ms. fr. 16103, f° 329.

Le conte Jaques, filz aisné du conte de Mansfelt, s'en fuigt dud. Flandres pour Alemaigne sans que persone le soubspçonnat de rien. Et estant logé chez le bailly d'une petite ville près de Luxembourg, il donna d'une pistollade à sond. hoste qui estoit en danger de mort. Il s'est retiré aud. Allemagne. De quoy son père est très fort marry.

Les commissaires qui doibvent examiner et faire le procès des s^rs et aultres que le duc d'Alve a fait prendre sont nommez et procederont au premier jour au faict de leur commission.

Ils n'ont point esperance par dela que le Roy d'Espaigne y doibve aller, et icy ne s'en parle plus.

L'Empereur estoit hors de danger, mais bien foible de sa maladie. Non obstant cela, il vouloit s'acheminer en Boheme, tenir une diete à Prague avec les Bohemiens pour les contenter de l'instance grande qu'ilz luy ont faicte de leur bailler le prince don Ridolfo, son filz aisné; car aultrement, s'il n'alloit aud. Prague, ilz luy reffuzoyent l'ayde et subvention ordinaire, qui est signe que ces petitz princes sejourneront encore quelque tempz en Espaigne, bien que aulcuns dient qu'ilz s'en iront au mois de mars sur les gallères avec don Juhan d'Austrie, lequel partira lors pour aller faire sa charge de general sur la mer.

Il n'est aulcune mention du maryage du Prince d'Espaigne.

Le maryage de la seconde fille dud. Empereur se tient pour arresté avec le Roy de Portugal, et mon docteur m'asseure que non est; mais qu'ilz y travaillent tousjours de ce cousté.

Tiennent aussy la paix pour asseurée et faicte avec le Turc et que l'armée turquesque deschargera ce printempz sur la Golette. On y a envoyé à grand haste Fran^co de Molina, qui est home experimenté à la guerre et fort bon soldat; lequel est party de ce lieu par la poste du xij^me du present et s'embarquera à Barcelonne sur les gallères qui doibvent passer le marquis de Serralva, qui va vers le Pape pour l'adoulcir du desordre qui fut faict au barizel du cardinal Bourromeo par le senat de Milan, ainsy que j'ay pieça escript.

Ced. marquis porte commission de traicter de la croizade et des affaires concernantz l'arcevesque de Tolledo.

Le cardinal Pacheco son frère demeurant à Rome escuzera la presence de l'ambassadeur qui est le grand commandeur de

Castille; lequel sera lieutenant general dud. don Juhan d'Austrie.

On dict que Loys Quixada sera visroy de Sicille. Mais il ne veult quicter l'estat de grand escuyer du Prince d'Espaigne.

Dient que don Garssie de Tolledo sera visroy de Naples.

Les decimes ou dixmes que le Pape a finablement accordées à ce Roy importent plus que la quarte partie de tout le revenu des gens d'eglize; car il dixmera et prendra ensemblement avec le maistre et seigneur desd. dixmes; de sorte que après que ced. curé ou aultre benefficié, quelque tiltre ou dignité qu'il ait, aura dixmé une fois, ced. Sr Roy dixmera le second.

Aultre invention se forge avec les banquiers et marchantz qui vauldra trois millions d'or aud. S^r; mais je n'ay pu scavoir sur quoy ny comment.

Au païs de Germanie y a merveilleuze dissention des voluntez entre les princes vers l'Empereur auquel ilz veulent grand mal; et les plusieurs ont juré et promys de jamais l'aller servir, combien qu'il drece camp ne armées; de laquelle conjuration il est adverty; et en est merveilleux soucy.

Le maryage de l'archiduc Charles tire à l'avant avec la Royne d'Angleterre.

Le Roy Catholique presse la Princesse sa seur d'accepter la charge de Flandres comme l'avoit la Royne Marie, et insiste fort que elle y passe. On ne scait si lad. Dame l'acceptera, mais sa maison pense que se fera.

Faict à Madrid, le xiij de novembre 1567.

5. — A M. de l'Aubespine [1].

Madrid, 14 novembre 1567.

A Monsieur, Monsieur de l'Aubespine consellier du privé conseil et intendant des finances du Roy.

Monsieur, Le s^r de Monmorin vous contera des nouvelles d'Espaigne et son rencontre en venant. Il me tarde d'entendre que le s^r de Laguian soit arrivé à bon port avec les nouvelles des

[1] Autographe, Bibl. Nat., Ms. fr. 16103, f° 330.

couches de la Royne Catholique; car il partist d'icy trois heures après sa delivrance le xme d'octobre et encore au xxvj n'estoit arrivé à Paris, selon que ung courrier espagnol qui en deslogea led. jour m'a dict. Ma presente depesche, Monsieur, ne va point en chiffre, car ced. porteur se promect de la passer seurement; ce qui me faict bien bezoin; et que ceulz qui ne craignent aujourd'huy rien à faire, ne scachent ce que j'escriptz à Leurs Majestés; car je suis assés en leur malle grace despuis les aultres troubles que je les rompiz deux fois à batailles rengées et leur empeschiz leurs dessains en Languedoc soubz le nom de Monsr de Joyeuze, qu'ilz n'y firent le dixme du mal qu'ilz y eussent faict sans moy. Ceulx qui ont recomencé lesdictz troubles et en veulent à Leursd. Majestés seroient que sages de recourir aux piedz du Roy pour estre pardonnez, car ilz ne sont pour durer guere, si led. S^r^ sera bien servy. Touchant au Roy d'Espagne, il a la meilleur volunté du monde, et n'y a lieu de soubspeçonner qu'il soit si maling de songer au dommage de lad. Majesté. J'en vouldrois gager ma vie pour tant que la guerre civille durera; car il est au mesme danger pour ses estatz d'y veoir terribles revollutions si les seditieux et perturbateurs de la paix de France prosperent; et n'y aura que bien de le veoir luy aussy en despence pour nostre querelle et pour nostre secours; car ce faisant, il proffite à luy et à nous, et ne se pourra rire tout seul de la feste.

Au demeurant, Monsieur, si j'estois resaulté à Narbonne, je servirois de beaucoup auprès dud. s^r^ de Joyeuze pour luy ayder à faire garder l'authorité du Roy par ceulx qui le mesprizent aud. Languedoc; et seroit à propoz qu'il y eust ung peu de debat en toutes les provinces de France, afin de divertir les forces qui sont devant Paris; car la pluspart vouldroit aller secourir ses parents et amys; mais n'y ayant point d'affaires ausd. païs, toutz les seditieux courent voluntiers au plus grand feu; laquelle diversion toutesfois seroit de telle sorte que je vouldrois que les paisibles et ceux que Sa Majesté a prins soubz sa protection fussent exemptz de tout mal et essayer de reduire les obstinez; de sorte, si j'estois employé en charge plus penible et dangereuze que celle que j'ay par deça, j'ay ceste opinion de moy que je ferois par dela plus de service que je ne fais icy; car, Dieu mercy, les ans que j'ay m'ont aprins de la guerre et de la police aultant qu'il en

fault à ung petit serviteur de ma condition pour s'en faire honeur et service à son maistre; et me tiens à certain que jamais les Roys que j'ay serviz et Leurs Majestés que je sertz n'ont heu plainte de mes actions, qui est la meilleur raison et le plus grand tesmoignage que je puisse alleguer, qu'il plaira à Dieu me conserver cest heur qu'estant employé en charge qu'il faille servir de guerrier et de politique, jamais mon Roy ne puisse avoir maulvais rapport de moy. Je vous prie, Monsieur, me vouloir faire ce bien de le remonstrer à Leurs Majestés, n'estant possible qu'il ne se presente ung jour l'occasion de me poulcer à telle charge que Leurs Majestés m'advoueront pour bon et fidelle serviteur et digne de myeulx que d'une garde de Narbonne, laquelle toutes fois j'estime beaucoup; mais j'en ferois bien une plus importante au bezoin, s'il plaisoit à Leurs Majestés.

Monsieur, je me recommande bien humblement à vostre bonne grace, priant Dieu qu'il vous doint très heureuze et longue vie.

De Madrid, le xiiij de novembre 1567.

Vostre bien humble et très affectionné serviteur.

FOURQUEVAULX.

6. — A M. de Villeroy [1].

Madrid, 20 décembre 1567.

A Monsieur, Monsieur de Villeroy, consellier du Roy, secretaire d'estat et des finances.

Monsieur, Puisque les deux Flamengz de Chaulny ne sont encore venuz, ces Majestés Catholiques ont advisé que Gode present porteur ne feroit rien icy; parquoy je luy ay baillé ma depesche. Il vous dira ce qu'on faict en ceste court, bien qu'il n'y a que à la costumée. Je prie Dieu que à son retour par dela, il puisse treuver le Royaulme en bonne paciffication à l'honeur du Roy et en une si certaine paix qu'il ne faille jamais plus reprendre les armes pour nous ruyner les ungz les aultres; me recommandant bien humblement à vostre bonne grace.

[1] Autographe, Bibl. Nat., Ms. fr. 16103, f° 339.

Monsieur, je prie Dieu qu'il vous doint heureuze et longue vie. De Madrid, le xxme de decembre 1567.

Monsieur, Vostre courrier Simon est arrivé icy le xxiiij du present. Je le redepescheray au plustot que j'auray aprins quelque nouvelle plus fraische. Et me recomande à vostre bonne grace, vous priant qu'en depeschant par deça vous le vueillez faire entendre au s^r^ de Laguian qui est par dela pour mes affaires, afin qu'il m'escrive comme il faisoit du vivant de Mes^rs^ de l'Aubespine et de Fresne (?). C'est du xxvj dud. mois.

Vostre bien humble amy et serviteur.

FORQUEVAULX.

7. — Au Roy [1].

Madrid, 17 mars 1568.

Sire, Le secretaire Sayas m'est venu dire ce matin que le Roy son maistre luy avoit escript d'Escuryal de me prier de sa part que je face entendre à Vostre Majesté qu'il vouldroist bien qu'il vous pleust, Sire, donner permission à voz subgectz de Bretaigne de povoir porter, vendre en Espagne et debiter telle quantité de bledz qu'ilz vouldroyent et aux Espaignolz d'y en aller achepter et charger; ausquelz Espaignolz seroit permys de tirer argent de ce Royaulme pour led. achapt et à vosd. subjectz d'en porter celluy qui proviendroit de lad. vente qu'ilz feroyent par deça, afin de subvenir à cested. Espaigne qui a très grande necessité et souffrete de bledz. Quoy faisant, Vostre Majesté feroit ung merveilleux bien de saulver tant de personnes qui sont en danger de mourir de misere et pouvreté ceste année. Et seroit cause qu'il passeroit de grandz deniers en France, oultre le singulier plaisir que Vostre Majesté feroit à cestecy, qui s'en sentiroit redevable et très fort obligé envers vous.

Sire, j'ay respondu aud. Sayas que je ne scaurois dire quelle recolte de bledz y avoit heu ces années passées aud. Bretaigne; mais qu'il est trop evident que les troubles estantz survenuz en tempz de semer les labourages avoyent empesché de les couvrir, qui seront cause de sterilité et qu'il ne se recueillira sinon fort

[1] Autographe, Bibl. Nat., Ms. fr. 16103, f° 370.

peu de toutz grains; de sorte qu'il se fault asseurer d'une famine universelle parmy la France; à occasion de quoy, le peuple dud. Bretaigne n'endurera jamais sans faire sedition de veoir enlever les bledz de leur païs, de peur de mourir de fain; et moins Vostre Majesté permetroit une telle traicte pour beaucoup de bonnes raisons. Parquoy il fauldroit doncq limiter lad. demande et traicte jusques à une certaine quantité soubz condition que aud. païs n'en puisse venir faulte, povant bien croire ced. Sr Roy que, s'il sera possible, Vostre Majesté luy complaira de cela et de myeulx; ce que je ne fauldrois de vous faire scavoir, et de vous en supplier, Sire, très humblement, comme je fais, ainsy que par don Francés d'Alava sera faict; car on luy depesche presentement courrier exprez à ces fins, lequel ira jusques à Bayonne; et me font escrire à Monsr le viconte d'Orte qu'il sera content de faire tenir leurd. depesche par ung François tel qu'il advisera aux despendz de ced. Sr Roy; car les Espaignolz n'ozent se mectre à l'adventure de passer par la poste ne aultrement.

Touchant laquelle cherté de bledz, Sire, elle est telle en cedict Royaulme que le pain poizant une livre de seize onces vault dix huict deniers et va tousjours augmentant. Led. Sr Roy Catholique doibt estre demain de retour aud. Escuryal et pource qu'il sera occupé vendredy en la consulte de la justice, j'atendray à samedy ou dimenche d'aller à l'audience pour luy dire le contenu de la letre qu'il a pleu à Votre Majesté me mander du xxiij du passé, que j'ay receu le dix^me de ce mois par ung courrier François de l'ambassadeur de Portugal, accompaignée d'aultre letre du xiij dud. febvrier parlant du Prince; à laquelle, je pence avoir respondu et satisfaict par une mienne du cinquieme dud. mois passé. Et combien, Sire, qu'il soit esté bruit d'une convocation des grandz pour juger du faict dud. Prince, neantmoins ilz ne sont point esté apellez ny le seront; et led. Prince est tousjours au lieu accostumé. Je ne laisseray passer guere de jours après mad. audience sans faire nouvelle depesche à Vostre Majesté en responce de la susd. de derniere datte, avec les nouvelles que j'auray aprinses. Don Juhan d'Austrie s'apreste fort et ses capitaines pour aller sur les gallères faire experience de sa charge en ceste calme qu'il est seur de ne trouver l'armée turquesque. Le Grand Commandeur a heu quinze mil escus d'ayde de coste et

aura dors en avant dix mil escus par an pour servir l'esté de lieutenant general dud. don Juhan sur les galères, et l'hiver à Rome pour ambassadeur comme il estoit. Son frère fera led. office en l'absence dud. Commandeur à six mil escus d'estat. Au marquis de Pesquere a esté declaré, le xiij du present, par le president qu'il est visroy de Sicille. Il eust bien aymé aultant l'estre de Milan.

Sire, je prie Dieu qu'il vous doint très acomplie santé et prosperité et longue vie. De Madrid, le xvij^me de mars 1568.

Vostre très humble, très obeyssant et très obligé subgect et serviteur.

FORQUEVAULX.

8. — A M. de Villeroy [1].

Madrid, 13 avril 1568.

A Monsieur, Monsieur de Villeroy consellier du Roy et secretaire d'estat et des finances.

Monsieur, Vous avez tant crié après les porceaulx qui estoient entrez dans les biens du Roy, qu'ilz sont esté contraintz d'en sortir; que jamais n'y puissent ilz rentrer. Si est ce qu'ilz s'en retirent avec grandz pillages sans y avoir respandu guere de leur sang; encore les a il faillu payer pour estre venuz destruire la France et guerroyer Sa Majesté; qui est les agrenirer [2] pour y retourner souvent. Mais puisque la paix est faicte, je ne vous en diray davantage, sinon de vous respondre que si vous avez entendu me dire par voz dernieres letres de febvrier et mars que le Roy Catholique estoit bien aize de veoir le feu en France de crainte qu'il ne bruslat sa maison, je vous veulx desengaigner, comme dict l'Espaignol, et vous respondre que de ce coup il estoit très marry de nostre mal, car il ayme parfaitement Leurs Majestés. Je ne scaurois parler du tempz passé que j'estois loing de luy. Et verrez par experience que partant led. feu hors de France, qu'il ne saultera ny passera pour rien brusler ny gaster en Flandres, ou, s'il y va, qu'on ne demandera pas de l'eau aux

[1] Autographe, Bibl. Nat., Ms fr. 16103, f° 385.
[2] Donner du grain.

François pour l'ayder à l'estaindre; car ced. Sr Roy a trop chere sa reputation et y remediera ou s'en vengera bien sans nous. Tant y a que nous somes soupçonneux; aussy sont les Espagnolz. Voyla qui nous faict deffier les ungs des aultres et prendre toutes chozes au pire. Au demourant, si je suis esté loing des camps ceste fois et en lieu seur pour povoir juger de voz maulx, je ne laissois d'estre present de volunté ny de veoir et sentir voz adversités, comme si je fusse esté sur les lieux; ce que j'eusse veu comme les aultres bons subgectz du Roy, s'il luy eust pleu; car je l'en ay supplié par plusieurs letres et à la Royne. Vous, Monsieur, et aultres y avez esté pour moy, qui me direz, quand il vous plaira, les grandz coups que vous y avez veu ruer, me recommandant bien humblement à vostre bonne grace.

Monsieur, je prie Dieu qu'il vous doint la sienne très saincte. De Madrid, le xiijme d'avril 1568.

Vostre bien humble amy à vous faire service.

FORQUEVAULX.

9. — A M. de Villeroy [1].

Madrid, 8 mai 1568.

A Monsieur, Monsieur de Villeroy conseiller du Roy, secretaire d'estat et des finances.

Monsieur, Estant passez xxiiij jours depuis le partement de Mons' de Montmorin, j'ay advisé que je ferois mal mon debvoir d'atendre davantage sans depescher vers Leurs Majestés home exprez qui leur scache dire le bon estat des Roy et Royne Catholique; car c'est ung commandement qui m'a esté faict souvent d'estre diligent en cest endroit. A quoy je ne veulx faillir et sera ceste fois par le sr de Tregoyn, qui vous sceaura au demourant bien dire ce qu'on dict et faict en ceste court, oultre ce que vous en lirez par la depesche que je fais à Leursd. Majestés. Quant à la promesse qu'il a pleu à la Royne me faire par sa derniere letre du xxiij escripte de vostre main, je croy que au desbendement du camp sera esté promys tant de bien à tant d'aultres qu'il ne

[1] Autographe, Bibl. Nat., Ms. fr. 16103, fo 398.

luy souviendra de commencer par moy à effectuer sad. promesse; laquelle m'est donnée et obligée toutefois de si longue main qu'il seroit meshuy tempz que j'en veisse sortir quelque bon fruict.

Monsieur, après mes humbles recomandations à vostre bonne grace, je prie Dieu qu'il vous doint heureuze et longue vie. De Madrid, le viij^me^ de may 1568.

Vostre bien humble amy et serviteur.

FORQUEVAULX.

10. — A M. de Villeroy [1].

Madrid, 30 mai 1568.

A Monsieur, Monsieur de Villeroy consellier du Roy secretaire d'estat et des finances.

Monsieur, Ce courrier vous dira de bouche les nouvelles de ceste court; et je vous diray par ma letre que la Royne Catholique est en très grand pene de la malladie de la Royne; et eust bien deziré une plus longue letre du Roy et qui l'eust plus esclarcye de l'estat de Sa Majesté; car sans une letre que Monseig^r^ le Cardinal de Lorrhaine luy a escripte l'asseurant par parolles d'efficasse qu'il n'y avoit plus aulcun danger, elle s'en fut contristée sans comparaison. Encore se doubte elle qu'on luy a desguisé les affaires; mesme que vous m'avez escript que Sa Majesté avoit doleur de teste et migraine; et mond. s^r^ le Cardinal escript que c'est une pleuresie. Je vous prie que nous ayons promptement nouvelle de la guerison.

Monsieur, après mes humbles recommandations à vostre bonne grace, je prie Dieu vous donner la sienne très saincte. De Madrid, le xxxme de may 1568.

Vostre très humble amy et serviteur.

FORQUEVAULX.

Autographe, Bibl. Nat., Ms. fr. 16103, f° 406.

11. — M. de Gragnague à la Royne [1].

Madrid, 1er août 1568.

A la Royne,

Madame, La crainte que j'ay de desplaire à Vous Majestés par ma si longue demeure par deça, faict que si souvent je vous faictz entendre la cause d'icelle, qu'est le retour du courrier d'Allemagne; lequel est attendu de jour en jour, et à ce que l'on panse ne scauroit guieres tarder davantage; et luy revenu, Dieu scait aveques quelle importunité je pourchasseray ma despeche, mais non plustost (si ne reçois aultre commandemant de Vous Majestés ou des Leurs Catholiques), car je panserois fere une grand faulte de m'en retourner (ayant tant attendu) sans porter au Roy mon maistre quelque resolution de ce Roy et par son moyen de l'Empereur sur son mariage; laquelle ne peult estre aultre que bonne estant mort celluy qui seul y pouvoit donner empechement, si n'est que ce Roy voulleust fere aller les choses en longueur pour cependant fere ses afferes. Mais venu led. courrier, l'on cognoistra facillement de quel pied il marche; et ne croy point (quoy que le prince d'Evoly et aultres ministres de ce Roy disent) que l'Empereur depende tant de luy qu'il n'osast bien marier sa filhe sans luy, ou qu'il luy soit tant affectionné qu'il ne veulhe avoir la plus grand part du gré et de l'honeur (comme il est raisonnable) d'une telle et si haulte alliance, veu mesmement la bonne voulanté en laquelle je le laissay que je vous fis entendre, Madame, comme il en peult souvenir à Vostre Majesté. Je la supplieray donques ne panser que ma paresse ou nonchalance soit cause de mon retardement; car je vous asseure que (combien que je soye mervelheusemant bien en la compagnie de Mons' de Forquevaulx), si ne me fachoy je jamais tant en lieu du monde; et ce pour n'avoir le moyen de pouvoir fere à Vous Majestés quelque bon et agreable service par della. mesme d'aller vers led. Empereur (si elles y envoyent) et avoir l'honeur de conduire jusques à la fin l'affere que j'ay eté si heureus d'avoir commancé par le seul moyen de Vostre Majesté, ainsin qu'il luy a pleu me promettre;

[1] Autographe, Bibl. Nat., Ms. fr. 16103, f° 425.

de quoy je la supplieray très humblement se souvenir et croire que, si elle me faict encores cest honneur, je m'en aquiteray (aveques l'ayde de Dieu) au contantement de Vous Majestés, ne desirant plus grand bien en ce monde que de leur pouvoir fere cognoistre par effect l'envye que j'ay d'employer non seulement ma peine et diligence, mais ma vie et mieulx si pouvois pour leur service, et ce d'ausi bonne voulanté que je prie à Dieu vous donner,

Madame, en toute prosperité et grandeur sa grace et à moy la vostre, à laquelle très humblement me recommande. De Madrid, ce premier jour d'aoust 1568.

Vostre très humble, très obéissant et très obligé subject et serviteur.

GRAGNAGUE.

12. — Discours d'un estranger[1].

Discours d'un estranger dezireux de servir le Roy et s'employer vers les Indes.

En trois endroictz divers peult la Majesté du Roy Très Chrestien employer ses forces. Chacun desquelz est de si grande esperance, grandeze et richesse, qu'il n'y en a point de semblables au monde ; car chacun desdits endroictz ou provinces est en soy de tant d'importance que elle est capable de toute la multitude de gens qui pourront y aller durant le tempz de plusieurs années ; et la raison est pource qu'en estendue et grandeur de terre elles excedent à France et Espaigne, et pource qu'il y a beaucoup de bons portz et havres en leurs costes marines, et que elles sont fraisches et delectables, et qu'il y a plusieurs rivieres qui les arrouzent et les assietes propres à fortification.

Item, elles abondent de toutes les especes de vivres et fruictz et bestail, comme nostre Europe. *Item,* de toutz metaulz comme or, argent, cuyvre, acier et fer. Seullement leur deffault le cueur d'un puissant prince, lequel soit jaloux et dezireux d'exalter la foy catholique et estendre ses Royaumes, enrichir ses subjectz et laisser memoire eternelle de sa puissance et valleur.

[1] Original, Bibl. Nat., Ms. fr. 16103, f° 637

La force et despence avec laquelle celà sè peult conquerir et effectuer est bien petite au regard de ce que Sa Majesté peult gaigner, et estant son Royaume si pourveu de gens de guerre, bons soldatz et mariniers, navires, artillerie, munitions, vivres et autres appareilz requiz.

Quant aux regions où lesd. conquestes sont, l'une est en Affrique non plus loing de France que de la navigation d'ung mois avec bon vent ou de trois au plus. L'aultre est en l'Amerique, la navigation depuis led. France d'un ou de deux mois. La troisiesme conqueste est vers les Indes orientalles, le chemin de six ou de sept mois.

Parquoy si le bon plaisir de Sa Majesté Très Chrestienne sera entendre à bon escient à une tant excelente entreprize, il se trouvera personnaige qui se faict fort et s'obligera d'en venir à bout; et estant en la presence de Sa Majesté, il luy fera telles demonstrations de son dire que Sa Majesté s'en contentera et mesme que ladite conqueste se peult executer à tant juste tiltre comme de choze sienne propre, ainsi qu'il luy declairera lors bien particullierement tout ce qui en est, se confiant de trouver en Sa Majesté ung prince très liberal et très magnifique qui luy donnera honneste moyen de vivre et luy accordera ses demandes, lesquelles sont conformes à raison.

Demande premierement qu'il plaize à Sa Majesté luy donner tiltre de visroy et gouverneur general de toute la province qui se conquestera.

Plus, demande que Sa Majesté donne la charge d'admiral de la mer de lad. province à luy et aux siens en patrimoyne.

Item, une certaine repartition de terres et possessions en la coste de la mer d'icelle province et au dedans du païs avec tiltre illustre pour luy et ses heritiers.

Requiert que la conqueste de lad. province se face et soit peuplée au nom de Sa Majesté Très Chrestienne et non d'aultre s^r^ ny de personne de son Royaume, et à ces fins donner aud. qui parle les forces necessaires pour executer l'entreprinse.

S'il advenoit par succession de tempz, par voye d'accord ou en aultre maniere que Sa Majesté se despouillast de ce que icelluy personnaige auroit conquiz par son commandement, Sa Majesté

soit tenu l'accommoder à luy, ses femme et enfans conforme à la grandeur de Sa Majesté et aux services et merites dud. personnaige.

13. — Certificat d'André de Salazar touchant un courier tué prés de Poictiers, et ses depesches [1].

Madrid, 8 septembre 1568.

Yo el capitan Andres de Salazar, castellano del castillo de la ciudad de Palermo en el Reyno de Sicilia por la Magestad del Rey de España mi s^or^, digo que viniendo de Frisia embiado por el duque d'Alva, y passando por Francia, haviendo llegado dos horas de noche a la posta donde mataron un correo Frances y otro Español, llamado Villota, halle cenando un correo Vizcayno que venia de Medina del Campo, el qual me dixo, como la justicia de aquel lugar havia tomado por inventario enteros y sanos todos los despachos que llevava el dicho Villota, y que no faltava, sino el que yva para el Rey Chr^mo^ de Francia, y que tam bien avia dos caxitas de perlas, yo procure con el Maestro de postas de aquel lugar, y con el de la posta, donde yo venia, que com supo la muerte de los correos, havia venido à entender lo que passava, que embiassen todos aquellos despachos al Governador de Putiers con una persona de recaudo en toda diligencia, con lo qual yria aquel correo para passar los adelante, si el Governador se los quisiesse entregar, y que en ello harian gran servicio à su Rey, por ser despachos del Rey de España su buen hermano, pero por mucho que de lo rogue, nunca lo quisieron hazer, antes me respondieron que no gastasse tiempo, que los despachos estavan en poder de la justicia, y que ella los embiaria à buen recaudo al Governador que estava fuera de Putiers en un lugar suyo. Visto esto, y que el correo estava determinado de esperar alli hasta la mañana, por ver si podia negociar algo, le dixe, non convenia perder tiempo, porque no haria nada, pues yo no lo havia podido alcancar, de mas deque no quedava alli muy seguro que era mejor se partiesse luego, y fuesse à amanesçer à Putiers, y avisasse al obispo de alli, de lo que passava,

[1] Original, Bibl. Nat., Ms. fr. 16103, f° 429.

para que diesse orden, como los despachos treviessen buen recaudo, dixome lo haria assi, y con esto me parti sin saber mas lo que se hizo, y esta es la verdad, y assi lo affirmo, y firmo de mi nombre. En Madrid, a viij de septiembre 1568.

Andres DE SALAZAR.

14. — A M. de Villeroy [1].

Madrid, 10 septembre 1568.

A Monsieur, Monsieur de Villeroy conseiller du Roy, secretaire d'estat et des finances.

Monsieur, Toutz les advis qui viennent de France s'accordent qu'on y est à la veille de recomencer la guerre civille plus forte que jamais. Dieu vueille qu'il n'en soit rien, ou, s'il la fault faire, que le Roy et ses loyaulx subgectz soyent les premiers afin de n'estre surpris. C'est le discours de ma philosophie; je ne le scaurois changer, car il fault que les armes remectent finablement la tranquillité en son premier estat. Vous aurez Monsr de Graignagne de ceste heure par dela, qui vous aura compté force nouvelles d'Espaigne. Je m'asseure que le s^r de Tregoin vous en dira de telles que nous les avons; sur la suffizance duquel je me remectz et me recommande humblement à vostre bonne grace.

Monsieur, je prie Dieu vous donner heureuse et longue vie. De Madrid, le xme de septembre 1568.

Vostre bien humble amy et serviteur.

FORQUEVAULX.

15. — A Monsieur de Villeroy [1].

Madrid, 1er septembre 1570.

A Monsieur, Monsieur de Villeroy conseiller du Roy, secretaire d'estat et des finances.

Monsieur, Il me fust escript du xiij de mars par Monseigneur le Cardinal de Guize qu'il avoit pleu à la Royne luy dire que elle

[1] Autographe, Bibl. Nat., Ms. fr. 16103, f° 434.
[1] Autographe, Bibl. Nat., Ms. fr. 16103, f° 620.

m'avoit faict accorder en don par le Roy la somme de vingt cinq mil livres, et Monsieur de l'Aubespine m'en escrivist tout aultant; encore pençoit il que ce seroyent trente mil; il y a six mois de cela; et lorsque j'en atendois l'assignation bien seure et prompte, j'ay veu par la lettre qu'il vous a pleu m'escrire par La Salle que ce ne sont que quinze mil. Dieu soit loué et Leurs Majestez remercyées du tout. Je ne scay toutefois si dans aultres six mois lad. somme ne sera retranchée; car d'en estre satisfaict sans vostre ayde, j'en suis en mesme danger que d'aultres sommes qui me sont deues de long tempz. Parquoy, Monsieur, je vous prie de toute l'affection qu'il m'est possible, de voulloir moyenner que je soys assigné desd. quinze mil livres sur assignation prompte et bonne, afin que je m'aquicte envers le s^r Edouard de Laccat, tailleur de la feu Royne Catholique, auquel je suis debiteur en quarante cinq mil trois cens soixante realz d'Espaigne qu'il m'a prestez en diverses fois pour m'aider à m'entretenir et vivre faisant ceste charge. Et me faictes, Monsieur, aussy tant de bien de le dire à la Royne; car j'ayme myeulx que ma grande fille vieillisse davantage sans avoir mary que si led. de Laccat se plaignoit de moy. Au regard, Monsieur, du s^r Vallue, je le retiens pour envoyer par luy dans six ou sept jours ce que le Roy Catholique me respondra par escript. Et va le brodeur apporter à Leurs Majestés ce qui se offre presentement, comme vous verrez par mes lettres, et de retour que don Louys de Torres soit de son voyage de Portugal, j'envoyeray son exploict et rapport qu'il fera par ung de mes gens. Je prie Dieu qu'il soit au contentement de Leurs Majestés et de Madame. Led. Vallue rapportera semblablement ce que Sa Majesté Catholicque m'a respondu touchant la paix, de laquelle je me doubte bien qu'il y a des gens parmy le monde qui la craignent plus qu'ilz n'ont d'aize que elle soit faicte.

Monsieur, en me recomandant bien humblement à vostre bonne grace, je prie Dieu qu'il vous doint en parfaicte santé heureuze et longue vie. De Madrid, le premier de septembre 1570.

Monsieur, vous m'avez escript par La Salle que vous m'envoyés le brevet de retenue au privé conseil du Roy. Mais je ne l'ay point receu. Ce sera quand il vous plaira, affin que j'en baize

les mains à Leurs Majestez et vous en die les grandz mercys pour le bon office d'amy qu'il vous a pleu y faire; dont je vous en demeure fort obligé.

Vostre bien humble amy et serviteur.

FORQUEVAULX.

16. — A M. de Villeroy[1].

Madrid, 19 octobre 1570.

A Monsieur, Monsieur de Villeroy, conseiller du Roy, secretaire d'estat et des finances.

Monsieur, Si Bonavent, le brodeur et Vallue auront faict leur debvoir, mes depesches seront y a longtempz en voz mains, par lesquelles j'ay donné advis à Leurs Majestés de ce que j'avois aprins en ces trois mois passez; et j'en ay receu la petite letre de la Royne du premier du present, excepté la depesche que Vallue m'apporta; mais pour cela ne laissent courriers à venir souvent de Flandres; si je meritois estre adverty des affaires de nostre court, car je ne scay des nouvelles de France ny de la santé de Leurs Majestés et de ce qui concerne leur service comme si j'estois aux Indes; Vallue m'en advertira plus souvent par vostre moyen et congé s'il vous plaira le luy donner, ce que je vous prie bien fort. Ne voullant faillir de vous dire les grandz mercy du brefvet de retenue du conseil privé; ce que je fais, Monsieur, de bien bon cueur; mon home La Salle me l'a rendu à son retour en ce mois qu'il m'avoit faict atendre longuement par la faulte du receveur de Guienne, qui l'a laissé tremper deux mois à Bordeaulx, atendant mes assignations; pour la poursuyte desquelles, et pour le change et port des deniers, il m'a cousté bon, et pour l'interest des sommes qu'il m'a esté force d'emprunter à la banque pour vivre ces deux mois passez, dont il est bien raisonnable qu'il plaize à Leurs Majestés m'en faire rembourcer, comme je m'asseure qu'ilz feront avec vostre bon ayde dont je fais seur estat. Je vous recommande ced. pourteur La Place

[1] Autographe, Bibl. Nat., Ms. fr. 16103, f° 633.

pour luy faire faire quelque bien en recompence de ce qu'il perdist quand il fust faict prisonnier. Et ne veulx m'oblier non plus pour mes mil escus d'ayde de coste, car ces nopces me cousteront à l'ingroz; et des deux mil qui me furent envoyez en mars, les mil m'estoyent deubz de l'année passée, et les aultres mil furent pour le voyage de Seville, lequel, ou Dieu me confonde, m'a cousté plus de trois mil escus. Tant de demandes checun an sembleront excessives; mais il fault considerer ce qui est survenu ces deux ans par deça pour me contraindre à despendre extraordinairement, ce que j'ay faict comme les aultres; et l'ambassadeur de Portugal a esté richement recompencé de son maistre qui ne vault la sixiesme partie du nostre; duquel Portugal ne me contente gueres, car ce sont faulx accaryastres, comme je croy que vous jugerez par le rapport qu'envoyera faire le Pape à Leurs Majestés de ce que son ambassadeur don Loys de Torres y a esté negotier pour le maryage de Madame Il fauldra neantmoins l'escoulter et y respondre *de quolibet;* ce que je ferois aussy bravement comme ilz le demandent indiscretement, si je parlois à leur Cardinal Infant et à leurs deux Theatins, gouverneurs de leur jeune Roy; car ils monstrent bien qu'ilz ne veirent onc que leur Lisbone, et ignorent le bien et le mal que le Roy de France, amy ou enemy, leur peult faire; oy, Monsieur, qu'il est en la puissance du Roy de leur faire perdre leur navigation des Indes et par consequent tout ce qu'ilz y ont uzurpé; mais il fauldroit qu'il se courroussast contre lesd. Portugois un peu à bon esciant.

Monsieur, je me recomande humblement à vostre bonne grace, priant Dieu vous donner heureuze et longue vie. De Madrid, le xix d'octobre 1570.

Monsieur, si vous ne me mandez que je vous envoye de nos bezognes d'Espaigne, je ne scaurois de quoy vous servir à gré; mais en le me mendant, vous serez obey. J'ay chargé ced. home mien de trois paires de *medias de seda,* qu'il vous presentera de ma part, que je vous prie recevoir pour l'amour de moy.

Vostre bien humble amy et serviteur.

FORQUEVAULX.

17. — Ludovico Gonzalès à M. de Fourquevaux [1].

Paris, 13 avril 1571.

A Monsieur de Fourquevaulx, chevalier de l'ordre du Roy, conseiller en son conseil privé et son ambassadeur près de Sa Majesté Catholicque.

Monsieur de Fourquevaux, Suyvant ce que vous m'avez cy devant pryé, j'ay faict ce que j'ay peu pour l'affaire de Monsr de Savonnières; mais l'on a de par dela conceu une si mauvaise opinion de luy, que je n'y veoys aultre meilleur remede, sinon que d'en parler à sa femme, laquelle je ne cognois aucunement; toutesfois je y feray, pour l'amour de vous, tout ce qu'il me sera possible J'ay esté prié par le s^r Adda, gentilhomme millannois, qui a tousjours faict service à ceste couronne depuys unze ans en çà, et à la Royne d'Espaigne pour luy faire donner le chasteau de Cassan, qui est assis au duché de Millan, duquel cy devant joyssoit le filz du s^r Ferrando Casteldo, ce qu'ilz m'ont accordé et escrivent à Leurs Majestez à cest effect par le present porteur. A quoy je vous prie bien fort, Monsieur de Fourquevaux, tenir la main, affin qu'il plaise à Leurs Majestez de faire led. don aud. s^r Adda qui est gentilhomme qui merite; ce que j'espere il leur plaira luy octroyer, actendu que ce dont est question est de petite consequence; en ayant mesmement Leurs Majestez faict parler à Monsieur le conte d'Olivares qui s'en alla dernierement de par dela, pour faire sortir à effect leur bonne volonté; ce qu'il a promis faire. Et d'aultant que je desirerois que led. s^r Adda fust en ce gratifié, je vous prie derechef, Monsieur de Fourquevaulx, m'y faire office d'amy, vous asseurant que me ferez en ce faisant ung singulier plaisir; et si en contre eschange je vous puys rendre la pareille, vous me trouverez tousjours prest à m'employer pour vous et les votres, et d'aussy bon cueur que bien affectueusement je me recommande à votre bonne grace; priant Notre Seigneur vous donner, Monsieur de Fourquevaux, en santé

[1] Original, château de Fourquevaux.

heureuze et longue vie. De Paris, ce xiij^e jour d'avril 1571.

De sa main : Votre bien affectionné amy à jamais.

Ldovico Gonzalez.

18. — Lettre de M. de l'Aubépine à M. de Fourquevaux[1].

6 novembre 1571.

A Monsieur, Monsieur de Fourquevaux.

Monsieur, Je n'ay voulu faillir de vous ecrire par ce porteur l'estat auquel nous sommes, qui est meilleur, Dieu mercy, qui n'a pas esté depuis que ces troubles sont commancez. Dans sept jours le Roy aura ensemble six mil chevaux et vingt mil hommes de pied et orrez dire que nous aurons donné une bataille bien roidde, qui nous mettra hors de toutes brouilleries; et n'estoit que les passions sont si estranges de costé et d'autre, je croy qu'il seroit aysé d'acomoder toutes choses selon la douceur. Je me recommande à votre bonne grace et prie Notre Seigneur vous avoir en sa garde. De Paris, le vj^e novembre 1571.

Je vous suplye, Monsieur, me faire tant de bien de baiser très humblement les mains de Sa Majesté. Je vous envoye une promesse de celuy qui a receu à Lion les cinq cens escus.

Votre très humble serviteur et amy.

De l'Aubespine.

[1] Original, château de Fourquevaux.

APPENDICE III

MONSIEUR DE FOURQUEVAUX ET LES FRÈRES DU ROI

1. — Le duc d'Alençon à M. de Fourquevaux [1].

Saint-Germain-en-Laye, 20 février 1566.

A Monsieur de Fourquevaulx, chevalier de l'ordre du Roy Monseigneur et frère et son ambassadeur devers le Roy Catholicq en Espaigne.

Monsieur de Fourquevaulx, S'en allant par dela ce porteur l'un de mes gentilzhommes servans, filz du s^r d'Arbouze mon maistre d'hostel ordinaire, je l'ay bien vouleu acompagner de la presente qui ne sera seulement que pour vous prier le reconoystre pour tel et en ma faveur luy departir de la vostre en ce qu'il en pourroyt avoir besoing, tant pour le long service que m'a faict et faict encores tous les jours sond. père que aussi pour la nourriture qu'il a pris auprès de moy. Et je priray Dieu, Monsieur de Fourquevaulx, vous donner bonne et longue vie. De Sainct Germain en Laye, le xxe jour de fevrier 1566.

De sa main : Le bien vostre.

FRANÇOYS.

2. — Le duc d'Anjou à M. de Fourquevaux [2].

Moulins, le dernier de février 1566.

A Monsieur de Fourquevaux, chevalier de l'ordre du Roy monseigneur et frère, et son ambassadeur en Espagne.

Monsieur de Fourquevaux, Le jeune Arbouze, gentilhomme servant mon frère Monsieur le Duc d'Alençon, et filz du s^r d'Arbouze son maistre d'hostel, estant de retour d'Italie, a heu desir d'aller en Espagne pour voir et apprendre les choses bonnes et vertueuses qu'on apprend aux pays estrangers; et d'autant que j'ayme les serviteurs de mond. frère comme les miens et que je

[1] Original, château de Fourquevaux.
[2] Original, château de Fourquevaux.

loue led. Arbouze de ce qu'il a envie de voir et d'apprendre, j'ay bien voullu l'accompagner de ceste cy pour vous prier, Monsieur de Fourquevaux, le favoriser par della de ce que vous pourrez, et l'avoir en la recommandation que vous devez avoir tous ceux de la nation. Et si je puis quelque chose pour vous en l'endroit du Roy mon seigneur et frère, et de la Royne Madame et mère, je m'y employeray d'aussy bonne affection que je prie Dieu vous tenir, Monsieur de Fourquevaux, en sa saincte et digne garde. Escript à Moulins, le dernier fevrier 1566.

De sa main : Vostre bon amy.

HENRY.

3. — M. de Fourquevaux au duc d'Anjou [1].

Madrid, 18 octobre [1570].

A Monseigneur le duc d'Anjou.

Monseigneur, Certain personage des Royaulmes de deça m'a envoyé dire qu'il a dezir et moyen de faire très grand service au Roy plus signallé que ne feirent jadiz coloms ny costez [2] aux Roys d'Espaigne, promectant de luy faire conquester terres et païs aussy bons que la France et deux ou trois fois de plus grande estendue, comme il dict par le discours qui acompaigne la presente. Led. personage, Monseigneur, se tient encore en lieu d'où je le pourray retirer, s'il plaira au Roy et à Vostre Alteze qu'il passe en France soubz les conditions qu'il demande, si Sa Majesté sera servie de les luy accorder ou me donner charge d'en convenir avec luy le moins mal que je pourray. Il y a du tempz que je l'entretiens en esperance, et le garde et retiens de passer en Angleterre, où il sera fort bien venu; et en ay escript quelquefois à la Royne; mais c'estoit durant les troubles; et pource qu'il sera grand perte de refuzer le service d'un tel home, j'ay mon recours à vous, Monseigneur, pour vous supplier très humblement de le voulloir remonstrer à Leurs Majestés, et m'en faire responce, estant bien necessaire de tenir secret, car il luy va de la teste s'il estoit sceu en Castille ou en Portugal.

[1] Autographe, Bibl. Nat., Ms. fr. 16103, f° 631.
[2] Cultivateurs; costeir : cultiver.

Monseigneur, je prie Dieu qu'il vous doint aultant de grandeur et de prosperité comme voz plus affectionnez et bons serviteurs vous dezirent. De Madrid, le dix huictiesme jour d'octobre.

Vostre très humble, très obeyssant et très devot serviteur.

FORQUEVAULX.

4. — Le duc d'Anjou à M. de Fourquevaux [1].

Angers, 17 janvier 1570.

A Monsieur de Fourquevaulx, chevalier de l'ordre du Roy mon seigneur et frère et son ambassadeur en Espaigne.

Monsieur de Fourquevaulx, J'ay eu communication de vos despesches du xxj et xxviij^me^ jours du moys passé, par lesquelles j'ay veu beaucoup de particullaritez où j'ay pris bien grand plaisir, mesme en ce que m'escripvez de l'estat de la guerre de Grenade, et pour ce que vous debvez faire le veoyaige de Cordoue et que vous en serez plus près pour en avoir des nouvelles. Je vous prye continuer à m'en faire part, lorsque vous en donnerez advis au Roy mon seigneur et frère; sur la lettre duquel me remectant, je pryeray Dieu, Monsieur de Fourquevaulx, vous avoir en sa garde. Escrit de Angeou (*sic*), le xvij^me^ jour de janvier 1570.

De sa main : Vostre bon amy.

HENRY.

5. — Le duc d'Anjou à M. de Fourquevaux [2].

Angers, 9 mars 1570.

A Monsieur de Fourquevaulx, chevalier de l'ordre du Roy mon seigneur et frère et son ambassadeur en Espaigne.

Monsieur de Fourquevaulx, J'ay receu vostre lettre du xvj^e^ du moys dernier; et d'autant que le Roy, mon seigneur et frère, et la Royne, Madame et mère, vous escrivent maintenant amplement,

[1] Original, château de Fourquevaux.
[2] Original, château de Fourquevaux.

je ne vous diray sur votre lettre autre chose, sinon que vous me ferez plaisir de m'escrire. Et pour ce regard aussi je vous semondz de la promesse que m'en faictes, vous pryant cependant vous asseurer que comme je croy beaucoup de votre devotion envers moy que aussi je vous suys et seray tousjours bien bon amy; et ay bien bonne volunté de m'employer pour vous; ce que je feray principalement d'autant plus voluntiers que je scay combien vous meritez, et sera en toutes les occasions qui s'offriront et ce que congnoistray vous toucher et apporter contantement. Attendant lesquelles, je prye Dieu qu'il vous ayt, Monsieur de Fourquevaulx, en sa garde. Escript à Angers, le ixme jour de mars 1570.

De sa main : Vostre bon amy.

HENRY.

6. — Le duc d'Anjou à M. de Fourquevaux [1].

Soissons, 4 décembre 1570.

A Monsieur de Fourquevaulx, chevalier de l'ordre du Roy Monseigneur et frère, conseiller en son conseil privé et son ambassadeur en Espaigne.

Monsieur de Fourquevaulx, La lettre que le Roy, mon seigneur et frère, vous escrit presentement estant plaine du singulier desir qu'il a de bien traicter et recevoir les Princes de Boheme, s'ilz passent par son Royaulme, que je ne vous en puis rendre un plus asseuré tesmoignage; et me contenteray de vous prier d'en mander au plustost qu'il vous sera possible la verité, afin de veoir en cela, comme en toutes choses je desire, la volonté du Roy mond. seigneur et frère executée. Quant est de vous faire plus expresse response à vostre depesche, c'est chose impossible en marchant continuellement comme nous faisons; et n'y aura moyen plustost qu'au sejour de Villiers Costeretz. Cependant je prie Dieu, Monsieur de Fourquevaulx, vous tenir en sa saincte et digne garde. Escrit à Soissons, le iiij^e^ jour de decembre 1570.

De sa main : Vostre bon ami.

HENRY.

[1] Original, château de Fourquevaux.

7. – Le duc d'Anjou à M. de Fourquevaux [1].

Villers-Coterets, 9 janvier 1571.

A Monsieur de Fourquevaulx, chevalier de l'ordre du Roy mon seigneur et frère et son ambassadeur en Espaigne.

Monsieur de Fourquevaulx, Ce m'a esté plaisir d'avoir de voz lettres par votre nepveu et d'entendre par icelles votre bonne volunté dont je vous remercie, en vous asseurant que je desire extremement faire pour vous, et qu'il ne s'en presentera jamais occasion que je ne ramentoive au Roy mon seigneur et frère voz longs et vieulx services. Vous ferez chose qui me contentera bien fort que de me donner souvant advis de ce qui se passe en Grenade; car quelque chose que l'on aye, je ne puis croire que ce feu soit si estainct que l'on le publye. Je remectray le reste tant sur le memoire qui vous est envoyé par le secretaire de l'Aubespine que sur luy mesmes, priant Dieu qu'il vous aye, Monsieur de Fourquevaulx, en sa garde saincte. Escript à Villiers Costerez, le ixe jour de janvier 1570.

De sa main : Vostre bon amy.

HENRY.

8. — M. de Fourquevaux au duc d'Anjou [2].

Madrid, 30 janvier 1571.

A Monseigneur.

Monseigneur, Le conte d'Ollivares s'en va vers Leurs Majestés esleu de Sa Majesté Catholicque pour les visiter. J'ay mys peine de sonder s'il auroit à traicter aultres negoces que de complimentz; mais je n'y ay peu veoir si avant; car led. Sr Roy faict ses affaires avec tout le secret du monde. Aussy, Monseigneur, ung des miens partira d'icy dans peu de jours avec plus ample depesche, car n'est ceste letre sinon pour acompaigner led. sr conte; lequel par adventure n'arrivera sitost vers Leursd.

[1] Original, château de Fourquevaux.
[2] Autographe, Bibl. Nat., Ms. fr. 16103, fo 640.

Majestés et à Vostre Alteze comme fera mond. home; et partiroit dès demain, n'estoit que j'atendz d'heure en heure s'il me viendra commandement et responce sur mes depesches que j'ay faictes despuis environ quatre mois sans n'y estre respondu.

Monseigneur, je prie Dieu qu'il vous doint très contente, très heureuze et très longue vie. De Madrid, le trentiesme de janvier 1571.

Votre très humble, très obeyssant et très devot serviteur.

FORQUEVAULX.

9. — Le duc d'Anjou à M. de Fourquevaux [1].

Paris, 7 avril 1571.

A Monsieur de Fourquevaulx, conseiller du Roy mon seigneur et frère et son ambassadeur en Espaigne.

Monsieur de Fourquevaulx, Je ne scauroys rien adjouster à ce que vous escript le Roy mon seigneur et frère par le conte Olivares, joinct que vostre homme La Sale s'en doibt bientost retourner vous trouver; par lequel nous esperons vous advertir plus particullierement de tout ce qui se passe par deça pour respondre aux lettres que nous a apportées led. Lasalle, n'estant ceste depesche faicte que pour ne laisser aller led. conte sans vous escripre; il a esté bien receu, traicté et recogneu par deça, dont il a toute cause de demeurer contant, n'ayant le Roy mond. seigneur voullu faillir de faire toute demonstration envers luy de l'amityé qu'il a avecques le Roy Catholicque son maistre. Je prie Dieu, Monsieur de Fourquevaulx, vous tenir en sa saincte garde. Escript à Paris, le vij^e jour d'avril 1571.

De sa main : Vostre bon amy.

HENRY.

[1] Original, château de Fourquevaux.

10. — Le duc d'Anjou à M. de Fourquevaux [1].

Troyes, 27 mai 1571.

A Monsieur de Fourquevaulx, chevalier de l'ordre du Roy mon seigneur et frère, conseiller en son conseil privé et son ambassadeur en Espaigne.

Monsieur de Forquevaulx, Je me remectray sur la depesche que le Roy, mon seigneur et frère, vous faict presentement et ce que le sr Jheromo Gondy, gentilhomme ordinaire de sa chambre, vous fera entendre de sa part et l'occasion pour laquelle il est depesché par della. Que me gardera de vous faire plus longue lettre, que de prier le createur, Monsieur de Forquevaulx, qu'il vous ayt en sa saincte garde. Escript à Troye, le xxvijme jour de may.

De sa main : Vostre bon amy.

HENRY.

11. — M. de Fourquevaux au duc d'Anjou [2].

[Madrid], 31 mai 1571.

A Monseigneur d'Anjou.

Monseigneur, Tout ce que j'ay pencé debvoir estre presenté aux yeulx du Roy concernant son service va par la depesche que le sr de l'Aubespine luy apporte; et mesme l'aschemminement des Princes de Boheme, don Ridolfe et don Hernest, vers Barcelonne pour s'embarquer. Don Jehan d'Austrie les doibt suivre dans dix ou douze jours. On parle que le duc de Sesse sera employé en quelque entreprinse d'importance, qui est tenue secrete. Tant y a, Monseigneur, qu'il aura besoing d'emprunter meilleurs piedz et jambes que les siennes, s'il vouldra

[1] Original, château de Fourquevaux.
[2] Copie, château de Fourquevaux ; Lettres et mémoires, II, n° 365.

faire long chemin, car il en est souvent mal acoustré. Il se porte mieulx à present. Et ne scay s'il sera surrogé en la place que led. don Jehan debvoit aller tenir sur l'armée du Roy Catholique; car je ne puis croire, quoy qu'on me jure et m'asseure, qu'il sorte d'Espaigne de l'an où nous sommes. Et touchant aud. duc de Sesse, il est engagé et endebté jusques au foye; mais il est bien voullu des gens de guerre pour sa liberalité.

Monseigneur, je suis contraint de faire longue routte et m'aller gecter aux piedz de Leurs Majestez, afin qu'il leur plaise m'oster d'icy, comme ilz m'ont promis maintes fois. J'auray bien besoing qu'il vous plaise m'ayder de votre faveur pour m'escuzer envers Leursd. Majestez d'estre party sans licence; mais j'ayme mieulx morir en France que languir davantage en Espaigne. Je vous supplie tres humblement, Monseigneur, d'obtenir mon pardon devant l'offence; car si Lasalle ne m'apporte mon congé, je porteray moy mesme la première nouvelle de ce qu'on aura faict en ce lieu depuis le partement du s^r de l'Aubespine present porteur.

Du dernier jour de may 1571.

12. — Le duc d'Anjou à M. de Fourquevaux [1].

Fontainebleau, 6 août 1571.

A Monsieur de Fourquevaulx, chevalier de l'ordre du Roy mon seigneur et frère, conseiller en son conseil privé et son ambassadeur en Espaigne.

Monsieur de Fourquevaulx, Ayant le Roy, mon seigneur et frère, par le venue du s^r Jeronimo Gondy, esté bien au long adverty de ce qu'il a faict de dela ainsi qu'il le vous escript, il ne me reste aultre chose à vous dire que le contantement qu'il a du bon devoir que vous avez tousjours faict en votre charge, pour lequel pouvoir mieulx recognoistre vous estant par deça, il s'est à ce coup resolu de vous faire incontinent lever le siège, et que la première depesche que vous recevrez de lui soit la venue d'ung successeur; qui sera chose de laquelle je seray très aize le faire

[1] Original, château de Fourquevaux.

souvenir, affin que tant plustost vous soyez satisfaic' comme je scay que vous en avez grand envye; estant tout ce que vous aurez de moy pour ceste heure, priant Dieu, Monsieur de Fourquevaulx, vous avoir en sa garde. Escript à Fontainebleau, le vje jour d'aoust 1571.

De sa main : Vostre bon amy.

HENRY.

13. — M. de Fourquevaux au duc d'Anjou [1].

[Madrid], 17 août 1571.

A Monseigneur.

Monseigneur, Ceste petite depesche va pour donner advis au Roy de si peu de nouvelles que j'ay aprins durant l'absence du Roy Catholique. Il est attendu pour le xxme du present au plutost. Je ne feray faulte dans deux jours après d'aller à l'audience luy faire entendre ce qui m'est commandé par la depesche que Colenge m'a donnée cejourdui. Le duc de Medine Cely se promect d'estre depesché aussitost que led. Sr Roy sera venu et d'arriver en Flandres dans la fin de septembre. Le bruict, Monseigneur, est grand de l'armée qui est sortie de La Rochelle soubz le conte Ludovic, laquelle donne assez de soubscons à ces sns de deça, et si elle rencontre la flotte des Indes et les pouvoit desfaire, ce Royaume ne receust, il y a longtemps, si notable perte, de laquelle se sentiroit Sa Majesté Catholique en tant qu'il seroit à sec de ses finances, sans l'esperance qu'il a en lad. flotte, qui vient chargée de plus de cinq millions d'or. Au reste, Monseigneur, la bulle de la croizade commencera d'estre preschée parmy l'Espaigne en octobre; de laquelle proviendront grandz deniers et fault que les curez les amassent et remectent à leur evesque et l'evesque les envoye et face conduire jusques au grand trezorier sans nulz fraiz; ains l'escu receu sera un escu rendu dans les coffres de ceste Majesté. Pleust à Dieu que ainsi fust des deniers royaulx de France, sans y avoir tant de moyens pour le reduyre à moins que le subject ne le paye

[1] Copie, château de Fourquevaux : Lettres et mémoires, II, n° 378.

au Roy; et croy qu'il seroit possible de remedier aux abuz qui s'y comectent.

Dud. xvij^me^ aoust 1571.

14. — Le duc d'Anjou à M. de Fourquevaux [1].

Vaujour, 31 octobre 1571.

A Monsieur de Fourquevaulx, chevalier de l'ordre du Roi mon seigneur et frère, conseiller en son conseil privé et son ambassadeur en Espaigne.

Monsieur de Fourquevaulx, Pour satisfaire à la promesse qui vous a esté faicte, Lamarque, vallet de chambre du Roy mon seigneur et frère, est presentement despeché par dela pour vous porter vostre congé et demeurer près du Roy Catholicque attendant que l'on ayt choisy ung ambassadeur. L'ayant doncques rendu capable des affaires de par dela et presenté audict Roy Catholique, vous nous viendrez trouver, vous asseurant que je seray très ayse de vous veoir. Quant au mariage de Portugal, duquel vous a parlé le Cardinal Alexandrin, d'aultant que le Roy, mondict seigneur et frère, l'a desiré et recherché, maintenant il est bien resolu de n'en parler jamays, attendu la façon de la quelle y ont proceddé ceulx qui le debvoient rechercher. Vous verrez son intention par le memoire qui a esté baillé audict Lamarque; sur lequel me remectant, je prieray Dieu, Monsieur de Fourquevaulx, qu'il vous ayt en sa saincte garde. Escript à Vaujour, le dernier jour d'octobre 1571.

De sa main : Vostre bien bon amy.

HENRY.

[1] Original, château de Fourquevaux.

15. — Le duc d'Anjou à M. de Fourquevaux [1].

Amboise, 26 décembre 1571.

A Monsieur de Fourquevaulx, chevallier de l'ordre du Roy mon seigneur et frère, conseiller en son conseil privé et son ambassadeur en Espaigne et gouverneur de Narbonne.

Monsieur de Fourquevaulx, En attendant que le Roy, mon seigneur et frère, envoye ainsy qu'il fera ung gentilhomme par dela, affin de se conjouir avecques le Roy Catholique de l'acouchement de la Royne, j'ay bien voullu avecques ceste occasion vous advertir de la reception de votre lettre au quatriesme du present, suivant laquelle je vous prie croire que j'auray tousjours à grand plaisir ramentevoir au Roy, mond. seigneur et frère, tant vos antiens et recommandables services, affin que l'occasion se presentant vous ne soyez oublyé, que aussy d'eslire et choisir au plustot quelque gentilhomme qui puisse aller tenir vostre place, dont vous serez incontinant et par la première depesche adverty. Je prie Dieu, Monsieur de Forquevaulx, vous avoir en sa saincte garde. Escript à Amboise, le xxvjᵉ jour de decembre 1571.

De sa main : Vostre bon amy.

HENRY.

16. — Le duc d'Anjou à M. de Fourquevaux [2].

Amboise, 20 janvier 1572.

A Monsieur de Fourquevaulx, chevalier de l'ordre du Roy mon seigneur et frère, son conseiller et ambassadeur en Espaigne.

Monsieur de Fourquevaulx, C'est, suivant ce que le Roi, mon seigneur et frère, vous a par cy devant escript, qu'il envoye le sʳ de Sᵗ Gouard, chevalier de son ordre et gentilhomme ordinaire de sa chambre vers le Roy Catholique pour se conjouir avecques luy du filz que Dieu luy a donné. Je vous prie luy presenter et le bien ins-

[1] Original, château de Fourquevaux.
[2] Original, château de Fourquevaux.

truire de toutes choses qui concernent son service, avant que de partir suyvant le congé qu'il vous porte. Et parce que le Roy, mondit seigneur et frère, par sa lettre aud. Roy Catholique ne luy escript qu'il vous revocque et ayt commandé audit s^r de St Gouard demeurer par dela, je vous mande le luy faire entendre. Ce que vous ferez après que ledit s^r de St Gouard aura faict les offices de congratulation, soyt en la mesme audience ou autrement, ainsy que vous adviserez. Et monstrerez mesmement aud. Roy Catholique la lettre que le Roy, mondit seigneur et frère, vous en escript, affin qu'il adjouste doresnavant entière foy et creance audit s^r de St Gouard. Je remectz le surplus sur luy, lequel je vous prie croyre comme sy c'estoit moymesmes, priant Dieu, Monsieur de Fourquevaulx, vous avoir en sa garde. Escript à Amboyse, le xxe jour de janvier 1572.

De sa main : Vostre bon amy.

HENRY.

17. — Le duc d'Anjou à M. de Fourquevaux [1].

Blois, 29 mars 1572.

A Monsieur de Fourquevaulx, chevalier de l'ordre du Roy mon seigneur et frère, conseiller en son conseil privé et son ambassadeur en Espaigne.

Monsieur de Fourquevaulx, Ce petit mot de lettre est seullement pour acompaigner celles que le Roy, mon seigneur et frère, et la Royne, Madame et mère, vous escripvent presentement pour vous advertir de la reception de la votre du quatorziesme de ce mois, se remectant Leurs Majestez à vous faire entendre à votre arrivée de deça ce qu'elles ont plus particulierement à vous dire pour l'esperance de vous y veoir bientost ; à tant je supplieray le createur vous avoir, Monsieur de Fourquevaulx, en sa saincte et digne garde. Escript à Blois, le xxixe jour de mars 1572.

De sa main : Vostre bon amy.

HENRY.

[1] Original, château de Fourquevaux.

18. — M. de Fourquevaux au duc d'Anjou [1].

Bayonne, 15 avril 1572.

A Monseigneur.

Monseigneur, La lettre qu'il a pleu à Vostre Alteze m'escrire du xxix de mars m'a esté rendue le huictiesme du present par un messager à pied depesché par Monsieur le viconte d'Orthe avec autre depesche du Roy à Monsieur de St Gouard. Il n'est poinct bezoing que j'encherisse l'aize que j'euz de recevoir lettres de Leurs Majestez et de vostre part, car cela est assez croyable, veu les longs jours qui estoient passez depuis les dernieres. Ceste cy, Monseigneur, sera pour rendre à Vostre Alteze une partie de mon debvoir et pour l'advertir comment le unziesme de ced. mois tumba une longue courtille de la muraille du chasteau de Fonterrabie comme j'arrivois à Iron, qui pourra retarder le partement de don Jehan d'Acoigne, gouverneur de lad. place et province, lequel se retire de sa charge et est revoqué pour contenter les Biscayns qui s'entendent assez mal avecques luy. Aussi, Monseigneur, j'ay entendu en passant par le païs de Lipuscoa que le s^r Vaspazian Gonzaghe, visroy de Navarre, a commission de restaurer et redrecer le chasteau de Behobie, qui est ung lieu desmoly et ruyné une grande partie; et vous aurez souvenance, Monseigneur, d'y estre passé entre le port de la riviere qui separe les Royaumes et led. Iron. Cependant led. de Gonzaghe faict reparer ung bastion du chasteau de Pamplonne que les pluyes ont abatu; aussi estoit il de terre et de son invention; et y faict travailler par plus de deux mil cinq cens gastadors à extreme dilligence.

Monseigneur, je prie Dieu vous donner très heureuze, très contente et très longue vie. De Bayonne, le xvme d'avril 1572.

Vostre très humble, très obeissant et très devot serviteur.

FORQUEVAULX.

[1] Original, Bibl. Nat., Ms. fr. 16103, f° 670.

APPENDICE IV

LA MISSION DU CARDINAL DE GUISE

1. — Charles IX au prince d'Evoly [1].

Orléans, 16 novembre 1568.

Monsieur le Prince, S'en allant mon cousin le Cardinal de Guyse par della pour l'occasion qu'il vous fera entendre, je lui ay donné charge de vous visiter de ma part et vous fere entendre aulcunes choses, desquelles et de la bonne vollunté que je vous porte, je vous prie, Mons' le Prince, de le voulloir ouyr et croyre comme vous feryez moy mesmes. Qui pour cest[e] occasion ne vous feray plus longue lettre, priant Dieu le createur vous avoir, Monsieur le Prince, en sa saincte garde.

D'Orléans, le xvj^e jour de novembre 1568.

2. — Charles IX au Cardinal Spinosa [2].

Orléans, 16 novembre 1568.

Monsieur le Cardinal, Estant mon cousin le Cardinal de Guyse arrivé par della, je luy ay donné charge de vous veoir et communicquer l'occasion de son voiage; et vous dira davantaige plusieurs choses de ma part, desquelles pour sa suffisance il m'a semblé me debvoir remectre sur luy, vous priant de l'en croire comme vous feriez moy mesmes; qui pour ceste occasion ne vous feray plus longue lettre, suppliant le createur vous avoir, Monsieur le Cardinal, en sa saincte et digne garde.

D'Orléans, le xvj^e jour de novembre 1568.

3. — Catherine de Médicis au prince d'Evoly [3].

Orléans, 16 novembre 1568.

Monsieur le Prince, S'en allant presentement par della mon cousin le Cardinal de Guyse pour les occasions que vous entendrez, je

[1] Minute originale, Bibl. Nat., Ms. fr. 16103, f° 463.
[2] Minute originale, Bibl. Nat., Ms. fr. 16103, f° 464.
[3] Minute originale, Bibl. Nat., Ms. fr. 16103, f° 465.

luy ai donné charge de vous visiter de ma part et vous dire combien je me sens grandement satisfaict du bon devoir que vous avez tousjours faict à l'endroit de la feue Royne Catholique, Madame ma fille; et lequel je m'asseure que vous serez tousjours pour continuer envers Mesdames les Infantes, mes filles. Ce dont je vous prie bien fort. Comme aussi fais je que veuillez tousjours procurer la conservation de l'amittié et bonne intelligence qui est si bien establye et fondée entre les deux Roys mes enfans. Et pour ce que sur tout ce que dessus j'ay donné charge à mond. cousin le Cardinal de Guyse vous parler plus au long, je vous priray de l'en croire comme moy mesmes, qui pour ceste occasion ne vous feray plus longue lettre, en priant Dieu, Monsieur le Prince, qu'il vous ayt en sa saincte garde.

D'Orléans, ce xvj° novembre 1568.

4. — Charles IX à la duchesse d'Albe [1].

Orléans, 16 novembre 1568.

Ma cousine, J'ay donné charge à mon cousin le Cardinal de Guyse s'en allant par della qu'il ait à vous visiter de ma part, vous remerciant de la bonne assistance et secours que vous avez faict et continué tousjours auprès de la feue Royne Catholique Madame ma bonne seur, tant qu'il a pleu à Dieu la laisser en ce monde; comme je fais semblablement du soing et debvoir dont vous usez maintenant à l'endroict de Mesdames les Infantes mes niepces. Lesquelles aimant singullierement comme je fais, je vous prie, ma cousine, d'avoir tousjours leur santé et norriture en toute recommandation; et vous asseure que pour tant de bons offices, je me sans vous debvoir beaucoup, dont en toutes les occasions qui s'offriront je m'acquitteray tousjours très voluntiers, comme sur ce propos et plusieurs autres vous l'entendrez de mond. cousin le Cardinal de Guyse, lequel vous croirez comme moy mesmes, en priant Dieu, ma cousine, vous avoir en sa saincte garde.

D'Orléans, le seiziesme jour de novembre 1568.

[1] Minute originale, Bibl. Nat., Ms. fr. 16103, f° 466.

5. - Catherine de Médicis à l'Évêque de Cuença [1].

Orléans, 16 novembre 1568.

Monsieur de Cuença, Avescques l'occasion de la depesche de mon cousin le Cardinal de Guyse par della je vous ay bien voullu escrire ce petit mot, pour vous remercier bien fort des bons offices et assistance que vous avez faictz à la mort de la feue Royne Catholique, Madame ma fille; de laquelle vous debvez croire que je porte ung regret infini; et ce peu de consolation que je puis prendre est pour l'heureuse fin qu'elle a faict avecques une si grande et certaine cognoissance de son salut. Mais puisqu'il a pleu à Dieu de l'appeler à soy, et que le plus seur moien que j'avois pour m'asseurer tousjours grandement de la bonne grace du Roy Catholique, mon bon filz, me deffault à present, je vous prie, Monsieur de Cuença, en attendant que Mesdames les Infantes mes filles soient en aage d'y satisfere, vous y veuillez toujours de vostre costé suppleer à l'endroit dud. Sr Roy Catholique, mon bon filz, selon la bonne part que vous avez avecques luy et l'affection que vous m'avez tousjours demonstrée. Et me remectant du surplus à la suffisance de mond. cousin le Cardinal de Guyse, que vous croirez comme moy mesmes, je prie le createur, Monsieur de Cuença, vous avoir en sa saincte et digne garde.

D'Orléans, ce xvje novembre 1568.

6. — Charles IX à don Antonio [2].

Orléans, 16 novembre 1568.

Sr don Antonio, J'ay commandé à mon cousin le Cardinal de Guyse s'en allant par della vous fere entendre l'occasion de son voiage et vous dire davantaige aucunes choses de ma part; desquelles je vous priray bien fort de le voulloir ouyr et croyre comme vous feryez moy mesmes, qui prie le createur vous avoir en sa saincte garde.

D'Orléans, le xvje jour de novembre 1568.

[1] Minute originale, Bibl. Nat., Ms. fr. 16103, fo 467.
[2] Minute originale, Bibl. Nat., Ms. fr. 16103, fo 468.

7. — Catherine de Medicis à M. de Fourquevaux [1].

Orléans, 19 novembre 1568.

Monsieur de Fourquevaulx, Je vous ay bien voullu fere ceste lettre particulliere pour vous dire comme envoyant mon cousin le Cardinal de Guyse par dela, qui est personnaige et de la maison et des aultres bonnes qualités que vous scavez, nous luy avons, pour tous ces respectz et pour l'amytié que nous luy portons, baillé plusieurs grandz poinctz ès afferes à traicter avec le Roy Catholique, Monsieur mon bon filz; desquelz comme il est très prudent et advisé et sellon la charge qu'il a de nous, il ne fauldra pas de vous communicquer et fere la part que nous luy avons dict, comme aussi je m'asseure et vous en pryc bien fort, que de vostre costé vous luy porterez à sesd. arrivée et audiances et durant son sejour par della tout l'honneur et respect qu'il merite et que vous scaurez bien fere; l'advertissant particullierement des choses que vous penserez pouvoir servir à sad. negotiation et des humeurs des personnes avec lesquelles il aura à traicter, selon la longue congnoissance et praticque que vous avez des afferes de della; vous asseurant, Monsieur de Fourquevaulx, que vous ne nous scauriez fere plus grand plaisir que d'en user de ceste façon, pour l'esperance que nous avons que cella servira grandement à rendre le voyage de mond. cousin par della aussi utille et proffitable que nous desirons et attendons; priant sur ce le createur vous avoir et tenir, Monsieur de Fourquevaulx, en sa saincte garde.

Escript à Orléans, le xixe jour de novembre 1568.

8. — Charles IX au Cardinal de Guise [2].

Orléans, 19 novembre 1568.

Mon cousin, Avant vostre partement vous avez esté amplement instruict de ce que je desire que vous faictes et negotiez au voyage auquel presentement vous vous acheminez, et mesmement à l'endroict du Roy Catholique, mon bon frère, pour le trespas de feue

[1] Minute originale, Bibl. Nat., Ms. fr. 16103, f° 469.
[2] Minute originale, Bibl. Nat., Ms. fr. 16103, f° 471.

la Royne Catholique, ma bonne seur; en quoy je m'asseure que vous n'oublirez aucune chose de ce qui y est requis et scaurez en deppendre; qui me gardera aussi vous en fere aultre redicte ne recharge; n'estant celle cy que pour certaines petittes lettres qui restoient de vostre depesche, lesquelles presentement je vous envoye, vous pryant les distribuer à ceulx à qui elles s'adressent en les visitant de ma part; et au surplus pour vous dire que encores, comme vous scavez, que j'aye depesché cy devant mon cousin le s^r de La Trimouille pour aller devers led Roy Catholique se condolloyr avec luy de la mort du Prince son filz, si est ce que le doubte que j'ay qu'il ne soit encores arrivé par della, est cause que presentement je luy escriptz qu'il n'ayt à passer plus avant, mais me renvoyant toute sa depesche ayt à rebrousser chemyn et venir trouver mon frère en mon camp et armée pour m'y fere le bon service que j'espere de luy; et d'autant que je ne veulx pas que pour cella ces bons offices soient aucunement obmis, maiz effectuez ainsi que l'amytié et l'aliance que j'ay avecques led. Roy Catholique m'y appellent, j'ay advisé, mon cousin, que le meilleur estoit vous en donner encore la charge; laquelle je vous prye d'accepter, et faisant les dolleances de la mort de mad. seur fere aussi celles dud. Prince, faisant entendre à icelluy Sr Roy l'extresme regret que j'en ay pour la perte que non seulement luy a faicte en son particullier, mais aussi toute la chrestienté en general, ayant la bonne nourriture qu'il avoit et autres grandes partyes qui donnoient esperance de faire à l'advenir ung très grand fruict, y adjoustant outre cella tout ce que vous estimerez qui y sera propre et convenable selon les occasions. Et scaurez davantaige, mon cousin, du s^r de Fourquevaulx en quelz termes sont à present mes affaires et ce qui est advenu depuis vostred. partement; dont, pource que je l'en instruictz amplement et que je m'asseure qu'il vous en fera très bonne part ainsi que je luy mande, je ne vous en feray icy autre redicte, me contantant de vous pryer d'executer au plustost que vous pourrez la charge que vous avez pour me venir retrouver, estant asseuré que vous y serez le très bien venu. Pryant Dieu, mon cousin, vous avoir en sa saincte garde. Escript à Orléans, le [xixe] jour de novembre 1568.

9. — Le Cardinal de Guise au Roi[1].

Ygualada, 29 décembre 1568.

Au Roy.

Sire, J'escrivy à Vostre Majesté de Capdaguais à ma descente des gallères, comme je prenois par terre le chemyn de Barcelonne, où je me promectois d'arriver incontinant et de là continuer mon voiage en toute diligence. Mais passant la montaigne au partir dud. Capdaguais, je fus si penetré de vent et de froid plus grand que je ne pense avoir jamays senty, que je ne me peu tant advancer que je desirois et avois bien deliberé. Et toutesfois encores que ma disposition requist bien quelque sejour, je m'efforcay de gaigner Barcelonne, où aussy j'arrestay le moins que je peu. Et de là pour faire la feste de Noel, j'allay à Montserrat, monastere de fort grande devotion et renommée par toute la chrestienté, situé en l'une des plus haultes montaignes d'Espaigne, mais où l'air est si gros et tousjours plain de nuées et bruines qu'y ayant gaigné ung gros rhume, avec ce que j'avois desja auparavant esté battu extrement du vent et du froid; et estant party de là et arrivé en ce lieu, qui en est à quatre ou cinq lieues, je suys contrainct d'y arrester et me purger et reposer quelques jours, pour me rendre plus sain et plus dispost à parachever le chemyn qui me reste jusques à Madrid. Ce que je n'ay pas voulu faillir de faire entendre à Vostre Majesté, ayant la commodité de ce porteur que Monsr de Fourquevaux vous depesche, pour aussi la supplier très humblement me tenir excusé si je ne fais plus grande diligence. De quoy, Sire, il me deplaist beaucoup plus, pour le retardement qui en peult estre à ce qu'il a pleu à Vostre Majesté me commander, qu'il ne faut de l'indisposition de ma personne. De laquelle j'espere bientost me remectre en tel estat que je pourray recompenser ce sejour que je fais; et que Vostre Majesté aura occasion de se contenter de mon devoir, avec l'ayde de Nostre Seigneur, lequel je prie luy donner,

[1] Original, Bibl. Nat., Ms. fr. 16103, f° 480.

Sire, en parfaicte santé très longue et très heureuse vie. D'Igaelado, le xxixme jour de decembre 1568.

De sa main : Vostre très humble et très obeyssant subject et serviteur.

Loys C^al^ de Guyse.

10. — Le Cardinal de Guise à la Reine [1].

Madrid, 5 février 1569.

A la Royne.

Madame, Je vous suplie très humblement m'escuser ci j'ay tant demeuré à arrivé icy, vous assurant que je an ay porté ung grant ennuy. Touttefoys j'ay tant faict que je suis arrivé icy le ving et huytiesme du moys passé et i a aujourduy dix jours, ayant eu deux fois audience de Sa Majesté, m'ayant remis à dedantz troitz ou qualtre jours à me fayre responce; m'ayant assuré aulcuns qui maniete les plus grantz affayres que je doibtz avoyr bonne responce. Je ne fauldré à vous despecher ung courrier incontinent apprès avoyr receu lesdictes responces avec le discours de toulte ma negociation. Et vous assure que l'on ne faict pas icy tout ce que l'on veult; car touttes choses ce manie avec tant de longueurs qu'il n'est possible au monde de plus; pour le moins, il ne tiendra ni à diligence et à l'anvie que j'ay de fayre service au Roy et à vous, ni à importuner que vous n'ayés les responces tieulles que Voz Majestés les desirete; vous supliant très humblement, Madame, le croire aynsin et me tenir tousjours au nombre de voz plus très humbles et affectionés serviteurs. De Madrid, ce v^e^ fevrier.

Vostre très humble et très obeissant subject et serviteur.

Loys C^al^ de Guyse.

[1] Autographe, Bibl. Nat., Ms. fr. 16103, f° 480.

11. — Relation du Cardinal de Guise [1].

Relation de l'arrivée du Cardinal de Guyse à Madrid et de ce qu'il a negotié depuis le 28 janvier qu'il y arriva jusques au 9 fevrier [*1569*].

Monseigneur le Cardinal arriva à Madrid le xxviij^me^ de janvier, estans allez au devant de luy tous les grandz seigneurs, qui estoient lors aud. Madrid, avec ung nombre infiny de peuple, ainsi qu'il avoit esté faict par les villes par où mond. seigneur avoit passé. Le Cardinal Spinosa bien accompaigné le vint actendre fort loing dehors; et après s'estre rencontrez, il accompagna mond. seigneur jusques en son logis, où il passa deux jours à recevoir les visitations qui luy furent faictes par led. s^r^ Cardinal Spinosa, les nunce du pape, ambassadeurs de Venize, Portugal et plusieurs aultres seigneurs; estant le Roy le jour de son arrivée au Pardo, d'où il revint le deuxiesme jour, et le lendemain ayant assigné audience à l'archeduc et à l'ambassadeur de Venize, mond. seigneur fut remis au dernier jour; auquel, environ les dix à unze heures du matin, le seigneur dom Jouan d'Austrie, accompaigné de grand nombre de seigneurs, vint trouver mond. seigneur en son logis et le mena jusques au Pallais, où toutes les gardes se trouverent rangées depuis l'entrée jusques à l'entichambre du Roy. Lequel sortit en la salle pour recevoir mond. seigneur avec un si doulx et gracieux accueil qu'il ne s'en pourroit desirer de meilleur. Estans entrez, après que mond. seigneur luy eut presenté les très affectueuses recommandations du Roy et de la Royne, feit entendre à Sa Majesté comme Leurs Majestez ayans esté adverties de la mort de la Royne, sa bonne et chere espouze, adviserent de le depescher et envoier devers Sad. Majesté pour s'en condouloir avec elle et luy faire entendre l'extreme ennuy et desplaisir qu'elles en avoient receu; ensemble de la mort du feu Prince. Sur quoy mond. seigneur declara tous les pointz de condoleance et consolation qui luy sembla estre plus à propos, et pour la fin que Leurs

[1] Original, Bibl. Nat., Ms. fr. 16103, f° 490.

Majestez desiroient infiniment la continuation de la bonne amityé et singuliere affection qui a esté entre elles et Sad. Majesté Catholicque. Laquelle, faisant response à mond. seigneur auroit bien affectueusement remercié Leursd. Majestez de la visitation qu'elles luy faisoient; laquelle luy estoit encores d'autant plus agreable que c'estoit par ung tel personnage, duquel aussi elle recevoit mieulx cest office de consolation. En laquelle elle n'avoit trouvé meilleur ne plus expedient remedde ne conseil pour s'en resouldre, que celluy mesmes qu'avoi[en]t prins Leursd. Majestez, de la bonne et syncere vie de la feue Royne et de sa très chrestienne et heureuse fin; de l'amour et bon traictement que Sad. Majesté luy avoit faict et porté, elle se rapportoit au tesmoignage de tous ses serviteurs, femmes et filles, et par une demonstration assez manifeste de l'extreme regret que Sad. Majesté avoit de sa mort luy donnoit tant de gloire et de louange pour ses vertuz, qu'elle disoit que si elle avoit à choisir une femme, elle desireroit en trouver une telle. Et toutesfois que pour la dissolution de ced. mariage, il ne diminueroit jamais rien de son costé de l'amityé qu'il avoit portée et portoit à Leurs Majestez, estimant et tenant le Roy pour son bon frère et la Royne comme sa bonne mère, le conseil de laquelle il recevroit et ensuyvroit tousjours aux choses qui luy seroient de plus grande importance, comme estant plus sage et experimentée.

Et s'enquerant des nouvelles de France, mond. seigneur ayant opinion que Sa Majesté eust senty le bruict de ceste court qu'il se faisoit quelque traicté de paix et le voulant bien prevenir, l'asseura qu'il n'en estoit rien. Ce que Sad. Majesté respondit n'en croire rien aussi. Et continuant mond. seigneur. de luy faire entendre ce qu'il avoit dernierement receu desd. nouvelles, luy dict que Monsieur, frère du Roy, n'ayant jamais peu attirer au combat les ennemys, mais estant pressé de la necessité de vivres pour les chevaulx et d'une extreme froidure plus grande qu'elle n'avoit poinct esté il y a longtemps, auroit esté contrainct de retirer une partie de son armée dans les prochaines villes affin de les reposer et refaire ung petit, ayant pourveu à tous les passages de la riviere de Loyre Et quant au Prince d'Oranges, qu'il estoit passé par la Champagne jusques auprès de Bar le Duc, et que l'on estimoit qu'il s'en retournoit, mais que l'on ne scavoit encores bien

asseurement quel chemyn il prendroit, ou par le Luxembourg ou par la Franche Comté, ou s'il monteroit par le hault des rivieres pour aller trouver celle de Loyre.

A quoy Sa Majesté feit response qu'elle trouvoit fort bon que Monsieur eust retiré son armée et ne s'estoit opiniastré à demourer à la campagne, puisque la saison ne le permectoit et que le temps s'aprochoit plus doulx pour y pouvoir retourner bientost avec plus de commodité. Qu'elle avoit escrit de rechef au duc d'Alve qu'il ne faillit à assister et secourir Leurs Majestez; à quoy elle s'asseuroit qu'à ce coup il ne feroit faulte; adjoustant à ce propos qu'elle portoit ung amour singulier à Monsieur, tant pource qu'il luy estoit frère, que pource qu'il estoit bon catholicque et qu'il n'aymoit aucunement les Huguenotz.

Ce propos finy, mond. seigneur voulant entrer en celluy du mariage, feit entendre à Sad. Majesté Catholicque comme il avoit très exprès commandement de Leurs Majestez de la remercier très affectueusement des bons offices et declarations d'amityé qu'elle avoit faitz envers Leursd. Majestez, mesmement au faict du mariage du Roy avec Madame l'Infante Anne, fille aisnée de l'Empereur, et supplioit Sad. Majesté d'y vouloir faire mectre une fin suivant les promesses et asseurances qui en avoient esté données de sa part à Leursd. Majestez; lesquelles sachant bien que tout ce faict dependoit de la volunté de Sad. Majesté, elles luy en vouloient savoir le plus de gré et la principalle obligation. A quoy Sad. Majesté respondit que d'autant qu'il se faisoit tard et qu'elle n'avoit encores ouy messe, elle remectoit cest affaire à une aultre fois pour en deviser plus à l'aise et en lieu plus retiré; car tous les propos cy dessus furent tenuz en sa chambre, Sad. Majesté et mond. seigneur estant debout; mais qu'elle n'estoit pas d'aultre volunté ne intention qu'elle avoit esté, et qu'elle feroit tousjours tout ce qu'elle pourroit pour le contentement du Roy son bon frère. Et surce mond. seigneur print congé de luy et alla visiter Mesdames les Infantes et la duchesse d'Alve, à laquelle il tint quelques propos de la nourriture et maniere de faire de mesd. Dames, qui sont les plus jolyes qu'il est possible de veoir. De là il alla aussi visiter Madame la Princesse, estant tousjours accompagné de Mons' l'Ambassadeur; et pour employer toute ceste matinée, il alla en-

cores visiter l'Archeduc, auquel, après avoir presenté les recommandations de Leurs Majestez, dict que incontinant qu'elles sceurent qu'il avoit esté depesché de l'Empereur pour venir de deça, elles advancerent son partement, affin qu'il y peust estre quand led. s^r Archeduc y arriveroit; scachans et estant bien adverties qu'il avoit charge et puissance de conclure et accorder avec Sa Majesté Catholicque le faict du mariage du Roy et de Madame l'Infante Anne sa niepce; se promectans Leursd. Majestez qu'avant qu'il partist d'icy il advanceroit si bien cest affaire avec Sad. Majesté Catholicque qu'il n'en resteroit plus que la consummation que Leursd. Majestez desiroient aultant que chose du monde pour s'y estre desja si fort affectionnées par les promesses et asseurances qui leur en ont esté données, qu'elles ont estimé de longtemps les choses comme du tout faictes et arrestées. Surquoy l'Archeduc, après avoir remercyé Leursd. Majestez, respondit assez froidement, ne se voulant laisser bien clairement entendre; de sorte que l'on peust juger par ses propos qu'il eust aucune charge de s'entremectre du faict de ce mariage. Mais mond. seigneur le voulant faire parler plus ouvertement, luy replicqua que Leursd. Majestez avoient eu advis de si bon lieu que l'Empereur l'en avoit chargé, qu'elles n'en povoient doubter. Toutefois led. s^r Archeduc n'en voulu[t] aultre chose declarer. Neantmoins s'enquerant quelle response en avoit faict Sa Majesté Catholicque et entendant de mond. seigneur qu'elle estoit de bonne esperance, pour le contentement de Leurs Majestez, il dict que l'on congnoistroit qu'il n'y nuyroit pas. Mond. seigneur le pria qu'en s'en retournant il voulust passer par France et que Leurs Majestez desiroient fort de le veoir et le bien festoier. Mais il respondit qu'il n'estoit encores prest de son partement, et qu'il ne scavoit quel chemyn il prendroit. Mond. seigneur le pria de luy faire scavoir quant il seroit asseuré pour en advertir Leurs Majestez, si tant estoit qu'il voulsist passer en France; ce qu'il promist de faire. Et avant que partir du chasteau, mond. seigneur visita Messieurs les Princes de Boesme.

Le deuxiesme de ce mois, estant l'Archeduc venu visiter mond. seigneur, et en devisant avec luy, il s'ouvrit apertement et declara qu'il avoit commission de l'Empereur de parler du mariage et admonesta mond. seigneur d'en faire instances envers Sa

Majesté Catholicque, comme il feroit de sa part de s'en resouldre et faire une fin.

Incontinant après que l'Archeduc fut party d'avec mond. seigneur, le s' Hierosme de Gondy arriva. Et le lendemain mond. seigneur envoya demander audience. Mais Sa Majesté feit response qu'il l'avoit promise au nunce du Pape et que le lendemain estoit jour de conseil; mais que ce seroit pour le samedy et que cependant mond. seigneur se reposast. Lequel se voulant advancer le plus qu'il pourroit sans perdre ung seul moment de temps, pria le seigneur dom Anthoine de la Cueva de faire entendre à Sa Majesté que ce dont il luy vouloit parler estoit pressé et de bien grande importance, ne concernant pas seulement l'interest de Leurs Majestez, mais aussi de la sienne. Ce que ayant Sad. Majesté entendu, remict l'audiance du nunce à une aultre fois et manda à mond. seigneur qu'elle l'envoiroit querir sur les quatre heures, comme elle feit par le president des ordres d'Espaigne, frère du duc d'Arcala et l'un de ses maistres d'hostel. Et estant mond. seigneur arrivé et entré en la chambre de Sa Majesté, tousjours accompaigné de Monsieur l'Ambassadeur, elle les feit entrer en son cabinet; et lors mond. seigneur luy dict que Leurs Majestez luy avoient depesché exprès pour les causes qu'elles luy avoient commandé de declarer à Sad. Majesté; et d'autant qu'il luy sembloit n'estre hors de propos de luy discourir des affaires de France et quelle resolution Leurs Majestez y avoient prinse, mond. seigneur commença son discours du temps des secondz troubles deduisant comme toutes choses avoient passé jusques à son partement, et encores ce qui estoit advenu depuys, suivant les advis qu'il en avoit nagueres receuz, entre aultres choses, que combien que les rebelles se feussent renduz fortz où il[s] sont de present tant pour l'assiette et nature du pays, qui est plain de fossez, hayes et buissons, où la cavallerie ne peult avoir advantage, et aussi à cause de la saison qui a esté plus rude et plus aspre que l'on ait poinct veu de longtemps pour les frequentes pluyes, gelées et verglas qu'il y a faict : si est ce que Leurs Majestez esperoient bien et se tenoient asseurées d'en avoir bientost la raison, deliberans de mectre de grandes forces ensemble, sans l'entrée du Prince d'Oranges en la France, ou si le duc d'Alve l'eust suivy, ainsi que Leursd. Majestez pen-

soient asseurement qu'il feroit, suivant la promesse qui leur en avoit esté plusieurs fois faicte; qui eust esté la deffaicte et ruyne dud. Prince d'Oranges. Mais ayans mainctenant leurs rebelles et ceulx de Sa Majesté sur les bras avec nouvelles forces qui se preparent de tous costez pour le secours desd. rebelles, il n'est possible qu'elles y puissent resister longuement si elles ne sont promptement secourues, estans desja tous les princes protestans liguez. « Et ne fault pas, Sire, ce luy dict mond. seigneur le Cardinal, que Vostre Majesté estime que ce soit contre la France seulement, mais aussi contre Vostred. Majesté, et que tant de forces ennemyes estans assemblées en la France et l'ayant destruicte, les pays de Vostre Majesté en soient exemptz et deschargez; car leur principal but et intention n'est que de s'enrichir et accroistre de terres et seigneuryes de Voz Majestez et de voz bons et fidelles subjectz que les rebelles leur ont promis mectre entre ses mains; et soubz ceste esperance aucuns d'entre eulx ont appoincté leurs querelles, se despouillans de leurs inimitiez pour les convertir à l'encontre de Vos Majestez, estans leurs mauvaises voluntez si declarées que mesmes la Royne d'Angleterre, qui par ci devant les a favorisez et aydez soubs mains d'argent et de toutes munitions, mainctenant en use plus apertement, n'ayant pas seulement prins et arresté des vaisseaux et subjectz François, mais ceulx de Vostre Majesté et l'argent qui y estoit, ainsi qu'elle en peult bien estre advertie. Parquoy il est temps, Sire, et la necessité y contrainct que, puisque la cause est commune à Voz Majestez, l'interest tel qu'il ne peult estre estimé plus particulier à une part qu'à l'aultre, voz rebelles et ennemys ayans mesmes pretextes et mesme fin, qui est l'eversion de la religion Catholicque et la ruyne de voz estatz, Vosd. Majestez se joignent et unissent ensemble par une bonne intelligence de forces, moiens et de voluntez pour les opposer à leurs communs ennemys, donnant ordre chascune à part que les ministres de Vosd. Majestez ne remectent et actendent plus la declaration de voz voluntez pour ce qui se presentera à faire pour le bien commun, affin de ne tirer en trop grande longueur ce que l'occasion vouldroit estre promptement executé, dont aultrement pourroit advenir tel inconvenient qu'il seroit après trop mal aisé de les reparer; et semble que Dieu ait ainsi voulu que tant d'ennemys se soient

bandez et declarez à l'encontre de Voz Majestez, affin qu'elles soient et demeurent plus estroictement joinctes et unyes et que leur amityé soit perpetuelle pour le bien universel de toute la chrestienté, laquelle demeure aujourd'huy en la protection de Voz Majestez; que si elle n'est appuyée et soustenue des forces et moiens que Dieu a mises en leurs mains, elle s'en va du tout ruynée; povant asseurer Vostre Majesté que non tant l'interest particulier que le zele et devotion que Leurs Majestez ont au bien et repos de la chrestienté et au restablissement de l'ancienne dignité de l'Eglise, et aussi ceste entière et parfaicte amityé qu'elles portent à Vostred. Majesté ne les ont rendues si affectionnées et opiniatres à la poursuicte de ceste guerre, de laquelle elles se pourroient bien descharger si elles vouloient; car elles sont solicitées d'une paix en permectant seulement à leurs rebelles de passer jusques ès Pays Bas; lesquelz se contenteroient de ceste condition. Mais elles se sont resolues de n'espargner chose qui soit en leur puissance ne leurs propres personnes pour soubtenir une si juste querelle, où elles prient bien affectueusement Vostre Majesté, Sire, de s'employer avec elles de toutes ses forces, ainsi qu'elle doibt et est tenue, estant question de l'honneur de Dieu, repoz de leurs pauvres subjectz et tranquillité universelle de tous les bons catholiques; et me pardonne, s'il luy plaist, Vostre Majesté, si je luy en parle plus ouvertement et hardiment que ne me permect la reverance que je luy doibs; mais je n'ay aultrement peu faire, car oultre le devoir de ma qualité et l'exemple des miens, qui me rendent si enclin et si affectionné à ce faict pour lequel je ne craindray jamais d'exposer ma propre vie, j'en ay exprès commandement de Leurs Majestez, ainsi que Vostre Majesté pourra veoir s'il luy plaist prendre la peine d'ouyr lire les lettres que Leurs Majestez m'en ont escriptes. » Et lors mond. seigneur luy monstra lesd. lettres et celles de Monseigneur le Cardinal de Lorraine. La lecture desquelles Sa Majesté escouta fort attentivement, comme elle avoit faict tout le discours que luy avoit faict mond. seigneur.

A quoy, Sad. Majesté respondit que mond. seigneur luy avoit faict plaisir de luy avoir parlé en la sorte qu'il avoit faict et remercioit bien fort Leurs Majestez de la communication qu'elles luy faisoient de leurs affaires; lesquelz elle recongnoissoit bien luy

toucher d'aussi près que à elles; et que de sa part elle vouloit faire tout ce qu'elle pourroit pour repoulser et empescher les effortz et desseings des communs ennemys. Mais qu'elle ne pouvoit respondre du faict du duc d'Alve jusques à ce qu'elle eust veu les lettres que l'on luy avoit escriptes du costé de dela; et les ayant veues et communicquées à son conseil, qu'elle feroit plus ample response sur tous les poinctz que mond. seigneur luy avoit proposez.

Lequel reprenant le propos qu'il avoit laissé à la première audiance du faict du mariage du Roy, repeta briefvement ce qui en est desduict cy dessus, adjoustant que quand Leurs Majestez en avoient escript et faict parler à l'Empereur, il avoit faict response qu'il les remercioit de l'amityé et bonne affection qu'elles portoient à luy et à sa fille, et que de sa part il avoit bien agreable ce mariage; mais qu'il ne le pourroit accorder sans la volunté de Sa Majesté Catholique; laquelle volunté elle a desja declarée par plusieurs fois. Parquoy Leurs Majestez la prient instamment et très affectueusement n'en remectre plus en longueur la resolution; et sur ce, mond. seigneur parlant comme de soy supplia très humblement Sad. Majesté que, puisque ce mariage estoit remys à elle, ainsi que mesmes l'Archeduc luy avoit dict et qu'il avoit charge de s'en resouldre avec elle, elle voulsist recevoir tout l'honneur de la resolution et consummation d'icelluy et l'obligation entière que Sa Majesté Très Chrestienne pourroit avoir d'estre rendue contante et satisfaicte de chose qu'elle desiroit tant. Sa Majesté dict qu'elle feroit response là dessus avec celle des aultres poinctz; et avant que partir, mond. seigneur n'oublia pas de parler de la permission d'engager les terres scituées ès pays appartenans tant à aucuns seigneurs subjectz de Sa Majesté Très Chrestienne que estans et deppendans des benefices de son Royaulme; et de celle de la traicte de deux cens mil escuz. Et pour y faire aussi response, Sad. Majesté Catholicque en demanda les memoires de l'une et de l'aultre; lesquelz luy furent baillez. Et après mond. seigneur et Monsr l'Ambassadeur prindrent congé, ayant cette audiance duré une heure et demye.

Et estant mond. seigneur en actente de recevoir ces depesches, Monsr le Cardinal Siguence l'invita à disner, où mond. seigneur ne voulut pas faillir de se trouver; et par les propoz qu'ilz eurent

ensemble, l'on ne povoit conjecturer que lesd. responses ne deussent estre telles qu'on les desiroit. S'estant led. Cardinal ouvert jusques là que de longtemps il n'estoit venu personnage en ce pays qui s'en retournast avec plus grande occasion de se contenter que mond. seigneur. De quoy l'on ne povoit colliger sinon l'accord des deux principaulx poinctz que l'on demandoit. Ce qui fut cause que par la commodité du courrier qui partit le lendemain, mond. seigneur escrivit à Leurs Majestez et leur en donna quelque esperance, se promectant, comme aussi faisoit Monsr l'Ambassadeur, d'en veoir d'heure à aultre une bonne resolution.

Et le lendemain qui estoit le viij^me, led. s^r Cardinal Siguence envoia de grand matin, avant que mond. seigneur fut levé, plusieurs fois et coup sur coup, pour le prier d'estre contant qu'il vint ce jour disner avec luy et qu'il avoit à luy parler de la part de Sa Majesté Catholicque d'affaire d'importance; ce que mond. seigneur ne refuza pas; et feit response que, puysque led. s^r Cardinal vouloit prendre ceste peine, que Monsr l'Ambassadeur et luy l'attendroient à l'heure de sa commodité. Le disner achevé, ilz se retirerent eulx trois, et après que led. s^r Cardinal eut faict ung grand commencement de harangue de l'amitié et singuliere affection du Roy son maistre envers Leurs Majestez et de tout ce qui se peult declarer là dessus, il dict qu'il avoit charge de faire entendre à mond. seigneur l'intention de Sa Majesté sur tous les poinctz qu'il luy avoit proposez. Ce qu'il feit à l'heure de bouche, et luy dict qu'il la luy envoiroit par escript, mais n'estant le tout que parolles sans aucune certaine resolution, ainsi qu'il se pourroit veoir par lad. response que l'on envoie, et pour ceste cause ne s'en povant aussi mond. seigneur contenter, luy respondit que ce n'estoit pas ce qu'il en avait actendu ne esperé par les propos mesme[s] que led. s^r Cardinal lui avoit tenuz. Et là-dessus il y eust beaucoup de disputes tant de mond. seigneur que de Monsr l'Ambassadeur avec le s^r Cardinal, lequel à la fin les remict à en parler à Sad. Majesté, n'estant, ce disoit il, la resolution de ceste response si arrestée qu'on ne la peust bien changer.

Et ayant ce propos prins fin et s'estant led. s^r Cardinal retiré, mond. seigneur alla au logis de mond s^r l'Ambassadeur pour estre là le reste du jour ensemble à regarder ce qu'ils auroient à faire pour le lendemain que mond. seigneur delibera de demander

audience. Et comme ilz estoient sur la fin du soupper, le courrier que Leurs Majestez avoient depesché le xxme du passé arriva. Qui fut nouvelle occasion de faire encore plus d'instance de lad. audience pour faire entendre à Sad. Majesté les nouvelles que led. courrier avoit apportées. Parquoy mond. seigneur envoia dès le matin pour l'avoir; et elle luy fut accordée à trois heures, que le president des ordres le vint querir, et luy feit compaignie jusques au chasteau.

Et estant mond. seigneur là et Monsr l'Ambassadeur avec Sad. Majesté, mond. seigneur luy feit entendre l'arrivée dud. courrier et ce que Leurs Majestez luy faisoient scavoir de la retraicte de Prince d'Oranges et comme il avoit passé la Mozelle, ainsi que Sad. Majesté pourroit veoir plus amplement par l'advis que Leursd. Majestez en avoient envoyé, que mond. seigneur luy feit veoir; et luy remonstra que, si de sa part elle vouloit tenir des forces bonnes et grandes sur les frontieres de ses pays de dela, mesmement à Luxembourg et Thionville, lesquelles s'entendissent avec celles que Leurs Majestez avoient et deliberoient laisser en ces cartiers là, jamais ne passeroit ung seul estrangier pour le secours de leurs rebelles; et que si le Prince d'Oranges et le duc des Deux Pontz joinctz ensemble venoient, ainsi qu'il y a quelque apparence qu'ilz pourront faire, continuant le duc des Deux Ponts sa levée en toute diligence, il estoit necessaire que le duc d'Alve s'approchast avec le plus de forces qu'il pourroit pour les emploier avec celles que Leurs Majestez auroient au premier lieu et affaire que besoing seroit, affin d'empescher le retour dud. Prince et l'entrée dud. duc, ne que durant ceste guerre, de laquelle Leurs Majestez avoient meilleure esperance que jamais, il ne puisse passer aucun secours pour leursd. rebelles; ce que Sad. Majesté dict trouver fort bon, et qu'en cella elle vouloit suivre la façon de faire et le conseil de Leursd. Majestez, et qu'à cette fin elle escriroit au duc d'Alve non seulement de bailler ce que Leurs Majestez demandoient, mais toutes les forces qu'il a, s'il en estoit besoing. A quoy mond. seigneur lui replicqua qu'il avoit desja entendu sur cela ceste sienne deliberation par led. s^r^ Cardinal de Siguence, laquelle il luy avoit envoyée par escript, ensemble sa declaration sur les aultres poinctz que mond. seigneur luy avoit faict entendre de

la part de Leurs Majestez, qui contenoient cinq articles, sur lesquelz il avoit à faire à Sad. Majesté les remonstrances qu'il la supplioit vouloir escouter.

Premierement, de la demonstration de l'affection et bonne volunté de Sad. Majesté Catholicque envers Leurs Majestez Très Chrestiennes; qu'elles ne fauldroient jamais d'y rendre telle correspondance que l'on scauroit desirer et ainsi qu'elles ont voulu tousjours faire cognoistre par tous les bons effetz qu'elles ont pu. Et quant à ce que Sad. Majesté Catholicque promectait d'escrire au duc d'Alve de secorir et assister Leurs Majestez des forces qu'il a et d'y aller luy mesmes en personne ou d'y envoier quelque personnage de qualité, advenant que sa santé ou aultre raisonnable empeschement ne permist qu'il y allast, ce n'estoit que commandement par lettres qui n'ont poinct aultre vertu ne effect qu'autant que celluy à qui on escript le veult, tirant si bon luy semble les chozes en longueur, ou trouvant des excuses et difficultez, desquelles avant que l'on en soit resolu, le temps passe si long, que l'on en a plus que faire ou se perd l'occasion de les emploier. Mais qu'il fault pour cela ung commandement bien estroit, exprès et absolu, affin qu'il soit mis tout aussitost à execution que le besoing le requerra. Sad. Majesté lors l'asseura qu'il n'y auroit poinct de faulte qu'elle ne feist led. commandement bien exprès, et que par un courrier qu'elle envoieroit avec celluy que mond. seigneur depescheroit, elle escriroit au duc d'Alve. Mais pour le regard de la permission de tirer les deux cens mil excuz, mond. seigneur luy remonstra qu'elle n'en devoit poinct faire si grande difficulté, actendu qu'elle scavoit bien que ce n'estoit poinct pour convertir ne emploier à aultre chose qu'à la despense de ceste guerre; et neantmoins si elle ne vouloit estendre pour ceste heure si avant sa liberalité, qu'elle se souvint à une aultre fois de la requeste que Leurs Majestez luy avoient faicte pour les aultres cent mil escuz, ne voulant mond. seigneur autrement l'en presser, d'autant qu'il avoit encores à luy parler de l'aultre permission que Leurs Majestez demandoient pour l'engagement des terres appartenans à aucuns seigneurs subjectz de Leurs Majestez, et d'aultres deppendans des benefices qui sont en la France, lesquelles sont scituées ès Pays Bas de Sad. Majesté.

Surquoy mond. seigneur remonstra à Sad. Majesté que la response que luy avoit faicte led. s^r Cardinal n'estoit que une remise à telle longueur que ung refuz seroit aussi bon; car estans Leurs Majestez pressées d'affaires et en peine et necessité de recouvrer deniers pour subvenir à tant et si excessives despenses qu'il leur convient faire pour l'entretenement de ceste guerre, ainsi que Sad. Majesté scait bien ne povoir estre aultrement, pourroient estre secourues promptement de quelque somme qui proviendroit de l'engagement desd. terres, qui ne seroit moins profitable à Sad. Majesté qu'à elles, d'autant que ce seroit pour emploier contre leurs ennemys communs et de renvoyer ce negoce au duc d'Alve pour en donner advis à Sad. Majesté, qui après ordonneroit ainsi qu'elle adviseroit avec son conseil. L'on en pourroit tirer quelque expedition dans ung an que l'on en auroit par adventure plus que faire, quant encores Sad. Majesté accorderoit lad. permission, de laquelle elle se povoit bien resouldre presentement de la donner, ou non, estant icy le president de Flandres, lequel pourroit bien esclaircir Sad. Majesté de ce qu'elle en pourroit doubter et en vouldroit scavoir; et quant encores elle n'en seroit poinct certifiée, si estoit ce chose où elle ne povoit avoir grand interest, puysque Leurs Majestez promectoient de retirer les terres qui seroient engagées dans quatre ou cinq ans, et qu'elles luy offroient semblable permission d'engager celles de ses subjectz, qui estoient ès pays de leur obeissance. Et sur cela, Sa Majesté respondit qu'elle y adviseroit encores. Or, mond. seigneur aiant faict ces remonstrances, dict à Sa Majesté que tout ce que dessus estoit peu au regard du dernier poinct, qui toutesfois estoit le principal, et duquel led. s^r Cardinal Siguence, en la response qu'il luy avoit faicte, luy avoit parlé en termes generaulx et fort irresoluz, de sorte que l'on n'en povoit juger ne estimer qu'une remise et defaicte, comme l'on a accoustumé de faire à l'endroict de ceulx que l'on ne veult pas esconduire ne refuzer apertement, ausquelz l'on faict des responses pour les ennuyer et les faire desister de leur poursuytte, qui ne sont pas les esperances et promesses si certaines que l'on avoit données à Leurs Majestez; lesquelles se veoians ainsi deceues de ce qu'elles tenoient si asseuré, ne se pourront aussi jamais asseurer d'aultre promesse ne parolle de Sad. Majesté; et ne

peult on prendre de couleur et moins de raison pour les remectre si loing de dire que de nouveaux accidens resultent et procedent nouvelles occasions; car du costé de l'Empereur il n'est rien survenu de nouveau; lequel avoit de longtemps remys toute la resolution de ce mariage à Sad. Majesté; laquelle si elle pretendoit qu'elle vouloit avoir sa niepce pour femme, mond. seigneur la supplioit de le declarer; sinon, pourquoy elle differoit ainsi cest affaire puisqu'elle y pouvoit faire mectre une fin et qu'il ne dependoit que de sa volunté et consentement, ainsi que mesmes l'Archiduc luy avoit asseuré; et qu'il avoit charge d'en resouldre avec Sad. Majesté.

A laquelle mond. seigneur dict encores qu'il se trouveroit bien d'aultres partiz pour Sa Majesté Très Chrestienne, qui luy seroient par aventure si convenables, mais beaucoup moins utiles à la chrestienté. De quoy il regrettoit fort le voiage qu'il avoit faict et la peine qu'il avoit prinse pour en rapporter si peu de contentement au Roy son maistre et de profict à la chrestienté, mais beaucoup de joye aux ennemys communs, qui ne desirent pas meilleure nouvelle; et vouldroit ne l'avoir jamais entrepris et ne se peult garder de dire, ou qu'il se feust rompu ung bras avant que sortir de France, ayant esté emploié pour affaire de si grand'importance, lequel reucissoit si mal; d'autant qu'il veoioit bien faillir ou trop alterer la cause du vray et seur fundement de l'entretenement de l'estroicte et inviolable amityé et unyon qui est entre Leurs Majestez, congnoissant le Roy son maistre estre tant nourry en l'opinion et amour de l'honneur non seulement pour les choses qui sont de son Royaulme, mais de toutes les aultres, qu'il crainct que Sa Majesté Très Chrestienne ne prenne très desplaisir du mespris et contemnement de se veoir ainsi frustrer de la chose où elle avoit desja mis son amour et tout son coeur; que par un despit elle ne se laisse conduire à faire ce qu'auparavant elle n'eust par advanture voulu passer; suppliant mond. seigneur Sa Majesté Catholicque luy pardonner s'il luy en parloit de si grande affection; ce que le desir qu'il a à leur union perpetuelle pour le bien de la chrestienté principalement et le repos de leurs subjectz ne povoit permectre qu'il feist aultrement, avec ce qu'il estoit sollicité de Leurs Majestez par toutes les lettres qu'il avoit receues d'elles

depuys son partement, oultre la charge qu'elles luy en avoient donné quant il partit, d'en faire toute l'instance qu'il pourroit, monstrant bien qu'elles n'ont rien plus à coeur que cela, ainsi que Sa Majesté Catholicque pourroit estre plus acertenée par la lecture de leurs lettres escriptes de leurs mains, lesquelles il luy feit veoir. Ce long propos fini, qui fut quelquefois interrompu pour appaiser l'affection de mond. seigneur de doulces et gratieuses parolles de Sad. Majesté, elle le pria de luy donner deux jours pour luy faire encores response. Et de là ayant prins congé d'elle, luy et Monsr l'Ambassadeur allerent visiter l'Archeduc pour sentir quelle opinion il avoit de ce mariage; et en devisant avec luy, il dict à mond. seigneur qu'il en avoit parlé à Sad. Majesté, mais qu'elle ne s'en pouvoit resoulldre.

2. — Response premiere du Cardinal Spinosa au Cardinal de Guyse[1].

Février 1569.

Loque en substançia a dicho el Cardenal Spinosa de parte y por orden de Su Magestad Catholica al Illmo Cardenal de Guisa.

Su Magestad Catholica quiece tanto al Rey Christianissimo y le es tan verdadero y buen hermano que como tal siente en el alma el trabajo y desasosiego de Su Magestad Christianissima, y el estado de sus cosas, lo qual es cierto de manera que quando ellos no fueran assi comunes y de comun ynteres, como en effecto lo son, y por su parte se le ha representado, para que Su Magestad Catholica las tuviese por proprias, y como a tales occurriesse en todo lo que sus fuerças bastaren, no era menester poner le de lante, otro particular de Su Magestad Catholica, ny otra consideration mas de ser de la ymportançia que son, y tocar tan de cerca al Rey Christianissimo, cuyo bien y contentamyento dessea en ygual grado que el suyo proprio, y con este animo, verdad y sinceridad entiende continuar perpetuamento Su Magestad Catholica la buena y perfecta amistad y hermandad que con Su Magestad Christianissima ha tenido y tiene, como lo hal-

[1] Original, Bibl. Nat., Ms fr. 16103, f° 505.

lara y conoçera siempre en todo lo que se offreciere con obras de buen hermano, y como tal a holgado mucho de entender lo que don Françes de Alava su embaxador le scrive çerca de la buena resoluçion y determinaçion que el Rey y Reyna Christianissimos tienen y firme proposito y determinaçion con que quedavan en quanto a no tomar asuntamiento con sus rebeldes si non seguir la via de las armas y execuçion de la justiçia, y assi les pide y ruega lo mas affectuosa y encareçidamente que puede lo quieran proseguir y poner en execuçion lo mas presto que fuere possible, y sin dar orejas a concierto ny otra manera de platica que sea contraria a esto, pues del effecto dello depende el remedio de todas sus cosas.

Que para que puedan mejor llevar adelante tan loable y util deliberacion, Su Magestad Catholica (de mas de la gente que el duque de Alva a offrecido a Su Magestad Christianissima que a sido en tanto numero, y tan buena como el Ill^me^ Cardenal ha visto por las copias que se le an mostrado) por lo mucho que Su Majestad Catholica dessea el beneficio y contentamyento del Rey Christianissimo y el remedio de los males de Su Reyno, mandara luego scrivir de muy buena gana al dicho duque de Alva, como se lepide que con todas las fuercas que alli tiene de Su Magestad Catholica y si necessario fuere con su propria persona, assista y sirva al Rey Christianissimo son la misma vigilançia, attençion y cuidado que a las cosas de Su Magestad Catholica, y que acuda y este presto con ellas a la requisiçion del Rey Christianissimo de la misma manera que lo havia a la de Su Magestad Catholica, y que no pudiendo yr el mismo duque por falta de salud, o por otra necessidad embie con la gente persona de qualidad y authoridad que la govierne y mande a satisfaçion y contentamyento deld. Rey Christianissimo al qual de la una manera o de la otra servira el duque tan cumplidamente que Su Magestad Christianissima terna causa de contentarse.

Ypues para el effecto d'esto se dise que seria de alguna aguda à Su Magestad Christianissima el llevarle de contado algune quantidad de dineros d'estos reynos, como quiera que al presente avia alguna yncomodidad para ello, toda via por lo que Su Magestad Catholica dessea complaser al Rey Christianissimo,

tiene por bien de dar liçençia para que pueda haser sacar destos reynos para el de Francia cient mil escudos por una vez, y para ello se daran luego los despachos con el cumplimyento neçessario.

Tambien quisiera y holgara mucho Su Magestad Catholica de poder dar satisfaçion al Rey Christianissimo en quanto a lo que se le pide çerca del empeño de las tierras, assi de la yglesia como de gentiles hombres Françeses, que estan situados en los Estados Baxos, pero como no tiene entera notiçia de lo que en esto pasa ny de la manera que ahora estan aquellas tierras, avida ynformaçion del duque de Alva, al qual mandara scrivir luego sobre ello Su Magestad Catholica y venida su respuesta hara de muy buena gana quanto se pudiere y uviere lugar en contemplaçion y benefiçio del Rey Christianissimo.

En quanto al particular del casamiento del Rey Christianissimo assi el como la Reyna su madre tienen tan bien entendido el officio que Su Magestad Catholica a hecho con el Emperador su hermano, y la voluntad y cuidado con que le propuso, y assistio a este negocio, y el estado y termino en que se puso, que no es menester referirlo de nuevo, mas de certificarles que lo ha procurado, como para su proprio hijo, pero Sus Majestades Christianissimos. con su prudençia pueden assi mismo considerar que de la mudança de las cosas que (pendiente esta platica, y antes de la conclusion della) ha succedido, resultan nuevas occasiones que a çerca del Emperador seran de la consideraçion que pueden jusgar y que siendo Su Magestad Cesarea, aquien principalmente toca este negocio, pues se trata de la disposiçion y colocaçion de sus proprios hijos, no se puede dexar de tornarselo a comunicar y tratar con el, certifficandoles que Su Magestad Catholica dessea mucho se halle tal traça y expediente con que se pueda satisfaser ald. Rey Christianissimo, y encaminarse los cosas a contentamyento y satisfaçion de todos, para el qual fin Su Magestad Catholica no faltara de haser el buen officio que siempre a hecho y su buena hermandad y amor requiere.

13. — Response au nom du Roy d'Espagne au Cardinal de Guyse[1].

Février 1569.

El recuerdo que el Illmo Cardenal de Guisa dio à Su Magestad Catholica cerca de las cosas de Inglaterra, y modo de proceder de aquella Reyna, contiene advertimientos de tanta consideracion, coma en el se representa, y pues el Rey Christianissimo quiere el parescer de Su Magestad Catholica desseandoselo dar tan acertado en todo como lo tomava para si le quiere dezir quanto a lo primero (despues de lo haver bien nurado) que teniendo el dicho Rey Christianissimo al presente en su Reyno los embaraços que tiene; y la entrada que de nuevo intenta hazer a danno suyo el duque de Dupons con tanto numero de gente como de entiende que trae, paresce que en ninguna manera le conviene romper con los de fuera, sinó attender al assiento de sus cosas proprias, y acabar de castigar y deshazer sus rebeldes llevando adelante la victoria que Dios contra ellos le ha dado; pues esta claro que mientras estos duraren; no le cumple por ninguna via tomar otras empresas fuera de su casa ni mover los humores y celos que de la liga que se apurita podrian nascer acerca de los vezinos que por ventura holgarian de hallar esta occasion, para con ella executar sus designos, y assi juzga Su Magestad Catholica por mas sano y seguro consejo procurar de atajar los daños presentes, aquietar su Reyno, y poner en el las cosas de la religion, y las de mas en el estado que han menester, teniendo pro cierto que para ello assistiia al Rey Christianissimo en quanto pudiere con la voluntad de hermano que hasta aqui lo ha hecho, y como tal y teniendo como tiene en el mismo grado a la Serenissima Reyna de Escocia, por su christiandad, calidad, meritos, y constantia y por respecto de sus deudos (con los quales todos tiene Su Magestad Catholica la cuenta que merescen) siente en el alma, los trabajos, prision, y maltratamiento que ha padescido y padesce la dicha Serenissima Reyna de Escocia, y deseando muy de veras su libertad, ha hecho muchos buenos

[1] Original. Bibl. Nat., Ms fr. 16103, f° 501.

officios con la de Inglatterra para la persuadir a que se la de, como la misma Serenissima Reyna de Escocia lo tiene bien entendido, assi por lo que Su Magestad Catholica le ha escripto diversas vezes, como por medio de sus embaxadores a quien ha mandado que tengan desto muy particular cuydudo, y lo mismo se continuara y procurara per todos las vias y medios que Su Magestad Catholica entiendere que le podran aprovechar sin perder ninguna de las occasiones que se juzgaren ser a proposito para encaminar y endereçar le que le cumple.

14. — Memoire du Cardinal de Guise donné au Roy Catholique contre les mauvaises volontes que la Reine d'Angleterre a contre la France[1].

Oultre les derniers advis que Monsr le Cardinal de Guyse a euz de ce qui se passe en France ès armées qui sont en Guienne et en la frontiere de Bourgogne, il a eu encores celuy qui s'ensuyt, que la Royne d'Angletterre continuant en l'inimitié et mauvaise volunté qu'elle a monstré porter au Roy son maistre dès le commencement des premiers troubles, favorise en tout ce qu'elle peult des rebelles de Sa Majesté Très Chrestienne, qui à ceste heure sont reduictz à telle extremité qu'ilz n'ont plus esperance qu'au secours qu'elle faict lever aux villes maritimes; et semble que par ces depportemens et aultres qu'elle a desja faictz des prises et arrestz des vaisseaulx et personnes des subgectz de Sad. Majesté qui estoient en ses portz et havres, elle veuille engraver à force et par contraincte en la memoire de Sad. Majesté tant de dommaiges et d'injures qu'elle luy faict et à sesd. subgectz, pour s'en ressentir en quelque occasion; et aussi de l'indignité dont elle use envers la Royne d'Escosse belle seur de Sad. Majesté, la tenant estroictement prisonniere comme sa subgecte. Ce que mond. seigneur le Cardinal a bien voulu faire entendre à Sa Majesté Catholicque comme au bon frère et plus certain amy du Roy sond. maistre, affin qu'elle soit contente de luy en dire, s'il luy plaist, ce qu'il luy en semble, la suppliant très humblement

[1] Copie du temps, émanant du Cardinal de Guise. Bibl Nat., Ms. fr. 16103, f° 503.

prendre encores de bonne part, si mond. s^r le Cardinal luy dict aussi ce qu'il sciaict davantaige de l'intention de lad. Royne, c'est que combien qu'elle s'adresse plus apertement au Roy sond. maistre et qu'elle fasse toutte telle raison que l'on luy demande sur la restitution des biens, vaisseaulx et argent qu'elle a prins appartenans à Sad. Majesté Catholicque et à ses subgeetz, si est ce qu'il n'est pas croyable qu'estant confederée avec les Roys de Danemarc et de Suede, et s'entendant avec les princes protestants comme elle faict, puisqu'elle n'a aultre pretexte de ses depportemens que celuy de la religion, que avec le temps et l'occasion plus propre, elle ne se declaire semblablement avec ses liguez et confederez contre Sad Majesté Catholicque et tous les aultres princes bons et fidelles chrestiens, lesquelz tous ensemble il est plus que necessaire pour la seureté et conservation de leurs estatz et pour le bien et repos universel de toute la chrestienté qu'ilz s'entre entendent aussi et s'unissent pour s'opposer aux dessaings et entreprinses de leurs ennemis qui se preparent avec de grandes forces en plusieurs endroictz soubz divers pretextes, ainsi que Sad. Majesté peult estre assez advertie.

15. — Jérôme Gondi à la Reine [1].

Madrid, 27 février 1569.

Alla Regina Christianissima.

Sacra Magestà,

Anchora che alli sei del presente mese scrivessi Monsr Cardinale di Guisa à Vostro Magestà Cristianissima, a me no parue a proposito ne comodo tempo per scrivergli per nó incorrér in pericolo che potessero essér viste le mia letre, essendo il corrier stramero et non cogniosciuto da me, et ben che poco possino rilevar'le mia letre, et per cio poco importassi che da ogni uno fussero viste assai fora d'importanzia poiche herano indirite à Vostra Magestà, la quale, dal sudetto Monsr il Cardinale hara inteso come io arrivai in questa corte alli dua di questo presente mese, et presentai adetto S^re et a Monsr Forchevax, li spacci del

[1] Autographe, Bibl. Nat., Ms. fr. 16103, f° 497.

Re Christianissimo mio S^re^ et di Vostra Magestà, et a bocca refferi loro quanto mi fu inposto et comandato ch'io dicessi si come dal uno et l'altro sara stata advertita la Magestà Vostra, per le resolutioni che intorno accio doverrano dargli, pero io non mi distendero in dirgli altro sopra questo, sapendo che si come da loro non si manca con ogni strema diligenzia di esseguire glordini et comessioni del Re et di Vostra Magestà cosi anchora non mancheranno minutamente raguagliarla di quanto si fa giornalmente. In mio particulare diro a Vostra Magestà che si come ella si degnio comandarmi, io visitai le Ser^me^ Infante pro sua parte, lequali anchora che in si tenera eta con la maesta et belleza de volti representano quanta maggiore grandeza, si puo veder in terra, et come bene amaestrate poi di si gran dame come he la señor duchessa d'Alba et molte altre, senza havér la certa, conviniente pare che partecipino della vera cognizione della grandeza loro, parve a Monsr Cardinale ch'essendo io partito cosi di fresco d'alla presentia di Vostra Magestà che parimente dovessi pro sua parte visitar et salutar la detta duchessa d'Alba et cosi feci, d'alla quale con gratissime parole et acoglienze mostro tener grandissimo conto del favor che Vostra Magestà gli faceva di tener memoria di lei asicurandomi che quel humil servitio che ella no poteva far (si come desiderava grandamente a Vostra Magestà) inpiegherebbe tutto verso quelle dua principesse poi ch'io l'asicurava che tutto hera collocato in persona propia di Vostra Magestà, similmente visitai pur con saputa di Monsr Cardinale il vescovo di Cuenca confessore del Re, et il principe Rui Gomes dicendogli l'amorevol memoria che Vostra Magestà tiene di ciascun di loro, ne saprei sperimer con quante demostrazioni di contento ambiduoi ricevettero la visita et favore che per parte di Vostra Magestà si fecé loro, promettendo che in ogni caso ci presentassi onde potessero humilmente servirla lo fariàno : que he, Madama, quanto in servitio de Vostra Magestà ho io fatto doppo il mio arrivo in questa corte poi che piu oltre no si distendono le forze mia, ne i comandamenti di Vostra Magestà sino a tanto che di nuovo le piaccia inpiegarmi piu oltre dove mi giudichera atto a servirla. Io pratico assai domesticamente con molti in questa corte et per quelch'io posso ritrarre dal universale in tutti he un ottimo desiderio di

veder il loro Re un altra volta fatto figlo de Vostra Magestà, altri in particulare, con particular passione parlando dicono che quelle dificulta che alli negotii si presenteran in questo principio nasceranno provederse la principessa sorella del Re, potessi ottener di vedersi si come, dicono desidera, collocata apresso un si grande et potente Re come he il Christianissimo mio signore, et cosi da la matina alla sera no si ragiona d'altro pro ogni uno che di marriagi et quando lungamente se discorso tutti a una voce vogliono, se posibil he, che tutti non finghino che il Reverendissimo Cardinale di Guisa habbia portato, in questi regni con li negottii che porta la vera tranquilita et effetto del desiderio loro, ho voluto scriver a Vostra Magestà cosi puramente li discorsi del vuolgo piu per dargli causa di ridersene che perche à sia cosa da farne capitale, pregaro bene divotamente la divina bonta che felicemente et con sua maggiore satisfazione favorisca et adempia li santi desideri di Vostra Magestà con quelle generali alegreze che da essi tuto il mondo aspetto. Di Madrid, li xxvij di febraio 1569.

De Vostra Magestà Christianissima humilissimo et ubidientissimo servo.

GIROLAMO GONDI.

16. — L'Archiduc Charles à la Reine [1].

Madrid, 28 février 1569.

Alla serenissima et christianissima Regina di Francia Signora parente nostra osservandissima.

Serenissima Regina Signora Parente osservendissima, Habiamo recevuto le letere della Serenita Vostra Regia mandateci per il Reverendissimo Monsignor Cardinal de Guisa. Et inteso da sua signoria tuto quello che piacque alla Serenita Vostra mandarli a dirci. Il che essendo pieno di favor et amorevoleza ringratiamone la Serenita Vostra infinitamente; offrendoci al incontro ai piaceri et comodi di essa senza risparmio et rispeto veruno. Et dal resto baciandoli la mano gli pregiamo da Idio

[1] Original, Bibl. Nat., Ms. fr. 16103, f° 499.

ogni felicita et contento. Di Madrill, ai xxviij de febr. 1569.
Di votra Serenita Regia bono parente.
Don Carlo, per la gracia de Dio, Arciduca d'Austria.

CAROLUS.

17. — Le Roy Catholique au duc d'Albe [1].

Madrid, 28 février 1569.

El Rey.

Duque primo, Haviendo venido aqui, como teneis entendido, el muy Reverendissimo in Christo Padre Cardenal de Guisa, me a pedido de parte del Rey Christianissimo mi hermano, que a unque se sabia que el Principe de Oranges se yva derecho a Alemañia, para en caso que ayudado del duque de Despuentes, como se a dicho, quisiesse bolver a daño de Francia o de essos estados, seria bien que para estorrar y tener serrados les passos a la gente de guerra de Alemania que quisiessen entrar en aquel Reyno os mandassemos yr al ducado de Luçemburg con dos mill cavallos Bergoñones, dos mil arcabuzeros Españoles, y otros dos mil Valones, o mayor numero si fuesse neçessario, para los repartir en las plaças de aquel estado y Thiumvila, y Vaudebranges, donde tambien le pareçe que seria muy conviniente romper la puente y quitar los vados que alli ay de manera que no les que de passo, y que demas desto juntasedes mis fuerças con las que el Rey Christianissimo tiene por aquella parte y que os aunassedes en todos los casos y para todos les effettos que en beneficio de sus cosas y mias se podrian offreçer, que el tambien daria la misma orden a sus ministros, paraque se correspondan con vos en esto, y como yo tengo tanto amor al Rey Christianissimo y tan particular voluntad de le dar toda satisfacion y contentamiento y desseo tan de veras que sus cosas se encaminen y endereçen como las mias propias, he venido en esto de muy buena gana, y assi os encargo y mando que luego que por parte del Rey Christianissimo fuere desadvertido con esta y otra suya que es tiempo y que ay neçessidad de poner la dicha gente o mayor numero en las plaças

[1] Copie, Bibl. Nat., Ms. fr. 16103, f° 513.

de aquella frontera vais vos mismo consella, si vostra salud y los negoçios que teneys a cargo dieren lugar para ello, y no pudiendo yr vos embiareys con la dicha gente alguna de las personas que residen çerca de la vostra, de la calidad y auctoridad que se requiere paraque lo govierne y para que con ella haga los effetos que el tiempo y el suçesso de las cosas mostraren que comviene assi al beneficio de Francia, como al dessos mis estados que esto ha de yr siempre tan conjunto, que el Rey Christianissimo entienda con obras que havemos de seguir una misma fortuna como buenos y verdaderos hermanos, y si vos no huvicredes de yr dareys orden a la persona que fuere en vuestra lugar con el cargo de la dicha gente que tenga con los ministros del Rey mi hermano toda buena inteligençia y correspondençia, y vos le asistireis y servireis agora y adelante en todo quanto fuere posible conforme a lo que teneys entendido de mi intençion y a las ordines que antes de agora os he dado y a la razon y obligaçion que vos subeis ay para ello, que por ser tan grande y dessear yo tan de veras que el Rey Christianissimo acabe de assentar las cosas de su corona assi en lo de la religion como en lo de la justiçia y recuperar la entera obidiençia de sus subditos, recebire muy acepto plazer y serviçio de toda la ayuda y assistençia que vos por ello en mi nombre y con mis fuercas le dieredes. De Madrid, a ultimo de hebrero MDLXIX.

YO EL REY.
ÇAYAS.

18. — Autre response du Roy d'Espagne au Cardinal de Guise sur la permission que le Roy demandoit pour la vente des biens que ses subjets avoient dans les Pays Bas[1].

Le Roy Catholicque ayant entendu ce que de rechef se requiert de la part de son bon frère le Roy Très Chrestien, affin d'avoir à la fin que se dict permission d'engaiger les terres situées en ses Païs Bas et appartenans à aulcuns subjects de sond. frère, mesmes par ce que le duc d'Alve, son lieutenant et gouverneur

[1] Copie émanant du Cardinal de Guise, Bibl. Nat., Ms. fr. 16103, f° 507.

general desd. païs, luy ayant esté faicte semblablement instance, auroit respondu de n'y pouvoir toucher et le remettre à Sa Majesté, dict que, comme selon sa precedante response, icelle auroit escript aud. duc pour avoir plus ample et suffisante information de ce qui peult concerner cest affaire et en deppendre, qu'elle n'a icy et n'avoit encores, quoyque led. duc peust aultrement en cecy avoir respondu, receu response à ses lettres, et selon l'envoy d'icelles ne la peult sitost attendre que icelle ne scauroit encores en cecy prendre quelque determination; ce qu'elle fera après lad. reception et fera advertir l'ambassadeur de sond. frère icy residant de son intention.

19. — Le Cardinal de Guise au Roy[1].

Madrid, 1er mars 1569.

Au Roy.

Sire, Depuys que je suis arrivé, j'ay mis toute la peine et diligence qu'il m'a esté possible pour recompenser la longueur du sejour de la maladie, qui m'avoit arresté par les chemyns, n'ayant perdu ung seul moment de temps, ne occasion ne moyen, que j'aye pensé povoir servir à la prompte expedition des affaires pour lesquelz il a pleu à Vostre Majesté m'envoier par deça, ainsi qu'elle pourra veoir par le discours que je luy envoye de toutes les particularitez de ce que j'ay faict et dict et des responses aussi que j'ay eues en trois audiences, que le Roy Catholicque m'a données, m'ayant remis à la quatriesme pour me faire response certaine et resolue; laquelle je devois avoir dans deux jours après; et toutesfois il me sembloit ne la devoir precipiter pour ne me rendre trop importun; mais passant trois et quatre jours, je trouvay moien que le prince d'Evoli me vint veoir, affinque je peusse apprendre et sentir, s'il estoit possible, quelque chose de la volunté du Roy, son maistre; et me plaignant à lui de ceste longueur dont on usoit à se resouldre d'un affaire, qui est celluy du mariage de Vostre Majesté, où il sembloit ne devoir avoir aucune *(sic)* doubte ne difficulté, pour les raisons que je luy faisois entendre, mesmement pour les promesses et asseu-

[1] Original, Bibl. Nat., Ms. fr. 16103, f° 515.

rances qui en avoient été données à Vostre Majesté de la part du Roy sond. maistre, il me feit les meilleures et plus honnestes responses qu'il est possible, me promectant qu'il ne fauldroit de remonstrer à Sa Majesté Catholicque tout ce que je lui avois dict, et qu'il estoit plus que necessaire que voz deux Majestez feussent inseparablement joinctes et unies pour la defense de la religion catholique, qu'il veoioit bien s'en aller aultrement toute en ruyne; que pour entretenir ceste union, il ne scavoit meilleur ne plus seur moyen que par une conjunction et alliance de mariage, et qu'il feroit tout ce qu'il pourroit pour disposer Sad. Majesté Catholicque à l'intention de Vostre Majesté et à la gratifier en toutes choses; et qu'il m'advertiroit incontinant de ce qu'il auroit faict; ce qui me donna quelque bonne esperance, pour la part que led. prince d'Evoli a avec Sad. Majesté Catholicque. Mais deux jours après que je n'avois encores eu nouvelles de luy, Monsr le Cardinal Spinosa me vint trouver en mon logis pour me faire scavoir ce que j'actendois de ceste quatriesme audience et de la response que Sad. Majesté me devoit faire; laquelle après plusieurs propos ne s'est trouvée aultre que celle que led. s^r. Cardinal m'avoit auparavant faicte; et neantmoins il me la devoit incontinant envoier par escript comme si quelque chose y eust esté adjoustée, deliberant tout aussitost que je l'auroys receue de depescher à Vostre Majesté ce porteur pour ne la laisser plus en doubte de ce que je fais icy et luy dire mon advis que toutes ces responses ne me sembloient que parolles sans aucune esperance d'effect, combien que par les propos et promesses de tous les principaulx ministres de Sad. Majesté, specialement dud. s^r Cardinal Spinosa, l'on se povoit asseurer, si on les vouloit croyre, que Vostre Majesté, Sire, seroit rendue très contente et satisfaicte de tout ce qu'elle pretend et desire du Roy leur maistre; mais que pour ce faict du mariage, ainsi que m'a dict led. s^r Cardinal, il vouloit bien rendre encores cest honneur à l'Empereur que de luy en escrire avant que d'en rien conclurre ne resouldre. Si est ce que je ne me povois persuader qu'il n'y eust quelqu'autre occasion de tant de longueurs et remises, puysqu'estant venu icy ung courrier d'Allemaigne, lequel estoit party depuys que l'Empereur scavoit bien la mort de la Royne, et qu'il n'avoit revocqué ne rien changé de la charge

et puissance qu'il avoit donnée à l'Archeduc d'arrester ce mariage avec Sad. Majesté Catholicque, comme il est bien croiable que l'Empereur s'actend qu'il doibt faire avant son retour; ce que je respondy aud. sr Cardinal; mais je n'en peu tirer aultre chose. Il m'asseura bien en luy parlant du duc d'Alve que Sad. Majesté Catholicque luy feroit une depesche pour luy commander bien expressement qu'il eust luy mesmes à aller au Luxembourg ou quelqu'aultre des principaulx chefz, qui sont avec luy, pour commander, ou cas que par maladie ou raisonnable empeschement il n'y peust aller, et menast ou envoiast le plus de forces qu'il pourroit pour les emploier où Vostre Majesté adviseroit qu'il en seroit besoing, avec celles qu'elle auroit ès cartiers de dela; et davantage que Sad. Majesté Catholicque accordoit la traicte de cent mil escuz; mais qu'elle vouloit avoir l'advis de ses officiers desd. Païs Bas sur cest engagement des terres qui y sont scituées, appartenant à aucuns des subjectz de Vostre Majesté; lequel advis Sad. Majesté et ses ministres promectent avoir en peu de temps et incontinent s'en resouldre, n'ayant voulu pour le present aultrement en ordonner quelque instance ne remonstrance que j'en eusse faicte et encores qu'il y eust peu d'esperance d'avoir aultre response sur ces deux poinctz, mesmes celluy du mariage. Toutesfois pour ne laisser rien à tenter, mais essayer tous les moiens dont je me pourrois adviser pour estre plus esclairciz de l'intention de Sad. Majesté Catholicque, je fu[s]. d'advis que avant que de faire partir ce porteur, Monsr l'Ambassadeur allast devers elle, prenant pretexte de luy parler des filles françoises qui estoient avec la feue Royne, pour scavoir ce qu'il luy plairoit en faire et ordonner, et affinque j'en advertisse la Majesté de la Royne, suivant ce qu'il luy en avoit pleu me commander. Surquoy luy aiant Sad. Majesté Catholicque faict response qu'elle estoit après à y pourveoir comme elle feroit en peu de jours, luy demanda de mon partement et ce que je faisois. Monsr l'Ambassadeur luy dict que je depeschois à Vostre Majesté et estois bien empesché pour n'avoir rien à luy faire scavoir qui luy peust estre gueres agreable. Et lors Sad. Majesté le pria de me venir veoir dès le soir, et me prier aussi de differer ma depesche pour ung jour ou deux, qu'elle adviseroit de me faire quelque meilleure response, dont Vostre Majesté auroit occasion de se con-

tenter; et mesme soir, led. s^r Cardinal m'escrivit le petit memoire que j'envoye à Vostre Majesté conforme à ce que Monsr l'Ambassadeur m'avoit dict peu auparavant. Et le deuxiesme jour ensuivant, qui estoit le quinziesme de ce mois, led. s^r Cardinal, après que le conseil fut tenu chez luy où estoient le duc de Ferie, le prince d'Evoli, le prieur dom Anthoine et le secretere Sayas, il m'envoia invite à disner pour le lendemain, où Monsr l'Ambassadeur et moy nous voulusmes bien trouver. Et après le disner, estans retirez en une chambre, led. s^r Cardinal nous redict ses harangues accoustumées; et pour la conclusion, il nous confessa ce qu'il avoit tousjours auparavant nyé, que la seconde fille de l'Empereur avoit esté promise au Roy de Portugal; toutesfois qu'il povoit asseurer sur sa vie, ce que je ne puis croire, qu'il eust si certainement dict sans commandement du Roy son maistre, que l'une ou l'aultre seroit pour Vostre Majesté; mais que d'autant qu'il falloit et estoit plus que raisonnable de trouver une femme aud. Roy de Portugal, il luy sembloit que le mariage de luy et Madame seroit bien convenable, et qu'en faisant l'un, l'aultre se povoit bien faire. A quoy je feis response n'avoir aucune charge de cela. Et ainsi sans aultre resolution nous nous departimes, me promectant led. s^r Cardinal de m'envoier encores ce jour mesmes ou le lendemain à bonne heure, ceste leur derniere deliberation par escript. Mais au lieu de ce faire, il me manda par son chambrier qu'il vouloit parler à Sad. Majesté Catholicque et luy faire entendre les propos que nous avions euz ensemble, et me prioit de ne depescher point encores; et ayant actendu deux ou trois jours, je renvoyay devers luy pour scavoir ce qu'il avoit faict. De rechef il m'escrivit et pria que je differasse et qu'ilz estoient après à se resouldre de ce faict, qui leur estoit si important, et que ce seroit au contentement de Vostre Majesté; par ainsi que je ne me devois poinct ennuyer. Mais veoiant que ceste deliberation tiroit de plus en plus en longueur, je renvoyay Vetus plusieurs fois devers luy le solliciter et luy dire que je ne povois ni ne devois plus retarder le partement de ce porteur. Mais je ne peu[s] jamais avoir aultre response que semblable à celle qui est en ces morceaux de rescription qu'il m'avoit auparavant faicte, lesquelz j'envoye à Vostre Majesté pour luy faire veoir en quelle esperance il me mectoit d'avoir la response que

je desirois et qui me faisoit ung petit peu plus patiemment porter cette longueur; mais encores je n'eusse pas laissé d'envoyer plustost ce porteur ou quelqu'aultre, si Sa Majesté ne m'eust elle mesmes faict prier de ne depescher poinct encores, et que si peu de temps n'importoit pas beaucoup pour ung tel affaire, voulant, se disoit elle, que la depesche se feist entière et feust portée par ung seul courrier, avec promesse tant de fois reiterée qu'elle seroit au grand contentement et satisfaction de Vostred. Majesté. Et ainsi m'ayant mené de jour en jour jusques au xxvijme fevrier, led. sr Cardinal m'invita à disner; lequel achevé et après que nous feusmes retirez et que nous eusmes tenuz plusieurs propos sur le faict du mariage de Vostre Majesté, car il n'estoit plus question que de ce poinct, il me dict que Sad. Majesté Catholicque s'estoit efforcée en tout ce qu'elle avoit peu pour gratifier Vostred. Majesté, pour laquelle elle asseuroit l'une ou l'aultre des filles de l'Empereur; mais qu'elle ne povoit encores dire ne promectre laquelle ce seroit; et que en ce faisant, il falloit que le Roy de Portugal eust Madame, estant ce que Sad. Majesté Catholicque avoit advisé pour le bien et satisfaction de tous, ainsi qu'elle mesmes escriroit de sa main à la Majesté de la Royne; de sorte qu'il n'estoit plus besoing de response ne replicque à cela.

Par où, si ainsi est, Votre Majesté, Sire, peult juger ce que l'on en doibt actendre pour en prendre de sa part telle resolution qu'elle verra estre à faire. Au reste, Sire, Sa Majesté Catholique ayant esté advertie que ung vaisseau venant des cartiers de dela, lequel luy apportoit ung pacquet, auroit couru fortune et donné à terre à la coste de Bayonne, et qu'il se seroit noyé quelques personnes, les reliques et ce qui s'estoit peu saulver du vaisseau pillé et led. pacquet perdu, m'auroit faict prier d'en escrire au viconte d'Orte, affinque la restitution et justice en feussent faictes; et, à ce que led. viconte m'a mandé, il en a faict tout ce qu'il a peu, mais le pacquet ne s'est point trouvé. Parquoy Sad. Majesté m'a encores faict prier d'en escrire à Vostre Majesté pour luy en faire faire raison, ainsi que j'estime bien qu'elle en fera instance par son Ambassadeur.

Ne voulant aussi obmectre de dire à Vostre Majesté que Sad. Majesté a trouvé le plus mauvais qu'il est possible le deportement de la Royne d'Angleterre, qui sans nulle occasion

avoit prins et arresté ses subjectz, leurs vaisseaux et argent. De quoy Sad. Majesté s'en seroit sentye si offensée qu'elle auroit commandé incontinant que l'on se saisist de tous les vaisseaux des Anglois, de leurs biens et personnes qui se trouveroient ès portz et lieux de son obeissance et mandé au duc d'Alve d'en faire autant ès Pays Bas. Mais il semble que les choses refroidissent et qu'elles soient pour s'appaiser, encores que de huict vaisseaux anglois qui prenoient la routte des Indes il en ait esté mis sept à fonds par ceulx de Sad. Majesté et ne s'en est saulvé que l'admiral.

Qui est tout ce qui se presente de deça pour faire entendre à Vostre Majesté, sinon que Sad. Majesté Catholicque desire bien de scavoir quel plus seur chemyn le duc de Nage pourra prendre pour aller trouver Vostre Majesté, devers laquelle elle avoit deliberé, avant que j'arrivasse, de l'envoyer. Et elle m'a faict davantage prier d'en escrire à Vostred. Majesté, affin qu'elle en soit advertie et que led. duc de Nage puisse passer seurement et sans danger, envoiant, s'il en est besoing, gens au devant de luy pour le conduire et luy servir d'escorte ès lieux où il passera et où Vostred. Majesté advisera, laquelle je supplie très humblement qu'il luy plaise me faire tant de faveur que de s'asseurer que rien ne m'a tant pressé que ung extreme desir que le service de mon voiage luy peust estre agreable, et que je ne scaurois avoir plus de regret ne de desplaisir qu'il advint aultrement. Priant Dieu qu'il vous doint, Sire, en parfaicte santé très heureuse et très longue vye. De Madrid, ce premier jour de mars 1569.

De sa main : Vostre très humble et très obeissant subject et serviteur.

LOYS C^el^ DE GUYSE.

20. — L'Archiduc Charles au Roy [1].

Madrid, 4 mars 1569.

Al Serenissimo et Christianissimo Re di Francia signor Parente osservandissimo.

Serenissimo Re signor Parente osservandissimo, Ho havuto le letere della Serenita Vostra Regia, mandate mi per el Reverendissimo Monsignor Cardinal de Guisa. Et come de esse letere, cossi anchora da lui gratissimamente inteso, la offerta che mi fa la Serenita Vostra Regia del passagio per el suo regno; laqual cosa reputo per grandissimo favore della Serenita Vostra Regia. Ma conveniendo mi andar di longo via alla Majestà Cesarea, et per non discomodar la Serenita Vostra Regia in questi suoi grandissimi affari et occupationi, gliene ringratio infinitamento : assecurandola apresso se mai lo potro recognoscere versa di lei, che lo faro sempre di bonissimo core. Et qui non havendo altro alla Serenita Vostra Regia, prego Do Idio ogni sua felicita et contento. De Madril, alli 4 di marco 1569.

Di Vostra Serenita Regia, bono parente.

CAROLUS.

21. — Le Cardinal de Guise au Roy [2].

Tolède, 20 mars 1569.

Au Roy.

Sire, Estant le Roy Catholicque allé à l'Escurial incontinant après que Puytesson que je depeschay à Vostre Majesté, le premier jour de ce mois, fut party, et veoiant que je ne faisois rien à Madrid cependant qu'il seroit là, qui doibt estre jusques à la fin de la sepmaine prochaine, nous avons advisé Monsr l'Ambassadeur et moy de venir visiter ceste ville, prenans l'espace de huict jours seulement pour nostre voiage; et d'autant que Monsr l'Ambassadeur avoit eu avant que nous partissions quel-

[1] Autographe, Bibl. Nat., Ms. fr. 16103, f° 519.
[2] Original, Bibl. Nat., Ms. fr. 16103, f° 521.

ques advis des affaires de deça, il m'a semblé les devoir envoier à Vostre Majesté, affin que sur ce qui luy touche, elle puisse prendre telle resolution qu'elle verra bon estre; n'ayant esté possible de tirer aultre chose de la response que l'Archeduc a eue sur tout ce qu'il a proposé, sinon que Sa Majesté Catholicque ne veult en sorte quelconque pardonner à ceulx qui ont forfaict contre la majesté divine et humaine, ne permectre en ses païs aucun changement ne difference de la religion Catholicque Romaine. Et estant advertie que certaines ferrures et clostures qu'elle faisoit apporter d'Allemaigne pour sa maison de l'Escurial avoient esté prinses avec les aultres relicques de ce vaisseau qui avoit faict naufrage au Cap Breton, ainsi que j'avoys faict entendre à Vostre Majesté, m'auroit faict prier d'en escrire au viconte d'Orthe pour les faire arrester en quelque lieu ou main qu'elles se trouvassent; ce que je n'ay pas voulu faillir de faire, pour le desir que je scais que Sad. Majesté a de les recouvrer en les paiant encores une fois, si aultrement ne se peult, et estimant aussi que Vostred. Majesté l'aura bien agreable. Laquelle je supplie de mander aud. viconte ce qu'il luy plaist en estre faict pour la satisfaction de Sad. Majesté Catholicque. Au reste, Sire, l'Archeduc m'ayant dict la derniere fois que je parlay à luy, qu'il n'escriroit poinct à Vostred. Majesté ne à celle de la Royne, se seroit depuis ravisé; et estant prest de partir m'auroit envoyé les deux lettres cy encloses pour Vosd. Majestez, ausquelles, en actendant leur commandement de ce qu'il leur plaist que je face, je prieray Dieu qu'il leur doinct, Sire, en parfaicte santé et prosperité très bonne et très longue vie. De Tolede, le xxe jour de mars 1569.

De sa main : Vostre très humble et très obeissant subject et serviteur.

LOYS C^al^ DE GUYSE.

22. — Le Cardinal de Guise au Roy [1].

Monastère de Toche, 7 avril 1569.

Au Roy.

Sire, Nous partismes de Tolede Monsr l'Ambassadeur et moy le lendemain que nous eusmes depesché à Vostre Majesté son chevauscheur d'escuyrie qui estoit icy. Et retournans passasmes par Arangeois où nous sejournasmes ung jour et celluy de nostre arrivée pour visiter l'assiete du lieu, et les plus beaulx jardrins et les mieulx composez et plantez qu'il est possible, ne que je pense jamays avoir veuz en quelqu'aultre lieu que j'aye esté. Et estans arrivez icy de retour, je ne voulus pas faillir d'aller saluer Sa Majesté tant pour la remercyer de l'honneste et honorable reception que l'on avoit faicte par son commandement à Tolede et luy rendre compte de la singularité et beaulté de ses jardrins, que pour m'esclaircir tousjours de plus en plus de son intention, ainsi que j'avois escript à Vostre Majesté par ma derniere lettre que je ferois. Et à ces occasions s'en presenta encores une aultre, pour la supplier que par sa première depesche elle reiterast le commandement qu'elle avoit faict au duc d'Albe par sa derniere, d'autant qu'il estoit venu quelques lettres et advis que le duc des Deux Pontz s'estoit plus advancé et avec plus de forces que l'on n'avoit pensé qu'il peust fere, et qu'encores le duc de Casimyr le suivoit avec quelque nombre de gens de cheval et de pied. Et ainsi devisant avec Sad. Majesté et luy louant grandement son Arangeois, à quoy elle monstroit avoir fort grand plaisir, me dict que le comte de Mansfel luy escrivoit qu'il estoit prest à partir pour s'aller joindre à l'armée de Vostre Majesté. Et aux propoz que Sad. Majesté me tint parlant de la Royne d'Angleterre, il [ne] me semble pas que les choses soient pour s'appaiser du costé de deça, ainsi que l'on estimoit il y a ung mois, mais plustost pour s'aigrir bien fort, n'estant plus de nouvelles qu'il doive plus venir de gentilhomme de la part de lad. Royne. Sad. Majesté au reste faict toutes les declarations qu'il est possible d'embrasser ardam-

[1] Original, Bibl. Nat., Ms. fr. 16103, f° 533.

ment et en toute affection ceste querelle commune et de n'y vouloir rien espargner; m'ayant dict et asseuré qu'il n'y auroit point de faulte au secours qu'elle a promis et mandé au duc d'Albe de donner. En quoy il semble et se peult juger qu'il n'y a point de dissimulation par les aultres demonstrations qu'elle faict d'estre joyeuse ou marrye des succès bons ou mauvais des affaires de Vostre Majesté, entendant par là des forces du duc des Deux Ponts et de ce qui se devoit joindre celuy du duc de Casimyr, avec la maladie de la Royne; et n'a pas esté sans une apparence manifeste de desplaisir. Mais ayant receu bientost après ceste bonne nouvelle de la defaicte et mort du prince de Condé, ce fust avec une si grande allegresse et tant bon recueil au jeune Villeder qui l'apportoit, qu'il y a fort longtemps que l'on ne voit Sa Majesté se resjouyr tout comme elle faisoit de ceste bonne nouvelle, donnant ung bien grand honneur et louange à Monseigneur, frère de Vostre Majesté, pour la bonne et sage conduicte et diligence dont il avoit usé à poursuivre son ennemy et luy promectant par ce bon et heureux commancement une bien grande prosperité à l'advenir. Et si Sa Majesté en a esté bien aise, il n'est pas croyable comme tout ce peuple d'icy l'est semblablement, estant accouru de tous costez encores qu'il feust fort tard et près de huit [heures] du soir à l'eglise où nous allasmes rendre graces à Dieu en si grand nombre que l'eglise ne les povoit tous tenir, et y en avoit beaucoup dehors; et croy qu'il ne s'en est faict demonstration de plus grande joye nulle part qu'il s'en est faict par deça avec processions et prieres publiques, où toutes les parroisses, monasteres et la chapelle de Sa Majesté assistoient; ayant chascun esperance que Dieu permectra que nous aurons bientost la fin de ces malheureux troubles et rebellions et que les autheurs en recevront le chastiment et punition qu'ilz meritent. Sad. Majesté faict fere levée de dix mil hommes de pied et envoie le s^r dom Juan d'Austrie en Grenade avec le s^r dom Loys Guichada et le president, ayant voulu que [le] marquis de Las Veres(?) soit là du conseil pour le tyrer de la charge de la guerre, que l'on lesse toute au duc de Sesse. Cependant que lesd. s^rs dom Jouan, marquis, Guichada et le president seront à Grenade pour recevoir à grace et misericorde ceulx des Morisques, ausquels Sa Majesté les veult faire, s'ilz veullent se recongnoistre et retourner, et

chastier les aultres suivant les memoires qu'elle en a baillez, ainsi que Monsr l'ambassadeur en escript, et semblablement des affaires de ce costé là à Vostre Majesté plus amplement et particulierement. Et estant Sa Majesté à l'Escurial, où elle s'est retyrée, pour fere la feste, Puitesson est retourné; et ayant, Sire, entendu la volonté de Vostre Majesté et de la Royne, j'envoiay incontinent Vetus aud. Escurial advertir Sad. Majesté de l'arrivée dud. Puitesson et scavoir s'il luy plaisoit que le landemain de Pasques je luy allasse baiser les mains et luy fere entendre la resolution de Voz Majestez. A quoy elle me fit response que, pour sa commodité et la mienne, je ne bougeasse et qu'elle seroit incontinant icy après Pasques, pour veoir ce que Voz Majestez luy escrivoient et m'avoient donné charge de luy dire et en fere une bonne fin et resolution; de laquelle tout aussitost je ne fauldray de me bien instruire pour en rendre bon compte à Vosd. Majestez, estant de retour; qui sera en la plus grande diligence et aux meilleures journées qu'il me sera possible, après avoir prins congé de Sad. Majesté, pour partir incontinant après Quasimodo. Et cependant, Sire, je n'ay pas voulu faillir d'advertir Vostre Majesté de la reception de ceste sienne depesche par le capitaine Beaulieu, qui m'avoit apporté sur sa gallère et tousjours accompagné jusques à present. Et pour ce que je scay qu'il a faict de la depesche et qu'il est très necessaire qu'il en face encores, je supplie très humblement Vostre Majesté de luy fere quelque bien, car je scay qu'il le merite et qu'il en a aussi bien besoing, et qu'il ne fauldra, avec tout ce qu'il pourra avoir d'ailleurs et sa propre vie, de l'employer au service qu'il desire fere à Vostred. Majesté. A laquelle je prie à Dieu qu'il doint, Sire, en parfaicte santé et prosperité très bonne et très longue vie. Du monastère de Notre Dame de Toche, le vij^e jour de avril 1569.

De sa main : Vostre très humble et très obeissant subject et serviteur.

LOYS C^al DE GUYSE.

23. — Le Cardinal de Guise au Roy [1].

Madrid, 12 avril 1569.

Au Roy.

Sire, Estant le capitaine de Beaulieu party d'icy le viij^e de ce mois, par lequel j'ay donné advis à Vostre Majesté du retour de Puitesson, et qu'ayant envoié à l'Escurial devers le Roy Catholicque pour scavoir s'il luy plaisoit que j'allasse le trouver là, il m'avoit mandé que je l'actendisse et qu'il seroit incontinant icy après Pacques; il ne s'offre rien maintenant digne d'escrire à Vostre Majesté. Toutesfois je n'ay pas voulu faillir, par la commodité du present courrier, de luy fere ce mot, pour luy dire davantage que Sa Majesté Catholicque ne sera de retour qu'à la fin de ceste sepmaine ou au commancement de la prochaine, ayant mandé au Cardinal Siguence, le prince d'Evoli et aultres de son Conseil, qui estoient allez fere leur feste en leurs maisons, de revenir incontinant pour adviser à la response que je doibs porter à Vostre Majesté; laquelle receue, je ne feray aucun sejour, mais en toute diligence je me rendray là par où sera Vostred. Majesté; à laquelle je prie à Dieu qu'il doint, Sire, en parfaicte santé très bonne et très heureuse vie. De Madrid, le xij^e jour d'avril 1569.

De sa main : Vostre très humble et très obeissant subject et serviteur.

LOYS C^al DE GUYSE.

24. — Le Cardinal de Guise à M. de Fourquevaux [2].

Janvier 1570.

A Monsieur de Fourqueveaulx ambassadeur pour le Roy en Espagne.

Monsieur de Fourquevaulx, Depuis ma lettre escripte, j'ay parlé à la Royne pour avoyr votre congé, où Monsieur estoit presant; et m'ont respondu toutz deux qui ne fault que vous

[1] Original, Bibl. Nat., Ms. fr. 16103, f° 548.
[2] Original, château de Fourquevaux.

ne parlées de venir, que vous n'ayés achevé de conclure le mariage de Madame, et que à ceste heure là vous aré congé de vous an venir; car si premierement vous partiés de là que cela ne fust achevé, les choses ci bien commencée[s] ce porroint rompre; et je vous puis assuré que vous ne m'arés à tost adverti de l'achevement de ces mariage[s] que je ne vous fasse anvoyer votre congé. Il fault dire verité que je trouve bien estrange de quoy ce petit roy de Portugal faict aynsin le rancheri. J'ay grand [peur] que la princesse ne face quelque menée à la sourde avec le Roy son frère, que nous n'entendons poinct; car ils estoint trop appre[s] au commencement pour fayre à cest heure tant le froid. Or je n'en diré davantage, sinon que je vouldroitz que vous eussiés desjà achevé toutz voz mariages, afin que vous vinssiés ici ung peu nous voir, qui ne sera jamés à tost que desire.

Votre entierement bien affectionné amy

LOYS C^al DE GUYSE.

FIN DES APPENDICES.

INDEX ALPHABÉTIQUE

A

Abeyte Comano, éthiopien prisonnier, III, 116.
Abisse, caravelle, petit navire, I, 122.
Abruzzes, province d'Italie, I, 110, 123, 125.
Açores (îles Essores, ou Tercères), I, 124, 187, 288, 360; — II, 82, 242, 363; — III, 119.
Açunha (don Juhan d'Acoigna de Velles), gentilhomme portugais, I, 140, 185; — III, 151.
Acunna (Christobal Vasquez de), conseiller d'Etat de Jeanne la Folle, I, 253.
Adda, gentilhomme milanais, III, 137.
Afrique, III, 131.
Agenais (le sénéchal d'), II, 346.
Agramont et Agamont, voir *Egmont*.
Aguillar (marquis d'), III, 6; — va baiser le pied au pape, I, 52; — ne peut voir prince et princesse de Florence, I, 92; — II, 3, 8, 11, 411.
Aguilon (Aguillon ou Agullon), secrétaire de l'ambassade d'Espagne, II, 366, 380, 387, 407, 419, 423, 435.
Aiguesmortes, ville de France, I, 229.
Alameda (Alonso de), contrôleur de l'artillerie, I, 156.
Alard (Jean), serviteur de don F. d'Alava, I, 41.
Alava (don Francès d'), ambassadeur auprès de Charles IX en 1565, I, 10, 16; — envoie un courrier, III, 20, 26; — mémoire de Philippe II touchant un projet de ligue et le mariage de Mgr d'Orléans avec la princesse de Portugal, I, 20; — annonce le départ de la cour de Blois pour Moulins, 37; — annonce la défaite des Français en Floride, 50; — avait demandé la punition de l'amiral, 70; — sait si des Français traitent de l'intervention étrangère, 79; — caisse de la reine de France entre les mains de Pedro d'Alava, 97; — le roi est prié de faire mettre des retards à ses courriers, 115; — ne soupçonnera rien des secrets connus d'Almeyda, 128; — il est désirable qu'il ignore le voyage de Miquel de Mendibil en Flandre, 145; — n'a pu encore obtenir de Philippe II le titre d'ambassadeur, III, 29; — invité à se servir le premier de la poste, non des courriers, I, 168, 169, 173, 174, 179; — a demandé d'être relevé de sa charge, 181, 183, 188; — est gratifié de la commanderie de Sainte-Croix, III, 40; I, 193, 216, 222; — chargé d'aviser le roi de France du voyage en Flandre, I, 223; — a estropié son secrétaire qui avait perdu son chiffre, 227; — le faire surveiller, 227; — écrit des nouvelles controuvées, 228; — devait demander un passeport en France, III, 46; — satisfait merveilleusement son maître, procure une relique de saint Laurent, I, 243; — on lui envoie un nouveau chiffre; surveiller son secrétaire, 244; — son maintien agréé par le roi de France, 245; — prête de l'argent, 293, 304, 312; — son impudence à l'égard de Charles IX, III, 72, 74; — ayant une bonne commanderie il n'a pas souci d'être révoqué, 75; I, 338; — III, 87; — I, 364; — III, 92; — ses mauvais offices envers le roi, 96; — dira à Charles IX l'intention de l'empereur, I, 377; — c'est par lui qu'arrivent toutes les calomnies auprès de Philippe II, III; — se plaint que ses dépêches ont été ouvertes, I, 378; — Fourquevaux lui a emprunté douze mille réaux, III, 99; — a refusé des lettres, II, 104, 448; — I, 381; — sera bientôt rappelé, 382, 116; — demandera la permission d'acheter du blé, III, 125, 174, 187; — M. de Lignerolles ne l'a pas épargné, II, 2; — prête de l'argent à Fourquevaux, 12; — chargé d'assurer Charles IX de son secours

14, 16; — avertit Philippe II du secours amené par le maréchal de Cossé, 15, 34; — a écrit au duc d'Albe de poursuivre le prince d'Orange, 36, 41; — son serviteur porte des lettres de change pour le duc d'Albe, 46; — annonce que le prince d'Orange n'a pas quitté la France, 48; — se plaint de la négligence du sieur de Gragnague, 50, 53; — Fourquevaux lui reste devoir mille écus, 54; — recevra ordre de venir en aide à Charles IX, 54, 57; — a très bien négocié sur le fait des mariages d'Isabelle d'Autriche, du roi et de Madame, 68, 77; — emprunt à lui fait par Fourquevaux, 93; — très dévoué à son roi, 107; — accompagnera Catherine de Médicis allant recevoir la princesse Isabeau, 120; — est avisé que les pouvoirs tardent à arriver du Portugal, 124, 126; — a confirmé la nouvelle de la victoire de Moncontour, 128, 132, 144; — lui cacher le projet d'entrevue de la reine de France et du roi d'Espagne, 155; — n'est pas remboursé des mille écus prêtés à Fourquevaux, 161; — priera le roi de France de révoquer les lettres de marque, 174, 193, 198, 206, 207, 210, 225; — se plaint de pirateries exercées par les Français, 232, 236, 239; — a répondu en termes peu convenables à Charles IX, 265; — le roi d'Espagne le réprimandera, 266; — a plus d'une fois manqué de respect à Charles IX, 269, 270, 275; — a ordre de raconter à Charles IX la fête des noces de Philippe II et de la princesse Anne, 303, 320, 329, 334; — porte peu de respect à Charles IX, 334, 335; — a été cause du massacre de la Floride, 336; — que son maître le rappelle, 337, 339, 340, 342, 351, 352; — la lettre n'est pas de sa main, 360; — est très désagréable à Catherine de Médicis, 362, 365; — quittera la Flandre après l'arrivée du duc de Médina-Celi, 366; — sera bientôt révoqué, 372, 375; — son impertinence, 373, 374; — attaque l'honneur de Catherine de Médicis, 374; — son successeur n'est pas nommé, 377; — son outrecuidance, 378, 379, 380; — n'est pas encore parti à cause de ses dettes, 387; — feint une maladie, 387, 388; — est accusé à tort de mauvais offices envers Charles IX, 390; — a peu d'envie de quitter sa charge, 390; — quittera Paris le lendemain de la Toussaint, 395, 398; — ses subterfuges et délais, 396; — éloge de son successeur don Diego de Çuniga, 397; — le roi et la reine lui firent trop d'avances, 397; — est prêt à sortir de France, 398; — — forge des nouvelles; feint une maladie; son chiffre est volé, 402, 404; — a commis une impertinence, 406; — feint une maladie pour se dispenser de prendre congé du roi, 407; — son secrétaire fréquente les factieux, 407; — recevra quand même le don qu'il eût eu s'il était allé prendre congé, 410; — arrive, feint d'être malade, 413; — fait son entrée en litière, 417; — est blamé d'avoir quitté la France sans prendre congé, 418, 419.

Albaizin (l'), faubourg de Grenade, II, 84, 85; — III, 83.

Albanais (les), peuple de Turquie, I, 167, 174.

Albaquy (Abaquy), More de Grenade, II, 27, 228, 231, 242, 262.

Albe, ville d'Espagne, III, 113.

Albe (le comte d'), II, 3, 8.

Albe (duc d'Alve), I, 10; — s'étonne que les Français veuillent s'emparer de la Floride, 16; — prétend que la rivière d'Hendaye appartient à l'Espagne, 18; — affaire des mariages commencée à Bayonne, 24; — ne peut répondre encore sur ce sujet, 25; — mémoire de Catherine de Médicis, 26, 27, 28, 29, 30; — y répond au nom de Philippe II, 32; — avoue le projet de mariage de la seconde fille du roi de Bohême avec le roi de Portugal, 32, 33; — ne dit mot de la Floride, 34; — a envoyé dépêche pour la guerre contre les Turcs, 39; — escompte les forces du roi d'Espagne et des Turcs, 42; — ira quérir la princesse de Bohême, 44; — n'a parlé qu'une fois de la Floride, 45; — fait connaître les préparatifs de l'Espagne contre les Turcs, 47; — ne dit rien d'un envoi de troupes, 48; — le bruit courant que les Français ont été défaits, les troupes ne seront peut-être pas envoyées, 48; — excuse les Espagnols du massacre de la Floride, 59, 60; — impute à l'amiral l'occupation de la Floride par les Français, 63, 70; — toujours dévoué au roi de France, 66, 72; — aurait donné le conseil de

massacrer les Français, 74; — chargé de répondre sur le châtiment à infliger à Ménendes, 76; — se préoccupe de la diversité des religions en France, 79; — commandera les troupes envoyées en Flandre, 82; — son fils bâtard, don Hernando, attendait à Gênes l'armée de don Garssie, 85; — son fils va commander à la Goulette, 85, 86; — son fils attaquera peut-être Tunis, 86; — a recommandé à la reine de tester, 87; — chargé de répondre aux doléances touchant la Floride, 95; — demande réparation de divers griefs, 95; — sait seul avec le roi l'affaire des mariages, 99; — avait ordre du roi de répondre aux plaintes du roi de France, 101; — demande délais pour répondre à l'affaire de la Floride, 103; — les grandes occupations sont cause du délai, 105; — membre du conseil de guerre, il ne dit mot des résolutions prises, 107; — était au conseil, 109; — parle des luthériens de France, 114; — pris de la goutte il n'assista pas au baptême, 118; — malade de la goutte il n'a pu encore répondre, 119; — III, 19; — prétexte une médecine pour ne pas répondre, 22; — marri du délai des affaires de Flandre il veut se retirer, I, 133; — passera en Luxembourg et en Italie avant le roi, 134; — III, 26; — précédera le roi en Flandre, I, 139, 140; — III, 28; — a égaré les articles à répondre touchant la Floride, I, 146; — chargé de notifier les intentions du roi d'Espagne touchant les Pays-Bas, 147; — demande à traverser la France pour se rendre en Luxembourg, III, 28; — croit qu'au voyage de Flandre aura lieu une entrevue des rois, reines de France et d'Espagne, 28; — son fils Hernando ira en Italie, I, 150; — promet de répondre aux plaintes, 151, 152; — assure que l'entrevue du pape et du roi n'aura pas lieu, 154; — général pour les expéditions de Flandre ou d'Algérie, 155; — réunit l'argent pour payer les gens de guerre, 156; — répond incomplètement aux plaintes, 157, 158; — est fait lieutenant-général, 165; — fait faire des levées de troupes dans les Etats de l'Eglise et d'Urbino, 167; — est amoureux de Marie Manrrique, III, 31; — fera l'expédition de Flandre, I, 168; — va en Italie, 171; — son passage en Flandre empirerait les affaires, 173; — assure n'avoir demandé le passage en France qu'en cas de neige, 174; — ne demande pas passage pour lui, 175; — va partir, 175; — la duchesse est faite *cameriera major* de la reine, 176; — recommande l'alliance des rois de France et d'Espagne, III, 32; — fait demander des vivres pour les troupes espagnoles de passage en France, 33; — partira à la fin du mois, 34; — I, 176; — son fils Frédéric banni pour mariage clandestin, 178; — III, 36; — son père fut tué par les Mores, I, 180, 182, 183; — va partir, 185; — passera avec ses troupes par la Lorraine, 185; — ne parle plus de voyage depuis la soumission de la Flandre, 188; — ne partira pas avant Pâques, 189, 190; — demande qu'on empêche les corsaires bretons de prendre la mer, 192, 193; — a fixé la date du départ, 195; — promotion qui lui est attribuée, 196; — réconcilié avec le prince d'Eboli, 196; — s'embarquera à Pâques à Carthagène, 196, 197; — feint l'étonnement que les galériens français n'aient été délivrés, 197; — va en Flandre, III, 40, 41; — sait la vérité sur la Corse, I, 204, 206; — promet que les capitaines délivreront les galériens français, 207; — a parlé longuement au roi et s'est embarqué, 209; — va en Flandre, III, 43; — galériens français, I, 213, 218; — s'arrêtera sur le territoire de Luxembourg, 220; — son fils, Frédéric, sorti de prison, va à Oran, I, 221, 222; — passera par la Suisse; n'a pas délivré les galériens français, 223; est odieux aux Flamands, III, 44; — est la cause du retard apporté au voyage de Flandre, I, 225; — déplaît aux Flamands, 225, 230; — ses troupes temporiseront au Luxembourg avant d'entrer dans les Pays-Bas, 232, 233, 236, 237, 238; — III, 46; — n'avait point averti Fourquevaux du passage des troupes, charrois et artillerie allant en Flandre, I, 225, 246; — a des pouvoirs de lieutenant-général en Flandre, 249; — avait donné commission de rechercher et relâcher les forçats français, 251; — son autorité en Flandre vue

de mauvais œil par la duchesse de Parme, 258; — sa position pas trop sûre en Flandre, 264; — le duc de Parme voit ses pouvoirs de mauvais œil, 267; — désarme les villes fortes, 270; — ses pouvoirs sont désagréables au duc de Parme, III, 55; — a fait prisonniers plusieurs grands seigneurs, 55; — plus apte que la duchesse de Parme à user de rigueur, I, 272; — les places fortes de Flandre ne lui ont pas été remises, 273; — a fait saisir les sieurs d'Egmont et de Horne, II, 439; — demande des renforts, I, 282; — III, 118; — le roi lui envoie de l'argent et des troupes, 60, 120; — I, 284; — troupes a lui envoyées, 289; — amènera des troupes au roi de France, 290, 298, 299; — réclame des troupes en Flandre, 300; — conseille au roi d'Espagne de dire qu'il veut faire entretenir les placards aux Pays-Bas, 304; — a découvert un complot qui devait donner Gênes à la France, III, 63; — a envoyé des capitaines en Flandre, 64; — chargé d'envoyer une ambassade aux princes allemands, I, 310; — a reçu un million en or, III, 68; — malade, I, 315, 316; — III, 74; — réclame des renforts, I, 329, 332; — sème la défiance entre Charles IX et Philippe II, 333; — les troupes le quittent, 334; — soudoyera les reîtres qui quitteront la France, I, 351; — II, 441; — a sollicité l'exécution des rebelles afin de pouvoir réunir l'infanterie occupée à les garder en divers lieux, I, 352; — veut réunir la vieille infanterie espagnole, 353; — a fait exécuter quatre à cinq cents rebelles, 355; — ne craint pas les protestants pourvu qu'il ait de l'argent, 356; — a défait les ennemis avant leur entrée en Flandre, 359; — demande son congé à cause du climat, 361; — la duchesse a visité les Infantes, 361; — a demandé trois mille fantassins, III, 80; — a reçu provision de deux millions d'or, III, 82; — demande son congé, 86; — persiste à demander son congé, I, 363; — va au pays de Frise, 365; — a perdu beaucoup d'Espagnols, 366; — annonce son retour, attendu que la Flandre est calme, 367; — veut s'emparer de Emden, 370, 377; — courrier tué, II, 448; — III, 101, 132; — parle des mariages, II, 6; — l'empereur lui recommande la douceur, 10; — ne réside pas en Espagne, III, 112; — arrivera en février, 113; — Philippe II lui recommande de prêter aide à la France, II, 14; — le maréchal de Cossé lui amène un secours, 18, 19; — a tué deux mille hommes dans une bataille en Flandre, 24, 35; — a ordre de poursuivre en France le prince d'Orange, 36, 39, 41; — n'a point aidé la France contre le prince d'Orange, 43, 46; — a dépensé cinq millions aux Pays-Bas, 46; — a manqué à son devoir et à la parole du roi d'Espagne en ne secourant pas le roi de France, 48; — a ordre du roi de venir en aide à Charles IX, III, 162; — aurait dû poursuivre le prince d'Orange, 164, 167; — aura ordre de s'unir aux troupes de Charles IX contre les huguenots, III, 169; — aura ordre formel de porter secours, 170; — délai nuisible d'attendre son avis, 171; — aura ordre de secourir, même en personne, les troupes de Charles IX, 174; — le roi demandera son avis sur l'aliénation des terres aux Pays-Bas, 175; — a ordre du roi de mettre garnison en Luxembourg, de marcher en personne, de joindre ses forces à celles de France, 181; — n'a pas voulu décider par lui-même de l'aliénation des terres françaises aux Pays-Bas, 182; — demande son congé avec instance, II, 55; — le roi lui ordonne de secourir le roi de France, III, 185; — a ordre de saisir les vaisseaux anglais, 188, 191; — chargé d'envoyer un personnage pour traiter avec la reine d'Angleterre, II, 81; — aura bientôt ordre d'envoyer quatre mille soldats en France, 85, 86, 88; — ordre lui est donné de venir en aide à Charles IX, 91, 92, 94; — prié de secourir promptement le roi de France, 95; — le roi lui renouvelle l'ordre de venir en aide au roi de France, 96; — s'adresser à lui pour les biens à aliéner, 98; — chargé de secourir le roi de France, 99, 100; — n'usera plus de longueurs, 99, 100, 102; — doit informer encore sur les aliénations de biens proposées, 150, 169, 172, 198, 207, 210, 243; — amènera la princesse

Anne, 229; — a ordre de conduire la reine à Laredo, 244; — a demandé son rappel, 260; — n'a pas encore annoncé l'embarquement de la reine, 264, 269, 271, 278, 279; — remplacé par le duc de Medina-Celi, il retournera en Espagne, 280, 285; — se plaît aux divisions intestines de la France, 289; — la cause du départ de la duchesse, 290, 292; — sera remplacé par le duc de Medina-Celi, 295; — le duc de Medina-Celi ira le remplacer bientôt, 310; — lève des tailles sur le comté de Saint-Pol, 321; — a supplié maintes fois le roi de le rappeler, parce qu'il est vieux et malade, 322; — rentrera lorsque le duc de Medina-Celi sera arrivé en Flandre, 323; — a essayé de surprendre deux ports anglais, 323; — recevra trois mille hommes de troupes, 325; — a été prié de ne pas lever le centième denier au comté de Saint-Pol, 329, 333; — a chargé de contributions le Hesdin et le comté de Saint-Pol, 336, 337, 342, 344; — continuera à percevoir les deniers au comté de Saint-Pol, 351, 352, 360; — attaquera la Rochelle, 361, 364, 371; — rentrera par terre pour éviter les corsaires, 377, 380, 384; — voudrait revenir par la France, 385; — envoie de l'argent à don F. d'Alava, 390, 395; — ses dépêches volées, 420, 424.

Albe (la duchesse d'Alve) arrivera au Bosc, I, 90; — ne sera pas *cameriera major*, III, 8; — est cependant nommée, 36; — s'acquitte parfaitement de sa charge, I, 254; — III, 52, 53, 60, 70, 76, 84, 90; — a procuré un habile médecin à la reine, III, 95; — se plaint que le secret de ses lettres a été violé en France, III, 104; — motif de son renvoi de l'emploi de *cameriera major*, 112; — s'est retirée à Albe, 113; — prétend que si Philippe II se remarie, ce ne sera qu'avec l'avis de la reine de France, II, 12; — remerciée par Charles IX du soin qu'elle prend des Infantes, III, 154; — gouverne les Infantes et les dames d'honneur, II, 15, 21; — accompagne les Infantes chez la princesse de Portugal, 22; — appuyera le projet de mariage de Philippe II et Marguerite de France, 33; — est visitée par le cardinal de Guise, III, 162; — pleine de sollicitude pour les Infantes, II, 59; — ses frères, II, 155; — mesure la taille des Infantes, II, 282; — a été malade, 252; — a quitté les Infantes avec grand regret, 260; — n'est pas gouvernante de la nouvelle reine, 291; — envoie des friandises aux Infantes, 297; — reçoit des présents de Catherine de Médicis, 299; — ira rejoindre le duc au printemps, 310.

Albert (don), prince de Bohême. V. *Hongrie*.

Albeyne (le général d'Elbeine), III, 34.

— la générale Del Bene, I, 192; — II, 74, 83.

Albigeois (les Albigôts), hérétiques, I, 308.

Albommelos, vallée chez les Morisques, II, 165.

Albret (Jeanne d'), reine de Navarre, III, 4; — a demandé de résider à Bayonne, 64.

Albrices (les), III, 59, II, 183.

Albuquerque (le duc d'Alburqueque), gentilhomme portugais, I, 186, 190, 270; — II, 438; — III, 62; — I, 312, 336; — II, 355, 357, 362, 378.

Alcala (le duc d'Arcala), vice-roi de Naples, commande l'armée contre les Turcs, I, 44; — II, 438, 440; — III, 164.

Alcala (d'), ville d'Espagne, II, 41, 70; — III, 111; III, 395.

Alcantara (chevaliers d'), II, 129, 148, 164.

Alcaval, commanderie, II, 379.

Alençon (François, le duc d'), frère de Charles IX, recommandation de la reine d'Espagne I, 112; — III, 139.

Alexandrie, ville d'Egypte, I, 9, 289; — II, 367.

Alexandrie, ville d'Italie, II, 51, 325, 343.

Alexandrin, le cardinal, légat en Portugal, II, 247, 357; — a charge de presser le mariage de Madame et du roi de Portugal, 368, 372; — demande si Madame est promise au prince de Navarre, III, 148, 386; — espère que le mariage de Portugal aura lieu, si les roi et reine de France le veulent, 398, 399, 401; — malgré la réponse de Catherine de Médicis, il traitera du mariage, 403; — va en France pour attirer le roi à la ligue contre les Turcs, 408, 412; — a été fort bien reçu à la Cour de Portugal, 411, 412; — a refusé les présents, 413; — son train; craint d'arriver trop tard pour le ma-

riage de Portugal, 415, 417, 419; — sa réception en France, 423.
ALFONSE IX, roi d'Espagne, I, 54.
Algarve (Algarbe), province de Portugal, II, 394.
Alger (la ville d'). Philippe II y enverra des troupes, I, 4; (roi d'), II, 7, 8; — préparatifs d'expédition, 84, 85, 89, 91, 95; — est défendue par des Morisques, 96; — brigantins au combat près de Cadix, 121, 122; — expédition, 143, 144; — expédition préparée secrètement, 151; — la ville sera forcée en peu de jours, 155, 156, 157, 158, 165, 166, 167, 175, 177, 180; — la flotte se porte vers le Portugal, 187, 190, 196, 202, 209, 210, 228, 261; — l'arsenal est brûlé, 317; — Philippe II le conquerrait sans les affaires de Flandre, 329; — le roi lève des troupes, II, 442, 445; — d'intelligence avec les Morisques, I, 353, 354, 370; — le roi va assaillir Oran, II, 38; — secourra les Morisques, 42, 56, 62; — envoie des chefs et des munitions aux Morisques, 45, 52, 66, 67, 69; — Shalla Raiz y retourne pour roi, 74, 75, 101, 107; — le roi a fait donner des armes et des munitions aux Morisques, 128, 157, 164; — des galiotes ont porté des armes aux Morisques, 164; — les habitants de Tunis se sont soumis à Allochaly, roi, 165; — le roi d'Espagne a des intelligences avec lui, 165, 166; — III, 35, 42; — le roi est avisé, II, 201, 227, 231; — six fustes allèrent secourir les Morisques, 237; — le roi a pris trois galères de Malte, 262; — fait fortifier Porto-Farina, 324; — la flotte partira pour le Levant, 345, 349; — le roi fait fortifier Bizerte, 354, 355, 361; — il y a peu de Turcs, 414; — le roi Allochaly veut se révolter en faveur de l'Espagne, 414; — il n'a pas fui; il est nommé capitaine général, 418, 421, 431; — il a perdu une galiote, III, 111.
Algérie (l') ou Barbarie, contrée de l'Afrique; les corsaires ont ravagé Grenade, I, 8; — les corsaires ont quitté Malte, 9; — les compagnies n'aiment pas à y aller, 43; — préparatifs d'expédition, 84, 86; — le roi d'Espagne ne l'attaquera pas, 89, 155; — munitions pour la campagne, 167, III, 39, 84,; — II, 42, 45, 46, 64, 75, 78, 128, 134, 148, 157, 164, 167, 171, 201, 237, 241, 264, 345, 347, 354, 367, 414; — navire français sauvé, I, 191, 202, 203, 214, 215, 222, 269, 337, 370.
ALI, CAÏD (Cay de Aly), ambassadeur du roi de Tunis, I, 211.
Alicante (Alicant), ville d'Espagne, I, 97, 178, 196, 201, 214, 232; — II, 164, 166, 306, 325.
ALIMORA (Raiz), amiral turc, I, 269.
Allemagne (l') ou Germanie, I, 13, 21, 34, 35, 37, 44, 46, 48; — III, 5; — I, 68, 91, 100, 109, 126, 128, 135; — les princes luthériens ou catholiques se mettront à la solde de Philippe II pour réprimer les troubles des Pays-Bas, I, 151; — l'Espagne fait secrètement des levées de troupes, 156, 168, 171, 177; — les princes s'opposent que l'empereur reprenne Metz, 200, 203, 204; — princes qui désirent reprendre Metz, 212; — princes conjurés pour y introduire le calvinisme, 255, 259; — troubles, 264; — l'ambassadeur a été envoyé de France, 265, 273, 276, 277; — III, 59, 119, 120, 121; — II, 439; — III, 60; — I, 287, 289, 291, 292, 294, 300; — les princes ourdissent une ligue contre les Pays-Bas, 310, 314; — les princes conspirent contre la maison d'Autriche, 320, 328, 329, 332; — troupes levées pour le roi d'Espagne, 334; — troupes levées pour le roi de France, 337, 338; — II, 444, 445, 446; — les lansquenets se retirent lentement, I, 352, 353; — les confédérés rassemblent des troupes, 363, 370; — III, 93, 129; — I, 374, 375; — III, 101, 102; — se révolterait si elle savait Philippe II opposé à la confession d'Augsbourg, II, 34; — l'intérim y fut accordé par Charles-Quint, 37; — les princes ont juré qu'il n'en sortirait point de troupes pour le service du roi de France, 38, 39; — ne pourra rien contre la France et l'Espagne alliées, 40, 41; — les électeurs ecclésiatiques et laïques éliront Rodophe roi des Romains, si on permet de professer la confession d'Augsbourg, II, 44, 48, 53; — III, 190; — II, 63, 65; — il y aura de grands troubles cette année, 66, 88, 92, 96, 100, 101; — Schunden veillera que des troupes n'en sortent pas, et que les gens du duc de Deux-Ponts y rentrent, 108; — il n'en sortira point

de troupes contre la France, 111, 121, 125, 127, 133, 139; — c'est la coutume d'exiger des arrhes et une contredot, 146; — l'empereur y tiendra une diète générale, 160, 169, 170, 173; — il ne s'y fait pas de levée de troupes, 177, 190, 196, 201; — Philippe II y fait lever un régiment de lansquenets, 201, 202; — préparatifs pour une mobilisation, 263, 271; — semble vouloir secourir les bannis des Pays-Bas, 323, 325, 331, 338, 350, 371, 381, 389, 393, 426.

Allemands (les); l'affaire de la Floride aménera des difficultés, I, 6; — troupes envoyées à la Goulette, 19, 46, 47; — gentilshommes épargnés en Floride, 59, 62, 67, 85; — soupçonnés d'intelligence avec les Flamands, 86, 89; — troupes licenciées, 90, 91; — ne seront pas licenciées, 92, 95; — l'assassin est encore caché à Paris, 119; — régiment licencié à Malte, 123; — assiègent Strigonia, 126; — le capitaine de la garde demande une levée de reîtres, etc., 134, 139, 141; — ne combattront pas leurs coreligionnaires aux Pays-Bas, 150, 153; — quatre régiments aux ordres du roi d'Espagne, 166, 180, 182; — III, 37, 38; — s'entendent entre eux, I, 201; 202, 203; — III, 43; — les princes sont très aises que toute l'Allemagne n'appartienne pas à l'empereur, I, 305; — les régiments seront en Lombardie à l'arrivée du duc d'Albe, 210; — reîtres soudoyés par les Français, 219, 220; — troupes assemblées en Luxembourg, 238; — les Turcs, les ayant souvent battus, les prennent pour des femmes, 239; — régiment appelé par le duc d'Albe, 246; — trois régiments envoyés en Allemagne, 289, 291, 300, 311, 316, 322, 337; — levée des troupes, 338; — s'en retournent sans passer par les pays de Philippe II, 348; — Charles IX n'a pas plus de deux mille reîtres, II, 38; — le duc d'Albe devrait les combattre, 48; — veulent élire le duc Auguste roi des Romains malgré l'empereur, 66, 92, 106; — accompagneront la princesse Anne, 156; — le traité de mariage de Charles IX et d'Isabeau leur ferme la route de France, 183, 307; — levée de troupes pour le compte de l'Espagne, 343, 356, 360, 371, 391, 418, 424.

Allochaly ou Alochaly, roi d'Alger, II, 165, 166, 201, 414.

Almagro, ville d'Espagne, II, 242.

Almansor, rivière d'Espagne, II, 228, 262.

Almanssor, petit roi de Grenade, II, 85.

Almeria, ville d'Espagne, I, 353; — II, 45, 52, 56, 214, 227; — III, 83.

Almeyda (Antoine d'Almeyde, Almede), gentilhomme portugais; — réclame une pension assignée sur l'évêché de Comminges, I, 27, 58; — a une pension sur l'évêché de Comminges, III, 5; — I, 100; — croit que la seconde fille de l'empereur est destinée au roi de Portugal, I, 51, 57; — craint que l'ambassadeur ne le desserve, 100; — offre de faire connaître, moyennant bonne pension, les secrets des cours de Portugal et d'Espagne touchant le mariage du roi de Portugal avec Madame de France, 127; — remercie de la pension obtenue, 143, 144; — III, 30; — II, 59, 71, 82, 102, 103, 104, 106, 107, 111, 126, 137, 167, 178, 184, 198, 203, 204, 205, 206, 226, 240, 273, 283, 300, 363, 368, 369, 271, 372, 388, 410.

Almirauté (le duc de), I, 368.

Alonso XI (Alphonse XI), roi de Castille, I, 54.

Alpuxarras (montagnes Alpuxarres ou Alpaxarre), II, 107, 222, 228, 246, 277, 280, 290, 324.

Alva, ville d'Espagne, I, 145.

Alvaro (don), capitaine du pape en Espagne, V. *Torres*.

Ambassadeur de l'empereur en Espagne, V. *Dietristain*; — d'Espagne à Gênes, V. *Figueroa*; — d'Espagne auprès de Charles IX, V. *Alava*; — d'Espagne auprès de la Reine d'Angleterre, V. *Espes*; — d'Espagne auprès du Saint-Siège, V. *Saint-Jacques*; — d'Espagne auprès du duc de Savoie, V. *Manrique*; — d'Espagne auprès du roi de Portugal, V. *Carrillo* et *Borge*; — de France auprès du Saint-Siège, V. *Rossillon*; — de Ferrare auprès du roi d'Espagne, V. *Sertory* et *Lymoges*; — de Portugal en Espagne, V. *Castelblanc* et *F. Pereres*; — de Portugal en France, V. *Gomez de Silva*.

Amboise, ville de France, III, 149, 150.

Ambrogio (Vincentio), II, 259.

Amérique, III, 131.

Amiral, (l'), V. *Coligny*.

Amsterdam, ville de Hollande, I, 201, 214.
Ancône, ville d'Italie, II, 418.
Andalousie, province d'Espagne; on lève des gens de pied, I, 90, 96, 109, 142; — ordre aux habitants de s'armer, 156, 158, 167, 202, 209, 289, 295, 315, 316, 333, 354, II, 13, 42, 45, 62, 195, 238, 262, 280, 296, 299, 362, 394, 409.
Andarax, fort, II, 227.
Andrinople, ville de Turquie, I, 296.
Angers (Anjeou), ville de France, III, 141, 142; — II, 211.
Anglais (les), soupçonnés d'intelligence avec les Flamands, I, 86; — corsaires au ponent, 104; — ont pris et fortifient Madère avec les Français, 136, 137; — emprisonnés à Lisbonne, 158; — navire pris, 191; — navire négrier pris, 196, 214, 302, 336; — ne pourront pas habiter Anvers et les Pays-Bas, 357; — vingt navires sont entrés à la Rochelle, II, 44; — vaisseaux saisis, III, 188; — ont saccagé Sainte-Marthe en Galice, II, 77; — corsaire réfugié à la Corogne, 100; quarante navires sont arrivés à Hambourg, 101, 106; — sont soulevés contre leur reine, 177, 193, 204; — ont reçu Barthélemy Bayon, 285; — une flotte attaquerait les flottes portant l'or du Nouveau Monde, 238; — les Irlandais prendraient parti contre eux, 238; — avec les Rochellais, ils poursuivent la flotte des Indes, 242, 268; — le roi d'Espagne a de grands motifs de plainte contre eux, 279, 294, 296, 308, 330, 344; — corsaires, 349, 355; — motifs de sa députation à Charles IX, 352; — les corsaires sont très puissants, 378, 391; — ont pris quatorze ou quinze navires espagnols ou flamands, 432
Angleterre (ambassadeur en), V. *Espes*.
Angleterre, royaume; le duc d'Orléans ne veut pas épouser la reine, I, 22, 23; — le duc d'Orléans pourrait épouser la reine, s'il voulait, 32; — deux ambassadeurs réclament Calais, 212; — réclame Calais, 212, 216; — le roi d'Espagne fait peu de cas de la réclamation de Calais, 218; — faux bruit que le pape la donne à Philippe II, 222; — son ambassadeur à la Cour de France, 227; — l'ambassadeur pas encore avisé du voyage de Flandre, 231; — convention de l'ambassadeur avec Charles IX touchant les corsaires, 247; — légat du pape non accueilli par la reine, 249, et III, 117; — la reine a envoyé à l'empereur l'ordre de la Jarretière, I, 280; — la reine favorisera les rebelles français, 284; — projet de mariage de la reine avec l'archiduc Charles, III, 121; — la reine s'entend avec les huguenots de France, I, 294; — la reine envoie des navires aux Moluques, 297, 302; — la reine est priée de ne pas favoriser les huguenots français, 303; — la reine n'entreprendra rien hors du royaume, 327; — le mariage de la reine avec l'archiduc Charles est rompu, 336; — l'ambassadeur d'Espagne sera rappelé, 357; — l'ambassadeur d'Angleterre s'en va parce qu'il ne peut pratiquer sa religion, 357; — l'ambassadeur, III, 89; — I, 368; — la reine n'enverra point de secours aux Rochellais, II, 24; — la reine traite de son mariage avec l'archiduc, 38; — la reine ne secourra pas les rebelles, 40; — la reine manque de parole en envoyant des troupes à la Rochelle, 44; — le prince de Condé en reçoit un corps de cavalerie, 48; — l'ambassadeur dit beaucoup de bien de la reine, 50; — la reine fait poursuivre les vaisseaux espagnols et français, III, 165; — l'envoyé de la reine n'est pas arrivé, II, 60; — l'ambassadeur, III, 176, 189; — Philippe II fait des représentations à la reine sur le sort de Marie Stuart, 177; — la reine favorise les rebelles français; arrête les nationaux et les navires, 177; — la reine agit indignement envers la reine d'Ecosse, 177; — la reine s'unira aux rois de Danemark et de Suède contre Philippe II, 178, 187; — les rapports de la reine avec Philippe II sont tendus, 191; — la reine veut faire accroire qu'elle peut lutter contre la France, l'Espagne et le Portugal réunis, II, 75; — le roi d'Espagne, qui avait armé contre la reine, désarme, 77; — la reine s'est déclarée ouvertement l'ennemie de l'Espagne, 78; — la reine fait la paix avec Charles IX, 78; — si le différend n'est accommodé avec le roi d'Espagne, ce sera la guerre certaine, 81; la reine s'est accordée avec Philippe II, 92; — la reine arme contre la France, 93;

— est en voie de s'accorder avec Philippe II, 93, 96; — Philippe II interviendra auprès d'elle en faveur du roi de France, 97; — la reine n'a point traité avec le roi d'Espagne, 100; — lève des troupes en Allemagne pour secourir les huguenots français, 101, 108; — la reine a ordonné de désarmer et n'a ravitaillé la Rochelle que pour répondre aux présents de la reine de Navarre, 111, 121; — Domingo d'Arrochio ira en Angleterre si Philippe II ne lui accorde ce qu'il lui a promis, 163; — Philippe II y ferait une descente, 165, 268; — la reine a envoyé un milord féliciter la reine Anne, 278; — la reine a envoyé des bijoux à la reine d'Espagne, 279; — III, 140; — a envoyé en Flandre un grand personnage, II, 292; — le roi d'Espagne projette contre elle une expédition en Irlande; bulle contre elle, 294, 295, 306, 307, 308; — la reine envoie des hommes et de l'argent au prince d'Orange, 323; — Philippe II espère faire un accord avec la reine, 344, 348, 357; — l'ambassadeur est parti satisfait, 358; — le duc d'Anjou épousera la reine, 365; — veut changer son ambassadeur, 366; — le mariage, 388; — le mariage de la reine avec le duc d'Anjou est rompu pour cause de religion, 391, 392, 409, 418, 424.

Angoumois, province de France, 334.

Anjou (le duc d'), plus tard Henri III, III, 139; — ira visiter la reine d'Espagne à l'occasion de ses couches, I, 100; — recommandations de la reine d'Espagne, 112; — III, 26; — lieutenant-général du roi, I, 309, 314; — III, 68; — pas d'entente parmi les officiers qu'il commande, I, 331; — décrit la retraite honteuse du prince d'Orange, II, 39; — se retire devant l'armée de Condé et Coligny, III, 161; — Philippe II l'affectionne comme ennemi des huguenots, 162; — a remporté une victoire, II, 65, 70; — est victorieux du prince de Condé, III, 192; — II, 80, 82, 94, 95, 128; — victorieux, quoique tout jeune, en deux batailles rangées, 132, 314; — III, 140, 141, 142, 143; — II, 318, 319; — projet de la reine pour lui, 327, 331, — III, 144, 145; — II, 350; — épouse la reine d'Angleterre, 357, 365; — III, 146, 147, 148; — refuse d'épouser la reine d'Angleterre pour cause de religion, II, 391; — consentait à regret à épouser la reine d'Angleterre, 392; — III, 149; — son mariage possible avec une des Infantes, II, 416; — III, 149; — serait le chef de l'armée de terre contre les Turcs, II, 416, 429; — III, 150, 151.

Anne, fille aînée de l'empereur Maximilien, puis épouse de Philippe II; projet de mariage avec don Carlos, I, 6, 15, 21, 30, 199; — déclaration de ce mariage aux Cortès, 44; — ses noces avec don Carlos se feront à Bruxelles, 220; — l'affaire du mariage traîne en longueur, 257; — le pape désire son mariage avec le roi de France, 264; — serait donnée en mariage au roi de France, III, 54; — irait en Espagne en automne avec sa sœur, 66; — projet de mariage avec Charles IX, I, 319, 320; — l'impératrice voulait la marier à don Carlos, II, 447; — projet de mariage avec Charles IX, III, 72, 73, 74, — elle a dix-neuf ans, 94; — l'empereur l'aime plus que ses autres enfants, 99; — le roi de France est le seul parti convenable pour elle, 100; — l'empereur voulait l'unir à don Carlos, 103; — sera refusée à l'archiduc pour être donnée au roi de France, I, 382; — serait destinée à Philippe II, II, 4; — serait destinée au roi de France, 11; — conviendrait mieux pour l'âge au roi d'Espagne, 11; — les filles de l'empereur sont aussi bien filles du roi d'Espagne que siennes, 25; — ne saurait être mieux mariée qu'à Charles IX, 26; — serait réservée au roi d'Espagne, 26, 28, 30, 31; — le roi d'Espagne y regardera à deux fois avant d'ôter la princesse au roi de France, 34; — on attend la décision de l'empereur sur le mariage de ses filles, 38; — propos contradictoires au sujet de son mariage avec les rois d'Espagne et de France, 49; — le roi d'Espagne la veut pour lui, non pour Charles IX, 50; — projet de mariage avec le roi de France, III, 162, 163; — épousera dans trois mois le roi d'Espagne, II, 63; — viendra cet été, 67; — le roi d'Espagne l'épousera à Barcelone, 70; — avait été promise au roi de France, 73; — pronostics sur le voyage, 82; — la cour d'Espagne ira au-devant d'elle, 83; — elle et sa sœur

arriveront à Gênes et à Marseille en septembre, 89; — retards probables dans la célébration des mariages, 90; — ordres donnés par Philippe II touchant les mariages, 91; — ne pas visiter encore la princesse Anne, 105; — l'archiduc Ferdinand amènera la princesse Anne, 108; — l'empereur voudra aller recevoir la princesse Isabeau à Barcelone, 109; — Anne et Isabeau arriveront ensemble à Marseille, 120, 125; — l'empereur ne veut donner que cent mille écus à chaque princesse, 129; — c'est Isabeau et non Anne qui est promise au roi de France, 130; — les dots des deux princesses seront égales, soit cent mille écus, 137; — l'archiduc Charles l'amènera en Espagne, 147; — sera peu accompagnée, 147; — le roi ira l'attendre à Malque ou à Carthagène, 154, 155; — l'archevêque de Séville et les grands seigneurs lui vont au-devant, 156, 157; — descendra à Carthagène ou à Malque, 160, 161; — l'archevêque de Séville et le duc de Bejar vont l'attendre à Gênes, 167; — arrivera à Gênes au mois de mars, 171; — partira avant la princesse Isabeau, 173; — le roi lui a envoyé six mille écus pour ses épingles, 175; — honneurs qui lui sont rendus en Allemagne, 177; — une députation va la recevoir à Gênes, 182; — sera reçue par l'archevêque de Séville et le duc de Béjar, 185; — débarquera à Valence, 187; — ira s'embarquer à Gênes ou Marseille, 196; — débarquera à Rosas, Barcelone ou Valence, 197; — le prince d'Eboli ira l'attendre à Barcelone, 292; — viendrait par la mer du ponent, de peur de la flotte turque, 208; — les galères d'Italie l'amèneront, 214; — est fiancée; s'embarquera à Magdebourg, 229; — arrivera en Espagne au mois d'août, 238, 242; — est escortée de soixante navires armés, 243; — débarquera à Laredo; fera ses noces au Bosc de Ségovie, 244, 254, 256; — — l'Espagne fait des prières pour son heureux voyage, 257; — les noces se feront à Ségovie, 257; — n'aura pas de gouvernante, 260; — son embarquement n'est pas encore annoncé, 264; — le roi de France donne des ordres pour sa sûreté, 257, 267; — est arrivée en Espagne, 277; — est attendue à Valladolid, lieu de sa naissance, 278; — a été félicitée en route au nom de la reine d'Angleterre et de Charles IX, 278, 279; — son majordome, 280, 282; — a débarqué à Saint-André; ses noces auront lieu avant la Saint-Martin, 285; — a été félicitée par un milord et par un simple agent de Charles IX, 289, 292; — n'aura pas de gouvernante, 291, 293; — son majordome est maître-d'hôtel des Infantes, 297; — l'impératrice ne veut pas qu'elle ait une gouvernante, III, 113; — avait été promise au roi de Portugal II, 300; — noces à Ségovie; entrée triomphale à Madrid, 303, 304; — reçoit la visite de Fourquevaux: parle fort peu, 305; — n'a pas la grâce de la feue reine; a bien reçu les Infantes, 309; — on a cru à sa grossesse, 310; — accorde audience au sieur de Malicorne, 314, 316; — sera une vraie mère pour les Infantes, 317, 319; — on lui avait exagéré la maladie de sa sœur, III, 114; — a cru que sa sœur Isabeau était morte, II, 336, 340, 341; — les princes de Hongrie retardent leur départ à cause d'elle, 342; — sa grossesse, 347, 353; — ne sait pas caresser les Infantes, 349, 350; — est enceinte depuis la mi-février, 356; — sa cour semble un monastère, 368; — sa lettre à la reine Isabeau, 279; — est sur le point d'accoucher, 395, 404; — donne le jour à un garçon, 405, 409; — son costume, 411, 416; — Charles IX envoie la féliciter de la naissance d'un fils, III, 149; — II, 423; — est enceinte, II, 431.

Annecy, ville de Savoie, I, 109, 140.

Antonio (don), prieur, V. *Tolède*.

Anvers, ville des Pays-Bas, I, 104, 205, 211, 258, 270, 273, 357; — II, 137, 344.

Aoste (ville du val d'Oste), I, 109, 140, 149.

Aquitaine, province de France, II, 63.

Arabes (les), I, 296; — II, 128.

Aracely (le cardinal d'), I, 37.

Aragon, royaume; Don Carlos prêtera serment comme roi aux Cortès, I, 45; — ce royaume et celui de Castille soutenus par les rois de France, 77; — don Carlos, 108; — subsides, 125, 135, 142; — Cortès, 150; — III, 35; — I, 178; — III, 36; — I, 185, 196, 203, 211, 225; — don Carlos sera reconnu

comme roi, 248; III, 49, 61, 66, 76; — députés contremandés, II, 445, 70, 83, 102, 105, 109, 110, 120, 125, 129, 148, 154, 160, 165, 199, 307, 313, 348, 358, 369, 370, 394.
Aranjuez (Aranchois), ville d'Espagne, ville, I, 78, 90; — III, 6; — I, 146, 152, 197, 207, 208; — III, 60; — II, 440; — I, 302, 306, 307, 308; — III, 84; — I, 351, 359, 362; — III, 86; — I, 364; — III, 87, 88; — II, 27, 60, 70; — III, 191; — II, 73; — III, 110; — II, 80, 142, 228, 333, 346, 347, 350, 351, 352, 353, 354, 356, 359, 363; — III, 96.
Arevalos, château, I, 318, 371.
Arbois, ville du Jura, I, 196.
Arbousse (le sieur d'), I, 158; — III, 31; — père du maître d'hôtel du duc d'Alençon, III, 139; — gentilhomme servant du duc d'Alençon, III, 139, 140.
Arbouze (Arbousse), courrier, I, 215; — II, 338.
Arcanty (don Pedro de), secrétaire,
Archiduc, V. *Charles*.
Archipel, mer, I, 9, 64; — II, 157, 224, 232.
Arcos (le duc d'), II, 3, 4, 8, 148, 166, 324.
Ardres ou Hardres, ville de la Picardie, I, 37.
Arembergh (le comte de Haremberg ou Arenberghe), I, 201, 365, 366; — II, 350, 426.
Argentan, ville de France, III, 112.
Argentayo ou Argentaro, mont des Balkans, I, 271, 370.
Ariscot (le duc d'), I, 139, 310.
Arles-sur-Tech (Arles en Roussillon), ville du Roussillon, II, 393.
Armagnac (le cardinal d'), I, 38; — son courrier blessé, 45; — II, 110, 112, 118, 123, 338.
Arnaud, capitaine, I, 181.
Arne, dame d'honneur de la reine Élisabeth, II, 104, 121.
Arnolfiny (Vincent), I, 218, 219, 224, 253, 260.
Arras (N. Granvelle, le frère du cardinal d'), venu de Flandre, I. 82; — Conseil de guerre, 86; — ville, I, 161.
Arrochio (Domingo d'), II, 162; — navigateur, ingénieur, bon soldat; s'il n'obtient rien de Philippe II, il passera en Angleterre, 164.
Artes (don Hernando), père du marquis de Vaille, I, 195.
Artois, province de France, II, 323, 330.
Ascoli (l'évêque d'), I, 153, 154, 183, 184, 193.
Asie, I, 200.
Astorga (Astorgue), ville de Castille, I, 262; — II, 344.
Asturies (les), province d'Espagne, I, 218, 232.
Assan (Dely), renégat, II, 165.
Aubespine (Sébastien de l'), secrétaire d'Etat, I, 97; — III, 14; — I, 127, 129, 213, 216; — III, 43, 44; — I, 217, 218, 219, 221, 223, 224, 225, 226, 229, 230, 235, 237; — III, 46, 62, 117, 118, 124; — I, 162; — III, 138, 143; — II, 321, 326, 332, 347, 349, 350, 351, 354, 356; — III, 114, 115, 134, 145, 146.
Aude (l'), rivière et canal; — peut porter les galères à la fonte des neiges, I, 12.
Augsbourg, ville d'Allemagne, lieu où s'assemble la diète, I, 34; — argent envoyé pour lever des troupes, 89; — confession (augustane), II, 9, 34, 37, 43, 44, 62; — II, 446; — I, 353; — (cardinal d'), 196.
Augusciolle (le comte Jean Augusciolle), dessert la France en Suisse, I, 223, 247; — II, 321, 322, 344.
Augustane (la confession), V. *Augsbourg*.
Auguste (le duc), I, 363; — II, 32.
Aumale (le duc d'), frère du duc de Guise, II, 14, 80; — III, 68.
Austrie, V. *Autriche*.
Autriche (la maison d'), I, 155; — conjuration entre Allemands, Français et Flamands, 255; — les princes veulent la renverser, 259; — les huguenots la menacent, 287; — les princes conspirent, 320.
Autriche, royaume, II, 135, 185.
Autriche (Fernando, archiduc d'), sauf-conduit pour ses chevaux, I, 37; — remerciements, 58.
Autriche (Charles, archiduc d'), V. *Charles*.
Autriche (don Juan d'), sera chef de l'armée contre les Turcs, I, 86; — a reçu le collier de la Toison d'or, 102; — sera parrain de l'Infante, 106; — porta l'Infante avant et après le baptême, 117; — présent au baptême de l'Infante, III, 11; — rhumatisant, I, 124; — le bruit court qu'il sera nommé

grand amiral, 156, 178; — prend part aux joutes, 212; — demande au roi de France un passeport pour ses chevaux, 224; — attend son passeport, 233; — reçoit son passeport des mains de la reine, 244; — sera nommé grand amiral, II, 440; — est nommé général des galères, I, 289, 304, 306; — sera lieutenant général sur mer, III, 61, 121; — bien vu du roi; sera vice-roi de Flandre, I, 315; — a décelé au roi les secrets de don Carlos, 318; — a refusé de soutenir don Carlos dans ses projets de révolte, 321; — partira bientôt pour l'armée, 336; — ne part pas encore, 337; — III, 125, 126; — commandera les galères qui vont au-devant de la flotte du Pérou, 354, 357; — fera la chasse aux galiotes turques le long de la côte d'Espagne, 358; — ne veut point révéler le motif de son embarquement; ira sans doute au-devant de la flotte du Pérou, 359, 361; — ne pourra tenir la mer longtemps, 364; — a fait des courses le long des côtes d'Espagne, 366; — on craint que partie de sa flotte ne soit tombée aux mains des corsaires, 370, 372; — se retire au monastère de San-Jeronimo, II, 3; — accompagne le cardinal de Guise au palais, III, 160; — est envoyé contre les Morisques, II, 65; — est envoyé à Grenade, III, 192; — défend Grenade contre les Morisques, II, 84; — a assemblé plus de seize mille hommes, 85; — ne quitte pas Grenade, 118, 148; — a dispersé les Morisques qui étaient dans la ville de Grenade, 165; — reçoit des troupes tous les jours, 171; — est au siège de Gallipe, 190; — a battu les Morisques et pris deux places, 208; — poursuit les Morisques, 214; — sera généralissime de la croisade, 223, 229, 230; — adresse une proclamation aux Morisques, 225; — fait élever un fort pour contenir les Morisques, 227, 228, 229, 230, 231; — rassemble des troupes contre les Morisques, 237, 238; — on lui envoie des troupes, III, 101; — a fait construire un très grand fort, II, 248; — fait punir ceux qui molestent les Morisques soumis, 247, 262; — fait le dégât aux vignes et figuiers des Morisques, 264, 268; — sera aux noces du roi à Ségovie, 268; — est appelé par Philippe II, 307, 308; — vice-roi de Naples, généralissime, il n'a pas réputation de bon soldat, ni d'homme d'esprit, 313; — est visité de la part du roi de France, 315; — son lieutenant; serait roi de Tunis, 324; — sa maison militaire; partira le lendemain de Pâques, 342; — assemblait des troupes pour anéantir les Morisques, 343, 345, 347; — assistera à l'embarquement des princes de Hongrie, 350, 353; — sera fait roi de Tunis, 354; — va s'embarquer dans dix jours, III, 145; — devait commander l'armée du roi, 146; — est parti, II, 356, 357, 367, 371, 383; — on lui envoie des troupes, 395, 400; — demande douze mille hommes, 415, 418, 421; — viendra à Barcelone, 424; — devait aller empêcher les Turcs de fortifier Tunis, 426; — son lieutenant duc de Sesse, 431.

Auxerre, ville de France, I, 325.

Avalos (la maison d'Avalois), famille castillane, tige des marquis de Pescara, I, 36.

Avera (le duc d'Avere), Portugais, I, 277, 379; — II, 9, 415.

Avignon, ville de France, I, 38; II, 123, 180, 275, 276, 280, 281, 338.

Avila (la maison d'Avilla), gentilshommes ont la tête tranchée, I, 195.

Avila (Louis d'), gentilhomme espagnol, I, 209; II, 440.

Avilez, ville des Asturies, I, 218, 224.

Ax (le sieur d'), II, 418.

B

Badajoz (Badajoz), ville d'Espagne, II, 162

Bade (le marquis de Baden), I, 201.

Baeza (Baeça), ville d'Espagne, II, 227, 231.

Bagno (Francisco del), Lucquois, va proposer au roi de France la conquête de nouvelles terres, I, 159, 160.

Bagno (André del), marchand, tient la main à l'évasion du cosmographe Barthélemy Veglio, I, 275; — II, — I, 281; 440; — prisonnier, I, 302.

Bajaumont (le sieur de), II, 189, 191, 192.

Bâle, ville de la Suisse, I, 183.

Balsara, province turque, I, 296.

Baquio (André del), marchand lucquois, I, 312.

Barberousse, empereur, I, 262.
Barbier (Jean), écuyer, II, 299, 338, 388, 397, 405.
Barcelone, ville d'Espagne, I, 11, 12, 45, 46, 52, 68, 84, 85, 104, 109, 117, 134, 150, 151, 153, 156, 165, 170, 171, 175, 185; — III, 38; — I, 190, 196; — III, 40; — I, 98, 206, 210, 211, 212, 215, 225, 253, 254, 255, 256; — III, 119, 60, 61, 121; — I, 310, 355, 361, 366; — III, 101; — II, 448, 25, 28, 36; — III, 158; — II, 60, 63, 67, 69, 70, 82, 89, 125, 154, 157, 160, 171, 185, 197, 202, 229, 245, 308, 310, 313, 331, 342, 343, 351, 356, 357, 361, 367, 395, 412, 426, 431.
Bari, duché d'Italie, III, 89.
Bar-le-Duc, ville de France, III, 161.
Barra (Francisco di), commissaire des vivres, III, 33, 34.
Basque (le pays), I, 330, 335.
Basques (les Vasques), peuple de la Navarre, II, 192.
Batho, seigneur, I, 296.
Baubusse, apothicaire de la reine Élisabeth, III, 4.
Bauldoin ou Baudoyn, courrier, II, 207, 210, 241, 243.
Bavière, royaume, III, 40; — I, 197, 225.
Bavière (le duc de), I, 310.
Bayonne, ville de la Navarre, I, 5, 7, 16, 20, 23, 24, 25, 34, 40, 47, 57, 62, 63, 72, 83, 84, 89, 91; — III, 7; — I, 115, 116, 119, 122; — III, 23, 26, 27, 29, 31; — I, 167, 179, 186, 204; — III, 41, 42; — I, 234, 241, 249; — III, 48; — I, 257; — III, 51; II, 438, 440; — III, 119; — I, 280, 289; — III, 64, 125; — II, 18, 21, 23, 53; — III, 187; — II, 91, 95, 98, 147, 152, 157, 172, 187, 188, 189, 191, 192, 198, 199, 202, 205, 506, 209, 210, 234, 299, 338, 370, 372, 379, 388, 406, 408, 410, 412, 413, 417, 423, 425, 433, 434, 435. 436; — III, 151.
Bazas (Bazaz), ville de France, II, 188.
Béarn, province de la Navarre, I, 173, 295, 330, 335; — II, 441, 25, 110, 117, 192, 389.
Béarn (le prince de), V. *Navarre*.
Béarnais (les Biernois), II, 189.
Beaulieu (le sieur de), capitaine, II, 65, 70; — III, 193, 194.
Beaurain (le prieur de), I, 161.
Beauville (le sieur de), II, 305.
Bebec, seigneur, I, 296.
Béhobie, ville de la Navarre, III, 151.
Bejar (le duc de Béjoir), II, 156, 167, 171, 172, 182, 185, 197, 202, 208, 238, 391, 411.
Belem (Belain), ville de Portugal, II. 287.
Belle-Isle, île, I, 132, 182.
Belley, ville de France, I, 196.
Bellot, capitaine en Floride, I, 132.
Beltrannize, princesse, I, 45.
Benavent (le comte de), vice-roi de Valence, I, 196, 312, 336; — II, 67, 314, 343, 385, 411, 431.
Benavent (Léonard Benevente ou Bonnevent), courrier, III, 69, 70, 77, 81; — II, 252, 256, 261, 290; — III, 135.
Benilagua (Charles Benilaqua), II, 185.
Benjonicz, ville des Morisques, II, 242.
Bergame (Bergamio), ville de Lombardie, I, 166.
Bergues (le marquis de Verges, ou Berghes, Verghes), I, 92, 96, 101, 102, 115, 121, 140, 146, 171; — III, 16; — I, 214; — III, 46.
Bernard, docteur en médecine, II, 259.
Berne, ville de Suisse, I, 202.
Berthereau, bailli, III, 86.
Besançon, ville de France, I, 180, 196, 245.
Béziers, ville de France, 118.
Bias Tristain, V. *Diettristain*.
Bidassoa (la Vidassoua), rivière, I, 163, 252.
Bilbao (Bilbau), ville d'Espagne, I, 91, 122, 302; — II, 39, 44, 78, 92, 100, 205.
Birague (Ludovic de), I, 235; — III, 63.
Biron (le sieur de), II, 199,
Biscaye, province d'Espagne, I, 48, 84, 90, 141, 180, 186, 202, 213, 215, 222, 225, 238, 266; — III, 53; — I, 283, 296, 297, 316, 328, 336, 358; — II, 44; — III, 111; — II, 92, 188, 242, 243, 323, 325, 361, 366, 370, 384, 395, 409.
Biscayens (les Biscayns, Vizcayno); serviraient contre les Turcs plus utilement qu'en Floride, I, 13; — défaits à Cadix, 90, 91; — rachetés par des personnages de San-Lucar, 122; — navires pris par des corsaires français, 170, 378; — III, 132; — II, 361, 397, 416, III, 151.
Biskra (Bisera, Biscere), ville d'Algérie, II, 165, 201.
Bizerte, ville de la Tunisie, I, 213, 214, 261; — II, 324, 345, 354.
Blanche (la reine), I, 54.
Blois, ville de France, I, 10, 37, 252,

296; — II, 373, 387, 407; — III, 150.
Boceguilles, ville d'Espagne, II, 432.
Bodie (Jean), serviteur de Fourquevaux, III, 116.
Bohême, royaume, I, 199; — II, 6, 160, 173, 177, 185, 196, 422.
Bohême (le roi de), V. *Maximilien*, empereur.
Bohême (les princes de), V. *Hongrie*.
Bohême (les princesses de), V. *Anne* et *Isabeau*.
Bohémiens (les), I, 165; — III, 120.
Bois-le-Duc (Bosleduc), ville des Pays-Bas, I, 211, 273.
Bologne (Bouloigne), ville d'Italie, I, 210.
Bonadilla (Madelaine de), dame d'honneur de la princesse d'Espagne, II, 382.
Bone (Bonne), ville d'Algérie, II, 165.
Bonne-Espérance (le cap de), II, 296.
Bonnese (Bonnize), II, 127, 142.
Bonnizes (les), I, 159.
Bordeaux (Bourdeaulx, Burdeos), ville de France I, 48, 132; — III, 26, 27; — I, 181, 182, 252, 283; — II, 27, 52, 190, 204, 207, 238, 242, 256, 264; — III, 135; — II, 320, 363, 381, 423.
Bordin, secrétaire, II, 60.
Borge (don Juan de Borje), ambassadeur d'Espagne en Portugal, I, 350; — III, 151, 158, 159, 174, 178, 185, 203, 207, 233, 240, 254, 257, 283, 288 393.
Borgue, pilote portugais, I, 317.
Borromée, cardinal, I, 270, 272; — II, 120, 440.
Borros, courrier, I, 143.
Bosc (le), résidence royale de Philippe II, I, 5, 84, 89, 90; — III, 6; — I, 95, 97, 100; — III, 8, 9; — I, 104; — III, 10; — I, 113, 117; — III, 14, — I, 121, 124; — III, 18, 21, 23; — I, 133, 134; — III, 27; — I, 143, 248, 266; — III, 51; — I, 267 365, 366; — III, 100; — II, 7, 55, 79, 83, 89, 229, 244, 257, 278, 365.
Boucher d'Augerville (Jean), courrier, I, 331.
Bougie (Bugie), ville d'Algérie, I, 221; — II, 94.
Boulogne-sur-Mer (Boloigne), ville de France, I, 37, 228, 229, 254, 255, 301; — II, 255.
Bourbon (le cardinal de); Jacques, fils de son serviteur, I, 132; — II, 83, 209, 374.
Bourges, ville de France, I, 47.
Bourget (le), ville de Savoie, I, 196.
Bourgogne, province de l'Empire, III, 12; — II, 177; — III, 177.
Bourgogne (Othon, duc de), I, 53; — comte, 104, 116, 180, 181; — le duc, 131.
Bourguignons (les), I, 177, 202; — III, 102, 181; — II, 325, 343.
Bournazel (le baron de Bornezel), II, 13, 20, 21, 22.
Boutillo, gentilhomme portugais, II, 158.
Bragance (le duc de), II, 185.
Brandebourg (le marquis de), I, 48.
Brésil (Brazil), pays de l'Amérique méridionale, I, 160, 288, 301; — II, 106; — fertilité et productions, 162; — 194, 267, 268, 289.
Bresse, pays de France, I, 109, 140, 149.
Bretagne, province de France, I, 145, — III, 79, 124, 125 — II, 177, 205, 236, 299, 356, 371, 372.
Bretons (les), I; 48, 178; — découvrirent le nord du Nouveau-Monde il y a plus de cent ans, 187; — que les corsaires soient empêchés de prendre la mer, 193; — moitié de créance à payer, 253; — marchands, III, 49; — seront payés de la somme intégrale, I, 261, 268, 291; — II, 297, 306, 371.
Brissac (le comte de), II, 81.
Brunswick (le duc de) I, 48, 68, 139, 328.
Bruxelles, ville des Pays-Bas, I, 19, 152; — III, 40; — I, 231, 270, 272, 273.
Bude, ville d'Autriche, I, 255, 296.
Buendra (le comte de), III, 176.
Buoncompagno (Boncompaigno), légat, plus tard Grégoire XIII, 10; — a vu le Languedoc et le Dauphiné tranquilles, 10; — jugera le procès de l'archevêque de Tolède, 10; — ne veut point de collègues espagnols pour juger avec lui, 19; — reçoit l'annonce de la mort du pape Pie IV, 36; — part pour Rome avec l'espoir de parvenir à la papauté, 37, 39, 46; — a failli se noyer à Barcelone, 46.
Burgos (le cardinal de), II, 154.
Burgos (Bourgues), ville d'Espagne, III, 27; — I, 166; — III, 31, 101; — II, 225, 229, 238, 240, 244, 245, 285, 376, 413.
Burie (le sieur de Burye), lieutenant pour le roi en Guienne, III, 26.

C

CABECA DE VACA (Aliénor), épouse de don Diego de Cuniga, II, 391.
Cadix (Calliz), ville d'Espagne, 84; — combat où les Espagnols ont été défaits et leurs navires pris, I, 90, 92, 96, 123, 154; — II, 448, 231, 343.
Cafza (Capse), ville de Tunisie, I, 213, 214.
CAHEN (Jehan DE), prisonnier de Floride, II, 193.
CALABRAIS (le), renégat, II, 67,
Calabre, province d'Italie, II, 66, 74.
CALABRIE (la duchesse DE) et marquise de Covete, I. 218, 253.
Calais, ville de France, I, 31, 37, 52, 213, 217, 218, 228, 256.
CALATRAVA (les chevaliers de), II, 129, 148, 164.
CALDARE, capitaine, II, 133.
CALDERON, pilote des Français à Madère, I, 138.
CALDRE, Portugais, I, 317.
CALIBRE, marin, I, 301.
CALVINISTES (les), I, 203.
Cambrai, ville de Flandre I, 161.
Canada, pays de l'Amérique, I, 160, 187.
Canaries (îles), I. 13, 422, 131, 158, 190, 196, 224; — II, 134, 150, 267.
Candie, (île), I, 9.
Cap-Breton, port des Landes, III, 190.
Capdegais, port d'Espagne, III, 158.
CAPDEVILLE (Alvarès), courrier, II, 122.
CAPELLE IZNARD (CAPELLO YZOARDO), banquier, II, 358, 397.
CAPEU (Claude et Izouard), frères, espions, II, 211, 212.
Capilly Veneris (eau de), I, 282.
Capo d'Istria (Cano d'Istria), ville des Etats autrichiens, I, 123.
Capri, île, I, 370.
Carcassonne, ville de France, I, 12.
Cardinal (le), V. *Spinoza*.
CARDONNE, général des galères de Sicile, II, 164.
CARLOS (don), prince d'Espagne, fils de Philippe II et de Marie de Portugal, dédaigne ce que fait son père, I, 5, 6; — est plein de sympathie pour la reine Elisabeth, 6; — son mariage projeté avec Anne, fille aînée de l'empereur Maximilien, II, 6, 15, 30; — Philippe II refuse de donner un apanage que demande l'empereur pour don Carlos, 35; — déclaration aux Cortès de son mariage avec la fille aînée de l'empereur, 44; — prince mal élevé, 53; — III, 5; — les Cortès seront réunies pour parler de son mariage, I, 84; — III, 6; — le roi l'emmènera en Flandre; sera couronné roi d'Aragon, I, 104; — ne sera point parrain de l'Infante, 106; — sera roi d'Aragon, 107; — est parrain de l'Infante, I, 117; — et III, 11; — servi maintenant par le meilleur limier de Fourquevaux, I, 120; — sera régent si le roi va en Flandre, III, 25; — sera reconnu roi d'Aragon par les Cortès, III, 35; — sera lieutenant-général pendant le voyage de Flandre, I, 139, 141; — sera reconnu roi d'Aragon, 141; — veut accompagner son père en Flandre, 142; — sera roi d'Aragon, 156; — restera à titre de régent, 157; — refuse de rester, d'épouser la princesse sa tante, 165; — est parrain d'un enfant de Fourquevaux, III, 33; I, 198; — désobéissant et incapable, il sera mis de coté si la reine d'Espagne donne le jour à un fils, I, 200, 203; — a pris le deuil d'une sœur de l'empereur, III, 43; — ira en Flandre, I, 219; — déclaré par les médecins apte au mariage, il épousera la fille aînée de l'empereur, I, 220; — demande passeport pour ses chevaux au roi de France, 223; — n'aura pas d'enfants, 225; — est avisé de se tenir prêt à partir, 228; — est impuissant, III, 44; — partira quelques jours avant le roi, I, 233; — attend son passeport de France, 233; — a ordre de se préparer au voyage de Flandre, III, 46; — reçoit son passeport des mains de la reine, I, 244; — ignore même si le voyage de Flandre aura lieu, 248; — III, 50; — envoi de présents et portrait à la princesse Anne, I, 257; — prince capricieux et bizarre, il accablera son père de demandes pour son entretien, 258; — hait son père, est très affectionné à Elisabeth, 266; — III, 51; — est impotent, 54; — tient souvent compagnie à la reine, II, 438; — est parrain de la seconde Infante, I, 282; — désirait que la reine accouchât d'une fille, III, 59, 120; — I, 306; — sera reconnu roi d'Aragon, III, 61; — hait son père, I, 314; — n'a pas été absous par son confesseur, est gardé par ordre de son père, I, 315; — est arrêté par ordre du roi, III, 69; — est fort affectionné à la reine, 69; —

n'est pas mis aux fers, s'entendait avec les Flamands, I, 318 : — l'empereur ne peut lui donner sa fille, 320 ; — sera jugé par voie de justice, III, 71, 72, 74 ; — est gardé dans une tour du palais, I, 321 ; — voulait tuer don Juan, 321 ; — n'a pas attenté à la vie du roi ni de la reine, 322 ; — les Espagnols n'essaieront pas de le délivrer, 332 ; — reste emprisonné ; mauvais état de sa santé, III, 76, 77 ; — sera envoyé aux châteaux de Ségovie ou de Tolède, I, 333 ; — refusait de manger, est plus traitable, 335 ; — fait des folies ; formule de prière pour lui, II, 441 ; — sa situation empire, 443 ; — son emprisonnement est vu de mauvais œil par l'empereur, III, 84 ; — se calme, communie, mais ne sera pas apte à succéder, I, 349, 350 ; — restera en Espagne, 355 ; — sera délivré pourvu qu'il consente à épouser la princesse sa tante, 361 ; — serait amené à Valladolid ou à Ségovie, 366, 367 ; — refuse de manger depuis huit jours, s'est confessé, 371 ; — est mort en bon catholique, 371 ; — est au plus mal, III, 94 ; — détails sur sa mort, sépulture et deuil, I, 372, 376 ; — III, 97 ; — le roi de France envoie un personnage pour condoléances, III, 102 ; — l'archiduc devait traiter de la délivrance de don Carlos et de son mariage avec la princesse Anne, 103 ; — l'archiduc devait réclamer sa délivrance, I, 379 ; — II, 446 ; — I, 382 ; — III, 120, 125 ; — condoléances par Charles IX, III, 157, 160 ; — II, 4, 22 ; 26, 55 ; — on fait le service de bout d'an, 103, 153, 252 ; — le roi accordait de l'avancement aux gentilshommes maltraités par lui, 339 ; — avait une maison pompeuse, 342.

Carmagnole, ville de Piémont, II, 345.

Carmes déchaussés (monastère des Descalces), I, 383 ; II, 3, 351, 356.

Carilla (Elvir Carille), gouvernante des deux Infantes, III, 102 ; — I, 281.

Carrillo (Hernando), ambassadeur d'Espagne en Portugal, II, 151, 158, 178, 186.

Carthagène, ville d'Espagne, I, 8, 85, 154, 167, 180, 186, 189, 196, 197 ; — III, 40 ; — I, 201, 202, 208, 209, 210, 220, 221, 224, 232, 295, 300, 316, 333, 354, 357, 358, 360, 364, 366 ; — III, 90 ; — I, 370 ; — II, 103, 155, 160, 164, 238, 306, 325, 343, 350, 354, 255, 356, 362.

Carvajal (Diégo de), mestre de camp du régiment des 4,000 Espagnols, II, 91.

Casa del Campo (Case del Camp), résidence royale, III, 101.

Casal, camérier du pape, I, 140.

Casaulx, courrier, I, 312.

Casimir, duc, III, 191, 192 ; — II, 86, 88, 93, 94, 177.

Cassan, château, III, 137.

Cassel (l'archevêque de), II, 238, 268, 279, 294, 307, 344, 352.

Castelblanc (don Duard de), ambassadeur de Portugal en Espagne, II, 282.

Castel de Ferro, port d'Espagne, II, 331.

Casteldo (Ferrando), gouverneur de Cassan, III, 137.

Castellanus, III, 10 ; — I, 113.

Castel la Peine (le marquis de). V. *Corgne*.

Castelnovo, lieu pris par les Turcs, I, 61.

Castillans (les), 25, 77, 136, 254 ; — ont été transférés aux pays et lieu des Morisques, 277, 290, 325, 365, 366.

Castille, province d'Espagne, appartiendrait mieux aux descendants de saint Louis qu'au roi d'Espagne, I, 53 ; — fut usurpée par Alphonse XI, 54 ; — la Castille et l'Aragon ont été soutenus par les rois de France, 77 ; — on réunira les Cortès pour demander subsides pour la guerre, 84 ; — coutume des reines de tester avant l'accouchement, 87 ; — négociations du roi avec les grands, 107 ; — III, 15 ; — subsides, I, 125, 135, 139 ; — les députés pas encore mandés, 142, 144 ; — Cortès, 146, 150, 152, 188, 195, 222 ; — prient le roi de ne pas aller en Flandre, 240, 300 ; — le grand-commandeur est lieutenant-général de don Juan d'Autriche, 304, 316, 318, 330 ; — III, 76 ; — I, 332, 333, 336 ; — II, 441 ; — I, 364 ; — III, 93 ; — les grands vont faire leurs condoléances au roi, I, 378 ; — les grands prient le roi de se remarier pour leur donner un prince, II, 5, 12 ; — la gendarmerie est allée en Navarre, 19 ; — le grand-commandeur bat les Morisques, 84, 102 ; — le roi de Portugal lui est peu affectionné, 133 ; — levées qu'y fait le roi par conventions anciennes, 148, 157, 162, 166 ; — le

grand-commandeur porte la députation qui va au-devant de la reine Anne, 182, 184; — le grand-commandeur sera maître d'hôtel de la princesse Anne, 229, 250; — on fait des levées contre les Morisques, 262, 271, 277, 280, 290, 291; — III, 112, 140; — II, 296, 314, 320, 327; — levées de troupes, 344; — les Cortès offrent deux millions pour dégager le domaine royal, 345, 348, 355, 369, 393; — la reine aïeule de Portugal ne parle pas de s'y retirer, 410, 422, 437.

Castille (le grand-commandeur de), I, 361, 370; — III, 121, 125, 126.

Castillon de Lestivere (le marquis de), III, 9.

Castion (le marquis de), II, 350.

Castro (don Rodigo de), grand inquisiteur, II, 41.

Castro (Alvaro de), conseiller d'État de Portugal, II, 207, 214, 217, 225, 234, 240, 249, 251, 311.

Catalans (les), II, 343.

Catalogne ou Catalunia, province d'Espagne I, 95, 163; — III, 35; — I, 178, 185, 190, 209, 212, 236; — III, 45, 61, 76; — II, 445, 120, 148, 154, 160, 198; — III, 111; II, 343, 344, 351, 371, 385, 393, 394.

Catay, partie septentrionale de la Chine, V. *Chine*.

Cateau-Cambrésis le (traité de Chasteau Cambrezis), II. 329.

Cathannia, renégat, gouverneur d'Alger, II, 165.

Catherine de Médicis, reine de France, souhaite un garçon à la reine d'Espagne, I, 6; — recette donnée pour le bain de sa fille, 14; — devrait écrire à sa fille de ne pas dévoiler ses secrets de femme, 14; — dresse un mémoire touchant une ligue contre les Turcs et le mariage du duc d'Orléans avec la princesse de Portugal, 20; — affaire des mariages, 24; — c'est avec elle que Philippe II veut traiter de la Floride, 34; — La Cousture ira lui porter l'assurance de la grossesse de la reine d'Espagne, 58; — s'étonne que la parenté des deux rois n'ait pas empêché le malentendu et le massacre de la Floride, 70; — demande la punition de Ménendès, 72; — si elle eût dit que les Français étaient en Floride de son aveu, l'Espagne eût cherché un autre remède, 77; — a parlé haut contre ceux qui fomenteraient des troubles en Flandre, 94; — laissez-passer pour objets envoyés, 97; — breuvage pour la reine d'Espagne en couches, 112; — veut avoir des nouvelles fréquentes de la santé de sa fille, III, 16; — pour aller en Flandre, on ne lui a point demandé passage, 24; — pourrait avoir une entrevue avec le roi d'Espagne à Boulogne-sur-Mer ou à Calais, I, 228; — demande 150,000 ducats pour Arnolfini, 253; — échappe aux conjurations de ses ennemis, 284; — Fourquevaux lui conseille de ne traiter qu'à bon escient avec les ennemis de la couronne, et de semer la méfiance entre les chefs, 292; — Fourquevaux l'engage à se montrer inexorable, 307; — ferait bien de provoquer une entrevue avec Philippe II, III, 62; — a suivi les troupes, I, 313, 314; — ferait bien de demander la fille aînée de l'empereur pour Charles IX, 319, 320; — est conseillée d'écrire au roi d'Espagne sur le sujet du mariage de Charles IX, III, 73; — n'a fait aucune réponse sur divers points, 81; — malade et convalescente, I, 359; — la reine d'Espagne demande des nouvelles de sa santé, 362; — la reine Élisabeth est en peine d'elle à cause de sa maladie, III, 87; — est guérie, 88; — n'a pas répondu sur le double projet de mariage du roi et de Madame, 91; — fera bien de s'adresser directement à l'empereur pour le mariage, 94; — Fourquevaux demande à n'être pas oublié, 128; — sa maladie, 128, 373; — la reine Elisabeth lui recommande les Infantes ses filles, I, 384; — a sagement gouverné au milieu de grandes difficultés, II, 2, 3; — c'est à Philippe II de lui insinuer l'idée d'un mariage pour son fils, 5; — annonce au prince d'Eboli la mission du cardinal de Guise, III, 153; — remercie le prince d'Eboli du soin qu'il prend des Infantes, 154; — recommande les Infantes à l'évêque de Cuença, 155; — avise Fourquevaux de la mission du cardinal de Guise, 156; — Philippe II recherchera son alliance parce que l'empereur est disposé à consentir à la confession d'Augsbourg, II, 34; — sera avisée du départ du duc de Nagera, 42; — ne doit pas épouser toutes les querelles d'autrui, 43; —

Fourquevaux lui réclame partie de ses arrérages, 50; — le cardinal de Guise lui écrit les temporisations de Philippe II, III, 159; — accorde une pension à Almeyda, II, 60, 174, 175; — le Roi Catholique serait une seconde fois son beau-fils, III, 180; — l'archiduc Charles lui accuse réception de sa lettre, 180; — Philippe II lui écrira le résultat de la mission du cardinal de Guise, 187; — a fait réclamer les épaves d'un navire naufragé, 187; — a fait saisir les places de la reine de Navarre, II, 63, 64; — est malade, III, 192; — a été malade, II, 67; — n'a pas été à l'armée du duc d'Anjou pour traiter avec les huguenots, 83, 85; — demandait 4,000 Espagnols pour tenir tête au duc Casimir, 86: — fera bien de demander d'Almeyda pour la maison de Madame, 104; — fera bien de ne pas envoyer encore visiter la princesse Anne, 105; — enverra un personnage pour contracter le mariage par procuration, 106; — fera bien d'écrire au prince d'Eboli, et au cardinal de Siguenza, 106, 107; — se contente que la princesse Isabeau soit amenée par les mêmes galères que sa sœur, 120; — dès la conclusion des contrats de mariage elle écrira aux princes de Hongrie, 120; — ne fera pas la paix si d'autres forces ne viennent d'Allemagne ou d'Angleterre, 121; — supportera qu'on négocie le mariage du roi avant celui de Madame, 132; — voudrait-elle avoir une entrevue avec le roi d'Espagne? 154; — voudrait que le roi fût marié depuis quatre ans, 183; — fera bien d'entrer en relations avec la princesse de Portugal, 184; — devrait faire courir le bruit qu'elle arme contre les Portugais, 194, 200, 216, 220; — fera un présent au secrétaire Çayas, 272; — avait accordé 25,000 livres à Fourquevaux, III, 133; — Fourquevaux lui a jadis écrit au sujet d'un étranger qui propose la conquête de vastes pays, 140; — complètera le traitement de la demoiselle d'honneur des Infantes, II, 298; — a envoyé six haquenées au roi d'Espagne, 298, 305; — donnera ordre de faire bon accueil aux princes de Hongrie, 310; — le roi de Portugal a envoyé deux conseillers négocier le mariage, 311, 314, 316, 317, 318, 219; — a choisi Mme de Fourquevaux pour dame d'honneur, III, 115; — va mieux, 321: — veut laisser dormir le mariage de Portugal, II, 326, 327; — commande des tapis de Cordoue, 328, 333: — envoi des tapisseries de Cordoue. III, 115, 348, 361; — les propos de don F. d'Alava lui sont très désagréables, II, 362, 373, 382, 390: — recevra les soies demandées, 397. 405: — n'a pas répondu sur la négociation proposée par le cardinal Alexandrin. 398; — malgré sa réponse, le légat négociera le mariage de Portugal, 403; — a deux cordes à son arc par le projet de mariage avec le prince de Navarre, 403, 409; — écrivit de sa main à Philippe II au sujet de don F. d'Alava, 419, 429; — aurait fait grand plaisir au roi d'Espagne en donnant Madame au roi de Portugal, 437.

Çayas, Cayas, Sayas, Sayes, secrétaire de Philippe II, I, 193, 243; — III, 48, 75. 76; — I, 338, 339; — III, 79, 80, 124: — II, 443; — I, 355, 356; — III, 87; — I, 368, 378; — III, 104: — II, 6, 7, 14. 15, 18, 20, 21, 25, 26, 27, 33, 52, 53; — III, 182, 186; — II, 68, 69, 76, 78, 79. 80, 81, 89, 107, 122, 124, 125, 128, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 150, 155, 170, 173, 176, 181, 184, 187, 189, 190, 193, 196, 206, 214, 215, 216, 217, 228, 236. 237, 238, 244; — III, 111; — II, 255, 261, 263, 264, 269, 271, 272. 275, 292, 313, 320, 321, 336, 342, 347, 352, 353. 354, 357, 358, 360, 361. 375, 380. 382. 387, 390, 394. 398, 402, 403, 406. 408. 410, 419. 420.

Cazedieu (le sieur de la), I, 88.

Cazerubia, ville d'Espagne, II, 122.

Cenete (la marquise de), I, 83.

Centurion (Lucien), III, 82.

Cepeda (Francisco), II, 354, 358.

Céphalonie, île de l'Archipel, I, 9.

Cerdé (la maison de la), II, 355.

Céron, place forte des Morisques, II. 200.

Ceuta, ville du Maroc, I, 121; — II, 158, 166.

Chabanes, bourg, I, 196.

Chaccon (dona Ysabel), dame d'honneur des Infantes, II, 297.

Chacon (Marie Charon ou Chaccon), gouvernante des Infantes, II. 261, 291, 297, 317; — III, 113; — II. 349.

Chambéry, ville de Savoie, I, 109, 140, 149, 180, 196, 209, 268; — II, 96.
Champagne, province, I, 106, 181, 239; — III, 161.
CHANTONNAY (le sieur DE SANTONNAY), frère de Granvelle), ambassadeur de Philippe II, en France, chargé des mariages d'Espagne et Portugal avec les filles de l'empereur, I, 35; — courrier lui portant une dépêche du roi, 51, 83, 91, 228, 256; — III, 59; — II, 53; — est rappelé, 171; — a desservi le roi, 255; — propos émis par lui, 259, 270, 271; — s'est laissé mourir, 337; — ambassadeur en Allemagne, 340, 381.
CHAPPIN VITEL, ingénieur militaire, II, 370, 385.
CHARLEMAGNE, empereur, II, 347.
CHARLES VII, roi de France, II, 177.
CHARLES IX, roi de France; — projet de mariage avec Isabeau, seconde fille de l'empereur, I, 6; — le légat Buoncompagno fait des offres de service, 10; — le nonce Crivelli fait de même, 11; — fera bien d'armer pour défendre les côtes de Provence et de Languedoc, 12; — a porté plainte à Philippe II au sujet de la Floride, 17, 23; — se verra obligé de demander en mariage la princesse de Portugal, 31; — le bruit court de son mariage avec la seconde fille du roi de Bohême, 31; — on veut l'obliger à demander la princesse de Portugal, 35; — épouserait la princesse de Navarre, 35; — Fourquevaux réclame les arrérages de son traitement, 35, et la pension de M. de Rieux, 36; — demande de la part du roi d'Espagne la pleine liberté pour le conclave, 39 à 42; — trouverait mauvaise l'exclusion du cardinal de Ferrare, 39 à 42; — son avis est de laisser entière liberté au conclave, 40; — bruit de son mariage avec une fille du sultan, 44; — épousera la seconde fille de l'empereur, 51; — n'avait pas d'ordre à donner aux Français qui allaient à la Côte des Bretons, n'a pas à les désavouer, 60; — remercie le roi d'Espagne de lui avoir annoncé ses desseins contre les Turcs, 65; — a pacifié ses sujets, mis de l'ordre dans les finances et la justice, 65; — son projet de mariage avec la seconde fille de l'empereur, III, 5; — les rois d'Espagne et de France étaient convenus de tuer les pirates, I, 76; — son mariage avec une fille du sultan devenue chrétienne pourrait être utile à la chrétienté, 79; — est mécontent du refus du roi d'Espagne de punir Ménendès, 93; — a proposé le mariage de Madame avec le prince Rodolphe, 99; — plaintes adressées au roi d'Espagne, 101; — ramènera sans violence les dissidents, III, 7; — fera bien de mettre ordre aux affaires de peur que le roi et l'empereur ne s'allient sous prétexte de religion, I, 108; — doit désirer que le sultan continue la guerre en Hongrie, 109; — est prié de mettre des traverses et des retardements aux courriers de don F. d'Alava, des Espagnols et des Flamands, 115; — ferait bon accueil à Philippe II passant par la France, III, 13; — a envoyé un commissaire au sultan pour traiter de la délivrance de ses sujets captifs, I, 120; — ne pense pas au mariage avec la fille de l'empereur, 128; — Saint-Sulpice lui rendra compte des affaires d'Espagne, 130; — n'a pas goûté la proposition de faire traverser la France par la reine Elisabeth, III, 24; — si la seconde fille de l'empereur épousait le roi de Portugal, Charles IX serait contraint d'épouser la princesse de Portugal, I, 144; — son mécontentement de l'incursion de Madère, 145; — est informé journellement de ce qui se passe aux Pays-Bas, 147; — sera prié de permettre le passage aux troupes du roi d'Espagne, 148; — ferait bien de fortifier les côtes de Provence et de Languedoc, 151; — assistera Philippe II dans les affaires de Flandre, III, 29; — a fortifié les places du Piémont, I, 177; — peut nuire aux Génois en mettant obstacle à leur commerce, III, 35; — s'il est attaqué, peut faire diversion en Espagne, I, 181; — s'entend avec les princes allemands pour s'emparer du pays le long du Rhin, 182; — fait des levées en Suisse, mais ne veut pas empêcher le passage, 184; — serait cause que la flotte turque attaque les possessions espagnoles, 188; — permet de fournir des vivres aux troupes espagnoles allant en Flandre, 189; — gentilshommes italiens à son service, 190; — veut s'emparer de la Corse à l'aide

de la flotte turque, 192; — on ne croit pas qu'il veuille s'emparer de la Corse, 196; — devrait ménager une entrevue avec le roi d'Espagne et se liguer avec lui contre les Turcs, 204; — est prié de moyenner une trêve entre Philippe II et Sélim II, III, 42; — répond à la reine d'Angleterre qui réclame Calais, I, 213; — projets d'entrevue des rois et reines de France et d'Espagne, 226; — fait bien de lever des troupes, 237; — a donné une place monacale à un soldat estropié, III, 45; — devrait lever six régiments d'infanterie française, I, 238, 239; — ferait bien de soudoyer six mille Suisses, III, 47; — ne s'offusque pas du passage de troupes pour lesquelles il n'avait pas été avisé, I, 245; — répond aux prétextes d'André Doria touchant les galériens, 246; — a traité avec l'ambassadeur d'Angleterre pour la répression de la course maritime, 247; — aurait libéré les forçats espagnols que André Doria affirme avoir arrêtés, 252; — est prié de montrer les documents qui touchent à l'affaire de la Bidassoa et de nommer de nouveaux arbitres, 253; — les promesses de mariage avec une Infante d'un an ne sont pas sérieuses, III, 56; — paquet ouvert à lui adressé, I, 273; — a ordonné aux religionnaires de quitter la France et a cassé les Suisses, III, 117; — s'il avait un ambassadeur en Portugal, ce serait un grand appoint pour le mariage avec Marguerite de France, I, 277; — III, 119; — échappe aux conjurations de ses ennemis, I, 284; — ne doit pas craindre une invasion de l'empereur ni du roi d'Espagne, 286; — sera secouru de tous les princes parce qu'ils comprennent que les réformés sont contraires à leurs trônes, 287; — le nonce du pape à la cour d'Espagne l'engage à rétablir l'unité de foi, 290; — aurait préféré l'infanterie espagnole aux régiments vallons, 298; — pourrait ne pas toujours échapper aux dangers, 299; — refuse les régiments envoyés par le duc d'Albe et demande d'empêcher le passage des troupes allemandes, 300; — ferait bien d'avoir une flotte commerçante pour le moment d'une guerre, 301; — Fourquevaux l'engage à ne pas tolérer consistoires, ni surveillants, ni levées d'impôts, 307; — a battu les huguenots à la bataille de Saint-Denis, 309, 313; — a demandé un secours en argent au duc de Florence, III, 64; — a envoyé des présents à Sélim II, 64; — demandera en mariage la sœur du roi de Pologne, 65; — fera la paix à son gré avec les huguenots, 67; — ferait bien de donner le commandement de l'armée au duc d'Aumale, 68; — les Vénitiens ont eu tort de lui refuser des secours, 69; — propositions de Benavente touchant les colonies, 70; — projet de mariage avec la fille aînée de l'empereur, I, 319; — est prié de faire bon accueil à un horloger qui a perfectionné diverses armes, 322; — nouveau système de fortification et nouvelles armes, III, 71; — proposition de mariage avec la fille aînée de l'empereur, 72; — est allé traiter de la paix, 74; — ne veut ni paix ni accord avec ses ennemis; commande aux huguenots de renvoyer les troupes étrangères, I, 325; — fait part au roi d'Espagne du traité de Lonjumeau, 325, 326; — sollicite le secours des princes catholiques, 320, 331; — ses affaires ne vont pas mieux qu'auparavant, 331; — fera la paix avec les rebelles, 333; — écrit au duc d'Albe pour demander secours, 334; — n'aura pas d'ambassadeur en Portugal, 335; — a chargé des rebelles de lever des troupes, 337; — ne se hasardera pas dans une bataille, III, 80; — Philippe II demande la permission d'importer des blés de Bretagne, 124; — la cour d'Espagne croit qu'il négocie pour la paix, II, 441; — renvoyant les troupes allemandes, il ne les fait point passer par les états de Philippe II, I, 348; — recouvre les places prises par les huguenots, 348; — sera averti des premiers du voyage de Flandre, s'il a lieu, 356; — n'a pas besoin d'envoyer un gentilhomme à l'empereur pour traiter du mariage, III, 90; — fera bien d'envoyer un personnage de qualité pour présenter ses condoléances au sujet de la mort de don Carlos, I, 375; — est indisposé, 375; — Gragnague attend la réponse de l'empereur sur le fait du mariage, III, 129; — propositions de fondations d'établissements et colonies, 129; —

établit sa gendarmerie dans toutes les provinces afin de contenir les rebelles, I, 376; — est le seul parti convenable pour la princesse Anne, III, 100; — envoie un personnage faire ses condoléances, 102; — un courrier qu'on lui envoie est tué, et les bijoux sont volés, 132; — a eu la fièvre, I, 379; — le roi d'Espagne recommande à l'empereur de lui donner sa seconde fille en mariage, II, 447; — devra punir les violateurs du secret des dépêches, afin d'apaiser Philippe II, 418; — grave maladie, I, 381; — est prié de consoler sa mère de la mort de la reine d'Espagne, 383; — la reine Élisabeth lui recommande la paix et le bon ordre de son royaume, 385; — la reine Élisabeth mourante lui destine un mémoire, II, 3; — au dire des Castillans il épouserait la seconde fille de l'empereur, 5; — peut arrêter rapidement les troubles en accordant la liberté de conscience, 6; — aurait dû mettre une clause pour interroger les huguenots sur ce qu'ils pensent de la foi, 10; — on ne sait qui Philippe II enverra pour faire ses condoléances, 11; — projets de mariage avec les filles de l'empereur, 11; — Philippe II lui fera donner la fille aînée de l'empereur, 12; — les rebelles tuent et dévalisent les courriers, 16; — envoie un secours au duc d'Albe par le maréchal de Cossé, 18; — donne des lettres de créance au cardinal de Guise, III, 153; — charge le cardinal de Guise de remercier la duchesse d'Albe, 154; — achèvera bientôt de soumettre les rebelles, II, 18; — recevra douze chevaux de choix, dont six donnés par le roi d'Espagne, 20; — ferait bien d'envoyer une chaîne d'or à l'écuyer Vasques, 23; — charge Fourquevaux de renseigner de tout son possible le cardinal de Guise, III, 157; — révoque au sieur de la Trémouille la charge de porter ses condoléances à Philippe II, 157; — victoire sur les rebelles dont il a été tué dix mille, II, 27; — traitera des mariages et des Flamands, 28; — le duc de Nagera ira lui présenter ses condoléances, 29; — serait frustré s'il n'avait la princesse Anne, 31, 32; — ne pourra se fâcher s'il n'épouse la princesse Anne, les choses étant changées depuis la mort de la reine, 32; — à défaut d'Isabeau, il pourrait épouser la fille du duc Auguste, 32; — a fait saisir les terres de la reine de Navarre 40; — n'a pas été secouru par le duc d'Albe contre le prince d'Orange, 46; — projet de mariage avec la princesse Anne, III, 162; — espère la conclusion de son mariage, 163; — les perturbateurs demandent la paix pour se réfugier aux Pays-Bas, 166; — lettres écrites à Philippe II, et communiquées par le cardinal de Guise, 166; — prie instamment Philippe II de traiter son mariage, 167; — a chargé le cardinal de Guise d'insister principalement sur l'affaire du mariage, 172, 174, 175; — à cause des troubles et de la menace du duc de Deux-Ponts, il ne doit pas rompre avec les étrangers, mais pacifier son royaume, 176; — on parle de son mariage avec la princesse d'Espagne, 180; — le roi d'Espagne ordonne de joindre ses forces aux siennes, 181, 182; — s'informe du sort des filles d'honneur de la feue reine, 185; — l'une des deux filles de l'empereur serait pour lui, 186, 187, 188; — fait offrir à l'archiduc Charles le passage par la France, 189; — victoires obtenues par lui du côté d'Allemagne et d'Aquitaine, II, 63; — demande pour ses galères la permission d'aborder en Espagne, 67; — ses ennemis ont été défaits vers la Rochelle, 69; — on lui fait tort en ne lui donnant pas la princesse Anne tant promise; accepte Isabeau, 73; — est invité à retarder le passage de ses galères en Espagne, 76; — fait la paix avec la reine d'Angleterre, 78; — Philippe II enverra un courrier pour faire connaître la résolution de l'empereur, 79, 80; — la réponse de l'empereur sera bientôt communiquée, 82; — la réponse de l'empereur touchant son mariage est partie de Vienne, 86; — trois mois s'écouleront avant qu'il puisse épouser la princesse Isabeau, 90; — épouse Isabeau, 91; — est avisé que la reine d'Angleterre va secourir les huguenots, 93; — demande secours au roi d'Espagne, contre les huguenots, et contre la reine d'Angleterre, 94; — formule cinq demandes auprès du roi d'Es-

pagne, touchant le prompt secours du duc d'Albe, la maison française de la feue reine, etc., 95; — le duc d'Albe est chargé de nouveau de lui venir en aide, 96, 99; — la reine d'Angleterre sera priée de ne pas secourir ses rebelles, 97; — l'empereur ne permettra pas des enrôlements contre la France, 97; — les 4,000 Espagnols partiront le plus tôt possible pour la France, 97; — est prié d'envoyer les pouvoirs pour le mariage, 99; — est fâché des retards apportés à la conclusion des mariages, 116; — ne veut pas traiter un mariage sans l'autre, 128; — est prié d'envoyer une réponse claire sur les articles du mariage, 134; — doit fixer la venue de la princesse Isabeau par l'Allemagne, 135; — son mariage sera traité indépendamment de celui de Madame avec le roi de Portugal, 142; — enverra les pouvoirs pour ratifier en même temps que le roi d'Espagne, 147; — veut bien donner Madame sa sœur au roi de Portugal, 149; — paraît peu désireux de l'arrivée de 4.000 Espagnols, 151; — pas de paix avec les huguenots, 169, 170; — n'a rien à redouter du côté de l'Allemagne, 170; — refuse la mention de toute réserve touchant les Trois-Évêchés, 171; — son mariage aura lieu plus tôt que celui du roi d'Espagne, 173; — son conseil a accordé des lettres de marque contre le Portugal, 174; — ne doit pas consentir une paix préjudiciable, 177; — n'a pas eu en vue la dot dans la conclusion de son mariage, 180; — n'admet pas de réserve écrite touchant les Trois-Évêchés, 181, 183; — les articles du traité de mariage sont écrits en trois langues, 186; — ses commis ont manqué de diligence à garder les passages pour les 4,000 soldats espagnols, 191; — le cardinal de Guise lui annonce son retour, III, 193; — II, 196, 197; — attend le retour de M. de Biron pour traiter de la paix, 199; — a traité de la paix, 200, 204; — a fait la paix, 207; — accorde la liberté de culte, 209, 216, 220; — fait la paix au gré de ses ennemis, 222; — son alliance avec les Turcs est blâmée, 224; — fera bien de se marier le plus tôt possible, 234; — s'est informé lui-même des pirateries dont se plaignaient les Espagnols, 236, 238; — est peu satisfait du roi d'Espagne touchant les négociations du mariage de Madame avec le roi de Portugal, 240; — la première place lui est réservée à la croisade après l'empereur, 245; — est suspect à cause de son alliance avec Sélim II, 246; — qualifie grand-duc le duc de Florence, 246, 250; — l'envoyé du pape prendra ses instructions en allant au Portugal, 252; — fera bien de demander au pape l'envoi de Louis de Torres en Portugal, 252, 255; — a donné des ordres pour la sûreté du voyage par mer de la reine Anne, 257, 267; — a été obligé de traiter de la paix avec les huguenots, 258; — fera bien de donner un bénéfice à don Louis de Torres s'il mène à bonne fin le mariage de Portugal, 261; — informe Philippe II de la paix traitée avec les huguenots, 266; — se plaint de la grossièreté des termes dont a usé don F. d'Alava, 270; — a des obligations envers le roi de Portugal à raison du changement de mariage de la princesse Isabeau, 274; — voulait donner le comtat Venaissin aux huguenots, 275; — saura défendre le pape, comme ses ancêtres, 276; — son dernier édit défend de prêcher à la calviniste, 276, 282; — n'a envoyé qu'un simple agent féliciter la reine d'Espagne, 278; — prend en mauvaise part que le pape mette une garnison italienne à Avignon, 280; — les Italiens ne pourraient défendre Avignon contre lui, 281; — ne veut pas que les religionnaires envahissent le comtat Venaissin, 281, 283; — le pape lui fera rendre compte des négociations pour le mariage de Portugal, 287, 302; — fera bien d'envoyer un personnage de qualité saluer la nouvelle reine, 289, 292; — peut nuire à la navigation des Portugais, III, 136, 140; — II, 297; — commanda de faire fournir mille cinquante écus par un banquier, 299; — devrait demander au pape le cardinal de Sainte-Croix pour négocier le mariage de Portugal, 303; — fera honneur aux princes de Hongrie, s'ils traversent la France, III, 142; — est fâché des corsaires qui ont fait du tort aux Espagnols, II, 304; — punira les Français qui ont maltraité les Théatins portugais, 304,

305; — l'archevêque de Cassel va se rendre auprès de lui, 307; — donnera des ordres pour faire bon accueil aux princes de Hongrie, 308; — annonce ses noces au roi d'Espagne, 312; — a prié l'empereur de faire passer les princes de Hongrie en France, 313, 314; — fait faire visite aux princes de Hongrie, 315; — son mariage à Mézières, 316, 317; — le comte d'Olivarès est envoyé pour le visiter, 319, 320: — a fait alliance avec Sélim II, 324; — veut rester en paix avec le roi d'Espagne, 328; — réclame pour le centième denier levé par le duc d'Albe au comté de Saint-Pol, et pour les marchands huguenots, 329; — réclame pour les Français prisonniers à Séville, 330; — demande la permismission d'aliéner une seigneurie, 330: — envoie, visiter les princes de Hongrie, 331; —demande pour Mgr de Longueville la permission d'aliéner une terre; il mettra ordre à l'amirauté, 334; — devrait demander le rappel de don F. d'Alava, 337; — les aliénations demandées ne lui seront pas accordées, 337; — ordonne d'épargner les voyages des courriers exprès, 338; — n'obtiendra aucune réparation pour les insolences de don F. d'Alava, 339; — inspire de la crainte au duc de Savoie, 344; — a acheté le marquisat de Final, 345; — le roi de Portugal envoie le visiter, 345; — sa lettre pour le sénéchal d'Agenais arrive trop tard, 346; — appuie une demande auprès du roi d'Espagne, III, 137; — le roi d'Espagne n'arme pas contre lui, II, 347; — ordonne de faire bon accueil aux princes de Hongrie s'ils abordent en France, 351; — sera satisfait touchant le comté de Saint-Pol, 351, 352, 353; — réduit le don fait à Fourquevaux à titre d'étrennes du mariage, 364; — a reçu l'ambassadeur de Sélim II avant le nonce, 365; — on lui réclame la délivrance d'un Éthiopien prisonnier, III, 116; — fait le voyage de Bretagne pour attirer le prince de Navarre, Condé et Coligny, II, 373; — traitera des pirateries, 373, 377; — devrait envoyer un simple chargé d'affaires, 387, 388; — aura bientôt une belle armée, III, 138; — a renoncé au mariage de Portugal, 148; — a reçu l'amiral afin de mieux rétablir l'exercice de la religion catholique, II, 391; — est prié de faire relaxer un commissaire de l'Inquisition, 394; — fera bien de dire à don F. d'Alava que ses délais lui déplaisent, 396; — ne doit pas faire trop d'avances au nouvel ambassadeur, 397; — son royaume est le refuge des ennemis des rois, 402; — ne voudra pas le mariage de Madame et du prince de Navarre sans le consentement du Pape, 404; — des excuses lui sont faites pour les impertinences de don F. d'Alava, 407; — a promis des étrennes à Fourquevaux pour la négociation de son mariage, 408; — le pape veut l'attirer à la ligue contre les Turcs, 408; — montrera sa clémence en pardonnant à don F. d'Alava, 410; — devra traiter d'abord du mariage, puis de la ligue, 416; — envoie Saint-Gouard féliciter la reine Anne de son heureuse délivrance, III, 149, — lettres de créance de Saint-Gouard, 150; — arme 24 galères; fait saisir des navires; II, 421; — a fait l'expérience de ceux qui le servent bien et de ceux qui le servent froidement, 428; — réserve bon accueil à Fourquevaux, 434; — arme des navires, ce qui inquiète le roi d'Espagne, 435.

Charles-Quint (Charles), empereur, I, 29, 54; — commença de négocier le mariage de la seconde fille de Maximilien avec le roi de Portugal, 57; — permit l'intérim en Allemagne, 68; — fit venir de l'artillerie d'Allemagne et de Flandre, 92, 199; — entrevue d'Aiguesmortes avec François Ier, 229; — les placards acccordés par lui seront observés, 267; — a incorporé la Flandre au Saint-Empire, 353; — accorda l'intérim, II, 37; — ne put induire les Messins à faire acte d'hostilité contre la France, 92: — est enseveli au monastère de Saint-Just, 170; fut marié à Grenade, 221, 422.

Charles, archiduc d'Autriche, — projet de mariage avec la reine d'Angleterre, I, 280; — III, 121; — I, 336; — est envoyé pour traiter du mariage de Charles IX, III, 101, 102, 103; — I, 379; — vient traiter de la délivrance de don Carlos et de son alliance avec la princesse Anne, III, 103; — I, 446, 447; — ne doit point venir, II, 4; — son itinéraire, 9, 25; — vient

remettre le prince d'Orange dans les bonnes grâces du roi, 23, 26, 30: — est arrivé, 35; — semblait attendre que Fourquevaux parlât mariages, 36; — est chargé de réclamer les princes de Hongrie, 36: — ne s'est pas encore acquitté de sa négociation ni de condoléances, 38; — a des enfants d'une demoiselle; voudrait en mariage la princesse de Portugal, 38: — a proposé trois points seulement au roi, 43; — le roi lui fait fête, 44; — ses gens disent que le prince d'Orange va rentrer en Flandre, 44; — partira dans deux mois au plus tard, 48; — aura 400,000 écus, non le gouvernement de Flandre, 49; — est étonné de ne pas recevoir de lettres de l'empereur, 53; — le cardinal de Guise lui fait visite, III, 163; — est chargé de traiter du mariage de Charles IX avec la princesse Anne, 163; — répond froidement sur le fait du mariage, 163; — promet d'avertir si au retour il passe en France, 163: — déclare avoir commission de l'empereur pour le mariage, 163, 167, 172; — n'a pu obtenir de Philippe II une décision sur le fait du mariage, 173; — remercie Catherine de Médicis de sa lettre, 180; — toutes ses demandes sont refusées, sauf les 400,000 écus, II, 55; — avait, de concert avec Philippe II, charge de régler le mariage, III, 185; — remercie de l'offre à lui faite de traverser la France, 189; — son départ, II, 60; — envoie deux lettres pour le roi et la reine de France, III, 190; — a proposé un traité pour des mines de vif argent, II, 62; — reviendra bientôt avec la princesse Anne, 63, 64; — attend à Barcelone pour s'embarquer, 69; — sera procureur aux fiançailles de la princesse Anne, 147; — est blâmé de n'avoir pas profité de la victoire de Jarnac, 168; — fiancera la princesse Anne au nom du roi d'Espagne, 184; — a fiancé la princesse Anne au nom du roi d'Espagne, 229.

CHARQUON (don Gonçallo), I, 350.

Chartreuse du Paullar, III, 17, 18.

CHASSINCOURT (Mlle DE), dame d'honneur de la reine Elisabeth, II, 7, 205, 282, 291, 297, 298; — III, 114; — II, 349, 404.

Châtellerault, ville de France, II, 420.

CHATILLON (le cardinal DE), I, 325; — meurt à Londres, II, 81: — II, 441, 24.

CHATILLON (l'amiral DE), V. *Coligny*.

CHAULNE (le sieur DE), I, 300.

Chauny, ville de l'Aisne, I, 298; — III, 123.

CHAVIGNY (le sieur DE), I, 104.

CHEFDEVILLE, valet de chambre, II, 46.

CHELLES (M. DE), lieutenant du comte de Horne, I, 365; — III, 88, 89.

Chine, I, 82, 142, 305; — II, 223.

CHINXON (le comte DE, CHINCHON, XINCHON), maître d'hôtel de Philippe II, I, 365: — II, 10, 314.

Chio (île de Cio), I, 167.

CHIVASSENBOURG (le comte DE), I, 135.

CHRÉTIENS (les), II, 277.

Christ (l'Ordre du), II, 174, 205.

Chypre (île), II, 214, 230, 293, 307; — III, 69; — II, 357.

CIFFUENTES (le comte DE), II, 384.

Ciguence, V. *Spinoza*.

Cintra, ville de Portugal, II, 287.

Civitella, ville des Abruzzes, I, 36.

CLAUDE, reine, grand'mère de Philippe II, III, 56.

CLÈVES (le duc DE), I, 108.

COBAN (Milord), ambassadeur d'Angleterre en France, II, 352.

Coïmbre, ville de Portugal, I, 187; — II, 136, 327, 412.

COLIGNY (Gaspard de Châtillon), amiral de France. — Le bruit court qu'il a pris Calais, I, 31; — donne des lettres de commission aux Français de Floride, 60; — le roi d'Espagne demande sa punition, 60: — se justifiera, 61; — avait donné patente aux Français de Floride, 74: — s'accorde avec le duc de Guise, 75; — jouit de la faveur du roi à cause de ses mérites, non de ses opinions, 75; — fait des levées en Suisse pour les Flamands ou contre la Navarre, 173: — l'ambassadeur de Portugal fréquente chez lui, 335; — est aussi puissant que le roi, II, 175; — épouse la comtesse d'Entremont, 277, 279, 290; — le duc de Savoie se défie de lui, 279, 290; — serait nommé lieutenant-général du marquisat de Saluces, 279; — préparait une descente en Portugal, 306; — fait lever des troupes en Allemagne, 315; — fait peur au duc de Savoie, 344; — lève des troupes; a de l'argent, 367; — le roi veut l'attirer, 373, 387; — est allé faire la révé-

rence au roi, 388, 391 ; — désapprouve le mariage du prince de Navare avec Madame, 403.
Coliz (Domingo), courrier, II, 151.
Cologne, ville d'Allemagne, I, 273 ; — II, 229.
Colonge (Colenge ou Collance ou Collenge), courrier, II, 313, 338, 372, 373 ; — III, 147.
Colonna (Marc-Antoine), lieutenant du généralissime de la croisade, II, 167, 324, 342, 355.
Côme, ville de Lombardie, II, 344.
Comminges (l'évêché de), I, 27, 58.
Comminges (Pierre d'Albret, évêque de), III, 5 ; — trop riche, I, 100.
Comores (îles de la Gomore), II, 401.
Condé (le prince de), avantagé par le testament du prince de la Roche-sur-Yon, III, 3 ; — I, 362 ; — veut passer la Loire, II, 48 ; — sa défaite et sa mort, III, 192 ; — II, 204 ; — la princesse de Condé est malade d'un cancer, 349 ; — le roi veut l'attirer, 373.
Coni, ville d'Italie, I, 85.
Connétable (le), V. *Montmorency*.
Constance, ville de Suisse, I, 183.
Constantin (Gentil), III, 82.
Constantinople, capitale de la Turquie, I, 48, 184, 187, 192, 195 ; — II, 42 ; — I, 259, 269, 270, 280, 295, 296 ; — III, 45, 64, 74, 94, 201, 224, 232, 414, 443.
Conte (Torquato), gentilhomme italien, I, 190.
Cordeliers le (monastère des), II, 439.
Cordoue (don Francisco de), II, 56.
Cordoue (l'archevêque de), II, 66.
Cordoue (Alonce de), II, 342.
Cordoue (Cordoua), ville d'Espagne, I, 13, 158, 375 ; — III, 149, 155, 157, 161, 164, 166, 170, 173, 179, 141 ; — II, 184, 188, 190, 193, 195, 197, 199, 200, 203, 205, 206, 212, 216, 219, 223, 224, 226, 227, 232, 240, 245, 258, 259, 266, 274, 311, 328 ; — III, 115.
Cordoue (dona Maria de), dame d'honneur des Infantes, II, 297.
Cordoue (don Diego de), écuyer, II, 20, 48, 64 ; — III, 14, 46 ; — II, 308, 309.
Corfou, île, II, 245.
Corgne (Ascanio de la), arrive à la cour d'Espagne, I, 36 ; — retournera en Italie, 43 ; — va commander à Malte, 46 ; — n'est pas encore parti, 50 ; — est parti pour commander sous le grand-maître, 52 ; — maistre-de-camp général de l'infanterie, 157 ; — est peu satisfait parce que l'on n'emploiera pas l'infanterie, 198 ; — est dit marquis de Castel la Piene, 198.
Corniardy, conseiller au parlement de Toulouse, II, 73.
Corogne (la), ville de Galice, I, 86, 122, 125, 126, 138, 152, 178, 219 ; III, 42 ; — I, 222, 224, 228, 230, 231, 223, 233, 241, 262, 328, 233 ; — II, 445 ; — I, 361 ; — III, 84 ; — II, 100, 244, 279.
Correfy, marchand, I, 66.
Corses (les) demandent la protection de Philippe II, et à défaut, du Grand Turc, III, 65, 66, 67.
Corse (l'île de Corsègue), I, 27, 62 ; — les Génois demandent que le roi d'Espagne la conquière, 67, 85 ; — les habitants ont juré fidélité au fils du colonel Saint-Pietre, 191 ; — III, 35 ; — le roi de France veut la conquérir I, 192 ; — s'offre à Florence et, à défaut d'acceptation, aux Turcs, 195, 198 ; — calomnies contre la France, 204 ; — dépend de la seigneurie de Gênes, 205, 206, 216 ; — III, 47 ; — I, 269 ; — III, 53 ; — on craint que les Turcs l'attaquent I, 273, 296 ; — III, 65 ; — le duc de Florence voudrait l'avoir, I, 317.
Cortes (le marquis de), I, 209 ; — II, 342.
Cossé (le maréchal de), II, 14, 18.
Côte des Bretons, V. *Floride*.
Couraset (le), capitaine des Français en Floride, I, 60, 61, — se dit envoyé par le roi de France, 61, 62.
Cousin (Guillaume), prisonnier français, II, 193.
Cousture (la), V. *La Cousture*.
Coximbre (Cezimbre), port de Portugal, I, 187, 196.
Cranite, camp, III, 74.
Crémonais (le), territoire, I, 49, 166.
Crivel (Gabriel), ingénieur militaire, III, 119.
Crivelli (cardinal), nonce en Espagne, I, 10 ; — parti pour Rome, 11.
Croatie, province d'Autriche, I, 155.
Cuba (la Cube ou Ferrandine), île des Grandes Antilles, I, 17, 56 ; — enfants et femmes françaises envoyées à Saint-Jacques, 61, 67, 242, 289, 305, 336.
Cuellar (Jordani Valdes ou del), V. *Valdon*.
Cuença (l'évêque de Cuenque), confes-

seur du roi, I, 154, 233; — II, 3, 7, 58; — III, 155; — II, 32; — III, 179; — II, 65, 70, 73, 293, 318, 367.
Cueva (dona Maria de la), dame d'honneur des Infantes, II, 297.
Cueva (don Antoine de la), marquis de Ladrada, majordome de la reine Anne, III, 164; — II, 260, 261, 280, 291, 297, 314.
Çuniga (don Juan Diego de Suniga, ou Cunigues), ambassadeur à Rome, I, 304; — anciens rois de Navarre, II, 156; — détails sur lui, 391; — remplace comme ambassadeur en France don F. d'Alava, 397, 402; — son traitement et présents, 408, — obtient la délivrance de Français prisonniers, 414; — partira avec toute sa famille, 418, 420; — a ordre de partir immédiatement, 422, 425, 426.

D

Dachery (Paul), séditieux, II, 172, 328.
Dadda (Paul-Camille Dadde), II, 353, 358.
Dalmatie, province de l'Empire II, 325.
Damville (Henri de Montmorency, duc de), maréchal, III, 22, 86, — II, 152.
Dandelot, frère de l'amiral Coligny, II, 81.
Danemarck (le roi de), III, 178.
Darcos, II, 56.
Darranty (Pedro), courrier, II, 16.
Daumaolt, pays de Duama, ville et rivière d'Afrique, I, 78.
Dauphiné, province de France, I, 180.
Dax, ville de France, II, 437.
Delbene (le général d'Albeyne, Elbeine), III, 34.
Delbene (la générale), I, 192; — II, 74, 83.
Denia (le marquis de Denie), II, 314.
Denia, port d'Espagne, I, 317, 366.
Desha (Francisco), gentilhomme portugais, I, 335.
Deux-Ponts (le duc de), III, 169, 176, 181, 191, 192; — II, 76, 80, 83, 93, 94 100, 108.
Diaben (Pompée), I, 189.
Diego, V. *Mendoce*.
Dieppe, ville de France, I, 131, 132.
Dierse, fils du sieur de Barlemont, I, 334.
Diettristain (Adam de), baron de Fincistain et Holembourg, ambassadeur de l'empereur auprès du roi d'Espagne, remercie du sauf-conduit pour les chevaux de l'archiduc, I, 58, 66; — III, 5; — est dit don Bias Tristain, I, 68; — est malade, III, 9; — grand-commandeur d'Aragon, gouverneur des princes de Hongrie, I, 196, 199; — demande au roi de France un passeport pour sa famille et tout son attirail, 222, 224; — ne doit pas quitter les princes de Bohême, 229; — est averti le premier du voyage de Flandre, 231; — attend son passeport de France, 233; — est chargé par l'empereur de réclamer les princes de Hongrie, 351, 352; — avait remis un mémoire touchant les inconvénients à traiter rigoureusement les rebelles flamands, 352, 353; — III, 99; — II, 3, 89, 106, 112, 113; — aura commission de ratifier ce que l'empereur aura promis, 115, 129, 130, 132, 133; — traite les mariages, 137, 142, 143, 144; — ne se présente pas aux réunions pour traiter des mariages, 145, 146, 147; — demande des arrhes et une contredot de 150,000 écus pour la princesse Isabeau, 146; — attend les réponses à divers articles du contrat de mariage, 159; — découvre certaines particularités de l'arrivée et de la réception de la princesse Anne, 160; — aura bientôt la réponse aux articles, 161; — dit le prince d'Orange sans argent et sans crédit, 169; — attend incessamment les articles du mariage, 171; — aurait voulu connaître la réponse faite par le roi aux articles du projet de son mariage, 171; — estime que les articles du mariage du roi d'Espagne ont été plus vite réglés que ceux du mariage de Charles IX, 173, 176, 180, 181, 185, 186, 191, 293, 295, 312, 313, 330, 331; — accompagne les princes de Hongrie en Allemagne, 350, 351; — le sieur de Quivimille fait fonctions d'ambassadeur en son absence, 393, 431.
Dijon, ville de France, I, 117.
Discalces, V. *Carmes déchaussés*.
Divarra (Francisco), conseiller de Philippe II, I, 133.
Dôle (le parlement de), I, 96.
Dominique, île, I, 131.
Doria (Jean-André, duc), I, 18, 51; — veut une augmentation de solde, 52; — n'aura pas d'augmentation, 57; — s'embarquera à Carthagène pour l'Italie, 196, 197; — voudrait être général de toutes les galères,

198, 202, 208, 209, 215; — peu d'espoir qu'il délivre les galériens français, 216, 218, 223; — ses galères iront à la Corogne, non en Flandre, 224, 225; — n'a pas relâché les galériens français sous prétexte qu'il les a achetés, 234, 235, 236; — a acheté les galériens à des capitaines français, 236; — ne délivrera pas les galériens sans ordre formel du roi, 240, 243, 244, 245; — prétextes pour retenir les galériens français, 246; — recevra des ordres pour relâcher les forçats français, 247; — bruit qu'il sera nommé capitaine général des galères, 248; — a acheté les forçats à des capitaines français, 250; — s'il a été trompé par des capitaines français, le roi de France lui rendra justice, 251; — affirme avoir acheté des forçats espagnols, 252; — a reçu ordre du roi de délivrer les forçats français, 252; — de retour en Italie il éludera les ordres du roi, 260; — ses galères iront en Corse forcer Porto-Savone, 264, 268; — restera ici l'hiver et sera pressé de délivrer les forçats français, II, 438; — sera nommé lieutenant de don Juan d'Autriche, 440; — s'oppose encore à la délivrance des forçats français, 291; — délivrera les forçats, 299, 310; — est le plus expérimenté des capitaines, 312; — lèvera des troupes et nommera les capitaines, 316; — commandera les galères sous les ordres de don Juan, 336, 337; — ira croiser contre les Morisques, II, 44; — viendra bientôt, 164; — ses galères porteront la princesse Anne, 197; — est général des galères, 229; — conduit cinquante galères à la croisade, 245; — vient se justifier d'avoir quitté la flotte de la croisade avec quarante-neuf galères, 307; — est arrivé à la Cour, 424.

Doria (Antoine), chevalier de la Toison d'or, II, 345.

Dorye, III, 62, 63.

Dreux, bataille, II, 91.

Duart (don Duard), proche parent du roi de Portugal, II, 153; — serait fait roi, si don Sébastien était impuissant, 249; — le pape lui écrit, 257, 261; — la princesse de Portugal l'épouserait, 271.

Dubois (Jean), leva une compagnie pour aller en Foride, I, 131, 132.

Duchesse, navire, I, 262.

Dulac (Jacques), prisonnier, I, 132.

Dully (dit Dalligret), venu de Floride, prisonnier, I, 179.

Dunkerque, ville de France, I, 249.

Dux (Guillem), lieutenant du sénéchal des Landes, I, 253.

E

Eboli (Ruy Gomès de Silva, comte de Melito, prince d'), I, 10; — réclame en faveur de l'ambassadeur de Portugal à la cour d'Espagne, III, 2, 3; — estime que le roi d'Espagne n'abandonnera point ses alliés, I, 26; — avisera de trouver une épouse au duc d'Orléans, 26; — estime qu'il ne faut point parler du mariage de Charles IX avec la seconde fille de l'empereur, ni de Madame de France avec le fils aîné, 26, 30; — est toujours dévoué au roi de France, 66; — réclame en faveur de l'ambassadeur de Portugal, III, 5, 6; — mariage de sa fille aînée avec le duc de Medina-Sidonia, 7; — la princesse enceinte n'assistera pas aux couches de la reine, 8; — membre du conseil de guerre, I, 107; — Fourquevaux se plaint du retard apporté au règlement de l'affaire de Floride, 116; — propose une entrevue des rois et reines lors du voyage du roi d'Espagne en Flandre, 116; — conseil de la reine régente, 155; — ira en Flandre pacifier sans armes, 165; — comprend que le passage des troupes espagnoles en France alarmerait les religionnaires, 169; — remplacera le duc d'Albe, 170, 195; — s'est réconcilié avec le duc d'Albe, 196; — III, 40; — envoie de l'argent par la France, 198, 203, 204, 206, 208, 215, 219; — demande si justice est faite des corsaires, 221, 224, 225, 226, 230; — III, 44; — I, 234; — partira avec le roi, III, 48; — ne loge plus au palais, 48; — fera payer les marchands bretons, 49; — est disgracié pour avoir favorisé don Carlos, I, 257; — promet beaucoup et tient peu ses promesses, 261; — a demandé au nonce le droit de la bulle de la croisade pour le roi, 265; — III, 51; — est chargé d'aviser Fourquevaux que le voyage du roi est remis au printemps, I, 271; —

III, 53; — projet dont la réalisation tient aux couches de la reine, 54, 59; — I, 281, 291, 300; — a parlé d'une entrevue entre les rois de France et d'Espagne, III, 62; — est haï de don Carlos, I, 314; — est chargé de la garde de don Carlos, 315; — III, 68, 69, 72; — conseille le mariage de Charles IX et de la fille aînée de l'empereur, I, 319, 320, 321, 322; — assure que Philippe II est occupé du mariage de Charles IX, III, 73; — son appartement communique avec la prison de don Carlos, 76; — I, 337, 338, 339; — veut faire croire au voyage de Flandre, III, 85; — II, 443; — I, 348; — est ennemi du duc d'Albe, III, 86; — est témoin à la communion de don Carlos, reclus, I, 350, 352; — estime qu'il est nécessaire que le roi aille en Flandre, 355, 356, 357; — III, 91, 92, 94; — I, 377, 378; — croit que le consentement de l'empereur au mariage de la princesse Anne avec Charles IX est donné, III, 99; — croit le mariage de Charles IX et de la princesse Anne nécessaire aux deux parties, 100, 103; — II, 446, 447, 448, 2, 3; — se retire au monastère Saint-Jérôme, 4; — d'après lui, Catherine de Médicis devrait prier Philippe II de marier son fils, 4; — promet d'insinuer au roi le mariage de la fille aînée de l'empereur avec Charles IX, 5; — honneurs funèbres, 8, 9; — sera envoyé en France pour les condoléances, 11; — ne sait pas s'il sera envoyé pour traiter des mariages, 11, 12; — Charles IX accrédite auprès de lui le cardinal de Guise, III, 153; — Catherine de Médicis lui annonce la mission du cardinal de Guise, 153; — soin qu'il prend des Infantes, 154; — II, 28, 30: — estime que le roi de France sera satisfait des mariages, 32; — assure le roi de Portugal qu'on lui destine la princesse Isabeau, après avoir assuré qu'elle était destinée au roi de France, 49; — déclare au visiteur Gondi qu'il est l'humble serviteur de Catherine de Médicis, III, 179; — II, 58, 64; — son avis est favorable au mariage de Charles IX, III, 183; — est invité au dîner du cardinal Spinoza, 186; — comptait que la princesse Isabeau serait reine de Portugal, II, 71; — est mandé pour le conseil, III, 194; — II, 73, 83; — recommande Almeyda et sa femme, 106, 112, 115, 124, 125, 149, 153, 155, 157, 199; — ira attendre la princesse Anne à Barcelone, 202, 252, 261, 269; — connaît la puissance de la France, 288, 292; — consentirait à être envoyé pour activer le mariage de Madame avec le roi de Portugal, 299; — est visité au nom de Charles IX, 315, 320, 322, 333; — la princesse est fille du duc de Franqueville, 343, 345, 360, 363, 372, 376, 377, 383, 384, 388, 396, 397, 407, 427.

Écossais (les) I, 80, 83.

Écosse (le roi d'), II, 423.

Écosse (le pays d'), I, 3, 117; — II, 308.

Eger ou Erlau (Agria), ville de Hongrie, I, 255, 256, 259, 280; — III, 60.

Egmont (le comte d'Agamont ou Agramont), I, 68, 139, 140, 177, 258, 278; — III, 55; — I, 272, 273; — III, 58; — II, 439; — I, 282, 253, 330, 356, 365, 370; — II, 10, 23; — son bâtard a trente navires sur les côtes d'Angleterre, II, 306.

Égypte, royaume d'Afrique, II, 431.

Éléonore (la reine Hélénor), veuve de François Ier, I, 10; — II, 180.

Élisabeth de Valois, reine d'Espagne, est satisfaite des éventails envoyés, III, 2; — doit prendre part aux affaires dans l'intérêt du roi son frère, I, 5; — l'entrevue de Bayonne a grandi son amour pour la France, 5; — est très sympathique à don Carlos, 6: — attend une réponse de sa mère touchant les mariages, 6; — n'est pas allée à la translation des reliques de saint Eugène, 11; — bain défendu, puis permis par les médecins espagnols, 14; — alla dîner au Prado, 15; — ne prend pas au sérieux la réponse du roi sur le voyage de Flandre, 15; — écrit à sa mère pour le remboursement de Portugal, 16; — arrivée de son brodeur, 19; — fait une neuvaine pour avoir des enfants, 20; — ne saurait assurer si elle est enceinte, 23: — avait entretenu le roi de l'alliance et des mariages, 27: — estime que l'affaire de la Floride peut brouiller les deux rois, 34; — heureuse des fausses nouvelles touchant Calais, Bologne, Ardres, 37: — signes de grossesse, 38, 58; — a fort recommandé le cardinal

de Ferrare au roi d'Espagne, 40; — si elle porte une fille, on pourrait la donner au roi de Portugal. 44; — aura une accoucheuse espagnole, non française, 45; — les grands de Castille assisteront à l'accouchement, 45; — parle au roi en faveur du cardinal de Ferrare, 45, 47; — tournoi en l'honneur de sa grossesse, 49; — n'a rien pu tirer du roi touchant les mariages, 51 : — pense que le roi traite en secret du mariage du roi de France, 51; — estime vidée l'affaire de la Floride, 57; — est félicitée de sa grossesse par les roi et reine de France, 65; — refuse l'envoi de deux sages-femmes, 65; — marques de grossesse, III, 4: — intervient en faveur de F. Pereres, ambassadeur de Portugal en Espagne, III. 4; — demandera justice des meurtriers de Floride au roi, I, 69, 76; — le roi doit lui écrire la réponse à faire à la reine de France, 78; — estime que le mariage du roi de France avec une fille du sultan pourrait être utile à la chrétienté, 79; — est peinée des malheurs de la reine d'Écosse, 80; — ira faire ses couches au Bosc de Ségovie, 84; — testera avant ses couches, 87; — est partie pour le Bosc de Ségovie, 89, 90; — veut que Fourquevaux attende à Madrid le retour du roi, 90; — on va faire l'inventaire de ses bijoux, 90; — III, 93; — est partie pour le Bosc, I, 97; — laissez-passer pour objets à elle adressés, 97; — accouchement prochain, 98; — a testé, 99; — n'a rien su de l'affaire du mariage, 99; — n'a pas entendu parler du mariage de Madame avec le roi de Portugal, 99; — s'efforcera de savoir si le Portugal a refusé secours à l'empereur, 100; — ignore si le duc d'Anjou viendra à ses couches, 100; — est entrée dans son neuvième mois, 101; — a montré au roi la lettre de plainte de Charles IX, 102; — dispositions prises pour ses couches, III, 8, 9; — est marraine de Lelbrien de Montalchuz, 9 ; — est indisposée, III, 10; I, 103; — layette, I, 103; — heureuse délivrance, 104; — sera régente pendant le voyage du roi aux Pays-Bas, 109; — est indisposée, 111, 113; — description de sa chambre, 111; — a été à deux doigts de la mort; est maintenant hors de danger, 115; — allant en Flandre, il serait bon qu'elle traversât la France, 116; — pourrait passer par Narbonne et Dijon, 117; — Fourquevaux l'engage à traverser la France pour se rendre en Flandre, III, 12; — médications, et fausses couches de l'an passé, 14; — va mieux; après ses relevailles elle ira à Madrid, I, 118; — suivra son époux aux Pays-Bas, 121; — sa faiblesse, 123; — fièvre lente, 124; — n'ira pas en Flandre, II, 15; — est indisposée, 16; — a la fièvre, III, 18; — va mieux, 19; — détails sur sa maladie, 20, 21; — se réjouit qu'on envoie le maréchal de Dampville pour la féliciter sur la naissance de l'Infante, 22; — va mieux, III, 23, 24; — l'offre à elle faite de traverser la France n'a rien gâté, I, 129; — sera régente si le roi va en Flandre, III, 25; — suivra le roi. 25; — accompagnera le roi en Flandre, I, 142; — restera à titre de régente, 155; — ira en Italie, 156; — n'abandonnera pas le roi allant en Flandre, III, 28, 29; — est en bonne santé, 30; — le roi pourvoit mal à ses dépenses, 30; — écrit pour demander le passage au roi de France et au duc de Lorraine, I, 169; — ne sait si le roi ira en Italie, 172; — ira en Flandre, 173; — est marraine d'un enfant de Fourquevaux, III, 33; — de nouveau enceinte, elle ne quittera pas l'Espagne, 33; — de nouveau enceinte, I, 178; — III, 36; — est intervenue en faveur du prieur de Saint-Jean, 37, 38; — accompagnera son époux malgré sa grossesse, 40; — I, 196; — se plaint au roi que les galériens français n'aient pas été délivrés, 198, 203; — ses couches auront lieu en octobre, 204; — a écrit au roi pour la délivrance des galériens français, 207; — croit faire ses couches en Espagne, III, 41; — après ses couches elle ira en Flandre, 42; — accorde audience à L'Aubespine et Fourquevaux, I, 217; — après ses couches elle ira en Flandre, 219, 221, 223; — on ne sait si elle fera ses couches avant de partir ni si elle ira par terre ou par mer, 226; — le roi ne l'amènera peut-être pas en Flandre, 229, 230; — négocie la délivrance des galériens français, 236; — III, 46; — est en bon état de grossesse, I, 244; — a remis elle-même les passe-

ports à don Carlos et à don Juan, 244; — ignore la date du départ du roi et si le voyage aura lieu, 249, 250; — recommandera la cause des forçats, 248; — a un jugement très droit, 254; — ses couches prochaines, 257, 264; — sait garder l'affection du roi et de don Carlos, 269; — son terme approche, III, 51; — refuse un médecin français pour ses couches, 52; — a souffert des dents, 53; — le roi lui a caché le refus des capitaines de remettre les places fortes au duc d'Albe, I, 273; — est en bonne santé, 274; — aura bientôt un petit prince qu'on désire, 275; — va faire ses dévotions en divers couvents, II, 52, 438, 439; — les princes lui tiennent souvent compagnie, 438; — ses secondes couches, I, 278; — III, 57, 58; — est accouchée d'une deuxième fille, 58; — ses couches, 118, 122, 158; — est en bonne santé, II, 439, 440; — I, 281; — a la fièvre de lait, I, 282, 283; — va mieux, III, 60; — donne le jour a une autre Infante, I, 289; — lit à Fourquevaux les lettres de Catherine de Médicis, 291; — est en peine de n'avoir pas de nouvelles de France, 296, 297, 302; — heureuse de la victoire du roi de France, elle est félicitée par les princes de la Cour, 306; — accompagnera le roi en voyage, III, 60; — son contrôleur, I, 309; — III, 63; — troisième grossesse, 65, 66; — est en grand souci du voyage de la reine sa mère, I, 313; — III, 67, 69; — allait fêter la majorité du roi du Portugal, I, 318, 324; — est indisposée, III, 70; — a pleuré le sort de don Carlos, 71, 72; — parlera au roi de l'impudence de don F. d'Alava, 75; — est chargée de dire à Charles IX le mécontentement de son époux envers les procédés de don F. d'Alava, 77; — sera régente pendant l'expédition de Flandre, I, 333; — III, 80; — estime que Charles IX traite la paix avec les huguenots, II, 441; — III, 81; — a pleuré des maux que peut causer la paix avec les huguenots, II, 444; — III, 82; — les évanouissements ont disparu, 86; — demande l'envoi du grand prieur, I, 349; — ira à Aranjuez, 351, 355; — croit que le roi n'ira pas en Flandre, et ce à cause de don Carlos, 356; — son terme approche, 357, 358; — visite les jardins d'Aranjuez, 359; — sera régente, 361; — apprend que sa mère est malade, III, 87; — craint une rechute de sa mère, I, 364; — est en peine de la maladie de sa mère, III, 128; — I, 355; — affirme de plus fort sa grossesse, III, 88; — se gouverne sagement, 90; — ne quittera pas l'Espagne, 91; — va bien malgré un évanouissement, I, 368; — pleure sans motif, III, 95; — demande de différer l'envoi du courrier, 95; — attend avec empressement des nouvelles de sa mère et demande que la France porte le deuil de la mort de don Carlos, I, 378; — si elle accouche d'un enfant mâle, le deuil cessera, 374; — est encore plus aimée depuis la mort de don Carlos, 374; — Philippe II s'oppose à ce que ses courriers soient remis à l'ambassadeur, 378; — demande le maintien de Fourquevaux, III, 98; — demeurera au Bosc, 100; — ignore quand viendra l'archiduc Charles, 101; — a des faiblesse, 101; — est enceinte, 103; — a eu des évanouissements et suffocations, 104; — I, 379; — le peuple accourt pour voir la reine et les Infantes, II, 448; — a été fortement indisposée, I, 381; — meurt, 383; — derniers moments et recommandations, 384; — condoléances envoyées par Charles IX, III, 157, 160; — l'empereur connaissait sa mort, 184; — ses filles d'honneur, 185; — deuil et honneurs, II, 1; — princesse accomplie, est infiniment regrettée, 2; — derniers moments et recommandations, 3; — dans son testament elle recommande les dames françaises, 7; — est universellement regrettée, 8; — testament pas encore connu, 8; — ses dames françaises continueront leur service, les Espagnoles sont renvoyées à leurs familles, 9, 10; — a négocié l'envoi de six chevaux pour son frère, 13; — ses dames d'honneur veulent se retirer, 15, 17; — a souvent offert ses services à Fourquevaux, 18; — demande des chevaux pour le roi de France, 20; — a demandé par son testament que sa maison fût entretenue une année entière, 21; — on fait l'estimation de son mobilier, 21; — a fixé le parrainage d'un enfant le Fourquevaux, 23; — II, 26, 32, 33, 38, 40, 47, 55, 58, 59, 64, 71, 76, 81, 90; — les

dames de sa cour seront accompagnées et les officiers payés, II, 95; — de la maison il sera fait comme il est juste, 98; — les dames et officiers de sa maison s'en vont, 104; — les dames d'honneur partent accompagnées, 121; — sa maison ne fut point mentionnée dans les pactes de mariage, 146, 169; — pouvait tester du tiers, 180; — savait calmer les différends, 213, 254; — tous ses médecins sont morts, excepté un, 259; — Anthonio de la Cueva était son majordome, 280; — II, 292; — III, 135, 137; — II, 298, 300; — faisait asseoir les ambassadeurs, II, 308, 318; — III, 113; — II, 320; — son apothicaire, II, 397, 437, 424.

Élisabeth, reine d'Angleterre. V. *Angleterre.*

Emdem, ville d'Allemagne, I, 370.

Emdem (le comte d'), II, 101.

Emdem (la victoire d'), II, 365.

Empire, II, 92, 93.

Enclastre (Louis de l'), Portugais, I, 379, 382.

Enriques (Henrique), capitaine, I, 86.

Entremont (la comtesse d'), II, 277, 279, 290, 306.

Erasse (Erasso), secrétaire, I, 133, 223, 235; — III, 44; — I, 248, 249, 260, 268.

Ernest, prince de Hongrie ou Bohême. V. *Hongrie.*

Escarbin, port d'Italie, II, 356.

Esclavonie, province de l'Autriche, II, 62, 325.

Escurial (l') Scurial, résidence royale, I, 40, 46, 63, 66, 84; — III, 60; — I, 96, 102, 118, 119, 121; — III, 17, 23; — I, 136, 158, 168, 182, 188, 189, 193, 213, 217, 243, 250; — III, 49, 51; — I, 271; — III, 52; — I, 283, 302; — III, 63, 66; — I, 314, 315; — III, 67; — I, 321; — III, 78, 84, 124; — I, 348, 349; — III, 86; — I, 365, 366, 367; — III, 89, 94; — I, 372, 374, 376, 378; — III, 100, 101, 103; — II, 446; — I, 382, 383; — II, 13, 15, 18, 19, 21, 35, 60; — III, 189, 190; — I, 65, 70, 72; — III, 193, 194; — 79, 107, 109, 127, 131, 135, 137, 142, 147, 170, 173, 235, 244, 278, 285, 293, 359, 363, 365, 372, 378, 400, 404, 426.

Espagne (le prince d'), V. *Don Carlos.*

Espagne, I, 8, 9, 15, 17, 18; — clergé assemblé pour fournir des subsides, 19, 31, 36, 37, 43; — manuel sur le droit de succession en France, 53; — I, 56, 82, 84, 88, 91; — III, 7; — I, 95; — préparatifs pour défendre les côtes, I, 95; — 100: — III, 9, — I, 110, 123; — III, 16, 18; — I, 128, 131; — III, 25; — levées de troupes, I, 48; — aura une puissante marine, I, 151; — le clergé fait construire des galères, 154, — la gendarmerie a été payée de six mois, 156; — III, 28; — l'émotion causée par la descente de Madère se calme, I, 158, 159; — demandera l'abolition de l'Inquisition, si la Flandre l'obtient, 166; — préparatifs de guerre sont-ils contre les Vénitiens? 166; — grands navires arrêtés, 167; — grande joie de la victoire remportée sur les rebelles de Flandre, 171, 173, 179; — le roi de France peut l'assaillir, 181; — dommages causés par les corsaires français, 181, 182; — III, 35; — flotte d'Alger la menace, I, 187; — III, 42; — extradition pratiquée, I, 212, 214, 229, 232; — craint les Français, homme belliqueux, 239, 241; — III, 58; — I, 254; — le clergé soudoie soixante-quinze galères, 256, 262, 264; — le clergé fournit un subside au roi, 266, 270; — III, 56; — II, 438; — III, 57; — les huguenots veulent l'envahir, II, 440; — les réformés de France sont odieux, I, 285; — supporte mal les nouveaux subsides, 286; — gagne à l'alliance de la France, 287; — le ban et l'arrière-ban sont avisés d'être prêts à marcher, 295; — réduira les Morisques, parmi lesquels il y a des huguenots, 297; — l'inquisition aux Pays-Bas, 304; — les Albigeois s'y réfugièrent, 308, 310, 321, 330; — III, 76, 77; — I, 344; — le ban et l'arrière-ban sont levés à la frontière de Navarre, 335, 336; — bruits que Charles IX ferait la paix avec les huguenots, 339; — III, 79; — n'interviendra pas en faveur de don Carlos, II, 443; — on ne parle pas plus de don Carlos que s'il était mort, 445; — I, 358, 361; — la charge de gouverneur de Narbonne préférable à l'ambassade, 362; — la peste peut s'y répandre, 363; — la flotte y est attendue, 364; — III, 91, 95; — fait grand cas des démonstrations touchant la mort de don Carlos, I, 372, 382; — estimation des livres de chant des

monastères, II, 1, 2, 6; — les grands assistent aux obsèques de la reine, 8; — les grands ne voudront pas accepter les princes de Hongrie si Maximilien accorde la tolérance, 10; — les grands présents à la remise du chapeau au cardinal Spinoza, 15, 19, 26; — processions à cause d'une victoire du roi de France, 27, 28, 31; — grand inquisiteur, 41, 42, 46, 47; — levées contre les Morisques, 51, 61, 62; — la cour n'est pas fâchée de voir la reine et son fils dépouillés, III, 63, 139, 64; — partout on chante *Te Deum* a l'occasion d'une victoire remportée par le duc d'Anjou, 65, 67; — les galères de France y seront reçues, I, 69, 75; — treize galères perdues, II, 82, 83, 89: — la révolte des Morisques servira de prétexte pour retarder la célébration des mariages, 90, 101; — aiment mieux la guerre en France que chez eux, 110; — désire les troubles en France, 121; — la pire nouvelle serait que la France fît la paix, 121, 125, 126; — aura beaucoup à souffrir si les Arabes secourent les Morisques, 128, 130, 132, 133, 137, 147, 156, 157, 159, 163; — les grands seigneurs, les chevaliers des ordres et les villes marchent contre les Morisques, 164; — les Cortès s'assemblent à Cordoue, 164; — la cavalerie moresque peut y descendre, 165; — les deux tiers de la population sont d'origine morisque, 166; — les grands seigneurs amènent des troupes contre les Morisques, 166; — le roi de Fez y passerait avec dix mille chevaux, 166; — le grand commandeur avait vingt-sept galères à Carthagène, 167, 172, 177, 192, 193, 201, 208, 213; — la noblesse est mandée venir en armes, 216, 222, 223; — il est proposé une nouvelle compagnie de chevaliers à qui seraient donnés les bénéfices sans cure, 226, 229, 234; — les courriers des ambassadeurs sont à la merci du maître des postes, 239, 241, 242; — l'ambassadeur à Rome empêche le cardinal de Sainte-Croix d'intervenir dans le traité de la croisade, 245; — on fait des prières pour l'heureux voyage de la reine, 257, 264; — il se fait de grandes levées pour la croisade, 276, 277, 280, 282, 386; — on fait des levées de troupes, 290, 291; — III, 112; — levée de troupes pour l'expédition d'Irlande, II, 294; — les princes de Hongrie y séjourneront, III, 120, 121, 133, 136, 140: — II, 295, 298, 301, 305: — il est difficile d'en tirer des soldats, 307; — l'archevêque de Cassel quitte la cour mécontent, 307, 308, 310; — des navires sont retenus pour embarquer des troupes pour l'Italie et contre les Turcs, 313: — les huguenots français y sont maltraités, 321, 322, 324; — des troupes iront en Lombardie, Pays-Pas, et à la flotte de la croisade, 325; — les marchands huguenots français y sont molestés, 329, 336, 358, 339; — III, 124; — II, 342: — troupes débandées, 343; — levées de troupes pour la Flandre, 344: — serait ruinée par les vins et huiles importés des Indes et du Pérou, 346; — III, 116; — défense d'y acheter des chevaux, II, 348; — I, 351, 352, 353, 356; — III, 146; — II, 358; — l'ambassadeur en Angleterre sera changé, 357, 368, 361, 365; — la flotte des Indes lui apporte quatre ou cinq millions d'or, 366, 367, 370; — le bruit a couru de guerre avec la France, 371; — la bulle de la croisade est publiée, III, 147, 130, 133; — II, 381, 383; — les grandes familles y sont aussi clairsemées qu'ailleurs, 391; — l'Inquisition y est odieuse, 394, 395, 396, 398, 400, 402, 409, 414, 422: — mouvements de troupes, 424, 428, 432, 435, 437.

Espagne (l'Infant d') est nommé Ferdinand; cérémonial du baptême, II, 411; — sa nourrice est changée, 416, 419, 421, 423.

Espagne (le prince d'), V. *don Carlos*.

Espagne (la princesse d'), V. *Portugal*.

Espagnols (les), I, 13, 18; — troupes envoyées à la Goulette, 19, 34, 42; — troupes envoyées à Malte, 36, 37, 42: — tueront les Français de la Floride, 45, 46, 47, 48, 49, 52, 56; — pillés par les Français en Floride, 59, 64, 67, 70; — n'ont jamais planté leur bannière en Floride, 71; — emprisonnés au Duama, 78; — ne peuvent obtenir justice en France, 78; — seront facilement battus par les Français, 81; — des troupes viendront d'Italie, 85; — sont défaits à Cadix, 90; — on ne fera pas de levée, 96; — la flotte venant du Pérou et de la Nouvelle-Es-

pagne craint la rencontre des Français, 97; — les Portugais sont dégoûtés de leur alliance, 100; — ne désirent pas la visite du duc d'Anjou, 100; — une caravelle chargée d'or est prise par les Français, 102; — III, 9; — leur morgue, I, 106, 109, 110; — médecins ignorants et présomptueux, 111; — les secrétaires d'État ont souvent envoyé courriers et dépêches sans avertir Fourquevaux, contrairement à la promesse, 114; — affaire des courriers, 115; — leur arrogance, 115; — parlent diversement du combat naval près Cadix, 121; — sont embarqués à Malte afin de poursuivre les Turcs, 123; — III, 16, 19; — attendent pour répondre aux plaintes des informations de Flandre, I, 130; — n'ont pas massacré tous les Français, la mer en a englouti, 130; — surprennent et massacrent les Français en Floride, 132; — sont moins cruels que les Portugais en Floride, 133; — les soldats passeront en Italie ou en Flandre, 134, 135; — estiment que le massacre de Madère est le commencement de grandes guerres, 137; — voient de mauvais œil la suppression momentanée de l'Inquisition en Flandre, 139; — risquent de se mutiner à cause des invasions des corsaires, 141; — admettent que les habitants de Madère ont été les agresseurs, 146; — les vieux soldats seront envoyés en Flandre, 148; — préparent secrètement une expédition contre Alger, 151, 153; — espions à Alger, 155; — on lève de nouvelles compagnies, 157; — se sont mutinés contre Menendès en Floride, 159; — sont attaqués à la Goulette par le roi de Tunis, 165; — le passage de soldats alarmerait les religionnaires français, 169; — III, 32; — troupes passant en Flandre, I, 174; — leur infanterie vit de pillage à Milan, 177, 179; — III, 37; — — 29 navires jetés à la côte à Malque, I, 180; — passeront par la Suisse, 185; — traverseront la Lorraine, 185; — sont défaits à la Goulette, 186; — disputent les Moluques aux Portugais, 187; — mettront des garnisons en Flandre, 188; — attribuent à la malveillance du roi de France la sortie de la flotte turque, 188; — navires perdus aux îles Canaries, 190, 202; — les capitaines n'ont pas répondu aux saluts maritimes ni délivré les galériens français, 207; — démantèleront Tunis, 213, 214; — craignent les corsaires pour leur flotte, 217; — s'arrêteront en Luxembourg, 220; — craignent que leurs flottes soient attaquées par les corsaires, 224, 238, 239; — Menendès en a laissé mourir de faim, 240, 242; — le duc d'Albe n'avait pas parlé d'autres troupes, 244, 245; — galériens délivrés, 256; — les forçats ont été délivrés en vertu du traité de paix, 250; — forçats vendus, 251; — III, 119; — I, 267; — III, 55; — I, 283; — III, 60; — I, 285, 286; — levée de troupes pour envoyer en Flandre, 289, 295; — leur infanterie est meilleure que les régiments vallons, 198; — le roi d'Espagne enverra des Espagnols et non des Vallons, s'il peut, au roi de France, 279; — en amènera lui-même au duc d'Albe, 300; — passant en France ils feront connaître le motif du voyage, 300, 305; — III, 63, 64, 66; — I, 311, 316; — gardaient Novare, Hercoles, Orbatel, 317; — III, 68; — I, 328; — ont massacré des Gantois, 329; — troupes passées au service de la France, 334; — III, 79, 124, 127; — II, 444, 445; — la vieille infanterie occupera les places avec les Vallons, I, 353, 357; — ont juré que don Carlos serait héritier du trône, 361, 366; — le bruit court qu'ils ont été massacrés par les Français en Floride, 367, 371, 372; — III, 102; — courrier tué, 132; — désirent un petit prince, II, 448; — ils ne seraient pas fâchés de l'abolition des subsides, 1; — levée de troupes à la frontière française, 1; — tous regrettent la reine, 8; — dames d'honneur renvoyées, 9; — félicitent Charles IX d'avoir prohibé l'exercice du culte huguenot, 10; — la garde accompagnera l'archiduc, 19; — croient que l'archiduc vient traiter l'affaire des mariages, 23; — désirent la fille aînée de l'empereur pour la France, Madame de France pour le roi d'Espagne, et la seconde fille de l'empereur pour le Portugal, 28; — sont peu satisfaits de l'archiduc, 37; — troupes envoyées pour défendre Oran, 38; — désirent Marguerite de France pour reine, 51; — troupes

défaites par les Morisques, 51; — 2.000 arquebusiers envoyés en Luxembourg, III, 181; — sujets et vaisseaux arrêtés par l'Angleterre, 165; — II, 62; — regrettent le comte de Brissac, non le cardinal de Châtillon, 81; — la reine de France demande 4,000 fantassins, 86; — le roi de France demande que les fantassins soient de race espagnole, 95; — les 4.000 fantassins partiront le plus tôt possible et seront de race espagnole, 97, 98; — Soliz est capitaine des 4,000, 102; — les 4,000 soldats sont de la meilleure volonté, 110; — détails d'armement des 4,000 soldats, 117; — se sont emparés des îles Philippines, 133; — se vantent d'avoir gagné la bataille de Dreux, 134; — Charles IX paraît peu désireux de l'arrivée des 4,000, 151; — les 4,000 ont besoin d'être encadrés, guidés, nourris, 152; — il serait facile de les retenir en Navarre, 152; — ne sont pas aimés des indigènes du Brésil, 163; — vieux soldats ramenés de Sicile, 164; — les 4.000 sont encore à Vittoria faute d'escorte, 169; — la cavalerie attend les 4,000 pour les escorter, 172; — la guerre entre Français leur est agréable, 175; — la levée des 4,000 a été faite pour défendre la Navarre espagnole, 187, 189; — les 4,000 se sont débandés, 188; — les 4,000 se sont débandés sous prétexte qu'ils n'avaient pas d'escorte, 189; — fâchés que le duc Auguste de Saxe embrasse l'opinion de Zwingle, 190; — l'escorte des 4,000 n'était pas prête et les passages pas libres, 191; — ont attendu l'escorte vainement, 192; — les troupes levées contre les Morisques se sont débandées, 201; — vont défendre la Goulette contre les Turcs, 201; — craignent que leur flotte du Pérou soit attaquée, 204; — craignent une attaque en Roussillon par les huguenots, 208; — si les 4.000 étaient entrés, les affaires auraient pris une autre face, 209; — les galères d'Italie porteront la reine, 214, 216; — sont mauvais soldats chez eux, 222; — sont en guerre avec les Portugais dans le Nouveau Monde, 223; — l'infanterie a perdu sa réputation dans la guerre contre les Morisques, 228; — les 4,000 sont avec don Juan d'Autriche, 231; — n'auront jamais la paix avec les Français que la navigation aux Indes ne soit libre, 233; — ne dissimulent pas leur joie des troubles de France, 234; — sont en peine pour la flotte du Nouveau Monde, 242, 243; — ceux de la garde de la reine sont mandés, 245; — n'entendent rien à l'art des fortifications, 246; — les soldats qui ont déserté devant les Morisques sont marqués au visage, 262; — si les 4,000 soldats étaient entrés en France, la victoire eût été plus complète, 266, 276; — c'est grâce à leurs artifices que la France est troublée, 295, 296; — 5,000 iront en Piémont et Lombardie, 306; — 3.000 feront expédition en Irlande, 314; — 2,000 iront en Flandre, 323; — se révoltent au Pérou à cause des impôts, 323; — n'embarquent pas des étrangers, 343; — 3 capitaines allaient passer en Irlande, 344; — vendent beaucoup de vins et d'huiles, 346, 347; — soldats morts en mer, 354; — sont moins puissants que les Portugais aux Indes, 366; — 300 ont été défaits par les Morisques, 385, 386; — ne peuvent croire au mariage de Madame avec le prince de Navarre, 393; — beaucoup sont morts au combat de Lépante, 395; — leur flotte allait entreprendre contre l'Angleterre, 409; — le vice-roi d'Oran vient en demander 6,000, 414, 415, 416, 418; — gentilhommes arrêtés et leurs dépêches volées, 420, 421; — pourraient bien enlever le roi d'Écosse, 423, 424; — navires pris par les Anglais, 432.

Espaignole (l'), V. *Hispaniola* ou *Saint-Domingue*.

Especie (l'), V. *Spezzia*.

Espérance (le monastère de l'), I, 30, 38; — III, 88; — II, 61.

Espes (don Guiraud), ambassadeur d'Espagne près la reine d'Angleterre, III, 90.

Espinoy (le prince d'), II, 420.

Espinoze (don Diego d'), inquisiteur général, I, 153; — archevêque de Séville, 154.

Essars (les), cense du prieur de Beaurain, I, 161.

Estremera (Extremore), résidence du prince d'Eboli, I, 219, 378.

États de l'Église (les Terres de l'Église), I, 210 : — II, 275, 281.
Ethiopie, contrée de l'Afrique, III, 116.
Ethiopien (un), III, 116.
Etranger (un) propose à Charles IX un établissement dans les Indes, en Afrique et en Amérique, III, 129 ; — demande le titre d'amiral, 131.
Eugène (saint), translation de ses reliques, I, 7, 11.
Europe, III, 130.
Evora, ville de Portugal, II, 158, 162, 178, 184, 186.

F

Faiol, ingénieur militaire, II, 434.
Fajerdo (Anne), sœur du marquis de Velles, femme de Jean Manrique, I, 113.
Falces (le marquis de), vice-roi en Nouvelle-Espagne, I, 56, 195.
Famagouste, ville de Chypre, II, 367.
Farnèse, V. *Parme*.
Favelles (le sieur de), I, 273.
Faxardo (don Pedro), I, 190, 196 ; — II, 422, 426, 431.
Fer (le château du), II, 227.
Ferdinand Ier, empereur d'Allemagne, II, 411, 422.
Ferdinand V, le Catholique, roi d'Aragon, s'empare de la Floride, I, 17, 73 ; — II, 78, 301, 401, 422.
Ferdinand, archiduc, II, 108.
Feria (le comte, puis duc de), I, 139 ; — vice-roi de Naples, 157 ; — II, 438 ; — est chargé de garder don Carlos, I, 315, 318, 322, 329, 379 ; — II, 15 ; — III, 186 ; — II, 89, 92, 268, 286, 378, 417.
Fernando, V. *Archiduc d'Autriche*.
Ferralz (le sieur de), ambassadeur du roi de France en Allemagne, II, 100, 252, 333.
Ferrare (le cardinal de), I, 37, 38, 39 ; — le roi d'Espagne ne demande pas son exclusion au conclave, 41, 42 ; — intervention de la reine d'Espagne en sa faveur, 45, 47.
Ferrare (le duc de), I, 41, veut baiser la main au roi d'Espagne, 46 ; — est chargé d'engager les Vénitiens à une ligue contre les Turcs, 154 ; — III, 134 ; — sa demande touchant la Corse, I, 194 ; — écrit la réclamation que l'Angleterre fait de Calais, 213 ; — est libre d'aller en Flandre par terre ou par mer, 231 ; — III, 55, 230, 344.
Fez (le roi de) a rasé la tour de Velles, I, 304 : — II, 42, 56, 165, 166, 241, 268, 283, 296, 345, 354, 355, 369.
Fiescque (le comte del), — remise à lui faite par l'empereur, I, 44 ; — III, 9 ; — II, 26.
Figueroa (Gomès Suarez de Figuerre, ou Figuière), ambassadeur du roi d'Espagne à Gênes, I, 49, 252, 299, 310.
Filles de l'empereur (les), V. *Anne, Isabeau*.
Final (le marquisat de), I, 49 ; — II, 341, 345, 355, 356, 357, 358, 361, 393.
Flamands (les Flamengs), I, 15, 82 ; — s'entendent avec les Français, les Anglais et les Allemands, 86, 87 ; — s'opposent à l'Inquisition, 96 ; — affaire des ouvriers, 115 ; — ont promis de défendre jusqu'à la mort leur pays et leur nouvelle religion, 126 ; — envoient des troupes au comte palatin, 135 ; — se soumettront si le roi d'Espagne use de douceur envers eux, 139 ; — prêches tolérés, placards abolis, 139 ; — évaluation des dépenses nécessaires pour les amener à se soumettre, 153 ; attendent un secours de cavalerie française, 153 ; — offrent de l'argent à Philippe II pour obtenir la liberté de conscience, 164, 173 ; — sont battus à Valonciennes, 177 ; — III, 36 ; — navire pillé, I, 182, 187 ; — se soumettent 188 ; — III, 43, 44, — sont conjurés avec les princes allemands et des Français pour abattre la maison d'Autriche, I, 255, 266 ; — III, 55 ; — I, 272 ; — les huguenots français arment pour les secourir, I, 274 ; — III, 117 ; — II, 439 ; — iront rejoindre le prince d'Orange pour entrer en France, I, 291, 298, 304 ; — III, 123 ; — I, 318, 329 ; — la sédition est à l'état latent, I, 332 ; — la rigueur a prévalu contre eux, 352, 365 ; — III, 102 ; — l'archiduc traitera d'eux et des mariages, II, 28, 41 ; — les rebelles ne jouiront pas de leurs biens, 62 ; — demandent qu'on leur laisse le duc d'Albe, 322, 323, 325 ; — le duc de Médina Céli ne veut pas les surcharger, 366, 395, 423 ; — navires pris par les Anglais, 432.
Flandre, I, 8, 15, 37, 45, 48, 64, 66, 67, 81 ; — secours envoyés, 82, 83, 84 ; — les préparatifs mentionnés contre

l'Algérie se feraient contre elle, 86, 87, 88; — le voyage du roi est fixé, 89; — décommandé, 90; — armures envoyées, 91, 92; — les Français ne tiennent pas la main aux séditieux, 94; — moyens d'apaiser les troubles, 96; — est en armes, 101; — on parle de nouveau du voyage, 104, 105, 106; — on ne sait à quel moment se fera le voyage, 107; — l'attaque de Pescara par les Turcs avancera ou retardera le départ du roi d'Espagne, 110; — affaire des courriers, 114, 115; — voyage résolu, 116; — ne veut point l'Inquisition, III, 11, 12; — voyage nécessaire, I, 118; — assassin enfui, 119; — munitions de guerre apportées à la Corogne, 122; — Philippe II est impénétrable sur le voyage, III, 15, 19, 18; — mauvaises nouvelles, 19; — les luthériens s'attaquent aux églises et aux religieux, I, 125, 129; — les Foucres font délivrer 150,000 écus à la réquisition des ministres du roi, 134; — le roi d'Espagne veut amener sa femme, 135; — le duc de Florence accompagnera le roi, 135; — III, 24, 25, 26; — le duc d'Albe précédera le roi, I, 139; — tolérance établie en attendant de réunir les États, 139; — don Carlos veut que le roi remédie vivement aux désordres, 142; — le duc de Savoie refuse la charge de général, 143; — envoi de Michel de Mendibil pour traiter avec la duchesse de Parme, 145; — l'envoi d'un contrôleur général du camp fera découvrir les intentions des Flamands, 145; — le roi agira vigoureusement, 147, 148, 150; — les troubles continuent, 152; — le calme renaît, 157; — III, 28, 29; — I, 158, 163; — les catholiques demandent l'abolition de l'Inquisition, 164; — les États demandent la pacification sans armes, 165, 168; — navires pris par des corsaires français, 170; — révoltés battus, 171; — se calmeront d'eux-mêmes, 172, 173, 174; — le voyage du roi est retardé, 176; — III, 32, 33; — I, 177, 178; — III, 36; — I, 180, 182, 183, 185; — III, 37; — I, 187; — est disposée à se soumettre, I, 188; — inutile d'envoyer des troupes sans le roi, 190; — les troubles recommencent; — le roi et la reine iront, 192, 193, 195, 196, 197; — III, 39, 40; — le voyage est de nouveau nécessaire, I, 201, 202, 205, 206, 209; — III, 41; — est disposée à se soumettre, I, 210; — est pacifiée, III, 42, 43; — le voyage se fera par l'Océan, I, 213; — nouvelle flotte préparée pour le voyage, 215, 216, 217, 218; — tient à ses franchises et réclame la liberté de conscience, 219; — les États demandent que le roi n'envoie pas des troupes, 220, 221; — les princes italiens sont avisés du voyage du roi d'Espagne, 222, 224; — les affaires du duc d'Albe ont retardé le voyage, 225; — sera bientôt déserte si le roi n'y va pas en personne, 225, 226, 228; — la reine n'ira peut-être pas, 229, 230; — le roi n'y va que pour affaires, non pour la guerre, 231; — de grands désordres y auraient lieu si le roi d'Espagne n'annonçait son voyage comme prochain, 232; — énumération des troupes espagnoles qui iront y servir, 232; — coût de l'expédition, 233, 234, 240; — troupes plus considérables passant en France pour y aller, 245; — tout y est en paix, 246; — le voyage n'aura peut-être pas lieu, 248, 249, 253; — le voyage du roi est différé, III, 48, 49, 50; — le pape désire le voyage, 254; — conjuration pour y introduire la religion calviniste, 255, 257; — on ne croit pas que le roi y vienne, 255; 260, 261, 264; — l'on ne croit plus au voyage du roi d'Espagne, 265; — les vivres et munitions du voyage sont débarqués, 266; — l'exercice de la religion catholique y sera rétabli, 267; — le voyage est remis au printemps, 271; — III, 55, 57; I, 272; — est abandonnée par ses habitants, 273; — les capitaines refusent de rendre les places fortes au duc d'Albe, 273; — III, 117; — II, 440; — I, 281, 283; — III, 59; — envoi de troupes et d'argent, 60; — les troubles de France n'y auront pas d'écho, 61; — I, 284, 287, 289; — III, 119, 120; — Philippe II offre le gouvernement à sa sœur, 121; — on renonce au voyage à cause des menaces de l'armée turque, I, 297, 298, 299; — un million en or est à la disposition du duc d'Albe, 300; — le roi enverra des troupes et n'ira pas, III, 63; — envoi de troupes, 64; —

I, 311; — don Juan d'Autriche y commandera comme vice-roi, I, 315, 316; — le prince d'Orange y descend, III, 69, 77; — I, 318, 319, 327; — argent et hommes envoyés, 328; — les affaires vont mal, 329; — l'expédition aura lieu au printemps, 332, 333; — Philippe II prépare la campagne, 336; — on décidera bientôt si l'expédition doit se faire ou non, 338; — le roi ira avec trois mille hommes, III, 80; — le roi fera punir sans merci ceux qui contreviendront aux édits, II, 445; — le voyage aura lieu en août, 443; — III, 81, 84; — le feu éteint en France n'y passera pas, III, 126; — ordre avait été donné d'exécuter les prisonniers rebelles, I, 351; — le bruit court du massacre de 400 à 500 rebelles, 352; — est menacée peut-être par l'électeur de Saxe et les lansquenets licenciés, 352; — a été incorporée au Saint-Empire par Charles-Quint, 353; — avis contradictoires sur le voyage, 355, 356, 358; — les ennemis sont battus avant d'y rentrer, 359; — don Juan d'Autriche y conduira ses galères, 361; — III, 86; — des troupes y seront envoyées, I, 363, 364, 366; — est calme, 367; — le roi ira au printemps, III, 91; — I, 369; — III, 92, 96; — le prince d'Orange y fera du mal, I, 378; — III, 97, 99; — les soldats ne veulent pas y aller, 100, 101; — l'archiduc, s'il épousait la princesse de Portugal, demanderait le gouvernement, I, 382; II, 20, 23, 24, 26, 27; — processions faites en Espagne pour demander à Dieu la soumission, 27, 34, 35, 36; — le connétable de Navarre lève de l'infanterie espagnole pour la défendre, 38; — l'archiduc voudrait ce gouvernement avec la main de la princesse de Portugal, 38; — le prince d'Orange en est sorti, 39, 41; — le prince d'Orange va y rentrer, 44; — l'archiduc Charles n'aura pas le gouvernement, 49, 53; — le président se trouve présentement à la Cour, III, 171; — II, 55, 36; — fournit les marchandises pour le commerce avec les Indes, 81, 85, 100, 137, 160, 229, 241, 247, 252, 255; — la vente des biens des Français est demandée de nouveau, 256, 268, 278, 280, 285, 289, 291, 292; — il en vient fréquemment des courriers, III, 135; — II, 295, 310, 314, 339, 344, 353, 355, 359, 360, 361, 366, 370; — III, 147; — II, 380, 384, 385, 387, 390, 394, 395, 396, 401, 402, 418, 420, 424, 426, 432.

Flandre (Marguerite de), V. *Parme*.

Fleury (le sieur de Flori), II, 96, 100.

Florence, ville d'Italie, III, 308; — I, 206.

Florence (Côme Ier, duc de), I, 37: — le prince et la princesse ne se laissent pas visiter, 92, 135; — sa marine, 151, 191; — est averti que le roi de France veut conquérir la Corse, 192, 194; — offre de s'emparer de la Corse et de la tenir du roi d'Espagne, 192; — demande la permission d'accepter la Corse qui s'offre à lui, 195; — soutient Saint Pietro et lui laisse entendre que la France la conquerra, 198, 203; — offre de l'argent aux Génois pour qu'ils consentent à la cession de la Corse, 205; — III, 47, 64, 65, 66; — se plaint des arrérages non soldés, I, 316; — attend la cession de plusieurs villes par l'Espagne, 330; — II, 55, 75; — se vante d'avoir prêté 100,000 écus au roi de France, 194; — a demandé à être généralissime de la croisade, 230; — l'ambassadeur a seul été reçu par Philippe II, 235; — est qualifié grand-duc par Charles IX, 246; — on parle de guerre avec le duc de Ferrare, 344; — attendra les princes de Hongrie à Gênes, 351; — envoie un courrier toutes les semaines, 355; — Philippe II ne consent pas au titre de grand-duc, 393, 423.

Florentins (les), II, 194.

Flores ou Flerès, annonce le massacre de la Floride, I, 56; — y amène des troupes, 135; — II, 67, 72;

Floride, pays d'Amérique, I, 6, 8, 9. — une flotte est partie, une autre partira en mars, 13; — plaintes portées par l'ambassadeur d'Espagne à Charles IX, 17; — Ferdinand V occupa ce pays, 17; — la France y a envoyé des ministres avec femmes et enfants, 17; — fut appelée d'abord Côte des Bretons, 17; — Philippe II la défendra de tout son pouvoir, 18; — Philippe II ne souffle mot sur ce sujet, 25, 28; — l'ambassadeur parlera haut au roi de France, 34; — les Espagnols tueront les Français, 45; — des troupes

ne seront peut-être pas envoyées, le bruit courant que les Français ont été défaits, 48; — des troupes et des navires y seront envoyés à la nouvelle que la France arme, 50; — les Français ont perdu le fort et abandonné le pays, 50; — la flotte de secours va partir, 52; — le fort a été pris et les Français massacrés, 55, 62; — la querelle est vidée, puisque les Français y sont allés sans ordre du roi, 57, 59; — on hâte le départ d'une flotte, 61; — la flotte partie de Séville est retenue à San-Lucar, 64, 67; — l'occupation est imputée à l'amiral Coligny, 70; — est appelée Terre des Bretons, Franciscane, Neuve-France, 71; — est nécessaire à la marine espagnole, 72; — les Français n'étaient pas pirates, car ils portaient patente, 74; — le roi d'Espagne demanda le rappel des Français de Floride, 77; — les Français ont occupé la Floride alors que l'Espagne soutenait la France, par ses finances et par ses troupes, 77; — les Espagnols emmenés de la Floride à la Havane y sont morts de faim, 81; — la flotte est retenue à San-Lucar, 82, 93; — 873 Français ont été massacrés, 104; — la réponse aux plaintes de la France sera tardive et peu satisfaisante, 106; — un long délai sera mis à la punition des meurtriers, 116; — 22 navires espagnols sont pris par les corsaires turcs, 122; — un marin échappé au désastre fait sa déposition, 131; — Fourquevaux demandera l'élargissement des captifs, 131; — le capitaine Florès amènera des troupes, 135; — Ménendès avait avec lui des Portugais, 137; — le fort a été incendié, 159, 160; — prisonnier échappé, 179, 186; — il n'y a fort qui vaille rien, 240, 241, 242; — Ménendès va repartir avec une flotte et des hommes mariés pour la peupler, 263; — des navires français y vont, 280; — Ménendès est nommé gouverneur, 289; — des navires sont frétés, 295, 301; — dénombrement des forts et des troupes espagnoles, 305; — ceux qui étaient restés dans les trois forts sont morts, 336; — des soldats ont été mangés par les Indiens, II, 444; — tous les Espagnols y auraient été massacrés par les Français, I, 367; — II, 95, 98, 192; — des prisonniers français en ont été ramenés 193; — le duc d'Alava a été cause du massacre des Français, 336, 340.

Foix, ville de France, I, 163; — II, 367.

Fontaine (le sieur de), II, 29.

Fontainebleau, ville de France, II, 435; — III, 146, 147.

Fontarabie (Fuenterravia, Fonterrabie), ville de la Navarre, I, 163, 179, 247, 252; — II, 440; — I, 307; — III, 63, 64; — I, 311, 318; — III, 78; — II, 23, 27, 53, 65, 241.

Forcele, comté, I, 225.

Fosseuse (le sieur de), II, 321, 330, 337, 339, 351.

Foucres (les), peuplade de l'Esclavonie, I, 134; — II, 62.

Fourquevaux (Raymond de Rouer, sieur de) désignera à la reine son lieutenant à Narbonne, I, 1; — quitte le roi à la Rochelle, 2; — est bien accueilli par Saint-Sulpice, ambassadeur sortant, 2; — présente ses lettres au roi d'Espagne, 3; — est mis au courant par son prédécesseur, III, I; — doit-il offrir au roi le passage par la France pour aller en Flandre? I, 8, 15; — doit-il envoyer des dépêches par courriers exprès? 16; — demande une indemnité en faveur de l'ambassadeur de Portugal auprès de la Cour d'Espagne, III, 2; — obtient une audience de la reine d'Espagne, I, 21, 22, 23; — paroles aimables du roi d'Espagne, 25; — prie la reine de France de mettre fin aux troubles, 31; — réclame les arrérages de son traitement, 35, 62, 79; — doit-il demander au roi d'Espagne la liberté du conclave? 38; — n'a aucune nouvelle du gentilhomme chargé de réclamer ses gages, 63; — les ducs d'Alençon et d'Anjou lui recommandent un gentilhomme, III, 139, 140; — envoie copie de la protestation de la noblesse des Pays-Bas, 82; — parlera de l'assemblée de la noblesse, 91; — demandera au roi d'Espagne à le suivre à Ségovie, 95; — demande une abbaye pour un de ses enfants ou une pension pour lui sur une abbaye ou sur un évêché, 98; — aurait pu s'enrichir injustement, 98; — malade, n'a pu se rendre à l'audience royale, 101; — malade,

n'espère point une heureuse solution touchant la question de la Floride, 103; — doit-il offrir au roi le passage par la France pour aller aux Pays-Bas, 105; — n'a plus de personnage qui lui découvre les secrets d'État, 107; — sera invité au baptême de l'Infante, 112; — est invité par la reine au baptême de la première Infante, III, 11; — engage la reine Élisabeth à demander de suivre le roi en Flandre, 12; — ne peut surprendre aucun des secrets du conseil du roi, I, 120; — n'obtient que rarement des nouvelles par l'ambassadeur de Portugal, 120; — regrette d'avoir conseillé à la reine d'Espagne le passage par la France, 129; — demande l'élargissement des captifs de Floride, 131; — présente une liste des Français restés prisonniers aux Indes, 136; — ne sait à qui s'adresse le courrier du duc de Nemours, 143; — remercie Charles IX du don de 1,000 écus et demande remboursement des avances qu'il a faites, III, 26; — recommande à la cour de France un personnage bien informé sur le Portugal et sur le prince d'Eboli, 27; — est d'avis que le roi d'Espagne envoie un personnage demander le passage en France, I, 149, 160, 163; — enverra-t-il les dépêches par exprès ou par la poste espagnole? 167, 168; — baptême d'un de ses enfants, III, 33; — sa rançon pour sortir des prisons du duc de Ferrare, 34; — son courrier est retardé afin que le commissaire général espagnol ait l'avance, I, 187; — plus jeune, il irait peupler le Canada, 187, 188; — demande de l'argent pour pénétrer les secrets de l'entrevue du pape et du roi d'Espagne, 194; — demande des fonds pour suivre le roi et la reine aux Pays-Bas, III, 41; — fut envoyé par Henri II vers l'empereur, I, 199; — demande qu'un prisonnier français soit extradé, 212; — parlera au roi au sujet des galériens, 215; — ira rendre compte de son ambassade à la reine de France, 229; — n'est pas encore avisé officiellement du voyage de Flandre, 231; — fournira la liste de 40 galériens retenus par André Doria, 235; — sollicite du roi des libéralités pour ses enfants. III, 33; — dira au roi les projets qu'on a de couper aux Français la navigation vers les Terres-Neuves, I, 242; — sollicitera la délivrance des forçats, 250; — répond au mémoire de Philippe II touchant les galériens français, 250, 251, 252; — ne croit plus que le roi aille en Flandre, 266; — doit-il intervenir en faveur d'André del Bagno? 275; — conseille au nonce la réunion d'un concile, 278; — demande son rappel après deux ans, III, 57; — voudrait être en France pour servir le roi efficacement durant les troubles, 61; — battit les huguenots deux fois, 122; — fait son éloge comme guerrier et diplomate, 123; — se tient pour capable de gérer les affaires de l'ambassade aussi bien qu'un autre, 62; — demande d'être rappelé, I, 302; — conseille au roi la tenue d'un concile et la prohibition des consistoires et des contributions, 307; — conseille à la reine d'être inexorable pour les révoltés, 307; — recommande au roi un horloger qui a perfectionné diverses armes, 321, 322; — se plaint du défaut de réponse sur plusieurs sujets, III, 81; — rappelle les promesses que lui a faites la reine, 127; — Gragnague goûte sa compagnie, 129; — réclame une garnison pour Narbonne, I, 362; — demande la lieutenance du Languedoc, III, 85, 86; — est reçu plus solennellement que jamais, I, 365; — demande une charge de conseiller au parlement de Toulouse, III, 90; — demande à retourner à Narbonne, 92; — n'est pas payé depuis cinq ans de sa charge de chambellan, 95; — n'a pu obtenir le nom de celui qui renseigne don F. d'Alava, 96; — son allocation a été réduite à 15,000 livres, 134; — demande son rappel, 97; — demande à se retirer à Narbonne, 98; — n'est pas payé depuis deux ans; a emprunté, 99; — envoie un gentilhomme attendre M. de Gragnague, 101; — demande son rappel après la mort de la reine Elisabeth, I, 383; — reçoit les dernières recommandations de la reine Elisabeth, 384; — demande son rappel, le gouvernement de Narbonne et l'envoi d'un habile successeur, 386; — reçoit les dernières recommandations de la reine, II, 3; — demande une entrevue à Philippe II, au monastère de Saint-

Jérôme, 4; — estime que Philippe II doit insinuer à Catherine de Médicis de fortifier leur alliance par un mariage, 5, 6; — est reçu en audience par Philippe II au monastère de Saint-Jérôme, 7, 8; — réduit aux emprunts, réclame ses honoraires de gouverneur de Narbonne, 12; — ouvre une lettre adressée à la jeune reine, 13; — donnait trop de nouvelles, 15; — n'écrit point des bagatelles, 16; — nie s'être fait recommander par la feue reine, et vouloir être maintenu comme ambassadeur, 17; — c'est lui qui m'a donné l'idée des mariages, 18; — fait livrer les chevaux pour le roi de France, 20; — n'aurait pas renvoyé sa femme et ses meubles, s'il n'avait compté être relevé à sa troisième année d'ambassade, 22; — un de ses enfants a pour parrain et marraine le roi d'Espagne et l'Infante Isabeau, 23; — continuera sa charge selon le désir du roi, 23; — est prié de se mettre à la disposition du cardinal de Guise, III, 156; — négociera le mariage de la princesse Anne en attendant l'envoyé spécial de Charles IX, 28; — ne se fie guère aux paroles dites touchant les mariages, 33; — feint n'avoir charge de parler à Philippe II que du prince d'Orange, 34; — doit plus de 2,000 écus; — demande de l'argent, 35; — III, 158; — réclame son traitement, 46; — doit 7,000 livres et demande à la reine partie de ses arrérages, 50; — ne reçoit qu'une lettre de deux annoncées, 53; — réclame à la reine pour les 1.000 écus qu'il reste devoir à l'ambassadeur don F. d'Alava, II, 54, — III, 167,168,178; — accompagne le cardinal de Guise dans ses visites, 162, 164; — rappelle à la reine qu'il vit d'emprunts depuis quatre mois, II, 60; — s'enquiert du sort des filles qui servaient la feue reine, III, 185, 189; — voyant les autres parvenir aux charges demande encore son rappel, II, 67; — demande un successeur riche, capable de faire figure aux noces de Philippe II et de la princesse Anne, 71; — demande qu'un fauteur de troubles soit chassé de Narbonne, 72; — III, 193; — demande le premier office de conseiller vacant au parlement de Toulouse, II, 73; — a besoin de payer ses dettes, 74; — demande la jouissance des biens des huguenots, 74; — est pourvu d'un office de conseiller au parlement de Toulouse, 83; — prie la reine de solder son emprunt à l'ambassadeur d'Espagne, 83; — remercie le roi d'Espagne des secours envoyés en France, 85; — ira de nouveau solliciter le secours des troupes espagnoles, 93; — supplie la reine de faire payer son emprunt à don F. d'Alava, 93, 94, 96, 97; — attend sa commission pour négocier les mariages, 108; — a reçu les pouvoirs pour les deux mariages; — il remercie de l'honneur, 113; — ne peut négocier un mariage sans l'autre, 117; — remercie de l'honneur qu'il a de négocier les mariages, 121; — feint d'ignorer l'arrivée des courriers de Portugal, 122; — est prié d'attendre encore l'arrivée des pouvoirs, avant d'écrire à Charles IX, 124; — tâte le terrain sur les causes du retard apporté aux mariages, 125; — demande des instructions au sujet de la dot des princesses et des prétentions de l'ambassadeur, 129, 133; — ne se fie pas aux dires des Espagnols, 136; — envoie le résultat des premières négociations, demande un congé, 137; — demande la permission d'aller revoir Catherine de Médicis après avoir réglé les pactes du mariage du roi, 137; — les pouvoirs lui sont envoyés pour régler les pactes du mariage, 141, 142; — dresse le contrat du mariage du roi avec la princesse Isabeau, 143; — reçoit copie des commissions données par l'empereur à son ambassadeur, 143; demande 400,000 écus de dot pour la princesse Isabeau, 144; — demande à connaître les propositions de l'empereur, 144; — ne peut traiter un mariage sans l'autre, 144; — n'a pas d'instructions sur la maison de la future reine, 146; — se plaint que certains articles du contrat de mariage sont contraires aux mémoires qu'il a fournis, 147; — a demandé à conduire hors de danger les 4,000 Espagnols, 152; — demande les moyens pour suivre le roi à Cordoue, 124; — est endetté; demande de l'argent en vue de la guerre et des noces, 156; — demande réponse aux articles du contrat de mariage, et sollicite de l'argent,

ne trouvant pas à emprunter, 161 : — envoie sonder secrètement les intentions de la cour de Portugal touchant le mariage avec Madame, 162; — propose Domingo d'Arrochio, navigateur, ingénieur, pour faire la conquête du Brésil, 163; — a reçu la réponse aux articles du contrat de mariage, 170; — ne sera rappelé qu'après conclusion du mariage de Madame, III, 195; — partira aussitôt après que les contrats de mariage auront été réglés, II, 174; — considérations sur la paix à accorder aux huguenots, 175; — exprime le vœu que les rebelles se soumettent et qu'il n'y ait point de sang répandu, 176; — conseille une levée d'hommes soudoyés par les villes, 177; — espère apporter bientôt la conclusion des contrats de mariage, 178; — est endetté : réclame de l'argent, 179, 180; — signe le contrat de mariage de Charles IX avec la princesse Isabeau, 181; — demande un secours pour marier une de ses filles bien laide, 183; — demande de l'argent pour payer ses créanciers avant le départ pour Cordoue, 184; — s'était offert pour conduire les 4,000 Espagnols, 189; — doit-il demander qu'on refasse le régiment des 4,000 Espagnols? 190; — refuse de promettre que les prisonniers de Floride n'y retourneront pas, 193; — a écrit au duc d'Anjou au sujet de la guerre des Morisques, III, 141; — ne peut accompagner le roi à Cordoue sans avoir payé 1,800 écus de dettes, II, 195; — envoie les contrats de mariage signés, 196; — n'est pas encore parti pour Cordoue, faute d'argent, 197; — conseille à Catherine de Médicis une entrevue avec Philippe II à Barcelone, 198; — a reçu 2,000 écus et en doit encore autant, 200, 205; — demande un passeport au roi de Portugal, 211; — demande au roi son rappel, 213, 217, 219; — remercie pour la dot de sa fille, 219; — est sans dépêches du roi depuis longtemps, 244; — demande son rappel; a reçu beaucoup de promesses du roi, 253; — ne saurait haranguer la nouvelle reine, 254; — veut payer ses dettes, dût sa fille vieillir sans mari, III, 132; — n'a pas reçu le brevet de conseiller, 133; — ses honoraires d'ambassadeur lui sont fort nécessaires, II, 256; — est à court d'argent; désire son rappel, 264, 274, 275; — fut envoyé en Irlande avec Monluc, évêque de Valence, 279; — demande encore son rappel, 289; — est chargé de visiter la nouvelle reine; demande son rappel, 292; — est nommé membre du conseil privé, 293; — a reçu son brevet de retenue du conseil privé, III, 135; — demande le remboursement de ses emprunts, 135; — demande ses arriérés, 136; — recommande un étranger qui propose au roi la conquête de vastes pays, 140; — a reçu 350 écus de ses honoraires; demande le remboursement de 1,050 empruntés, II, 299; — le duc d'Anjou le prie de le tenir au courant, III, 142; — fait visite à la reine Anne, II, 305; — fut envoyé en Ecosse, 308, 314, 316, 318; — ira faire visite à la nouvelle reine, III, 113; — sa femme présente les cadeaux de France aux Infantes, 114; — sa femme est dame d'honneur, 115; — le duc d'Anjou lui demande de le tenir au courant de la guerre des Morisques et lui promet sa protection, 143; — attend de Philippe II depuis quatre mois une réponse à certaines dépêches, 144; — demande son rappel, quitte à revenir pour conclure le mariage, II, 327; — serait bien remplacé par M. de Rieux, 327, 328, 329, 330; — s'est offert à débattre les prétentions du duc d'Albe, 333; — envoie trop de courriers, 338; — demande son rappel, 339, 341, 342; — n'a pas visité don G. Manrrique, envoyé du duc de Savoie, 344; — est prié d'appuyer une demande auprès du roi d'Espagne, III, 137, 145; — s'en ira si le roi ne le rappelle, II, 348; — ne peut plus demeurer en Espagne, 350; — réclame la délivrance des Français prisonniers à Séville, 351, 352, 353; — demande son rappel, et s'en ira s'il ne l'obtient, III, 146; — demande le payement par le roi de 1000 écus empruntés, II, 358; — demande son rappel; ses étrennes du mariage sont réduites, 364; — va être rappelé, III, 146; — accorde des lettres de recommandation à un prêtre éthiopien, 116; — demande son rappel après le départ de don F. d'Alava, II, 380; — le receveur de Bordeaux retient ses assignations, 381; — avait procuration pour le mariage

de Madame avec le roi de Portugal, 383; — ignore si le mariage de Madame avec le prince de Navarre est conclu, 384; — attend son successeur d'heure en heure, 387; — on lui envoie un chargé d'affaires, III, 148; — sollicite de Philippe II la révocation de don F. d'Alava, II, 389; — demande le nom du successeur de don F. d'Alava, 390; — réclame 15,000 livres pour payer ses dettes avant son départ, 397; — ses étrennes pour le mariage, 398; — attend son congé ce soir, 398; — voudrait pouvoir dire sa pensée sur les mariages de Portugal et de Navarre, 399; — s'il ne reçoit son congé, il est obligé de le prendre, 400; — réclame la venue de son successeur, 401; — attendra jusqu'en décembre, 403; — réclame ses arrérages et son cadeau de mariage pour payer ses dettes, 406; — doit 15,000 livres, 408; — assistait au baptême de l'Infant d'Espagne, 411; — la première dépêche lui portera le nom du gentilhomme qui doit le remplacer, III, 149; — fut dépêché vers Maximilien, roi de Bohême, II, 422; — a reçu ses lettres de rappel, 425; — aura audience du roi demain, 426; — son audience de congé, 427; — part, 431; — est attendu à la Cour, III, 150; — son avis sur des quais à construire à Bayonne, II, 433; — conduit sa femme chez lui, 434; — donne des nouvelles intéressantes de la Navarre espagnole, III, 151; — a reçu 2.000 écus de Philippe II, II, 435; — dira qu'il eût mieux valu marier Madame avec le roi de Portugal, 437; — demande ses arrérages pour payer ses dettes, 437, — était moins endetté il y a quatre ans, 437.

Fraga, ville d'Aragon, I, 46.

Français (les), I, 13, 17; — délivrés des galères d'André Doria, 18; — plus conformes d'inclination aux Allemands qu'aux Espagnols, 22, 29, 31, 50, 52; — ont forgé la loi salique, 54; — devraient répondre au manuel espagnol sur la loi salique, 54; — massacrés à la Floride, 55, 56, 57; — sont partis sans ordre du roi, mais seulement de l'amiral, 59, 60; — navires partant pour la Floride, 61, 64, 67, 70; — III, 4; — furent attaqués sans sommation, I, 71; — ne seraient pas sortis si nombreux de France sans l'aveu du roi, 74; — furent emprisonnés au Duama, 78; — il n'y en a pas qui désirent l'intervention étrangère, 79; — seront facilement vainqueurs des Espagnols en Havane et en Floride, 81; — sont soupçonnés d'intelligence avec les Flamands, 86; — des gentilshommes sont allés au siège de Malte, 89; — demandent la seconde fille de l'empereur, 91; — ne tiennent pas la main aux séditieux de Flandre, 93; — sont allés à Malte et en Hongrie, 95; — 18 prisonniers à Alicante ont été sans doute délivrés, 97; — des corsaires ont pris une caravelle venant des Indes, 102; — un galion a été combattu près Cadix, 123; — ont été massacrés en Floride, 131, 132, 133; — les prisonniers de Floride ont été menés en Espagne, 133; — plusieurs sont prisonniers aux Indes, 136; — ont pris et fortifient Madère avec les Anglais, 136, 137; — un navire portant des armes à la Corogne a été pris, 138; — furent canonnés à leur arrivée à Madère, 145; — retenus aux Indes, 152; — navires arrivés à la Corogne, de six un échoue, 152; — 70 sont condamnés aux galères par l'Inquisition, 154; — cinq sont prisonniers à Séville, 157; — n'ont pas été molestés à Lisbonne, 158; — 30 restés dans le fort de Floride ont donné leur foi, 159; — trois navires portaient armes et munitions aux Mores, 178; — les naufragés de la Corogne ont été mis en liberté, 178; — III, 37; — les galériens huguenots ne sont pas condamnés pour cause de religion, I, 179; — le bruit court qu'il sont entrés dans Valenciennes, 180; — des corsaires restent impunis, 182; — un navire a été sauvé sur la côte de Barbarie, 191; — on ne peut les empêcher de naviguer aux Indes, 193; — des navires négriers sont pris, 196; — huit prisonniers à Séville sont délivrés par le roi d'Espagne, 213; — forçats, III, 41; — un navire chargé de vin a été saisi, I, 218; — soudoyent des reitres, 219; — levées de gendarmerie, 222, 224; — un personnage a proposé de brûler les galères autour du port d'Alger, 228; — des capitaines ont vendu des galériens à André Doria, 236; — levées de troupes, 237; —

forçats, III, 45; — l'un d'eux a pénétré chez les Indiens plus que nul autre, I, 240; — forçats, III, 47; — des corsaires autour de Cuba guettent les flottes espagnoles, I, 242; — forçats non délivrés, 247; — les forçats seront recommandés par la reine d'Espagne, 248; — les forçats doivent être délivrés en vertu du traité de paix, même s'ils ont été vendus après la paix, 250, 251; — des capitaines ont vendu par aventure quelques forçats espagnols ou napolitains, 251; — les capitaines ne pouvaient vendre ce qui ne leur appartenait pas, 251; — le roi d'Espagne refuse 300,000 ducats dus à des marchands, 253; — protestants sont conjurés avec les Allemands et Flamands, 255; — un soldat sait un trésor caché en Floride, 262, 266; — auront satisfaction du roi d'Espagne, 268; — André Doria sera sollicité de délivrer les corsaires, II, 438; — les forçats seront délivrés cet hiver, I, 283; — cesseraient leurs divisions si leur pays était envahi, 286; — se sont défendus dans le fort de Rio de Janeiro, 288; — les navires trouvés au-delà des Açores seront coulés, 288; — des forteresses seront établies en Guinée pour empêcher leur commerce, 288; — auraient les épices à meilleur compte à Alexandrie qu'en Portugal, 289; — les forçats seront délivrés cet hiver malgré Doria, 291, 301, 305; — l'ordre de délivrer les forçats est signé, 310, 314; — pas moyen d'obtenir un sauf-conduit pour ceux qui sont prisonniers en Algérie, 324; — III, 125; — les corsaires se disposent à attaquer la flotte du Pérou, I, 357; — III, 127; — prendraient pied dans les îles ou royaume de Portugal, I, 358; — les aventuriers devraient aller à la conquête des terres non encore découvertes, 358; — le bruit court qu'ils ont rasé les forts de la Floride, 367; — seraient contents du trépas de don Carlos, 373; — forçats, III, 99; — courrier tué, 132; — corsaires retirés à la Rochelle, II, 448; — il y a 99 catholiques contre un huguenot, 6; — les dames d'honneur de la reine Élisabeth restent en service, 9; — forçats délivrés, 19; — vingt navires sont entrés à la Rochelle venant d'Angleterre, 44; — des sujets et des vaisseaux ont été arrêtés par ordre de la reine d'Angleterre, III, 165; — leurs terres au Pays-Bas, 175; — des sujets et des navires ont été arrêtés par ordre de la reine d'Angleterre, 177; — les habitants de Metz ne voulaient pas les offenser, II, 92; — désirent aliéner des biens aux Pays-Bas, 95; — deux condamnés en Floride sont prisonniers, 95; — le roi d'Espagne pressera le jugement des deux qui ont été pris en Floride, 98; — pour les biens à aliéner, il faut s'adresser au duc d'Albe, 98; — connaissent peu le Portugal, 104; — s'ils faisaient la paix, ce serait une mauvaise affaire pour l'Espagne, 121; — sont aimés au Brésil parce qu'ils ne font pas des esclaves, 162; — ont été pendus à Rio de Janeiro, 174, 175; — ramenés de la Floride sont prisonniers à Séville, 192; — prisonniers sont plus maltraités que les Anglais, 193; — ont causé des dommages à Madère, 198, 204; — Fourquevaux demandera la délivrance de ceux qui sont détenus à Séville, 217; — Philippe II paie les dettes des détenus, 221; — deux détenus rentrent en France, les autres meurent de faim, 222; — un navire a été pris par les Vénitiens, 224, 232; — ont pris un navire espagnol et ont jeté les ecclésiastiques à la mer, 224, 232; — n'auront jamais la paix avec les Espagnols que la navigation aux Indes ne soit libre, 233; — attaqueraient les Pays-Bas n'étaient les troubles, 234, 235; — ne peuvent se plaindre du roi de Portugal, mais du roi d'Espagne, 250; — six navires n'ont pu aborder à Madère, 262; — continuent les pirateries; ont tué en mer 30 Théatins, 267; — se vengent des Portugais, 268; — corsaires poursuivent la flotte des Indes, 268, 275; — n'envahiront pas Avignon ni le comtat Venaissin, 276; — Philippe II se verra obligé d'armer contre les corsaires, 277; — l'édit a pour but de les réconcilier entre eux, 281; — les corsaires ont tué 36 Théatins portugais, 289, 296, 297, 300; — les huguenots sont maltraités en Espagne, 321; — pris aux Indes, 322, 330, 325; — les marchands huguenots sont molestés en Espagne, 329; — prisonniers misérablement détenus à Séville, 330; — sont massacrés par

Ménendès en Floride, 336, 340, 343; — veulent assaillir la Navarre, 344; — leurs plaintes des mauvais traitements subis en Espagne, 351; — ont été maltraités dans les ports d'Espagne, 352; — corsaires, 355, 365, 366; — voulaient s'emparer de Final, 358, 362; — les marchands ont beaucoup perdu, 371; — les corsaires sont très puissants, 378; — prisonniers à Séville, 382; — le marquis de Final voulait leur donner son marquisat, 385, 391; — cinq ou six navires sont pris par les Portugais, 394; — prisonniers, 401; — seize prisonniers à Séville sont délivrés, 414, 424; — leurs pirateries, 428; — corsaires, 432, 436.

Francavilla (le duc de Franqueville), vice-roi de Catalogne, I, 68, 190, 196; — II, 47, 343, 379, 411.

Francavilla, ville des Abruzzes, I, 123; — III, 1.

France (la), I, 6, 8, 15; — le bruit court de nouvelles séditions, 19; — III, 2; — I, 22, 31, 34; — fait tête à qui l'attaque, 34, 37, 43, 46, 48, 52; — appartiendrait plutôt au roi d'Espagne qu'à Charles IX, 53, 63; — III, 3, 5; — a conquis anciennement la Floride, I, 71, 88; — III, 6, 7; — affaire des courriers, I, 114; — III, 12, 13, 16, 19, 22; — I, 128; — III, 24; — I, 136; — II, 28, 29; — III, 145; — les protestants verront de mauvais œil le passage des Espagnols allant réduire les religionnaires des Pays-Bas, I, 149; — gentilshommes protestants en quête d'aventures, 152; — obligation de réduire les religionnaires après avoir réduit ceux de Flandre, 153, 165, 166, 168; — passage refusé au roi d'Espagne, 169; — le passage des troupes espagnoles alarmerait les protestants, 169, 173, 175; — est intéressée à la réduction de la Flandre, III, 32; — I, 177; — III, 35, 36; — est calme, I, 181, 182; — les étrangers sont libres en y entrant, III, 38; — I, 189; — III, 40; — I, 189; — pensionne peut-être les princes d'Allemagne, 200, 205; — III, 42; — quarante corsaires sont sortis, I, 211; — extradition pratiquée, 212; — on feint de croire que le duc d'Albe veut attaquer Metz, 212, 213, 226; — le pape est plus ami de l'Espagne que de la France, 227; — III, 44; — troupes licenciées, I, 242, 253; — III, 48; — appuie les princes d'Allemagne ligués contre l'empereur, I, 259, 263, 264; — un ambassadeur a été envoyé en Allemagne, 265, 267, 271; — III, 56; — les huguenots arment, I, 274, 275; — III, 117; — I, 276; — navires partis pour la Floride, 280; — les séditions recommencent, III, 119; — est troublée par les huguenots, 61; — à cause de guerres intestines a de nombreux et bons soldats, I, 286, 287; — le pape recommande la ligue avec l'empereur et l'Espagne, 290; — les troupes qu'enverra le duc d'Albe feront que les ennemis du roi quitteront Paris, 290; — le prince d'Orange assemble des troupes pour y entrer, 291, 292, III, 122; — I, 296; — il est imprudent de tolérer ministres, surveillants et synodes, 304, 307; — III, 62; — I, 310; — la pacification est prochaine, III, 66, 67; — I, 313, 314; — III, 68; — I, 324, 327, 329; — le voyage aura lieu après Pâques, 332, 333; — les huguenots attaqueront les pays voisins, 334; — III, 124; — les troubles causeront la famine, 125; — I, 335, 337, 338, 339; — la paix est faite, III, 126, 79, 81; — II, 445; — don Carlos serait heureux que sa navigation l'y amenât, I, 360; — III, 103; — importance des terres à coloniser, 130, 131; — les troubles vont recommencer, 134; — le nombre des séditieux augmente, 105; — l'empereur ne pourra refuser sa fille, I, 382; — II, 3, 5; — la seconde fille de l'empereur en serait reine, 6, 7, 11, 18, 23, 24, 29, 30, 31; — désire voir son roi marié, 32, 33; — le prince d'Orange y a commis toute sorte d'hostilités, 35, 36; — il n'est pas sûr que le prince d'Orange l'ait quittée, 44, 46; — ses ennemis voudraient qu'elle fut affaiblie pour longtemps, 47; — les princes d'Orange et de Condé y sont plus puissants que jamais, 48; — la paix n'est point faite; retraite du duc d'Anjou, 161; — III, 163; — récit des seconds troubles fait à Philippe II, 164, 172, 175, 177; — invasion possible par le prince d'Orange et le duc de Deux-Ponts, 181, 182; — l'empereur en tirera plus de secours que du Portugal, II, 58, 67, 78; — le duc

de Deux-Ponts y est entré, 80, 83; — la princesse Isabeau en sera reine, 83; — 4,000 soldats y sont envoyés par le roi d'Espagne, 85, 86, 87, 89; — les troubles seront un prétexte à retarder le mariage, 90; — la reine d'Angleterre va secourir les Huguenots, 93; — le duc de Deux-Ponts y est entré, l'électeur de Saxe y entrera, 93, 94; — la reine d'Angleterre se déclare contre elle, 94, 95, 96, 97, 99; — Schuenden ne fait pas de levées contre elle, mais contre la Transylvanie, 100, 101, 105; — les chemins ne sont pas sûrs, 108, 114, 117, 122; — tant que les troubles ne sont pas apaisés, l'empereur n'enverra pas sa fille, 123, 125, 131, 132, 135, 136; — les rois de France ont coutume de donner et recevoir plus forte dot, 137; — la contredot et les arrhes ne sont point admises, 139; — des sujets du roi donnent 100,000 écus de dot à leurs filles, 145; — les marchands et ménagers seuls admettent la communauté d'acquêts, 145, 148, 152, 156, 159, 160; — sa fertilité n'est rien auprès de celle du Brésil, 162; — partie du Brésil lui appartient, 163, 165, 177; — n'est pas si abattue qu'elle ne fasse grande figure, 182, 183, 188, 191, 194, 196, 199, 206, 207, 209, 212, 215, 222, 225, 230, 231, 234, 239, 245, 251, 263, 275, 276, 280, 281, 282; — le Pape devrait lui adjuger une part aux Indes, 284, 286; — sa puissance n'est connue ni des Espagnols, ni des Portugais, 288, 289; — III, 135, 140; — II, 295, 296, 300, 301; — la paix n'y sera pas de longue durée, 303, 308; — les princes de Hongrie seraient bien aises d'y passer, 312, 316, 317; — les chemins y sont sûrs et la paix parfaite, 320; — semble vouloir secourir les bannis des Pays-Bas, 323, 325, 335, 340, 344, 345, 348, 349, 350, 355, 365, 371; — III, 146; — réduction des deniers royaux, 147; — I, 381, 385, 387, 389, 398; — III, 111, 116; — les corsaires sont reçus dans les ports, II, 402; — les troubles y sont apaisés, 417, 418; — aucun courrier ne va sans passeport, 420; — les courriers du roi d'Espagne y sont détroussés, 421, 424, 427; — troubles qui pourraient gagner l'Espagne, 428.

Francès (Jean), échappé de Floride, est prisonnier à Séville, II, 193.

Francfort, diète, I, 320; — II, 74; — I, 330; — II, 446, 100.

Franche-Comté, province de l'Empire, I, 109, 116; — III, 12; — I, 139, 140, 148, 149, 169, 234; — III, 162; — II, 76, 92, 337.

Franciscane, V. *Floride*.

Francisque n'est pas le nom d'une des Infantes ,III, 60.

François Ier, roi de France, I, 36, 53, 160; — III, 36; — I, 229, 238; — II, 37, 172, 354.

François II, roi de France, I, 34.

Fratin (Le), ingénieur, fortifie la Goulette, I, 19, 50.

Frédéric, fils du duc d'Albe, banni de la cour pour mariage clandestin, I, 178; — sorti de prison, va servir à Oran, 221.

Fresne (le sieur de), III, 124.

Frezelle (l'évêque de) exhorte le roi d'Espagne à aller en Flandre, I, 139.

Fribourg, ville de Suisse, I, 202.

Frise, province d'Allemagne III, 201; — I, 273, 365, 370, 376, 377; — III, 132; — II, 294, 323.

Frisons (les), catholiques soutenus par le comte d'Aremberg, I, 201.

Frix (Louis du), courrier, I, 322.

Frize, victoire, III, 97.

Fromesta (la marquise de Formeste), II. 260, 291; — III, 113; — II, 297, 349,

Fulda (Fulden), ville d'Allemagne, I, 330, 353.

Furstemberg (le comte de), I, 328.

G

Gaillegos (les), peuplade de la Galice, I, 354.

Galice (la), province de l'Espagne, I, 86, 90, 121, 125, 141, 152, 178, 213, 215, 219, 225, 229, 262, 316, 333, 354; — II, 77, 100, 268, 279, 294, 325, 401.

Gallere, V. *Gallipe*.

Gallipe, fort des Morisques, II, 187, 190, 200.

Gand, ville de Belgique, I, 231, 272, 273, 283.

Gandie (Borgia, duc de), maître d'hôtel de don Carlos, I, 332; — II, 46, 372, 393; — prieur des Théatins, 399, 412.

Gantois (les), I, 329.

Garde, V. *La Garde*.

Garonne (la), fleuve, II, 189, 192.

Garrochio (Domingo), pilote, II, 133.
Garssie (don), V. *Tolède.*
Gasc (Ludovico), camérier du pape, II, 51.
Gascogne (la), province de France, II, 127, 152, 187, 189.
Gascon (Jean), patron de navire, I, 317; — II, 193.
Gascons (les), I, 180; — III, 343.
Gata (Gatte), cap de l'Espagne, II, 227; — III, 55.
Gênes (Genova ou Gennes, Genefve), ville d'Italie, est proposée comme apanage pour le duc d'Orléans, I, 27; — le roi d'Espagne n'en tire nul profit, 29; — il peut s'en défaire sans le consentement de l'Europe, 32, 38, 50, 85, 109, 135, 140, 150; — marine, 151, 155, 164, 171, 172, 177; — III, 35, 36, 39; — I, 188, 192, 194, 195, 196; — III, 40; — I, 202, 206; — III, 43; — I, 213, 215, 223; — l'ambassadeur sera libre d'aller en Flandre par terre ou par mer, 231; — l'ambassadeur du roi d'Espagne recevra ordre de tenir la main à la délivrance des galériens français, 252, 260, 268, 299; — l'ambassadeur, III, 62, 63, 66; — I, 310, 321; — III, 84; — II, 443; — III, 101; — II, 448, 23, 25, 44, 60, 63, 67, 82, 89, 120, 135, 147, 148, 164, 171, 173, 182, 183, 185, 196, 229, 277, 285, 295, 308, 310, 318, 324, 331, 345, 350, 351, 367, 371.
Genève (Genneve), ville de Suises, I, 143, 196, 202; — la Rome des Calvinistes, 203, 209, 210; — II, 43; — ceux qui en ont goûté les principes sont enclins à secouer le joug des rois, I, 303, 370; II, 216.
Génois (les Gennevois), I, 27, 29, 49; — demandent au roi d'Espagne qu'il s'empare de la Corse, 67, 125, 135; — envoient leur argent hors d'Espagne, 166; — III, 31; — I, 172; — III, 35, 36; I, 196; — ne consentiront pas à la cession de la Corse, 205; — sont armés par crainte que le roi d'Espagne attente à leur liberté, 210; — navires qui iront en Flandre, 232; — III, 47, 50; — les banquiers ont affermé les revenus de la croisade, I, 260; — ont obtenu que les galères d'André Doria aillent en Corse, 264; — III, 53; — I, 269, 300; — III, 63; I, 310; — III, 65, 67, 82; — II, 446; — I, 353; — II, 164, 166, 214, 221, 277, 299, 341, 350, 358, 362.
Gentil (Constantin), Genévois, II, 446.
Géraudeau (Mathurin Giraudeau), courrier, I. 375; — III, 97, 103, 104; — II, 16, 338.
Gerbes ou les Gelbes, lieu pris par les Turcs, I, 61, 180, 190; — II, 354.
Gibraltar (Gibeltar), détroit, I, 121, 224, 232, 354, 360; — II, 103, 158, 165.
Gildandrata, amiral espagnol, I, 209, 221.
Gilles, courrier, I, 66; — II, 37, 38, 110, 173, 176, 177, 196, 263, 312.
Giron (Madeleine Geron), dame d'honneur de la reine Élisabeth, I, 190; — II, 9, 33.
Gironcillo, roi des Morisques, II, 237.
Gode, porteur, I, 306, 307; — III, 63, 123.
Gomez de Silva (Jean), ambassadeur de Portugal en France, II, 345, 376.
Gonçalès, grand-gouverneur de Portugal, II, 412.
Gondi (Jérôme), gentilhomme ordinaire de Charles IX, III, 164; — n'a pas écrit de peur que ses lettres à la reine ne fussent lues, 178; — a remis les dépêches au cardinal de Guise et à Fourquevaux, 178; — s'est acquitté des commissions verbales, 179; — a fait diverses visites énumérées, 179; — rapporte les bruits de la Cour, 180; — II, 135, 137, 149, 150, 151, 153, 157, 172, 178, 179, 183, 184, 186, 187, 188, 189, 195, 206, 211, 259, 299; — III, 145; — II, 358, 359, 360, 361, 363, 364, 365, 368; — III, 146; — II, 373, 374, 380, 397.
Gonzague (Vespasien), ingénieur, II, 344, 358, 422; — III, 151.
Gonzalès (Ludovico), gentilhomme au service de la France, III, 137, 138.
Gotha (Gotte), ville d'Allemagne, I, 214.
Goths (les Gots), II, 207.
Gotten, ville d'Allemagne, I, 337.
Gotton, ville d'Allemagne, I, 259.
Goulette (La), ville de Tunisie, I, 9; — la place est fortifiée, 19; — troupes à y envoyer, 42, 47, 50, 67, 85, 86, 91, 135; — Espagnols attaqués, 165; — Espagnols défaits, 186; — griefs du roi de Tunis contre le gouverneur, 211, 261, 262; — III, 53; — I, 273; — III, 120; — artillerie prête à y être envoyée, I, 295; — on craint que les Turcs l'attaquent, 296; — une bande d'artillerie ira, 300, 304; — II, 443; — I, 354, 366; — navire marseillais arrêté, 377; — II, 201, 324, 343, 354, 431.

Gozadin (Camille), II, 185.
Grade, ville d'Autriche, II, 19, 25.
Gragnague (le sieur de), I, 365, 367; — III, 88, 89, 91; — I, 368; — III, 93, 94; — I, 374, 375; — III, 129; — I, 376. 377, 378; — III, 133, 97, 100, 101, 102; — II, 11, 12, 15, 16, 29, 50; — vise à l'ambassade d'Espagne, I, 54.
Grand-commandeur. V. *Castille*.
Grandpied (le sieur de), gentilhomme français en Floride, I, 132; — prisonnier à la Havane, 133.
Grand-seigneur (le). V. *Selim II*.
Granvelle (le cardinal de), vice-roi de Naples, I, 140; — II, 440; — I, 281; — II, 355, 378.
Gravelines, ville de Belgique, I, 272.
Grèce, royaume, I, 67.
Grecs (les), I, 167.
Grenade, ville d'Espagne, I, 8, 13, 142, 158: — III, 83, 84; — I. 353. 354, 369; — II, 20, 42, 44, 46, 51, 52, 56, 61, 62, 66, 68, 72, 169; — III, 192; — II, 75, 78; — III, 111: — II, 81, 84, 85, 90, 97, 99, 101, 102, 107, 110, 111, 117, 118, 128, 131, 144, 148, 149, 154, 155, 156, 157, 163, 164, 165, 167, 173, 174; — III, 141; — II, 186, 188, 190, 199, 200, 201, 208, 216, 221, 223, 226, 227, 228, 234, 237, 241, 243, 246, 262, 268, 277, 280, 290, 295, 307, 314, 324, 331, 343, 344, 361, 362, 367, 378, 385, 397.
Grimaldo (Nicolo Grimaldi), Génois, I, 50, 125, 134; — III, 36, 45.
Grisons (les), I, 141, 185; — II, 325.
Groningue (Gruninghen), ville de Hollande, I, 201; — II, 294.
Gros, capitaine en Floride, I. 132, 133.
Guadalaxara (Guadalajara), ville d'Espagne, I, 45; — II, 41.
Guadalupe (Notre-Dame de), sanctuaire près de Cordoue, II, 149, 170, 191, 192.
Gualter, Suisse, I, 185.
Guatemala, pays de l'Amérique, I, 56.
Gueldre (le duc de), I, 140; — (la province de), 359.
Guérin (Gilles), courrier, I, 58.
Gueux (les), I, 139.
Guienne (la), province de France, I, 158; — III, 119; — II, 440; — III, 64; — I, 328, 335; — III, 177; — II, 177: — III, 135.
Guille, V. *Jullia*.
Guinée, pays de l'Afrique, I, 288, 301.
Guipuscoa (Liposque), province d'Espagne, navires frétés pour la Floride, I, 13, 222, 232, 252, 253; — III, 151.
Guise (le duc de), I, 75; — est à Javarin avec l'empereur, 126, 283; — II, 272; — III, 28.
Guise (Louis, cardinal de), sa mission annoncée au prince d'Eboli, par Catherine de Médicis, III, 153; — sa mission est annoncée au cardinal Spinoza, 153; — Catherine de Médicis annonce sa mission au prince d'Eboli, 153; — Charles IX annonce sa visite à la duchesse d'Albe, 154; — sa mission est annoncée à don Antonio, à l'évêque de Cuença, 155; — sa mission est annoncée à Fourquevaux, 156; — après instructions verbales, est chargé de dépêches et condoléances auprès de Philippe II, 157; — est en route, II, 31, 33, 34; — sera bien reçu en Espagne, 36; — sera servi par les officiers de la feue reine, 40; — est malade à Ygualada, III, 158; — réception qu'on lui prépare, II, 41; — vient à petites journées en litière, 46, 47, 50, 52, 53; — on le tiendra longtemps dans l'attente, 54; — se plaint des temporisations de Philippe II, 159; — son entrée à Madrid, audience du roi, condoléances, 160; — visite les Infantes, la duchesse d'Albe, etc., 162; — visite les princes de Hongrie, 163; — fait l'historique des seconds troubles, 164; — est invité à dîner par le cardinal de Siguenza, 167; — le cardinal de Siguenza fait espérer une heureuse solution sur deux points, 168; — la solution n'étant pas celle qui était attendue, on en réfère au roi, 168; — motifs indiqués pour décider le mariage de Charles IX, 172; — est chargé d'insister sur la question des mariages, III, 173; — II, 58; — est chargé de recommander les dames d'honneur de la feue reine, 59; — le roi d'Espagne répond à son mémoire, III, 176; — mémoire qu'il remet au roi d'Espagne sur les projets de la reine d'Angleterre contre la France, 177; — engage Philippe II à s'allier avec le roi de France, 178; — a écrit à Catherine de Médicis, 178, 179; — a remis les lettres de Catherine de Médicis à l'archiduc, 180, 189; — demande qu'il fait au roi touchant le prince d'Orange, 181; — attend une quatrième audience définitive sur l'affaire

du mariage, 183; — est ennuyé du résultat négatif de sa mission, 185; — de nouveaux délais lui sont demandés, 186; — va visiter Tolède avec l'ambassadeur, 189; — on a usé envers lui de grands délais et dissimulations, II, 61, 63; — est sans nouvelles de France depuis longtemps, 70; — traitera l'affaire des mariages après Pâques, 72; — n'aura d'audience qu'après Pâques; partira aussitôt après, III, 193, 194; — demande au roi le rappel de Fourquevaux, 194; — est chargé de communiquer la réponse du roi sur les mariages, II, 73; — s'en retourne ayant accompli sa mission, 75; — a plu extrêmement, 76; — Philippe II lui a promis de lui faire connaître sans délai la résolution de l'empereur, 80; — est chargé par la cour d'Espagne de demander Marguerite pour le roi de Portugal, 82, 88, 99, 102, 116, 130, 149, 205; — craint les menées de Philippe II et de la princesse de Portugal touchant le mariage de Madame, III, 195; — est d'avis de faire la paix avec les Huguenots, II, 209; — annonce à Fourquevaux un don que lui fait la reine, III, 133; — II, 272.

Guttières (Jean), médecin de Philippe II, III, 52, 53.

Guzman (Madeleine de Gosman), a promesse de mariage du fils du duc d'Albe, III, 31; — I, 178.

H

Hainaut, province des Pays-Bas, I, 283.

Hambourg, ville hanséatique, II, 101.

Hames (le sieur de), capitaine calviniste, I, 140.

Hanne (André), Portugais, I, 302.

Hardre, V. *Ardres*.

Haremberg (comte de), V. *Aremberg*.

Havane (la Havana), île, commission de l'amiral aux Français de Floride d'en prendre le protectorat, I, 60; — est fortifiée par Ménendès, 81, 132; — Français prisonniers remis à l'Inquisition, 164; — huit Français délivrés, 213.

Heidelberg, ville du grand-duché de Bade, II, 169.

Hendaye, ville de la Navarre espagnole, I, 18, 157, 218, 235, 247, 261.

Henri II, roi de France, III, 2; — I, 26, 36, 163; — III, 34, 55, 85; — II, 279, 308, 354, 322.

Henriques (Michel), I, 240.

Henriquez (Frédéric), II, 155.

Henriquez (Pierre), II, 155, 170, 172, 176, 205, 208, 211, 236, 431.

Hercocles, port d'Italie, I, 271, 317, 330.

Hernando, archiduc, II, 185.

Hernando (don), fils naturel du duc d'Albe, V. *Tolède*.

Herrera (Melchior de), grand-trésorier de Philippe II, II, 424.

Herrere, soldat espagnol, I, 131.

Hesdin (le), ville de Flandre, I, 161; — II, 294, 336.

Hispaniola (L'Espaignole), nom primitif de Saint-Domingue, I, 17, 67, 131, 305; — II, 443.

Hollande, royaume, I, 201, 214; — II, 323.

Hongrie (les princes de), Rodolphe et Ernest, fils de l'empereur Maximilien, I, 4, 6, 10, 33; — projet de mariage de l'aîné avec Marguerite de France, 6, 28, 30, 32; — prennent part à un tournoi; Rodolphe est plus habile, 49; — un de leurs gentilshommes parle du mariage du roi de France avec la seconde fille de l'empereur, 51; — l'aîné présente ses hommages aux roi et reine de France et à Madame, III, 5; — sont à Aranjuez avec la princesse de Portugal, I, 90; — iront au Bosc, 91; — III, 6; — sont arrivés, I, 100; — l'Infante est destinée à Rodolphe, 106; — assistaient au baptême de l'Infante, 118; — le plus jeune est malade de la fièvre tierce, 124; — Rodolphe rentrera pour être couronné roi de Bohême, Ernest restera en Espagne, 135; — s'embarqueront avec don Juan d'Autriche, III, 120; — seront renvoyés à l'empereur, I, 157; — sont redemandés par l'empereur, 186; — naissance de don Rodolphe, III, 40; — I, 199; — leur gouverneur, 196; — Philippe II désire les garder encore, 199, 203; — passeront en Flandre, 219; — ont pris le deuil d'une sœur de l'empereur, III, 43; — I, 223; — doivent se tenir prêts à partir, 228; — leurs provisions sont vendues, 231; — partiront quelques jours avant le roi, 233; — III, 50; — Philippe II voudrait marier Rodolphe avec Madame, I, 265; — Rodolphe est parrain de la seconde Infante, III,

60; — tiennent compagnie à la reine, II, 438; — I, 306; — l'empereur les réclame, III, 61; — seront renvoyés cet été, I, 310; — projet de mariage de Rodolphe avec Madame, III, 74; — iront à Aranjuez, I, 351; — sont réclamés par l'empereur, 351; — navire préparé pour eux pour la Flandre, 355; — ils partiront en été par Barcelone, 355; — sont allés à Aranjuez, 359, — don Ernest a eu la fièvre, III, 87; — restent à Aranjuez, 88, 91, 92; — sont en deuil de la mort de don Carlos, I, 373; — don Rodolphe est destiné à Madame, III, 99, 102; — ont assisté aux funérailles de la reine Élisabeth, II, 3, 8; — étaient présents à la remise du chapeau au cardinal Spinoza, 15; — les électeurs éliront Rodolphe, si l'empereur consent à la confession d'Augsbourg, 34, 44; — sont réclamés par l'empereur; — Rodolphe restera encore, 37; — l'empereur réclame leur retour, 43; — le roi d'Espagne promettrait l'infante Isabeau à Rodolphe, 49; — sont visités par le cardinal de Guise, III, 163; — ne paraissent pas devoir s'en aller, II, 62; — Rodolphe a eu la fièvre, 63; — iront à Aranjuez, 70; — attendront Philippe II au Prado, 73; — iront recevoir la princesse Anne, 83; — assistent au service de bout d'an de don Carlos, 103; — seront rendus à l'empereur, 105; — Philippe II veut les accompagner jusqu'au port, 109, 113; — sont allés complimenter Philippe II de son mariage avec leur sœur, 120, 123; — s'embarqueront sur les galères qui auront porté la princesse Anne, 157, 184; — seront de retour en Allemagne en juin ou juillet, 185; — Madame aurait été promise à don Rodolphe, 202; — ne demeureront pas longtemps, 245, 292; — vont au-devant de leur sœur, la nouvelle reine, III, 113; — partiront bientôt, sont remplacés par leurs frères, II, 295; — l'aînée des Infantes serait réservée au prince Rodolphe, 301; — s'embarqueront à la fin de janvier pour descendre à Gênes, 308, 310; — seraient bien aises d'aller voir la reine de France, leur sœur, 310, 312; — sont visités de la part du roi de France, 315, 317; — les petits princes don Albert et don Venceslas, 315; — iront à Gênes, 224; — seront bien reçus en France, III, 142; — sont sur le point de partir, II, 331, 340; — leur maladie; — partiront le lendemain de Pâques, 341, 342, 347; — Philippe II leur donne 300,000 écus, 349; — sont partis, 350; — route qu'ils suivront, 351; — Fourquevaux leur offre le passage par la France, 351, 352, 356, 357; — les deux princes iront s'embarquer avec don Juan d'Autriche, III, 145; — ne sont pas encore embarqués, II, 361; — firent voile pour l'Italie, 367; — ont débarqué à Gênes, 371; — les petits princes écrivent à la reine Isabeau, 379; — don Venceslas est parrain de l'Infant, 411; — don Albert a la fièvre, 411, 416, 417; — le prince Rodolphe est trop jeune pour être élu roi des Romains, 422.

Hongrie, royaume, I, 64, 95; — le sultan fait la guerre, 109, 114; — les Turcs l'attaqueront, 190; — janissaires morts, 195, 256, 311; — Schuenden ira y servir, II, 100, 101; — III, 64.

Hopperus, président du parlement de Dôle, II, 98.

Hornes (le comte d'), I, 139, 140, 186, 189, 258, 270; — III, 55; — I, 272, 273; — III, 58; — II, 439; — I, 356, 365; — III, 89; — I, 370; — II, 23.

Horstat (le comte d'), V. *Ordrast*.

Hugonis (Me), I, 233; — III, 62.

Huguenots (les) se prévaudront de la brouille entre les deux rois, I, 71; — le roi d'Espagne engage le roi de France à les réprimer, 74; — le roi les réduira par l'exemple, la pacification, non par force, 75; — n'était la crainte des Turcs, le roi d'Espagne interviendrait contre eux en France, 79; — II, 13; — ceux de France arment, I, 274; — ceux de Languedoc se soulèvent, 278; — III, 61; — se proposent d'envahir la Navarre ou l'Espagne, II, 440; — III, 117, 118; — ont tué l'évêque de Nîmes, I, 283; — III, 104, 122; — II, 10, 14; — III, 162; — II, 74, 77, 83, 93, 109, 110, 175, 199, 204, 208, 272 275, 277, 279, 281, 321, 329.

Hyères (les îles d'), I, 67, 177.

I

Ibarra (Francisco de), commissaire-gé-

néral des guerres, 184, 185, 186, 202, 258.

Illesques, lieu d'Espagne, II, 137.

Impératrice (l'), épouse de Maximilien, sœur de Philippe II, I, 33, 83; — III, 40; — veut le mariage de sa seconde fille avec le roi de Portugal, I, 199; — princesse variable, 220; — consentirait au mariage de sa seconde fille avec le roi de France, 265; — a vu de mauvais œil l'emprisonnement de don Carlos, III, 84, 91; — ne voulait entendre qu'au mariage de don Carlos avec la princesse Anne, 113, 104; — II, 70, 221, 229; — ne veut pas de gouvernante pour sa fille, III, 112; — II, 291, 306, 340, 341.

Indes (les), I, 48, 59, 73, 76, 81; — la flotte risque d'être attaquée par les Français, 82; — la flotte met à la voile, 102; — caravelle prise par les corsaires, 122, 123; — la flotte est arrivée, 124, 126, 133, 135; — découverte d'une nouvelle île, 142; — une nouvelle répartition des terres devrait être faite entre tous les princes chrétiens, 193; — une flotte partira au printemps, 275; — le grand Turc ferait bien de mettre obstacle à la navigation portugaise, 288, 317; — II, 442; — I, 358, 360, 361, 363; — III, 131, 188; — II, 62, 81, 95, 98, 106, 108, 113, 134, 162, 192, 193, 194, 202, 204, 222, 223, 235, 240, 268, 284, 289; — III, 135, 136; — II, 305, 306, 322, 345, 346, 351, 366; — III, 147; — II, 381, 385, 414, 432.

Indiens (les), I, 13, 17, 59, 61, 71, 72, 159, 195, 196, 210, 240, 305; — II, 444, 163, 242, 388.

Infantado (le duc de l'Infantast, ou Infantasgo), I, 41, 166, 411; — II, 368, 369, 370.

Infantes (les), naissance de la première, I, 104; — ses parrain et marraine, 106; — son portrait, sa chambre, 111; — ses nourrices, 112; — est baptisée par le nonce Isabelle-Claire-Eugénie, I, 117; III, 11; — motif de ces noms, 13; — est belle princesse, I, 124; — est portée dans la chambre de la reine, III, 17; — I, 18; — III, 20, 22, 23, 24, 30; — va très bien, I, 173, 191; — III, 36, 43, 44, 51; — son portrait, I, 244; — III, 54; — naissance de la seconde, I, 281; — III, 58; — le prince Rodolphe a été parrain, la princesse d'Espagne marraine, 60; — est baptisée Catherine-Franciscque, I, 282; — baptême de l'infante Catherine, I, 982; — sera très belle; — on eût désiré un garçon, III, 119; — portrait d'Isabeau, I, 293; — leur santé est bonne, 297; — le portrait va être achevé, III, 61, 65, 71, 80; — l'aînée est sevrée, I, 359; — III, 86, 87; — la princesse Isabeau est guérie de la dysenterie, 90; — vont bien, I, 369; — le peuple accourt pour les voir, II, 448; — la troisième est ondoyée, I, 384; — les dames françaises et espagnoles pleurent leur maîtresse, II, 7, 8, 9; — sont gouvernées par la duchesse d'Albe, 15, 17; — le prince d'Eboli prend soin d'elles, III, 154; — II, 21, 22; — l'une est marraine d'un enfant de Fourquevaux, 23, 40, 41; — sont visitées par le cardinal de Guise, III, 162; — sont visitées par Gondi; — leur beauté, 179; — Isabeau n'a pas changé de nom; — est quelquefois appelée Altesse, II, 58, 59, 61; — iront à Alcala, 70; — III, 111; — détails sur Catherine et Isabeau, 83; — ont un peu souffert des chaleurs, 103, 107, 111, 121; — la princesse de Portugal voudrait l'infante Catherine pour épouse de son fils, 136, 137, 149; — leur garde, 160, 172; — la princesse de Portugal est pleine d'attentions pour elles, 184; — Élisabeth a la petite vérole, 195, 199, 203, 205, 210, 212, 218, 219; — on va faire leur portrait, 232, 252; — le roi ne les laissera manquer de rien, 260; — Marie Chacon sera leur gouvernante, 261, 291, 299; — ont pour gouvernante Marie Chacon, III, 113; — Antonio de la Cueva était leur majordome, II, 280; — l'aînée a le jugement d'une fille de quinze ans, 282; — Isabeau réclame des jouets, III, 113, 114; — Isabeau a pleuré en apprenant l'arrivée de la nouvelle reine, II, 291; — ont beaucoup de jugement pour leur âge, 292, 297; — leur maison est la même que celle de la reine Anne, 298; — reçoivent de petits présents de Catherine de Médicis, 298; — l'aînée serait promise au roi de Portugal ou au prince Rodolphe, 301; — la reine Anne les embrassa avec de grandes marques d'amour, 309; — sont fort aimables, 210; — ne seront

point mariées au roi de Portugal, 311, 315; — demandent des poupées à Catherine de Médicis, 317, 318, 391; — la princesse de Portugal leur est affectionnée, III, 115, 159; — écrivent à Catherine de Médicis, II, 341; — Catherine n'est pas demandée pour le prince de Piémont, II, 344; — perdront beaucoup si elles perdent la princesse de Portugal, 349, 356; — Catherine serait demandée pour le fils du duc de Savoie, 357, 359, 367, 379; — on parlait de les éloigner lors des couches de la reine Anne, 395; — ne seront pas moins aimées malgré la naissance imminente, 404; — seront toujours grandes-princesses, 405, 410, 411; — Isabeau était auprès de la reine Anne, 411; — l'une pourrait épouser le duc d'Anjou, 416, 419, 423; — le roi d'Écosse épousera l'une d'elles, 424.

Inquisiteurs (les), II, 393.

Inquisition (l'), I, 67, 86; — est abolie en Flandre, 126, 153; — regrette que l'archevêque de Tolède soit jugé à Rome, 154; — Français renvoyés devant le tribunal, 164; — les Flamands en demandent l'abolition, 164, 165; — les Espagnols la demanderont aussi, 166; — est rétablie en Flandre, 241, 242; — aux Pays-Bas sera plus facilement acceptée si on maintient les placards, 304; — oblige les gens de l'ambassade d'Angleterre à Madrid à aller à la messe, 357; — II, 109, 164, 222, 231, 237, 394.

Inspruck, ville d'Allemagne, I, 141, 197, 215; — III, 40.

Irlandais (les Hirois), II, 268, 279, 294; — les princes s'étaient donnés à Henri II, 308; — 30,000 attendent une expédition espagnole, 326; — offrirent de se donner à Philippe II, 344.

Irlande, pays, 238, 268, 279, 294, 295, 307, 314, 325, 326, 344, 352, 385, 418.

Irun (Yron), ville de la Navarre espagnole, I, 168; III, 151.

Isabeau, infante d'Espagne, V. *Infantes*.

Isabeau, ou Isabelle, ou Élisabeth, seconde fille de l'empereur, épouse de Charles IX; — son mariage projeté avec le roi de France, I, 6, 21, 28, 32; — Philippe II projette de la marier avec le roi de Portugal, 32, 33; — l'empereur sera heureux de son mariage avec le roi de France, 58; — projet de mariage avec le roi de Portugal, III, 5; — est demandée par les Français, I, 91; — Philippe II veut la marier avec le roi de Portugal, 199, 220, 265; — n'aura que 60,000 écus de dot, III, 58; — son mariage est décidé avec le roi de Portugal, I, 293; — on travaille à son mariage avec le roi de Portugal, III, 120; — irait en Espagne avec sa sœur en automne, 66; — projet de mariage avec le roi de Portugal, 74; — I, 378; — est destinée au roi de Portugal, III, 99, 102; — à cause du projet de mariage avec don Carlos est appelée princesse d'Espagne, I, 318; — serait destinée au roi de Portugal, II, 4, 11, 6; — conviendrait mieux pour l'âge au roi de France, 11; — serait réservée pour le roi de France, 26; — affaire des mariages, 28, 30, 31, 32; — Philippe II peut la marier au roi de Portugal, 49; — l'empereur aime mieux la donner au roi de France, 58; — le roi de France l'accepte, 73; — l'empereur est bien aise qu'elle épouse le roi de France, 83, 87, 88; — Philippe II voudra aller recevoir à Barcelone la princesse Isabeau, 109, 125; — l'empereur ne veut donner que 100,000 écus à chacune des princesses, 129; — est promise au roi de France, non la princesse Anne, 130; — le roi doit fixer l'itinéraire par l'Allemagne, 135; — les villes du Portugal, sauf deux, lui préfèrent Madame, 135; — les dots des deux princesses seront égales, soit 100,000 écus, 138; — les commissaires réfèrent à leurs maîtres sur le revenu de la dot, la quantité du douaire, sur les arrhes et la contredot, 139; — pourra remporter ses joyaux, 139; — les biens et les joyaux passeront aux enfants, 140; — sera entretenue sur la trésorerie royale; — n'aura pas droit d'augment, 140; — on en référera au roi de France sur l'état de sa maison, 140; — le mariage ne sera point différé, 141; — son mariage sera conclu sans celui de Madame avec le roi de Portugal, 142; — le cardinal de Siguenza a eu l'idée le premier de son mariage avec Charles IX, 143; — l'empereur ne veut donner que 100,000 écus de dot, 144; — détails sur les négociations, douaire, acquêts, 145; — maison, arrhes, contredot,

146; — prendra le chemin direct vers la France, 148; — à force d'instances serait accordée au roi de Portugal, 159; — le mariage des deux princesses sera conclu le même jour, avec le roi de France, et avec le roi d'Espagne, 159; — son voyage accourci par l'Allemagne, 160; — arrivera par Metz, 173; — honneurs qui lui sont rendus en Allemagne, 177; — son mariage avec Charles IX est conclu, 179; — délai pour payer sa dot; — peut tester du cinquième, 180, 181; — son itinéraire pour venir en France, 196; — n'a pas été fiancée à cause de la rougeole, 229; — changement de son mariage avec Charles IX au lieu du roi de Portugal, 274, 300; — les princes de Hongrie seraient bien aises d'aller la visiter, 310; — ses noces sont annoncées au roi d'Espagne, 312, 316, 317; — le roi d'Espagne envoie la visiter, 319; — écrit à sa sœur, reine d'Espagne, III, 114; — II, 331; — sa convalescence, 333; — sa maladie, 336, 340, 341; — se trouve très heureuse, 340; — ses femmes françaises et allemandes, 340, 341; — la reine Anne lui écrit, 341; — a plus de plaisirs que la reine Anne, 368, 379, 382, 390; — on demande tous les jours si elle est enceinte, 395, 405, 419; — est enceinte, 430, 431.

Isabelle la Catholique, reine d'Espagne, II, 301.

Isabelle, fille de la précédente, veuve du roi Jean de Portugal, II, 301; — épousa Emmanuel, roi de Portugal, 302.

Isla (Lazaro de), courrier, II, 420.

Isles (les), II, 193.

Issunce (Juan), pourvoyeur général des galères, III, 96.

Italie, royaume, I, 12, 34, 41, 43, 45, 49, 62; — III, 139; — I, 84, 85, 89, 90, 91, 92, 93, 98, 134, 141, 150, 153, 155, 156, 157, 165, 166, 171, 172, 173; — III, 33, 34; — I, 177; — III, 36; — I, 186; — III, 38; — I, 192, 193, 194, 195, 196; — III, 40; — I, 204, 205, 209; — III, 41, 42, 43; — I, 215, 216, 222, 225, 226, 229, 231, 245, 257, 267, 271, 274, 286, 287; — III, 61; — I, 321, 338, 332, 334, 336, 355, 358, 366; — III, 100; — II, 41, 55, 57, 67, 69, 70, 110, 118, 123, 126, 135, 147, 162, 167, 196, 214, 216, 220, 223, 230, 232, 238, 313, 318, 338, 343, 347, 353, 354, 357, 360, 362, 367, 385, 418, 423.

Italiens (les) I, 15; — troupes envoyées à la Goulette, 19, 43, 46, 47, 67, 89, 90; — troupes licenciées, 91; — les troupes ne seront pas licenciées, 92, 95, 109, 110; — assassins, 120; — amis de Fourquevaux ont des commanderies en Espagne, 120; — III, 16; — I, 139; — l'infanterie ne sera pas envoyée en Flandre, 148, 153, 154; — levées de gens de pied, 157, 174; — levées pour le duc de Savoie au compte du roi d'Espagne, 185; — III, 38; — gentilhommes au service du roi de France, I, 190, 202, 220, 262, 311; III, 60; — I, 316; — seront envoyés en Flandre, I, 329, 337; — II, 441; — 38, 157, 162, 174, 201, 246, 275, 276, 280, 281, 306, 307, 324, 325, 345, 371, 388.

Iviça (Inica, Juica), une des îles Baléares, I, 96, 209.

J

Jaca, ville d'Espagne, II, 109.

Jacobin (un), II, 383.

Jacquet, I, 227.

Jaen, ville d'Espagne, II, 222, 223, 227.

Jean II, roi de Portugal, I, 379.

Jean III (don Juan), roi de Portugal, II, 301.

Jean André, est peut-être André Doria, III, 111.

Jean-Frédéric, duc de Saxe, est assiégé, I, 201; — est en faveur en France, 212.

Jean-Marie, Génois, espion auprès des Turcs, I, 133.

Jeanne la Folle (Joana), reine de Castille, ordonne une enquête sur la rivière de la Bidossoa, I, 253; — fut enfermée à Tourdezilles, II, 443, 302.

Joyeuse (les sieurs de), I, 171; — III, 122; — prédécesseur de Fourquevaux comme gouverneur de Narbonne, 362, 85.

Juan de Dios, hôpital de Grenade, II, 85.

Juelo, petit roi des Morisques, II, 228, 231, 242, 262, 264, 268, 277, 290, 331; — a été tué, 344.

Juifs (les), II, 166.

Jullia ou Guille, ville assiégée par les Turcs, I, 126; — est prise, 135, 141.

Junius, docteur, III, 29.

L

Laccat (Édouard de), tailleur de la reine Elisabeth, III, 134.
La Cousture, garde-dames de la reine Élisabeth, I, 23; — III, 6; — I, 68, 79, 81, 88, 89; — III, 7; — I, 101; — III, 8; — I, 244, 308; — II, 104.
Ladrada, V. *Cueva*.
Lagarde (le baron de la Garde), I, 260, 264, 310; — II, 67, 77; — III, 110; — II, 103, 190.
Lagrange, invalide, III, 45.
Laguian (le sieur de), porteur de dépêches, I, 34, 35, 44, 63, 93; — III, 6; — I, 97, 98, 115, 159; — III, 30; — I, 244; — III, 48; — I, 277; — III, 59; — I, 281; — III, 119; — I, 289; — III, 121, 124; — II, 35, 73, 74, 83, 338.
Lalain (le comte de), I, 270, 271, 310.
Laloue, ou Lalouette (Jacques), II, 193, 222.
Lamarque, valet de chambre du roi, III, 148.
Lambée, seigneurie, II, 342.
Lamothe, prison, I, 221.
Lancerotte (Lancelotte), une des îles Canaries, I, 159; — II, 134.
Landes (les), pays de Gascogne, II, 172.
Landgrave (le), I, 182.
Landonnière, capitaine en Floride, I, 131, 132, 133.
Languedoc (le), I, 12, 36, 88; — III, 35, 47; — I, 278; — III, 118, 119; — I, 283; — III, 122, 61; — I, 308; — III, 64; — I, 328, 362; — II, 69, 105, 147, 154, 177, 196, 202, 207, 208, 282, 308, 310, 328, 351.
Lannot (camp de), en Angleterre, II, 385.
Lanquay ou Lanquais, ville du Portugal, II, 124, 158.
Lansac (le sieur de), gentilhomme de la maison de Catherine de Médicis, I, 42, 359.
Laplace, courrier, III, 135; — II, 297, 338, 405, 406, 437.
Larache ou Larax, ville du Maroc, I, 121, 122, 224; — II, 134, 241.
Laredo, port de Biscaye, III, 42; — I, 241, 248; — III, 50, 266, 267; — I, 264, 266, 267; — III, 53, 84; — I, 353, 355, 358, 361, 364, 366, 368; — II, 445; — III, 100, 101; — II, 205, 229, 238, 243, 244, 245, 257, 277, 285, 322, 361, 366, 370, 377, 384, 395, 413, 418, 424, 426, 432, 436.
Lasalle, serviteur de Fourquevaux, II, 218, 221, 233, 240, 252; — III, 134; — II, 256, 264; — III, 135; — II, 333, 338, 341; — III, 144; — II, 348; — III, 146; — II, 405, 409, 417, 419, 420.
Lasso (Diego), II, 375, 379, 382.
Lasso (Francisco), II, 350, 379.
Lasso (Pedro), maître-d'hôtel de la reine Anne, II, 314.
Lauraguais, pays du Languedoc, II, 207.
Laurent (relique de saint), I, 243.
Laval, ville de France, II, 299.
Lavellene ou Lavelonne, Lavellone, Lavelone, port, I, 311; — II, 230, 357, 421.
Lefebvre, secrétaire, I, 145.
Le Fer (Gilles), I, 95.
Legast, ville des Abruzzes, I, 123, 125.
Légat du Pape (le), V. *Buoncompagno*.
Légie (Sanche de), I, 166.
Leiton (Domingo), Leyton, agent de l'infante de Portugal, II, 204, 207, 238, 242.
Lembege ou Lembeje, docteur, I, 181, 182, 205, 215; — III, 43; — I, 244.
Lenche (Thomas), marchand, I, 377.
Léon, ville d'Espagne, I, 19.
Léonor, V. *Éléonore*.
Lépante (Lupanto), combat naval, II, 329, 418.
Lerme (le comte de), II, 278.
Lerme, hôtellerie, II, 413.
Leroux, serviteur de don Juan d'Autriche, I, 322.
Levant (le), pays, I, 328; — II, 444, 445; — I, 354, 357, 369; — II, 202, 246, 324, 345, 348, 355, 418.
Leyne (don Sanche de), officier de marine, I, 198, 336, 337; — II, 42, 238, 241.
Leyne (don Diego de), I, 372; — II, 262.
Leyra, ville de Portugal, II, 124.
Liége, ville des Pays-Bas, I, 333.
Lignerolles (le sieur de), I, 383, 384, 386; — II, 1, 4, 5, 7, 8, 13, 24.
Limoges, ville de France, I, 161; — II, 87, 99.
Limousin (le duché de), II, 355.
Lipari, île de la Méditerranée, I, 36.
Liposque, V. *Guipuscoa*.
Lis (le sieur du), 131; — délivré de prison, arrive de Floride, I, 186; — III, 39.
Lisbonne (ou Lislebonne), capitale du Portugal, I, 18, 127, 137, 143, 144, 158, 159; — III, 31, 53; — I, 217, 275, 277, 317; — II, 84, 112, 122, 124, 133, 163, 205, 211, 218, 240, 247, 261, 262, 268,

287; — III, 136; — II, 296, 297, 300, 306, 311, 326, 331, 332, 345, 349, 394, 401, 409.
Livourne (ou Ligorne), ville d'Italie, I, 135.
Llagennier-Pachot, ingénieur militaire, III, 119.
Llanas (Las), sénéchal, I, 253.
Loches, ville de France, III, 8, 21.
Lodron (le comte Varis de), I, 51.
Lodron (le comte Albéric de), colonel, III, 37; — I, 246, 258.
Lodron (Gaspard de), gentilhomme, II, 63.
Loire (la), fleuve, III, 161, 162; — II, 48.
Loizeau (René), chevaucheur d'écurie, II, 93.
Lombardie (la), province d'Italie, I, 47, 62, 85; — III, 16; — I, 148, 150, 156, 167, 196, 197; — III, 40; — I, 202; — III, 63, 84; — II, 164, 201, 216, 306, 313, 325, 424.
Londres, capitale de l'Angleterre, II, 81, 93, 357.
Longis (Simon), marchand, II, 63, 64, 75.
Longueville (le sieur de), vice-roi de Catalogne, II, 334, 337, 339, 342, 351, 355, 379.
Lopes, mestre de camp, II, 362.
Loppes (Martin), banquier, I, 140.
Lornellino, Génois, II, 202.
Lorraine (la province de), I, 109, 139, 148, 149, 185, 187, 267; — II, 36, 196, 233.
Lorraine (la duchesse de), sœur de Charles IX, I, 112; — III, 26; — I, 169, 310.
Lorraine (le duc de), I, 140, 169; — III, 34; — I, 185.
Lorraine (le cardinal de), I, 162; — III, 128; — II, 34; — III, 166; — II, 83, 88, 209, 225.
Louis (saint), roi de France, I, 54, 308; — II, 355, 377.
Louis le Hutin, roi de France, I, 53.
Louis XI, roi de France, II, 177.
Louis XII (Luis de Francia), fit faire une enquête sur la possession de la rivière de la Bidassoa, I, 252.
Loys (le sieur), horloger, II, 39, 337, 338, 348.
Lucques, ville d'Italie, I, 336.
Lucquois (les), II, 355.
Ludovic, V. *Orange*.
Lumes, territoire, I, 160, 161, 162.
Lune (Antonio de), capitaine, II, 52, 84.
Lupe (le sieur de), I, 330.
Lure (Jean de), prisonnier de Floride, II, 193.
Luthériens (les), I, 72, 73, 114, 125, 239, 287.
Luxembourg (le pays de), I, 134, 135, 139, 140, 141; — III, 28; — I, 220, 225, 236, 238, 239, 245, 246, 258; — III, 120; — I, 333; — III, 162, 169, 181, 185.
Lymoges (le sieur de), ambassadeur de France auprès du roi d'Espagne, I, 250.
Lyon, ville de France, I, 8, 34, 66, 117; — III, 31; — I, 189, 216; — II, 41, 127, 137, 142, 243; — III, 138.

M

Machiavel, secrétaire de la duchesse de Parme, I, 272; — II, 439.
Madame, Marguerite de Valois, fille de Henri II et de Catherine de Médicis; — projet de mariage avec le fils aîné de l'empereur, I, 6, 28, 30; — on parle de son mariage avec le roi de Portugal, 99; — recommandations de la part de la reine d'Espagne, 112; — son mariage serait arrêté avec le roi de Portugal, 143; — les Portugais la désirent, 258; — Philippe II voudrait la marier à Rodolphe, prince de Bohême, 265; — son mariage avec le roi de Portugal sera empêché par le roi Philippe II et par sa sœur, III, 31; — serait destinée à don Rodolphe, prince de Hongrie, 54; — aura 400,000 écus de dot, 57; — projet de mariage avec don Rodolphe, 74, 91, 92, 99, 102; — Philippe II ne la veut point pour le roi de Portugal, 99; — au dire des grands de Castille, elle épouserait le roi de Portugal, I, 5; — serait destinée au roi d'Espagne, 11; — conviendrait mieux pour le roi de Portugal, 11; — le roi d'Espagne montre de la propension pour elle, 12; — le vulgaire la désire pour reine d'Espagne, 26; — affaire des mariages, 28, 29, 30, 31; — Philippe II peut la marier au roi de Portugal, 49; — le bruit court qu'elle porte un corset de fer, 50; — Philippe II désire-t-il sincèrement son mariage avec le roi de Portugal? 58; — son mariage avec le roi de Portugal, III, 186, 187; — épousera le roi de Portugal, I, 71, 73; — s'embarquerait, croit-on, à Marseille pour le Portugal, 82; — est demandée pour le roi de Portugal, 88; — pourra s'embarquer à Mar-

seille, pour le Portugal, 89; — épousera le roi de Portugal, 91, 105, 99, 106; — a été demandée par Philippe II pour le roi de Portugal, 116, 120; — son mariage n'est point négocié avec les autres, 131, 132; — les villes du Portugal, sauf deux, la demandent pour reine, 135; — son mariage ne peut être négocié avec celui de Charles IX et de la princesse Isabeau, 142; — si le roi de Portugal mourait, elle pourrait épouser don Duart, 153, 158; — le mariage est tenu pour certain en Portugal, 158, 161; — il n'y aura plus aucun retard pour la négociation du contrat de mariage, 174, 180; — n'aura pas de maison française, 181; — on négociera son mariage à Cordoue, 184; — sourde opposition de Philippe II et de sa sœur à son mariage avec le roi de Portugal, III, 195; — se fera aimer du roi et de son aïeule, I, 198; — l'ambassadeur de Portugal craint qu'elle n'ait été promise à l'électeur de Saxe, à don Rodolphe ou au prince de Navarre, 202; — l'ambassadeur a ordre d'observer si elle est bonne catholique, 206; — son mariage est renvoyé indéfiniment, 215; — le roi d'Espagne demande qu'il soit fixé un terme pour la conclusion du mariage, 217: — n'aura pas de serviteurs français en Portugal, 218; — le pape désire fort son mariage avec le roi de Portugal, 223, 233, 240; — le pape a ordonné de négocier son mariage avec le roi de Portugal, III, 112; — l'envoyé du pape a parlé de son mariage au roi de Portugal, I, 247; — la reine de Portugal met deux conditions au mariage, 249: — les Théatins sont cause qu'elle n'est point reine de Portugal, 249, 252; — Philippe II et la princesse de Portugal ont écrit chaudement pour le mariage, 254; — les conseils de Philippe II pour le mariage ont été inutiles, 256; — le pape s'entremet pour le mariage, 257, 261, 263, 267, 272, 274; — on a bon espoir pour le mariage, 283; — sera donnée peut-être à des princes protestants, 286; — rien ne presse pour son mariage, 287, 288; — ambassade pontificale en Portugal pour négocier son mariage, III, 136; — le roi d'Espagne a mis obstacle une première fois à son mariage, 299, 302, 303; — est désirée de tous en Portugal, 311, 326; — ne peut manquer de partis, 316; — ordre de laisser dormir son projet de mariage, 326; — les négociations marcheront vite si la reine de Portugal le veut, 332, 349, 363: — épousera le prince de Navarre, 365; — le pape désire qu'elle soit reine de Portugal, 368, 369, 370, 371; — son mariage est décidé avec le prince de Navarre, 376; — le cardinal Alexandrin est chargé de presser son mariage avec le roi de Portugal, 383, 386; — avait été demandée par Philippe II pour le roi de Portugal, 384; — est promise au prince de Navarre, 386, 393, 388; — son mariage avec le roi de Portugal aura lieu si Catherine de Médicis le veut, 393, 398; — si le mariage avec le prince de Navarre n'est réglé, le cardinal Alexandrin négociera le mariage de Portugal, 399; — il est trop tard quand le roi de Portugal consent à l'épouser, 410; — le roi de Portugal désire fort l'épouser, 412; — ses noces se feront à Fontainebleau, 435; — les fiançailles sont faites avec le prince de Navarre, 436.

Madère (île), a été prise par les Français et les Anglais, I, 136; — commande la navigation des Indes, 137; — III, 127; — la nouvelle du massacre arrête les négociations du mariage du roi de Portugal et de Madame, 144; — le massacre est exagéré, 145; — on n'en parle plus, 146; — l'émotion se calme, 157; — réparation sera accordée par la France, 170, 182; — sans l'affaire de Madère les Portugais attaquaient le Canada, 187, 262, 335, 357; — II, 194, 198, 202, 203, 249, 262, 286.

Madrid, capitale de l'Espagne, I, 4, 7, 9, 10, 14; — III, 2; — I, 15, 16, 19, 30, 36, 37, 38, 43, 46, 48, 50, 51, 53, 54, 57, 59, 62, 63, 64, 66; — — III, 3; — I, 67, 79, 82, 84, 87, 88, 89, 90, 93; — III, 6; — I, 97; — III, 7, 8, 9; — I, 111; — III, 13; — I, 119, 120, 121; — III, 16, 26; — I, 131, 136, 138; — III, 24; — I, 140; — III, 26; — I, 146, 147, 152; — III, 28; — I, 155, 157, 158, 159; — III, 30; — I, 164, 168, 172, 174, 175; — III, 32; — I, 177, 179; — III, 35, 36, 37; — I, 181, 186, 189; — III, 39; — I, 191, 196, 197, 206, 209; — III, 41, 42; — I, 215, 216, 217, 219, 220, 225, 226, 228, 230; — III, 44; —

I, 237; — III, 45; — I, 239; — III, 46, 47; — I, 240, 241, 243, 250, 253; — III, 48; — I, 260, 266; — III, 51; — I, 271; — III, 52, 53; — I, 273, 275; — III, 117; — II, 438, 439; — I, 277, 279; — III, 57, 58, 118; — II, 439; — III, 124; — II, 440; — I, 281, 283; — III, 59, 60; — I, 289, 294; — III, 119, 121; — I, 296, 302, 304, 306, 307, 308, 311; — III, 63, 64, 123; — I, 312; — III, 66; — I, 317; — III, 67, 72; — I, 318, 319, 320, 321, 324; — III, 70; — I, 328, 331; — III, 74, 77; — I, 337, 340; — III, 78, 79, 126; — II, 442; — III, 81; — II, 444; — III, 82, 83; — I, 356, 358; — III, 127; — I, 359, 362; — III, 85; — I, 364; — III, 86, 87, 128; — I, 366, 367; — III, 88, 90, 92; — I, 369, 371; — III, 94; — I, 373; — III, 95, 96, 129; — I, 378; — III, 97, 99, 101; — I, 379; — III, 102, 103, 133; — II, 448; — I, 383; — III, 105; — II, 1, 4, 8, 11, 13, 15, 18, 24, 29, 35, 39, 41; — III, 159, 160; — II, 43, 47, 48, 50, 53, 54, 57, 60; — III, 180, 181, 182, 183, 188, 189; — II, 61, 62, 63, 68, 69, 70, 72, 74, 76, 78; — III, 111; — II, 84, 86, 87, 93, 98, 102, 107, 108, 112, 113, 118, 122, 123, 125, 130, 133, 135, 137, 141, 142, 151, 153, 155, 156, 157, 160, 161, 166, 167, 172, 176, 179; — III, 141; — II, 182, 187, 188, 190, 193, 195; — III, 194; — II, 197, 199, 202, 206, 208, 211, 213, 214, 219, 225, 226, 227, 228, 230, 232, 233, 235, 239, 240, 243, 244, 245, 247, 252, 253, 254; — III, 133; — II, 255, 258, 262, 263, 264, 265, 269, 272, 274, 277, 278, 280; — III, 112; — II, 282, 284, 293; — III, 135, 140; — II, 297, 303, 308, 311, 314, 319; — III, 143; — II, 320; — III, 113, 114; — II, 326, 330, 332, 337, 339, 341, 342, 343, 344, 346; — III, 115, 137; — II, 350, 356; — III, 145; — II, 357, 359, 362, 368, 370; — III, 116; — II, 371; — III, 147; — II, 372, 378, 379, 380, 383, 388, 395, 397, 398, 406, 409, 415, 416, 419, 420, 423, 425, 427, 430, 432.

Maestricht (Mastrie, Mertrie), ville des Pays-Bas, I, 211, 273.

Magdebourg (Madrebourg), ville de Saxe, II, 101, 229.

MAHOMET, I, 13.

MAILLERÉE (le sieur DE LA), I, 145.

Majorque (île Maillorque), II, 128.

Malacca, ville de l'Inde, II, 388.

Malagua ou Malga, Malgua, ville d'Espagne, II, 199, 214, 247, 361, 362.

MALBERT (le sieur DE), I, 66.

MALICORNE (le sieur DE), II, 308, 310, 311, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320; — III, 114; — II, 327, 338.

MALPECH (le sieur DE), I, 160.

Malque, port d'Espagne, I, 84, 90, 109, 122, 152, 158, 179, 180, 181, 186, 190, 191, 208, 211, 222, 232, 241; — III, 49, 50; — I, 264, 316, 333; — II, 445, 42, 84, 155, 160, 164, 184, 227, 354.

Malte, île de la Méditerranée, condoléances au sujet du siège, I, 3, 7, 8, 9, 11; — le grand-maître menace de quitter l'île, s'il n'est secouru, 11; — la perte de cette île serait préjudiciable au roi d'Espagne, 33; — Philippe II envoie de l'argent et des troupes, 36, 42, 43, 46, 47, 50; — importe moins que la Floride aux Espagnols, 56, 62, 67; — III, 5; — s'il n'est secouru, le grand-maître se retirera aux îles d'Hyères, 67; — sera attaquée par la flotte turque, 85; — le fils du duc d'Albe y était passé allant à la Goulette, 85; — les Turcs vont l'attaquer de nouveau, 89; — des Français y sont allés guerroyer, 95; — don Garsie retirera les troupes espagnoles quand les fortifications seront avancées, 109; — les Espagnols ont été embarqués pour poursuivre les Turcs, 123; — III, 16; — les Espagnols ont été amenés hiverner dans le nord de l'Italie, I, 135; — les secours fournis par le roi d'Espagne pris sur les fonds de la croisade, 166; — III, 37, 38; — le plan en relief est aux mains des Turcs, 269; — III, 60; — le grand-maître demande 4,000 soldats, I, 296, 304, 316; — troupes seront envoyées, 329; — les commandeurs riches se cotisent pour la défense, II, 442, 262.

MANDESLIO, rebelle à l'empereur, I, 338, 348.

Manicongo, contrée de l'Afrique, I, 196.

MANRRIQUE (DON Juan), grand-maître de l'artillerie, I, 14; — soutient que la France appartiendrait au roi d'Espagne, 53; — est envoyé par l'empereur, 63; — demande secours au roi d'Espagne, 83; — a recommandé à la reine de tester avant ses couches, 87; — rapportera du Portugal des nouvelles du mariage, 100; — III, 8; — est membre du conseil de guerre, I, 107; — sa femme a soigné la reine en

couches, 113, 118; — est guéri de la fièvre, 118; — est malade de la fièvre tierce, 124; — accompagnera le roi en Flandre, 155; — III, 31; — I, 309; — avertit Fourquevaux des derniers moments de la reine, 384; — avertit Fourquevaux de la maladie de la reine, II, 3; — fait l'estimation du mobilier de la reine, 21; — désire le mariage de Philippe II avec Madame, 33; — dit que le duc de Nagera va négocier le mariage de Madame avec Philippe II, 33; — visite les places de Navarre et de Béarn, 87; — est surintendant de la Navarre espagnole, 110, 117.

Manrrique (don George), ambassadeur près du duc de Savoie, II, 216, 306, 314.

Manrrique (Marie), dame d'honneur de la reine Élisabeth, III, 31.

Manrrique (Frédéric), fils de don Juan, III, 31, 32.

Mansfeld (le comte de Manfelt), I, 68, — III, 120, 191; — II, 80, 88.

Mantoue (l'ambassadeur de), III, 5; — I, 8, 46.

Mantoue (le duc de), II, 55.

Mantoue, ville d'Italie, II, 351.

Manuel (don Pedro), gentilhomme de la chambre de Philippe II, II, 360.

Maragnon (le), fleuve d'Amérique, II, 442.

Marche d'Ancône (la Marque), province d'Italie, I, 85.

Marenne (Maremmes [les]), territoire de la Toscane, II, 356.

Marie (la reine), gouvernante de Flandre, III, 121.

Maroc (le roi de), II, 354.

Marque (le sieur de la), II, 400, 402, 403, 404, 405, 409, 411.

Marseillais (les), I, 377.

Marseille, ville de France, I, 54, 150, 151, 163, 197, 198, 206; — II, 42; — I, 216, 246, 260, 261, 268, 269, 301, 310, 324; — II, 28, 63, 66, 75, 77; — III, 111, 82, 89, 105, 120, 125, 155, 160, 196, 211, 212; — II, 331, 367; — III, 116; — II, 418, 421.

Martin, capitaine en Floride, I, 132, 133.

Martines, courrier, II, 122.

Martines Mascareigne (don Fernand), ambassadeur de Portugal au concile de Trente, II, 363, 366, 369, 270.

Martonie (Mondot de la), conseiller au parlement de Bordeaux, I, 253.

Martre, V. *Marque*.

Maruelle, port d'Espagne, I, 180, 190.

Mascaregne (don Juan Mascareigne), II, 193, 194, 195, 197.

Mascaregne, neveu du précédent, II, 202, 203, 205, 206, 207, 225, 233, 251.

Mascaregne (dona Éléonore), parente du précédent, II, 225.

Massuelo, ambassadeur du duc de Savoie, I, 143.

Mathurin, V. *Géraudeau*.

Matifou (Metifuz), port près d'Alger, I, 155.

Maxan, courrier, II, 371.

Maximilien, empereur d'Autriche, roi de Bohême; projet de mariage de sa fille aînée Anne avec don Carlos, I, 6, 15, 21; — projet de mariage de son fils avec Madame, 6; — projet de mariage de sa seconde fille Isabeau avec Charles IX, 6, 21, 28; — sera plus traitable s'il sait la reine d'Espagne enceinte, 23, 35; — le roi d'Espagne négocie le mariage de don Carlos avec la fille aînée de l'empereur, et celui de la cadette avec le roi de Portugal, 30; — dans ce cas, le roi de France épousera la princesse de Navarre, 35; — réclame un apanage pour don Carlos s'il épouse sa fille, 35; — demande au roi de France un sauf-conduit pour les chevaux de l'archiduc, 37; — les courriers se plaignent que les chevaux de poste en France sont trop chers, 52; — sera très heureux du mariage d'Isabeau avec le roi de France, 58; — consulte le roi d'Espagne touchant le mariage de ses filles, III, 5; — demande avis au roi d'Espagne pour le mariage de sa seconde fille, 66; — dépêche en courrier extraordinaire Jean Manrrique, pour demander secours contre les Turcs, 68; — envoie J. Manrrique visiter le roi de Portugal, 83; — les Français demandent sa seconde fille, 91; — au fait des mariages, fera ce que voudra le roi d'Espagne, 99; — sera obligé de se tourner vers la France pour le mariage, 100; — a promis au roi d'Espagne de faire la guerre aux Luthériens des Pays-Bas, 114; — licenciera les troupes allemandes après la retraite des Turcs, 126; — est à Javarin, 126; — s'abouchera avec le roi d'Espagne, 135; — a refusé du secours à Philippe II, III, 25; — conseille au roi d'Espagne la douceur

auprès des Flamands, I, 139; — laisse refroidir le projet de mariage du prince aîné de Bohême, 139; — n'a pas voulu accorder secours au roi d'Espagne, 142; — le mariage d'Isabeau, sa seconde fille, causerait grand dommage au royaume de Portugal, 144; — ne fournira ni troupes ni argent à l'Espagne pour la répression des Pays-Bas, 150; — charge le duc de Ferrare d'engager Venise à se liguer avec lui, 154; — attaquera les Vénitiens, 155; — sera couronné à Milan, 156; — les princes lui seront renvoyés, 157; — doit tenir la diète à Prague, 165; — armée indisciplinée, 165; — le pape voudrait bien le liguer avec les princes chrétiens contre les Turcs, 184; — redemande ses enfants, 186; — est d'avis que les Turcs attaqueront la Hongrie, 190; — s'il accordait des secours à Philippe II, les princes protestants l'abandonneraient, III, 26; — aura une entrevue avec Philippe II et lui fournira du secours, 40; — espère une suspension d'armes avec les Turcs, I, 196; — ne veut pas marier sa seconde fille avec le roi de Portugal, 199; — redemande les princes ses fils, 199; — voudrait reprendre Metz, 200, 203; — son frère doit épouser la reine d'Angleterre, 212; — Sélim II lui fait demander la paix, III, 42; — mort d'une de ses sœurs, 43; — trêve de trois ans avec les Turcs, I, 219; — prince un peu variable, 220; — les noces de sa fille aînée avec don Carlos, 220; — négociation du mariage de sa seconde fille avec le roi de Portugal, 220; — est averti du voyage de Flandre, 222; le roi d'Espagne le verra à Inspruck, 225; — sa bonne intelligence avec le pape et le roi d'Espagne tiennent la France en respect, 227; — eût ruiné la France pour se défendre contre les Turcs, III, 44; — I, 238; — ne peut déguiser son ingratitude, 239; — avise le roi d'Espagne d'une conjuration contre l'Empire et lui demande des secours en argent contre les Turcs, 255; — fera la guerre ou la paix avec les Turcs, suivant l'état du vayvode de Transylvanie, 256; — est fâché qu'on ne termine pas le mariage de sa fille aînée avec don Carlos, 257; — est dégoûté du projet de mariage avec le roi de Portugal, 258; — craint une attaque des Turcs et une alliance des princes d'Allemagne, 259; — à cause des troubles et embarras financiers il conclura une trêve, 262; — III, 54; — pour complaire à Philippe II, il a préféré l'alliance de sa fille avec le roi de Portugal à l'alliance avec le roi de France, 55; — Philippe II l'informe des motifs qui lui ont fait renoncer au voyage de Flandre, I, 272; — demande par les pactes de mariage à être soutenu par le roi d'Espagne, III, 58; — hésite à recevoir l'ordre de la Jarretière, I, 280; — est un peu malade, III, 60; — I, 284; — les rebelles l'empêcheraient d'envahir la France, 286; — soutient le roi d'Espagne, 287; — le pape lui recommande la ligue avec la France et l'Espagne, 290; — ne peut empêcher les levées de troupes pour l'étranger, 291; — sa convalescence; le mariage de sa fille avec le roi de Portugal est arrêté, 293, 294; — ses ambassadeurs au Grand-Turc sont comme empoisonnés, 295; — peu d'espoir de la paix avec le sultan, 296; — son ambassadeur est chargé de lui demander qu'il empêche les levées de reîtres contre la France, 303; — réclame les princes de Hongrie, III, 61; — se détache peu à peu de l'Espagne, I, 310; — son fils aîné épouse une fille de la douairière de Lorraine, 310, 312; — a fait son possible pour empêcher les troupes huguenotes d'entrer en France, 314; — ne mariera sa fille aînée que sur avis de Philippe II, III, 73; — s'est proposé de marier sa fille à Charles IX et Rodolphe à Marguerite de France, 74; — c'est lui qui gagnera le plus aux mariages projetés, 74; — I, 337; — est averti de l'arrestation de don Carlos à cause du mariage projeté de ce prince avec sa fille, 318, 320; — occupé en Hongrie par les Turcs, ne peut aider Philippe II en Flandre, 339; — a vu de mauvais œil l'emprisonnement de don Carlos, III, 84; — va tenir la diète, II, 446; — privera le comte Palatin du droit d'électeur, 446; — a fait son possible pour empêcher les levées de troupes par les huguenots français, I, 349; — voit de mauvais œil la réclusion de don Carlos, 351; — a fait trêve avec les

Turcs, 351; — n'enverra pas d'ambassadeur pour réclamer l'élargissement de don Carlos, 352; — a recommandé plusieurs fois la clémence envers les révoltés de Flandre, 352; — III, 88; — courrier envoyé vers lui au sujet du mariage, I, 367; — pas besoin de lui envoyer un gentilhomme pour négocier le mariage, III, 90, 91, 92; — sa résolution touchant le mariage est attendue, I, 368; — sera contraint de rechercher l'alliance du roi de France, III, 94; — n'a que faire de réserver la princesse pour don Carlos, I, 372; — est à la veille de dépêcher un courrier au sujet du mariage de sa fille Isabeau, 377; — peut bien négocier le mariage de sa fille sans Philippe II, III, 129, 97; — consent que Philippe II règle le mariage de la princesse Anne avec Charles IX, 99, 100; — envoie son frère l'archiduc Charles pour négocier le mariage de Charles IX, 101, 102, 103; — voulait la délivrance de don Carlos et son mariage avec la princesse Anne, 103; — veut le mariage de la princesse Anne avec Charles IX, 103; — n'enverra point l'archiduc s'informer des motifs de la réclusion de don Carlos, I, 379; — ne répond pas au roi touchant le mariage, II, 446; — voulait marier sa seconde fille avec le roi de Portugal, 447; — ne donnera pas sa fille à l'archiduc, I, 382; — pourrait changer d'avis en envoyant l'archiduc, II, 4, 5; — raisons pour qu'il ne donne pas sa seconde fille au roi de France, 6; — en accordant la Confession d'Augsbourg, il cause la ruine de la religion catholique, 9; — désire que les princes de Hongrie lui succèdent, 10; — est suspect eux Espagnols depuis deux ans, 10; — a écrit au duc d'Albe pour lui recommander la douceur, 10; — réclame à Philippe II les biens du comte d'Egmont pour ses fils, 10; — à l'arrivée de son courrier on décidera qui doit être envoyé en France, 12; — une dépêche fait connaître l'itinéraire de l'archiduc, 25; — a dit que ses filles sont filles du roi d'Espagne autant que siennes, 25; — reconnaît que sa fille aînée ne saurait être mieux mariée qu'à Charles IX, 26; — affaire des mariages, 31; — les électeurs éliront empereur son fils Rodolphe, s'il consent à la Confession d'Augsbourg, 34; — prie Philippe II de consentir au bien de son fils, 34; — a consenti à la Confession d'Augsbourg, afin d'avoir des subsides contre les Turcs, 37 — on attend sa décision au sujet du mariage de ses filles, 38; — demande le renvoi des princes, la réconciliation avec le prince d'Orange et la permission de professer la Confession d'Augsbourg, 43; — demande le partage de l'empire, 44; — prie Philippe II d'engager le pape à tolérer la Confession d'Augsbourg, 44; — s'entend avec le prince d'Orange pour décharger les Pays-Bas, 43; — demande le partage des Pays-Bas, Milan et Naples, 49; — a chargé l'archiduc de négocier le mariage d'Anne et de Charles IX, III, 163; — ne voulut pas accorder la main de sa fille, sans le consentement de Philippe II, 167, 172; — diverses considérations peuvent avoir changé son avis sur le mariage de la princesse avec Charles IX, 175; — aime mieux donner la princesse Isabeau au roi de France, I, 58; — connaissait la mort de la reine Élisabeth, III, 184; — s'attend que le mariage soit réglé avant le retour de l'archiduc, 185; — la seconde fille est pour le roi de Portugal, une des deux pour le roi de France, 186; — la Confession d'Augsbourg ne sera pas tolérée dans ses terres, 62; — les électeurs nommeront le duc Auguste sans son consentement, 66, 79; — est très content du mariage de la princesse Anne avec Philippe II et d'Isabeau avec Charles IX, 83, 86; — est heureux de donner sa fille à Charles IX; veut que Philippe II dresse le pacte de mariage, 87, 88; — enverra ses filles pour le mariage, en septembre, 89, 90; — est très satisfait des mariages, 91; — veut que le mariage de ses filles ait lieu en même temps et le plus tôt possible, 92; — ne permettra pas qu'on fasse des enrôlements contre la France, 97; — sa réponse a contenté Charles IX, 99, 100; — le roi d'Espagne le prie de ne pas permettre d'enrôlements contre la France, 101; — veut ne conclure les mariages que chez lui, 105; — les princes de Hongrie lui seront rendus, 105; — pourrait poser aux

mariages des conditions embarrassantes, 105; — tient les mariages pour assurés, mais attend la fin des troubles de France, 108; — les princes d'Allemagne lui présentent des conditions, 110, 111; — désire la conclusion rapide des mariages, 114; — ratifiera tout ce qu'aura réglé Philippe II pour les mariages, 115; — fera connaître bientôt le moment de l'arrivée des deux reines, 119; — n'enverra pas ses filles que les troubles de France n'aient pris fin, 123; — empêchera les levées de troupes contre la France, 127; — ne veut pas donner à chaque princesse plus de 100000 écus de dot, 129; — ne paraît pas devoir envoyer encore les princesses, 130; — a envoyé des pouvoirs peu explicites, tardifs, 131, 134; — ne peut envoyer les princesses qu'après l'hiver, 142; — ne donnera pas plus forte dot à l'une qu'à l'autre des princesses, 144, 145; — a fait des propositions de dot déraisonnables à l'évêque de Rennes, 144; — réserve les Trois-Évêchés afin que l'Empire ne prenne pas ombrage de l'alliance, 146; — hors de danger, va en Bohême, III, 120; — les grands ont juré de n'aller pas le servir en armes, 121; — ses commissaires ne se désisteront pas de leurs demandes excessives, II, 159; — tient une diète à Prague, 160, 161; — n'a pas encore envoyé la réponse aux articles du contrat de mariage, 171; — sa réponse aux articles du mariage est attendue d'heure en heure, 173; — va tenir une diète à Prague, 173; — sa réponse aux articles du traité de mariage est arrivée, 176; — fait de grandes dépenses pour ses deux filles, 180; — fait une réserve verbale touchant le recouvrement des Trois-Evêchés, 181; — veut que ses filles soient traitées sur le même pied, 183, 185, 186; — un courrier lui porte les contrats de mariage de ses deux filles signés, 196; — n'est pas en bons termes avec le comte Palatin, 196; — ne veut pas attendre dix ans une des Infantes pour son fils, 202; — sa troisième fille, 234; — réclame ses fils, les princes de Hongrie, 245; — n'entrera point dans la ligue contre les Turcs, 246; — propose à la frontière française un arsenal de 200 pièces d'artillerie, 263, 274; — réclame les princes de Hongrie, 295; — ne compte guère sur les promesses de mariage d'une des Infantes avec le prince Rodolphe, 301; — les princes de Hongrie retournent vers lui, 310; — ses filles, 311; — veut que les princes de Hongrie reviennent au plus tôt, 312; — est prié de permettre que les princes de Hongrie traversent la France, 313, 315, 331, 338, 340; — consent que Philippe II s'empare du marquisat de Final, 355, 361; — demande main-forte à Philippe II, 361, 362; — Philippe II demandera sa troisième fille pour le roi de Portugal, 369, 371, 382; —approuve la saisie de Final, 385, 388; — le Pape veut le faire adhérer à la ligue contre les Turcs, 392; — réclame le marquisat de Final pour le marquis, 393; — son ambassadeur assiste au baptême de l'Infant d'Espagne, 411; — ne vivra pas longtemps, 422; — on lui parlera d'élire un roi des Romains, 422; — ne consentit pas que Ferdinand le Catholique fût proclamé roi des Romains, 422, 431, 437.

Mazagran (Mazagan), ville d'Algérie, II, 158, 166.

Meaux, ville de France I, 325.

Mecklembourg (les ducs de Mecquelbourg), I, 48.

Medina-Celi (le duc de Medine-Celin), vice-roi de Navarre), I, 15; — II, 3, 8, 166, 268; — va en Flandre, 280, 295, 310, 313, 314, 315, 344; — passera en Flandre, 355, 357, 361, 366; — III, 147; — II, 370, 377, 384, 395; — a ordre de s'embarquer ou de retourner, 409, 411, 418; — ses soldats se sont débandés, 422, 424, 426, 432, 436.

Medina-Sidonnia (le duc de Medina-Cidonnie), III, 7; — II, 148, 157, 320, 426.

Medina Sidonnia (la marquise de), I, 83. — fille du prince d'Eboli, I, 226, 368.

Medina del Campo, ville d'Espagne, III, 33, 49; — I, 108, 125, 134, 291, 328; — III, 82, 137; — II, 388, 424, 433.

Méditerranée, mer, I, 354, 358.

Meghe (le comte de), I, 365.

Méhémet pacha (Baschia); I, 269.

Melchior, trésorier-général, I, 291.

Mélilla, port du Maroc, I, 108, 186; — II, 362.

MEMYN (Jean), marin échappé de la Floride; — fait sa déposition, I, 131; — fils de Guillaume, sieur du Viart 131.
MENDIBIL (Michel DE), contrôleur général, I, 145; — III, 42.
MENDOÇA, chevalier français, I, 253.
MENDOÇA, gouverneur du Brésil pour le Portugal, I, 288.
MENDOCE (Béatrix DE), nourrice de l'Infante, I, 112.
MENDOCE, MENDOSSE (don Antonio DE), commissaire général de guerre, I, 185, 186, 206, 218; — ne délivrera pas les galériens français, 264, 247; — arrive de Flandre, 270; — est envoyé au-devant du cardinal de Guise, 36.
MENDOCE ou MENDOSSE (don Jean DE), II, 361, 366.
MENDOCE ou MENDOSSE (Madame DE), III, 44.
MENDOULCET (le sieur DE MONDOULCET), résidant français aux Pays-Bas, II, 401.
MENDOZA (don Diego DE Mendoce ou Mendosse). commissaire-général, I, 221, 231; — a ordre de débarquer les munitions de voyage de Flandre, 266; — met ordre à l'embarquement, 328; — licencie dix navires préparés pour le navire de Flandre, 355, 356, 358, 366, 368, 369; — est saisi dans l'église où il s'était réfugié, 371; — III, 84.
MÉNENDÈS ou Pierre Melendes de Aviles, chef de l'expédition en Floride, I, 8; — attend des renforts à Saint-Domingue, 13, 18; — sera remplacé par Jordan de Valdz, 48, 52; — prend le fort, massacre les Français, 54, 59; — sera créé marquis, 55; — est bourreau plutôt que soldat, 69, 70; — écrit que les Français ne se disent pas les sujets du roi de France, 61, 62; — s'attend à être attaqué par les Français, 64; — aura 3,000 hommes de troupes, 67; — n'a pris possession de la Floride qu'après le massacre, 71; — avait trop peu de troupes pour garder les Français en prison, 74; — doit être puni pour massacre fait de sang-froid, 75, 76; — était trop faible pour sauver les Français, les nourrir et les transporter, 77; — fortifie la Havane et réclame du secours, 81; — refus ou négligence du roi d'Espagne de le punir, 93; — avait promis la vie sauve aux Français, 93, 104; — lettres prises par les corsaires, 122; — garde des Français prisonniers de Floride, 132, 133; avait avec lui des Portugais, 137; — attend des renforts pour retourner en Floride, 159; — n'a attaqué les Français qu'à titre de pirates, 163; — est de retour; faut-il demander sa punition? 240; — est de retour pour conduire le navire royal, 241; — accusé de malversations, bien reçu à la cour, 242; — va repartir pour la Floride, 263; — III, 56; — dit que des navires français sont partis pour la Floride, 280; — on le dit gouverneur de Cuba et de la Floride, 289; — envoie des provisions en Floride où ses troupes sont dans un grand besoin, 305; — est peu satisfait de la commanderie dont il est pourvu, 316; — conduira la flotte en Flandre, 328; — part pour trouver un passage plus court vers la Chine par le cap Sainte-Hélène, 358; — ira avec ses galères au-devant de la flotte des Indes, 360; — les Turcs lui ont pris trois vaisseaux, II, 448; — accompagne les flottes du Pérou et de la Neuve-Espagne, 223, 242; — a sauvé la flotte des Indes des corsaires, 268; — a massacré les Français en Floride, 336, 340; — est fait commandeur de Saint-Jacques et marquis de Floride, 340; — quoique plus fort il a fui devant les corsaires anglais, 432.
MENIE, médecin, III, 53.
Merssan, prévôté, I, 162.
Messine, ville de Sicile, I, 140.
Metz, ville de France, I, 107, 212, 303; — II, 92, 135, 141, 146, 171, 173, 181.
Mexique (Mexico), royaume, I, 13.
MICHES (Gio), I, 269.
Middelbourg (Mydelborg), ville de Hollande, II, 401.
MIGAROL (le comte DE), III, 43.
Milan, ville d'Italie, I, 67, 109, 125, 135; — III, 25; — I, 139, 140, 141, 148, 150, 156, 165, 166, 167, 177; — III, 36, 37; — I, 183, 185, 186, 188, 189, 190, 192, 196; — III, 40; — I, 223, 247, 258, 264, 270, 272, — III, 120; — II, 438, 440; — III, 126,62; — I, 312, 336; — III, 102; — II, 20, 34, 44, 63, 160, 298, 306, 343, 344; — III, 137; — II, 355, 365, 385, 418, 431.
MILANAIS (les), II, 354.
Mina (la côte de la Mine), contrée de l'Afrique, I, 288, 301.

Miquel (don Miquel), fils d'Emmanuel de Portugal et d'Isabelle. II, 302.
Molina (Francesco de). capitaine habile, III, 120.
Moluques (îles Malucques ou Mollusques).
I, 126; — III, 30; — I. 187, 297, 301: — II, 133, 194, 223, 240. 249, 286, 345, 364, 365.
Moncarme (le sieur de), I, 177.
Moncontour (Montcomptour), bataille, II, 155, 170, 306.
Mondeje ou Mondeja ou Momdeze, (le marquis de), vice-roi de Grenade, II, 45, 51, 66, 68, 84, 118; — III, 84; — II, 411.
Monenh (Jean de), dit le Brandat I, 211.
Monluc (Blaise de), maréchal, II, 39, 152; — III, 112.
Monluc (Jean de), évêque de Valence, III, 4.
Monluc (Peyrot de), capitaine, fils de Blaise, prend l'île de Madère, I, 136, 145: — est descendu à Madère, III, 27; — est tué, I, 138; — la flotte a quitté l'île, 146, 158, 170, 181; — la flotte avait pour pilote un Portugais, 182, 187.
Monne (la), île, I, 131.
Monsieur, frère du roi, V. *Anjou*.
Montagne, serviteur de la reine d'Espagne, I, 53; — III, 97.
Montagut (le comte de), nommé ambassadeur auprès de l'empereur, II, 171.
Montaignols (les), peuplade espagnole, I, 354.
Montalto (le duc de), II, 361, 424.
Montargis, ville de France I, 240.
Mont-Cenis, montagne des Alpes, I, 109, 149, 196.
Montecuculi (Simon, comte de), I, 46.
Montepulciano (le cardinal de), I, 37.
Monteze, gouverneur d'Oran, I, 56; — II, 414, 426, 442.
Montferrat, duché d'Italie, I, 49; — II, 65, 67.
Montfort (le comte de), I, 308.
Montgomery (le sieur de), I, 104; — II, 127, 152, 187.
Montguyon, médecin de la reine Élisabeth, I, 98; — III, 8; I, 101; — III, 10; — I, 103, 114, 124; — III, 17, 18, 19, 22, 50; — II, 259.
Montigny (le sieur de).frère du comte de Horn, I, 92, 96, 102; — III, 11; — I, 140, 146, 171, 186, 214, 270, 271, 273; — II, 439; — I, 282; — III, 59; — I, 304, 318, 329, 356, 367, 370.
Montlaur (Montlor), château de Languedoc, II, 394.
Montmélian, ville de Savoie, I, 140, 149, 196, 203, 209.
Montmore (le sieur de), III, 30; — I, 158; — II, 338.
Montmorency (Anne de), connétable, I. 171, 303, 306, 309.
Montmorin (le sieur de), I, 283, 285, 289, 293, 294; — III, 121; — I, 297, 302. 313; — II, 442, 443; — III, 82; — II, 442, 443; — I, 349; — III, 127, 91; — II, 25, 26.
Montpellier, ville de Languedoc, I, 117, II, 29.
Montpensier (le duc de), III, 3, 68.
Montreuil-sur-Mer (Montreuil), ville de France, I, 229.
Montrichard, ville de France, I, 53.
Montserrat, monastère de Catalogne, II, 47; III, 158.
Morée, province de la Grèce, I, 9; — III. 357.
Mores (Christophe ou Christoval de), III, 5; — I, 283.
Mores (les), I, 13, 77, 108, 135, 141, 178; — III, 38; — I, 295, 305; — II, 442; — I, 354, 357; — II, 44, 61, 68, 69, 84, 85, 111, 117, 128, 164, 165, 167, 169, 171, 187, 188, 200, 201, 208, 214, 222, 228, 231, 241; — III, 111; — II, 246, 296, 307, 354.
Morisme, pays habité par les Morisques, I, 85; — III, 84.
Morisques (le roi des), V. *Juelo*.
Morisques (les Morisçois ou Mores, Morices, Mahumétistes) d'intelligence avec les Turcs, I, 7; — secrètement mahométans, vendent les enfants chrétiens, 13; — arquebusiers défendent Alger, 96, 295; — l'Espagne les réduira, 297; — avaient fait forger des armes, III, 82; — d'intelligence avec le roi d'Alger, I, 353; — ils parleront espagnol ou ils seront dépaysés, 354; — le nombre des révoltés croît chaque jour, II, 42; — sont secourus par les rois de Fez et d'Alger, 42; — 100,000 se révoltent parce qu'on leur défend de se vêtir et de parler morisque, 44; — le roi d'Alger leur envoie des troupes et des chefs, 45; — les récits de leurs progrès dépassent la vérité, 45, 46; — ceux du royaume commencent à se révolter,

46, 47; — ont battu les troupes royales, 51; — des munitions leur sont envoyées par le roi d'Alger, 52; — les rois de Fez et d'Alger veulent les secourir, 56; — troupes royales battues, vengeances exercées, 56; — le vice-roi espère les réduire sans autres troupes que celles des communes, 56; — une ordonnance porte qu'ils seront esclaves, 57; — ont battu les troupes du vice-roi; les femmes et les enfants se vendent pour esclaves, 62; — seront soutenus par le roi d'Alger 62; — fondent des pièces d'artillerie, 66; — détails sur la défaite des troupes royales, 68, 69; — ont tué mille soldats du roi, 72; — fuiraient en Algérie, s'ils le pouvaient, 75; — obtinrent des capitulations du roi Ferdinand, 78; — sont trois fois défaits, 84; — 9,000 sont prisonniers, 85; — leur nombre augmente journellement, 85; — sont plus puissants que jamais, 101; — ils seront secourus par les Turcs, 102; — ils sont battus, 107; — ceux de Valence et d'Aragon n'ont pas voulu quitter les armes, 109; — la vérité sur leur défaite, 111; — les troupes qui les combattaient se sont débandées, 117; — ne sont pas assez forte partie pour empêcher le roi de passer en Italie, 126; — le sultan leur a promis secours, 128; — le roi lève des troupes et fait marcher les chevaliers contre eux, 129; — un Turc a tué leur petit roi, 134; — le roi espère les réduire dans deux mois, 148; — assiègent Hiresque, 149; — Philippe II va partir pour les châtier, 155; — des levées sont faites contre eux par les prélats, 163; — les grands seigneurs, les ordres militaires, les villes, les Génois avaient armé contre eux, 164; — mal armés, ont des Turcs parmi eux, 164; — l'Inquisition et le Conseil d'Espagne ne permettent pas qu'ils se retirent en Algérie, 164; — l'Inquisition veut les faire mourir, 165; — fuiraient à Alger s'ils avaient la mer libre, 166; — — des galiotes en ont pris qui fuyaient, 167; — la guerre finie, Philippe II enverra de plus grands secours en France, 169; — ont perdu la ville d'Orgiva, 171; — demanderaient la paix s'il leur était accordé de passer en Algérie, 171; — Philippe II va marcher contre eux, 173; — sans cette guerre Philippe II accorderait de plus grands secours à la France, 176; — leur ruine n'est pas si facile qu'on disait, 185; — leur résistance ne sera pas longue, 186; — sont plus obstinés que jamais malgré la perte de deux places, 200; — souffrent de la faim, leur résistance ne peut durer, 214; — seront bientôt réduits, 220; — obtiendront une paix avantageuse, 222; — proclamation d'avoir à se rendre sous peine d'être traités sans miséricorde, 226; — 30,000 hommes se sont soumis, 227; — le traité de paix doit se conclure à Ubeda, 227; — se sont soumis, parleront et se vêtiront à leur guise, professeront la religion catholique, 228, 230; — articles de la capitulation qui leur est accordée, 231, 234; — seront éloignés des côtes; ont caché leurs armes; ont élu un autre roi, 237; — furent secourus par six fustes d'Alger, 237; — il leur vient du secours, 241; — la guerre continue comme avant le traité, 242; — sont plus obstinés que jamais, 244; — ceux qui avaient des biens sont soumis, les autres sont en révolte, 246; — la guerre continue comme par le passé, 262, 263; — sont abandonnés des Turcs; les Espagnols dévastent leurs vignes et figuiers, 264, 266, 268; — leur petit roi ne veut point déposer les armes, 268; — douze forts ont été bâtis contre eux, 277; — font des guérillas, 280; — 50,000 seront déportés en Castille, 299; — pour les réduire il eût fallu faire le dégât deux fois par an, 295; — sont déportés en les provinces d'Espagne, 296; — sont dispersés; se réuniraient si une flotte turque abordait en Espagne, 307; — font des razzias sur les chrétiens, 323; — sont dispersés, souffrent de la faim, 331; — le petit roi est accompagné de trois ou 400 hommes, 331; s'étaient rendus sous promesse de pardon; furent déportés, 343; — leur petit roi est tué; font des razzias, 344; — la grâce leur est offerte, III, 192; — les révoltés sont en petit nombre, II, 361; — leurs places sont démantelées, 362; — reviennent d'Algérie, 367; — une bande a saisi 1,000 écus, 378; — ont battu 400 Espagnols, 385.

Moscovite, pays de Moscou, II, 431.
Moselle (la), rivière, I, 273, 313; — II, 169.
Moulins, ville de France, I, 37; — III, 140; — I, 75.
Mouzon (Monçon ou Mousson), ville d'Aragon, I, 15, 104; — III, 10; — I, 107, 144, 146, 150, 156; — III, 34, 36; — I, 178, 185; — III, 38; — I, 196, 204; — III, 61, 68; — I, 367, 369, 374; — II, 63, 70; — III, 111; — II, 83, 121, 125, 313, 424.
Mozambique, contrée de l'Afrique, II, 296.
Mus, capitaine, III, 34.
Musset ou Mousset, valet de chambre du roi, II, 235, 241, 243, 265, 272.

N

Nage (le duc de), probablement Nagera, III, 188.
Nagera (le duc de), neveu de Jean Manrrique, II, 3, 8, 29; — ira présenter les condoléances à la cour de France, 29, 33; — négociera le mariage de Marguerite avec Philippe II, 33, 35; — partira bientôt, 42; — devra être traité comme on traite le cardinal de Guise, 47, 80; — n'est pas satisfait des faveurs dont il a été l'objet à la cour de France, 156, 314, 411; — va rejoindre don Juan d'Autriche, 431; — sera vice-roi de Sicile, 431.
Nantes, ville de France, II, 78.
Naples, ville d'Italie, I, 11, 33, 43, 44, 47, 48, 67, 83, 87, 109; — III, 15; — I, 125, 135, 148, 150, 166, 196, 202, 210, 221, 222; — III, 50; — I, 258; — II, 438, 440; — I, 281, 295, 311; — III, 64; — I, 316, 336; — II, 443; — I, 366; — III, 89; — I, 370; — II, 34, 38; — III, 111, II, 126, 164, 170, 201, 202, 220, 223, 230, 290, 306, 313, 342, 343, 350, 355, 378, 385, 393, 431.
Naples (César de), capitaine, I, 139.
Napolitains (les), I, 251; — II, 325.
Narbonne, ville de France I, 12, 34, 36, 88, 100, 115, 117, 177, 198, 212, 220, 254, 257, 259, 303, 362, 387; — II, 12, 41, 46, 47, 51, 72, 74, 95, 102; — III, 26; — II, 157, 176, 234, 253; — III, 57, 122, 123; — II, 328; — III, 85, 92, 98; — II, 435.
Nassau (Ludovic de), V. *Orange*.
Nassor, neveu du roi de Tunis, I, 211.
Nativité (port de La), I, 142.
Navarrais (les), III, 385.
Navarre, royaume, I, 15; — le roi et la reine, 27, 58, 173; — la jeune princesse de Navarre serait épousée par le roi de France à défaut d'Isabeau, fille de l'empereur, 35; — le royaume, 173, 174, 248; — le bâtard du feu roi tient les champs avec des Huguenots en Guienne, II, 440; — la reine fait faire la montre de ses sujets, I, 295, 296, 297, 330; — églises détruites par ordre de la reine, 335; — la reine s'est retirée à la Rochelle, II, 19; — la reine étant protestante, le pape a-t-il donné licence à Philippe II, de s'emparer de ses États? 25; — les Castillans enlevèrent ses États au roi don Juan, 25, 26; — le connétable, fils du duc d'Albe, fait des levées en Espagne, 38; — la reine et son fils sont à la Rochelle, 40; — la reine et son fils sont dépouillés de leurs terres et places, 63; — la reine et son fils ont demandé à rentrer en grâce, 78; — la reine pourra tenter de recouvrer son royaume par un traité ou par une victoire, 87; — les gens de la reine sont venus jusqu'à Jaca, 109; — Soliz y passera avec ses 4,000 soldats, 110; — la reine n'a pas l'intention de secourir les rebelles, 111; — est en armes, 117; — la reine pourrait attaquer les 4,000 Espagnols, 152; — anciens rois, 156; — le duc et le connétable, 166; — Philippe II a garni la frontière de troupes, 187; — l'ambassadeur de Portugal craint qu'on ne lui ait promis Madame, 202; — la reine et le prince ont signé le traité de paix, 204, 212; — III, 111; — II, 268; — le prince épouserait Madame de peur de la guerre, 301; — le prince épouserait Madame, 302, 304, 344, 355, 358; — le prince écrit à Charles IX, 361; — veut recouvrer la Navarre espagnole, 364; — le prince épousera Madame, 365, 370; — le prince est appelé Vendomille, 371; — le roi veut attirer le prince, 373; — le prince épousera Madame, 376, 383, 384; — Madame est promise au prince, 386, 387, 393; — le reine s'achemine vers la Cour accompagnée d'une nombreuse noblesse, 389; — tout le monde parle du mariage avec Madame, 399; — la reine veut demeurer maîtresse, 404; — la reine avait de nombreuses

troupes, 409; — le légat craint que Madame ne soit déjà promise au roi, 415, 422, 424; — son alliance est préférée à celle de Portugal, 436, 437.
Navarre (Henri II d'Albret, roi de), III, 25.
NAVARRE, docteur, III, 9.
NAVARRE (Anna DE), dame d'honneur des Infantes, II, 297.
Necerssie, ville, II, 307.
NEMOURS (le duc DE), III, 26, 27; — I, 143; — I, 31.
NEPTUNE, dieu des mers, I, 241.
Neuve-Espagne, I, 6, 13, 17, 56, 67, 97, 131, 142, 190; — troubles aussitôt comprimés, 195, 242; — III, 50; — I, 363, 366; — II, 448, 133, 193, 223, 224, 232, 242.
Neuve-France, I, 71.
NEVERS (le duc DE), I, 8; — demande à aliéner quelques places en Flandre, 66, 162; — III, 65, 67,
NEVERS (la douairière DE), II, 420.
Nice, ville d'Italie, I, 104, 117, 134, 150, 155; — III, 28; — I, 177; — II, 211.
Nicomédie, golfe, I, 269.
Nime (la), contrée de l'Afrique, I, 196.
Nimes, ville de France, I, 283.
NIQUET (l'abbé), I, 153.
NONCE du Pape, V. *Rossano* et *Pape*.
Normandie, province de France, I, 132.
NORMANDS (les), III 297.
NORQUERMES (le sieur DE), I, 258.
Nouveau Monde, I, 187.
Novare, ville du Piémont, I, 312, 317.
NUGARUOLO (le comte DE), II 425.

O

Ocand (Occaigne), ville d'Espagne, I, 359.
OCHALY, général mahométan, II, 324.
Oléron, ville de France, I, 218, 224.
OLIVARÈS (le comte D'), gendre du prince d'Eboli, I, 195; — III, 137; — II, 319, 320; — III, 143, 113; — II, 326, 336; — III, 144; — II, 352, 359, 363.
ONTINEROS (Francisco Pérès DE), commissaire enquêteur sur le fait de la Bidassoa, I, 253.
Oran, ville d'Algérie, 48, 52, 108, 178, 186, 201, 221, 246, 249; — II, 442; — III, 81; — II, 445; — III, 84; — I, 354; — II, 36, 46, 56, 101, 110, 128, 238, 243, 362, 414, 426.
ORANGE (le prince D'), I, 68, 139, 140, 211, 220, 270; — descend vers la Flandre, III, 68; — I, 353, 356, 363, 378; — III, 104; — II, 23, 34, 35, 37; — le roi d'Espagne ne lui pardonnera point, 37; — a quitté la Flandre, 39; — a passé en Allemagne en désarroi, 39, 41; — l'empereur veut la réconciliation avec lui, 43; — le roi d'Espagne refuse la réconciliation, 44; — son départ de France n'est pas certain, 44; — va rentrer en Flandre, 44; — le duc d'Albe n'est pas venu en aide à la France contre lui, 46; — n'a pas quitté la France, et ainsi il s'entend avec l'empereur pour décharger les Pays-Bas, 48, 52; — le duc d'Albe aura ordre de venir en aide à Charles IX contre lui, 54; — s'est retiré par la Champagne, III, 161; — entre en France; n'est point poursuivi par le duc d'Albe, 164, 165; — a passé la Moselle, 169; — unira ses forces à celles du duc de Deux-Ponts, 169; — se retire pour rentrer en France ou en Flandre avec plus grandes forces, II, 55; — veut aller troubler la France avec le duc de Deux-Ponts, III, 181; — II, 101; — l'empereur a traversé ses desseins, 177; — est secouru par la reine d'Angleterre, 323; — corsaires à sa dévotion, 378; — n'est point prince allemand, 389.
ORANGE (Ludovic DE NASSAU, prince D'), frère du prince, II, 366, 370; — III, 147; — II, 388; — fréquente la Cour de Navarre, II, 389.
Orbatel, ville du Siennois, I, 317.
Orbitello, ville de Toscane, I, 141; — II, 356.
ORDRAST (le comte d'Horstad), I, 140, 271; — III, 55.
ORENGE (Michel D'), prisonnier de Floride, II, 192, 222.
Orgillet, bourg du Jura, I, 196.
Orgiva, ville enlevée aux Morisques, II, 171.
Orléans, ville de France, III, 153, 154, 155, 156, 157.
Orléans (la maison D'), I, 23.
ORLÉANS (le duc D'), frère de Charles IX, I, 6; — son mariage projeté avec la princesse de Portugal, I, 20; — la princesse refuse, 21, 26, 27, 32; — ne veut point épouser la reine d'Angleterre, 22, 23; — aviser à lui trouver un apanage, 26; — si la ligue contre les Turcs lui donne un apa-

nage, on rendra Gênes, 28, 29; — il serait bon que Philippe II entendît parler de son mariage avec la reine d'Angleterre, 35.
Orthez (le vicomte d'Orthe), I, 7, 84, 167; — II, 25; — III, 187, 190: — II, 152, 190, 197, 206, 338, 379, 381, 388, 413, 417; — III, 64, 125, 151.
Ossuna (le duc d'Ossorgues ou Ossonne, Ossune), II, 3, 8, 148, 411.
Ostalins (la flotte des), III, 42.
Otrante, ville de Sicile, II, 355.

P

Pacheco (le cardinal), frère de l'archevêque de Tolède, II, 265; — III, 120.
Pacheco, confesseur de la reine, II, 7.
Padilla (Jérôme de), II, 382.
Paignelon, marchand, II, 174.
Palagos, bourg près Séville, I, 131.
Palamos (Palamoz), port de Catalogne, I, 51; — II, 75.
Palatin (le comte), électeur, I, 135, 140, 182, 211, 329; — III, 82; — II, 445, 446; — I, 353, 356; — II, 93, 101, 169, 196.
Palerme, capitale de la Sicile, III, 132.
Palomino (Gaspard), lève des troupes, I, 96.
Pamiers (Pamyres), ville de France, I, 102.
Pampelune (Pamplonne), ville d'Espagne, II, 19, 46, 110, 117, 358, 385, 409, 422; — III, 151.
Pan y Agua (chevaliers de), lire Santiago, V. *Saint-Jacques*.
Pape (Pie IV), avait promis de soudoyer des troupes à Malte, I, 46; — (Pie V), ses bonnes paroles à l'ambassadeur d'Espagne, 49, 52; — traité fait sur le droit de succession à la couronne de France, 53; — donne des espérances à l'ambassadeur d'Espagne, 58; — engage le roi d'Espagne à faire le voyage de Flandre, 107; — le nonce a baptisé la première Infante, III, 11, 16; — aura une entrevue à Milan avec le roi d'Espagne, I, 139; — demande l'entrevue, 140; — écrit au roi de se tenir en ville, et non dans ses châteaux, 140; — l'entrevue projetée n'aura pas lieu, 150; — sa marine, 151; — le nonce estime à trois ou quatre millions les frais de pacification des Pays-Bas, 153; — l'entrevue avec le roi d'Espagne n'aura pas lieu, 153, 154; — accordera le revenu de la croisade et autres subsides, 154; — couronnera l'empereur à Milan, 156; — décidera du démembrement de divers évêchés, 161; — aura une entrevue avec le roi d'Espagne, 165; — levées de troupes faites dans ses Etats, 167; — désire la réduction des Pays-Bas, 172; — Philippe II lui écrit, III, 34; — nomination de l'évêque de Malte, 37; — engage le roi d'Espagne à mériter le titre de protecteur de l'Eglise, I, 180, 183; — voudrait bien faire une ligue des princes contre les Turcs, 184; — désire l'union des rois de France et d'Espagne, 194; — aura une entrevue avec le roi d'Espagne en Italie, 194, 196; — Philippe II ira le voir en Lombardie, III, 40; — n'aura pas d'entrevue avec Philippe II, 42; — a traité avec les cantons suisses, pour qu'ils ne secourent pas les Calvinistes, I, 203; — fait des levées de troupes, 210, 215, 220; — faux bruits qu'il ait donné l'Angleterre au roi d'Espagne, 222, 225; — son ambassadeur à la Cour de France, 227; — III, 47; — son légat est refusé par la reine d'Angleterre, I, 249; — III, 50; — désire une entrevue des rois de France et d'Espagne, I, 254; — désire le mariage de la seconde fille de l'empereur avec le roi de France, 264; — ayant été trompé au sujet du voyage de Flandre, il n'accordera pas le revenu de la croisade au roi d'Espagne, 265; — s'opposera au subside que fournit le clergé, si le roi accorde aux Flamands la liberté de conscience, 266; — est assuré que l'exercice de la religion sera rétabli en Flandre, 267; — le roi d'Espagne demande la dîme d'un seul paroissien par paroisse, 268; — a lancé des excommunications pour faire restituer à la mense de l'archevêque de Milan, 270; — a fait citer à Rome le président du sénat de Milan, 272; — devrait visiter les royaumes et réformer les abus par la tenue des conciles, 278; — trouve mauvais que Philippe II n'ait pas effectué le voyage de Flandre, II, 440; — vient en aide au roi d'Espagne, I, 287; — recommande une ligue entre l'Allemagne, la France et l'Espagne, 290; — le nonce offre de procurer une entrevue entre les

rois de France et d'Espagne, III, 62; — le marquis de Serralon va traiter de la croisade. 120; — a accordé les décimes au roi d'Espagne. 121: — I. 327; — demande à Bénavent de se rendre à Rome. III. 81; — le nonce assiste à la cérémonie de la translation des reliques. 89; — l'audience du nonce auprès de Philippe II, est retardée par la goutte, I. 368: — défend d'exiger des subsides, 369. 370; — veut créer un ordre de Saint-Lazare pour défendre l'Eglise contre les hérétiques. II, 448; — par la bulle *In cœnâ Domini*, il abolit les privilèges et subsides du roi d'Espagne. 1: — le nonce assiste aux funérailles de la reine, 3; — estime que l'empereur ne se dédira pas de la promesse de sa fille au roi de Portugal. 6: — le nonce voudrait que l'unité de foi fût rétablie à n'importe quel prix. 6; — officie aux obsèques de la reine. 8: — s'étonne que l'empereur accorde la Confession d'Augsbourg, 9. 11: — a fait délivrer une quarantaine de forçats français, 19; — a-t-il donné licence au roi d'Espagne de s'emparer du Béarn et de la Navarre? 25; — le nonce a demandé au roi d'Espagne de secourir le roi de France contre le prince d'Orange, 36; — le nonce demande au roi d'Espagne d'intervenir auprès de l'empereur au sujet de la Confession d'Augsbourg. 37; — est prié de tolérer la Confession d'Augsbourg. 44: — le nonce fait visite au cardinal de Guise. III. 160; — l'audience du nonce est remise, 164; — le nonce s'étonne que les mariages aient été traités sans consulter le pape et fera expédier la dispense. II, 90; — les Aragonais appellent à lui au sujet de l'Inquisition. 109; — a accordé la dispense pour le mariage de Philippe II. 117, 120, 131; — le pape Alexandre a réglé la question des Moluques. 194; — donne au duc de Toscane le titre de grand-duc, 194; — propose à Philippe II une ligue avec les Vénitiens contre les Turcs, 219, 220; — la flotte d'Espagne est à ses ordres, 223; — désire fort le mariage du roi de Portugal avec Madame, 223; — absoudra les Morisques qui se sont soumis, 228. 231, 233, 238, 243; — sa flotte attend à Corfou les galères de Philippe II, 245; — avait ordonné de parler du mariage de Madame avec le roi de Portugal et d'engager ce roi à la croisade. 247. 248; — a recommandé de traiter du mariage de Madame avec le roi de Portugal, III, 112; il faut qu'il prenne en main le mariage du roi de Portugal. II, 249: — son bref parle de la croisade, non du projet de mariage du roi de Portugal avec Madame, 250; — son envoyé prendra ses instructions à la Cour de France. 251, 252, 255: — écrit au roi. à la reine, au cardinal de Portugal pour les engager à accepter le mariage de Madame, 257, 261; — a accordé au roi d'Espagne les revenus dits de la croisade, 258, 267; — son intervention permet d'espérer que le mariage de Portugal sera mené à bonne fin. 275; — s'étonne que le Comtat Venaissin n'ait pas été compris dans le traité de paix conclu entre Charles IX et les Huguenots, 275; — le roi de France le défendra, si c'est nécessaire. 276; — Charles IX voudra qu'il lui soit rendu compte de la négociation du mariage de Portugal, 276: — craint de perdre Avignon; a envoyé des Italiens défendre Avignon, 280; — craint que le Comtat n'ait été donné aux Réformés, 281; — on voudrait semer la défiance entre lui et Charles IX. 281; — a déterminé le roi de Portugal à se marier. 283; — devrait adjuger à la France une part aux Indes, 284; — peut influer grandement sur le mariage de Portugal, 285, 286; — écrit de sa main au roi et au cardinal de Portugal, 287; — sera satisfait de la réponse du roi de Portugal, 288. 290; — accorde un jubilé pour demander à Dieu la victoire, 293; — écrira au roi de France le résultat de l'ambassade envoyée en Portugal. III, 136; — lance une bulle contre la reine d'Angleterre, II, 294, 297; — ne désire rien tant que le mariage de Madame avec le roi de Portugal, 300; — copie de sa lettre au roi de Portugal, 300; — devrait, pour les négociations du mariage, choisir un cardinal affectionné à la France, 301; — engagera Charles IX à entrer dans la ligue contre les Turcs, 302; — forcera le roi de Portugal par censures à faire comparaître les Théatins devant lui, 302, 303, 309; — a pris en main le mariage de Madame avec le

roi de Portugal, 311, 316; — veut pour lieutenant du généralissime de la croisade Marc-Antoine Colonna, 324; — nommera le lieutenant de l'armée de terre, 324, 326, 353, 356; — a expédié la bulle de la croisade sans fixer le taux de l'offrande, 357, 371, 372, 383, 384; — envoie le cardinal Alexandrin avec charge de négocier le mariage de Madame et du roi de Portugal, 386; — son légat ne règlera pas le mariage de Portugal sans être assuré qu'il n'y a rien d'arrêté pour le mariage entre Madame et le prince de Navarre, 387; — ses nonce et légat, 388; — veut attirer à la ligue contre les Turcs l'empereur, Charles IX et le roi de Portugal, 392; — son légat demande la réponse de Charles IX touchant le mariage de Portugal, 392, 393; — ses prétentions touchant la collation des bénéfices de Naples et de Sicile, 393; — est médiateur pour le mariage du roi de Portugal avec Madame, 399; — envoie le prieur des Théatins rabaisser la présomption des Théatins, 399, 401; — a chargé son légat de procurer le mariage de Madame avec le roi de Portugal, 403; — refusera la dispense pour le mariage de Madame et du prince de Navarre, 404; — veut attirer Charles IX à la ligue contre les Turcs, 408; — le roi de Portugal veut être son fils obéissant, 410; — le nonce assiste au baptême de l'Infant d'Espagne, 411; — le courrier du nonce, 411; — le roi de Portugal le prie de vouloir être arbitre du Grand Turc, 412; — a défendu à son neveu le cardinal Alexandrin d'accepter des présents, 413; — ne voudrait pas le mariage de Madame avec le prince de Navarre, 415, 428.

Pardeillan (le sieur de), lieutenant du gouverneur de Narbonne, I, 36.

Pardo (Jean), gouverneur en Floride, I, 305.

Paris, capitale de la France. I, 10, 13, 91; — III, 7; — I, 132; — III, 34; — I, 226, 255, 283, 289, 290, 293; — III, 122; — I, 312, 322, 325; — III, 78, 80; — I, 375; — III, 97; — II, 16, 41, 53, 80; — III, 116; — II, 145, 174, 204, 207, 211, 272, 299, 324, 336; — III, 144; — II, 358, 376, 387, 388; — III, 138; — II, 394, 395, 397, 398, 402, 407, 417, 418.

Parizot (le sieur de), frère du sieur de Gragnague, II, 11, 12, 18, 29.

Parme (le duc de), son mariage, I, 19; — commandera l'armée de Flandre à défaut du duc d'Albe, 141; — ira guérir sa mère et la ramener en Italie, 267; — III, 119; — I, 279; — reçoit le marquisat de Novare, 317; — demande la citadelle de Plaisance, 330; — a demandé d'être généralissime de la croisade, II, 230; — est mécontent des pouvoirs accordés au duc d'Albe, III, 55; — II, 277, 280, 290.

Parme (Marguerite, duchesse de), sœur de Philippe II, gouvernante des Pays-Bas, I, 68, 82, 87; — est venue de Flandre, 92; — abolit momentanément l'Inquisition en Flandre, 92; — III, 10, 19; — Michel de Mendibil lui est envoyé pour traiter diverses affaires importantes, I, 145; — a failli perdre la vie dans une sédition, 152, 157; — fera cesser les insolences à Lumes, 160, 162, 177; — demande des fonds pour payer les gens de guerre, III, 39; — estime indispensable la venue du roi, I, 190; — estime que ceux qui ne veulent pas de la religion du roi d'Espagne n'ont qu'à s'en aller, 219, 220; — demande tous les jours que le roi aille en Flandre, 222; — avait accordé un intérim pour l'Inquisition, 242; — est tenue en espérance du voyage du roi, 249; — voit de mauvais œil l'autorité du duc d'Albe, 258, 259; — est mécontente des pouvoirs donnés au duc d'Albe, III, 55, 56; — demande à se retirer, I, 272; — est priée d'attendre la venue du roi son frère, II, 439; — I, 284; — devait envoyer 200 chevaux au roi de France, 298; — il lui est assigné une rente et elle se retire, 312; — passera en Espagne, 330; — n'a pas l'occasion d'aller en Espagne, II, 445.

Parra, capitaine, I, 262.

Parracez, monastère d'Espagne, II, 79.

Pas-de-Calais, détroit, II, 255.

Pastrano, résidence du prince d'Eboli, II, 363.

Pau, capitale de la Navarre française, II, 389.

Paullar (Chartreuse du); le roi d'Espagne va y acquitter un vœu, I, 121.

Pays-Bas (les) sont en révolte; repoussent l'établissement de l'Inquisi-

tion, I, 68; — la noblesse a protesté par écrit, 82; — conseil de guerre chaque jour, 86; — sont opposés à l'Inquisition et au roi, 92, 104, 105; — ne résistent pas, 108, 109; — les courtisans du roi d'Espagne ne parlent que du voyage, 121; — mauvaises nouvelles, III, 23; — tolérance établie, I, 139; — ressources des Gueux, 139; — le roi d'Espagne agira vigoureusement et avec de grandes forces, 147, 148, 149; — la répression portera contre les rebelles, non contre les religionnaires, 147, 151; — évaluation des dépenses pour les réduire, 153; — le roi de France ne voudra pas que Philippe II les perde, 174; — les rebelles sont battus à Valenciennes, 177, 183; — se soumettent et l'Inquisition sera rétablie, 188; — Philippe II ira en juin, III, 40; — I, 203; — le voyage du roi est plus nécessaire que jamais, 206, 208; — villes soumises, 211; — liberté de conscience réclamée, 219, 220; — voient de mauvais œil le duc d'Albe, 225, 226, 254; — conjuration des protestants pour enlever ce pays au roi d'Espagne, 255; — quand ils seront pacifiés, le roi d'Espagne viendra en aide à l'empereur, 259; — sont toujours ennemis de la France, III, 55; — I, 267; — les banquiers quittent le pays, 273; — II, 439; — I, 282; — ne seront pas paisibles tant que les Réformés de France s'agiteront, 288; — si la paix est conclue, les Réformés français iront secourir ceux des Pays-Bas, 291; — recevront l'Inquisition plus facilement si on les menace des placards, 304; — les princes allemands se liguent, 310; — les Huguenots envahiront la France ou ce pays, 313; — les Huguenots s'assemblent sur les limites, III, 68; — la guerre de France y finira, 68; — I, 328, 332, 333, 334, 339; — seront attaqués par les Huguenots si la paix est faite en France, II, 441; — Philippe II y entretiendra de grandes troupes jusqu'à pacification complète, I, 356; — les Anglais ne peuvent pas y habiter, 357; — les galères conviennent mieux à cause du peu de profondeur des eaux, 361; — le duc de Serres en sera gouverneur, 368, 370; — les rentes se monteront à 800,000 écus par an, III, 96; — l'archiduc, épousant la seconde fille de l'empereur, aurait le gouvernement, II, 447, 10, 14; — le roi d'Espagne aimerait mieux les perdre que de consentir à la Confession d'Augsbourg, 34, 43; — le roi d'Espagne y enverra 10,000 Italiens de troupes, 37; — Maximilien en réclame le partage, 44; — le duc d'Albe y a dépensé cinq millions, 46; — le prince d'Orange les décharge tant qu'il reste en France, 48, 54; — les Huguenots de France veulent s'y réfugier, III, 166; — question de l'aliénation des terres, 175, 182, 185, 188; — la Confession d'Augsbourg n'y sera pas admise, II, 62; — les Huguenots iraient s'ils traitaient la paix en France, 83; — les Français désirent y aliéner des biens, 95; — pour l'aliénation des biens, s'adresser au duc d'Albe, 98, 101; — conditions présentées à l'empereur par les princes, 110; — les Français demandaient l'aliénation des biens sous pacte de rachat, 150; — les troubles de France favorisent la domination espagnole, 157, 169, 212, 222; — le roi reverra le mémoire touchant l'aliénation des biens, 256; — I, 323; — levée du centième denier, II, 329; — aliénation de terres demandée par Charles IX, 334; — les biens des Français serviront de gage en cas de guerre, 337, 339, 351, 358; — corsaires français battus, 365, 370, 378, 385; — les rebelles sont reçus dans les ports de France, 402, 426.

Pedro, V. *Henriquez*.

Pedro le Cruel, roi de Castille, I, 54.

Peignon, ville du Maroc, I, 108, 186, 249; — II, 362.

Penne (Hercule de la), prisonnier du maréchal Strozzi, III, 34.

Penne d'Albigeois, village du Tarn, capitainerie, II, 297, 305, 346.

Pérer ou Péret (Baptiste), marchand, I, 261, 268, 269.

Pérérès d'Antez (don Juan), ambassadeur de Portugal à la Cour de France; — négocie le mariage avec Madame, I, 127; — retourne en France, 138, 144; — fait emprisonner un Breton, 145; — ses bons offices, 158; — peu respecté à la cour de France, 227; — n'a pas obtenu son rappel, III, 60; — I, 236; — est révoqué de sa charge,

293, 335; — est regardé comme huguenot, 335; — III, 80; — serait rappelé, II, 159; — cherche à être renvoyé en France, 162; — est mort, 174; — alla négocier le mariage de Madame, 299.
Pérérès (don Francisco), ambassadeur de Portugal en Espagne, — son trésor lui est enlevé en France, III, 2; — perte faite, I, 26; — réclame une indemnité, III, 3, 4; — son voyage en Portugal cause de la jalousie au roi d'Espagne, I, 100; — est envoyé pour traverser le projet de mariage du roi de Portugal avec Madame, 127; — est chargé d'aviser le roi d'Espagne du mariage du roi de Portugal avec Madame, 143, 144; — ne voulut pas retourner à Lisbonne, 144, 276; — III, 125; — assiste à la cérémonie de la translation des reliques, 89; — fait visite au cardinal de Guise, 160; — est rappelé, II, 282; — ses dépenses ont été largement couvertes, III, 136; — II, 369.
Pérès (Gonzalo), secrétaire d'Etat, I, 16, 81; — III, 48.
Pérès (Marcos), banquier, I, 140.
Pérès de Tavora (Lorenso), conseiller d'Etat, II, 283.
Pérez (Vincent), prisonnier de Floride, II, 193.
Pérou (le Peru), I, 56, 97, 179, 242; — II, 442; — I, 354, 357, 360, 364, 365, 366; — II, 118, 134, 193, 204, 223, 242, 262, 323, 346.
Perpignan, ville de France, I, 254; — III, 119; — II, 46, 208, 216, 370.
Perrico, annonce le massacre des Français en Floride, I, 54; — est nommé ambassadeur de Philippe II auprès des Indiens, 54; — va partir, 57.
Perse, pays d'Asie, I, 296, 311; — II, 143.
Perses (les), I, 195.
Pertau Bascia, pacha, I, 195.
Pescara (le marquis de Pesquaire ou Pesquere), arrive à la cour d'Espagne, 36; — négocie pour le duc de Mantoue, 46; — ne serait pas supporté par le grand-maître de Malte, 67; — passera en Grèce, 67; — va probablement à Malte, 85; — attaquera peut-être Tunis, 86; — ira en Flandre, 139; — conduira des troupes en Flandre, 141; — demeure sans commandement, 156; — sera vice-roi de Sicile, 178; — est malade, 198; — sera vice-roi de Sicile, 248; — serait nommé vice-roi de Sicile, II, 438; — I, 312, 336; — III, 84; — le grand commandeur le portera à Gênes, I, 361, 366; — est vice-roi de Sicile, III, 126, 102; — est mort, II, 378.
Pescara, ville de l'Abruzze, est fortifiée, I, 36; — sera attaquée par les Turcs, 110; — II, 28.
Philippe II, roi d'Espagne, fait bon accueil à Fourquevaux, I, 3; — lève des troupes pour faire campagne en Algérie, 4, 7; — ne peut souffrir l'établissement des Français en Floride, 6; — ira à Tolède à la translation des reliques de saint Eugène, 7; — craint que les Français ne se jettent sur l'Espagne ou les Pays-Bas, 8; — est mécontent de la saisie opérée par le duc de Nevers, 8; — s'efforcera de chasser les Français de la Floride, 10; — reçoit le légat Buoncompagno, 10; — est parti pour Tolède, 11, 14; — arme 300 voiles contre les Turcs, 11; — gagnera gros aux confiscations sur les Morisques, 13; — ne sait encore s'il ira en Flandre, 15; — n'a point répondu au sujet de la Floride, 16; — défendra la Floride de tout son pouvoir, 18; — commande de délivrer les Français des galères d'André Doria, 18; — fera son possible pour attirer à lui les Vénitiens, 18; — envoie un exprès à Rome à la nouvelle de la mort du pape, 18; — fortifie la Goulette et y met garnison, 19; — s'emploiera au mariage de Madame avec Rodolphe, fils aîné de l'empereur, 21; — regarde comme possible le mariage de Charles IX avec la seconde fille du roi de Bohême, 21; — apprend avec plaisir les bonnes nouvelles de France, 23; — répondra au mémoire sur le mariage du duc d'Orléans avec la princesse, sa sœur, 24; — ne dit mot de la Floride, 24; — ne presse point sa sœur, la princesse de Portugal, de se remarier, 27, 29; — n'abandonnera ni ses Etats ni ses alliés, 27, 30; — est prié de proposer les mariages de Charles IX avec la seconde princesse de Bohême et celui de Madame avec le fils aîné de l'empereur, 28; — traite du mariage de don Carlos avec la fille aînée de l'empereur, et du roi de Portugal avec la seconde fille, 30; — ne veut pas con-

sentir au mariage de la princesse de Portugal avec le duc d'Orléans, 30, 32; — a engagé l'empereur à marier son fils aîné avec Madame, 30, 32; — au sujet de l'alliance, il fera au gré de la reine de France, 30; — ne parlera pas du mariage du roi de France avec la seconde princesse de Bohême, 31; — a proposé le mariage d'Isabeau, seconde fille de l'empereur, avec le roi de Portugal, 32, 33; — a plus grand intérêt que le roi de France à la ligue contre les Turcs, 33; — son ambassadeur parlera haut sur le fait de la Floride, 34; — la guerre ne lui est pas désirable à cause du mauvais état de ses finances, 34; — consentira à donner un apanage à don Carlos, pour que l'empereur donne sa fille au roi de France, 35; — donne argent et troupes pour défendre Malte, 36; — envoie des chevaux à l'archiduc, 37; — écrit à l'ambassadeur de rentrer à Rome à la mort du pape, 38; — donne 5,000 livres au cardinal de Buoncompagno, 38; — désire l'élection d'un pape impartial et voulant résister aux Turcs, 39, 40, 41; — n'exclut pas le cardinal de Ferrare, 39, 42; — ne voudrait pourtant pas que ce dernier parvînt à la papauté, 40; — ses ministres n'ont pas charge d'exclure le cardinal de Ferrare, 41; — fait armer 100 galères, sera bientôt mieux armé que les Turcs, 42; — détails des troupes qu'il enverra à Malte, la Goulette, etc., 42, 43; — son ambassadeur demandera au pape la préséance sur la France et, s'il ne l'obtient, quittera Rome, 43; — s'efforce de faire donner en mariage la seconde fille de l'empereur au roi de Portugal, 44; — conduira la reine à Guadalaxara pour ses couches, 45; — amènera don Carlos à Barcelone, pour le faire reconnaître roi d'Aragon, 45; — est de plus en plus affectueux envers la reine, 45, 51; — n'épargnera rien pour chasser les Français de la Floride, 45; — soudoyera les troupes de Malte, que le futur pape ne voudra soudoyer, 46; — n'exclue aucun cardinal, demande pour pape le plus digne, 47; — voudrait la désunion entre les princes d'Italie, 49; — les sujets du marquis de Final veulent se donner à lui, 49; — a ses finances obérées, 50; — le royaume de France lui appartiendrait à plus juste titre qu'à Charles IX, 53; — a conseillé à l'empereur de répondre que Charles-Quint avait commencé de négocier le mariage avec le roi de Portugal, 57; — motive le massacre de la Floride sur ce que les Français n'avaient point patente royale, et demande punition de l'amiral, 59; — essaye de s'allier avec les Vénitiens contre les Turcs, 61; — répond peu et tardivement à l'ambassadeur, 64; — félicitations des roi et reine de France pour la grossesse de la reine, 65; — ne trouve pas mauvais l'envoi de sages-femmes, 66; — écrit directement à l'empereur, 66; — répond de façon peu satisfaisante sur le massacre de la Floride, 67; — est obligé de remettre à plus tard l'établissement de l'Inquisition en Flandre, 67; — passe les fêtes de Pâques au monastère d'Uclès, 68; — renoncerait à la royauté plutôt que de permettre l'intérim aux Pays-Bas, 69; — ne peut supporter l'usurpation de la Floride, 69; — refuse réparation pour le massacre, 72; — a ordonné de déloger les Luthériens de la Floride, 72; — avait prié le roi de France de rappeler ses sujets de la Floride, 72; — le roi avait répondu n'être pas fâché que ces Français fussent chassés, 73; — regrette le sort des massacrés comme Français, non comme Luthériens, 73; — les regarde comme pirates, 73; — engage le roi de France à réprimer les Huguenots, 74; — s'étonne de la faveur dont jouit l'amiral, 75; — les rois de France et d'Espagne étaient convenus de tuer les pirates, 76; — pria le roi de France de rappeler ses sujets, 76; — les rois de France ont défendu la Castille et l'Aragon, 77; — regrette le massacre, mais ne désavoue pas Ménendès, 77; — n'était la crainte des Turcs, interviendrait en France contre les Huguenots, 79; — ne dit point qu'il interviendra contre les rebelles d'Ecosse, 81; — enverra des troupes en Flandre sous le commandement du duc d'Albe, 82; — est peiné des outrages infligés à la reine d'Ecosse, 83; — promet de s'entremettre pour le mariage du roi de Portugal avec la seconde fille de l'empereur, 83; — réunira les Cortès pour

demander des subsides ou pour le mariage de son fils, 84; — a mandé venir Francisco de Ibarra, commissaire-général des guerres, 84; — prépare une expédition en Algérie, 84, 85; — peut-être contre la Flandre, 86; — ne consentira ni intérim ni révocation des Inquisiteurs des Pays-Bas, 86; — ne partira pas avant les couches de la reine, 86; — les Flamands se révolteront s'il va en Flandre, 87; — ira en Flandre en septembre, 89; — est parti pour le Bosc de Ségovie, 89, 90; — n'entreprendra rien contre l'Algérie cette année, 89; — ne fera pas d'expédition cette année, 90; — licencie ses troupes, 91; — n'entreprendra rien en Algérie cette année, 92; — fera peut-être le voyage de Flandre, 92; — diverses villégiatures, III, 6; — tarde à punir Ménendès, 93, 94; — fera bien d'aller en Flandre pour apaiser les troubles, 96; — ordonne de laisser passer divers objets venant de la reine de France ou de l'impératrice, 97; — écrit de sa main et traite seul avec le duc d'Albe l'affaire des mariages, 99; — le voyage de l'ambassadeur Pérérès en France lui donne à penser, 100; — est arrivé au Bosc, 101; — est parrain de Lelbrien de Montalchuz, III, 9; — est satisfait de la réponse de Charles IX touchant les agissements des Français en Flandre, I, 104; — ira à Mouzon, puis en Flandre, III, 10; — redoute le passage par la France, à cause des Huguenots, I, 105; — satisfera aux plaintes contre les officiers espagnols en Picardie et en Champagne, 106; — son affection pour l'Infante, 106; — les membres du conseil de guerre ne disent mot des résolutions prises, 107; — a dit au nonce son intention de réduire les révoltés de Flandre, 107; — a des embarras financiers malgré les revenus de la bulle de la croisade et la subvention du clergé, 108; — levées, mouvements de troupes, 109; — route qu'il suivra pour aller aux Pays-Bas, 109; — son affection pour la reine pendant les couches, 111; — parle des Luthériens de France, 114; — si allant en Flandre il ne traverse la France, il faudra moyenner une entrevue des rois et reines, 116; — assiste dans une tribune au baptême de la première Infante, III, 11; — n'aura rien à craindre des Huguenots en France, 13; — se dispenserait volontiers du voyage aux Pays-Bas, I, 120; — malade de la fièvre, attend l'arrivée de la flotte des Indes, 124; — la maladie de la reine retardera les préparatifs du voyage de Flandre, III, 15; — ne partira pas avant le printemps, 16, 17; — contracte divers emprunts et bat monnaie avec un impôt sur les cartes et des nominations de corrégidors, I, 125; — retient d'avance les troupes que l'empereur licenciera, 126; — a la fièvre, III, 18; — est impénétrable au sujet du voyage de Flandre, 18; — fit offrir du secours au roi de France, pendant les troubles, 19; — est indisposé, 22, 23; — envoie auprès du roi de Portugal pour connaître les secrets des négociations du mariage avec Madame, I, 127; — ses mauvais offices contre le roi de France, 128; — trop hautain pour demander le passage par la France, 130; — est rétabli, III, 23, 24; — prend l'or et l'argent venu des Indes, I, 134, 135; — s'assure que l'empereur lui sera ami fidèle, 134; — fait retenir les troupes que l'empereur licenciera après le départ des Turcs, 134; — divers subsides, 135; — demande 10,000 des meilleurs soldats de l'empereur, 135; — promet de délivrer les Français prisonniers aux Indes, 136; — soutiendra le roi de Portugal dans l'affaire de Madère, 137; — est mécontent que l'empereur lui ait refusé du secours, III, 25; — a établi la tolérance en Flandre, ne pouvant faire autrement, I, 139; — le pape lui fait demander une entrevue en Italie lors du voyage en Flandre, 140; — craint que pendant le voyage de Flandre, le peuple espagnol se mutine, 141; — verra le pape à Milan, non l'empereur à Inspruck, 141; — veut hausser le prix des monnaies, 142; — peut traverser le mariage du roi de France, III, 27; — a chargé le duc d'Albe d'aller faire sa masse en Luxembourg, 28; — est content des dispositions de Charles IX à le secourir en Flandre, 29; — consultera les cosmographes avant de prendre possession d'une nouvelle île, I, 142; — est importuné de pourvoir à divers

évêchés qu'il a, du reste, chargés de grosses pensions, 142; — est très fâché du projet de mariage du roi de Portugal avec Madame, 144; — demande le secours de l'armée de Portugal pour assiéger Alger, 144, 145; — ira à Mouzon après janvier, 146; — ira en Flandre avec de grandes forces et agira rigoureusement contre les révoltés, non contre les religionnaires, 147, 148; — a les finances en bon état pour payer ses armées, 153; — consent dans un but intéressé que l'archevêque de Tolède soit jugé par Rome, non par l'Inquisition, 154; — par légat le pape l'exhortera à réprimer les hérétiques et faire une ligue contre les Turcs, 154; — amènera la reine, 155; — ira en Algérie, en Italie, 155, 156; — est brouillé avec l'empereur, 157; — répond aux plaintes de la France, 160; — a donné ordre de rendre le chef de saint Quentin, 161; — démembrement de divers diocèses de Flandre, 161; — a ordonné de délivrer les femmes et enfants de Floride au-dessous de quatorze ans et de déférer les prisonniers au tribunal de Séville, de remettre à l'Inquisition les prisonniers de la Havane, 163; — fera punir ceux qui n'auront pas exécuté l'ordre de délivrer les galériens français, 164; — ne répondra pas à l'offre d'argent faite par les Flamands pour obtenir la liberté de conscience, 164; — aidera l'empereur par des subsides, 164; — aura une entrevue avec le pape, 165; — est prié de bannir tous banquiers, 166; — enrôle les insulaires de Chio réfugiés, 167; — demande au conseil du Portugal de consentir au mariage du roi avec la fille de l'empereur, III, 30; — empêchera le mariage du roi de Portugal avec Madame, 31; — on lui refuse la permission de traverser la France, I, 169; — ne s'émeut pas du refus, 170, 173; — plus préoccupés des entreprises des Turcs que des désordres des Pays-Bas, 172; — demande passage pour lui, mais seulement faute d'autre chemin, 174; — fait demander le passage pour ses troupes en France, III, 32; — écrit au pape, 34; — est en compte courant avec les banquiers, I, 176, 177; — tiendra les Cortès avant de sortir d'Espagne, 178; — ira aux Cortès de Mouzon, III, 35; — ira en Italie, 36; — présente au pape un Espagnol pour évêque de Malte, 36; — a bien assez de se défendre contre les Pays-Bas et les Turcs, I, 183; — est obligé d'aller en Flandre, 183; — trouve bon que le roi de France pourvoie aux frontières, et lui est très affectionné, 184; — écrit aux Cortès de présenter succinctement leurs remontrances, 185; — on lui propose le passage par la Suisse, 185; — a promis d'emmener en Italie les princes de Hongrie, 186; — une partie de ses conseillers ignore ses secrets desseins, III, 38; — fait publier une ordonnance contre ceux qui se sont retirés en France, 38, 39; — demande à la France des vivres pour les troupes allant en Flandre, I, 189; — partira après le duc d'Albe, 190, 191; — a donné les ordres pour le voyage d'Italie et Flandre, 192; — ne pense qu'au voyage de Flandre, 196; — a conféré les commanderies sans consulter, III, 40; — s'embarquera au mois de juin pour les Pays-Bas, 40; — propose le mariage de la fille aînée de l'empereur avec don Carlos, et de la seconde avec le roi de Portugal, I, 199; — désire garder encore les princes de Hongrie, 199; — partira avec la reine, son fils, et les princes de Bohême, 203; — devrait se liguer avec le roi de France contre les Turcs, 204; — l'empereur ne réussirait pas à le faire déclarer la guerre à la France, 205; — prend la Corse sous sa protection, 206; — donnera des ordres pressants pour la délivrance des galériens français, 207; — donne des explications sur le passage de sommes d'argent par la France, 208; — passera par la mer du Ponent, III, 42; — paye les officiers de sa maison comme pour un voyage, 43; — un frère du roi de Tunis offre de se reconnaître tributaire, 211; — fait emprisonner Jean de Monenh, 211; — accorde la liberté à huit Français, 213; — traite avec le roi de Tunis, conseille de démanteler la ville, 213; — passera par l'Italie, et pourra refuser de voir le pape, 215; — demande à Fourquevaux de l'attendre, 216; — accorde

audience à l'Aubespine et Fourquevaux, 217; — fera régler l'affaire de la rivière d'Hendaye, et recommandera de plus belle au duc d'Albe la délivrance des galériens français, 218; — passera par l'Océan, 219; — s'il est obligé d'accorder la liberté de conscience aux Pays-Bas, il aime mieux que la duchesse de Parme fasse cette concession, 220; — négocie le mariage de la seconde fille de l'empereur avec le roi de Portugal, 220; — prépare la flotte pour le voyage de Flandre, 221; — faux bruit que le pape lui ait donné l'Angleterre, 222; — a annoncé aux princes d'Italie son voyage en Flandre, 222; — son ambassadeur est chargé d'avertir le roi de France du voyage, 223; — projet d'entrevue des rois et reine de France et d'Espagne, 226; — a dit aux princes de se tenir prêts à partir, 228; — ne mènera en Flandre que très petite cour, 230; — a eu discussion avec son fils, III, 44; — il a refusé la permission aux ducs qui voulaient l'accompagner, I, 231; — est satisfait des vivres et bons offices fournis à ses troupes allant en Flandre, 234, 235, 236; — a ordonné à don Carlos de se préparer à partir pour la Flandre, III, 46; — trouve bon que Charles IX lève des troupes, I, 237, 238; — se défie des Allemands quand il faut combattre les Luthériens, 238; — rétablit l'Inquisition en Flandre, 241; — presse le voyage de peur d'une alliance de la France avec l'Allemagne, 242; — fera armer des galères contre les Turcs, 243; — n'a point pu aviser du passage des troupes que le duc d'Albe a fait venir de sa propre autorité, 246; — tous ses galériens délivrés sont à Marseille, 246; — donnera des ordres à André Doria pour délivrer les forçats français, 247; — consent à une entente internationale contre les corsaires, 247; — fera étudier la question de la mitoyenneté du port d'Hendaye, 247; — refuse de faire connaître la date de son départ, 247; — ira en Biscaye et peut-être pas en Flandre, 248, 249; — a toujours répondu qu'il ferait relâcher les forçats français, 250; — donnera ordre de libérer les forçats français, sauf ceux qui sont condamnés pour méfaits, 252; — a fait rechercher en vain les documents qui se rapportent à l'affaire de la Bidassoa, 252; — propose de nommer de nouveaux commissaires sur l'affaire de la Bidassoa, 253; — ne peut accorder les 300,000 ducats réclamés par les marchands 253; — fera payer le plus tôt possible le restant de la créance des Bretons, 253; — ne part pas encore, III, 48; — incertitude sur le voyage, 49; — veut faire croire au voyage, 50; — donne assignation pour des dettes de la reine, 254; — consent à une entrevue avec le roi de France, mais aux Pays-Bas, 254; — enverra des secours pécuniaires à l'empereur, 256; — veut obliger l'empereur à donner sa seconde fille au roi de Portugal, 257; — pense à reléguer son fils dans une tour, 257; — aidera l'empereur contre les Turcs et les princes, 259; — demande au pape une subvention à défaut du subside de la croisade, 259, 260; — donnera des ordres formels pour la délivrance des forçats français, 260; — le roi de Tunis lui payera tribut, 262; — rendra justice aux marchands français arrêtés, 262; — sera obligé d'aller en Flandre, 264; — veut marier la seconde fille de l'empereur avec le roi de Portugal et Madame avec Rodolphe, prince de Hongrie, 265; — n'a pas voulu déclarer l'époque de son départ pour la Flandre, 265; — craint que le pape ne s'oppose au subside fourni par le clergé, 266; — hait don Carlos, 266; — fait débarquer les munitions pour le voyage de Flandre, 266; — a fait courir le bruit de son voyage pour assurer le passage du duc d'Albe et de ses troupes, 267; — demande au pape, au lieu du revenu de la croisade, la dîme d'un paroissien par paroisse, 268; — trouve mauvais que le cardinal Borromée érige un tribunal de justice séculière, 270, 271; — refuserait un médecin français pour les couches de la reine, III, 52; — est très affectionné au roi de France, 54; — a envoyé en Portugal le contrat du mariage de la seconde fille de l'empereur, 55; — a besoin du pape; aussi le sénat de Milan lui fera des excuses, I, 272; — assure que les forteresses de Flandre sont remises aux troupes espagnoles,

273; — refuse pour la reine les médecins français, 274; — avise l'empereur qu'il fera son voyage au printemps, 274; — est marri d'avoir perdu un pilote, 275; — se plaint des insolences de son fils et le fait réprimander par son aumônier, II, 438; — désirait un fils, III, 118; — prie sa sœur de l'attendre en Flandre pour conférer avec elle au printemps, III, 439; — ne veut pas prendre l'engagement de secourir l'empereur, III, 57; — était présent à l'accouchement, 59; — II, 440; — est heureux que les troubles occasionnés par les religionnaires n'aient pas eu de suite, I, 281, 282; — assure que les forçats français seront délivrés sans faute, 283; — est peu satisfait de la réponse du Portugal, III, 60; — un commandeur français de Malte vient demander du secours, 60; — envoie de l'argent et des troupes en Flandre, 60; —est prêt à demander à l'empereur d'empêcher les levées de troupes pour les Huguenots de France, I, 284; — a en horreur les Réformés de France, 285, 287; — a aussi des conspirateurs qui l'empêcheraient d'envahir la France, 286; — fera tout son possible pour réduire les Huguenots, 287; — fera couler tous les navires français au-delà des Açores, 288; — recommande la ligue avec l'Espagne et la France, 290, 291; — souhaite la paix en France, 291; — écrit à la reine d'Angleterre de ne point soutenir les Huguenots français, et à l'empereur d'empêcher les troupes allemandes de leur porter secours, 294; — on ne parle plus de son voyage, III, 120; — les décimes accordées emportent le quart du revenu ecclésiastique, 121; — offre le gouvernement de Flandre à sa sœur, 121; — a intérêt que les troubles cessent en France, 122; — ses armements maritimes, I, 295; — soupçonne de grands troubles en France par le fait du manque de nouvelles, 296, 297; — fournit des troupes pour aider Charles IX contre ses ennemis, 298; — enverra des Espagnols, non des Vallons, s'il est possible, 299; — n'envoie pas encore des troupes au duc d'Albe, mais de l'argent, 300; — son voyage en Flandre reste subordonné à l'état des affaires de France et de Turquie, 300; — craint que les Français ne lui nuisent sur mer, 301; — travaille durant ses villégiatures, 302; — est intervenu auprès de l'empereur et de la reine d'Angleterre, 303; — est résolu de faire entretenir les placards aux Pays-Bas, 304; — a reçu de l'or de la Floride, 305; — ira en Aragon pour obtenir des subsides, etc., III, 61; — consentirait à une entrevue avec le roi de France, si elle lui était demandée, 62; — deux empoisonneurs attentent à sa vie, I, 309; — a signé la délivrance des forçats français, 310; — ses ambassadeurs auprès du sultan sont prêts à prendre congé, 311; — expédiera des dépêches en vue d'une descente des Turcs, 311; — est disposé à assister Charles IX contre les Huguenots, III, 63; — trouve mauvaise la demande de Jeanne d'Albret touchant la résidence à Bayonne, 64; — est remercié des secours en argent accordés à Charles IX, 65, 66; — s'occupera de la Corse, 65, 66, 67; — promet 300 écus à l'empereur si les Turcs attaquent la Hongrie, I, 312; — ses troupes de secours arrivent en France après la bataille de Saint-Denis, 313; — ne parle pas à don Carlos, 314; — fait garder don Carlos, 315; — s'entretient amicalement avec don Juan, non avec don Carlos, 315; — subventionnera le duc de Florence pour ses galères, 316; — fait arrêter son fils, III, 69, 71; — ne veut point qu'on sache de sitôt l'arrestation du prince, I, 318; — bien habile qui le trompera deux fois, 319; — s'emploiera au mariage de Charles IX avec la fille aînée de l'empereur, 319, 320; — fait annoncer les mesures prises contre don Carlos, 321; — a saisi les papiers de don Carlos, 322; — demande à Charles IX de défendre l'accès de ses ports aux Turcs, 324; — n'a pu répondre à la proposition de mariage de Charles IX avec la fille aînée de l'empereur, III, 72; — attend nouvelles dépêches après le traité de Longjumeau, I, 325; — enverra des Italiens en Flandre, 329; — refuse de répondre sur le fait de l'ambassadeur don F. d'Alava, III, 75; — envoie féliciter le roi de Portugal qui a pris en main le gouvernement de son royaume, 76; — est fâché que les

députés d'Aragon s'occupent de la détention de don Carlos, 76; — fait dire à Charles IX son déplaisir des procédés de don F. d'Alava, 77; — son voyage en Flandre durera cinq à six mois, 77; — désire la pacification de la France autant que de ses Etats, 78; — ira en Flandre après Pâques, I, 332; — envoie des lettres patentes à de grands personnages d'Allemagne, 334; — lève beaucoup de troupes, 337; — se déclare satisfait des explications touchant les levées de troupes faites par Charles IX auprès des rebelles de l'Empire, 338; — a des nouvelles contradictoires touchant le traité de paix conclu en France, III, 78; — demande qu'il soit permis d'acheter des blés en France, 79, 81; — ira en Flandre en mai, 80; — ira en Flandre, si Oran n'est pas attaqué, 81; — fait demander la permission d'importer des blés de Bretagne 124; — lève des troupes en cas que les Huguenots attaquent la Flandre, II, 441; — était marri des troubles de France, III, 124, 127; — défend aux prédicateurs de nommer don Carlos, II, 442; — subventionne l'ordre de Malte, 442; — est d'avis que Charles IX ne traite pas avec les Huguenots, 443; — malade, n'a pu signer les lettres, III, 82; — fut averti de la conspiration des Morisques, 84; — veut qu'on croie au voyage de Flandre 84; — estime dangereuse la paix faite par Charles IX avec les Huguenots, II, 445; — nul n'ose lui résister, 445; — remercie Charles IX de n'avoir point fait passer les troupes allemandes par ses terres, I, 348; — n'a pas donné à l'empereur le motif de la réclusion de don Carlos, 351; — veut savoir des nouvelles de Flandre avant de renvoyer les princes de Hongrie, 351; — n'a pas voulu être compris dans la trêve avec les Turcs, 351; — demande qu'on lui laisse encore les princes de Bohême, 352; — n'a pas le droit de tuer les rebelles des Pays-Bas, mais tout au plus de les bannir, 353; — punit les Flamands comme rebelles, non comme religionnaires, 353; — fait armer des galères pour aller au-devant de la flotte du Pérou, 354; — III, 88; — fait la translation d'une relique de saint Laurent, 89, 90; — décidera bientôt s'il fera le voyage de Flandre ou non, I, 355; — a promis à l'empereur d'aller en Flandre, 355; — entretiendra de grandes troupes jusqu'à la pacification, 356; — prendra fait et cause pour le roi de Portugal, son neveu, 357; — sa dissimulation, 358; — fait visiter à la reine les jardins d'Aranjuez, 359; — nommera un autre président du conseil royal, 361; — n'étaient les troubles, il enverrait un gentilhomme visiter Catherine de Médicis en sa maladie, 362; — ne paraît point se préoccuper, mais enverra des troupes en Flandre, 363; — a reçu un million d'or du Pérou, 365; — ira en Flandre user de clémence après l'exécution des rebelles, 366; — ne fait qu'un avec l'impératrice, III, 91; — voulait négocier à la fois le mariage de Charles IX et celui de Madame, 91; — croira que pour Madame on préfère le roi de Portugal à don Rodolphe, 92; — veut la fille cadette de l'empereur pour le roi de Portugal, 92; — dissimule au sujet de son voyage, 92; — ne partira pas à cause de la goutte, 92; — ira en Flandre, I, 367, 368; — malade de la goutte, attend la réponse de l'empereur au sujet du mariage, 368; — par la bulle *In cœna Domini*, perd le droit de conférer les bénéfices en Sicile, 369; — est délivré de plusieurs soucis par la mort de don Carlos, 371; — est fort mélancolique, III, 93, 94; — ne veut pas être dérangé dans ses villégiatures, 94; — ne veut pas qu'on sache la mort prochaine de son fils, 95; — prévient l'empereur de la mort de don Carlos, I, 372; — retiré au monastère de Saint-Jérôme, ne se laisse voir de personne, 373; — prit le deuil à la mort de François II, 374; — est résigné de la perte de son fils, 376; — demande à Charles IX la répression des pirates, 377; — se plaint de la violation de son courrier, 378; — un de ses courriers est tué, les dépêches perdues, III, 132; — malade de la goutte, II, 446; — son courrier fut tué et point volé, III, 97; — n'ira pas en Flandre, 97; — demande le maintien de Fourquevaux, 98; — désire Madame pour don Rodolphe, et non pour le roi de Portugal, 99; — temporise et dissimule par tempéra-

ment, 100; — se donne une garde de cent arquebusiers au lieu de dix, 100; — a cassé sa garde bourguignonne et flamande, 102; — est chargé de négocier le mariage de Charles IX avec la princesse Anne, 103; — se plaint que ses paquets aient été ouverts, 104; — désire le mariage de Charles IX avec la seconde fille de l'empereur, II, 447; — s'oppose à l'institution par le pape d'un ordre de Saint-Lazare, 448; — n'a accordé aucune audience depuis la mort de don Carlos, I, 382; — rappellera bientôt l'ambassadeur de France, 382; — s'est retiré au monastère de Saint-Jérôme, 383; — se retire au monastère de Saint-Jérôme II, 4, 13; — ordonne un deuil public, 4; — tenait pour certain le mariage d'Anne, fille de l'empereur, avec Charles IX, 4; — épouserait la fille aînée de l'empereur à la requête des Castillans, 5; — épouserait la fille aînée de l'empereur comme étant d'âge plus convenable, 6; — ne se mariera pas sans l'avis de Catherine de Médicis, 6; — a le pouvoir d'ajouter ou d'ôter au testament de la reine Elisabeth, 8; — n'a donné audience qu'à l'ambassadeur de France, 9, 13; — répondra au sujet du testament de la reine, 9; — prie l'empereur de ne pas accorder la Confession d'Augsbourg, 9; — mécontent que l'empereur donne des leçons à ses ministres, 10; — députera bientôt vers l'empereur, 10; — s'il se remarie, ce ne sera qu'avec l'avis de Catherine de Médicis, 12; — répond vaguement au sujet de son second mariage, 12; — montre de la propension vers Madame, 12; — empêchera l'alliance avec le roi de Portugal, 12; — envoie six chevaux au roi de France, 13; — est heureux que le roi de France fasse exécuter ponctuellement les édits et il promet de lui venir en aide, 14; — pourvoira à l'état des dames d'honneur de la feue reine, 15; — est fort aise de la défaite des Provençaux, 18; — remercie du secours apporté par le maréchal de Cossé, 19; — à la requête de la feue reine, il fait livrer six chevaux pour le roi de France, 20; — a Fourquevaux en grande estime, 22; — veut avec l'infante Isabeau être parrain et marraine d'un enfant de Fourquevaux, 23; — envoie à la femme de l'ambassadeur un collier de 1200 ducats, 23; — fait donner 100 écus au maître de poste qui porta la nouvelle de la défaite des Provençaux, 23; — a prié la reine d'Angleterre de ne pas envoyer de secours aux Rochellais, 24; — condoléances présentées par Charles IX de la mort de la reine Élisabeth et de celle de don Carlos, III, 157; — veut-il conquérir partie de la Navarre? II, 25; — a commandé au gouverneur de Fontarabie de fournir des munitions au vicomte d'Orthez, 25; — c'est à lui à décider du mariage des princesses filles de l'empereur, 26; — instructions présumées de l'archiduc touchant les mariages, 26; — se ferait scrupule d'épouser deux sœurs, 26; — a répondu vaguement à ceux qui lui parlaient de mariage, 26, 27; — ne veut pas entendre à se remarier, 28; — est plus affectionné au roi de France qu'avant la mort d'Élisabeth, 30; — réfléchira longtemps avant d'ôter au roi de France la princesse Anne, 34; — est en relations par lettres avec le cardinal de Lorraine, 34; — aime mieux perdre les Pays-Bas que de consentir à la Confession d'Augsbourg, 34; — ne pardonne point au prince d'Orange, 34; — est indigné que l'empereur consente à la Confession d'Augsbourg, 34; — eût voulu que le prince d'Orange eût été défait en Flandre, 35; — espère qu'il sera défait en France, 36; — fera bonne réception au cardinal de Guise, 36; — n'a su que répondre à l'archiduc au sujet de la Confession d'Augsbourg, 37; — demande des troupes en Italie pour défendre les Pays-Bas, 37, 38; — craignait que les rebelles de France ne s'adjoignissent au prince d'Orange, 39; — a pleuré en lisant les lettres venues de France, 39; — veut vivre en parfaite amitié avec le roi de France, 40; — conseille à Charles IX de n'épargner la reine de Navarre ni aucun rebelle, 40; — ne croit pas que la reine d'Angleterre secoure les rebelles, 40, 41; — logera le cardinal de Guise royalement, 42; — fait des levées de troupes contre les Morisques, 42; — envoie des valeurs de

banque au duc d'Albe, 43; — aime mieux perdre les Pays-Bas que de permettre la Confession d'Augsbourg, 43; — ne veut pas entendre à la réconciliation du prince d'Orange et demande qu'on lui laisse encore les princes de Hongrie, 44, 48; — fait fête à l'archiduc Charles, 44; — peut reprocher à la reine d'Angleterre son manque de parole, 44; — envoie des galères croiser sur la côte de Grenade, 45; — envoie un frère du duc de Candie à Oran, 46; — envoie le duc de Nagera pour faire ses condoléances à la Cour de France sur la mort de la reine Elisabeth, 47; — assure le roi de Portugal qu'il lui fera épouser la princesse Isabeau, 49; — pour apaiser l'empereur, il épouserait la princesse Anne et promettrait l'infante Isabeau à don Rodolphe, 49, 50; — épousera la reine d'Angleterre pour s'assurer les Pays-Bas et l'empire de l'Océan, 50; — a promis au cardinal de Guise de venir en aide à Charles IX, 54; — fait aimable accueil au cardinal de Guise, III, 160; — proteste de son affection pour Élisabeth et pour les roi et reine de France, 161; — a ordonné au duc d'Albe de secourir Charles IX et aime beaucoup le duc d'Anjou, 162; — traitera plus tard l'affaire du mariage de la princesse Anne, 162, 163; — ses Etats sont menacés après la France, 165; — doit se liguer avec Charles IX, le but des ennemis étant le renversement de la religion catholique, 165; — écoute les lettres du roi et du cardinal de Lorraine, 166; — répondra d'après les avis de son conseil, 167; — réclame les mémoires touchant la traite de 200 000 écus et l'aliénation des bénéfices, 171; — troisième audience accordée au cardinal de Guise; il écrira au duc d'Albe d'unir ses forces à celles de Charles IX, 169; — il enverra au duc d'Albe un ordre formel de porter secours à Charles IX, 170; — il prendra l'avis du conseil touchant les 200 000 écus et l'aliénation des bénéfices, 171; — demande un court délai de deux jours pour répondre sur le fait du mariage de Charles IX, 173; — donne à l'archiduc Charles 12 000 écus de pension, II, 55; — passera en Flandre cet été, 55; — donne ordre formel au duc d'Albe de venir en aide à Charles IX, 57; — répond d'une manière confuse sur le fait des mariages, 57; — désire-t-il sincèrement que le roi de Portugal épouse Madame? 58; — décidera bientôt du sort des dames de la feue reine, 59; — videra pacifiquement son différend avec la reine d'Angleterre, 60 — félicite le roi et la reine de France sur leur intention de poursuivre les rebelles, III, 174; — ordonnera au duc d'Albe de secourir, même en personne, Charles IX, 174; — permet la levée de 100 000 écus, 174; — touchant l'engagement des terres des Français aux Pays-Bas, il prendra l'avis du duc d'Albe, 175; — sur le fait du mariage, il a besoin d'en référer à l'empereur, 175; — secourra le roi de France en bon frère, 176; — plaint le malheureux sort de la reine d'Écosse, 176; — a fait diverses représentations à la reine d'Angleterre touchant la reine d'Écosse, 177; — la reine d'Angleterre s'unira contre lui avec les rois de Danemarck et de Suède, 178; — le voir une seconde fois beau-fils de Catherine de Médicis est le désir des Espagnols, 180; — donne ordre explicite et formel au duc d'Albe de porter secours au roi de France, 181; — attend la réponse du duc d'Albe sur l'aliénation des terres, 183; — voulait référer encore à l'empereur sur le fait du mariage, 184; — avait pouvoir de régler le mariage, 185; — donnera ordre d'aider les troupes du roi de France, 185; — accorde la traite de 100 000 écus, 185; — veut avoir l'avis de ses officiers sur les aliénations, 185; — demande un délai de deux jours sur le fait du mariage, 185; — pourvoira à la situation des filles d'honneur de la feue reine, 185; — écrira lui-même à Catherine de Médicis le résultat de la mission du cardinal de Guise, 187; — fait saisir les vaisseaux anglais, 188; — envoie le duc de Nagera à Charles IX, 188; — a ordonné de rendre au cardinal de Guise les mêmes honneurs qu'à l'archiduc, II, 61; — lève des troupes contre les Morisques, 62; — ne pardonne pas aux rebelles de Flandre; ne tolère pas la Confession d'Augsbourg, 62; — ne veut pas rompre

son traité avec les Foucres, 62; — dons à l'archiduc et aux gentilshommes de sa suite, 63; — épousera bientôt la princesse Anne, 63; — écoute les propositions à lui faites de surprendre Rhodes et Bougie, 64; — ne veut qu'une seule religion, III, 190; — réclame les ferronneries d'un navire naufragé au Cap-Breton, 190; — est avisé d'une victoire remportée par le duc d'Anjou, II, 65; — envoie don Juan d'Autriche contre les Morisques, 66; — est joyeux de la victoire remportée par le duc d'Anjou, 70; — ira tenir les Cortès d'Aragon et épouser la princesse Anne, 70; — moyenne le mariage du roi de Portugal avec Madame, 71; — traitera des mariages de concert avec le cardinal de Guise, 72; — espère que la France chassera le duc de Doux-Ponts de la Franche-Comté, 75; — promet de nouveau à Charles IX le concours du duc d'Albe, 192; — procession et actions de grâce de la victoire de Jarnac et mort du prince de Condé, 192; — fait faire des levées de troupes contre les Morisques, 192; — n'accordera d'audience qu'après Pâques, 193; — fait mander son conseil, 194; — fait une sourde opposition au mariage du roi de Portugal avec Madame, 195; — satisfait de la manière de négocier du cardinal de Guise, II, 76; — prie le roi de Portugal de cesser les préparatifs contre la reine d'Angleterre, 77; — est d'avis qu'il lui faudra s'unir à Charles IX pour réprimer les pirateries de l'Angleterre, 78; — accorde une commission pour bon accueil à faire aux navires français, III, 110; — enverra un courrier à Charles IX pour faire connaître l'intention de l'empereur, II, 79; — est remercié par Charles IX du secours amené par le comte de Mansfeld, 80; — prie le roi de France de ne point traiter avec les rebelles ni avec le duc de Deux-Ponts, 80; — veut accommoder son différend avec la reine d'Angleterre, 81; — s'il ne tient qu'à lui, la princesse Isabeau sera reine de France, 83; — envoie des secours de troupes en France, 85, 86, 87; — prescrit une levée d'hommes pour envoyer en France, 88; — a reçu les articles des contrats de mariage proposés par l'empereur, 89; — a résolu d'épouser la fille aînée de l'empereur; la seconde sera donnée au roi de France et Madame au roi de Portugal, 90; — il demande la dispense au pape pour son mariage avec la princesse Anne, 90; — ordonne aux ambassadeurs de demander les pouvoirs pour traiter des mariages; — envoie des troupes en France, 91; — procède toujours avec lenteur dans les affaires, 92; — a réglé son différend avec la reine d'Angleterre, 92; — envoie de l'argent au duc d'Albe, 92; — est en train de s'accorder avec la reine d'Angleterre, 93; — le roi de France lui demande son secours contre les Huguenots et son intervention contre la reine d'Angleterre, 94; — donne derechef au duc d'Albe l'ordre de venir en aide au roi de France, 96; — interviendra auprès de la reine d'Angleterre en faveur du roi de France, 97; — priera l'empereur de ne pas permettre de levées d'hommes contre la France, 97; — pour les dames et officiers de la feue reine, il sera fait ce qui est juste, 98; — pressera le jugement de deux Français pris en Floride, 98; — renvoie aux présidents du parlement de Dole pour l'affaire des sieurs de Ruffey, 98; — pour les biens à aliéner, renvoie au duc d'Albe, 98; — a commandé au duc d'Albe de secourir le roi de France, 99; — a choisi les meilleurs capitaines pour les troupes à envoyer en France, 99; — a traité le cardinal de Guise selon son mérite, 99; — demande aux rois de Portugal et de France les pouvoirs pour les mariages, 99; — n'a point traité avec la reine d'Angleterre, 100; — prie l'empereur de ne pas permettre d'enrôlements contre la France, 101; — ne s'émeut jamais, 103; — avertit l'empereur que la Cour de France accepte le mariage de la princesse Anne et qu'elle accorde Madame au roi de Portugal, 105; — compte que les mariages seront célébrés cet hiver, 106; — écrira à la reine d'Angleterre, 106; — attend les pouvoirs des commissaires pour les mariages, 108; — ne veut rien céder au pape, 109; — voudra aller recevoir la princesse Élisabeth à Barcelone, 109; — fait une levée contre les Béarnais, 109; — refuse les

conditions offertes par les princes, dût-il perdre les Pays-Bas, 110; — désire que les mariages soient bientôt réglés, 112; — n'a pas encore reçu les pouvoirs du roi de Portugal, 114; — pressera l'envoi des 4,000 soldats, 115; — a amples pouvoirs pour négocier les mariages au nom de l'empereur, 115; — a demandé lui-même Madame pour le roi de Portugal, 116; — ses finances seraient à sec sans l'or des Indes et du Pérou, 118; — est très mécontent des retards apportés par le roi de Portugal à l'envoi des pouvoirs, 119; — le pape lui a envoyé la dispense pour le mariage, 117, 120; — les princes de Hongrie sont allés le complimenter, 120, 122, 123; — estime que les pouvoirs du Portugal arriveront incessamment, 124; — prie Fourquevaux d'attendre encore avant d'écrire à Charles IX, 124; — proteste ne point vouloir se marier le premier; — ira attendre la reine, 125; — est fâché contre le Portugal à cause du retard apporté à l'envoi des pouvoirs, 125; — veut que les mariages soient traités à sa commodité, 126; — apprend avec plaisir la levée du siège de Poitiers, 127; — est joyeux des victoires du roi de France, 127; — hâtera le départ des 4,000 Espagnols, 127; — veut négocier les mariages quoique les pouvoirs du Portugal ne soient pas arrivés, 127; — lève des troupes contre les Morisques, 129; — veut égales les dots des princesses, et se contentera de 100,000 écus, 129, 130; — manque de franchise, 131; — fait chanter un *Te Deum* pour la victoire de Moncontour, 132; — il y a peu d'accord entre lui et le roi de Portugal, 132; — supplié de défendre les îles Canaries, 135; — enverra les 4,000 soldats contre les Morisques, 134; — veut qu'on traite du mariage de Charles IX avec la princesse Isabeau, sans attendre les pouvoirs du Portugal, 142, 144; — ne s'oblige pas à ratifier et observer les pactes de son mariage, 146; — enverra en même temps que le roi de France les procurations pour les mariages, 147; — fait de grandes levées de troupes, 148; — demande les pouvoirs au roi de Portugal pour le mariage, 149; — refuse l'aliénation de biens demandée par des Français, 150; — va demander au roi de Portugal de hâter sa réponse, 151; — ira tenir les Cortès à Cordoue, 154; — ira attendre la nouvelle reine, 154, 155; — enverra un personnage féliciter le roi sur la victoire de Moncontour, 155; — envoie l'archevêque de Sicile au-devant de la reine Anne, 156; — a demandé en hâte au roi de Portugal la procuration pour le mariage, 158; — contraindra le roi de Portugal à respecter son aïeule, 158; — fuit les occasions d'aller en Aragon, 160; — fera ses noces avant de rentrer à Madrid, 161; — aura une entrevue avec le roi de Portugal, 162; — les prélats font des levées par ses ordres contre les Morisques, 163; — les Génois lui envoient des troupes, 164; — aurait l'intention d'entreprendre la conquête d'Alger ou de faire une descente en Angleterre, 165; — fait de grandes levées pour tenir en respect les Morisques de Valence et d'Aragon, 166; — blâme Charles IX de n'avoir pas su profiter de la victoire et d'avoir laissé affaiblir son armée au siège de Saint-Jean-d'Angély, 168; — avise le duc d'Albe de ne laisser faire aucune levée contre la France, 169; — fera entrer les 4,000 Espagnols en France, dès qu'on leur aura donné une escorte, 169; — fournira plus grands secours quand il aura mis fin à la guerre contre les Morisques et contre les rebelles des Pays-Bas, 169; — refuse aux Morisques l'autorisation de passer en Algérie, 171; — envoie féliciter Charles IX de sa victoire sur les rebelles, 172; — presse la négociation du traité de mariage du roi de Portugal, 174; — a envoyé 6,000 écus à la nouvelle reine pour ses épingles, 175, 179; — sera le premier à savoir si la paix est faite ou non en France, 175; — accorderait de plus grands secours au roi de France s'il avait terminé la guerre contre les Morisques, 176; — demande la réponse faite par Charles IX aux articles du contrat de mariage, 176; — l'impératrice donne 100,000 écus à la princesse Anne, 179; — est parti pour Cordoue, 179; — a accordé des délais pour le payement de la dot, 180; — son mariage a été conclu un quart d'heure avant celui de Charles IX, 182; — veut que

la princesse arrive au mois d'avril, 183; — toutes les personnes de qualité le suivent à Cordoue, 186; — on attend sa réponse pour savoir si les 4,000 Espagnols passeront ou non en France, 187; — leurs étapes sont préparées, leur escorte les attend, 188; — refusa l'offre de Fourquevaux de conduire les 4,000 Espagnols en Gascogne, 189; — sa réception à Cordoue, 190; — est supplié de délivrer les prisonniers français, 193, 194; — envoie des bijoux à la princesse Anne, 196; — fera un court séjour à Cordoue, 197; — fait restaurer son palais, 199; — se doutait que Charles IX traitait de la paix, 200; — a plus promis qu'il ne pouvait dans le projet de mariage de Madame avec le roi de Portugal, 203; — est fâché que le roi de Portugal ait envoyé une ambassade en France sans le prévenir, 207; — n'approuvera pas que le roi de France ait fait la paix, 207; — avait connaissance de la paix traitée par le roi de France, 208; — trouve mauvais que Charles IX ait accordé la liberté de culte, 209; — l'entretien des 4,000 Espagnols lui a coûté cher, 209; — n'a rien négligé pour négocier le mariage de Madame avec le roi de Portugal, 210; — l'air de Cordoue lui est nuisible, 210; — désapprouve fort le traité de paix conclu par Charles IX, 211; — ne peut supporter la liberté de culte, 212; — veut mettre un impôt personnel sur le blé, 213; — traite du mariage de Charles IX, 214, 215; — n'était la guerre contre les Morisques, il enverrait des troupes en Italie, 216; — s'est occupé grandedement du mariage de Madame, 217; — le pape lui propose de s'unir aux Vénitiens contre les Turcs, 219; — enverra ses galères où voudra le pape, 220; — espère réduire les Morisques sous peu, 220; — récit de ses négociations pour le mariage de Madame avec le roi de Portugal, 220, 221; — paye les dettes de Français détenus à Séville, 221; — accordera une paix avantageuse aux Morisques afin de mieux défendre les Pays-Bas et de lutter contre les Turcs, 222; — adhère à la croisade et met sa flotte à la disposition du pape, 223; — les flottes du Pérou et de la Neuve-Espagne lui apportent de l'or, 223; — blâme l'alliance de Charles IX avec les Turcs, 224; — jette la faute sur les rebelles français qui ont jeté des religieux espagnols à la mer, 224; — désire ardemment le mariage du roi de Portugal avec Madame, 225, 226, 227, 228; — a dépensé des millions dans la guerre contre les Morisques, 229; — est content des fiançailles de la princesse Anne, 229; — enverra 100 galères à la croisade, 230; — traite de la paix avec les Morisques, 230, 231; — blâme l'alliance de la France avec les Turcs, 232, 233; — le mariage du roi de Portugal se conclura quand il voudra, 233; — n'a donné audience qu'à l'ambassadeur de Florence, 235; — remercie Charles IX d'avoir informé au sujet des pirateries, 236, 239; — l'archevêque de Cassel l'engage à chasser les Anglais de l'Irlande, 238; — ne s'occupera plus du mariage du roi de Portugal avec Madame, 240; — est malade, 242; — fait des levées contre les Morisques, pour remplacer les troupes débandées, 244; — écrit à la reine, 244; — convalescent, attendra la reine au Bosc de Ségovie, 244, 246; — crut que le roi de Portugal ne refuserait pas son consentement, 249, 250; — est trop lent en affaires, 251; — désire que le pape intervienne pour le mariage de Madame avec le roi de Portugal, 251; — est fâché de la froideur de son neveu et des procédés de ses conseillers, 251; — ne semble pas goûter la paix conclue en France, III, 134; — a écrit chaudement au roi de Portugal sur le fait de son mariage, II, 254, 255; — ses conseils au roi son neveu sur le mariage ont été inutiles, 256; — répondra au mémoire sur le mariage du roi de Portugal, 256; — reverra le mémoire sur l'aliénation des biens, 256; — approuve la lettre du pape au roi de Portugal, 257; — obtient du pape les revenus de la croisade, et d'autres encore, 258; — ne peut croire aux propos tenus par Chantonnay, 259; — est très mécontent des retards apportés à son mariage par le roi de Portugal, 261; — a reçu un million d'or du nouveau monde, 262; — ne quittera pas le couvent que la reine n'ait débarqué, 264; — désavoue son ambassadeur don

Francès d'Alava, 265; — réprimandera vivement don F. d'Alava, 266; — refuse de dire que la paix accordée par Charles IX lui est agréable, 266; — répondra bientôt sur le fait du mariage de Portugal, et sur la vente des biens, 267; — sera obligé d'armer si les Français ne cessent leurs pirateries, 267; — a entretenu six mois un gentilhomme anglais, 268; — ne peut encore s'expliquer sur le mariage du roi de Portugal, 269; — présente des excuses pour la grossièreté de paroles de don F. d'Alava, 270; — donne une réponse dilatoire sur le mariage de Portugal et refuse de croire aux propos tenus par Chantonnay, 271; — désire la conclusion du mariage de Portugal, 272; — a usé de tous les bons offices pour amener le mariage de Portugal avec Madame, 274; — est obligé envers le roi de Portugal, à raison du changement de mariage de la princesse Isabeau, 274; — procédait avec le consentement de Charles IX et de Catherine de Médicis, de la princesse de Portugal, de l'aïeule et du cardinal touchant le mariage du roi de Portugal avec Madame, 274; — agira pour le mieux pour le mariage de Portugal, 275; — a envoyé sous pli cacheté la nomination du chef de l'armée de terre de la croisade, 277; — sera obligé d'armer contre les corsaires français, 277; — a envoyé des joyaux à la reine; les noces auront lieu à Ségovie, 278; — enverra des troupes faire une descente en Irlande, 279, 280, 282, 283, — aurait dû parler en roi mécontent d'être dédit, 284; — avertira les ambassadeurs s'ils doivent aller aux noces, 285; — a fait faire au roi de Portugal des remontrances inutiles, 286; — agit en toute sincérité dans les négociations pour le mariage de Portugal, 288; — connaît les ressources de la France, 288, 289; — envoie sous pli cacheté le nom du généralissime de la croisade, 290; — n'a pas dit aux ambassadeurs de se trouver aux noces, 293; — projette une expédition en Irlande, sous le couvert de recouvrer Groningue révoltée, 294; — déporte les Morisques, 296; — a reçu en présent six haquenées de Catherine de Médicis, 298; — a mis obstacle une première fois au mariage de Madame, 299; — serait capable de promettre l'aînée des Infantes au roi de Portugal ou à don Rodolphe, 301; — serait bien marri que le prince de Navarre épousât Madame, 302; — ses noces à Ségovie, son entrée triomphale à Madrid, 303; — les étrangers ont quitté la France sans faire du tort à ses États, 304; — est un prince dissimulé, 304; — secourra les Vénitiens, 307; — a reçu les haquenées, 308, 309; — ne pense pas à marier une des Infantes, ni une fille de l'Empereur, au roi de Portugal, 311; — accompagnera les princes de Hongrie à Barcelone, 313; — accorde audience au sieur de Malicorne, 314, 315, 316; — remercie Charles IX de lui avoir annoncé son mariage, 318; — envoie visiter Charles IX, 319, 320; — règle les affaires dans le plus grand secret, III, 143; — veut réfléchir à divers sujets de plainte, II, 321; — s'informera sur le fait des Suisses, 321; — a choisi un remplaçant au duc d'Albe, 322; — veut le commandeur de Saint-Jacques pour lieutenant du généralissime de la croisade, 324; — supporte la moitié des dépenses de la croisade, 324, 326; — veut détourner la reine son aïeule de se retirer en Castille, 327; — reçoit un mémoire des plaintes formulées par le roi de France, 332; — répondra touchant le comté de Saint-Pol, 333; — se plaint des pirateries et répondra sur la demande d'aliénation formulée par le duc de Longueville, 334; — a changé de couleur en entendant les propos tenus par don F. d'Alava, 335; — temporisera pour répondre négativement sur le fait des aliénations, 339; — informera au sujet de la levée de deniers au comté de Saint-Pol, et au sujet de l'aliénation des terres de la Bassée et Lambée, 342; — donne à don Juan d'Autriche une aussi brillante maison qu'à son fils légitime, 342; — espère s'accorder avec la reine d'Angleterre, 344; — demande un subside aux villes pour acquitter ses dettes, 345; — défend de planter des vignes et des oliviers au Pérou et aux Indes, 346; — défend de tirer des chevaux d'Espagne, 348; — donne 300,000 écus aux princes de Hongrie, 349; — veut informer sur les demandes d'aliénation

aux Pays-Bas, 351 : — informera sur les mauvais traitements subis par des Français, 352 ; — ne croit pas que le roi de France veuille lui faire la guerre 353 ; — levées de troupes : a 70 galères, 354 ; — on lui offre des intelligences chez les rois de Fez, de Maroc et d'Alger, 354, 355 : — fournit pour la croisade 80 galères et 20 grands navires, 357 : — prendra la dîme de l'homme le plus riche de chaque paroisse 357 ; — n'a pas répondu sur les aliénations et réintégrations, 358 ; — punira son ambassadeur, 360 ; — pourra faire un mauvais jeu aux corsaires, 361 ; — le mariage de Madame avec le prince de Navarre lui déplaît, 365 ; — se moque des remontrances du Portugal au sujet des Morisques, 365 ; — n'aurait pas un écu sans la flotte des Indes, 366 ; — ses espions chez les Turcs ont été empalés, 367 : — demandera la troisième fille de l'empereur pour le roi de Portugal, 369 ; — III, 116 : — révoquera bientôt don F. d'Alava, II, 372, 373, 375, 378 ; — refuse de lire la lettre de don F. d'Alava, 374 ; — n'a pas pris assez à cœur le mariage de Portugal, 376 ; — son trésor serait à sec si la flotte des Indes était prise, III, 147 ; — ordonne à son ambassadeur don F. d'Alava de prendre congé, II, 380 ; — est en peine pour trouver un ambassadeur à la cour de France, 381, 382 ; — célèbre la fête de l'ordre de Saint-Michel, 382 ; — va au-devant du cardinal Alexandrin, 383 ; — désire ardemment le mariage de Madame et du roi de Portugal, 384, 386 ; — a 1,200,000 écus de la flotte des Indes, 385 ; — saisit le marquisat de Final, 385 : — a commandé à son ambassadeur en France de partir, 387 ; — appelle la reine de Navarre Madame de Vendôme, 389 ; — trouve mauvais que Charles IX reçoive à sa cour Ludovic de Nassau, 389 ; — est un prince taciturne, 390 ; — désapprouve la réception de Coligny par Charles IX, 391 ; — approuve le duc d'Anjou de n'avoir pas épousé la reine d'Angleterre, 391 ; — apprend la nouvelle de la victoire de Lépante, 392 ; — offre à l'empereur une compensation pour le marquisat de Final, 393 ; — refuse au pape de le laisser conférer les bénéfices de Naples et de Sicile, 393 ; — ne consent pas au titre de grand-duc pour le duc de Florence, 393 ; — est avisé de la détention d'un commissaire de l'Inquisition, 394 : — ordonne à don F. d'Alava de partir de France sans délai, 396 ; — n'a reçu, au sujet de la victoire, qu'un avis par Venise, 400 ; — informera sur les quatre ou cinq prisonniers français, 401, 405 ; — est félicité de la naissance d'un enfant mâle, 406 ; — traitements et dons qu'il fait à son nouvel ambassadeur auprès de Charles IX, 408 : — fera bon visage à don F. d'Alava, 413 : — délivre des prisonniers à l'occasion de la naissance d'un fils et de la victoire de Lépante, 414 ; — traînera en langueur si l'alliance de la France et du Portugal lui est suspecte, 415 ; — Fourquevaux est chargé de lui annoncer son rappel. III, 150 ; — on ne peut savoir ce qu'il pense du départ de don F. d'Alava, II, 418, 419 ; — on voudrait l'élire roi des Romains, 422 : — fait de grandes réserves de fonds, 424 ; — est fâché que le duc de Medina-Celi n'ait point poursuivi son voyage en Flandre, 426 ; — demande que les Français cessent leurs pirateries, 428 ; — est fâché des troubles de France qui pourraient gagner l'Espagne, 428, 432 ; — a voulu savoir ce que traitaient les marchands à la foire de Medina del Campo, 433 ; — donne 2,000 écus à Fourquevaux, 435 ; — est inquiet des armements navals de Charles IX, 435 ; — veut vivre en paix avec la France, 436.

Philippe le Beau, archiduc, fils de Maximilien II, II, 11 ; — on lui promet Isabelle, veuve du roi de Portugal, 301 ; — épousa Jeanne la Folle, 302.

Philippines (les îles), II, 133.

Picardie, province de France, I, 106, 228 ; — II, 39, 255.

Piémont, royaume, I, 109, 148, 149, 150 : — III, 65 ; — II, 216 ; — 277, 290, 306, 313, 344, 351, 357, 418, 424.

Pienne (le sieur de), II, 339.

Pietre Paul, corsaire, I, 182.

Pilsen (Pilsne), ville de Bohême, II, 196.

Pimentel (Alonso), gouverneur de Goulette, I, 165, 211, 213, 261, 262 316.

Piombino (Piombin), ville de Toscane, I, 141.
Piquet, courrier, II, 388,
Pissaros (les), révoltés, II, 323.
Plaisance, ville d'Italie. I, 312.
Pliego (le marquis de), II, 413, 417.
Poitiers, ville de France, I, 378; — II, 127.
Poitiers (l'évêque de), III, 132.
Poitiers (le gouverneur de), III, 132, 134.
Poitou, province de France, II, 36, 325.
Pologne, royaume, III, 64, 89; — I, 368; — II, 426, 431.
Poméranie (les ducs de), I, 48.
Pompador (le vicomte de), I, 182.
Ponce (don Louis), II, 56.
Pontresme, ville d'Italie (?) I, 196.
Porcena, place forte des Morisques, II, 208.
Porcien (le prince de), I, 104.
Port-Hercole, Porthecole, ville d'Italie, I, 141: — II, 355.
Porto, ville de Portugal, II, 136.
Porto-Farina, ville de Tunisie, II, 345, 324, 354, 431.
Portofin. ville d'Italie, II. 371.
Portogaleto (Sancho Ichiniga de), commandant des troupes envoyées en Floride, I, 48, 52.
Porto-Rico. île, I, 133.
Porto-Savone, port de la Corse, I. 264.
Porto-Vecchio, port de la Corse, I, 62.
Portugais (les Portugalois), I, 19, 30, 31, 34, 51; — désirent plus l'alliance de la France que de l'Espagne, 100; — ont été plus cruels que les Espagnols en Floride, 133, 137; — 14 navires furent pris à Madère, 137; — ont usé de cruauté contre les Anglais et en Floride, 137; — Calderon sert de pilote aux Français, 138; — ne sont pas esclaves du roi de Castille, 144; — veulent se venger du massacre de Madère, 145: — craignaient que Monluc se fortifiât à Madère, 146; — donnent tort au cardinal de Portugal dans l'affaire de Madère, 158; — III, 30; — ont pris des navires français, 178; — pilotes de la flotte de Monluc, 182; — sont peu ardents à aller au-devant de la flotte turque, 187; — voulaient attaquer le Canada, 187; — espèrent arriver en Amérique par l'Orient, 187; — ont pris deux navires, 191; — ont pris des navires négriers anglais et français, 196; — ne voudraient point une femme d'Allemagne pour épouse de leur roi, 199: — leur flotte est prête contre les corsaires, 217; — craignent que leur flotte soit attaquée par les corsaires, 224; — sont maltraités en France, 227; — III, 56; — un ecclésiastique fait connaître à Fourquevaux l'état des esprits touchant le mariage du roi, I, 276; — tués par les Français devant le port de Rio-de-Janeiro, 288; — leur superbe, 288; — passant en France diront le motif du voyage, 300; — sont prisonniers et jugés pour être d'intelligence avec Veglio, 302; — un pilote est déclaré innocent, 317; — sont attristés ou font semblant de l'être de l'arrestation de don Carlos, 319: — n'oublient pas le sac de Madère, 335; — une armée française se prépare à les attaquer, 357; — pilote, 358; — III, 99; — une reine d'origine française leur vaudrait mieux qu'une Allemande, II, 6; — considèrent comme insuffisante la dot de la seconde fille de l'empereur, 7, 9, 82; — seront seuls admis pour le service de la reine, 104; — les Espagnols veulent les chasser des îles Moluques, 133; — il ne leur plaît pas que le roi d'Espagne s'occupe du mariage de leur roi, 133, 136; — désirent le mariage du roi avec Madame, 150; — ne sont pas aimés des indigènes du Brésil. 163; — ont pendu des Français à Rio-de-Janeiro, 174; — ne veulent pas que Madame ait une maison française, 181; — ont pendu plus de 80 Français à Rio-de-Janeiro, 194; — sont ennemis des Français, 202: — ont avantage à s'allier avec la France au plus tôt, 204; — craignent que les Français et les Anglais n'aillent attaquer la flotte des Indes, 204, 215: — sont en guerre ouverte avec les Espagnols, 223, 232; — veulent tous le mariage du roi avec Madame, 249: — voudraient que le Pape fît négocier le mariage par un grand personnage, 250; — un navire est pris par les Français, 267; — ont pendu des Français à Rio-de-Janeiro, 268; — font les froids pour que le Pape interdise aux Français la navigation des Indes, 284: — demandent réparation des dommages causés à Madère et interdiction aux Français de faire des conquêtes coloniales, 286; — 36 Théatins

ont été tués par les corsaires rochelais, 289; — ont tué 300 Français à Rio-de-Janeiro, 289; — III, 136; — veulent le mariage du roi avec Madame, I, 300; — Théatins maltraités par les Français, 305; — veulent étendre la religion chrétienne, 345; — attaqueront le roi de Fez, 349; — redoutent les corsaires français et anglais, 355; — sont plus forts que les Espagnols aux Indes, 366; — envoient au-devant de la flotte des Indes, 366; — ont défait les Indiens qui assiégeaient Malacca, 388; — disent que la reine emporte le trésor des rois, 393; — mourraient de faim sans les blés de France, 394, 401; — tous désirent le mariage du roi avec Madame, 413.

Portugal (le cardinal de), III, 5: — veut une princesse allemande pour reine, 31; — gouverne sous le roi son neveu, 93, 136.

Portugal (la douairière de), veut une Allemande pour reine, III, 31; — un envoyé lui donnera les motifs de l'emprisonnement de don Carlos, 76; — n'a pas entrée au conseil, 93.

Portugal (l'infant de), II, 238, 287, 288, 302; — veut que la reine se retire en Castille, 369.

Portugal (l'infante de), II, 204; — III, 41; — II, 174, 207, 297, 305, 346.

Portugal (Antoine, bâtard de), veut quitter ses bénéfices et aller à Malte, III, 5.

Portugal (Francisco de), II, 158.

Portugal (la princesse de), sœur de Philippe II, I, 6, 11, 15, 19; — est trop fière pour épouser le duc d'Orléans, 21, 26; — le roi de France ne veut pas l'épouser, 21; — aurait en le duc d'Orléans un des princes les plus accomplis, 22; — refuse de se remarier, 26, 27, 32; — s'emploie au mariage de don Carlos avec la fille aînée de l'empereur et de la seconde fille avec le roi de Portugal, 30; — le roi de France se verra forcé un jour de la demander en mariage, 31; — est sœur de l'impératrice, 33; — s'emploie au mariage de la seconde fille de l'empereur avec le roi de Portugal, 44; — survient à une audience de la reine Elisabeth, 65; — demande à genoux à Philippe II de s'employer au mariage de son fils avec la seconde fille de l'empereur, 83; — ira au Bosc avec le roi, 84; — est à Aranjuez blessée, 90; — laisser-passer pour objets à elle adressés, 97; — est arrivée au Bosc, 101; — assistera aux couches de la reine, III, 8; — sera marraine de l'Infante, I, 106, 117; — sera régente quand le roi ira aux Pays-Bas, 109; — est marraine de la première Infante, III, 11, 20; — envoie contrecarrer le projet de mariage de Madame avec le roi de Portugal, 127; — est très marrie de la prise de l'île Madère, 136; — ne serait pas régente si le roi passait en Flandre, III, 25; — peut traverser le mariage du roi de France, 27; — est très peinée du projet de mariage de son fils avec Madame, I, 144; — don Carlos ne veut point l'épouser, 165, 199; — empêchera le mariage du roi avec Madame, III, 31; — assiste au baptême d'un enfant de Fourquevaux, 33; — sera régente si le roi et la reine s'en vont en Flandre, I, 206; — a pris le deuil d'une sœur de l'empereur, III, 43; — sera régente à défaut de la reine, I, 219; — s'occupe du mariage de la seconde fille de l'empereur avec le roi de Portugal, 220, 223; — préfère le mariage du roi avec la fille de l'empereur qu'avec Madame, 276, 277; — sera marraine de la seconde Infante, 282; — est marraine de la seconde Infante, III, 60; — Philippe II lui offre le gouvernement de Flandre 121; — I, 306; — pourrait être gouvernante des Pays-Bas, III, 63; — est invitée au mariage du fils aîné de l'empereur, I, 310; — ne solennise pas la majorité du roi de Portugal, 318, 321; — sera régente aux Pays-Bas, 333; — ira à Aranjuez, 351; — est partie pour Aranjuez, 359; — serait épousée par don Carlos, 361; — reste à Aranjuez, III, 88; — son envoi à l'empereur, 97; — son envoi à l'impératrice a été volé en France, 121; — l'archiduc Charles demanderait sa main, II, 447; — a fondé le monastère des Carmes déchaussées, II, 3; — a regretté Élisabeth comme si c'était sa propre sœur, 22; — va souvent voir les Infantes, 22; — ne veut point épouser l'archiduc Charles, 39; — est visitée par le cardinal de Guise, III, 162, 164; — bruits de son

mariage avec le roi de France, 180; — a pleuré en lisant la lettre de l'impératrice, 58; — passa son enfance à Alcala, 70; — voulait le mariage de son fils avec la princesse Isabeau, 71, 73; — ira recevoir la princesse Anne, 83; — a été malade, 103; — a fait rechute, 107; — va mieux, 111; — a écrit pour presser l'envoi des pouvoirs pour les mariages, 115, 116; — est fâchée du retard apporté à l'envoi des pouvoirs, 125; — préférerait l'infante Catherine à la princesse Isabeau pour épouse de son fils, 136, 137, 149; — n'a aucun crédit sur son fils, 154; — aurait, à force d'instances, obtenu la princesse Isabeau pour le roi de Portugal, 159; — ses préparatifs pour recevoir la princesse Anne, 160; — écrit à son fils de ne traiter le mariage avec Madame que quand celui de la princesse Isabeau sera réglé, 161: — voudrait être demandée par le roi de France, 161; — presse la négociation du mariage de son fils, 174, 183; — est pleine d'attentions pour les Infantes, 184: — s'intéresse à Madame, 186; — s'oppose au mariage du roi avec Madame, III, 195; — II, 199, 202; — désire sincèrement le mariage de son fils avec Madame, 203, 225, 206, 172, 226; — aurait voulu être reine de France, attend la mort de la reine de Portugal, 234; — savait la commission du pape touchant le mariage, 249; — désire vivement le mariage de son fils avec Madame, 251; — a écrit à son fils pour lui conseiller le mariage avec Madame, 254, 255; — n'a, pour ainsi dire, jamais vu son fils, 270; — si son fils mourait, épouserait don Duart pour être reine de Portugal, 271; — fera la dépense des noces de la princesse Anne, 278, 288; — 289, 292; — va recevoir la nouvelle reine, III, 113; — désire vivement le mariage de son fils avec Madame, 300; — amena les Infantes à la reine Anne, 309; — est malade 310, 312; — est guérie, III, 114; — montre à la nouvelle reine comment il faut traiter les Infantes, 121; — est très affectionnée aux Infantes, 115; — II, 315, 358; — a une fistule ou un cancer, 349, 351; — va mieux, 356, 363, 368, 379, 382; — désire le mariage de Madame avec son fils, 384, 386, 400; — est marraine de l'Infant d'Espagne, 411, 416.

Portugal (Sébastien, roi de), projet de mariage avec Isabeau, seconde fille de l'empereur, I, 30: — Philippe II s'emploie à son mariage, 32, 33: — son père et son frère sont morts pour avoir été mariés trop jeunes, 34; — la seconde fille de l'empereur lui est destinée, 51; — Charles-Quint a commencé de négocier son mariage, 58; — projet de mariage avec la seconde fille de l'empereur, III, 5; — attendra la fille d'Elisabeth et de Philippe II pour l'épouser, 5; — la seconde fille de l'empereur lui est destinée, 186, 187; — don J. Manrique va visiter les roi et reine, I, 83; — on parle publiquement de son mariage avec Madame, 99; — s'il refuse du secours à l'empereur, c'est bon signe pour le mariage avec Madame. 100; — fera arrêter l'assassin tudesque, 119; — son mariage est arrêté avec Madame, 143; — son aïeule répond que les Cortès décideront du mariage, 144; — proposition de mariage avec la seconde fille de l'empereur, III, 30; — proposition du mariage avec Madame, 31; — fait le froid touchant le mariage avec Madame, 195; — réparation accordée pour l'affaire de Madère, I, 170; — fortifie Coïmbre, 196; — a défendu la traite des nègres, 196; — Philippe II veut le marier avec la seconde fille de l'empereur, 199; — équipe une flotte pour assister à l'entreprise d'Alger, 203; — équipe 30 vaisseaux, 211; — négociations pour son mariage avec la seconde fille de l'empereur, 220, 257; — l'empereur est dégoûté du projet d'alliance, 258, 262; — négociations pour son mariage avec la seconde fille de l'empereur, III. 55; — devra s'engager à secourir l'empereur, 55: — Philippe II écrit à l'empereur pour le mariage, I, 274; — est marri d'avoir perdu un cosmographe, 275; — mariage préférable avec Madame qu'avec la fille de l'empereur, 276; — la reine penche pour la fille de l'empereur, 276, 277; — soutient le roi d'Espagne, 287, 288; — a baillé en fief la côte de Guinée, 288; — son mariage est résolu avec la seconde de fille de l'em-

pereur, 293; — on tient pour arrêté son mariage avec la princesse Isabeau, III, 120; — gagne beaucoup par son commerce maritime, I, 301, 317; — la fille cadette de l'empereur lui est destinée, III, 74; — a pris le gouvernement du royaume, 76; — est majeur, I, 318 — envoie visiter don Carlos, 335; — le roi d'Espagne prendra fait et cause pour lui, 357, 358: — Philippe II veut pour lui la fille cadette de l'empereur, III, 92; — projet de mariage avec Isabeau, fille de l'empeur, I, 378; — la fille cadette de l'empereur lui est réservée, III; 99, 102; — II, 447; — I, 379, 382; — la seconde fille de l'empereur lui serait destinée, II, 4, 6; — au désir des grands de Castille, il épouserait Madame, 5, 6; — projets de mariage avec la seconde fille de l'empereur, et avec Madame, 6, 11; — Philippe II penche pour le mariage avec la seconde fille de l'empereur, 12; — la reine et le cardinal sont réconciliés, 15; — Madame lui serait réservée en mariage, 26; — affaire des mariages, 28, 29; — serait offensé si on lui refusait la princesse Isabeau, 31; — a donné pouvoir à Philippe II de le marier avec Madame ou avec Isabeau, 49; — épousera la princesse Isabeau, 49; — Philippe II est-il d'avis qu'il épouse Madame? 58; — consent à épouser Madame, 71, 73; — a armé une flotte pour représailles contre l'Angleterre, 75; — ayant armé, il est prié de désarmer, 77: — Madame est demandée pour lui, 88; — la princesse Isabeau lui avait été promise depuis longtemps, 90; — épousera Madame, 91; — est prié d'envoyer les pouvoirs pour le mariage, 99: — exigera de la France toute renonciation sur les Indes et le Brésil, 106; — enverra un procureur pour le mariage, 106, 108; — enverra bientôt les pouvoirs pour le mariage, 112; — a quitté Lisbonne à cause de la peste, 114, 115: — son conseil est composé de jeunes gens ignorant la diplomatie, 116, 117, 118; — les retards apportés à l'envoi des pouvoirs sont mis sur le compte de la peste et de la jeunesse, 119; — de concert avec la reine, son aïeule, il a remercié Philippe II du parti qu'il lui a choisi, 120; — n'avait pas envoyé de pouvoirs, 123; — n'est pas d'accord avec son aïeule qui veut gouverner comme durant la minorité, 124; — pourrait avoir déjà répondu s'il avait bonne volonté, 125; — fera ce que voudront l'empereur et le roi d'Espagne, 126; — n'a pas encore envoyé de pouvoirs, 130, 131, 133; — n'a pas pu assembler son conseil, 134; — il y a peu d'accord entre ce roi et le roi d'Espagne, 132; — envoie une flotte défendre les Moluques, 133; — secrète froideur avec le roi d'Espagne, 133; — ses villes, sauf deux, demandent qu'il épouse Madame, 135; — fera négocier le mariage quand il jugera à propos; il n'envoie pas les pouvoirs, 136; — est conseillé par de jeunes gens; n'envoie pas les pouvoirs; son mariage sera traité plus tard, 142; — le contrat de mariage n'est pas commencé, 149; — s'en remettait au roi d'Espagne pour le mariage, 150; — va envoyer un ambassadeur pour demander Madame, 151; — ne veut point négocier le mariage par l'intermédiaire du roi d'Espagne, 151; — est d'un caractère bizarre, et de complexion à ne pas vivre longtemps, 153; — n'accorde aucun crédit à son aïeule, écoute les jeunes gens, 154; — la reine son aïeule est offensée du peu d'égards qu'il a pour elle, 158; — épousera Madame, non la princesse Isabeau, 159; — aura une entrevue avec le roi d'Espagne, 162; — a envoyé deux gentilshommes vers Domingo d'Arrochio, 163, 165; — lève des troupes pour renforcer ses villes d'Afrique, 166; — ordonne à tous ses sujets de s'armer, 174; — est tout plein de qualités, 178, 183; — les pouvoirs pour le mariage ne tarderont pas à arriver, 184; — est blond, grand, point bossu, 186; — envoie à Charles IX un gentilhomme le féliciter de la victoire, 193; — navires français pris par son ordre, 194; — va envoyer une ambassade au roi de France, 197; — le retard des pouvoirs est le fait de deux Théatins et du cardinal, 198, 202, 203; — son aïeule est la princesse la plus riche en bijoux, 198; — est gouverné par deux Théatins et par le cardinal, 202; — le conseil n'a pu être assemblé à cause de la peste, 203; — la princesse de Por-

tugal lui écrit les divers partis qui s'offrent à Madame, 204; — le cardinal et les Théatins, 206; — envoie un gentilhomme s'assurer si Madame est bonne catholique, 206; — envoie une ambassade en France pour traiter de la guerre, 207; — les négociations pour le mariage avec Madame sont renvoyées *sine die*, 210; — a de l'embonpoint malgré ses dix-sept ans, 211; — les deux Théatins empêchent son mariage, malgré le désir de ses sujets, 212; — son jeune âge est le motif du délai apporté à son mariage, 220; — son père est mort d'avoir été marié trop jeune, 220; — le pape désire fort son mariage avec Madame, 223; — enverra sous peu un personnage traiter son mariage avec Madame, 225, 235; — est cause par ses délais que le roi de France est peu satisfait du roi d'Espagne, 240; — le pape a ordonné de traiter de son mariage avec Madame, III, 112; — ne peut à présent envoyer de galères à la croisade, faute de garde-chiourme, II, 247; — enverra de grands navires l'an prochain, 248; — répond au pape ainsi que le cardinal, la reine, et le confesseur sur le fait du mariage avec Madame, 248; — la reine met deux conditions au mariage, la restitution des Moluques, la réparation des méfaits de Madère, 249; — les Théatins sont cause qu'il ne veut point se marier, 249; — s'il était impuissant, don Duart serait fait roi, 249; — son jeune âge est le prétexte donné au pape du refus du mariage, 250; — ses conseillers demanderaient à Philippe II la restitution des Moluques, 250; — les Théatins ont éloigné de lui son aïeule et le cardinal son oncle, 252; — est d'humeur bizarre, 252, 256; — le pape lui écrit pour l'engager à épouser Madame, 257, 261; — se plaint que les Français ont pris un de ses navires, et tué trente Théatins, 267; — lève une armée contre le roi de Fez, 268; — n'osera pas dédire le pape et le roi d'Espagne, 273; — ses conseillers l'ont dissuadé du mariage à cause de sa santé, 274; — les négociations pour le mariage ne sont pas près de commencer, 282; — le Pape l'a déterminé à se marier, 283; — aura les rois de France et d'Espagne et le Pape contre lui, s'il ne se marie, 283; — admet le Pape comme arbitre de ses prétentions, 283; — est le parti qui convient le mieux pour Madame, 284; — n'a rien écrit à Philippe II au sujet du mariage, 285; — l'âge de Madame convient au sien, 286; — le mariage est renvoyé à plus tard à cause de sa jeunesse, 287; — la reine son aïeule est comptée pour rien, 287; — répond de sa main au Pape, 287; — son mariage avec Madame fut empêché une première fois, 299; — la reine Anne lui avait été promise, 300; — est gouverné par les Théatins, 300; — Philippe II lui réserverait l'aînée des Infantes, 301; — est éloigné du mariage, le pape l'y engagera, 302; — fait distribuer des arquebuses, 306; — a envoyé deux de ses conseillers négocier le mariage, 311; — est gouverné par les Théatins, 316; — prépare des navires pour la croisade, 324; — ordre est donné par Catherine de Médicis de laisser dormir les projets de mariage, 326; — renverra les Théatins; résidera, et son aïeule reprendra les rênes du gouvernement, 332; — n'enverra pas de secours à la ligue contre les Turcs; assaillira le roi de Fez; — les Théatins restent auprès de lui, 345; — la reine veut se retirer en Castille, 345, 349, 350; — est gouverné par les Théatins, 350; — arme contre le roi de Fez, 354; — ne voudrait pas le départ de la reine son aïeule, 363; — son aïeule menace de se retirer s'il ne se marie; les Théatins le détournent du mariage, 368; — III, 116; — a manqué d'épouser la princesse la plus accomplie, II, 376; — son mariage avec Madame aura lieu si les roi et reine de France le veulent, 383, 384, 386; — le cardinal Alexandrin négocie le mariage à son insu, 386, 387; — est un prince robuste, n'aimant point les femmes, 389; — le Pape veut l'attirer à la ligue contre les Turcs, 392; — le cardinal Alexandrin est légat du prince pour négocier le mariage avec Madame, 399; — le légat veut savoir si le mariage de Madame avec le prince de Navarre est arrêté, 399; — est disposé à se marier, 400; — son conseil va dépêcher un personnage pour demander Madame,

403; — parlera clairement quand il apprendra le projet de mariage de Madame avec le prince de Navarre, 403; — entrera dans la ligue, épousera Madame, 410; — dans l'espoir du mariage l'aïeule ne parle plus de se retirer, 410; — son ambassadeur assiste au baptême de l'Infant d'Espagne, 411; — prie le Pape de vouloir être arbitre du Grand Turc et désire fort épouser Madame, 412; — a donné sa parole d'épouser Madame, 415; — a défrayé le cardinal Alexandrin, 415, 416; — son alliance était bien préférable à celle du prince de Navarre, 435.

Portugal (royaume de), l'ambassadeur, I, 16, 26; — le premier écuyer de don Frédéric, 16; — III, 5; — préparatifs pour une expédition en Algérie, 85; — l'ambassadeur fera arrêter l'assassin tudesque, 119; — l'ambassadeur à la Cour d'Espagne est dévoué à la princesse de Portugal, 120, 123, 128; — alarme causée par la prise de Madère, 136; — les marchands français risquent d'y être maltraités, 137; — l'affaire de Madère peut rompre les projets de mariage, 138; — île nouvellement découverte, 142; — III, 27; — le mécontentement de Charles IX pour l'affaire de Madère est annoncé au cardinal, I, 145; — 6 navires chargés de Huguenots français y ont passé, 152; — blé importé de France, 158; — ne veut pas une princesse allemande pour reine, III, 31; — I, 169, 187; — l'ambassadeur pas encore averti de se préparer au voyage de Flandre, 231; — paquet de l'Infante, 236, 257; — désire Madame pour épouse de son roi, 258; — III, 53, 55, — le roi d'Espagne emprisonne un personnage à la requête du cardinal, I, 275; — divisions dans le royaume au sujet du mariage du roi, 276, 277; — on y est divisé d'opinion au sujet du mariage du roi, III, 58; — la réponse touchant le mariage n'est pas agréable à Philippe II, 59; — II, 440; — I, 281, 289, 297, 300; — arme contre des navires anglais, 301, 302; — III, 69; — I, 322, 357; — dix à douze galères iront attendre la flotte des Indes, 360; — veut une princesse française, non allemande, III, 93; — l'ambassadeur assiste aux funérailles de la reine, II, 3, 8, 5, 6, 15; — l'empereur en tirera moins de secours que de la France, 58; — les galères françaises y recevront bon accueil, 77, 83; — une flotte doit aller au-devant de la flotte des Indes, 84, 102; — ce qui s'y passe est peu connu des Français, 104, 105; — l'ambassadeur s'excuse sur la peste de n'avoir pas reçu les pouvoirs pour les mariages, 113; — Madame est un parti très avantageux, 120; — est content du mariage, 121; — les courriers sont arrivés; leur arrivée est tenue secrète, 122; — le cardinal n'ose rien entreprendre, 124, 125, 133, 137; — le conseil veut que le mariage soit traité par des Portugais, 150; — le mariage avec Madame est désiré de tous, 150, 159; — allait envoyer un gentilhomme pour demander la main de Madame, 158; — arme une flotte pour défendre les côtes d'Afrique, 158, 162; — le roi de France a accordé des lettres de marque, 174, 178, 185; — son ambassadeur en Espagne, 186; — son ambassadeur attend les pouvoirs pour le mariage sous peu, 195; — le cardinal fera traîner les négociations du mariage en longueur, 198, 203, 204, 205, 211, 218, 224, 233, 240, 242, 243, 247; — l'envoyé du pape y sera renvoyé avec commission de négocier le mariage, 250, 252; — III, 134; — l'ambassadeur attend afin de négocier le mariage, II, 257; — on fait des levées de troupes, 262, 263, 272; — l'ambassadeur a reçu ordre de rentrer d'Espagne, 273, 276; — on diminue toutes les dépenses, 282, 283, 285, 288, 289; — III, 136, 140; — équipe une flotte pour conquérir le Mozambique, ou pour l'expédition de l'Irlande, ou pour aller quérir la reine en France, II, 296, 299, 301; — perdrait son arrogance si les troubles de France cessaient; arme pour les Indes et pour une destination inconnue, 306; — Coligny y préparait une descente, 306; — désire Madame pour reine, 311, 322; — les Etats sont assemblés à Lisbonne, 331; — la flotte attaquera Fez, 345, 346, 348; — on retient les navires étrangers, 349, 361, 363, 364; — l'ambassadeur porte plainte au sujet des Moluques, 365; — désire avoir lignée du roi avant de lui permettre d'attaquer Fez, 369,

371,376; — l'ambassadeur, 388, 392; — les Français y sont molestés plus que jamais, 394, 399, 410, 412, 423.
Possovie, ville de Hongrie, I, 255.
Poste (le marquis de), II, 3.
Pouille (la Poille), province d'Italie, I, 48, 62, 311, 370.
Prado (le Pardo, Parde), résidence royale, I, 15, 16, 20, 23; — III, 6; — I, 221, 241; — III, 51; — II, 440; — I, 327; — III, 77, 78, 100; — II, 3, 15, 60, 73; — III, 110; — II, 116, 179, 235, 285, 293, 310, 312, 316; — III, 114; — II, 365, 380.
Prague, capitale de la Bohême, I, 160, 173, 185, 196, 229; — II, 120.
Prebtre (le), courrier, I, 297, 302, 303, 304, 306, 307, 308.
Pregnon, brodeur de la reine Élisabeth, II, 104.
Princesses, filles de l'empereur, V. *Anne* et *Isabeau*.
Procheva, ville d'Espagne, II, 85.
Prototico (Balthazar), émissaire à Constantinople, I, 269.
Prouvençal (le), courrier, II, 243.
Provençaux (les), II, 18, 23.
Provence (la), province de France, I, 12, 150; — III, 35, 47; — II, 69, 105, 160, 202, 308, 310, 351.
Puitesson, courrier, II, 61; — III, 189; —194. ;II, 67, 69, 70, 71; — III, 193,

Q

Quentin (saint), I, 161.
Quillan, ville de Languedoc, I, 12.
Quito, ville du Pérou, I, 179.
Quivimille (le sieur de), II, 393, 431, 432.
Quixada (Louis Guichade ou Quixade), vice-roi de Sicile, III, 121; — chargé de la garde de don Carlos, I, 315; — président des Indes, I, 361; — lieutenant-général du duché de Milan, II, 438, 66, 192, 84.

R

Raguse (Ragouze), ville d'Italie, II, 418.
Ragusois (les), II, 343.
Rais (le comte de), II, 205.
Ratisbonne, ville de Bavière, II, 446, 196.
Ray, village de Picardie, I, 161.
Reboil, Reboul (Jacques), marchand marseillais, I, 163; — II, 212.
Reims (Rheims), ville de France, I, 161, 325; — III, 85; — II, 80.
Rennat (Pierre), capitaine en Floride, I, 132, 133.
Rennes (l'évêque de), II, 144.
Rhèves (le sieur de), III, 5.
Rhin, fleuve, I, 182, 273; — II, 446, 160.
Rhingrave (le), II, 202.
Rhodes, ville, II, 64.
Rhône, fleuve, I, 109, 180, 196.
Ribadeo, port de la Galice, I, 152.
Ribbault (Jean), capitaine; son fils arrive de la Floride, I, 50, 54; — on craint qu'il ait brûlé la flotte de Ménendès, 52; — fut massacré avec ses compagnons, 55, 59, 62; — était commissionné par l'amiral Coligny, 60, 61; — se dit envoyé par le roi de France, 61; — ne se fût pas rendu si on ne lui avait promis la vie sauve, 94; — fut confessé et massacré, 104, 132, 133; — Louis, son fils, 132, 133, 159; — son fils serait en Floride, 240.
Riberac, dame d'honneur de la feue reine, I, 51; — II, 104, 121.
Rieux (le baron de), beau-frère de Fourquevaux, I, 36; — est gouverneur de Narbonne, 88, 171; — Fourquevaux sollicite pour lui une autre charge, 387.
Rinstain, pays le long du Rhin, I, 182.
Rio (del), licencié, I, 205.
Rio-de-Janeiro (Rio de Genero ou Rio de Henero), capitale du Brésil, I, 288, 301; — II, 162, 174, 194, 268, 289.
Robles, capitaine, I, 211, 219, 225.
Rochelais (les), II, 241, 249.
Roche-sur-Yon (Charles de Bourbon, prince de la), frère puiné du duc de Montpensier, III, 3.
Rochelle (la), ville de France, I, 2, 6, 27, 35, 50, 54, 79, 130, 131, 325, 328, 330 334; — II, 448, 19, 24, 40, 44, 69, 111, 204, 224, 232, 238, 242, 268, 289, 306, 325, 361, 364, 366, 371; — III, 147; — II, 385.
Rochelle (le prince de la), capitaine de navire, II, 401.
Rodolphe et Ernest (Radolf et Hernest), princes de Bohême et de Hongrie, V. *Hongrie*.
Roger Bontemps, type d'un homme de peu de violence, II, 385.
Romadan (Cayt), caïd renégat, II, 165.
Romains (les), II, 43.
Romains (les rois des), III, 74; — I, 330, II, 422.
Rome, ville d'Italie, I, 11, 36, 37, 38, 39; — III, 6; — I, 78, 140, 153, 154; — III, 31, 45; — I, 265, 272; — III, 120; — I,

276, 330; — III, 126, 81; — I, 361; — II, 37, 49, 51, 90, 136, 212, 212, 236, 238, 245, 248, 250, 275, 276, 280, 281, 282, 302, 303, 326, 342, 348, 355, 367, 413.
Romero (Julien Remero), gouverneur du Hesdin, I, 294, 361, 385.
Roncevaux (Ronsesvaulx), passage des Pyrénées, II, 110, 117.
Ronde, ville des Morisques, II, 242, 246, 323, 331.
Rosas (Rozes), port d'Espagne, III, 38; — I, 156, 209, 210; — III, 43; — I, 241; — II, 60, 157, 164, 197.
Rossano (l'archevêque de Roxano), nonce du pape à la Cour d'Espagne, I, 11; — reste comme nonce, 37; — baptise l'Infante, 117; — est tout dévoué au roi d'Espagne, 120; — ne sait encore s'il sera du voyage en Flandre, 231, 237, 254; — est confus d'avoir assuré que le voyage de Flandre se ferait, 260; — a ordre du pape de suivre le roi, 260, 264; — ne croit pas que le roi d'Espagne aille en Flandre, 265; — estime que le pape n'accordera pas au roi le droit de croisade, 266; — est avisé le premier que le voyage de Flandre est remis au printemps, 271; — a ordre de favoriser le roi de France auprès du roi d'Espagne, 290; — II, 415.
Rossillon (le comte de), ambassadeur de France auprès du Saint-Siège, I, 40, 42, 276.
Rothelin (la marquise de), II, 441.
Rouen, ville de France, I, 132, 133, 182.
Rouge (la mer), I, 288.
Roussillon, province d'Espagne, I, 163; II, 393.
Rucellay (sieur de), III, 69.
Ruffe (les sieurs de Ruffey, ou Ruffez), I, 106, 261, 268; — II, 95, 96, 98.
Ruy Gommès, V. *Éboli*.
Ruysecco (le duc de), II, 3, 8, 166, 314, 411.

S

Saint-Adrian, mont des Pyrénées, II, 433.
Saint-André (Saint-Andrest), port de Biscaye, I, 222, 241; — III, 50; — I, 248, 265; — II, 285.
Saint-Augustin, fort de la Floride, I, 240, 305.
Saint-Avit, ville des Abruzzes, I, 125.
Saint-Denis, ville de France, I, 283, 309, 313.
Saint-Domingue (Saint-Domingo, Saint-Domingo real), ville de l'île de Haïti, I, 8, 13, 131, 133. I, 371, 372.
Saint-Elme, fort détruit par les Turcs, I, 3; — réparé, 42.
Saint-Estevan (le comte de), I, 167.
Saint-Étienne (l'abbé de), aumônier d'Élisabeth, reine d'Espagne, III, 3, 15, 19, 21.
Saint-Étienne (le sieur de), soupçonné dans sa foi, II, 59.
Saint-Germain-en-Laye, ville de France III, 139.
Saint-Gilles, église de Madrid, II, 411; — III, 60.
Saint-Gouard (le sieur de Saint-Goart), Jean de Vivonne, plus tard marquis de Pisani, chevalier de l'ordre, II, 423, 424; — succède à Fourquevaux, 425, 427, 432, 433, 435; — III, 149, 150, 151.
Saint-Jacques (le commandeur de), ambassadeur du roi d'Espagne, auprès du Saint-Siège, rentre à Rome à la nouvelle de la mort du pape, I, 38; — quittera Rome s'il n'obtient la préséance sur la France, 43; — se promet beaucoup du nouveau pape, 49; — envoi de fonds pour tenir son rang, 58; — a demandé le droit de croisade pour le roi, 265; — est rappelé, très au fait des affaires de mer, 330; — III, 111; — II, 277, 290, 296, 307, 324, 350, 378, 385, 431.
Saint-Jacques (la commanderie de), II, 280, 340.
Saint-Jacques (l'ordre de), II, 354, 391.
Saint-Jacques (les chevaliers de), II, 129, 148, 153, 164, 264.
Saint-Jean-d'Angély, ville de France, II, 168, 431.
Saint-Jean-de-Luz, ville de Navarre, I, 170; — III, 98.
Saint-Jérôme (l'ordre de), II, 1.
Saint-Jerôme, Saint-Jéronime, monastère de Madrid, II, 438; — I, 383, 386; — II, 4, 13, 15, 103, 199, 218, 264; — III, 113; II, 285, 298, 382, 412, 417.
Saint-Just, monastère de l'Estramadure, II, 170.
Saint-Légier, dame d'honneur de la feue reine, II, 104.
Saint-Léonard, château, II, 86.
Saint-Matheo, fort de la Floride, I, 305.

Saint-Miguel (San-Miguel), l'une des îles Açores, I, 124.
Saint-Omer, évêché de France, I, 161.
SAINT-ORENX, capitaine, II, 187, 188, 189. 192.
Saint-Philippe, église de Madrid, II, 392.
SAINT-PETRO (Saint-Pietro), capitaine génois, fait la guerre en Corse contre le roi d'Espagne, I, 29; le roi de France ne lui a envoyé ni troupes, ni munitions, 54; — prend Porto-Vecchio, 62; — le marquis de Pescara peut le défaire en huit jours, 67; — III, 35; — les Corses jurent fidélité à son fils, I, 191; — le duc de Florence offre de le chasser, 192; — à la requête des Corses s'est offert au duc de Florence, 195; — le duc de Florence le soutient secrètement, 198; — a fait fortifier Porto-Savone, 264; — III, 65, 66.
SAINT-POL (le comte DE), II, 321, 329, 333, 336, 342.
Saint-Rambert, ville du Jura, I, 196.
Saint-Remy, abbaye, I, 162.
SAINT-REMY (le baron DE), II, 353, 358.
SAINT-SULPICE (Ébrard DE), ambassadeur de France en Espagne, I, 2, 3, 4; — quitte l'Espagne avec les bonnes grâces du roi et de la reine, III, 1, 2; — I, 7, 18, 21, 59, 73; — n'avait point les traités de mariage et de paix, I, 88, 127, 129, 130; — III, 23; — son retour en France, 24; — nouvelles données au roi, I, 133, 134, 135; — nouvelles portées par lui, 136; — III, 31; — I, 236, 250; — II, 423.
Saint-Valery-sur-Somme, ville de Picardie, I, 376, 377.
Saint-Vincent, cap, I, 242, 360, 366.
SAINTE-COLOMBE (le sieur DE), II, 53.
SAINTE-CROIX (le cardinal DE), II, 245. 303.
Sainte-Croix-de-la-Sarce, commanderie, I, 316; — III, 40.
Sainte-Helaine, cap., I, 358.
Sainte-Hélène, fort de la Floride, I, 305.
Sainte-Marie, église de Madrid, II, 383, 392.
Sainte-Marie-du-Port, près Cadix, I, 164, 366, 370; — II, 199. 342.
Sainte-Marthe, ville de Gallice, II, 77.
Saintonge, province de France, I, 334.
Salamanque (Salamança), II, 391, 414. 422.
SALAZAR, alcade, III, 50.
SALAZAR (André DE), capitaine, I. 370, 378; — III, 132, 133, 104; — II, 448, 16.
SALIGAN (Charles DE), canonnier et chirurgien, II, 192.
Salle (La), V. *Lasalle*.
Saluces, marquisat, II, 279.
SALVADOR, marchand, II, 204, 207.
Salvatierra, ville de Portugal, II, 195, 211.
SAMALLOA (Estevan DE), II, 420.
Samoca, ville d'Espagne, II, 391.
SAMUEL, prêtre éthiopien, III, 116.
SANDO (don Alvaro), capitaine, retournera en Italie, I, 43; — ira à la Goulette, 46; — prétend que le temps manquera pour fortifier la Goulette, 50; — est parti pour Oran, 52; — attend sa commission de capitaine, 86; — est colonel de 6,000 Espagnols nouveaux, 134; — ira en Flandre, 139.
San-Lucar de Barrameda (Saint-Lucar), port, I, 52, 64, 82; 91, 122, 126, 131, 133.
San-Stefano, port du Siennois, I, 271.
SANTENAC (la demoiselle DE), III, 9, 10.
Santiago (Saint-Jacques-de-Gallice), ville d'Espagne, I, 140.
SANTILLANE (le marquis DE), I, 370.
SANTILLANO (Diégo DE), renvoyé du gouvernement de Cuba, I, 289.
Saragosse, ville d'Espagne, I, 10, 19, 185; — II, 120, 125, 154, 350.
Sardaigne, île de la Méditerranée, I, 98, 148, 150; — 64, 165.
SARRASINS (les), I, 77.
SARRIES (le marquis DE), II, 41.
SAUZAY (le Dr DE), I, 179; — III, 36.
SAVOIE (Emmanuel-Philibert, duc DE), I, 27, 49, 104, 109, 140, 141, 143, 150, 151; — accompagnera le roi d'Espagne en Algérie, 156; — III, 28; — consent au passage des troupes espagnoles, 185; — par crainte des Suisses, ne tient pas ce qu'il avait promis au roi d'Espagne, I, 190; — territoire qu'occupent les cantons de Berne et Fribourg, 202; — admet la liberté de conscience, 203; — a dressé une milice, 209, 268; — III, 89; — l'archiduc s'embarquera sur ses galères, II, 19; — l'archiduc Charles ira le voir, 55, 166; — demande la restitution des villes du Piémont, 216; — a demandé à être généralissime de la croisade, 230; — se défie de l'amiral et des Huguenots, 277, 279, 290; — Madame s'est mariée

tard, 287; — demande l'entretien de 10 galères et 2,000 hommes, 306; — n'envoie pas négocier le mariage de son fils avec l'infante Catherine, 344; — voudrait être secouru par Philippe II contre Coligny, 344; — — attendait à Gênes les princes de Hongrie, 351; — réclame les villes du Piémont, 357, 423.
Savoie, duché, III, 12; — II, 139, 148, 155, 169, 180, 184, 267.
Savone, ville du Piémont, I, 135.
Savonnières (le sieur de), III, 8, 21, 137.
Saxe (l'électeur de), I, 48, 140; — le duc Jean-Frédéric est assiégé, 201; — Auguste de, 212, 214, 220; — Jean-Frédéric, prisonnier à Vienne, 214; — voudrait attaquer la Flandre, 352; — prétend que Philippe II peut tout au plus bannir les rebelles de Flandre, 353; — II, 65, 93, 101, 108, 202.
Scarlin, ville d'Italie, I, 141.
Schaffhouse, ville de Suisse, I, 183.
Schnassemborg (comte de Schuashemborg), beau-frère du prince d'Orange, II, 101. 108.
Schuenden ou Schmenden ou Suendi Lazaro, II, 95, 97, 100, 108.
Segorbe (le duc de), II, 370.
Ségovie, ville d'Espagne, I, 2, 4, 56, 84, 89, 91; — III, 6, 7; — I, 95, 97, 98, 99, 101; — III, 9; — I, 102, 103; — III, 11; — I, 104, 110, 115, 117, 118, 119; — III, 15; — I, 126; III, 18, 21; — I, 127, 129; — III, 23, 24; — I, 140; — III, 27; — I, 143, 248; — III, 51; — I, 171, 282; — III, 59, 113; — I, 330, 333, 356, 366, 369, 370; — III, 1, 2; — II, 70, 245, 257, 264, 263, 278, 285, 293, 294, 422, 424.
Séguier, président au parlement de Paris, fait pendre des papistes, I, 10.
Sélim II ou le Grand Turc ou le Grand Seigneur, fils de Soliman II, I, 8; — enverra les janissaires et sa garde, 13; — il faut lui dénier que la France ait été sollicitée d'entrer dans la ligue contre lui, 31; — bruit du mariage d'une de ses filles avec le roi de France, 44; — voyage en Hongrie, 67; — attaque la Hongrie, 109; — personnage envoyé par le roi de France pour délivrer ses sujets captifs, 120; — l'empereur fera la paix avec lui, 154; — accorde la paix au sophi, 185; — ne peut faire une expédition en terre ferme, 195; — janissaires révoltés, 195, 200; — demande la paix, III, 42; — l'évêque d'Agria était envoyé en ambassade, I, 256; — reprend les plans de Soliman, 259; — attaquera Malte ou la Goulette et demande des navires à Venise, 269; — est plus terrible que Soliman, 270; — arme des galères à Suez pour secourir le roi de Sumatra, 288; — a fait la paix, III, 120; — a reçu les ambassadeurs de l'empereur, I, 295; — a permis aux Transylvains d'élire un roi, 296; — arme contre le sophi, 311; — a été très satisfait des cadeaux du roi de France, III, 64; — est prié de laisser la Transylvanie et certaines places de Hongrie, 64; — les Corses veulent se donner à lui, II, 65, 66; — nomme Shalla Raiz roi d'Alger, II, 74; — armera de bonne heure l'an prochain, 89; — n'a pas rompu la paix, 94; — s'est interposé entre l'empereur et la Transylvanie, 100, 101; — a promis des secours et envoyé des chefs aux Morisques, 128, 166; — demande au roi de France des vivres pour ses vaisseaux, 202, 230, — est allié avec le roi de France; 246, 247; — les Vénitiens traitent avec lui, 277; — Charles IX a fait alliance avec lui, 324, 360; — son ambassadeur reçu avant le nonce par Charles IX, 365; — a quatre ambassadeurs auprès de Charles IX, 367; — ne manquera pas de mettre la guerre entre les rois de France et d'Espagne, 408, 412, 414; — a mandé le roi d'Alger à Constantinople, 414; — envoie une robe d'or au roi d'Alger, 418; — ne pourra de deux ans faire une flotte capable de résister à la flotte chrétienne, 421, 422, 431.
Selin, comte hongrois, I, 126.
Senturion (Lucien), génois, II, 446.
Serpe, capitaine, II, 442.
Serralva (le marquis de), II. 440; — III, 120.
Sertory (le comte de), ambassadeur de Ferrare, I, 194; — avisé du voyage de Flandre, 231.
Sessa, terre du duc de Sesse, ravagée par les corsaires algériens, I, 8.
Sesse (le duc de), I, 368, 369; — II, 46, 56, 62, 66, 84, 118, 165, 171, 190, 208, 214, 227, 228, 229, 231, 237, 246, 268, 307, 324, 342, 343; — III, 145, 146; — II, 411, 431.

Setaffe, village d'Espagne, II, 13.
Séville, ville d'Espagne, I, 13, 18, 48, 50, 52, 56, 61, 64, 67, 82, 89, 102, 121, 122, 135, 154, 156, 157, 159, 163, 164, 179, 191, 196; — III, 42; — I, 210, 213; — III, 59; — I, 275; — II, 440; — I, 293, 302, 305, 312; — II, 442; — I, 363, 365; — II, 448; 81, 95, 98, 118, 154, 160, 162, 184, 192, 193, 199, 208, 217, 219, 221, 223, 224, 226, 227, 234, 235, 238, 242; — III, 112; — II, 247, 262; — III 136; — II, 320, 330, 351, 381, 382.
Séville (le cardinal archevêque de), II, 156, 167, 171, 172, 182, 185, 197, 202, 208, 232.
Seyssel (Saissel), ville de Savoie, I, 109, 140.
Sforza (Ludovico), duc de Milan, II, 354.
Shalla Raiz, roi d'Alger, II, 74.
Sicile, royaume, I, 9, 11; — exposée aux descentes des Turcs, I, 33, 36; — le roi d'Espagne y enverra des troupes, 43, 47, 48, 67, 87, 89, 96, 109; — subsides, 135, 148, 150, 166, 178, 196, 210, 211, 221, 248, 262, 53; — II, 438; — III, 126, 60; — I, 295, 300, 311; — III, 64, 132; — I, 336, — III, 84; — I, 361, 366; — II, 34, 126, 148, 164, 166, 219, 220, 223, 230, 290, 301, 313, 324, 350, 371, 378, 385, 393, 431.
Siciliens (les), II, 438.
Sienne, ville d'Italie, II, 355.
Siennois, pays, II, 317, 330, 355, 356.
Sierra-Nevada, montagne d'Espagne, II, 164.
Sighet (Szigeth), ville de Hongrie, 126; — prise, I, 135, 142.
Siguenza (le cardinal de Siguence ou Ciguence), V. *Spinoza*.
Silve (Pedro), capitaine, II, 442.
Simancas (Simanques), ville de Castille, I, 219.
Simon, courrier, I, 83, 90; — III, 124; — II, 338.
Soderiny (Paul-Antoine), III, 25.
Soissons, ville de France, III, 142; — II, 312, 316.
Soliman (le sultan), I, 154, 184, 270.
Soliz, capitaine, II, 91, 102, 188, 191, 231.
Sophonisde, employée auprès des Infantes, II, 297.
Sophy, en révolte contre Selim II, 184, 200; — envoie ambassadeur, I, 243, 311; — II, 431.
Sorie, ville d'Espagne, II, 86.
Spezzia (la), ville d'Italie; don Garssie avait promis d'y venir, 85, 109; — I, 135, 166.
Spinoza ou Espinose, cardinal de Siguenza, ministre de Philippe II, II, 3, 7, 8, 12, 21; — estime que le roi sera malgré lui obligé de se remarier, et qu'il devra épouser la princesse Anne, 30; — fera fête au cardinal de Guise, I, 41, 42; — III, 160; — gouvernera le royaume en l'absence du roi, II, 55; — III, 167; — donne une réponse insuffisante au cardinal de Guise, 168; — ne fait que des réponses confuses sur le fait des mariages, II, 57; — sa réponse aux articles proposés par le cardinal de Guise, III, 173; — réponse dilatoire sur le fait du mariage de Charles IX, 184, 185; — son petit mémoire à Charles IX, 186; — invite à dîner le cardinal de Guise et Fourquevaux 186; — reconnaît que la seconde fille de l'empereur est pour le roi de Portugal, 186; — aurait, sans ordre, dit que l'une des deux filles était pour Charles IX, 186; — estime convenable le mariage de Madame avec le roi de Portugal, 186; — avant de répondre définitivement il demande délais sur délais, 186; — assure l'une des deux princesses pour Charles IX et veut Madame pour le roi de Portugal, 187; — II, 70; — III, 194; — II, 73, 76, 79, 82, 85, 87; — est tout-puissant, 88; — chargé de faire une demande à Charles IX, au nom de Philippe II, avant le mariage, demande Madame pour le roi de Portugal, 88; — a fait part au nonce des mariages arrêtés, 90; — communique les volontés du roi touchant les mariages, 91; — répond au sujet de la Franche-Comté, 91, 98, 107, 112, 115; — assure que les contrats de mariage seront vite réglés, 119, 125; — a prétendu que les mariages seraient conclus après l'hiver, quand seraient apaisés les troubles de France et de Grenade, 131, 141; — est chargé de s'occuper de la négociation des mariages, 142, 143; — a eu le premier la pensée du mariage de Charles IX avec la princesse Isabeau, 143; — veut savoir si Fourquevaux a le pouvoir d'accepter l'offre de 100,000 écus,

145; — I, 147; — III, 153; — on ne peut rien faire sans lui, II, 149; — va à Cordoue par Guadalupe, 170; — voudrait avant de marcher contre les Morisques régler le mariage de Charles IX, 173; — ne comprend pas le français, 176; — traitera du mariage de Madame à Cordoue, 181, 199; — déclare le mariage de Madame renvoyé à plus tard, III, 215, 216, 89; — estime que la France n'est pas à redouter, 234, 240; — fait et défait à sa guise, 261; — favorise Antoine de la Cueva, au déplaisir des grands, 280, 292, 311; — est visité de la part du roi de France, 315, 318, 323, 333, 336, 346; — prie pour le roi de France, 347; — nie l'existence de la lettre de l'ambassadeur, 360; — approuve la révocation de don F. d'Alava, 377; — ne fait qu'un avec le prince d'Eboli, 377, 383, 388; — fait ce qu'il veut, 392; — demande que Charles IX relaxe un commissaire de l'inquisition, 394; — a baptisé l'Infant d'Espagne, 411; — défraie magnifiquement le cardinal Alexandrin, 412; — croit que le roi voudra négocier lui-même le mariage du roi son neveu, 415.
Spire, ville d'Allemagne, II, 446, 229, 243, 263.
Sterlin, II, 385.
Strasbourg, ville d'Allemagne, I, 183; — II, 196.
Strigonia (Strigemine), ville de Hongrie, I, 126.
Strozzi (le maréchal), III, 34; — I, 182.
Stuart (Marie), reine d'Écosse, ses malheurs, son secrétaire tué, I, 80; — ne s'accorde pas avec le roi, s'échappe de prison, 81; — est d'accord avec le roi, 83, 84; — Philippe II plaint son malheureux sort, III, 176; — Philippe II a fait diverses représentations à la reine d'Angleterre, 177; — II, 130, 352, 385.
Stuely (Richard), II, 268, 279, 294, 308, 344.
Stuely (Thomas), gentilhomme anglais, II, 325, 352, 424, 432.
Suarez de Figueroa (Gomez), ambassadeur à Genève, I, 164.
Suède (le roi de), III, 178.
Suez (Suès), port sur la mer Rouge, I, 288.
Suisse, république, I, 155, 185, 223, 247, 267.
Suisses (les), I, 34, 109, 143, 184, 185, 190, 203; — III, 43; — I, 222, 223, 237; — III, 46, 47; — I, 242, 246; — III, 117; — I, 303, 304; — III, 65, 67; — II, 216, 321, 325, 344.
Sumatra, île de l'Océanie, I, 288.
Sur, mer, I, 187, 305, 358; — II, 133.
Suse, ville de Piémont, I, 196.
Syrie (Surye), pays d'Asie, I, 289.

T

Tabarca (Jabarque), ville de Tunisie, I, 269.
Tablado, port, II, 51.
Tanger (Tangher), ville du Maroc, II, 158, 166.
Tarentaise, subdivision de la Savoie, I, 140.
Tarragone, ville d'Espagne, II, 103.
Tellamone, ville d'Italie, I, 141.
Temesvar (Temysvar), ville de Hongrie, I, 255, 296.
Tende (le comte de), I, 171.
Tendille (le comte de), vice-roi de Grenade, II, 42.
Terni (Ternie), ville des Abruzzes, I, 123.
Terre des Bretons, V. *Floride*.
Terres Neuves, I, 56, 71, 187, 242; — III, 56.
Teruel, ville d'Aragon, II, 369, 370.
Testu (Guillaume), pilote, II, 414.
Théatins, religieux, gouverneurs du roi de Portugal, II, 198, 202, 203, 205, 206, 212, 233, 248, 249, 250, 251, 252, 257, 261, 267, 273, 282, 285, 289; — III, 136; — II, 300, 302, 305, 316, 327, 331, 345, 368, 386, 393, 399, 412, 413.
Thérouanne (Therouenne), ville de Flandre; démembrement du diocèse, I, 161.
Thionville (Thiumvila), ville du Luxembourg, III, 169, 181.
Thomas, Corse, I, 269.
Tignac, président de Flandre, I, 261.
Tijola, place forte des Morisques, II, 208.
Tisnach, président du parlement de Dôle, II, 98.
Toche, monastère d'Espagne, I, 20; — III, 52, 53; — II, 448; — III, 191, 193
Toche, faubourg de Madrid, II, 383.
Toison d'or, ordre de chevalerie, II, 439, 404.
Tolède (Tolledo), ville d'Espagne, I, 7,

36, 44, 56, 158, 178; — III, 43; — I, 333, 369; — II, 55, 60, 61, 63, 64, 65; — III, 189, 190, 191; — II, 66, 235, 391, 397.

Tolède (Tolledo), l'archevêque DE), le légat du pape vient le juger, I, 11; — on veut adjoindre des Espagnols au légat, 19; — sera mené à Rome pour y être jugé, 153, 154; — commission du marquis de Serralva, III, 120; — sa maison d'Alcala, II, 70.

TOLEDO (don GARCIA DE TOLÈDE), amiral espagnol, poursuit les Turcs après le siège de Malte, I, 9; — hiverne en Sicile, 11; — avait promis de venir à la Spezzia, 85; — mènera les Allemands à Barcelone ou en Corse, 85; — conseille de licencier les troupes, les Turcs ne revenant pas, 89, 91; — avait pris quatre galiotes aux Turcs, 92; — mène les Allemands en Sicile, 96; — ramènera les troupes espagnoles de Malte, 109; — a fait embarquer les Espagnols pour suivre les Turcs, 123; — a licencié le régiment des Allemands, 123; — III, 15; — portera sur les galères le roi d'Espagne et les troupes de Barcelone à Nice, I, 134, 135; — mènera les troupes d'Italie, 150; — sera président du conseil pendant l'expédition de Flandre, 153; — restera général des galères, 156; — passe à Gênes, 172; — sera nommé président du conseil, 177, 178; — III, 38; — retourne en Sicile pour attendre les Turcs, 188, 202, 210, 215, 225; — — va arriver, 241, 243; — ne sera pas renvoyé en Sicile, 248; — est vu de mauvais œil par les Siciliens, II, 438; — sera vice-roi de Naples, III, 121; — aurait voulu pour son fils la survivance de sa commanderie, I, 304, 366.

TOLEDO (don HERNANDO DE), prieur, fils bâtard du duc d'Albe, va commander à la Goulette, I, 50, 52; attend à Gênes l'armée de don Garcia, 85, 86; ira en Italie, 150; — commandera en Lombardie, 156; — accompagnera son père en Flandre, 168; — envoie gens et chevaux par la France, 175; — ne part pas, à cause de la flotte turque, 188; — s'est embarqué à Carthagène, non les chevaux 189; — ses chevaux étaient sur des navires pris par les Turcs, 210, 300, 303; — assure que les ennemis seront battus en Flandre, 363, 367; II, — 169, 279; — commandera l'expédition d'Irlande, 314; — est vice-roi de Catalogne, 344; — est parti pour recevoir les princes de Hongrie, 351; 356, 370; — est nommé vice-roi de Milan, 378; — ne quitte pas la Catalogne, 385.

TOLEDO (don Antonio DE), grand écuyer du roi, prieur, III, 10; — I, 231; — est chargé de la garde de don Carlos, I, 315; — II, 4; — III, 155, 186, 172, 309, 314.

TORIGNY, dame d'honneur des Infantes, femme de Jacques de Goyon-Matignon, maréchal de France, comtesse de Thorigny, II, 297.

TORRES (don Louis DE TOURRES), ambassadeur du pape en Espagne, II, 212, 219, 223, 233; — III, 112; — II, 247, 248, 249, 249, 250, 251, 252; III. — 134; — II, 257, 258, 261, 262, 263, 267, 269, 271, 272, 273, 275, 276, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289; — III, 136; — II, 297, 300, 301, 302, 303, 311, 326.

Tortose (Tortouze), ville d'Espagne, I, 210.

Toscane (Tuscano), province d'Italie, I, 192; — II, 370.

TOUELLO (Jean-Baptiste), ingénieur, II, 110.

Toul, ville impériale, II, 141, 146, 171, 181.

Toulon (Tollon), ville de Provence, I, 130, 171; — III, 37.

Toulouse (Tholoze), capitale du Languedoc, I, 212; — III, 90; — II, 83, 207, 228, 346, 370, 393, 394.

TOULOUSE (le comte DE), I, 308.

Tourdezilles, ville d'Espagne, II, 443.

Tournay, ville de Flandre, I, 161.

Tours, ville de France, II, 126, 144.

TRANSTAMARRE (don Henri, comte DE TRISTEMARE), bâtard du roi Alphonse XI, I, 54.

Transylvanie (le Transsilvan, Transylvain), province de l'Empire, I, 255, 280, 295, 296; — III, 64; — I, 351; — II, 94, 100, 101, 108.

Trausse ou Traussan, séjour de Fourquevaux, gouverneur de Narbonne, I, 1, 2.

TRAVALS (le sieur DE TRAVAULX), II, 400, 404.

TRÉGOYN (le sieur DE), III, 18, 21, 27, 50, 97; — I, 254, 357; — III, 127, 103,

133; — II, 16, 29, 35, 45, 47, 69, 73, 74, 83, 211, 212, 214, 218, 223, 224, 225, 227, 232, 235, 239, 243.
Trémouille (Louis III, duc de la), II, 11, 22; — III, 157.
Trente. ville de l'Empire, I, 197; — III, 40; — II, 351, 363.
Trésorier de l'Épargne (le) refuse le remboursement des frais des dépêches, I, 63.
Trinité (le sieur de la), III, 63.
Tripoli, ville d'Afrique, II, 101.
Troya (la), port de Toscane, II, 355.
Troyes, ville de France, III, 145.
Tunis (Tunes), ville d'Afrique, I, 9, 19; — le roi d'Espagne est peu satisfait du roi, 86, 87; — le roi a attaqué les Espagnols à la Goulette, 165; — les troupes ont défait les Espagnols, 186; — le roi s'est révolté, 202; — l'ambassadeur du roi fait soumission, 211; — traite avec le roi d'Espagne, 213; — les Espagnols le démantelèrent, 213, 214; — le roi a fait saisir un navire de Marseille, 261; — le roi a traité avec le roi d'Espagne, 262; — le roi retient navires et marchandises, 269; — on croit que don Juan d'Autriche ira le démanteler, 354; — le roi est mort, le roi est au choix du sultan, II, 165; — la ville est prise, 201, 216; — Philippe II veut reprendre la ville, 283, 324; — projet de démanteler la ville, 351, 431.
Turcs (les) ont détruit le fort Saint-Elme et assiégé Malte, I, 3, 8; — préparent un grand effort, 7; — sont d'intelligence avec les Morisques, 7, 13; — sont suivis à leur insu par don Garcia, 9; — arment plus fort, 11, 12, 13; — projet d'une ligue entre la France, l'Espagne et le Portugal, 20, 21, 33; — font de grands préparatifs, 34; — on désire l'élection d'un pape qui veuille leur faire la guerre, 39, 40; — dans deux ans leurs forces seront moins grandes que celles de l'Espagne, 42; — levées faites par le roi d'Espagne, 47; — leurs armements sont hâtés, 48; — iront assaillir la Goulette, 50; — sont moins inhumains que les Espagnols en Floride, 61, 71; — les Vénitiens ne veulent pas rompre avec eux, 62; — ont aidé à la prise de Porto-Vecchio, pourraient revenir à Malte, 62; — porteront leurs efforts sur la Hongrie, 64; — les projets du roi d'Espagne sont communiqués au roi de France, 65; — la flotte n'aura pas plus de cent galères, 67; — l'empereur demande secours contre eux, 68; — empêchent le roi d'Espagne d'intervenir contre les Huguenots de France, 79; — vont de nouveau attaquer Malte, 89; — ne reviennent pas cette année, 89; — préparatifs par crainte d'une attaque contre les côtes d'Espagne, 96; — attaquent Pescara, 110; — détails contradictoires sur la prise faite à Cadix, 121; — les corsaires ont fait sur eux de nombreuses prises, 122, 123; — leur armée a saccagé les Abruzzes et est entrée dans le golfe de Venise, 123; — leur attaque sur Naples, III, 15; — ont brûlé la côte des Abruzzes, I, 125; — assiègent Szighet, Jullia et sont assiégés dans Strigonia, 126; — corsaires descendus près d'Almeria, 135; — sont en armes près de l'Empire, III, 26; — corsaires peuvent attaquer les côtes d'Espagne, I, 141; — ont empêché le roi d'Espagne de remédier aux désordres de Flandre, 147; — la flotte espagnole leur est redoutable, 151; — le pape engage le roi d'Espagne à faire une ligue contre eux, 154; — on craint qu'ils n'attaquent Vienne, 165; — laissent l'Allemagne, à la grande déception du roi d'Espagne, 171; — préoccupent Philippe II plus que les désordres des Flamands, 172; — attaqueront l'Italie, 175; — on craignait qu'ils ne fussent appelés en Corse, III, 35; — I, 183; — le pape s'efforce de liguer contre eux les princes chrétiens, 184; — sont libres en entrant en France, III, 38; — on ignore où se dirige leur flotte, I, 187; — l'empereur estime qu'ils attaqueront la Hongrie, 190; — la flotte aidera le roi de France à s'emparer de la Corse, 192; — la flotte n'est point sortie, 192; — la flotte ne sortira pas cette année, 195; — la Corse s'offrira à eux si elle n'est acceptée de Florence, 195; — suspension d'armes possible, 196; — ne sont ni en guerre ni en paix avec l'empereur, 200; — ne feront expédition qu'avec 30 ou 40 galères, 202; — les rois de France et d'Espagne devraient se liguer contre eux, 204; — la flotte ne peut cette année secourir Tunis, 213, 215; — trêve de trois ans avec

l'empereur, 219; — III, 44; — I, 239; — mettent des galères en mer, 243; — se proposent de s'emparer de la Transylvanie, 255, 256; — veulent abaisser la maison d'Autriche, 259; — s'ils reprenaient la Goulette ils auraient un pied en Espagne, 162; — ont les plans en relief de Malte et de la Goulette, 269; — attaqueront San-Stefano, 271; — les Espagnols iront les attaquer, III, 53; — attaqueront la Goulette ou la Corse, I, 273; — préparent une puissante flotte, 280; — III, 60; — leur armée, I, 295; — leur armée attaquera la Goulette, III, 120; — armements, I, 296, 297, 300, 305; — feront une descente dans la Pouille, 311; — les Corses demandent leur protection à défaut de celle de Philippe II, III, 65; — attaquent la Hongrie, I, 312, 316; — attaqueraient l'île de Chypre, III, 69; — le roi de France est prié de ne pas les recevoir dans ses ports, I, 324; — on ne redoute plus leur sortie, 332, 338; — l'ambassadeur de France les engage à attaquer la Hongrie, 339; — III, 125, 81; — II, 442; — auraient donné aide aux Morisques, III, 84; — ont fait trêve avec l'empereur, avec Venise et la Transylvanie, I, 351; — les corsaires seront poursuivis par don Juan d'Autriche, 354; — les corsaires attendent la flotte du Pérou, 357; — ont capturé trois vaisseaux de Ménendès, II, 448, 20; — ne pourront rien contre la France et l'Espagne alliées, 40; — envoyés au secours des Morisques, 52; — ont de quoi s'attaquer ailleurs qu'en Espagne, 56; — 30 galères sont arrivées à Alger, 101; — 20 galères sont arrivées à Tripoli, 101; — donneront la main aux Morisques, 102; — l'empereur soupçonne leurs préparatifs, 126; — leur armée viendra en aide aux Morisques, 128; — le roi d'Espagne lève des troupes par crainte d'eux, 148; — leur flotte sortira de l'archipel, 157; — ont été envoyés d'Alger pour secourir les Morisques, 164; — ont 600 soldats à Alger, 165; — la flotte ne descendra pas en Espagne, 166; — la flotte pourrait secourir les Morisques, 200, 201; — attente de ce que fera leur flotte, 208; — attaquent l'île de Chypre contre les Vénitiens, 214; — le pape propose une ligue contre eux, 219; — pour mieux se défendre contre eux Philippe II traitera avec les Morisques, 222; — ont attaqué les Vénitiens, 223; — sont alliés avec la France, 224; — ceux qui aidaient les Morisques rentrent en Algérie avec leurs armes, 227, 231, 241; — assailliront Chypre en automne, 230; — sont alliés avec la France, 232; — viennent au secours des Morisques, 241; — 4,000 sont prêts à venir au secours des Morisques, 262; — aidaient les Morisques, se sont retirés, 264; — les troupes qui ont lutté contre les Morisques seront envoyées contre eux, 280, 283; — leur armée à Chypre, 293, 296; — la flotte attendait celle de la croisade, 307; — des soldats espagnols sont embarqués contre eux, 313, 314; — ont assailli la ville de Zara, 325; — quelques vaisseaux se sont approchés de Castel de Ferro, 331; — font la guerre aux Vénitiens, 345; — les Mores sont mécontents d'être gouvernés par eux, 354, 357; — ont pris Famagouste, 367, — leur flotte assiège la flotte des Vénitiens, 367; — victoire de Lépante remportée sur eux, 392, 395, 405, 414, 416; — fortifient Tunis, 426.

Turin, ville du Piémont, II, 351.

Tyrol, comté de l'Empire, III, 37; — I, 255; — II, 418.

U

Ubeda, ville d'Espagne, 164, 222, 223, 226, 227, 228.

Ucles (Ocles), ville et monastère de Castille, I, 68, 153.

Ucles (l'alcade d'), More qui commandait les Turcs au combat naval près Cadix, I, 121.

Ulm (Ulme), ville d'Allemagne, 196.

Urbino (le prince d'Urbin), son fils, I, 9; — levées de troupes dans ses États, 167; — il lui est mandé de tenir prêt 4,000 hommes, 316, 336, 361, 366; — II, 36, 277, 280, 290.

Urdainete (frère Jean), religieux augustin, I, 142.

Ureigne (la comtesse d'), I, 14, 81, 83, 90, 190; — II, 291.

Ursin (Paul-Jourdain), gentilhomme italien, I, 190.

Urugne (Ourroigne), ville de la Navarre espagnole, I, 163.

V

VAILLE (le marquis DEL), vice-roi de la Neuve-Espaigne, I, 191; — n'est pas vice-roi, 194, 195; — est prisonnier du conseil royal, 194.
VALDES, Valds (Jordan DE ou DEL CUELLAR), remplacera Ménendès pour commander en Floride, I, 48, 329.
Valence, ville et royaume d'Espagne, I, 13, 96, 142; — III, 35; — I, 178, 185, 186, 190, 196, 196, 197 202, 203; — III, 61; — I, 312, 315, 316, 336; — II, 445; — I, 361, 366; — II, 45, 46, 55, 60, 67, 102, 109, 120, 125, 126, 129, 148, 154, 155, 160, 166, 187, 197, 199, 201, 229, 307, 348, 350, 370, 426.
Valence en Dauphiné (Jean DE MONLUC, évêque DE), I, 117; — II, 279, 308.
Valenciennes, ville de Flandre, I, 177, 180, 201, 211.
Valladolid (Bailledolif ou Valdolit), ville d'Espagne, I, 8; — III, 28, 29; — I, 219, 366, 369; — III, 99; — II, 33, 229, 238, 240, 242, 244, 245, 278, 285, 293; — III, 113.
VALLUE, commis, II, 255, 256, 257, 262, 263, 264, 265, 269, 272, 275, 280, 282, 289, 290, 297; — III, 112, 132, 134, 135.
VANDENEZ, valet de chambre de Philippe II, I, 273, 282, 304, 330, 367.
Vandenez, château, III, 59.
VANEGAS (Louis VANEGUES), ambassadeur en Portugal pour le mariage, I, 58; — grand maréchal des logis du roi d'Espagne, ambassadeur auprès de l'empereur pour les mariages, 199; — traitera avec l'empereur de la succession au trône d'Espagne par don Carlos ou par un fils de la reine Élisabeth, 200, 201; — est parti pour l'Italie, 220; — son arrivée auprès de l'empereur, 255, 256, 257, 258; — III, 59; — rentrera bientôt en Espagne, 310; — reçoit une commanderie, 312, 316; — est chargé d'aviser l'empereur de l'arrestation de don Carlos, III, 73; — I, 335, 378; — III, 99, 100; — II, 447, 53, 171, 229.
Varages, village d'Espagne, III, 89.
VARAY ou VARAX (la comtesse DE), I, 106; — II, 96.
VASQUES, écuyer, II, 20, 23.
VASSAN (Alvaro DE), amiral espagnol, I, 11; — a ordre de ne pas faire de levées de troupes, I, 64; — III, 111; — I, 109; — essaya de fermer le port de Larache, 122; — hiverne à Sainte-Marie-du-Port, 154; — son fils Frédéric commande dix galères à Séville, 210; — fera escorte contre les corsaires, 221, 243, 336, 337; — II, 361, 362.
VASSEMBOURG (le comte DE), I, 363.
Vaudebranges, ville du Luxembourg, III, 181.
Vaujour, village de l'Ile de France, III, 148.
VEGA (le duc DE), I, 204.
VEGLIO (Barthélemy), cartographe, I, 275, 301, 302, 358; — II, 163, 204.
VELASCO ou VELASQUE, docteur, II, 141, 142, 143, 145.
VELLES (le marquis DE LOS VOLLES ou VÉLES ou VÉRÈS), I, 113, 304; — II, 20, 42, 45, 68, 72; — III, 192; — II, 84, 85, 101, 102, 107, 111, 117, 122; — III, 111.
Velles, cheval, II, 20, 56.
Venaissin (le Comtat), II, 275, 280, 281.
VENCESLAUS (prince DE Bohême), V. *Hongrie.*
VENDOME (la dame DE), V. *Navarre.*
VENDOMOIS (la dame DE), V. *Navarre.*
Venise, ville d'Italie, I, 62, 123, 183, 269, 270, 296; — III, 64, 69; — II, 443; — I, 351, 357; III, 89, 90, 160; — II, 55, 202, 218, 290, 325, 348, 351, 355, 388, 392, 400, 411, 418, 423.
VÉNITIENS (les), s'allieront à l'Espagne si les Turcs ont le dessus, I, 12; — leur ambassadeur assure qu'ils ne s'allieront pas à l'Espagne, 18; — ne veulent pas entrer dans l'alliance contre les Turcs, 42, 62; — l'ambassadeur est bien averti que le roi d'Espagne ne manque pas d'argent, 135; — l'empereur les engage à faire partie de la ligue contre les Turcs, 154; — l'empereur les attaquera pour ravoir ses possessions, 155; — ne se ligueront jamais contre les Turcs, 155; — ont fortifié Bergame, 166; — fortifient les villes du duché de Milan, 183; — l'ambassadeur est libre d'aller en Flandre par terre ou par mer, 231; — navires qui feront le voyage de Flandre, 232; — promettent de satisfaire tous les marchands sujets du sultan, 270; — III, 64; — ont refusé un prêt à Charles IX, 69; — Fourquevaux communique un mémoire à l'ambassadeur, I, 327, — sont attaqués par les Turcs dans l'île de Chypre, II, 214; — projet de ligue

contre les Turcs, 219, 223; — navire français pris, 224, 230; — don Juan d'Autriche est allé rejoindre leurs galères, 245, 246; — projet d'une ligue contre les Turcs, 250; — s'accordent avec les Turcs, 277; — Philippe II leur promet prompt secours, 307, 309; — craignent que Zara ne soit assaillie par les Turcs, 325, 345; — sont ligués contre l'ennemi commun, 353; — seront secourus par le roi catholique, 355; — leur flotte est assiégée par les Turcs, 367; — leurs galères attendent don Juan d'Autriche, 371; — leurs forces sont unies à celles du pape et du roi catholique, 428.
Vera-Cruz, ville du Mexique, II, 223.
VERCEIL (Adrien), marchand marseillais, II, 212.
Verdun-sur-Meuse, ville impériale, II, 141, 146, 171, 181.
VERGAS, secrétaire, I, 204.
Verghes, V. *Berguier*.
Vérone, ville de Vénétie, II, 35.
VETUS, serviteur de M. de Fourquevaux, III, 186, 193.
Vico, île, I, 369.
VIDAL, chanoine, commissaire de l'Inquisition, II, 393, 394.
VIELLEVILLE (le maréchal DE), I, 291.
Vienne, ville d'Autriche, I, 165; — III, 37; — I, 214, 256, 280, 377; — III, 100; — I, 379; — II, 447; — II, 25, 38, 86, 135, 177, 196.
Villafranca (Villefranche), ville de la rivière de Gênes, III, 101.
Villafranca, ville de Portugal, II, 173, 195.
VILLANEDA, confesseur, II, 322.
VILLAREAL (don Juan DE VILLEREUL), II, 56.
VILLARS (Honorat de Savoie, marquis DE), II, 413.
VILLARS (le comte DE), III, 85, 86.
VILLEDER, porteur, III, 192.
Villefranche-de-Lauraguais, ville du Languedoc, II, 394.
VILLEGAGNON (Nicolas-Durand, chevalier DE), II, 162.
VILLEGUIER (le sieur DE), II, 65, 70.
Villelongue, abbaye, III, 45.
VILLENNE (le marquis DE), grand d'Espagne, I, 369.
VILLEPARISIS (Henri CLUTIN D'OYSEL, seigneur DE), ambassadeur de France à Rome, dépêché auprès du conclave, I, 38.
VILLEROY (le sieur DE), ministre de Charles IX, I, 62, 63, 64, 65, 66; — III, 4, 5, 6; — I, 68, 89, 93, 161; — III, 123, 126, 127, 128, 133, 134, 135; II, 256, 272, 352.
Villers-Cotterets, ville du Soissonnais, III, 142, 143.
VILLOTA, courrier, III, 132.
VINCENS, médecin de la reine Elisabeth, I, 14, 23; — III, 4, 15.
VITEL (Chiappin), ingénieur militaire, I, 220; — III, 119.
Vittoria (Victorie), ville d'Espagne, I, 97, 191, 282; — II, 117, 134, 152, 169, 187, 188, 189.
Viveros (Vivières), port de la Gallice, I, 262; — II, 325.

W

WALLONS (les Valons), I, 298, 299, 300, 334; — III, 181; — II, 243, 246, 279, 314, 364.
Wurtemberg (Vistemberg), royaume, II, 446, 196.

Y

Yenne, bourg du Bugey, I, 180.
Ygualada (Ygaelado), ville d'Aragon, III, 158, 159; — II, 46, 47.
YSALAZAR (Jean Vasque D'), secrétaire d'Etat de Philippe II, I, 133.

Z

Zara, ville de Dalmatie, II, 325.
ZWINGLE, chef de Réformés, II, 190.

TABLE CHRONOLOGIQUE

DES PIÈCES CONTENUES DANS LES TROIS VOLUMES

	T.	Pages.
A la Royne. — Trausse, 14 juillet 1565	I	1
Au Roy. — Ségovie, 20 octobre 1565	I	2
A la Royne. — Ségovie, 20 octobre 1565	III	1
Au Roy. — Ségovie, 23 octobre 1565	I	4
A la Royne. — Madrid, 3 novembre 1565	I	4
Au Roy. — Madrid, 5 novembre 1565	I	7
Au Roy. — Madrid, 21 novembre 1565	I	10
A la Royne. — Madrid, 21 novembre 1565	III	2
A la Royne. — Madrid, 21 novembre 1565	I	14
Au Roy. — Madrid, 24 décembre 1565	I	16
A la Royne. — Madrid, 25 décembre 1565	I	19
Au Roy. — Madrid, 29 décembre 1565	I	36
A la Royne. — Madrid, 29 décembre 1565	I	37
Au Roy. — Madrid, 6 janvier 1566	I	38
A la Royne. — Madrid, 7 janvier 1566	I	43
A la Royne. — Madrid, 17 janvier 1566	I	43
Au Roy. — Madrid, 22 janvier 1566	I	46
Au Roy. — Madrid, 4 février 1566	I	49
A la Royne. — Madrid, 4 février 1566	I	50
Au Roy. — Madrid, 11 février 1566	I	52
A la Royne. — Madrid, 11 février 1566	I	53
Au Roy. — Madrid, 18 février 1566	I	54
A la Royne. — Madrid, 18 février 1566	I	57
Le duc d'Alençon à M. de Fourquevaux. — Saint-Germain-en-Laye, 20 février 1566	III	139
Au Roy — Madrid, 22 février 1566	I	59
Au Roy. — Madrid, 23 février 1566	I	62
A la Royne. — Madrid, 23 février 1566	I	62
Le duc d'Anjou à M. de Fourquevaux. — Moulins, le dernier de février 1566	III	139
Au Roy. — Madrid, 29 mars 1566	I	63
A la Royne. — Madrid, 29 mars 1566	III	3
A M. de Villeroy (Instruction), 29 mars 1566	I	64
Au Roy. — Madrid, 9 avril 1566	I	66
A la Royne. — Madrid, 9 avril 1566	I	69
Au Roy. — Madrid, 30 avril 1566	I	80
A la Royne. — Madrid, 30 avril 1566	I	83
Au Roy. — Madrid, 5 mai 1566.	I	84
A la Royne. — Madrid, 5 mai 1566	I	87
Au Roy. — Madrid, 8 mai 1566.	I	88
Au Roy. — Madrid, 5 juin 1566.	I	89
A la Royne. — Madrid, 5 juin 1566	I	90
Au Roy. — Madrid, 12 juin 1566.	I	91
A la Royne. — Madrid, 12 juin 1566	III	6
Au Roy. — Ségovie, 5 juillet 1566	I	93

T. Pages.

A la Royne. — Ségovie, 5 juillet 1566 ..... I 97
A la Royne. — Ségovie, après le 20 juillet 1566 ..... I 99
Au Roy. — Ségovie, 21 juillet 1566 ..... I 101
A la Royne. — Ségovie, 21 juillet 1566 ..... III 7
A la Royne. — Ségovie, 29 juillet 1566 ..... III 9
A la Royne. — Ségovie, 4 août 1566 ..... I 103
Au Roy. — Ségovie, 11 août 1566 ..... I 103
A la Royne. — Ségovie, 11 août 1566 ..... III 10
Au Roy. — Ségovie, 18 août 1566 ..... I 104
A la Royne. — Ségovie, 18 août 1566 ..... I 110
Au Roy. — Ségovie, 23 août 1566. I 114
A la Royne. — Ségovie, 23 août 1566 ..... I 115
A la Royne. — Ségovie, 26 août 1566 ..... III 11
A la Royne. — Ségovie, 26 août 1566 ..... I 117
A la Royne. — Ségovie, 26 août 1566 ..... III 11
Au Roy. — Ségovie, 29 août 1566 ..... I 119
Au Roy. — Ségovie, 3 septembre 1566 ..... I 119
A la Royne. — Ségovie, 3 septembre 1566 ..... III 15
Au Roy. — Ségovie, 11 septembre 1566 ..... I 124
A la Royne. — Ségovie, 11 septembre 1566 ..... III 18
A la Royne. — Ségovie, 13 septembre 1566 ..... III 21
Au Roy. — Ségovie, 17 septembre 1566 ..... I 126
A la Royne. — Ségovie, 27 septembre 1566 ..... I 127
Au Roy. — Ségovie, 27 septembre 1566 ..... I 129
A la Royne. — Ségovie, 27 septembre 1566 ..... III 23
Depposition de Jehan Memyn, marinier. — 16 octobre 1566. I 131
Advis envoyez au Roy par M. de Saint-Suplice. — 17 octobre 1566 ..... I 133
Au Roy. — Madrid, 20 octobre 1566 ..... I 130

T. Pages.

A la Royne. — Madrid, 20 octobre 1566 ..... III 24
Au Roy. — Madrid, 2 novembre 1566 ..... I 136
A la Royne. — Madrid, 2 novembre 1566 ..... III 24
A la Royne. — Madrid, 6 novembre 1566 ..... I 138
A la Royne. — Madrid, 10 novembre 1566 ..... III 26
Responce au memoire qu'il a pleu au Roy envoyer au s^r de Fourquevaulx ..... I 139
A la Royne. — Madrid, 29 novembre 1566 ..... I 143
Au Roy. — Madrid, 30 novembre 1566 ..... I 146
Au Roy. — Madrid, 9 décembre 1566 ..... I 147
Au Roy (Advis). — Madrid, 9 décembre 1566 ..... I 152
A la Royne. — Madrid, 9 décembre 1566 ..... III 28
Réponse du Roi Catholique, Madrid, décembre 1566 ..... I 160
Au Roy. — Madrid, 4 janvier 1567. I 157
A la Royne. — Madrid, 4 janvier 1567 ..... I 159
Au Roy. — Madrid, 4 janvier 1567 ..... I 164
Au Roy. — Madrid, 5 janvier 1567 ..... I 167
A la Royne. — Madrid, 5 janvier 1567 ..... III 30
A la Royne. — Madrid. 5 janvier 1567 ..... III 30
Au Roy. — Madrid, 18 janvier 1567 ..... I 168
A la Royne. — Madrid, 18 janvier 1567 ..... I 172
Au Roy. — Madrid. 4 février 1567 ..... I 174
A la Royne. — Madrid, 4 février 1567 ..... III 32
Au Roy. — Madrid, 13 février 1567 ..... I 176
A la Royne. — Madrid, 13 février 1567 ..... III 35
A la Royne. — Madrid, 15 février 1567 ..... III 37
Au Roy. — Madrid, 17 février 1567 ..... I 179
Au Roy. — Madrid, 23 février 1567 ..... I 181
A la Royne. — Madrid, 2 mars 1567 ..... I 186

T. Pages.

A la Royne. — Madrid, 4 mars 1567 ..... III 39
Au Roy. — Madrid, 15 mars 1567 ..... I 189
A la Royne. — Madrid, 15 mars 1567 ..... I 191
Au Roy. — Madrid, 24 mars 1567 ..... I 192
A la Royne. — Madrid, 24 mars 1567 ..... III 39
Au Roy. — Madrid, 15 avril 1567. I 197
Au Roy. — Madrid, 24 avril 1567 ..... I 206
A la Royne. — Madrid, 24 avril 1567 ..... III 41
Au Roy. — Madrid, 7 mai 1567. I 209
A la Royne. — Madrid, 7 mai 1567 ..... III 42
Au Roy. — Madrid, 21 mai 1567. I 212
Au Roy. — Madrid, 30 mai 1567. I 215
A la Royne. — Madrid, 30 mai 1567. III 43
Au Roy. — Madrid, 30 juin 1567. I 216
A la Royne. — Madrid, 30 juin 1567 ..... III 44
Memoires du sr de Fourquevaulx, chevalier de l'ordre du Roy et son ambassadeur en Espaigne, pour le jeune sr de L'Aubespine, conseiller et secretere d'Estat de Sa Majesté, s'en retournant en France. — Madrid, 30 juin 1567 ..... I 217
Avis secret au Roy. — Madrid, 30 juin 1567 ..... I 225
A la Royne. — Madrid, 30 juin 1567 ..... I 228
Au Roy. — Madrid, 15 juillet 1567 ..... I 230
A la Royne. — Madrid, 16 juillet 1567 ..... III 45
Au Roy. — Madrid, 17 juillet 1567 ..... I 237
A la Royne. — Madrid, 17 juil- 1567 ..... III 46
Au Roy. — Madrid, 22 juillet et avant le 20 août 1567 .... I 240
Au Roy. — Madrid, 2 août 1567. I 241
A la Royne. — Madrid, 2 août 1567 ..... I 243
Au Roy. — Madrid, 21 août 1567. I 244
Memoire presenté au Roy Catholique. — Madrid, 21 août 1567. I 250
Ce qui a esté respondu aux articles presentés au Roy Catholique ..... I 252

T. Pages.

A la Royne. — Madrid, 21 août 1567 ..... III 48
A la Royne. — Madrid, 24 août 1567 ..... I 253
Au Roy. Madrid, fin août 1567. I 260
Avis au Roy. — Août 1567..... I 263
A la Royne. — Madrid, 12 septembre 1567 ..... I 264
A la Royne. — Madrid, 12 septembre 1567 ..... III 51
A la Royne. — Madrid, 23 septembre 1567 ..... III 52
A la Royne. — Madrid, 23 septembre 1567 ..... III 53
Au Roy. — Madrid, 30 septembre 1567 ..... I 271
A la Royne. — Madrid, 30 septembre 1567 ..... I 273
A M. de L'Aubespine. — Madrid, 30 septembre 1567 ..... III 117
A la Royne. — Madrid, 2 octobre 1567 ..... II 438
A la Royne. — Madrid, 4 octobre 1567 ..... I 276
Au Roy. — Madrid, 10 octobre 1567 ..... I 277
Au Roy. — Madrid, 10 octobre 1567 ..... III 118
A la Royne. — Madrid, 10 octobre 1567 ..... III 57
A la Royne. — Madrid, 10 octobre 1567 ..... III 58
Au Roy. — Madrid, 15 octobre 1567 ..... II 439
A M. de L'Aubespine. — Madrid, 15 octobre 1567 ..... III 118
A la Royne. — Madrid, 17 octobre 1567 ..... I 281
A la Royne. — Madrid, 17 octobre 1567 ..... III 59
Au Roy. — Madrid, 13 novembre 1567 ..... I 283
A la Royne. — Madrid, 13 novembre 1567 ..... I 289
Advis au Roy de France. — Madrid, 13 novembre 1567..... III 119
A M. de L'Aubespine. — Madrid, 14 novembre 1567..... III 121
Au Roy. — Madrid, 19 novembre 1567 ..... I 294
A la Royne. — Madrid, 19 novembre 1567 ..... I 296
Au Roy. — Madrid, 30 novembre 1567 ..... I 297
A la Royne. — Madrid, 30 novembre 1567 ..... I 302

T. Pages.

Advis au Roy par le Prebtre. — Madrid, 30 novembre 1567.. I 304
Au Roy. — Madrid, 2 décembre 1567..... I 306
A la Royne. — Madrid, 2 décembre 1567..... I 307
A la Royne. — Madrid, 5 décembre 1567..... III 61
Au Roy. — Madrid, 20 décembre 1567..... I 308
A la Royne. — Madrid, 20 décembre 1567..... III 63
A M. de Villeroy. — Madrid, 20 décembre 1567..... III 123
Au Roy. — Madrid, 26 décembre 1567..... I 311
A la Royne. — Madrid, 20 décembre 1567..... III 66
Réponse du Roi Catholique. — Madrid, décembre 1567..... I 160
Au Roy. — Madrid, 19 janvier 1568..... I 312
A la Royne. — Madrid, 19 janvier 1568..... III 67
A la Royne. — Madrid, 22 janvier 1568..... I 317
A la Royne. — Madrid, 28 janvier 1568..... I 319
Au Roy. — Madrid, 5 février 1568..... I 320
A la Royne. — Madrid, 5 février 1568..... III 70
A la Royne. — Madrid, 5 février 1568..... III 72
A la Royne. — Madrid, 18 février 1568..... III 74
Au Roy. — Madrid, 18 février 1568..... I 324
A la Royne. — Madrid, 19 février 1568..... III 77
A la Royne. — Madrid, 9 mars 1568..... III 78
Au Roy. — Madrid, 9 mars 1568..... I 331
A la Royne. — Madrid, 9 mars 1568..... I 337
A la Royne, — Madrid, 17 mars 1568..... III 79
Au Roy. — Madrid, 17 mars 1568..... III 124
Au Roy. — Madrid, 26 mars 1568..... I 340
Au Roy. — Madrid, 26 mars 1568..... II 440
A la Royne. — Madrid, 26 mars 1568..... III 81

T. Pages.

Au Roy. — Madrid, 6 avril 1568..... I 343
A la Royne. — Madrid, 7 avril 1568..... III 82
Au Roy. — Madrid, 7 avril 1568..... II 442
Au Roy. — Madrid, 12 avril 1568..... I 346
Au Roy. — Madrid, 13 avril 1568..... II 444
A M. de Villeroy. — Madrid, 13 avril 1568..... III 126
A la Royne. — Madrid, 20 avril 1568..... III 83
Au Roy. — Madrid, 8 mai 1568. I 347
A la Royne. — Madrid, 8 mai 1568..... I 356
A M. de Villeroy. — Madrid, 8 mai 1568..... III 127
A la Royne. — Madrid. 21 mai 1568..... I 359
A la Royne. — Madrid, 24 mai 1568..... III 85
Au Roy. — Madrid. 30 mai 1568..... I 362
A la Royne. — Madrid, 30 mai 1568..... III 86
A M. de Villeroy. — Madrid, 30 mai 1568..... III 128
A la Royne. — Madrid, 3 juin 1568..... III 87
Au Roy. — Madrid. 3 juin 1568..... I 364
A la Royne. — Madrid, 25 juin 1568..... III 88
A la Royne. — Madrid, 25 juin 1568..... III 90
Au Roy. — Madrid, 25 juin 1568. I 364
A la Royne. — Madrid. 2 juillet 1568..... I 367
Au Roy. — Madrid, 21 juillet 1568..... I 368
A la Royne. — Madrid, 21 juillet 1568..... III 92
A la Royne. — Madrid, 21 juillet 1568..... III 94
Au Roy. — Madrid, 26 juillet 1568..... I 371
A la Royne. — Madrid, 26 juillet 1568..... I 372
A la Royne. — Madrid, 26 juillet 1568..... III 95
A la Royne. — Madrid. 1er août 1568..... I 373
M. de Gragnague à la Royne. — Madrid, 1er août 1568..... III 129

T. Pages.

Au Roy. — Madrid, 17 août 1568 ..... I 375
A la Royne. — Madrid, 17 août 1568..... III 97
A la Royne. — Madrid, 17 août 1568..... III 99
A la Royne. — Madrid, 23 août 1568..... III 101
Discours d'un étranger désireux de servir le Roy et s'employer vers les Indes..... III 130
Certificat d'André de Salazar touchant un courrier tué près de Poitiers, et ses dépêches. — Madrid, 8 septembre 1568... III 132
Au Roy. — Madrid, 10 septembre 1568..... I 378
A la Royne. — Madrid, 10 septembre 1568..... III 102
A la Royne. — Madrid, 10 septembre 1568..... III 103
A M. de Villeroy. — Madrid, 10 septembre 1568.... ..... III 133
A la Royne. — Madrid, 15 septembre 1568..... II 446
A la Royne. — Madrid, 24 septembre 1568..... I 381
Au Roy. — Madrid, 3 octobre 1568..... ..... I 382
A la Royne. — Madrid, 3 octobre 1568..... III 105
Au Roy. — Madrid, 15 octobre 1568..... II 1
A la Royne. — Madrid, 15 octobre 1568..... II 2
Mémoire pour M. de Lignerolles. II 3
Au Roy. — Madrid, 20 octobre 1568..... II 8
A la Royne. — Madrid, 20 octobre 1568..... II 11
A la Royne. — Madrid, 29 octobre 1568..... III 108
A la Royne. — Madrid, 30 octobre 1568..... II 13
A la Royne. — Madrid, 30 octobre 1568..... II 15
Charles IX au prince d'Évoly. — Orléans, 16 novembre 1568.. III 153
Charles IX au cardinal Spinoza. — Orléans, 16 novembre 1568..... III 153
Catherine de Médicis au prince d'Évoly. — Orléans, 16 novembre 1568..... III 153
Charles IX à la duchesse d'Albe. — Orléans, 16 novembre 1568. III 154

T. Pages.

Catherine de Médicis à l'évêque de Cuença. — Orléans, 16 novembre 1568 ..... III 155
Charles IX à don Antonio. — Orléans, 16 novembre 1568.. III 155
A la Royne. — Madrid, 18 novembre 1568..... II 18
A la Royne. — Madrid, 18 novembre 1568..... II 21
Catherine de Médicis à M. de Fourquevaux. — Orléans, 19 novembre 1568..... III 156
Charles IX au cardinal de Guise. — Orléans, 19 novembre 1568. III 156
Au Roy. — Madrid, novembre 1568..... II 24
A la Royne. — Madrid, 27 novembre 1568 ..... II 25
A la Royne. — Madrid, 27 novembre 1568..... II 27
A la Royne. — Madrid, 23 décembre 1568 ..... II 29
Au Roy. — Madrid, 24 décembre 1568..... II 35
A la Royne. — Madrid, 24 décembre 1568..... II 39
Le cardinal de Guise au Roi. — Ygualada, 29 décembre 1568. III 158
A la Royne. — Madrid, 6 janvier 1569 ..... II 41
Au Roy. — Madrid, 13 janvier 1569..... II 43
A la Royne. — Madrid, 13 janvier 1569 ..... II 47
A la Royne. — Madrid, 12 et 14 janvier 1569..... II 48
Au Roy. — Madrid, 23 janvier 1569..... II 51
A la Royne. — Madrid, 23 janvier 1569 ..... II 53
Le cardinal de Guise à la Reine. — Madrid, 5 février 1569.... III 159
Relation du cardinal de Guise. — Madrid, 28 janvier au 9 février 1569..... III 160
Response première du cardinal Spinoza au cardinal de Guise. — Février 1569..... III 173
Response au nom du Roy d'Espagne au cardinal de Guyse. — Février 1569 ..... III 176
Mémoire du cardinal de Guise donné au Roy Catholique contre les mauvaises volontés que la Reine d'Angleterre a contre la France..... III 177

T. Pages.

Jérôme Gondi à la Reine. — Madrid, 27 février 1569 ..... III 178
L'archiduc Charles à la Reine. — Madrid, 28 février 1569. III 180
L'archiduc Charles à la Reine. — Madrid, 28 février 1569... III 180
Le Roy Catholique au duc d'Albe. — Madrid, 28 février 1569 ..... III 181
Autre response du Roy d'Espagne au cardinal de Guise sur la permission que le Roy demandait pour la vente des biens que ses subjets avaient dans les Pays-Bas ..... III 182
Au Roy. — Madrid, dernier de février 1569 ..... II 54
A la Royne. — Madrid, dernier de février 1569 ..... II 57
Le cardinal de Guise au Roy. — Madrid, 1er mars 1569 ..... III 183
L'archiduc Charles au Roy. — Madrid, 4 mars 1569 ..... III 189
Le cardinal de Guise au Roy. — Tolède, 20 mars 1569 ..... III 189
Au Roy. — Tolède, 20 mars 1569 ..... II 60
Advis d'Espaigne au Roy. — 20 mars 1569 ..... II 61
A la Royne. — Tolède, 20 mars 1569 ..... II 63
Au Roy. — Madrid, 7 avril 1569 ..... II 65
A la Royne. — Madrid, 7 avril 1569 ..... II 68
A la Royne. — Madrid, 7 avril 1569 ..... II 69
Le cardinal de Guise au Roy. — Monastère de Tochc, 7 avril 1569 ..... III 191
Le cardinal de Guise au Roy. — Madrid, 12 avril 1569 ..... III 194
A la Royne. — Madrid, 14 avril 1569 ..... II 73
Au Roy. — Madrid, 4 mai 1569 ..... II 75
A la Royne. — Madrid, 4 mai 1569 ..... II 76
A la Royne. — Madrid, 15 mai 1569 ..... III 110
Au Roy. — Madrid, 15 mai 1569 ..... II 77
Au Roy. — Madrid, 26 juin 1569 ..... II 79
A la Royne. — Madrid, 26 juin 1569 ..... II 81

T. Pages.

Nouvelles de Grenade ..... II 84
Au Roy Catholique. — Madrid. 1er juillet 1569 ..... II 85
Au Roy. — Madrid, 6 juillet 1569 ..... II 86
A la Royne. — Madrid, 6 juillet 1569 ..... II 87
Points sur lesquels le sr de Fourquevaulx, ambassadeur de Sa Majesté Très Chrestienne, supplie sa Majesté Catholique lui vouloir respondre. — Réponse du Roy Catholique ..... II 93
Au Roy. — Madrid, 6 août 1569. II 98
A la Royne. — Madrid, 6 août 1569 ..... II 102
A la Royne. — Madrid, 9 août 1569 ..... II 107
A la Royne. — Madrid, 19 août 1569 ..... II 108
A la Royne. — Madrid, 3 septembre 1569 ..... II 112
Au Roy. — Madrid, 17 septembre 1569 ..... II 113
A la Royne. — Madrid, 17 septembre 1569 ..... II 118
Au Roy. — Madrid, 28 septembre 1569 ..... II 122
A la Royne. — Madrid, 28 septembre 1569 ..... II 123
A la Royne. — Madrid, 28 septembre 1569 ..... II 126
Au Roy. — Madrid, 31 octobre 1569 ..... II 127
A la Royne. — Madrid, 31 octobre 1569 ..... II 130
Au Roy. — Madrid, 5 novembre 1569 ..... II 134
A la Royne. — Madrid, 9 novembre 1569 ..... II 135
De ce qui a esté traité sur le fait du mariage du Roy Très Chrestien de France, avec la Serenissime princesse Ysabel, seconde fille de l'empereur Maximilien ..... II 138
Discours du sr de Fourquevaulx, ambassadeur en Espagne, de ce qui a esté traité jour par jour sur le mariage futur de Sa Majesté avec Mme la Princesse Elisabet d'Autriche ..... II 141
Au Roy. — Madrid, 29 novembre 1569 ..... II 147
A la Royne. — Madrid, 29 novembre 1569 ..... II 151

T. Pages.

A la Royne. — Madrid, 29 novembre 1569 ..... II 153
Au Roy. — Madrid, 18 décembre 1569 ..... II 155
A la Royne. — Madrid, 19 décembre 1569 ..... II 158
A la Royne. — Madrid, 19 décembre 1569 ..... II 161
Advis au Roy de son ambassadeur rezident en Espaigne. — 19 décembre 1569 ..... II 163
Au Roy. — Madrid, 5 janvier 1570 ..... II 167
Le cardinal de Guise à M. de Fourquevaux. — janvier 1570. III 194
A la Royne. — Madrid, 5 janvier 1570 ..... II 172
A la Royne. — Madrid, 7 janvier 1570 ..... II 176
Le duc d'Anjou à M. de Fourquevaux. — Angers, 17 janvier 1570 ..... III 141
Au Roy. — Madrid, 18 janvier 1570 ..... II 179
A la Royne. — Madrid, 18 janvier 1570 ..... II 182
A la Royne. — Madrid, 18 janvier 1570 ..... II 187
A la Royne. — Madrid, 3 février 1570 ..... II 188
Double d'une lettre de s^r Cayes, secrétaire d'Estat du Roy d'Espaigne, au s^r de Fourquevaux du dernier de janvier 1570, reçue à Madrid le deuziesme de fevrier de ced. an ..... II 191
Relation de ce que le maistre de camp Soliz a escript à Sa Majesté Catholique du XVIIe de janvier 1570, traduict de castillan en françois ..... II 191
Memoire touchant douze François venans de la Floride faicts prisonniers à Seville et condamnez aux gallaires pour dix ans ..... II 192
A la Royne. — Madrid, 3 février 1570 ..... II 193
Au Roy. — Madrid, 16 février 1570 ..... II 195
A Royne. — Madrid, 16 février 1570 ..... II 197
Le duc d'Anjou à M. de Fourquevaux. — Angers, 9 mars 1570 ..... III 141
Au Roy. — Madrid, 10 mars 1570. II 199

T. Pages.

A la Royne. — Madrid, 10 mars 1570 ..... II 202
A la Royne. — Cordoue, 2 avril 1570 ..... II 206
Au Roy. — Cordoue, 20 avril 1570 ..... II 208
A la Royne. — Cordoue, 20 avril 1570 ..... II 210
Au Roy. — Cordoue, avril 1570 ..... II 212
Au Roy. — Cordoue, 22 avril 1570 ..... II 214
A la Royne. — Cordoue, 25 avril 1570 ..... II 216
Au Roy. — Cordoue, avril 1570 II 219
Au Roy. — Séville, 22 mai 1570. II 221
A la Royne. — Séville, 22 mai 1570 ..... II 224
Ung bando de la part de don Jean d'Austrie publié en son camp de lieux des garnisons dud. païs de Grannade. — Grenade, 15 juin 1570 ..... II 226
Advis par une lettre de Grannade depuis que l'Abaquy rendist les armes. — 16 juin 1570 ..... II 227
Au Roy. — Madrid, 16 juin 1570 ..... II 227
A la Royne. — Madrid, 16 juin 1570 ..... II 230
Au Roy. — Madrid, 16 juin 1570 ..... II 232
A la Royne. — Madrid, 17 juin 1570 ..... II 233
Au Roy. — Madrid, 29 juin 1570 ..... II 235
A la Royne. — Madrid, 29 juin 1570 ..... II 239
A la Royne. — Madrid, 11 juillet 1570 ..... II 241
Au Roy. — Madrid, 27 juillet 1570 ..... II 243
A la Royne. — Madrid, 27 juillet 1570 ..... III 111
Au Roy. — Madrid, 8 août 1570 ..... II 244
A la Royne. — Madrid, 8 août 1570 ..... II 247
A la Royne. — Madrid, 8 août 1570 ..... II 253
A M. de Villeroy. — Madrid, 1er septembre 1570 ..... III 133
A la Royne. — Madrid, 3 septembre 1570 ..... II 254
Au Roy. — Madrid, 4 septembre 1570 ..... II 255

T. Pages.

A la Royne. — Madrid, 4 septembre 1570 ..... II 259
Advis de l'Ambassadeur de France rezident en Espaigne ..... II 262
A la Royne. — Madrid, 15 septembre 1570 ..... II 263
Au Roy. — Madrid, 20 septembre 1570 ..... II 265
A la Royne. — Madrid, 20 septembre 1570 ..... II 269
A la Royne. — Madrid, 20 septembre 1570 ..... II 273
Response du Roy d'Espaigne au s^r de Forquevaulx sur la proposition de mariage de Mme Marguerite de France avec le roy de Portugal. — Madrid, 18 septembre 1570 ..... II 274
Au Roy. — Madrid, 11 octobre 1570 ..... II 275
Au Roy. — Madrid, 11 octobre 1570 ..... II 277
A la Royne. — Madrid, 11 octobre 1570 ..... II 280
A la Royne. — Madrid, 11 et 19 octobre 1570 ..... III 112
A la Royne. — Madrid, 14 octobre 1570 ..... II 282
M. de Fourquevaux au duc d'Anjou. — Madrid, 18 octobre 1570. III 140
Au Roy. — Madrid, 18 octobre 1570 ..... II 284
Au Roy. — Madrid, 18 octobre 1570 ..... II 289
A la Royne. — Madrid, 18 octobre 1570 ..... II 290
A M. de Villeroy. — Madrid, 19 octobre 1570 ..... III 135
Au Roy. — Madrid, 9 novembre 1570 ..... II 293
A la Royne. — Madrid, 9 novembre 1570 ..... II 297
Le duc d'Anjou à M. de Fourquevaux. — Soissons, 4 décembre 1570 ..... III 142
Au Roy. — Madrid, 19 décembre 1570 ..... II 303
A la Royne. — Madrid, 21 décembre 1570 ..... II 308
Au Roy. — Madrid, 27 décembre 1570 ..... II 311
Discours au Roy des audiences que M. de Malicorne a heues des Roy et Royne Catholiques. II 314
Le duc d'Anjou à M. de Fourquevaux. — Villers-Cotterets, 9 janvier 1571 ..... III 143
Au Roy. — Madrid, 30 janvier 1571 ..... II 319
A la Royne, mère de Sa Majesté. — Madrid, 30 janvier 1571 .. III 113
M. de Fourquevaux au duc d'Anjou. — Madrid, 30 janvier 1571 ..... III 143
A la Royne. — Madrid, 8 février 1571 ..... III 114
Au Roy. — Madrid, 14 février 1571 ..... II 320
A la Royne. — Madrid, 14 février 1571 ..... II 326
Certains poinctz representez à Sa Majesté Catholique par le s^r de Fourquevaulx, ambassadeur de Sa Majesté Très Chrestienne ..... II 328
A la Royne. — Madrid, 18 février 1571 ..... II 330
Au Roy. — Madrid, 31 mars 1571 ..... II 332
A la Royne. — Madrid, 31 mars 1571 ..... II 339
Responce du Roy Catholique aux poinctz et articles à Sa Majesté presentez par le s^r de Fourquevaulx, cy incerez en la depesche precedente envoyée par Lasalle ..... II 341
Advis d'Espaigne ..... II 341
Au Roy. — Madrid, 31 mars 1571 ..... II 346
Le duc d'Anjou à M. de Fourquevaux. — Paris, 7 avril 1571. III 144
A la Royne. — Madrid, 13 avril 1571 ..... III 115
Ludovico Gonzales à M. de Fourquevaux. — Paris, 13 avril 1571 ..... III 137
Au Roy. — Madrid, 17 avril 1571 ..... II 346
Le duc d'Anjou à M. de Fourquevaux. — Troyes, 27 mai 1571 ..... III 145
A la Royne. — Madrid, 31 mai 1571 ..... II 348
M. de Fourquevaux au duc d'Anjou. — Madrid, 31 mai 1571. III 145
Memoire pour le s^r de L'Aubespine des poincts dont il rendra compte au Roy de la part du s^r de Fourquevaulx, son ambassadeur en Espagne ..... II 350

T. Pages.

Au Roy. — Madrid, 17 juin 1571 ..... II 356
A la Royne. — Madrid, 18 juin 1571 ..... II 358
Au Roy. — Madrid, 9 juillet 1571 ..... II 359
A la Royne. — Madrid, 9 juillet 1571 ..... II 362
Au Roy. — Madrid, 4 août 1571 ..... II 365
A la Royne. — Madrid, 4 août 1571 ..... II 368
Le duc d'Anjou à M. de Fourquevaux. — Fontainebleau, 6 août 1571 ..... III 146
A la Royne. — Madrid, 15 août 1571 ..... III 116
Au Roy. — Madrid, 17 août 1571 ..... II 371
M. de Fourquevaux au duc d'Anjou. — Madrid, 17 août 1571 ..... III 147
A la Royne. — Madrid, 30 août 1571 ..... II 372
Au Roy, — Madrid, 7 septembre 1571 ..... II 372
A la Royne. — Madrid, 7 septembre 1571 ..... II 378
A la Royne. — Madrid, 14 septembre 1571 ..... II 379
Au Roy. — Madrid, 8 octobre 1571 ..... II 381
A la Royne. — Madrid, 8 octobre 1571 ..... II 386
Le duc d'Anjou à M. de Fourquevaux. — Vaujour, 31 octobre 1571 ..... III 148
M. de L'Aubépine à M. de Fourquevaux. — 6 novembre 1571 ..... III 138
Au Roy. — Madrid, 12 novembre 1571 ..... II 388
A la Royne. — Madrid, 12 novembre 1571 ..... II 395
A la Royne. — Madrid, 17 novembre 1571 ..... II 398
Au Roy. — Madrid, 30 novembre 1571 ..... II 400

T. Pages

A la Royne. — Madrid, 30 novembre 1571 ..... II 402
A la Royne. — Madrid, 4 décembre 1571 ..... II 405
Au Roy. — Madrid, 16 décembre 1571 ..... II 406
A la Royne. — Madrid, 16 décembre 1571 ..... II 409
Le duc d'Anjou à M. de Fourquevaux. — Amboise, 26 décembre 1571 ..... III 149
Au Roy. — Madrid, 2 janvier 1572 ..... II 412
A la Royne. — Madrid, 2 janvier 1572 ..... II 415
Le duc d'Anjou à M. de Fourquevaux. — Amboise, 20 janvier 1572 ..... III 149
Au Roy. — Madrid, 22 janvier 1572 ..... II 417
A la Royne. — Madrid, 22 janvier 1572 ..... II 419
Au Roy, — Madrid, 12 février 1572 ..... II 420
A la Royne. — Madrid, 12 février 1572 ..... II 423
A la Royne. — Madrid, 27 février 1572 ..... II 424
A la Royne. — Madrid, 14 mars 1572 ..... II 425
Audience de congé. — Madrid, 15 mars 1572 ..... II 427
A la Royne. — Madrid, 22 mars 1572 ..... II 430
A la Royne. — Boceguilles, 27 mars 1572 ..... II 432
Le duc d'Anjou à M. de Fourquevaux. — Blois, 29 mars 1572 ..... III 150
Au Roy. — Bayonne, 15 avril 1572 ..... II 433
A la Royne. — Bayonne, 15 avril 1572 ..... II 435
M. de Fourquevaux au duc d'Anjou. — Bayonne, 15 avril 1572 ..... III 151
A la Royne. — Dax, 17 avril 1572 ..... II 436

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME TROISIÈME

DISSERTATION PRÉLIMINAIRE I

I. — CONTENU DU TOME III II

Appendice I II

Appendice II III

Appendice III IV

Appendice IV V

II. — L'OUVRIER ET L'ŒUVRE VIII

1°. — La révolte des Morisques XI

2°. — Le projet d'expédition en Irlande XVIII

3°. — Les Pays-Bas XXVI

4°. — Élisabeth de Valois, reine d'Espagne, et M. de Fourquevaux XXXI

I. — *Dispositions d'Élisabeth de Valois à l'égard de la France.* XXXII

II. — *Quelques faits particuliers* XXXVIII

III. — *Amitié d'Élisabeth de Valois pour M. de Fourquevaux* .. XLIV

IV. — *Élisabeth de Valois et Philippe II* LIV

V. — *Don Carlos, sa captivité, sa mort* LVIII

VI. — *Mort d'Élisabeth de Valois* LXVII

III. — ÉDITION DU TOME III LXX

APPENDICE PREMIER

DÉPÊCHES ADRESSÉES A LA REINE

1. — A la Royne. — Ségovie, 20 octobre 1565. — Audience de réception. — Mise au courant par M. de Saint-Sulpice 1

2. — A la Royne. — Madrid, 21 novembre 1565. — Vol commis au détriment de l'ambassadeur de Portugal. — Guerre civile en Écosse. — Testament du prince de la Roche-sur-Yon. 2

3. — A la Royne. — Madrid, 29 mars 1566. — Grossesse de la reine Éli-

sabeth. — Bénéfice pour M. Vincens, médecin. — Pension du sieur Almède. — Projet de mariage de la seconde fille de l'Empereur. 3

4. — **A la Royne.** — Madrid, 12 juin 1566. — Attachement du prince d'Évoly pour Catherine de Médicis. — Réunion de la noblesse et pacification de la France. 6

5. — **A la Royne.** — Ségovie, 21 juillet 1566. — Santé de la reine Élisabeth. — Choix d'une nourrice 7

6. — **A la Royne.** — Ségovie, 29 juillet 1566. — Indisposition de la reine Élisabeth. 9

7. — **A la Royne.** — Ségovie, 11 août 1566. — Indisposition de la reine Élisabeth. — Voyage du prieur A. de Tolledo en Flandre. . 10

8. — **A la Royne.** — Ségovie, 26 août 1566. — Baptême de l'Infante Isabelle-Claire Eugénie. — Possibilité d'une entrevue entre Philippe II et la Cour de France. — Mauvaises couches il y a deux ans. . . 11

9. — **A la Royne.** — Ségovie, 3 septembre 1566. — Incertitude du voyage de Philippe II en Flandre. — Maladie de la reine Élisabeth. 15

10. — **A la Royne.** — Ségovie, 11 septembre 1566. — Maladie du Roi et de la Reine Catholiques 18

11. — **A la Royne.** — Ségovie, 13 septembre 1566. — Maladie de la Reine et du Roi Catholiques. 21

12. — **A la Royne.** — Ségovie, 27 septembre 1566. — Santé du Roi et de la Reine Catholiques. 23

13. — **A la Royne.** — Madrid, 20 octobre 1566. — Départ de M. de Saint-Sulpice. — Son habileté. 24

14. — **A la Royne.** — Madrid, 2 novembre 1566. — Régence en cas d'absence du Roi. — Refus de secours de la part de l'Empereur. 24

15. — **A la Royne.** — Madrid, 10 novembre 1566. — Offre de faire connaître les secrets de la cour de Portugal. 26

16. — **A la Royne.** — Madrid, 9 décembre 1566. — Passage du duc d'Albe en Luxembourg. — Entrevue possible des deux rois. 28

17. — **A la Royne.** — Madrid, 5 janvier 1567. — Négligence à payer les dépenses de la maison de la Reine. 30

18. — **A la Royne.** — Madrid, 5 janvier 1567. — Négociations pour le mariage d'une fille de l'Empereur avec le roi de Portugal. — Ruses des courriers. — Amours du duc d'Albe. — Punition de son fils. . 30

19. — **A la Royne.** — Madrid, 4 février 1567. — Influence des troubles de Flandre sur la France. — Baptême d'une fille de M. de Fourquevaux. — Saisie des biens de M. de Fourquevaux. 32

20. — **A la Royne.** — Madrid, 13 février 1567. — Conseil d'interdire le commerce avec les Génois. — Incertitude du voyage de Flandre 35

21. — **A la Royne.** — Madrid, 15 février 1567. — Présentation de l'évêque de Malte au pape. 37

22. — **A la Royne.** — Madrid, 23 février 1567. — Armements. — Ordonnance de Philippe II contre ses sujets retirés en France. . 37

23. — A la Royne. — Madrid, 4 mars 1567. — Gentilhomme délivré de prison. — Troupes levées aux Pays-Bas. 39
24. — A la Royne. — Madrid, 24 mars 1567. — Voyage du Roi et de la Reine enceinte. — Levées de troupes. 39
25. — A la Royne. — Madrid, 24 avril 1567. — Forçats français. — Bruits divers sur le voyage de Flandre. 41
26. — A la Royne. — Madrid, 7 mai 1567. — Pacification de la Flandre. — Ambassade turque en France. — Mort d'une sœur de l'Empereur. 42
27. — A la Royne. — Madrid, 30 mai 1567. — Duc d'Albe odieux aux Flamands. 43
28. — A la Royne. — Madrid, 30 juin 1567. — Impuissance du Prince d'Espagne. 44
29. — A la Royne. — Madrid, 16 juillet 1567. — Forçats français. — Demande d'une abbaye par M. de Fourquevaux. — Passeport pour l'écurie du Roi Catholique. 45
30. — A la Royne. — Madrid, 17 juillet 1567. — Conseil de soudoyer des Suisses. — Français mariés en Corse. 46
31. — A la Royne. — Madrid, 21 août 1567. — Incertitude du voyage de Flandre. — Détresse financière. — Flotte des Indes. . . . 48
32. — A la Royne. — Madrid, 12 septembre 1567. — Couches prochaines de la Reine 51
33. — A la Royne. — Madrid, 23 septembre 1567. — Accoucheur français. — Vente de vivres en Portugal. 52
34. — A la Royne. — Madrid, 23 septembre 1567. — Affection du Roi Catholique pour Catherine de Médicis. — Duchesse de Parme jalouse de la commission du duc d'Albe. — Principaux Flamands pris. — Les Flamands 53
35. — A la Royne. — Madrid, 10 octobre 1567. — Demande de rappel de Fourquevaux. — Désir des Portugais d'une alliance avec Madame. 57
36. — A la Royne. — Madrid, 10 octobre 1567. — Couches de la Reine. — Confiscation en Flandre. — Désir général d'un prince. — Le Prince d'Espagne affectionné à la Reine. 58
37. — A la Royne. — Madrid, 17 octobre 1567. — Santé de la Reine. — Commandeur de Malte. — Baptême de l'Infante Catherine. — Troubles en France. 59
38. — A la Royne. — Madrid, 5 décembre 1567. — Portrait de l'Infante Isabeau. — Don Juan d'Autriche amiral. — Princes de Bohême. — Entrevue possible des Rois d'Espagne et de France. — Complot des Français sur Gênes. 61
39. — A la Royne. — Madrid, 20 décembre 1567. — Projet de résidence de la Reine de Navarre à Bayonne. — Armements. — Secours accordés à la France. — Amitié du Grand Turc. — Nouvelle grossesse de la Reine. — Corses. 63
40. — A la Royne. — Madrid, 26 décembre 1567. — Demande des Corses au Roi Catholique. 66

41. — **A la Royne.** — Madrid, 19 janvier 1568. — Charles IX à l'armée. — Le prince d'Orange va en Flandre. — Emprisonnement du Prince d'Espagne. — Argent demandé aux Vénitiens. — Offre de Benavente. 67
42. — **A la Royne.** — Madrid, 5 février 1568. — Indisposition de la Reine. — Offre d'armes nouvelles. — Jugement du Prince d'Espagne. . 70
43. — **A la Royne.** — Madrid, 5 février 1568. — Les mariages. — Diète de Francfort. 72
44. — **A la Royne.** — Madrid, 18 février 1568. — Réponse au mémoire. — Prison du Prince d'Espagne. — Supplique des Aragonais pour le Prince. 74
45. — **A la Royne.** — Madrid, 19 février 1568. — Affection de l'Espagne pour la Reine. — Voyage du Roi. 77
46. — **A la Royne.** — Madrid, 9 mars 1568. — Bruits de paix en France. 78
47. — **A la Royne.** — Madrid, 17 mars 1568. — Traite de blés de Bretagne. — Santé de la Reine et des Infantes. 79
48. — **A la Royne.** — Madrid, 26 mars 1568. — Traite des blés. — Réponse attendue pour Benavente. 81
49. — **A la Royne.** — Madrid, 7 avril 1568. — Santé de la Reine. — Argent envoyé au duc d'Albe. 82
50. — **A la Royne.** — Madrid, 20 avril 1568. — Armes forgées pour les Morisques. — L'Empereur mécontent du traitement du Prince d'Espagne. — Défaillances de la Reine. 83
51. — **A la Royne.** — Madrid, 24 mai 1568. — Fourquevaux demande la lieutenance de Languedoc. — Santé de la Reine. — Attente d'un enfant mâle. 85
52. — **A la Royne.** — Madrid, 30 mai 1568. — Maladie de Catherine de Médicis. 86
53. — **A la Royne.** — Madrid, 3 juin 1568. — Évanouissement de la Reine. 87
54. — **A la Royne.** — Madrid, 25 juin 1568. — Reliques de saint Laurent à l'Escurial. — Retraite de l'ambassadeur d'Angleterre. — M. de Fourquevaux demande un office de conseiller au Parlement. 88
55. — **A la Royne.** — Madrid, 25 juin 1568. — Négociations des mariages. — Fourquevaux demande son rappel. 90
56. — **A la Royne.** — Madrid, 21 juillet 1568. — Philippe II malade de la goutte. — Gouvernement du cardinal en Portugal. — Alliance de l'Empereur et des Rois de France et d'Espagne. 92
57. — **A la Royne.** — Madrid, 21 juillet 1568. — Tristesse et indisposition de la Reine. — Triste état du Prince d'Espagne 94
58. — **A la Royne.** — Madrid, 26 juillet 1568. — Réduction des gages de chambellan. 95
59. — **A la Royne.** — Madrid, 29 juillet 1568. — Biens incorporés au fisc aux Pays-Bas. — Espion à la cour de France. 96
60. — **A la Royne.** — Madrid, 17 août 1568. — Courrier espagnol tué.

— Fourquevaux demande son gouvernement de Narbonne; ses emprunts. 97
61. — **A la Royne.** — Madrid, 17 août 1568. — Bonnes nouvelles des mariages. — Impossibilité de pénétrer les dessins de Philippe II. 99
62. — **A la Royne.** — Madrid, 23 août 1568. — Voyage de l'archiduc Charles. — Faiblesse de la Reine. — Bruit de la mort du marquis de Pescara. 101
63. — **A la Royne.** — Madrid, 10 septembre 1568. — Motifs du voyage de l'archiduc Charles. — Les mariages. 102
64. — **A la Royne.** — Madrid, 10 septembre 1568. — Grossesse et évanouissement de la Reine. — Vol du courrier diplomatique. . . 103
65. — **A la Royne.** — Madrid, 3 octobre 1568. — Derniers jours et mort de la Reine. 105
66. — **A la Royne.** — Madrid, 29 octobre 1568. — Bruits de mariage du Roi Catholique avec Madame. — Don de douze mille réaux à M. de Fourquevaux. — Présent de six chevaux fait par Philippe II à Charles IX. 108
67. — **A la Royne.** — Madrid, 15 mai 1569. — Départ du cardinal de Guise. — Naufrage de la flotte espagnole. — Guerre contre les Morisques. 110
68. — **A la Royne.** — Madrid, 27 juillet 1570. — Expédition de Monluc en Béarn. — Le pape et le mariage de Madame. 111
69. — **A la Royne.** — Madrid, 11 et 19 octobre 1570. — La duchesse d'Albe n'est plus camérière-major. — Gouvernante des Infantes. — Prochaine arrivée de la Reine Anne 112
70. — **A la Royne.** — Madrid, 30 janvier 1571. — Fourquevaux est sans réponse de la Cour de France. — Lettres pour la princesse de Portugal. 113
71. — **A la Royne.** — Madrid, 8 février 1571. — Lettre de la Reine Isabeau à la Reine Anne. — Cadeaux aux Infantes; affection de la Princesse d'Espagne pour elles. — Maladie de la Reine Anne. — Mme de Fourquevaux dame d'honneur. 114
72. — **A la Royne.** — Madrid, 13 avril 1571. — Achat de tapisseries à Cordoue pour Catherine de Médicis 115
73. — **A la Royne.** — 15 août 1571. — Recommandation pour un prêtre éthiopien 116

APPENDICE II

DÉPÊCHES AU ROI ET A DIVERS PERSONNAGES DE LA COUR

1. — **A M. de L'Aubespine.** — 30 septembre 1567. — Armement des Huguenots. — M. de Fourquevaux demande des nouvelles d'Angleterre et de Flandre 117
2. — **Au Roy.** — Madrid, 10 octobre 1567. — Couches de la Reine; on

désirait un garçon. — Troubles en Languedoc. — Demande de renforts par le duc d'Albe 118

3. — **A M. de L'Aubespine.** — Madrid, 15 octobre 1567. — Beauté de la nouvelle Infante. — Troubles religieux de France 118

4. — **Advis au Roy en France.** — Madrid, 13 novembre 1567. — Envoi d'ingénieurs militaires en Flandre. — Fuite du fils aîné du comte de Mansfeld. — Diète de Prague; les Bohémiens veulent le prince Rodolphe pour Roi. — L'armée turque attaquera la Goulette. — L'affaire de la croisade. — Décimes accordés au Roi par le Pape. — Dissension des princes d'Allemagne avec l'Empereur. — Mariage de l'archiduc Charles et de la reine d'Angleterre. — Offre du gouvernement des Pays-Bas à la Princesse d'Espagne. 119

5. — **A M. de L'Aubespine.** — Madrid, 14 novembre 1567. — M. de Fourquevaux en mauvais termes avec les Huguenots pour les avoir battus. — Mêmes dangers menacent Philippe II que Charles IX. — Éloge des actes militaires et diplomatiques de Fourquevaux. 121

6. — **A M. de Villeroy.** — 20 décembre 1567. — Souhaits pour la pacification de la France 123

7. — **Au Roy.** — Madrid, 17 mars 1568. — Demande du Roi Catholique de faire la traite des blés en Bretagne. — Défaut de sûreté en France pour les courriers espagnols. — Consultation des grands sur le fait du Prince d'Espagne. — Don Juan d'Autriche prêt à prendre le commandement de la flotte. — Marquis de Pescara, vice-roi de Sicile. 124

8. — **A M. de Villeroy.** — Madrid, 13 avril 1568. — Huguenots payés pour quitter la France. — Philippe II n'était pas bien aise qu'il y eût le feu en France; il l'éteindra en Flandre 126

9. — **A M. de Villeroy.** — Madrid, 8 mai 1568. — Trop de promesses envers d'autres empêcheront qu'on récompense M. de Fourquevaux. 127

10. — **A M. de Villeroy.** — Madrid, 30 mai 1568. — Peine de la Reine à la nouvelle de la maladie de Catherine de Médicis 128

11. — **M. de Gragnague à la Royne.** — Attente du courrier d'Allemagne pour la décision du mariage du Roi. — L'auteur s'offre à aller vers l'Empereur, s'il le faut 129

12. — **Discours d'un estranger.** — Offre de prendre possession de vastes terres bien situées, en Afrique et en Amérique; demande des titres de vice-roi et amiral, de terres titrées pour ses héritiers 130

13. — **Certificat d'A. de Salazar touchant un courrier tué près de Poictiers.** — Madrid, 8 septembre 1568. — Meurtre d'un courrier français et d'un espagnol. — Dépêches remises à la justice, non au gouverneur de Poitiers. 132

14. — **A M. de Villeroy.** — Madrid, 10 septembre 1568. — Conseil au Roi de prendre les armes avant les Huguenots 133

15. — **A M. de Villeroy.** — Madrid, 1er septembre 1570. — Don fait à Fourquevaux par Catherine de Médicis, et maintenant réduit. — Envoi d'un brevet de retenue du Conseil privé 133

16. — A M. de Villeroy. — Madrid, 19 octobre 1570. — Manque de nouvelles de France. — Fréquents courriers de Flandre. — Emprunts de Fourquevaux pour dépenser et voyager. — Outrecuidance des Portugais 135
17. — Ludovico Gonzalès à M. de Fourquevaux. — Paris, 13 avril 1571. — Recommandation pour un gentilhomme milanais. 137
18. — M. de L'Aubespine à M. de Fourquevaux. — Paris, 6 novembre 1571. — Préparatifs et armements. 138

APPENDICE III

M. DE FOURQUEVAUX ET LES FRÈRES DU ROI

1. — Le duc d'Alençon à M. de Fourquevaux. — Saint-Germain-en-Laye, 20 février 1566. — Recommandation pour un de ses gentilshommes servants 139
2. — Le duc d'Anjou à M. de Fourquevaux. — Moulins, dernier février 1566. — Recommandation pour le même gentilhomme servant 139
3. M. de Fourquevaux au duc d'Anjou. — Madrid, 18 octobre 1570. — Recommandation pour un étranger qui promet la prise de possession de vastes terres 140
4. — Le duc d'Anjou à M. de Fourquevaux. — Angers, 17 janvier 1570. — Demande d'être tenu au courant de la guerre des Morisques 141
5. — Le duc d'Anjou à M. de Fourquevaux. — Angers, 9 mars 1570. — Promesse de service 141
6. — Le duc d'Anjou à M. de Fourquevaux. — Soissons, 4 décembre 1570. — Préparation d'une bonne réception aux Princes de Bohême. — A bientôt une réponse expresse 142
7. — Le duc d'Anjou à M. de Fourquevaux. — Villers-Coterets, 9 janvier 1571. — Offre de services; demande de renseignements sur la guerre des Morisques 143
8. — M. de Fourquevaux au duc d'Anjou. — Madrid, 30 janvier 1571. — Envoi du comte d'Olivarès visiter les Roi et Reine de France. — Philippe II agit en secret 143
9. — Le duc d'Anjou à M. de Fourquevaux. — Paris, avril 1571. Départ du comte d'Olivarès 144
10. — Le duc d'Anjou à M. de Fourquevaux. — Troyes, 27 mai 1571. — Annonce de l'envoi d'un gentilhomme ordinaire du Roi avec dépêches 145
11. — M. de Fourquevaux au duc d'Anjou. — Madrid, 31 mai 1571. — Départ des Princes de Bohême. — Prochaine mission du duc de Sesse. — M. de Fourquevaux sollicite son rappel. 145

12. — Le duc d'Anjou à M. de Fourquevaux. — Fontainebleau, 6 août 1571. — Annonce de rappel 146
13. — M. de Fourquevaux au duc d'Anjou. — Mrdrid, 17 août 1571. — Craintes inspirées par l'armée de la Rochelle au sujet de la flotte des Indes. — Grand revenu que produira la bulle de la croisade. . . 147
14. — Le duc d'Anjou à M. de Fourquevaux. — Vaujour, 31 octobre 1571. — Annonce de l'arrivée d'un gérant de l'ambassade. — Le Roi ne recherche plus l'alliance du Portugal 148
15. — Le duc d'Anjou à M. de Fourquevaux. — Amboise, 26 décembre 1571. — Annonce de l'envoi d'un gentilhomme au sujet des couches de la Reine. — Promesse de service. 149
16. — Le duc d'Anjou à M. de Fourquevaux. — Amboise, 20 janvier 1572. — Annonce de Saint-Gouard, chevalier, pour félicitations au sujet des couches et pour gérer l'ambassade; l'accréditer auprès du Roi. 149
17. — Le duc d'Anjou à M. de Fourquevaux. — Blois, 29 mars 1572. — A son arrivée le Roi lui manifestera ses intentions . . 150
18. — M. de Fourquevaux au duc d'Anjou. — Bayonne, 15 avril 1572. — Plaisir de recevoir ses lettres de rappel. — Chute de la muraille du château de Fontarabie; révocation du gouverneur de Biscaye. — Réparations aux châteaux de Béhobie et de Pampelune. 151

APPENDICE IV

LA MISSION DU CARDINAL DE GUISE

1. — Charles IX au Prince d'Évoly. — Orléans, 15 novembre 1568. — Annonce de la mission du cardinal de Guise. 153
2. — Charles IX au Cardinal Spinoza. — Orléans, 16 novembre 1568. — Annonce de la mission du cardinal de Guise. 153
3. — Catherine de Médicis au Prince d'Évoly. — Orléans, 16 novembre 1568. — Remerciements et satisfaction de la feue Reine, et de ses soins pour les Infantes. — Annonce de la visite du cardinal de Guise. 153
4. — Charles IX à la duchesse d'Albe. — Orléans, 16 novembre 1568. — Remerciement pour les soins donnés à la feue Reine et aux Infantes. — Annonce de la visite du cardinal de Guise 154
5. — Catherine de Médicis à l'Évêque de Cuença. — 16 novembre 1568. — Remerciements pour les soins donnés à la feue Reine; recommandation des Infantes. — Annonce de la visite du cardinal de Guise 155
6. — Charles IX à don Antonio. — Annonce de la mission du cardinal de Guise 155

7. — **Catherine de Médicis à M. de Fourquevaux.** — Orléans, 18 novembre 1568. — Annonce de la mission du cardinal de Guise; aide à lui donner 156

8. — **Charles IX au Cardinal de Guise.** — Orléans, 19 novembre 1568. — Outre les instructions le Roi envoie certaines lettres à remettre, avec visites à faire, rappelle La Trémouille envoyé porter des condoléances au sujet de la mort du Prince d'Espagne, et le chargeant de le remplacer en cet office 156

9. — **Le Cardinal de Guise au Roi.** — Ygualada, 29 décembre 1568. — Indisposition dans les montagnes de Catalogne. — Séjour à Montserrat 158

10. — **Le Cardinal de Guise à la Reine.** — Madrid, 5 février 1569. — Double audience. — Longueurs et temporisations de la Cour d'Espagne 159

11. — **Relation du Cardinal de Guise.** — Madrid, 28 janvier-9 février 1569. — Son entrée à Madrid, audience royale et condoléances de la mort de la Reine et du Prince d'Espagne. — Retraite des troupes du duc d'Anjou sur la Loire. — Ordre donné au duc d'Albe de venir en aide à Charles IX. — Remise de l'affaire des mariages. — Diverses visites. — Réponse de l'archiduc de ne pas nuire en l'affaire des mariages. — Le cardinal de Siguença fait espérer une heureuse solution. — On en réfère au Roi. — Motifs invoqués en faveur du mariage de Charles IX. — Engagement des terres des Pays-Bas; traite de deux cent mille écus. — Ordre formel au duc d'Albe d'aider Charles IX contre le prince d'Orange, et le duc de Deux-Ponts. — Réponse renvoyée à deux jours sur le fait du mariage 160

12. — **Première response du Cardinal Spinoza au Cardinal de Guise.** — Madrid, février 1569. — Affection de Philippe II pour Charles IX. — Conseil de courir sus aux rebelles. — Ordre au duc d'Albe de fournir secours en hommes au Roi de France. — Levée de cent mille écus autorisée. — La réponse au sujet des engagements de terres aux Pays-Bas dépendra de l'avis du duc d'Albe. — Référer à l'Empereur au sujet du mariage 173

13. — **Response au nom du Roy d'Espagne au Cardinal de Guise.** — Madrid, février 1569. — Désordres qu'amènent les troupes du duc de Deux-Ponts. — Malheureux sort de la Reine d'Écosse; Philippe II est intervenu en sa faveur 176

14. — **Mémoire du Cardinal de Guise, donné au Roy Catholique contre les mauvaises volontés que la Reine d'Angleterre a contre la France.** — Secours que la Reine d'Angleterre accorde aux Huguenots français. — Ses mauvais traitements envers la Reine d'Écosse. — Confédérée avec les Princes protestants, il se peut qu'elle se déclare aussi contre le Roi Catholique. 177

15. — **Jérôme Gondi à la Reine.** — Madrid, 27 février 1569. — Crainte que ses lettres ne fussent lues. — Ses visites au Cardinal de

Guise et à M. de Fourquevaux, aux Infantes, à la duchesse d'Albe, à l'évêque d'Albe. — Tout le monde parle des mariages. 178
16. — L'Archiduc Charles à la Reine. — Madrid, 28 février 1569. — Accusé de réception de sa lettre 180
17. — Le Roi Catholique au duc d'Albe. — Madrid, 28 février 1569. — Ordre formel de venir en aide au Roi de France. 181
18. — Autre response du Roy d'Espagne au Cardinal de Guise sur la permission que le Roy demandoit pour la vente des biens que ses sujets avoient dans les Pays Bas. — Madrid. — La décision dépendra de l'avis du duc d'Albe qui est attendu. . 182
19. — Le Cardinal de Guise au Roy. — Madrid, 1er mars 1569. — Demande d'une quatrième audience. — Besoin de référer à l'Empereur sur le fait du mariage. — Les cent mille écus sont accordés. — On attend l'avis du duc d'Albe sur les aliénations de biens. — Filles d'honneur de la feue Reine. — Délai demandé, que suit le soir même un mémoire du cardinal Spinoza. — Entrevue des cardinaux de Guise et Spinoza. — Ce dernier promet une réponse qui est différée plusieurs jours. — Nouvelle entrevue des cardinaux. — Promesse d'une des deux filles de l'Empereur et d'une réponse de la main du Roi. — Perte d'un navire, réclamation d'un paquet. — Ordre de couler les vaisseaux anglais. — Demande d'un chemin sûr pour un gentilhomme à envoyer à la Cour de France. 183
20. — L'Archiduc Charles au Roy. — Madrid, 4 mars 1569. — Remerciement pour l'offre de passage par la France. 189
21. — Le Cardinal de Guise au Roy. — Tolède, 21 mars 1569. — Visite de la ville de Tolède. — Philippe II ne veut point tolérer la religion protestante. — Réclame les épaves d'un navire naufragé. . . . 189
22. — Le Cardinal de Guise au Roy. — Toches, 7 avril 1569. — Beauté des jardins royaux d'Aranjuez. — Le comte de Mansfeld va joindre les troupes françaises s'opposant aux ducs Casimir et de Deux-Ponts. — Absence de gentilhomme de la part de la Reine d'Angleterre. — Actions de grâces au sujet de la victoire de Jarnac et de la mort du prince de Condé. — Levées de troupes contre les Morisques. — Dernière audience demandée. — Recommandation pour le capitaine Beaulieu. . . 191
23. — Le Cardinal de Guise au Roy. — Madrid, 12 avril 1569. — Dernière audience demandée au Roi. — Le Roi a mandé son conseil après Pâques. — Prompt retour 194
24. — Le Cardinal de Guise à M. de Fourquevaux. — Janvier 1570. — Rappel de M. de Fourquevaux après la conclusion du mariage de Madame. — Froideur du roi de Portugal. — Sourde opposition de Philippe II et de sa sœur. 194
INDEX ALPHABÉTIQUE 198
TABLE CHRONOLOGIQUE. 297
TABLE DES MATIÈRES 307

PARIS. — TYP. PLON-NOURRIT ET Cie, RUE GARANCIÈRE, 8. — 3343.

PARIS

TYPOGRAPHIE PLON-NOURRIT ET Cie

RUE GARANCIÈRE, 8

This book should be returned to the Library on or before the last date stamped below.

A fine of five cents a day is incurred by retaining it beyond the specified time.

Please return promptly.

DUE DEC 23 '32